DOUZIÈME ANNÉE. — N° 267. 10 Centimes. 1er-15 JANVIER 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

1902

La Paix Universelle

A SES AMIS
A SES LECTEURS ET ABONNÉS

SOMMAIRE

AVIS

Afin d'éviter tout retard dans l'envoi du journal, nous prions nos lecteurs dont l'abonnement est terminé de bien vouloir nous faire parvenir au plus tôt le montant de leur réabonnement pour l'année 1902, ou bien de réserver bon accueil au reçu de 3 fr. 25 que nous leur ferons présenter courant ce mois.

L. D.

LE MAGNÉTISME ET LA LOI

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'une députation composée de MM. le Dr Encausse, président de la Société magnétique de France à Paris ; Moutin, président de la Société Française d'Étude des phénomènes psychiques à Paris; Bouvier, directeur de la *Paix universelle*, à Lyon ; Delanne, directeur de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, à Paris; Durville, directeur du *Journal du Magnétisme*, à Paris ; Mouroux, magnétiseur à Angers, ont remis, le lundi 23 décembre, entre les mains de M. Guillemet, député de la Vendée et questeur de la Chambre des députés, la pétition suivante, revêtue de 69.540 signatures, qui forme un premier dépôt du pétitionnement en cours, et dont acte a été donné par l'*Officiel* du mardi 24 décembre dernier.

MESSIEURS LES SÉNATEURS, MESSIEURS LES DÉPUTÉS,
MESSIEURS,

Permettez-nous d'attirer votre attention sur la situation anormale et à beaucoup d'égards contradictoire que crée aux masseurs et magnétiseurs la loi votée le 30 novembre 1892, sous la pression du Corps médical.

Le massage et le magnétisme pourraient être souvent d'heureux auxiliaires de la médecine, tandis qu'un antagonisme les sépare.

La médecine applique des remèdes, le magnétisme a pour toute pharmacie la puissance de la volonté tendue sur un mal déterminé avec l'intention de le détruire. Le masseur, après des études anatomiques spéciales, remet dans leur état normal les nerfs et les muscles altérés par des accidents.

Le Corps médical ne peut nier que, là où la science a échoué, le magnétisme a souvent réussi.

En présence de ces faits, il est logique de demander l'inscription dans la loi du passage contenu dans l'exposé des motifs, déclarant que le massage et le magnétisme ne sont pas défendus, du moment où masseurs et magnétiseurs n'ordonnent pas de médicaments.

Interdire aux masseurs et magnétiseurs l'exercice de leurs facultés curatives serait synonyme de l'interdiction de la liberté de penser.

Nous ne doutons pas, Messieurs, que, si nous réussissons à attirer

votre attention sur ces faits, votre sympathie sera acquise à une cause humanitaire.

Veuillez agréer, Messieurs les Sénateurs et Messieurs les Députés, l'assurance de notre considération distinguée.

Dr Anulphy fils, à Nice; directeur du *Courrier du Soir*, Paris; Dr Bertrand-Lauze, conseiller général du Gard; Dr Boucher de Saint-Servan; Dr Bourrat, chirurgien de marine; A. Bouvier, directeur de la *Paix universelle*, Lyon; Brothier de Rollière, ingénieur, expert-conseil, Paris; Jacques Brieux, auteur dramatique, Paris;

Dr Canteteau, aux Sables-d'Olonne; G. Maurice Champeaux, avocat et publiciste à Paris; Dr Charvillat, à Clermont-Ferrand; Dr Combes, Paris; Comby, avocat à Paris; comte de Constantin, président du congrès magnétique international de 1889, Paris; Cordier, avocat, ancien député, Paris; Dr Cruchaudeau, de Paris;

Gabriel Delanne, ingénieur, directeur de la *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme;* Dr Deneuve, Paris; Léon Denis, conférencier, président du congrès spirite et spiritualiste international de 1900, à Tours; Durville, directeur de l'École pratique de massage et de magnétisme, Paris; Dr Dusart, à Saint-Amand-les-Eaux (Nord); Dr Duz, à Asnières (Seine);

Dr Encausse, président de la Société magnétique de France, Paris; Dr Fabre, à Villeneuve-la-Guyard (Yonne); Eugène Farcy, ancien officier supérieur de la marine en retraite, ancien député, Paris; Camille Flammarion, astronome; Fabius de Champville, publiciste, directeur de l'*Écho du IXe Arrondissement*, délégué du Syndicat de la presse spiritualiste de France, Paris;

Gaillard, avocat, ancien député, à Avignon (Vaucluse); Dr Fernand Gaucher, aux Sables-d'Olonne; Dr Gaudin, aux Sables-d'Olonne; Dr Gloppe, à Roanne (Loire); Grébauval, ancien président du Conseil municipal de Paris; Grouard, avocat à Paris;

Harmois, jurisconsulte à Paris; Dr Haas, ancien député de Metz au Reichstag, à Nancy; Dr Heiser, Paris; Hénault, délégué du Syndicat des masseurs et magnétiseurs, Paris; Dr Hermann, Paris; Hubert, licencié en droit à Loudun; Clovis Hugues, député de la Seine;

Labrousse, officier en retraite; Dr Lalande, à Lyon (Rhône); Laloge, député de Paris; Dr Landry, à Amboise (Indre-et-Loire); Dr Lassallette, à Pau; Dr Laurent, à Vernon (Eure); Jules Lermina, homme de lettres; Dr Liégeard, à Bellême (Orne); Julien Loisel, chimiste;

Dr Madeuf, Paris; Dr Mélik, aux Sables-d'Olonne; Gaston Méry, conseiller municipal, Paris; Daniel Metzger, professeur; G. Montorgueil, homme de lettres, Paris; Dr Moutin, président de la Société française d'étude des phénomènes psychiques, à Paris; Mouroux, magnétiseur, à Angers;

Dr Nègre, à Saint-Mandé;

Dr Palas, aux Sables-d'Olonne; Dr Pardou, à Paris; Dr Pau de Saint-Martin, à Paris; Pillet, ingénieur des Arts et Manufactures, Paris; Dr Potier, conseiller à Jard (Vendée);

Albert de Rochas; Ernest Roche, député, Paris; Dr Camille Rouanet, à Castres;

Dr Albert Salivas, à Paris; Paul Seuffert, médecin-vétérinaire, lauréat des écoles d'Alfort et de la Société centrale de médecine-vétérinaire de Paris; Dr Speckman, à Pau; Dr Surville, à Toulouse;

Dr Thorion, à Hannonville (Meuse); Dr Toussaint, à Argenteuil (Seine-et-Oise); Edward Troula, propriétaire à Eauze (Gers);

Albin Valabrègue, publiciste, Paris; Emmanuel Vauchez, ancien secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement, aux Sables-d'Olonne; Dr Zabé, à Paris.

∴

Nous constatons avec plaisir que notre mouvement pénètre les hautes sphères. L'*Agence Havas*, qui nous seconde de toutes ses forces et qui publiait l'article ci-dessus à la date du 17 décembre, est suivie par la grande presse.

Ci-dessous nous donnons les noms de différents journaux qui ont reproduit en entier cet article.

L'Indépendant rémois, Reims, 20 décembre 1901;
Le Petit Comtois, Besançon, 21 décembre 1901;
Les Pyrénées, à Tarbes, 21 décembre 1901;
La Vendée républicaine, Sables-d'Olonne, 21 décembre 1901;
Le Réveil des campagnes, Besançon, 21 décembre 1901;
La Démocratie vendéenne, La Roche-sur-Yon, 19 décembre 1901;
L'Écho de la Vendée, à Luçon, 21 décembre 1901;
Le Patriote de la Vendée, Fontenay-le-Comte, 22 décembre 1901.

Ainsi que nos lecteurs peuvent en juger par l'aperçu sommaire que nous en donnons, l'œuvre pour laquelle nous nous liguons en faveur de la liberté du magnétisme et des soins à donner aux malades pour la plupart abandonnés des médecins diplômés, trouve dans la grande presse même des défenseurs chaleureux et désintéressés.

C'est là un signal de bon augure pour la défense d'une cause qui nous est chère et pour laquelle nous lutterons jusqu'au bout.

L. R.

LETTRE OUVERTE

A tous les malades, à tous les penseurs, à tous les partisans de la liberté

Le Don de guérir. — La *Faculté*, le *Pouvoir*, le *Don de guérir* les maladies n'appartient qu'à un petit nombre d'individus. Sans l'emploi d'aucun médicament, et seulement par la force de leur désir, de leur volonté, qui fait rayonner autour d'eux les propriétés vitales dont ils sont doués, ceux-là seuls peuvent obtenir des guérisons considérées comme impossibles à obtenir par les moyens ordinaires, trop limités, de la médecine classique.

Les magnétiseurs, les médiums guérisseurs, les hermétistes, les théosophes, certains guérisseurs à divers titres et beaucoup de masseurs possèdent ce *Pouvoir*, ce *Don naturel* à un degré plus ou moins élevé, et peuvent, tout au moins pour certains malades sympathiques, obtenir des guérisons extraordinaires que l'on qualifiait autrefois de *guérisons miraculeuses*.

Le Médecin ne possède pas toujours le Don de guérir. — Le médecin ne possède pas toujours, loin s'en faut, ce *don de guérir* qui détermine seul la véritable vocation; car, plus ou moins obligé par des circonstances de famille, de convenance et surtout d'intérêt, il a embrassé cette profession sans s'être demandé s'il avait pour cela les dispositions physiques et morales requises par la nature. Devenu docteur en médecine, après avoir acquis le bagage scientifique exigé par des règlements mal compris, il abaisse presque toujours l'art de guérir au niveau d'un vulgaire métier — qui doit le faire vivre d'autant mieux qu'il a passé plus de temps et dépensé plus d'argent pour y parvenir.

Investi par la loi du droit exclusif de traiter les malades, ceux-ci deviennent *sa chose, sa propriété*. S'il possède les qualités requises par la nature, il les guérira dans la mesure du possible : tant mieux pour eux; mais s'il ne les possède pas, il n'obtiendra guère de résultats satisfaisants; tant mieux pour lui, car ils resteront des clients: et ces clients seront les éternelles vaches à lait qu'il doit traire, et surtout qu'il ne doit pas laisser traire par d'autres.

Tolérance. — Sans trop de difficultés, quoiqu'en s'exposant sou-

vent à des poursuites judiciaires, jusqu'à présent les magnétiseurs et les masseurs pouvaient exercer leur art bienfaisant, au plus grand avantage des malades abandonnés qui réclamaient leurs soins.

Cette tolérance n'existe plus, car la pratique du Magnétisme par les magnétiseurs non médecins est définitivement condamnée par la Cour de cassation qui a interprété la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine à l'avantage exclusif des médecins qui ont intérêt à ne pas guérir les malades, contre l'intérêt de ceux-ci qui les payent pour être guéris.

Syndicats médicaux. Moyens odieux qu'ils emploient. — Les médecins, tout au moins ceux qui, dénués de toute *capacité* curative, veulent envers et malgré tout que les malades leur appartiennent en toute propriété, se sont réunis en Syndicats, qui dénoncent tous les guérisseurs non médecins qui nuisent à leurs intérêts. Ces dénonciations, d'autant plus odieuses qu'elles sont anonymes, sont reçues avec bienveillance par les parquets qui poursuivent conformément à l'usage, et les tribunaux condamnent irrévocablement « pour exercice illégal de la médecine » tout guérisseur non médecin, coupable de guérir les malades que les médecins n'avaient même pas pu soulager. Quoique de telles condamnations honorent ceux qui en sont les généreuses victimes, elles n'en sont pas moins humiliantes pour la raison humaine et le devoir de tout penseur est de songer à faire son possible pour les faire cesser.

Considérations scientifiques. — La science est constituée par l'ensemble des connaissances humaines qui se sont accumulées de siècle en siècle sous les efforts constants des chercheurs et des observateurs que l'on désigne sous le nom de *savants*, et cet ensemble de connaissances a toujours été fourni par deux groupes distincts : la *science officielle* et la *science libre*.

Malgré sa routine et ses préjugés, il faut reconnaître le mérite incontestable de la première ; mais elle ne progresse que grâce aux efforts de la seconde. La science libre est la *science d'avant-garde* qui recule constamment les bornes du *Progrès* sur la route de l'*Inconnu* ; la science officielle est la science positive qui garde le dépôt sacré des conquêtes que l'on dépose entre ses mains. Les efforts de l'une sont stimulés par les résultats obtenus par l'autre et la marche du Progrès est incontestablement plus rapide et plus certaine. C'est pour cette raison qu'on doit les garder l'une et l'autre. Elles doivent suivre la même voie, sinon la main dans la main, mais côte à côte, à la conquête de la *Vérité*.

Dans tous les pays, la science est libre. Elle appartient à tous ceux qui ont les aptitudes et les moyens suffisants pour l'étudier ; et personne n'a jamais songé à la monopoliser entre les mains d'une catégorie quelconque de citoyens, quelque savants qu'ils puissent être.

La médecine est bien plus qu'une science, car elle emprunte ses éléments à presque toutes les sciences. C'est un Art qui cherche un résultat pratique non pas dans une Vérité, mais dans un ensemble de vérités empruntées à l'universalité des connaissances humaines. L'ensemble des connaissances théoriques et pratiques de la médecine, qui doit être basé sur des procédés individuels et non pas sur des formules constantes constitue l'*Art de guérir*, art essentiellement élevé par son but, mais trop complexe par les connaissances qu'il exige pour qu'un homme puisse jamais les posséder complètement. Son bagage scientifique est essentiellement progressif ; et pour atteindre une perfection rapide, il a besoin du concours de tous, sans en excepter les plus humbles et les plus obscurs.

Dangers du monopole. — Avec le Monopole, qui place exclusivement la pratique de l'art de guérir entre les mains des médecins, cet art reste fatalement enfermé dans des formules classiques dont il ne peut sortir ; tandis qu'en augmentant les catégories de praticiens, il y aurait une émulation plus grande qui concourrait à son perfectionnement. Ce serait à qui ferait le mieux : les malades y gagneraient, et l'art de guérir en profiterait.

Il y aurait moins d'accidents, et ceux qui surviendraient encore par négligence, maladresse ou ignorance, les lois de droit civil, suspendues comme une épée de Damoclès au-dessus de toutes les têtes, sont là, bien suffisantes pour réprimer les erreurs et les fautes des praticiens assez téméraires pour entreprendre le traitement de cas quelconques, sans avoir pour cela les connaissances et les aptitudes suffisantes.

Branches de la médecine. — Les branches de l'art de guérir sont nombreuses, et toutes ne peuvent pas être exercées par le même praticien, quelque savant et expérimenté qu'il soit. Au médecin proprement dit, au savant sorti des grandes écoles médicales, reviendrait le droit de traiter, par les procédés ordinaires et autres de la médecine et de la chirurgie, les affections les plus difficiles et les plus compliquées ; aux praticiens moins instruits, c'est-à-dire aux magnétiseurs et aux masseurs, suivant leurs connaissances et leurs aptitudes, reviendrait celui de traiter les autres cas, à la condition toutefois de ne pas empiéter sur le domaine du médecin en prescrivant des médicaments.

Auxiliaires du médecin. — A proprement dire, le médecin a besoin d'auxiliaires sérieux, actifs, dévoués, marchant à ses côtés dans un but unique : celui de procurer aux malades, sinon la guérison de tous leurs maux, du moins un soulagement aussi grand que leur état le permet. Le magnétiseur, le masseur, la sage-femme, le dentiste, le baigneur, le doucheur, le ventouseur, l'infirmier, le garde-malade, le bandagiste, le rebouteur, le pédicure même sont et doivent rester les auxiliaires indispensables du médecin. Ils possèdent tous des connaissances spéciales que le médecin ne peut jamais connaître à fond ; et les connaîtrait-il, qu'il ne pourrait pas les appliquer lui-même, faute de temps. Le médecin doit donc rester l'architecte chargé de réparer l'édifice humain ; mais un certain nombre des réparations ne doivent être exécutées que par des manœuvres, c'est-à-dire par des artisans spéciaux *ayant acquis pour cela l'habileté suffisante*.

Liberté du malade. — Dans tous les cas, le malade, seul intéressé, doit rester libre de pouvoir confier le soin de sa santé au guérisseur, médecin ou non, qui possède sa confiance.

Une loi est nécessaire. — C'est pour assurer cette Liberté, que doit posséder tout citoyen libre dans un État libre, que la *Ligue nationale pour la libre pratique du massage et du magnétisme* s'est formée dans le but d'obtenir des pouvoirs législatifs une *Loi humanitaire*, modifiant celle de 1892 sur l'exercice de la médecine en France, afin de permettre aux masseurs et aux magnétiseurs possédant les qualités voulues de rester à la disposition des malades qui veulent se faire soigner par leurs méthodes.

Pour obtenir cette loi. — Pour obtenir ce résultat, la *Ligue* fait sous des formes différentes, et plus particulièrement par des conférences, des publications à bon marché, des lettres individuelles adressées aux intéressés, etc., etc., une *propagande* des plus actives tant en France que dans les colonies, dans le but de faire comprendre à tous le bien-fondé de ses démarches, d'obtenir des adhésions et de recueillir les fonds nécessaires. Un vaste pétitionnement est organisé et un premier dépôt de 69.540 signatures vient d'être fait à la Chambre des députés dans le but d'obtenir une loi permettant aux masseurs et aux magnétiseurs, capables de guérir, d'appliquer leur art bienfaisant au traitement des maladies.

Pour continuer son œuvre, la *Ligue* a besoin du concours de toutes les bonnes volontés. En conséquence, elle prie tous les partisans de *la Liberté que le malade doit posséder, de confier le soin de sa santé au guérisseur, médecin ou non, qui possède sa confiance*, de vouloir bien l'aider dans la mesure de leurs moyens.

C'est à ce titre qu'elle s'adresse à vous en vous priant de vouloir bien :

1° Signer et faire signer par tous vos amis et connaissances, sans excepter les employés, les domestiques et même les enfants qui peuvent le faire, la feuille de pétition que nous vous avons fait parvenir accompagnée de divers documents et qui doit constituer un nouveau dépôt à la Chambre ;

2° De prendre part à la souscription nationale ouverte par la *Ligue* pour couvrir les frais très élevés de propagande et de pétitionnement en nous envoyant votre offrande et celles que vous pourrez recueillir aux bureaux de la *Paix universelle*. (*Il en sera accusé réception par la voie du Journal*).

Dans l'espoir d'obtenir bientôt cette Loi humanitaire qui favoriserait le développement de l'Art de guérir à l'avantage de tous les malades, nous vous prions de vouloir bien agréer, Monsieur, avec nos sincères remerciements, nos plus respectueuses salutations.

Pour le comité de la *Ligue*,

Le Secrétaire-délégué,

H. DURVILLE, 23, *rue Saint-Merri*, *Paris*, 4e.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

DEUXIÈME LISTE

MM.		
Famille Chevallier-Rassin (Ille-et-Vilaine)	25	»
Mme Touchet, institutrice (Brissarthe)	10	»
Ch. Besnié	10	»
Chadontaud, instituteur	10	»
L. Malavand	5	»
Piau (Domeray)	5	»
Mme Bazin, institutrice	10	»
Mme Royer, graines.	10	»
Mme Perret, graines.	10	»
Léontine Duveau	10	»
Famille Chaussée	10	»
Anonyme	5	»
Mme Yvon (Château-Gontier)	5	»
Mme Louis Piau	5	»
Deux vieux	5	»
Un jeune homme	5	»
Anonyme	5	»
Anonyme	5	»
Anonyme	4	»
Anonyme	5	»
Lhuillier	10	»
Marie Breton	5	»
Galais (Cholet)	5	»
Mme Thibaudat	10	»
Cornu, Pierre	2	»
Rondeau	2	50
Berroin	2	50
Anonyme	2	»
Anonyme	2	»
Anonyme	2	»

MM.		
Anonyme	3	»
Cornu	1	»
Commère, rue de l'Asile-St-Joseph	5	»
Anonyme	20	»
Anonyme	2	»
Orgerie	5	»
H. Besnier	5	»
Femme Robin	3	»
Jeanne Reveillé	2	»
Auguste Lambert	2	»
Cherruau, Jacques	1	»
Anonyme	2	»
M. Lièvre	1	»
Bosset	3	»
M. P. Hatais	3	»
Anonyme	10	»
Robisson	2	»
Gohard	20	»
Anonyme	5	»
Anonyme	3	»
M. Dupuy	0	50
M. Beaulieu	0	25
Mme Joubin et un anonyme	0	20
M. Guy (Lyon)	5	»
M. Louis Decourt	1	»
Mme Guillonet	1	»
Mme Carlier, à Croisilles	5	»
Liste précédente	2.420	fr.
Total	2.736	95
Recueillie par le *Journal du Magnétisme*.	1.495	80
Total général	4.232	75

Dans cette deuxième liste que nous publions, figure une liste recueillie par Mme Touchet, institutrice à Brissarthe (Maine-et-Loire), s'élevant à la somme de 100 francs. Que cette dame reçoive tous nos remerciements pour son empressement à la défense de la cause commune.

L. D.

N. B. — Prière à nos amis de faire circuler les listes qu'ils ont entre les mains et de les renvoyer sans retard avec les souscriptions recueillies à M. Emmanuel VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne, ou à M. BOUVIER, directeur de la *Paix universelle*, 5, cours Gambetta, à Lyon (Rhône).

Fête de la Vieillesse

Le dimanche 22 décembre dernier, un nombreux public se pressait dans la *vaste salle d'études de M. A. Bouvier* pour assister à la fête de la Vieillesse, où la Charité, ouvrant ses larges mains, donnait à chacun des vieillards venus pour cette circonstance, la somme de *cinquante francs*, somme modeste il est vrai, mais pouvant néanmoins les aider à passer les rigueurs de la saison d'hiver.

En quelques mots, M. Bouvier fit connaître la genèse de son œuvre, sa naissance, sa vie et sa raison d'être, puis, remerciant les nombreux bienfaiteurs connus et anonymes, il fit connaître que, contrairement à ses prévisions, il pouvait distribuer treize secours au lieu de douze annoncés par la *Paix universelle*, et il fit mieux encore, puisqu'en réalité il en distribuait une quatorzième le lendemain 23, au cours de son voyage à Paris pour le dépôt du pétitionnement des magnétiseurs. La chose lui était d'autant plus facile que l'œuvre est prospère, comme l'indiquent les chiffres suivants donnant les résultats de l'année :

Restait en caisse de l'année précédente	100 fr.	70
Reçu de divers bienfaiteurs	332	55
Reçu de M. Gruhier, une pension	50	»
Reçu d'un anonyme	50	»
Produit de la salle, entrées et quêtes diverses	263	55
Produit de la tombola dont nous donnons le tirage d'autre part	250	»
Produit d'une tombola supplémentaire	69	55
Produit d'une quête	2	45
Total	1.118 fr.	80

Dépenses.

Distribué pendant l'année : secours immédiats, location, pain, charbon, etc	117 fr.	85
Distribué publiquement 13 pensions	650	»
Le lundi 23, remis à M. G. Delanne pour un vieillard désigné, à Paris	50	»
Total	817 fr.	85

Reste en caisse, au 24 décembre :

1.118 fr. 80 — 817 fr. 85 = 300 fr. 95.

Nous avons donc à nouveau pour l'exercice 1902 la somme de *trois cents francs et 95 centimes*, ce qui nous assure déjà six pensions. Faisons des vœux ardents pour que nos moyens augmentent et que le prochain mois de décembre nous permette de faire mieux encore.

HONORÉ.

TOMBOLA

Les numéros suivants étant sortis au tirage de la Tombola au profit des vieillards nécessiteux, les porteurs de billets sont priés de retirer leurs lots avant le 15 février : passé ce délai, ils seront acquis à l'œuvre.

N° de série	Numéro gagnant	N° de série	Numéro gagnant	N° de série	Numéro gagnant	N° de série	Numéro gagnant
1	1	26	126	51	254	76	376
2	6	27	135	52	258	77	381
3	14	28	136	53	261	78	386
4	16	29	141	54	270	79	393
5	21	30	150	55	271	80	397
6	26	31	154	56	279	81	404
7	34	32	157	57	285	82	408
8	39	33	165	58	286	83	412
9	45	34	167	59	291	84	416
10	49	35	171	60	296	85	424
11	53	36	178	61	302	86	429
12	60	37	185	62	306	87	431
13	65	38	186	63	312	88	439
14	69	39	195	64	318	89	444
15	75	40	199	65	323	90	447
16	76	41	205	66	330	91	455
17	81	42	209	67	335	92	460
18	86	43	213	68	339	93	463
19	94	44	219	69	341	94	469
20	99	45	223	70	347	95	471
21	105	46	226	71	353	96	477
22	110	47	231	72	358	97	481
23	114	48	240	73	365	98	488
24	119	49	243	74	367	99	494
25	124	50	246	75	375	100	496

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur de la *Paix Universelle*, a Lyon,

Il y a quelques mois, vous avez bien voulu m'inviter à vous faire connaître en temps utile la décision de la Cour d'appel d'Aix, concernant mon procès avec le Syndicat médical de Nice.

Je ne saurais mieux vous donner cette satisfaction qu'en vous offrant ci-dessous la copie textuelle de la lettre de mon avocat :

Me J.-B. MILLE
Avocat à la Cour d'appel d'Aix.

Aix, le 30 novembre 1901.

Cher Monsieur,

La Cour a rendu hier au soir son arrêt dans votre affaire.

Malgré tous mes efforts, et comme je vous l'avais laissé prévoir, elle a tout simplement confirmé, par adoption de motifs, le jugement de Nice.

La thèse du libre exercice du magnétisme, que je n'ai point à apprécier en fait, est absolument insoutenable en droit, en l'état actuel de la législation et de la jurisprudence.

Soyez persuadé cependant que je n'avais rien négligé pour vos intérêts.

J'ai conscience d'avoir plaidé avec tout le soin désirable, et même avec une insistance toute spéciale, chacun des arguments qui auraient pu impressionner les juges en votre faveur.

Mais les faits étaient là : *Vous avez guéri des gens*, et cela, c'est de l'exercice de la médecine. Or, vous n'avez pas de diplôme, car celui de l'École de Paris est un diplôme de professeur, enseignant à des gens bien portants, non soignant des malades, donc l'exercice illégal existe.

Comme vous n'aviez été condamné qu'à une amende, et que du reste, en insistant au point de vue de la loi Bérenger, j'aurais trop évidemment abandonné mes conclusions principales tendant à l'acquittement, le jugement a été confirmé purement et simplement.

Croyez, etc. J.-B. Mille.

Si vous pensez que ma lettre soit de nature à édifier les lecteurs de la *Paix Universelle*, vous voudrez bien l'insérer entièrement. J'estime tout à fait inutile de faire beaucoup de réflexions sur mon affaire. Mon crime est d'avoir eu l'audace de guérir dans l'espace de deux ans, à Nice, plus de 170 malades, ainsi que l'atteste l'enquête judiciaire. Ladite enquête ne relève aucune plainte de malade, aucun reproche sur ma moralité, ma probité.

C'est une mesquinerie que de vouloir discuter sur la valeur des diplômes de l'École de notre dévoué confrère Durville. J'ai formé à Nice plus de 50 magnétiseurs (méthode A. Bué) n'ayant pour tout diplôme que la bonne volonté de soulager autrui. D'autre part, n'oublions pas que le pouvoir de guérir les malades par le procédé si simple de l'imposition des mains n'est attribué qu'à ceux qui le méritent par la *sainteté de leur vie*. La concurrence sur ce point est permise. C'est ce que je souhaite à tous mes confrères magnétiseurs sans distinction d'école spiritualiste.

Respectueusement à vous. P. Tergan.

NOTE DE LA RÉDACTION

Relevant la parole de notre confrère et contrairement à lui, nous trouvons que, loin d'être une mesquinerie, la valeur d'un diplôme doit être sérieusement discutée, peu importe l'école qui le délivre. Nous l'avons déjà dit et nous nous plaisons à le répéter, en magnétisme, la valeur d'un parchemin reste nulle si, malgré les connaissances théoriques, la pratique ne veut pas lui donner d'autres résultats que de servir de trompe-l'œil au public. La vérité n'a pas besoin de haillons ni d'oripeaux et la faculté de guérir, étant inhérente à l'individu lui-même, se trouve ailleurs que dans un bout de papier. Du reste, à bon vin pas d'enseigne.

D'accord avec lui puisque le pouvoir de guérir n'est attribué qu'à ceux qui le méritent par la *sainteté de leur vie*, il est de plus en plus nécessaire de combattre un abus qui sert de tremplin aux audacieux et de couverture à la sottise humaine.

« Mon cher Directeur,

« J'applaudis des deux mains à l'article si remarquable publié dans votre dernier numéro par notre excellente et dévouée sœur, Paule Grendel, et je vous envoie les quelques lignes ci-jointes que cet article m'a suggérées.

Spirites, soyons logiques !

« Il n'est que trop vrai, hélas ! comme le dit Paule Grendel, que l'influence désastreuse du jésuitisme se fait sentir même dans nos rangs. Beaucoup, parmi nous, n'ont pas le courage de déployer leur drapeau, d'assumer la responsabilité de ce qu'ils croient être la vérité, de mettre en harmonie leurs actes avec leurs convictions. Ils estiment qu'il est prudent et habile de se conformer aux usages, d'observer les dehors, de ne froisser personne...

« Et c'est là le fruit de l'enseignement jésuitique durant plusieurs siècles !

« Mais il faut que cela cesse, et le plus tôt possible !

« Nous voulons que la lumière se fasse, que l'ignorance, la superstition et les préjugés que le moyen âge a amassés autour de l'humanité comme une rouille dévorante disparaissent à jamais de notre globe, et, au lieu de travailler avec vigueur à la destruction de la honteuse servitude qui pèse encore sur les intelligences, nous transigeons souvent avec l'erreur, au lieu de combattre pour la vérité.

Cela est-il logique ???

« Dans nos réunions, dans nos livres, nous professons une *foi simple* et *profonde* qui parle, non aux sens, mais à la conviction et qui permet à tout homme raisonnable d'élever son aspiration vers Dieu et de le comprendre dans ses œuvres ; et, dans le monde, nous pratiquons une religion *incompréhensible*, qui traîne après elle un cortège de maximes dégradantes et de pratiques absurdes, empruntées au paganisme.

Cela est-il logique ???

« Le spiritisme ne reconnaît ni pontifes, ni prêtres, et, étrange contradiction, nous confions l'instruction de nos enfants, surtout de nos filles, à ceux-là mêmes qui ont l'outrecuidante prétention d'être les seuls dépositaires de la vérité révélée.

Cela est-il logique ???

« Non, mes frères, cela est illogique. Aussi est-il grandement temps de répudier définitivement les principes stériles et discrédités du moyen âge en mettant franchement nos actes en harmonie avec nos paroles, c'est-à-dire en prêchant d'exemple.

« Dépouillons le vieil homme ; secouons les préjugés, les superstitions dont on a bercé notre jeunesse et qui, malheureusement, exercent encore une si fâcheuse influence sur tous les actes de la vie virile !

« Ne mentons plus à chacune d'elles en professant deux croyances contradictoires : le *Spiritisme* et le *Credo quia absurdum* de Tertullien !

« Plus de compromis, plus de capitulations honteuses avec l'erreur dans les circonstances graves et solennelles de la vie ; plus d'abdication, en face de la mort, de notre dignité d'homme et de notre foi spirite !!!

« Nous ne sommes ni bouddhistes, ni juifs, ni catholiques, ni orthodoxes, ni protestants, mais bien *spirites*...

« Le spiritisme n'est pas *une religion*, mais *la religion*, c'est-à-dire une aspiration perpétuelle vers tout ce qui est *beau*, tout ce qui est *vrai*, tout ce qui est *noble*, tout ce qui est *juste*. Il est la glorification permanente du suprême Architecte des Mondes.

« Aimons-le, pratiquons-le. Ne nous laissons plus subjuguer par les sophismes maladroits de ceux qui se servent de la religion comme d'un moyen d'exploitation des âmes naïves et crédules !!!

« Agréez, je vous prie, mon cher directeur, l'assurance de mes sentiments les plus fraternels.

« GÉNÉRAL H.-C. FIX. »

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

Dans un onzième envoi à la date du 30 novembre *M. Emmanuel Vauchez* nous fait parvenir à nouveau 38 listes contenant ensemble 4.015 signatures :

1re liste	recueillie par M. J. Ortalis, 21, rue Lafargue, à Bordeaux (Gironde).	1.471 signatures (listes 1 à 14)
2e —	— —	
3e —	— —	
4e —	— —	
5e —	— —	
6e —	— —	
7e —	— —	
8e —	— —	
9e —	— —	
10e —	— —	
11e —	— —	
12e —	— —	
13e —	— —	
14e —	— —	
15e —	— M. Boisliveau, cordonnier, Sables-d'Olonne (Vendée)	22 —
16e —	— M. Bourmaud, ancien conservateur des hypothèques au Bernard (Vendée)	69 —
17e —	— M. A. Ortalis, propriétaire à Gerde (Hautes-Pyrénées).	453 — (listes 17 à 22)
18e —	— —	
19e —	— —	
20e —	— —	
21e —	— —	
22e —	— —	
23e —	— Mme A. de Montrésor, à Tours (Indre-et-Loire)	52 — (listes 23 et 24)
24e —	— —	
25e —	— M. J. Ortalis, 21, rue Lafargue, à Bordeaux (Gironde).	1.948 — (listes 25 à 38)
26e —	— —	
27e —	— —	
28e —	— —	
29e —	— —	
30e —	— —	
31e —	— —	
32e —	— —	
33e —	— —	
34e —	— —	
35e —	— —	
36e —	— —	
37e —	— —	
38e —	— —	
	Total	4.015 signatures

Parmi les listes qui précèdent, nous trouvons les noms suivants :

MM.

L. Videau, à Bordeaux ;

P. Marbot, manufacture de chaussures, et les employés, à Bordeaux ;

L. Lassogne, fonderie de cuivre, à Bordeaux ;

Bourget, négociant, à Bordeaux ;

Comet, négociant, à Bordeaux ;

Les employés de la Maison Universelle, à Bordeaux ;

Rengeard, coiffeur-placeur, à Bordeaux ;

Larrique, maître coiffeur, à Bordeaux ;

H. Laveau, employé au lycée, à Bordeaux ;

MM.
B. Duboy, négociant, à Bordeaux;
Mme Salveta, sage-femme, à Bordeaux;
Ray, Alexandre, entrepreneur, à Bordeaux;
Orré, André, propriétaire, à Saint-Loubès, à Bordeaux;
A. Romefort, café Médoc, à Bordeaux;
E. Bouyguet, Grand Café, à Bordeaux;
Coste, négociant, à Bordeaux;
G. Dozon, négociant, à Bordeaux;
J. Soulacroix, agent voyer, à Bordeaux;
Lalande, facteur, à Bordeaux,
Bohl, carrossier, à Bordeaux;
Dubut, géomètre, à Bordeaux;
J. Bordenave, gardien de la paix, à Bordeaux;
Mlle G^{e} Perrié, institutrice, à Bordeaux;
C. Badets, liquoriste, à Bordeaux;
J. Moncla, caissier au Bon Génie, à Bordeaux;
Bernard de Curtan, courtier, à Bordeaux;
A. Lainé, marchand de vins, à Bordeaux;
Le 57e de ligne (234 signatures), à Bordeaux;
E. Dallieu, employé des postes, à Bordeaux;
Ribaud, facteur, à Bordeaux;
Mme A. Bonneville, institutrice, à Bordeaux;
Roux, Geo, à Bègles, Bordeaux;
Juillé, vicaire, presbytère de Bègles, à Bordeaux;
Gachedat, sacristain, à Bordeaux;
Mme Alice Cazenave, postes, à Bordeaux;
Ant. Richard, rentier, à Bordeaux;
Frère Prosper, directeur de l'école chrétienne de Bègles, et sept professeurs à Bordeaux;
J. Lamolère, négociant, à Bordeaux;
F. Mabelle, négociant, à Bordeaux;
K. Cariol, négociant, à Bordeaux;
Ch. Molme, négociant, à Bordeaux;
R. de la Rivière, négociant, à Bordeaux;
H. Bourdelle, négociant, à Bordeaux;
Lacuquereau et Cie, à Bordeaux;
Molme et fils, fabricants de chaussures, à Bordeaux;
Chaillot, grains, à Bordeaux;
Vve Habarès, entrepreneur de transports, à Bordeaux;
Terrasse, commis des postes, à Bordeaux;
J. Marinier, sous-officier d'artillerie, à Bordeaux;
Murat, architecte, à Bordeaux;
Dupuy, avoué, à Bordeaux;
B. Malauray, chausseur, à Bordeaux;
T. Dupouy, photographe, à Bordeaux;
Santay, clerc d'huissier, à Bordeaux;
A. Picard, bandagiste, à Bordeaux;
Paul Ribis, décorateur, à Bordeaux;
Malaurent, ingénieur-mécanicien, à Bordeaux;
S. Labrousse, négociant, à Bordeaux;
Seailles, entrepreneur de peinture, à Bordeaux;
Dedieu, imprimeur, à Bordeaux;
Barris, imprimeur, à Bordeaux;
Beaud, instituteur retraité, aux Sables-d'Olonne (Vendée);
Marietteau, limonadier, aux Sables-d'Olonne (Vendée);
A. Bournand, maire et conseiller d'arrondissement, Le Bernard (Vendée);
L. Bournand, propriétaire, Le Bernard (Vendée);
E. Gaudin, instituteur, Le Bernard (Vendée);
B. Morisseau, garde champêtre, Le Bernard (Vendée),
Mme C. Durandet, institutrice, Le Bernard (Vendée);

MM.
Henri Heraud, charron, Le Bernard (Vendée);
Lucien Chabot, propriétaire, Le Bernard (Vendée);
Brechoteau, Adrien, aubergiste, Le Bernard (Vendée);
Pujo, Joseph, charpentier, à Orignac (Hautes-Pyrénées);
B. Touzet, instituteur, à Orignac (Hautes-Pyrénées);
Louis Dutrey, garde des eaux et forêts, à Orignac (Hautes-Pyrénées);
Pujo, Paul, retraité, à Orignac (Hautes-Pyrénées);
Dubarry, propriétaire et maire, à Orignac (Hautes-Pyrénées);
Lafaille, J.-Marie, charron, à Ordizan (Hautes-Pyrénées);
Bable, meunier, à Ordizan (Hautes-Pyrénées);
Pambrun, Hippolyte, propriétaire, à Ordizan (Hautes-Pyrénées);
Cazeaux, propriétaire, à Sainte-Marie (Hautes-Pyrénées);
Soucaze, propriétaire, à Sainte-Marie (Hautes-Pyrénées);
Borgella, Dominique, à Sainte-Marie (Hautes-Pyrénées);
Brau, restaurateur, à Sainte-Marie (Hautes-Pyrénées);
Torné, cafetier, à Sainte-Marie (Hautes-Pyrénées);
J. Despiau, propriétaire, à Sainte-Marie (Hautes-Pyrénées);
Ardorret, propriétaire, à Sainte-Marie (Hautes-Pyrénées);
Marcelin Lebayle, propriétaire, à Sainte-Marie (Hautes-Pyrénées);
Cazeaux, J.-M., garde des eaux et forêts, à Sainte-Marie (Hautes-Pyrénées);
Baptiste Loreau, propriétaire, à Sainte-Marie (Hautes-Pyrénées);
Laborde, J.-Marie, à Uzer (Hautes-Pyrénées);
Duplan, maire d'Uzer (Hautes-Pyrénées);
Ducasse, propriétaire, à Uzer (Hautes-Pyrénées);
Laporte, cultivateur, à Argelès (Hautes-Pyrénées);
Fourcade, Jean, chaisier, à Argelès (Hautes-Pyrénées);
Vedere, J.-M., charpentier, à Argelès (Hautes-Pyrénées);
Cazalas, François, propriétaire, à Pouzac (Hautes-Pyrénées);
Burre, Antoine, vallée du Campan (Hautes-Pyrénées);
Doux, J.-M., propriétaire, vallée du Campan (Hautes-Pyrénées);
Galiay, J.-P., propriétaire, vallée du Campan (Hautes-Pyrénées);
Dortet, Louis, propriétaire, vallée du Campan (Hautes-Pyrénées);
Ortigné, J.-Pierre, propriétaire, vallée du Campan (Hautes-Pyrénées);
Borgella, propriétaire, vallée du Campan (Hautes-Pyrénées);
Brau, Dominique, propriétaire, vallée du Gripp (Hautes-Pyrénées);
Carrère, propriétaire, à Campan (Hautes-Pyrénées);
Loreau, Joseph, propriétaire, à Campan (Hautes-Pyrénées);
Cazeaux, facteur auxiliaire, à Pierrefitte (Hautes-Pyrénées);
Permès, Lucien, négociant, à Ardizan (Hautes-Pyrénées);
Dufour, propriétaire, à Campan (Hautes-Pyrénées);
Laladens, propriétaire, à Campan (Hautes-Pyrénées);
Duthis, ancien instituteur, à Asque (Hautes-Pyrénées);
Peyrago, ancien maire, à Asque (Hautes-Pyrénées);
Dorlat, cultivateur, à Asque (Hautes-Pyrénées);
Joseph Forgue, à Asque (Hautes-Pyrénées);
Lacome, Augustin, à Asque (Hautes-Pyrénées);
Amare, J.-Baptiste, forgeron, à Asque (Hautes-Pyrénées);
E. Arrault, imprimeur, à Tours;
J. Garreau, administrateur de la *Dépêche*, à Tours;
Robenne, rédacteur en chef du journal la *Dépêche*, à Tours;
J. Silard, rédacteur à la *Dépêche*, à Tours;
Yvonneau, caissier à la *Dépêche*, à Tours;
E. Bernard, rédacteur à la *Dépêche*, à Tours;
Laroche, huissier, rue Marceau, à Tours;
Gorce, ancien adjoint au maire, à Tours;
Morlon, directeur de l'école laïque, rue de Clocheville, à Tours;
Voguet, négociant, rue Nationale, à Tours;
Chatriat, libraire, avenue de Grammont, à Tours;

MM.
Gouraud, employé à la mairie, à Tours ;
Pradeau, employé à la mairie, à Tours;
Boisnard, employé des postes, à Tours ;
Henri Simont, garde champêtre du 1er arrondissement, à Tours ;
Charles Rebsamon, dentiste, 2, rue de Bordeaux, à Tours ;
Boiscommun, Louis, commissaire central, à Tours ;
Beaunier, secrétaire du commissaire central, à Tours ;
Le Floch, commissaire de police, à Tours ;
Caubet, commissaire de police, 1er arrondissement, à Tours ;
Fortin, secrétaire de police, à Tours ;
Maillet, secrétaire de police, à Tours ;
Guyot, commissaire de police, à Tours ;
Blureault, secrétaire de police, à Tours ;
Blemont, employé de la ville, à Tours ;
C. Charpentier, sous-brigadier de la sûreté, à Tours ;
M. Bonnesœur, rentier, 156, avenue de Grammont, à Tours ;
Piou, rentier, à Saint-Avertin, près Tours ;
Stebler, restaurateur, à Saint-Avertin, près Tours ;
Ragot, carrossier, à Bordeaux ;
G. Andreau, docteur-médecin, à Bordeaux ;
Haurie, marchand de fer, à Bordeaux ;
Blanchet du Murat, à Bordeaux ;
Combussé, pharmacien, à Bordeaux ;
Ichau de Serrugny, à Bordeaux ;
Larroque, notaire, à Bordeaux ;
De Larroche, rentier, à Bordeaux ;
G. de Falanova, à Bordeaux ;
Jean Lousteau, médecin, à Bordeaux ;
H. Lafon, médecin, à Bordeaux ;
L. Pelpré, pharmacien, à Bordeaux ;
L. Boreau, pharmacien, à Bordeaux ;
Page, marchand de blé, à Bordeaux ;
J. Duclos, bandagiste, à Bordeaux ;
C. Castagnot, chimiste, à Bordeaux ;
Larrouque, banquier, à Bordeaux ;
Lartigau, docteur, à Bordeaux ;
Lousteau, avocat, à Bordeaux ;
Pinot, pharmacien, à Bordeaux ;
Raphaël Bernard, rentier, à Bordeaux ;
Castaing, pharmacien, à Bordeaux ;
Contraire, chef de musique, à Bordeaux ;
Peyrelongue, pharmacien, à Bordeaux ;
Robineau, pharmacien, à Bordeaux ;
Lavielle, pharmacien, à Bordeaux ;
H. Castaing, buraliste, à Bordeaux ;
Barbezieu, avocat, à Bordeaux ;
Guithon, rentier, à Bordeaux ;
Ch. Massé fils aîné, industriel, à Bordeaux ;
P. Gramen, industriel, à Bordeaux ;
L. Champeil, industriel, à Bordeaux ;
G. Lequesne, imprimeur, à Bordeaux ;
Lusteaux, architecte, à Bordeaux ;
N. Tournie, conseiller municipal, conseiller des prudhommes, à Bordeaux ;
Les employés de la fabrique d'allumettes, à Bordeaux ;
E. Coustaud, conseiller municipal, à Bordeaux ;
Maison Michaud, Carmouze et Cie, à Bordeaux ;
C. Cainptife, distillateur, à Bordeaux ;

MM.
Les employés de la Compagnie du gaz, à Bordeaux ;
Les employés de la Compagnie des nettoyages, à Bordeaux ;
Les ateliers Foynes et fils, rue des Augustins, à Bordeaux ;
Maison A. Gaborit et fils, négociants, à Bordeaux ;
Maison Audy frères, négociants, à Bordeaux ;
G. Dupouy, pharmacien, à Bordeaux ;
Combeau, glacier, à Bordeaux ;
Lagrave, marchand de futailles, à Bordeaux ;
Lavaud, marchand de bois, à Bordeaux ;
Bouzat, géomètre, etc., etc.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à une date ultérieure les listes individuelles qui nous arrivent.

RÉCAPITULATION

De M. Emmanuel Vauchez, l'envoi ci-dessus	38 listes	4.015 signatures
Listes précédentes	1.153 —	35.215 —
Totaux.	1.191 listes	39.230 signatures

(*A suivre.*) A. B.

SECOURS IMMÉDIAT
ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

Du 24 novembre, reçu de	Mme Duchesnois, à Boulogne.	5 fr.
Du 26 — —	Mme Ernestine Vernay, Lyon.	5
Du 26 — —	M. Lapeyrouse, Lyon . . .	10
Du 29 — —	M. G. M., Lyon	10
Du 3 décembre, —	Mme Lefort, Lyon	2
Du 5 — —	Dr X., Loire.	2
Du 5 — —	M. Gruhier	50
Du 6 — —	J. Malosse	5
Du 7 — —	Anonyme, accomplissement d'un vœu	50
Du 7 — —	Dr X.	3
Du 14 — —	M. Mathon, à Ruy (Isère). .	2
Du 14 — —	Dr X	5
Du 14 — —	Anonyme, à Monplaisir. . .	3
Du 20 — —	Mme Mollard, à Bourgoin . .	2
Du 22 — —	Mme Gallet (Vaucluse) . . .	5
	Total. . .	159 fr.

Au nom des vieillards secourus et à secourir, merci aux généreux bienfaiteurs qui nous aident dans notre œuvre de secours et pour qui la fraternité n'est pas un vain mot !

A. BOUVIER.

AVIS

A la demande d'un grand nombre de lecteurs et afin de les tenir au courant de la question, M. A. BOUVIER continuera prochainement, pour être suivie d'une façon régulière, la publication de ses leçons de magnétisme appliqué au soulagement et à la guérison des malades.

Le Gérant : A. BOUVIER.

6-1-02 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 268. 10 Centimes. 16-31 JANVIER 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

La médecine officielle ou l'autre

« L'art de guérir » doit-il rester le monopole de quelques-uns, officiellement reconnus propriétaires exclusifs de cette profession, ou peut-il être exercé par tous, indifféremment et sous la seule garantie de responsabilité?

Cette question, à laquelle certaines législations étrangères ont répondu en établissant le libre exercice de la médecine, a été tranchée chez nous dans le sens opposé ; si bien, qu'en dépit de son amour pour la liberté, le Français ne possède pas celle de se faire soigner par qui bon lui semble...

Aussi, voyez un peu à quelles tentations peut vous entraîner la « rigueur des lois ».

Vous souffrez depuis longtemps d'une entorse qu'aucun traitement médical ne parvient à réduire, vous êtes atteint d'une maladie nerveuse dont votre docteur n'arrive pas à vous guérir; et vous ne pouvez, sans enfreindre la loi, faire venir chez vous le masseur *rebouteux* ou le magnétiseur, parce que vous encourageriez ces *praticiens* d'occasion dans leur frauduleuse industrie. Et vous gardez votre entorse et votre maladie nerveuse, ou bien... vous appelez le bonhomme qui n'a de sa vie ouvert un livre de médecine. Le bonhomme vous soigne, et puis qu'arrive-t-il ?

Il arrive que vous guérissez — souvent — et que le bonhomme est condamné, attendu que, « en répétant pendant des semaines et quelquefois des mois, sur le même malade, ses passes magnétiques, il avait nécessairement pour but, à moins d'être un vulgaire charlatan ou un véritable escroc, d'atténuer ou de guérir les maladies dont il souffrait ».

Ainsi, c'est pour vouloir « atténuer ou guérir les maladies » que le magnétiseur est condamné, comme l'indique ce passage extrait des *considérants* de la Cour de Rennes, qui, le 6 mars dernier, frappait le nommé Mouroux d'une amende de 200 francs pour avoir guéri un certain nombre de personnes par le seul moyen de passes magnétiques pratiquées au-dessus de leurs vêtements et pour leur avoir donné de l'ouate magnétisée.

Aussi l'agitation est-elle grande dans le camp des magnétiseurs ; d'autant plus que ce retentissant procès, fait à l'un des leurs par le Syndicat médical d'Angers, incarnant en la circonstance l'Union des syndicats médicaux de France, avait une issue toute différente devant le tribunal et devant la Cour d'appel d'Angers qui prononcèrent l'acquittement. « A qui nuisons-nous »? disent-ils,

Alors, en présence d'une telle incertitude dans la législation, ils ont résolu de saisir le Parlement de cette question ; et ils ont organisé un comité dit : d'*Initiative magnétique*, lequel comité s'occupe activement de recueillir des adhésions en faveur d'une pétition qui sera soumise aux pouvoirs législatifs, sollicitant un amendement à la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice illégal de la médecine.

Cette loi de 1892, réclamée par des médecins qui ne se sentaient pas assez protégés de la « concurrence » par la loi de ventôse, a laissé les masseurs et magnétiseurs dans l'ombre — et elle les extrait de temps à autre de cette ombre sur un signe des docteurs pour les condamner, et cela est parfaitement injuste ; et les guérisseurs ont raison de réclamer à la fois plus de clarté et plus d'équité.

Dès l'instant où ils ne prescrivent pas de médicaments, où ils ne pratiquent aucune opération, où leur traitement se borne — comme il arrive toujours — à soumettre le malade à des « passes » ou à l'ingestion d'eau magnétisée, pourquoi poursuivre les « guérisseurs »? A qui donc portent-ils préjudice en agissant ainsi ? Ce sont là des procédés qui n'ont rien de mystérieux, et personne n'empêche les médecins de les employer eux-mêmes s'ils leur attribuent quelque valeur thérapeutique.

Mais, précisément, objecte-t-on, le soi-disant guérisseur ne peut avoir aucune action thérapeutique; il spécule sur l'ignorance, sur la crédulité ; il faut mettre en garde les esprits simples contre de telles jongleries...

Détrompez-vous, le magnétisme est parfaitement « agent thérapeu-

tique », ce sont les médecins eux-mêmes qui nous le déclarent. Le treizième congrès international de médecine légale a, en effet, établi ce point dans ses conclusions.

Ainsi le « guérisseur », le « rebouteur » avaient raison ; ils sont donc en possession — précieuse — de quelque chose qui les rend parfois plus savants que toutes les facultés. Qu'est-ce que ce « quelque chose » ? Mystère! Mais enfin ils l'ont, et donc, puisqu'on l'a maintenant reconnu, on les autorisera à s'en servir.

Point ! s'écrie la médecine officielle. Le magnétisme est un agent thérapeutique, et à ce titre il m'appartient. Celui qui n'aura pas tous les diplômes et parchemins par quoi l'on me conquiert communément, celui-là serait-il en mesure de guérir un régiment entier, de rendre la vie à un petit enfant mourant ou la santé à un ouvrier chargé de famille, serait-il aussi puissant magnétiseur, aussi bon guérisseur que Paracelse, du Potet ou le zouave Jacob, celui-là ne pratiquera pas.

Les magnétiseurs ont le devoir de s'élever contre un semblable ostracisme, qui rend aujourd'hui impossible l'exercice de leur art bienfaisant. L'enquête qu'ils poursuivent actuellement parmi les notabilités médicales, littéraires, politiques, etc., ne peut que rendre plus intéressante la vitalité de cette question. Il faut bien se garder, pensons-nous, de considérer les revendications des « guérisseurs » comme perturbatrices d'un ordre établi dont l'ébranlement serait profondément regrettable ; ce qui le serait, c'est qu'on ne puisse chercher du soulagement là où on pense devoir le trouver, c'est que des poisons violents puissent être administrés journellement et manipulés sans contrôle, tandis que le fluide magnétique n'aurait pas ses lettres de service et que celui qui l'apporte en ses mains inconscientes ne serait pas admis auprès de la douleur.

Voilà ce qui serait regrettable.

Le « don » de guérir et l' « art » de guérir doivent se donner la main. — Ce sont des frères.

N'en faisons pas des « frères ennemis ».

(*La Fronde.*) THÉCLA.

Extrait de la conférence donnée par M. Metzger

LE 1er DÉCEMBRE 1901, A LYON

Notre aimé conférencier nous parle d'abord du besoin intime de l'être humain, celui de vivre, de connaître, de s'agrandir, de se rendre compte des *pourquoi* de la vie qui est souvent chargée de poids si lourds, d'amertumes si cruelles qu'il se dit dans ses larmes : Pourquoi tant souffrir par le cœur, par l'esprit ? Pourquoi tant de difficultés ? Quand toutes devraient se résoudre dans l'harmonie des rapports ! Pourquoi aimer si l'on doit se séparer à tout jamais des êtres les plus chers ou être enlevé à leur tendresse alors qu'auprès d'eux tout sourit ?

Pourquoi travailler, faire effort toujours, pour toujours progresser, si la vie n'est qu'une duperie et si les aspirations supérieures sont des égarements de l'esprit... si rien n'est nécessaire que ce qui a rapport à soi ?

Ces pensées sont désolantes ! elles détruisent tout principe de justice ! elles créent en l'homme un être en désaccord avec lui-même, avec sa raison, sa conscience, son cœur. Elles sont le fait de l'éducation familiale et de l'éducation scientifique, car au sein de la famille l'Idée de Dieu est amoindrie par les erreurs qui en voilent la grandeur, et du haut de sa chaire le savant nie l'âme !

Le conférencier se demande de quel droit s'autorise la science, une certaine science, tout au moins, pour prétendre que le corps et l'âme sont si indissolublement liés que la mort du corps entraîne nécessairement la mort de l'âme. Sait-elle tout ? A-t-elle sondé tous les mystères ? N'y a-t-il pas, derrière la matière qu'elle voit, le noumène qui échappe à tous ses instruments, à tous les moyens dont elle dispose pour ses investigations ? Elle ignore les choses fondamentales ! L'essence et le principe de tout lui échappent. Elle n'explique point la lumière, la vie, l'électricité.

Les principes chimiques et physiques n'expliquent point le sentiment du devoir, l'amour, la vie ! La pensée, la vie ne se développent pas comme un corps matériel : au corps matériel, il faut des aliments matériels ; à l'âme, au cœur, à l'esprit, il faut des aliments spirituels que l'amour et la raison trouvent dans l'étude du droit et du respect de l'être. Ce n'est pas parce que deux phénomènes se produisent simultanément : mort du corps et cessation de la manifestation de l'être moral et intellectuel, que l'on en peut conclure qu'ils sont de même nature ; l'indivisibilité de la pensée, de la volonté, du sentiment le prouve.

La science n'a donc point le droit de nier l'existence de l'âme et son immortalité : il est aussi antiscientifique de nier l'âme au corps que de nier le corps à l'âme.

Au milieu des incertitudes, des troubles où le jettent les faibles affirmations des uns et les audacieuses négations des autres, l'homme qui pense et veut le vrai s'interroge lui-même ! il sonde les replis de son cœur, de sa raison, de sa conscience et en eux il trouve l'affirmation de la justice éternelle, car son cœur lui dit : L'amour est ma loi ! Quand il anime un être, il le soumet au devoir qui lui donne en bonheurs tout ce qu'il lui coûte d'efforts ! D'autre part, sa raison, sa conscience lui disent : Mon approbation suffit à l'homme ! elle le fait fort contre le faux ! Si donc l'homme chétif et borné en ses perceptions est incapable d'un acte déraisonnable envers un être aimé, la Force ! celle qui a édicté les lois de la vie en son corps, en son cœur et en son esprit, n'est pas une force aveugle qui se rit des besoins qu'elle lui crée, puisqu'elle lui donne le moyen de les analyser, de les peser et de les régler dans la sage harmonie qui met en accord parfait les besoins matériels, physiques, moraux et spirituels en lui donnant ainsi le moyen d'augmenter ses bonheurs en s'agrandissant sans cesse.

Ce penseur s'est dit : Si l'homme souffre, sa souffrance est le fait de son ignorance et de son inconscience ! Elle n'est point le fait de la Cause suprême ou du hasard ! et si l'homme nie Dieu et nie l'âme, c'est qu'il ne veut point s'avouer qu'il est le coupable qui se châtie lui-même. Il trouve plus facile de s'absoudre en disant : Dieu n'est pas ! ou : Dieu n'est pas juste ! ou encore : L'homme est un clavier qui rend des sons harmonieux ! mais c'est un phénomène sans âme !... Tout cela n'allège pas le poids de ses souffrances, mais cela en augmente les causes !

Le conférencier nous parle ensuite des faits qui tendent à résoudre la question de la survie dans le sens positif.

A cet égard, dit-il, nous avons l'opinion générale des Anciens. L'humanité presque tout entière a cru à l'âme immortelle, à la renaissance : cette croyance est à la base de toute religion.

On la retrouve chez les Grecs, les Hébreux, les Romains, les Gaulois, dont la croyance à l'immortalité et à la pluralité des existences de l'âme était telle qu'elle les rendait invincibles dans les combats et faisait de l'heure dernière l'heure bénie qui rapproche des aimés disparus, et fait tourner vers le ciel un regard reconnaissant.

Cette croyance n'était pas une simple opinion, elle s'appuyait sur les faits merveilleux de vision, d'audition, d'apparitions, d'écriture, de tables tournantes, de murs répondant à des ordres, de meubles se soulevant d'eux-mêmes contre toutes les lois connues... faits que

des savants, des chercheurs consciencieux ont observés, étudiés, affirmés... faits qui s'affirment au XXe siècle, au chaud soleil des progrès qui immortalisent l'humanité et la convient à l'effort moral qui doit bannir la souffrance de la terre... faits qu'ont affirmés Socrate, Jeanne d'Arc et tant d'autres qu'il n'est pas permis de traiter de fous, d'insensés... faits que peuvent observer et étudier l'ignorant comme le savant ; le crédule comme le matérialiste ; celui qui affirme comme celui qui nie, quand ils ne se refusent pas à les voir.

Les faits sont là ! ils sont indéniables, ils convient à l'étude, ils confirment tous Dieu juste et bon dont les lois sont telles que les temps sans bornes sont donnés à toute âme pour développer en elle les dons qui y sont en germe et acquérir ainsi par ses propres efforts le savoir, la science, la raison et l'amour dont la réunion crée l'homme supérieur.

Le conférencier termine en nous invitant à lire, à nous instruire, à observer ces faits dont les enseignements sont en accord parfait avec les lois d'amour et de justice dont l'homme entend la voix quand il fait appel à sa raison et à sa conscience.

Il nous dit encore : Maintenons haut et ferme le drapeau de l'immortalité pour le bonheur et le progrès de tous, par la connaissance, dans l'amour et dans la bonté.

X.

CORRESPONDANCE

Lons, le 8 décembre 1901.

Monsieur le Directeur de la *Paix universelle*,
A. Bouvier, Cours Gambetta, 5, a Lyon,

Des articles signés, l'un, M. Moatty, et l'autre, Paul Grendel, de votre numéro du 1er-15 décembre 1901, de la *Paix universelle*, je prends la liberté de venir appeler votre attention et celle de vos lecteurs sur la nécessité de vouloir bien préciser, définir ce que l'un appelle « une nouvelle doctrine, qui a fait son apparition depuis tantôt un demi-siècle », — l'autre, « la vérité à défendre intégralement. » *Lisez bien tous le spiritisme et sa doctrine.*

Ce dernier, faisant appel à vos lecteurs pour une libre discussion, dans vos colonnes bimensuelles, je ne puis guère que me répéter et dire, comme dans ma lettre du 21 *décembre* 1900, à M. le Directeur de la revue *l'Humanité* et insérée à son premier numéro de janvier 1901 (Brunia) :

L'être psychique et moral parait vouloir évoluer au-dessus de l'horizon terrestre : mais dans quelles conditions ?

S'il est exact, et tout le démontre, que l'homme se survit à lui-même, pourquoi ne pas espérer des communications sur ses origines les plus anciennes, comme sur nos destinées extra-terrestres et éternelles ?

C'est bien là la pluralité des existences, une partie de la responsabilité de nos actes, la progression de l'esprit à soutenir ; mais non des vérités à défendre doctrinalement, au moins pour le moment.

Donc, préciser et définir la doctrine et sa vérité, tel me semble être, en l'état de la question, le programme de tout débat préalable, avant de répondre à cette prétendue doctrine qui n'a pour elle, jusqu'ici, que des phénomènes constatés, mais non expliqués et encore moins démontrés.

Ils ne sont cependant point nouveaux ces phénomènes. Ils ont leur source dans la nature et, partant, sont communs à tous les êtres, à toutes les choses, dans les trois règnes : minéral, végétal et animal, et ce, mettons, depuis six mille ans, bien admis par tous : je veux dire, toutes les écoles.

Je dis donc : il y a attraction et répulsion ; c'est-à-dire : magnétisme et psychisme. Autrement dit : influence des choses matérielles et spirituelles, les unes et les autres, sur l'une ou sur l'autre.

Ceci dit et scientifiquement démontré, sous toutes les latitudes, sous tous les climats du Globe terrestre, pour les choses et les êtres, sur la terre, dans les airs, et aussi dans les cieux. Il y a là une relation intime, primordiale, de cause à effet : c'est entendu.

Ce que vous ne constatez plus dans la médiumnité du précipient qui, « *jamais, à volonté, ne peut reproduire, identiquement, le phénomène demandé.* »

A cela, il y a une raison qui nous échappe et qui doit exister. Il faut donc la chercher.

Ne serait-ce point à cause du point terminus du règne ; de la vague, très vague intuition de l'Au-delà, sans processus déterminé et connu ?

Dans ce cas, il y aurait solution de continuité, ce qui expliquerait l'embarras des uns et des autres, pour les communications.

Mais d'autre part, s'il en était ainsi, pourquoi les esprits les plus simples, les plus naïfs, les plus inconséquents seraient-ils, pour la plupart, les plus assidus, les plus prolixes, les plus intéressés à nous berner même dans les groupes sympathiques ?

Les grands esprits et les esprits supérieurs, les plus sobres et les plus rares, alors qu'ils s'étaient donnés eux-mêmes à l'enseignement de leurs contemporains :

Homère, Aristote, Pythagore, Socrate, etc., Jésus, Paul, saint Jean, Origène et autres Pères de l'Église ; Cicéron, Catilina, saint Augustin, Thomas d'Aquin, Bossuet, Fénelon, l'abbé Grégoire, Mirabeau, Montalembert, Berryer, Thiers, Gambetta, etc., V. Hugo, Paul Bert, Pasteur et tant d'autres, ne relève-t-on plus, qu'Allan Kardec et ses fervents, pour les besoins de la cause.

Dès lors, que dire de cette doctrine, plus que de toute autre, que des savants, des chercheurs, jusqu'ici, n'ont fait que constater des phénomènes isolés, non continus, et cela depuis un demi-siècle ?

Alors que ces faits merveilleux sont très naturels, puisqu'ils sont dans la nature, mais seulement d'un ordre plus élevé que le commun des mortels voit et comprend, on accepte sans examen.

La tradition, les hiéroglyphes, les Écritures, l'histoire nous ont légué le souvenir des Géants, Titans et cyclopes, des anges, des génies, des fées, des esprits et des saints, des demi-dieux et des dieux, que Jéhovah lui-même a reconnus et qu'il a combattus.

Tu seras mon Peuple, et je serai ton Dieu.

Quant à cette vérité à défendre, intégralement, c'est peut-être vouloir remonter bien plus haut que le déluge, et j'avoue pour ma part vouloir en rester bien après cette invraisemblable ineptie de l'auteur de la Genèse, inspirée ou non, de ce dieu Chaldéen et retenu à Rome la Catholique, qui depuis quinze siècles fait profession de massacrer et de détruire tous les faux dieux *de l'Olympe et du Capitole*, de l'Asie et des Amériques, et du Globe.

Il nous suffit à nous, humbles chercheurs de la Vérité relative, de savoir que la Terre est ronde et qu'elle est habitée, sous toutes ses latitudes, dans toutes les profondeurs du sec, de l'humide et du ciel incommensurable !

Qu'est-ce donc que ce globe immense, seulement pour nos yeux rivés à l'horizon, et à nos connaissances acquises, toujours si limitées, que même les esprits supérieurs de l'Au-delà se reconnaissent impuissants à nous aider à les développer ? Un grain de poussière lancé dans l'espace dévolu au char du Soleil, son Père, son Dieu et le nôtre, depuis des milliers, des millions, des milliards de siècles.

Or, nous débutons depuis un demi-siècle, dites-vous, dans ce que j'appellerai l'alpha de cette doctrine et de sa vérité ; c'est donc que les âges des anciens peuples de l'Inde, d'Égypte, d'Athènes et de Rome, des Amériques, de partout enfin, ne nous ont rien légué,

rien appris ; cependant, on en trouve des vestiges partout un peu.

Ils nous révèlent des existences humaines ; ils nous parlent ou nous dénoncent l'état psychologique des habitants de ces cités détruites, enfouies sous les sables ou sous les eaux. Autant de civilisations disparues, dont quelques vestiges seulement nous révèlent, et pas sans éloquence, la beauté, la durée relative, ainsi que le chiffre approximatif de la date de leur disparition.

Vous voyez dans ces affirmations, bien pertinemment démontrées, le nombre incalculable des âmes dans l'Au-delà et de toutes les catégories bien humaines, toutes, sans compter les hybrides, visées et détruites par le prince de l'Horeb : l'Éternel, qui n'a rien de commun, que je sache, de plus que tout autre, avec l'astre radieux qui renaît pour nous, chaque année, au solstice d'hiver et fêté à Noël.

D'où, sans équivoque possible, il devrait résulter l'Unité de la doctrine, celle de la Vérité inéluctable du seul Dieu Créateur, toujours si inconnu, des petits et des grands esprits.

Et c'est justement ce qui n'est pas, et ce qui ne peut pas être, ce Dieu étant Tout, et non une personnalité quelconque, forcément une simple partie, toujours infinitésimale, même dans son temps, dans sa génération, dans sa civilisation et, à fortiori, dans sa création, des petits et des grands esprits.

D'où il suit que Doctrine et Vérité sont essentiellement relatives à une opinion, dans un temps et dans un lieu déterminés.

Jamais non plus identiquement les mêmes, ni la doctrine ni la Vérité. Toute l'histoire est là, pour certifier la valeur de cette affirmation.

Que dire alors de celle qui n'a qu'un demi-siècle d'expériences, des plus restreintes et des plus personnelles? Rien : attendre et travailler.

L'âme est immortelle ; donc elle se survit au corps dont elle s'est enveloppée. C'est la thèse Catholique, en opposition formelle avec les réincarnations de la vôtre, spirites kardecistes, et aussi avec celle des Évangélistes, déjà si suspects dans la véracité de leurs versions, un demi-siècle aussi après le sacrifice du Golgotha.

Il y a mieux : Tous parlaient d'après les langues de feu de l'Esprit-Saint, reçu en commun, et il fallut pour s'y reconnaître, trois siècles après, la réunion des Septante pour avoir une version à faire accepter, et encore saint Jérôme, une lumière de cette Église, en fit-il lui-même une autre traduction.

C'était bien là une belle et bonne occasion pour émouvoir l'âme de Jésus, de saint Jean l'Apocalypse, de Pierre et Paul et tous autres juifs chrétiens, sur le défaut des anges placés en sentinelle, à la porte de l'Éden et, sans doute relevés de leur faction, de ceux qui montèrent Jésus au ciel, après l'avoir adoré naissant et aussi ressuscité.

Mais, hélas ! le temps n'était plus, et doctrine, vérité et vie n'étaient plus de ce monde.

La solution de continuité, ici, est flagrante : Jésus n'est plus pour rien dans les œuvres de Constantin le Grand, et Loyola, dont vous rappelez les manœuvres, d'après sa règle déjà ancienne et toujours nouvelle parmi ses fervents, est bien près de ses dernières cartouches : le Sacré-Cœur, la Salette et Lourdes sont en baisse et leur écho, jusqu'ici, n'a changé en rien la face du monde, plus sceptique, mais plus humain que jamais !

A peine si quinze siècles de prépotence catholique par le fer et le feu, l'enseignement de la divine Parole par les milices régulières et séculières fournit-il un contingent appréciable dans une statistique ; mais qui s'effondre aussitôt, si l'on en veut classifier la véritable valeur...

Prophètes, saints et saintes, attendez donc gaiement votre résurrection. Il est vrai que la génération a vu, non pas le fils du Roi de Gloire, sur une nuée éclatante ; mais Jérusalem détruite, sans un seul mort de ressuscité, ni à ressusciter...

Vous avez, vous, spirites, des manifestations psychiques et aussi de magnétisme, bien constatées, par des hommes de valeur scientifique et morale, c'est bien entendu.

Mais, Jésus avait aussi devant lui des Esséniens habiles, des docteurs de la loi, les Rois de Juda et les juges qui, tous, ont proscrit les évocations et le culte des morts : ce que les Catholiques ont maintenu et que vous pratiquez vous-mêmes, sans vouloir rien déroger aux évangiles de ces mêmes Catholiques, dont la doctrine est vraie ou fausse, à moins qu'elle ne soit ni l'une ni l'autre, mais tout simplement humaine et, soumise comme telle, à toutes les fluctuations de la vie, dans ses plus grandes lignes, et seulement comprises du Créateur qui, lui, ne dit mot, mais agit pour tous, dans le temps et dans les lieux, si différents du cadre génésiaque, et, aussi, du Nazaréen.

Matière, chaleur, mouvement et vie : tel est, en ses grandes lignes, le Globe terrestre. Tels sont aussi les mondes extra-terrestres. Et vouloir en parler dogmatiquement, avec ou sans le secours de ceux qui nous ont précédés dans la carrière, c'est vouloir aboutir à se duper soi-même, en trompant les autres.

Contentons-nous donc de chercher la voie des vérités éternelles, et, surtout, en ce qui nous concerne, dans l'Unité de l'espèce humaine ; dans sa solidarité, dans la justice due à chacun de nous, par la Fraternelle liberté dans l'Amour, qui doit nous relier et nous unir dans le temps et pour marcher mieux dans l'Éternité.

Nous rentrerons ainsi dans les enseignements de Jésus, dans ses pratiques et dans ses aspirations, ce qu'ont oublié complètement les Pères de l'Église Catholique, les Pères de Loyola et tous ceux qui, de près ou de loin, veulent les imiter en sectarisant, monopolisant une doctrine, une vérité quelconques, pour l'Éternité.

Tout l'avenir doit être scrupuleusement réservé. Le passé étant un enseignement pour le présent, mais n'ayant jamais dit à personne son dernier mot, nous ne pouvons que marcher à la lumière des jours connus et des esprits reconnus les meilleurs.

Alors, mais seulement alors, nous aurons la paix du cœur et de l'esprit, dans la marche régulière et ininterrompue de la créature vers son Créateur, son but et sa fin.

BRUNIA.

Post-scriptum. — Pour discuter utilement un point de doctrine et son apparence de vérité, ne pensez-vous pas que le double de votre format serait nécessaire !

La propagande par les conférences est certainement très utile ; mais combien plus les faits de groupes rappelés et surtout transmis par la seule autorité compétente : l'Institut Psychique.

Veuillez, je vous prie, Monsieur le Directeur de la *Paix universelle*, agréer, avec mes très respectueuses civilités, mes vœux les plus ardents pour le succès dû à vos nobles et généreux efforts.

URBAIN.

LETTRE A JULES BOIS

« CHER MONSIEUR JULES BOIS,

« Vous me demandez un exposé de mes idées sur l'Au-delà. Quoiqu'il soit difficile de se résumer en un sujet qui m'inspirerait des volumes, je veux cependant essayer.

« Quel était l'état des opinions sur les phénomènes psychiques, lorsque, après de nombreuses années d'études scientifiques et de convictions éprouvées, je me lançai dans l'apostolat le 3 avril 1893 ?

« Les différentes chapelles du spiritisme et du spiritualisme attribuaient alors la presque totalité des phénomènes aux MORTS. Qu'ai-je osé dire et qu'est-ce que j'ose dire encore ?

« Que tous les phénomènes peuvent être vrais, mais qu'ils doivent être attribués aux vivants ; j'ai proclamé la matérialité de la pensée ; j'ai prévu son enregistrement matériel et automatique dans des conditions que je croyais encore inconnues, mais *découvrables* ; j'ai annoncé que nos savants trouveraient un jour des instruments pour la recueillir et l'évaluer dans son intensité.

« Quel est l'état actuel des idées sur ce merveilleux ?

« Les chefs, les spirites intellectuels, reconnaissent tous, aujourd'hui, que plusieurs des phénomènes sont en effet dus aux *vivants* ; et leur impuissance à tracer une ligne de démarcation entre la provenance du pouvoir des morts et celle du pouvoir des vivants est significative pour un esprit impartial et déductif.

« De plus, toutes les découvertes nouvelles ont confirmé amplement mes données audacieuses : le téléphone a enregistré une vibration ; le télégraphe sans fil, une autre ; le cinématographe, les multiples vibrations composant un mouvement ; le Dr Baraduc, par ses photographies de la pensée, par son biomètre, en est arrivé à offrir à ses clients la formule de leur force vitale : ce que je ne craindrai pas d'appeler : *leurs vibrations électriques*. — Et, si l'on procurait à ce chercheur, ou à tout autre chercheur sincère, les moyens de continuer les travaux dans la voie que ce savant trace, nous en arriverions, — j'ai encore cette audace de le proclamer, — à créer *l'instantané émotionnel*, enregistrant la formule des vibrations d'un être ; et, par un autre instantané, celles de l'être récepteur de la vibration transmise.

« Maintenant, si, dans un abrégé qui rend imparfaitement ma foi, je montre que j'ai eu raison, ce n'est point par un sot orgueil, c'est pour donner confiance dans les déductions tirées de mes prémisses.

« Il y a une électricité humaine de même qu'il y a une électricité minérale, végétale et animale. Nous connaissons à peine l'électricité minérale, et en la dirigeant nous obtenons déjà des merveilles et des ressources dont le rêve n'eût jamais hanté nos aïeux. Une seule loi régit tous les règnes ; les effets de cette loi ne varient que par leur intensité et leur amplification ; *moindres* dans les ordres inférieurs, ils deviennent plus puissants dans les ordres supérieurs.

« Notre pouvoir électrique, plus subtil et plus productif que celui du minéral, réalise des résultats plus subtils et plus féconds. L'une des principales de nos vibrations est la pensée : ses résultats sont bons ou mauvais selon ce que la pensée fut. Or, la pensée pour devenir bonne veut être dirigée par la volonté.

« Que serait un tableau à sonnerie électrique s'il résonnait sans indication de numéros ?

« Toutes les leçons de l'éducation morale moderne demandent donc pour but de fortifier et de diriger la volonté. On est impuissant sur les autres et sur les *choses*, tant qu'on n'a pas su se maîtriser soi-même.

« Il faut chercher, dans la culture de la volonté, la source de tous les phénomènes, elle n'est pas dans la médiumnité.

« Qu'est, en effet, le médium ? Un être faible, simple reflet de celui ou de ceux qui le dominent, écrivant ou débitant des communications ne dépassant jamais, — quand il arrive même à l'atteindre, — le niveau de l'influence de l'opérateur qui l'endort ou le suggestionne, créant des faits de portée généralement nulle ou incontrôlable.

« Quels sont, au contraire, les puissants en phénomènes ?

« Ce sont les êtres doués du tempérament psychique : *Êtres obscurs*, très souvent dont les noms resteront à jamais inconnus, et qui cependant, par la force de leurs désirs, gouvernent notre monde. *Êtres illustres* quelquefois, qui changent la face de l'univers par leur génie, par leur art, leur éloquence, leur science, leur douceur, leur pitié, leur amour. Car, s'est-on demandé quelle force psychique il fallait pour faire aboutir le plus simple des souhaits de l'homme, puisqu'il ne s'agit plus alors de soulever une pierre, une matière inerte, comme dans l'*apport* ; mais d'agir peut-être sur cent, deux cents, mille créatures humaines, attirées par leurs intérêts personnels en sens inverse du désir créateur.

« Donc, première conclusion morale : attendre le phénomène de soi-même et de sa volonté maîtrisée.

« Deuxième conclusion : on ne peut posséder logiquement que ce que l'on a acquis ; et cela me conduit à vous dire un mot des réincarnations sans lesquelles tout, oui, tout, sur notre planète, serait la plus criante, la plus horrible des injustices.

. . . .

« En envisageant l'humanité, à ses étapes primordiales : la sauvagerie et la barbarie, puis à ses degrés de civilisation actuelle, je vois d'abord des hommes ou plutôt des ébauches d'hommes émergeant de la bestialité, et je constate ensuite une échelle, — aux degrés infimes — de progressions physiques et morales, parmi lesquelles je n'en citerai qu'une *au physique* : la peau grossière, rude, velue de l'homme des bois et la peau satinée et rosée de nos femmes et de nombre des représentants du sexe fort ; je n'en mentionnerai qu'une *au moral :* la conception du dieu de la force composant son Walhalla de héros du sang et celle d'un dieu d'amour, enseignant, dans son dogme sublime de solidarité, même le pardon de l'offense. En considérant ensuite les individus pris particulièrement à chaque division de la durée des siècles historiques, — sans m'occuper des siècles préhistoriques, — je vois tous ces individus m'offrir des différences marquantes et graduées dans leur complexité et leur perfectionnement.

« Eh bien ! si c'est une divinité qui a bâti ma perfection sur celle des sacrifiés de vingt siècles, qui m'a comblé de dons intellectuels et moraux, en laissant autour de moi tant de vilenie et d'ignorance, cette divinité est monstrueuse ; et, moi privilégié quelconque, je ne puis, — si je possède la moindre conception de la justice, — que la proclamer cruelle et malfaisante.

« Mais si *rien* n'est l'effet du hasard, pas même la naissance régie, suivant ma croyance, par une nécessité de l'être à se perfectionner dans tel ou tel plan, à tel ou tel moment, par tel ou tel instrument : père et mère ; si *rien* n'est perdu : le pas, le demi-pas, le centième de pas ; si nous retrouvons *tout*, à chaque incarnation : état moral, état intellectuel, état artistique, *tout* est équitable et harmonieux.

« L'enfant-prodige, le gamin de douze ans qui compose une sonate ; celui qui est bon et délicat, sans qu'on le lui ait appris ; tout s'explique et n'est que la continuité des effets antérieurs obtenus par des travaux personnels.

« Toutes les objections croulent devant cette justice proportionnelle.

« Si l'intelligence de l'enfant — acquise au préalable, — ne se manifeste pas dès l'abord, ne serait-ce pas uniquement parce que ses organes sont trop faibles pour lui permettre de se faire connaître dans l'action ? N'en est-il pas de même de l'homme de génie durant une grave maladie : ses facultés ne sont-elles pas alors à l'état latent ?

« Quant à l'oubli de nos existences antérieures, — *d'abord est-il si absolu* ? — il n'est pas davantage une preuve qu'elles n'aient point existé. Que d'événements sont aussi loin de notre mémoire que s'ils n'avaient jamais eu lieu ?

« Nos affections, nos goûts, nos dispositions pour les choses, pour les individus, est-ce plus logique de les croire irraisonnés que de les attribuer aux résultantes de nos rapports antérieurs ?

« Est-ce bien penser que d'imaginer que nous vivons quelques heures pour être récompensés ou punis éternellement ? Ou encore

de croire que nous jouons consciemment un infime rôle de quelques instants, pour disparaître dans le néant, durant la suite infinie des âges ?

« Non, nous avons passé par toutes les expériences des êtres de notre planète... Summum de ces êtres, nous résumons, en une majestueuse amplitude, tous leurs dons ; nous avons, avec notre enveloppe humaine, rendu notre planète très habitable ; notre société, mille fois meilleure à celle des Huns, — sans remonter plus haut ; — et, puisque la fonction crée l'organe, par notre désir d'action, par nos souhaits d'un Au-delà plus grandiose et plus parfait, dans une éternité que j'imagine préférable à la béatitude contemplative, nous créerons les moyens de vivre, — durant l'éternité, — les expériences sans fin de tous les astres ; et, s'ils ne suffisaient pas encore à nos souhaits, d'en créer d'autres toujours plus complexes et plus complets, satisfaisant des conceptions impossibles à rêver sous notre triste et faible enveloppe de terriens.

« Donc : la mort n'est que le sommeil des vies, comme la nuit est le sommeil des jours ; et, puisque l'intelligence, la bonté et l'amour ne sont plus des dons gratuits, c'est à nous, par nos efforts, de nous les procurer ; car, ils répondent à un état plus grand de bonheur et de jouissances.

« Mais, je termine de crainte d'abuser de la patience de vos lecteurs ; et cependant que de choses encore à dire sur « la science du bonheur » et « la trajectoire des événements ».

« L. D'ERVIEUX. »

Château de Carillon, 6 septembre 1901.

Délinquant sans le savoir

MON CHER MONSIEUR BOUVIER,

Vous qui êtes homme de bon conseil et de bonne parole — c'est connu — conseillez-moi ou... consolez-moi, je vous prie. Je me vois embarqué dans un cas qui ne vaut pas mieux que celui de M. Mouroux, s'il n'est pire. Comment ? Pourquoi ? En bref, voici la chose :

Dernièrement, sortant de chez moi, je rencontre mon ami Jean Dupré. On s'aborde ; après échange de poignées de main : « Une idée me vient, me dit-il. Je connais à la Grande-Combe un lièvre d'assez bonne tournure ; si j'allais, pour Noël, l'inviter à nous tenir compagnie... Qu'en pensez-vous, voisin ? »

— Approuvée la motion, d'emblée et sans amendement.

Le lendemain, au petit jour, l'ami Jean enfilait ses guêtres, décrochait son fusil, sifflait sa chienne Mirza et partait en expédition, oubliant de consulter son baromètre.

Le soir venu, comme j'allais chez lui pour connaître le résultat, je me croisai dans le corridor avec sa gouvernante la Marianne. Eh ! bien, et notre lièvre, il est au crochet ?

— Au diable ! Le lièvre est en meilleur état que le patron. Allez voir, moi je cours chez le docteur Têtevide.

J'entrai et de fait je trouvai mon homme affalé dans son fauteuil, au coin du feu, toussant, crachant sur ses chenets et — excusez ma hardiesse grammaticale — *grelottant la fièvre*.

— Voyons, lui dis-je, où avez-vous ramassé cela ?

— Dans la Grande-Combe, pardieu, d'où, après avoir avalé de la brume durant trois heures sans voir la queue de mon lièvre, je suis revenu par la pluie battante. Deux heures de trempée, pluie et neige fondue. Mirza en pleurait.

— Alors donc, repris-je, voyons d'abord la langue. Superbe ! c'est déjà bon signe. Donnez-moi la main ; et, tirant ma montre, je le tâtai au poignet. Une, deux, trois... quatre-vingt-cinq pulsations à la minute, ce n'est pas la mort d'un homme.

En ce moment Marianne rentrait. Le Têtevide, dit-elle, est en tournée ; comme Marlborough, ne sait quand reviendra. J'ai donné la commission pour que, à son retour, dare dare il vienne céans.

— En attendant, Marianne, vous allez bassiner le lit de notre enrhumé, vous lui chaufferez son bonnet de coton et lui ferez avaler une infusion de sureau, un bol chaud, chaud. N'oubliez pas le sucre, plutôt cinq morceaux que quatre. Une bonne nuit et une bonne suée, il n'y a rien de tel en pareil cas. La suite au prochain numéro.

Le lendemain matin, allant savoir des nouvelles de l'ami Jean, je le trouvai campé en tête-à-tête avec une tasse de café, se disposant à passer au *gloria*.

— Eh ! mais, fis-je, tous mes compliments, compère ! Il paraît que la bassinoire et le sureau ont opéré.

Je n'avais pas achevé qu'on frappait à la porte et que la Faculté faisait son entrée solennelle dans le paletot de maître Têtevide qui, faute de mieux, lâchait cette exclamation à l'ami Jean :

— Or çà, Monsieur l'agonisant, expliquez-vous ! Vous me faites appeler d'urgence, et je vous trouve...

— Ma foi, oui, docteur, d'aplomb sur ma base comme la tour Eiffel, exactement. Acceptez une tasse et je vais vous expliquer la chose.

— Merci de la tasse, voyons l'explication.

— Oh ! ni longue ni compliquée. J'étais rentré hier soir de la chasse trempé, fourbu, morfondu, claquant des dents et toussant à me décrocher les poumons. Ç'a été l'affaire d'un lit bassiné et d'une infusion de sureau sur ordonnance de votre confrère que voilà et à qui il ne manque qu'un diplôme pour faire des miracles...

— Et guérir contre les règles et le codex, et se moquer de la Faculté. Très bien, je comprends, ajouta le docteur, en me lançant un regard oblique accompagné d'un *au revoir* confit au vinaigre. Rira bien qui rira le dernier.

Sur quoi, prenant son chapeau, il nous tourna les talons.

— Hum ! hum ! dit l'ami Jean en achevant son gloria, il me semble que notre morticole n'est pas parti content. Son au revoir m'a fait l'effet d'un coup de bistouri dans l'oreille.

Depuis lors, j'avais oublié le docteur et son coup de bistouri. J'avais tort. Huit jours plus tard, j'étais mandé au parquet de mon arrondissement pour y voir éplucher ma conscience d'Esculape sans le savoir. Master Têtevide n'avait pas perdu de temps. Poliment, je me suis rendu à l'invitation, et je dois convenir que j'ai passé un assez mauvais quart d'heure.

En retour me voilà renseigné. De droit tous les enrhumés de la commune et autres lieux circonvoisins appartiennent à notre diplômé. Défense d'empiéter d'une semelle sur son domaine ; interdiction absolue sous peine d'amende assaisonnée de dommages-intérêts. Et voilà aussi depuis lors pourquoi je ne dors plus que d'un œil, m'attendant d'une minute à l'autre à recevoir sommation de comparoir par-devant nos trois Messieurs de première instance et m'ouïr condamner à ce que de droit sans rémission possible. J'ai tâté le pouls, je ne saurais le nier et, circonstance aggravante, j'ai prescrit une infusion de sureau.

Condamné, je le suis d'avance. Nos trois Messieurs, après l'affaire Mouroux, ne peuvent s'en dispenser sans risque de lèse-majesté doctrinale. S'en dispenser après que la Cour suprême s'est prononcée de façon à ce que nul n'en ignore, s'en dispenser, grands dieux, eux simples robins d'arrondissement, comment l'oseraient-ils ! Après un tel manquement aux us, il ne leur resterait plus qu'à dégalonner leurs toques. Va pour la condamnation, mais, tudieu ! j'en appellerai. Il n'y a que le premier pas qui coûte. Et, ma foi, une fois parti, pourquoi n'irais-je pas jusques en Cassation ? Ce que j'y ga-

gnerai, je ne le sais que trop : confirmation de la sentence. La Cour de cassation n'est pas suprême pour rien. Elle ne saurait se déjuger ; suprématie oblige.

Il n'y a plus à en douter, il ne me restera d'autre consolation que la vôtre, mon cher Monsieur Bouvier, et celle de me dire que j'ai eu affaire à une jolie collection de vénérables... je laisse le choix du compliment à leur auguste assemblée.

Ceci sous le sceau du secret ; autrement je risquerais une seconde condamnation pour diffamation de nos Messieurs de robe rouge et de robe noire. La première me suffira amplement pour apprendre qu'il est défendu d'essayer, sans diplôme sur peau d'âne, de soulager le prochain.

Conclusion : L'occasion s'offrant, souvenons-nous de l'Évangile, mais n'oublions pas le Code pénal.

T. Tonœph.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

MM.	
Le pasteur Grimm. .	4 »
Command. Tegrad .	5 »
Mme Catherine Bourdier	10 »
Mme Jeanne Bourdier	10 »
Pierre Bourdier . . .	5 »
Anonyme	1 »
Deux Landais	5 »
Mme Vve J.-F. Chalande, sans profession	0 50
Henri Chalande, son petit-fils	0 50
Mme Rivière, rue Desaix (Nantes) . . .	100 »
Pothenot	7 »
Serviteur reconnaissant des cures magnétiques	3 »
Mouraille, Toulon. .	1 »
Edouard Chevreuil .	4 »
Total.	156 »
Listes précédentes . .	4.232 75
Le *Journal du Magnétisme*.	596 05
Total général . . .	4.984 80

AVIS. — Les personnes qui voudront bien se charger de faire circuler les listes de pétitions et de souscriptions qu'elles ont entre les mains, sont priées de les renvoyer sans retard avec les souscriptions recueillies à : M. Emmanuel VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; ou à M. BOUVIER, directeur de la *Paix universelle*, 6, cours Gambetta, à Lyon (Rhône).

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(*Suite*)

Comme nos lecteurs le savent, un premier dépôt de notre pétitionnement, fait le 23 décembre dernier, s'élevait au chiffre respectable de 69.540 signatures, la plus grande partie recueillies par M. Emmanuel VAUCHEZ.

Depuis ce premier acte en faveur de nos justes revendications, notre éminent collaborateur continue sans relâche à nous faire de nouveaux envois, son chiffre pour le prochain dépôt dépasse déjà, au moment où j'écris ces lignes (12 janvier), 11.000 signatures.

D'autre part, des listes bien remplies, qui nous arrivent de tous côtés, viennent augmenter ce chiffre, ce qui nous permet de croire que, très prochainement, le législateur se verra dans l'obligation de faire acte de justice, en précisant la loi sur les droits de chacun et le libre exercice du magnétisme.

Nous donnons ci-dessous un résumé succinct des derniers envois formant notre premier dépôt, répartis comme suit :

Envois de M. Emmanuel VAUCHEZ, recueillis par divers dont les noms figurent d'autre part :

Le 12 décembre, son 12e envoi . .	33 listes,	4.772 signatures
Le 16 décembre, 13e envoi . . .	18 listes,	3.239 —
Le 19 décembre, 14e envoi . . .	13 listes,	2.101 —
Soit . . .	64 listes,	10.112 signatures

Parmi ces listes, nous relevons les noms suivants :

Mme Marie Camongrand, propriétaire à Hendaye (Htes-Pyrénées) ;
MM. Choubac, Jean, directeur d'école à Hendaye (Htes-Pyrénées) ;
Arrambide, retraité des douanes à Hendaye (Htes-Pyrénées) ;
Laborde, Raymond, négociant à Hendaye (Htes-Pyrénées) ;
Lotin, juge de paix à Blois (Loir-et-Cher) ;
Deshaye fils, maire de Belleville (Vendée) ;
Dr Bourrat, chirurgien militaire en congé, Sables-d'Olonne ;
Basset, conseiller de préfecture, La Roche-sur-Yon ;
Léon Herbert, propriétaire à Challans (Vendee) ;
Marcel Garnier, conseiller de préfecture de l'Indre, à Châteauroux.

A Bordeaux, nous trouvons parmi les personnages bien connus :

MM.

Le baron de Boürmaun, administrateur d'assurances ; de Saint-Gayme, Compagnie du Midi ; Loubère, conseiller municipal, à Bègles ; Belgnet, docteur ; Cavaignac, rentier ; Brouleau, dentiste ; Pitalagne, rentier ; Labatut, propriétaire ; Portet, vétérinaire ; Lagelouze, capitaine maritime ; A. Brel, compositeur ; Mme Laforêt, rentière ; Raymond, Octave, retraité ; Victor Lassus, rentier ; Gensous, instituteur ; Breton, agent d'affaires ; Aurel, propriétaire ; Guiberteau, rentier ; Frécheville, compositeur ; L. Guérin, travaux publics ; F. Touraille, entrepreneur ; Lagaire, avocat ; Mazières, entrepreneur ; Labot, négociant ; Pujot, rentier ; Saint-Blancad, conseiller municipal (compétent) ; 209 employés de la Compagnie du Midi ; 93 vétérans de 1870 (en partie notables) ; Larroque, fabricant de cycles ; Plantier, rentier ; Laffaurie, café ; Delavaux, herboriste ; Armand Baron, photographe ; Reynald, artiste ; A. Dijon, herboriste ; Arthur Lacombe, négociant ; Al. Chanut, éditeur ; Duvrier, armurier ; Dussanat, rentier ; Mme Clément, sage-femme ; Nadeau, inspecteur adjoint des pompes funèbres ; Lamy, archictete ; A. Lagarde, peintre ; E. Rousseau, entreprises de transports ; F. Latjé, avoué ; Léon Birot, professeur ; J. Bertin, ancien instituteur ; Mme Duchemin, sage-femme ; Mariel, liquoriste ; Bustarret, rentier ; Caperon, directeur de la Caisse d'épargne ; Cajammajou, caissier ; Méchain, docteur ; Latour, rentier ; Martignon, négociant ; Danticole, rentier ; Andréa, étudiant ; De Place Tartas (Landes), rentier.

ENVOI DU 9 DÉCEMBRE 1901

MM.

Léon Dupui, négociant ; D. Baysse, agent ; Durant, commerçant ; J. Buisson, propriétaire à Bègles, Bordeaux ; Jacomet, étudiant ; Ségalas, hôpital des enfants ; P. Barrué, négociant ; Labarre, rentier ; Laboudie, propriétaire ; Jodet, élève-pharmacien ; Compagnet, étudiant ; Feyray, dentiste, Libourne ; Schemidt, capitaine au 144e ; Berge, L., propriétaire ; Etchevers, instituteur ; Dufourneau, distil-

lateur ; Jeantet, C., liquoriste ; Candau, G., étudiant ; Joubert, industriel ; Dufau, rentier, à Bègles, Bordeaux ; Desbans, secrétaire du journal *la Petite Gironde*; De Laborde, rentier : De la Cergelle, négociant ; Mesnard, Eugène, avocat ; Figuez, rentier ; Doux, étudiant : Dandran, rentier ; Dumon, instituteur ; Castillon, rédacteur ; Louis Tappie, docteur ; Paul Griet, rentier : Haltaud, J., propriétaire; Arnautou, percepteur ; Callen, docteur ; Dupouy, huissier ; Laferrère, entrepreneur ; Berthonnié, curé, à Bordeaux ; Hébert de Marc, à Libourne ; A. Charles, officier au 57e de ligne ; Lénon de Manasterie, rentier ; Ludovic, étudiant ; C. de Cordier, étudiant ; Pout, étudiant; Lobis Saint-Just, bijoutier ; J. Calmon, propriétaire, à Sainte-Foy ; Marty, rentier ; De Parseval, opticien ; Dufourcet, liquoriste ; Lamouroux, rentier ; Sainsevin, rentier ; Peyrecave, rentier ; Bijeon, rentier ; Lestang, marchand de vin ; Galn, rentier ; Puquete, rentier ; E. Dufour, propriétaire ; Bouet, sous-brigadier d'octroi ; Bamanetée, rentier.

Nous en passons et des plus connus, malheureusement le cadre restreint du journal ne nous permet pas de faire mieux, nous nous arrêterons donc aux listes suivantes pour clore ce premier dépôt.

LISTES DIVERSES DE 531 A 596

MM.

Mme A. Bertin, rue Sainte-Croix, Lyon	20	signatures.
Deveaux, rue de la Buire, 2, Lyon	9	—
J. Closset	14	—
A. Chevrot, à Pierre-Bénite	4	—
Bonnefond, cours Lafayette, 282, Lyon	8	—
Pardon, Lyon	26	—
Merlin, rue Gandolière, 4, Lyon	15	—
Grundler, Joseph, rue Chevreuil, Lyon	13	—
Baudon, 21, rue de la Ferrandière, Lyon	6	—
Ter, coiffeur, rue Magenta, 74, Lyon	48	—
Chaboud, rue du Mail, 28, Lyon	10	—
Mlle Jeunet, rue de la Pyramide, 37, Lyon	4	—
A. Vodoz, 36, boulevard du Temple, Paris	3	—
Mme Gallet, à Orange (Vaucluse)	2	—
Toupet, à Lyon	13	—
Giraud, propriétaire, à Montélimar	4	—
Toupet, à Lyon	14	—
Mollard, 326, rue Paul-Bert, Lyon	7	—
G. Bahares, fabricant de bandes à Preignac (Gironde)	8	—
Sandier, à Salaise (Isère)	13	—
— — —	22	—
Desormiers, charpentier, Lyon	48	—
Desvarennes, rue Clermont, 101, à Roanne (Loire)	30	—
Grégoire, 5, rue des Tuileries, Lyon	49	—
Mme Vve Chalande, Toulouse	4	—
Louis Mouroux, à Cornant (Yonne)	30	—
Sandier, à Salaise (Isère)	13	—
Mlle Maillet, 8, rue Pierre-Dupont, Lyon	20	—
Wacker, rue Molière, 67, Lyon	9	—
Ludin, rue Sainte-Hélène, Lyon	13	—
— — —	13	—
— — —	12	—
Rogès, rue d'Austerlitz, 17, Lyon	14	—
Nony, Soucieu-en-Jarrest	48	—

MM.

Valette, 9, rue Belfort, Lyon	10	signatures
— — —	18	—
Croizet, 44, chemin de la Vitriollerie, 44, Lyon	8	—
Guichard, retraité, rue Bouteille, 14, Lyon	2	—
J. Molosse, Lyon	5	—
Genin, rue Imbert-Colomès, 16, Lyon	5	—
Revol, cours Lafayette, 135, Lyon	12	—
— — —	12	—
— — —	17	—
— — —	44	—
— — —	46	—
— — —	47	—
Granger, rue de Saint-Cyr, 86, Lyon	4	—
Mme Marchina, rue Tramassac, Lyon	19	—
Mme Colomb, rue des Machabées, Lyon	12	—
Arnaud, montée Gourguillon, 2	48	—
Mme Julliard, rue Notre-Dame, 28	27	—
Mme Pontet, avenue de Clichy, Paris	19	—
Chame, à Chaponnay (Isère)	48	—
Marmonnier, à Genas (Isère)	13	—
Marin, place du Marché, Lyon	6	—
Bureau *Paix universelle*, Lyon	7	—
Farcy, directeur d'école à Chambéry (Savoie)	13	—
Denis Fruchon, Tours	25	—
— —	21	—
— —	3	—
— —	35	—
— —	38	—
Girod, rue Saint-Denis, 232, Paris	50	—
Veyret, Saint-Priest	17	—
Mme Marotte, Lyon	4	—
Selis, garde champêtre à Saint-Laurent-d'Agny (Rhône)	47	—
	1.238	signatures

RÉCAPITULATION DU PREMIER DÉPOT

De M. Emmanuel Vauchez, ses trois envois	10.112	signatures
Par les listes ci-dessus	1.238	—
	11.350	signatures
Listes précédentes	39.230	—
	50.580	signatures
Listes diverses recueillies à la dernière heure à Lyon et *Journal du Magnétisme* à Paris	18.960	—
Total général	69.540	signatures

AVIS

Nous prions instamment tous nos amis porteurs de listes de les faire circuler et de nous les retourner au plus vite, afin de hâter notre deuxième dépôt et de conduire à bonne fin l'œuvre pour laquelle nous luttons, avec la certitude de voir bientôt s'accomplir l'acte de haute justice qui doit porter la paix et l'espérance à bien des souffrants.

A. B.

Le Gérant : A. BOUVIER.

?0 1-02 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 269. 10 Centimes. 1er-15 FÉVRIER 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

DANS LE DOMAINE DES RECHERCHES

Les faits.

Depuis longues années, au cours de ses divers travaux sur le magnétisme, M. A. Bouvier s'est efforcé à maintes reprises de démontrer expérimentalement la possibilité d'action à distance entre divers individus, mais jusqu'ici il s'était borné à constater et à faire constater par autrui ses expériences personnelles, chaque fois que les circonstances le permettaient; la plupart du temps d'heureux résultats vinrent couronner ses efforts.

Toujours heureux du devoir accompli, n'ayant d'autre ambition que celle du toujours mieux, il se fait un plaisir de tendre sa pensée vers un point déterminé pour en modifier l'ambiance, et c'est ainsi que, poussé par la force des choses, désireux de vulgariser autant que possible à travers les masses une vérité vieille comme le monde, se trouvant à la base et au sommet des choses, puisqu'elle est une des formes *manifestée* de la pensée, il se propose de faire entrevoir les bases de la thérapeutique de l'avenir.

Afin que la chose ait une certaine valeur au point de vue scientifique, M. Bouvier renouvelle à chacune de ses leçons sur le magnétisme ces mêmes expériences d'action à distance sur des malades de lui inconnus, fait signer des procès-verbaux et exige des personnes qui présentent les malades de lui fournir le lendemain même ou par retour du courrier un compte rendu détaillé des phénomènes ou des sensations qui ont dû avoir lieu chez l'intéressé au moment de l'action.

Règle générale, une modification à l'avantage du malade se produit et est constatée et par lui et par son entourage, ce qui nous fait répéter une fois de plus que l'action à distance, peu importe la cause, n'est pas un vain mot.

A l'avenir, du reste, nous publierons, en même temps que ses cours de magnétisme appliqué à la guérison des malades, quelques procès-verbaux constatant ou infirmant la réalité des résultats obtenus en séance publique.

Afin de suivre une marche régulière, nous commencerons par les expériences faites à la reprise de ses cours, c'est-à-dire depuis le 13 novembre dernier, date du premier procès-verbal que nous reproduisons ci-dessous.

SÉANCE DU MERCREDI 13 NOVEMBRE 1901

Présentes à la séance quarante-cinq personnes.

Après différentes expériences et leur explication donnée par M. A. Bouvier, ce dernier annonce qu'il va agir à distance sur des personnes de lui inconnues, en se servant d'un sujet apte à s'extérioriser. Il est 9 h. 46 minutes; il endort son sujet et l'envoie tout d'abord exercer son action sur Mme Bouillane, 11, cours Vitton, à Lyon, distance environ 1.500 ou 1.800 mètres.

Cette dame, recommandée par deux personnes présentes, est malade depuis plusieurs années, garde le lit ou la chambre avec des souffrances continuelles.

Sans autre renseignement, M. Bouvier fait remarquer l'heure et dit que la malade va se trouver influencée, ce qui sera à contrôler par les personnes intéressées.

Une deuxième personne est également influencée dans les mêmes conditions à 9 h. 50, mais, comme cette dernière est connue de M. Bouvier et qu'au préalable un lien sympathique existe, il fait remarquer qu'il n'y a pas lieu d'en faire un compte rendu.

Ont signé le présent procès-verbal :

MM. Guillouet, 12, rue Mortier; *Marie Julliard*, rue Notre-Dame; *Mardon*, quai Saint-Vincent, 43; *Vve Piégay*, *Vve Chanet*, *Marie Rogès*, *Françoise Étienne*, *Mme Desperrier*, *Adèle Proste*, *D. Depalle*, *Ve Jouandeau*.

COMPTE RENDU

Jeudi, 14 novembre.

Mme Royannez et une autre dame de nous inconnue viennent déclarer qu'à l'heure indiquée ci-dessus, vers 10 heures du soir

environ, plutôt avant qu'après, Mme Bouillane s'est sentie influencée par un froid intense pendant quelques instants au point d'être obligée de se faire couvrir outre mesure, puis ensuite un grand calme s'est produit et se continue.

D'autre part, le vendredi 15 novembre M. Saimmaime, 54, cours Vitton, vient confirmer le fait de la façon suivante :

« Mercredi soir, j'étais auprès de Mme Bouillane lorsque tout à coup, vers les 10 heures, elle fut prise d'un froid si intense qu'il fallut la couvrir avec tout ce que nous avions sous la main ; au bout de quelques instants le calme s'est fait, la nuit fut bonne et, depuis ce moment, le mieux se continue. »

La malade et M. Saimmaime n'étant avertis ni l'un ni l'autre et, de ce fait, ignorant complètement ce qui se faisait en séance, il ne peut donc en aucun cas être question d'auto suggestion ni de suggestion, mais bien en réalité d'une action à distance sous l'empire d'un vouloir conscient dirigé dans un but déterminé.

Ont signé ce compte rendu fait en présence de cinquante personnes : *MM. A. Bouvier, Saimmaime, J. Mardon, Ter Antoine, Desormiers*, etc. Honoré.

Cas psychiques et médianimiques

Voici quelques cas dont je garantis l'authenticité, et qui, j'en suis sûr, ne manqueront pas d'intéresser les lecteurs de la *Paix universelle.*

CAS PSYCHIQUE

Vers 1865-66, M. X..., directeur d'une usine à gaz à la Villette (il s'est marié en 1868), avait entendu parler d'une *voyante* jouissant d'une grande réputation. Mon ami F... alla la voir pour la consulter au sujet du fils de ce directeur, âgé alors de quatorze ou quinze ans.

La voyante, qui s'endormait elle-même, donna des détails précis sur l'enfant, détails qui ne laissaient aucun doute sur sa lucidité. Mais peu après, la voyante ne parla plus et tomba en *trance* (ou sommeil médiano-léthargique), et les gens qui la connaissaient lui dirent qu'on ne pourrait rien en tirer ce soir-là. Mon ami F... rentra à l'usine, et on lui dit que l'enfant était mort... Et ayant demandé à quelle heure, il constata que cette heure coïncidait exactement avec le moment où la voyante s'était arrêtée dans ses explications. Mon ami F... en fut très frappé.

Il est évident que la voyante avec sa sensibilité psychique a dû subir le contre-coup de la mort de l'enfant; et peut-être n'a-t-elle pas voulu affliger mon ami par la nouvelle de cette mort.

PRÉMONITION PSYCHIQUE

Mme L... me raconte le fait suivant dont elle me garantit l'authenticité. L'impression même a été si vive, qu'au bout de deux ans le souvenir en est aussi net, me dit-elle, que le jour où le phénomène s'est produit.

En 1899, son fils Victor L... était mécanicien à Alger, où il habitait avec sa femme et sa fille. Il y est mort le 31 décembre, *à 2 heures du matin*. Sa dernière pensée a été pour *sa mère et sa sœur*, a écrit la femme, et dans ce moment il se mourait.

A Paris, à 2 heures du matin, Mme L... et sa fille furent réveillées en sursaut, comme par deux énormes coups de poing... *frappés sur les persiennes de leur chambre à coucher...*, où elles constatèrent que ces persiennes *n'avaient pas bougé*, comme elles auraient pu le faire, remuées par le vent... L'atmosphère était calme, et les deux coups étaient caractéristiques.

La fille de Mme L... eût très grand'peur et alors, elle et sa mère allèrent dans toutes les pièces de l'appartement. *Rien n'avait bougé, rien n'était tombé.* Donc, les coups étaient *prémonitoires*, car le lendemain une dépêche de Mme Victor L... (la belle-fille de Mme L...) annonçait la mort imminente, puis vint une lettre où elle disait que son mari était mort *à 2 heures du matin*, heure que Mme L... et sa fille avaient remarquée comme étant celle où les coups s'étaient produits.

La manifestation est donc aussi nette que possible, et peut s'ajouter aux nombreux cas de ce genre signalés par M. C. Flammarion dans son dernier livre, *l'Inconnu et les Phénomènes psychiques.*

Une des sœurs de la même Mme L... est médium typtologique ; un jour elle demanda si son frère (qui était mort à trente-deux ans, écrasé entre Vincennes et la Bastille) était heureux dans l'autre monde. La réponse fut qu'il était heureux et *n'était pas mort* (1). Cette sœur de Mme L... soignait ses enfants par le magnétisme... et par des linges magnétisés. Le médecin qui avait soigné d'abord ces enfants ayant dit que le cas était grave et étrange *et que la science était impuissante...* alors cette dame employa avec succès des linges magnétisés. Le beau-frère de cette dame ayant été aussi très malade et *abandonné par les médecins*, ce furent des linges magnétisés qui déterminèrent chez lui une abondante émission d'urine qui le sauva. Les docteurs sceptiques pourront dire que c'est la nature qui a agi, mais à cette catégorie de médecins matérialistes je puis opposer le proverbe espagnol : « Dieu guérit le malade, et c'est le médecin qui empoche l'argent. »

CAS MÉDIANIMIQUE

La marquise de V... est médium. Un jour sa bonne tirait le tapis de la salle à manger, et en le pliant il se produisit comme un petit coup de sonnette léger, semblable à une sonnette d'enfant.

Le fils de cette dame est mort il y a environ deux ans. Comme il était peintre, sa mère a constaté que dans les tableaux qu'il a laissés il se produit souvent *des coups secs*. La bonne en était effrayée, car souvent *tous les tableaux craquaient, comme s'ils avaient été secoués en même temps* (2).

La marquise dit être en communication avec son fils, l'avoir vu souvent, car elle est aussi voyante. De plus, elle lui parle et il répond par signes... car il ne peut se matérialiser complètement, et c'est seulement à l'état fluidique qu'il se manifeste.

A. Erny.

COURS DE MAGNÉTISME

Afin d'être agréable aux lecteurs de la *Paix universelle*, M. A. Bouvier reprend la publication de ses cours de magnétisme appliqué à la guérison des malades, suspendus par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, depuis le n° 216, 16-30 novembre 1899.

A l'avenir, ses leçons seront publiées sans aucune interruption, afin que chacun puisse trouver dans la théorie et dans la pratique les moyens de soulager ceux qui souffrent en attendant les soins de

(1) Nous ne savons pas malheureusement si cette dame a *identifié* son frère, point important pour être sûr que c'est bien ce frère qui a fait la réponse, ou tout autre invisible. A. E.

(2) Je me souviens très bien que, lorsque je quittai l'appartement de la rue Saint-Georges, où j'avais habité dix-sept ans avec mon père, ma mère et moi au moment où nous entrâmes dans la chambre à coucher de *feu mon père*, pour voir si nous n'avions rien oublié, avons entendu *une multitude de petits coups*, frappés sur tous les murs. Ma mère eut très grand'peur et se retira vivement. A. E.

l'homme de l'art qui, trop souvent, se font attendre, donnant ainsi à la maladie le temps d'accomplir des ravages souvent funestes.

Continuant l'exposé de sa cinquième leçon, nous donnons ci-dessous la suite du catéchisme magnétique de Puységur.

L. R.

Extrait des cours de magnétisme de A. Bouvier

CINQUIÈME LEÇON (*suite*) (1)

Catéchisme magnétique de Puységur.

III. — *Des procédés que j'emploie pour magnétiser.*

D. — Quelle est la manière de s'y prendre pour magnétiser?

R. — Je vous ai dit, dans la première section de cette instruction, que, pour magnétiser, il n'était nullement nécessaire de savoir s'il *existait ou non* un fluide magnétique: je vous le répète encore, cela est parfaitement inutile; néanmoins, pour mieux fixer son attention en magnétisant, on peut en admettre l'hypothèse.

D. — Pourquoi dites-vous en admettre l'hypothèse?

R. — C'est que je ne suis pas certain de l'existence du fluide magnétique, que je le suis de l'existence de Dieu et de celle de mon âme; dès lors ce fluide n'est pour moi qu'une hypothèse et non une réalité.

D. — Cependant l'opinion générale est qu'il existe un fluide magnétique?

R. — Vous pouvez y croire aussi, si bon vous semble; il n'y a aucun inconvénient à cela. Bien mieux, cette conviction pourra même vous servir à fixer votre attention, lorsque vous magnétiserez.

D. — Comment cela?

R. — Considérez-vous comme un aimant dont vos deux bras et surtout vos mains sont les deux pôles; touchez ensuite un malade, en lui posant une main sur le dos et l'autre en opposition sur l'estomac; figurez-vous ensuite qu'un fluide magnétique tend à circuler d'une main à l'autre, en traversant le corps du malade.

D. — Ne peut-on pas varier cette position?

R. — Oui, on peut porter une main sur la tête sans déranger l'autre main et, continuant toujours, faire la même attention et avoir la même volonté de faire du bien. La circulation d'une main à l'autre continuera; la tête et le bas de l'estomac étant les parties du corps où il aboutit le plus de nerfs, ce sont les deux endroits où il faut porter le plus d'action.

D. — Faut-il frotter fortement ces parties?

R. — Cela n'est point nécessaire; il suffit de les toucher avec attention, en cherchant à reconnaître une impression de chaleur dans le creux des mains, ce qui, toujours, est la preuve qu'on produit un effet.

D. — Quel est l'effet le plus désirable à obtenir en magnétisant?

R. — Tous les effets sont également salutaires. Un des plus satisfaisants est le somnambulisme; mais il n'est pas le plus fréquent, et les malades, sans entrer dans cet état, peuvent également guérir.

D. — Ne doit-on pas toujours avoir la volonté de produire le somnambulisme?

R. — Non, car le désir de produire un effet quelconque est presque toujours une raison pour n'en produire aucun. Un magnétiseur doit aveuglément s'en reposer sur la nature du soin de régler et diriger les effets de son action magnétique.

D. — A quelle indication peut-on reconnaître qu'un malade est susceptible d'entrer dans l'état de somnambulisme?

R. — Lorsqu'en magnétisant un malade, on s'aperçoit qu'il éprouve de l'engourdissement ou de légers spasmes accompagnés de secousses nerveuses; si alors on lui voit fermer les yeux, il faut lui frotter légèrement avec les pouces, de même que les deux sourcils, pour empêcher le clignotement. Quelquefois même, il n'est pas nécessaire de toucher les yeux; à une petite distance l'action pénètre avec autant d'activité.

D. — Quoi! il n'y a pas autre chose à faire pour mettre un malade en état de somnambulisme?

R. — Non. En touchant un malade de la façon que je viens d'indiquer, avec beaucoup d'attention et une volonté bien ferme de lui faire du bien, vous obtiendrez souvent ce satisfaisant résultat.

D. — A quoi pourrai-je reconnaître qu'un malade est dans l'état magnétique?

R. — Lorsque vous le verrez sensible, de loin, à vos émanations, soit en présentant le pouce devant le creux de son estomac, soit en le lui portant devant le nez.

D. — N'y a-t-il pas encore d'indication plus forte?

R. — Un malade en crise magnétique ne doit répondre qu'à son magnétiseur et ne doit pas souffrir qu'un autre le touche; l'approche des chiens et de tous les êtres animés doit lui être insupportable; et lorsque, par hasard, il en a été touché, le magnétiseur seul peut calmer la douleur que cela lui a occasionnée.

D. — Le magnétiseur a donc un empire absolu sur le malade qu'il a mis en crise magnétique?

R. — Cet empire est absolu en ce qui peut concerner le bien-être et la santé du malade; il peut encore obtenir de lui des choses indifférentes en elles-mêmes, telles que de le faire marcher, boire et manger, écrire, etc., enfin tout ce que l'on pourrait obtenir de la complaisance d'une personne dans l'état naturel; mais, si l'on voulait exiger des choses faites pour lui déplaire, on le contrarierait beaucoup, et il n'obéirait pas.

D. — Si l'on s'obstinait à lui vouloir faire exécuter des choses qui ne lui conviendraient pas, qu'en résulterait-il?

R. — Le malade, après beaucoup de souffrances, sortirait subitement de l'état magnétique, et le mal qui en résulterait pour lui aurait bien de la peine à être réparé par son magnétiseur.

D. — L'état magnétique, autrement dit le *somnambulisme*, est donc un état qui exige les plus grands ménagements?

R. — Il faut considérer l'homme en état magnétique comme l'être le plus intéressant qui existe par rapport à son magnétiseur: c'est la confiance qu'il a en vous qu'il l'a mis dans le cas de vous en rendre maître; ce n'est que pour son bien seul que vous pouvez jouir de votre pouvoir: le tromper dans cet état, vouloir abuser de sa confiance, c'est faire une action malhonnête; c'est enfin agir en sens contraire à celui du bien, d'où doit s'ensuivre par conséquent un effet contraire à celui que l'on a produit en lui.

D. — Y a-t-il différents degrés de somnambulisme?

R. — Oui; quelquefois on procure seulement à un malade un simple assoupissement; à un autre, l'effet du magnétisme est de lui faire fermer les yeux sans qu'il puisse les ouvrir de lui-même; alors il entend tout le monde et n'est point complètement dans l'état magnétique. Cet état de demi-crise est très commun.

D. — Ces deux effets sont-ils aussi salutaires que le somnambulisme complet?

R. — Ils ne sont pas aussi satisfaisants, pour le magnétiseur, parce qu'il ne peut rien apprendre du malade; mais ils sont aussi très salutaires.

D. — Y a-t-il quelques précautions à prendre envers un malade qui entre dans l'état de somnambulisme magnétique?

R. — Sitôt que l'on s'aperçoit qu'un malade a fermé les yeux et a manifesté de la sensibilité à l'émanation magnétique, il ne aut pas

(1) Voir *la Paix universelle*, années 1897, 1898, 1899.

d'abord l'accabler de questions, encore moins vouloir le faire agir d'aucune manière. L'état ou il se trouve est nouveau pour lui ; il faut pour ainsi dire lui en laisser prendre connaissance. La première question doit être : *Comment vous trouvez-vous ?* ensuite : *Sentez-vous si je vous fais du bien ?* Exprimez-lui ensuite le plaisir que vous ressentez à lui en procurer. De là, peu à peu, vous venez aux détails de sa maladie, et l'objet de vos premières questions ne doit pas s'étendre au delà de sa santé.

D. — Pourquoi cela ?

R. — C'est que votre but étant, en magnétisant, de guérir, toutes les facultés du malade se tournent vers l'objet qui vous a intéressé en le magnétisant. C'est donc de sa santé seule qu'il s'occupe et, en raison de sa plus ou moins grande sensibilité, il est plus ou moins clairvoyant sur son état présent, comme sur sa guérison future.

D. — Quelle est la conduite qu'il faut tenir avec un somnambule magnétique ?

R. — C'est de ne jamais rien faire qu'avec sûreté, de ne pas le contrarier ; c'est ensuite de le consulter sur les heures où il veut être magnétisé, sur le temps qu'il veut rester en crise, sur les médicaments dont il a besoin, et de suivre à la lettre ses indications, sans jamais y manquer d'une minute.

D. — Est-ce qu'une personne en état magnétique ne peut pas s'ordonner des médicaments contraires à son état ?

R. — Jamais cela ne peut être : quelque éloignée que soit l'ordonnance d'un somnambule des idées que l'on peut avoir prises en médecine, sa sensation est plus sûre que toutes les données résultantes de l'observation ; la nature s'exprime, pour ainsi dire, par sa bouche. C'est un instinct lucide qui lui dicte ses demandes ; n'y point obéir à la lettre serait manquer le but qu'on se propose, qui est *de la guérir*.

D. — Comment fait-on sortir un malade de l'état magnétique ?

R. — Lorsque vous l'avez magnétisé, votre but était de l'endormir, et vous y avez réussi par le seul acte de votre volonté ; c'est de même par un autre acte de volonté que vous le réveillez.

D. — Quoi ! il n'est besoin que de vouloir qu'il ouvre les yeux pour opérer son réveil ?

R. — C'est la principale opération ; ensuite, pour mieux attacher votre idée à l'objet qui vous occupe, vous pouvez lui frotter légèrement les yeux, en voulant qu'il les ouvre, et jamais cet effet ne manquera d'arriver.

D. — Est-il d'autres renseignements à prendre dans la conduite du magnétisme ?

R. — Il peut arriver quelquefois qu'un malade prenne des tremblements ou de légers tremblements convulsifs, la première fois qu'il est magnétisé : dans ce cas, il faut tout de suite cesser sa première action pour ne plus s'occuper que de calmer ses souffrances.

D. — Quel moyen employer pour cela ?

R. — D'abord la volonté que les maux s'apaisent et qu'il ne souffre plus ; porter ensuite toute votre attention, vos attouchements aux parties souffrantes, étendre pour ainsi dire le *fluide* dans toute l'étendue du corps, et ne jamais abandonner le malade qu'il ne soit dans un état de calme et tranquille.

D. — Est-on toujours le maître d'arrêter les convulsions ou les souffrances d'un malade ?

R. — Oui, lorsqu'elles sont causées par votre magnétisme ; car vous devez vous rappeler que nous avons dit que le magnétisme animal, prenant toujours le caractère de la volonté du magnétiseur, doit apaiser les maux accidentels provenant de la première impression que l'on a donnée.

D. — Et les souffrances habituelles d'un malade sont-elles de même dans le cas d'être anéanties par l'influence du magnétisme ?

R. — Non, parce que quelquefois le mal a fait de si grands progrès et a jeté de si profondes racines, que l'influence du magnétisme ne peut en détruire les symptômes qu'à force de temps et de soins.

D. — Si, après avoir fait tous ses efforts pour arrêter les convulsions que le magnétisme a produites, on n'en vient pas à bout, que faut-il faire ?

R. — Alors, il ne faut pas s'effrayer, et croire qu'apparemment la nature de la maladie exige une pareille crise pour débarrasser entièrement le malade ; mais cette tranquillité ne doit être entière qu'après que l'on se sera senti véritablement innocent sur la conduite que l'on a tenue. En général, le cas où un malade conserve des impressions fâcheuses, malgré son magnétiseur, est très rare : cela ne m'est jamais arrivé qu'une fois et l'on sera toujours dans le cas de douter des bonnes dispositions d'un magnétiseur, quand plusieurs fois de suite on saura qu'il n'a pu empêcher les convulsions non prévues se manifester.

D. — N'avez-vous rien d'intéressant à m'apprendre sur la pratique du magnétisme ?

R. — Non, si ce n'est de vous ressouvenir de la grande base sur laquelle est fondée la doctrine du magnétisme animal, telle que je l'ai conçue et telle que je vous en ai fait part dans nos leçons. Souvenez-vous que l'homme n'agissant jamais que pour son plus grand intérêt, il fera rarement du bien s'il ne trouve pas un grand intérêt à le faire, et ce n'est qu'en reconnaissant en lui un principe spirituel émané immédiatement du principe créateur de tout l'univers qu'il peut sentir la nécessité de satisfaire le besoin continuel de son âme, laquelle, de même que son principe, ne peut se plaire que dans le bien, l'ordre et la vérité. Rapprochez quelquefois votre âme de son principe ; que votre pensée le reconnaisse sans cesse : ce sera l'hommage le plus pur que vous puissiez lui rendre, et cette conviction intime augmentera beaucoup votre pouvoir de faire du bien.

Voici donc, résumée sous forme de catéchisme, la doctrine de Puységur.

Remarquez bien que jusqu'ici je ne fais que d'exposer, plus tard nous analyserons, car il ne faut pas oublier que toute théorie, aussi large soit-elle, doit être passée au creuset de l'expérience et de la raison avant que d'être acceptée définitivement.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

La filleule de Sully-Prudhomme.

C'est sous ce titre charmant que Gaston Méry disait, il y a quelques jours, dans un article ému et vibrant qui restera un des meilleurs du maître chroniqueur, toute son admiration pour le jeune talent de France Darget.

France Darget atteint aujourd'hui sa quinzième année, l'âge heureux des insouciances et des illusions dorées. Mais, depuis longtemps, sa jeune âme s'est libérée de ces naïves préoccupations pour se perdre en des méditations profondes, se griser de la poésie qui tombe des étoiles et des parfums enivrants qui émanent des gazons fleuris et s'exhalent en l'azur inviolé.

Discret murmure des clairs ruisseaux serpentant parmi les frondaisons et l'ombre parfumée ; gazouillements d'oiseaux dans la nuit brune ; chanson d'amour, frêle et jolie comme une pâquerette des champs baignée de rosée et d'aurore, élégie imprégnée de mélancolie où clament les accents d'une belle âme, navrée par les réalités basses de la triste vie ; choses senties, puissamment

exprimées, choses angoissantes et qu'on dirait déjà vécues, tout cela, c'est l'œuvre admirable d'une adolescente de quinze ans.

Mlle France ne me tiendra pas rancune de la désigner ainsi. Enfant encore et déjà femme de sentiment et de cœur, sa pensée a prodigieusement devancé son âge, et le lyrisme dont déborde son œuvre effare le psychologue comme une pierre précieuse, subitement découverte, à l'état trop brillant; comme un héroïsme insoupçonné, qui soudain surgit et dont la beauté même stupéfie.

Je voudrais que tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'art et dont l'ambiante veulerie n'a pas encore tué l'enthousiasme savourent ces *Premières Poésies* (1): c'est un bouquet de lis et de roses triomphales que l'on caresse des yeux, que l'on respire... c'est de l'harmonie lamartinienne alliée à une sincérité poignante comme fut celle de Musset.

La jeune poétesse s'est nourrie surtout de la lecture de nos grands classiques et des chefs du romantisme : eux seuls ont guidé ses premiers pas sur la route éblouissante du rêve.

Plus tard coudoiera-t-elle Baudelaire et Verlaine ? C'est probable. Elle ne saurait ignorer les désenchantements qui hantent l'âme moderne et paraissent déjà l'avoir effleurée de leur aile sombre.

Tout est à citer dans le livre de France Darget. Prenons au hasard des pages :

Choses d'autrefois.

Ne prononcez plus, par le monde,
La parole fière et profonde,
Patrie, Honneur sont méconnus;
Vous n'auriez pas d'échos fidèles,
Car ces choses-là sont de celles
Qu'on ne dit plus.

Ne rêvez jamais d'entreprendre
De secourir et de défendre
Les opprimés et les vaincus.
On rirait de vos trop beaux zèles,
Car ces choses-là sont de celles
Qu'on ne fait plus.

Ne conservez pas l'espérance
De ramener notre indolence
A la parole de Jésus.
Fermez la porte des chapelles...
Car ces choses-là sont de celles
Qu'on ne croit plus.

***

Lisez : *Rayon de Lune.*

C'était, ma Ninette, un soir de septembre.
Un frisson d'automne emplissait la chambre
Des parfums mêlés de tous les vallons;
Et je contemplais, l'œil plein de lumière,
Un ruban d'argent que la lune claire
Avait oublié sur vos cheveux blonds.

Ce rayon, voulant vous être fidèle,
Glissait sur mon front sans y poser l'aile,
Mais puisqu'il venait mourir à vos pieds,
Je ne demandais d'autre chose au monde
Que passer ma vie à vous savoir blonde,
Dans l'ombre éblouie où vous me mettiez.

J'avais dans ma main votre main mignonne,
Et malgré la lune, et malgré l'automne,
Vous m'aimiez, Ninette, à ce moment-là.
Ne dites pas non... Ce serait un crime,
Car je l'ai senti, Ninette sublime!
Dans mes doigts brûlants, cette main trembla.

O céleste nuit! nuit pure et sans voile
Où l'astre éclatant faisait une étoile,
De chaque fil d'or de ses blonds cheveux!
L'été s'enfuyait lent, triste et superbe,
La brise chantait sa chanson dans l'herbe,
Et c'était pourtant notre nuit d'adieux!

Je croyais en vous, ma belle enjôleuse!
Mais en entendant sur la route creuse
Mourir de vos pas le si léger bruit,
Je pensais, Ninette, ô ma blanche et rose :
L'amour d'une femme est bien peu de chose,
Qu'un rayon de lune emporte avec lui!

Et puis, malgré tout, sentant disparaître
Tout mon rêve en vous, j'ouvris ma fenêtre,
Et vous vis assise au bord du chemin.
Hélas! sans regret, Ninon, goutte à goutte,
Vous aviez semé mon cœur sur la route,
Car il ne fallait qu'ouvrir votre main.

Et ce qui brillait sous votre paupière,
C'était seulement cette lueur claire,
Le pâle reflet qui tombait des cieux.
Je le sais, Ninon... Mais laissez-moi croire
A chose plus douce et moins illusoire
Qu'un rayon de lune au fond de vos yeux.

Cette ravissante pièce n'est-elle pas digne de Rostand, du Rostand de l'Aiglon et de Cyrano s'entend, les strophes dernières du poète de Sarah Bernhardt dénotant une déplorable neurasthénie!

Si je ne craignais d'abuser de l'hospitalité de ce journal, je vous citerais *Une Larme*, *la Charge*, *Aux Laboureurs*, *la Mère de l'enfant mort*, *la Mer*; je mettrais sous vos yeux tout ce que ce recueil contient de juvénilité et d'exquise délicatesse.

Disons, en terminant ce compte rendu trop court, que Mlle France est la fille du commandant Tegrad bien connu des lecteurs de la *Paix Universelle* par ses travaux originaux sur la photographie des effluves magnétiques.

Par suite de différentes révélations et aussi par la facture de ses œuvres, nous serions presque tentés de faire connaître en notre jeune poétesse la personnalité réincarnée d'un grand poète bien connu. Mais attendons, ses poésies parleront pour nous.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

Nous sommes heureux de voir avec quelle régularité nos listes de pétitions se remplissent. M. Emmanuel Vauchez ne cesse de nous en faire parvenir.

C'est ainsi que depuis notre premier dépôt nous avons reçu dans un quinzième envoi à la date du 26 décembre :

	14	listes contenant	2.344	signatures
Dans un 16e envoi, 6 janvier .	33	—	5.133	—
Dans un 17e envoi, 11 janvier.	21	—	3.448	—
Soit. .	68	listes	10.925	signatures

Ces signatures sont receuillies par :

MM.

René Renard, à Marseille;
Ortalis, à Bordeaux;
Louis Fourcade, à Bordeaux;
L. Marchal, capitaine en retraite à Blainville-sur-l'Eau (Meurthe-et-Moselle);
Bousselière, à Bordeaux;

(1) Prix : 1 fr. 25 franco, chez Boisselier, libraire à Tours.

Alphonse Claverie, à Bordeaux ;
Arlat, rue de la Pépinière, à Bordeaux ;
Edgard Peignereau, à Bordeaux ;
Giraud, rue Cansera, à Bordeaux ;

Ci-dessous quelques noms pris au hasard :

MM.

P. de la Suderie, rentier ; Mme Blanche de Lafaye, rentière ; Gérarou, rentier ; D. Jacob, grand négociant ; Dubourg et Zinner, grands négociants ; baron de Solminchar, rentier ; Duril, grand négociant ; C. Bon, grand négociant ; Mallet, propriétaire ; Bepmale, architecte ; Aispiaud, propriétaire ; Labit, professeur de dessin ; Ganton de Madrelle ; Lincheneau (facultés) ; Loupet Jacques, rentier ; R. de Amenbrien, rentier ; P. Viguier, grande fabrique de chaussures : Maloubier, publiciste ; Armandary, rentier ; E. Loureau, négociant ; Barbier, vétérinaire ; de Robert, grand négociant ; Jules Serre, négociant ; F. Duffau, rentier ; E. Gaillard, café ; Arpentère, négociant ; Pommanée, coiffeur ; G. Rousseau, lapidaire ; Cun, droguiste ; J. Chillers, rentier ; Giraud, négociant ; Varaigne, commerçant ; Mazurier, étudiant en médecine, Henri Robert, rentier ; baron de Solminchar *frère* ; Capon, secrétaire ; Chataigner, grande chapellerie ; Mme Vve Villon, sage-femme ; Fabriguet, Jean, propriétaire ; F. Tabariu, dessinateur ; Loissauroifs, droguiste ; Gimard, propriétaire à Bègles-Bordeaux ; E. Jacomet, étudiant, Bordeaux ; Duplantier F., entrepreneur ; Bégeron, rentier ; Orisse F., rentier ; Candolives, éditeur ; Bernard de Curtan ; de Laustalot ; L. Lacaze, négociant ; Maisonnave, pharmacien ; J. Loret, pharmacien ; F. Boidon, propriétaire à Bègles-Bordeaux ; Guillier, artiste-peintre ; Verrant, compositeur ; Rambaud, rentier ; Bordenave, sage-femme ; Mme Labonne, rentière ; Monicard, rentier ; Serviaud, receveur ; E. Douzal, rentier ; Mme de la Soillière, rentière ; Lapeyre, avocat ; Darens Lucien, professeur ; Laneluc, tribunal de Commerce ; R. Roget, compositeur, etc.

LISTES DIVERSES

MM.

Ferrand, à Villegly		15	signatures.
Farcy, directeur de l'école supérieure de Chambéry		14	—
Auzas-Arzac, imprimeur à Pierrelatte (Drôme)		7	—
Pothenot, à Joinville (Haute-Marne)		2	—
Dubois, instituteur à Chaussan (Rhône)		75	—
Henri Chalande, à Toulouse		18	—
Clerc, à Venissieux (Rhône)		12	—
Desormiers, à Lyon		23	—
Terraube, à Montréal-du-Gers		1	—
Mathon, François, à Ruy (Isère)		76	—
Mlle Marguerite Bodin, institutrice		16	—
Ferey, à Chauny		15	—
Troula, Edwards, 2[e] envoi		224	—
Mme Lucie Grange, directrice de la *Lumière*		15	—
Piloix Marius, à Jailleux (Isère)		18	—
Selis, Claude, garde champêtre à Saint-Laurent-d'Agny		101	—
Total	16 listes	632	signatures.
	68 —	10.925	—
Totaux	84 —	11.557	signatures.
Premier dépôt		69.540	—
Total général		81.097	signatures.

(*A suivre*).

AVIS

Nous prions instamment tous nos amis porteurs de listes de les faire circuler et de nous les retourner au plus vite, afin de hâter notre deuxième dépôt et de conduire à bonne fin l'œuvre pour laquelle nous luttons, avec la certitude de voir bientôt s'accomplir l'acte de haute justice qui doit porter la paix et l'espérance à bien des souffrants.

A. B.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

MM.		
Piloix, Marius, Jailleux (Isère)	1	»
Girard, Jules, à Vaulx	2	»
Girard	1	»
Bernard, Victor	2	»
Olympe Girard	1	»
Rogier fils	2	»
Rogier père	2	»
Bernard, Joseph-Louis	2	»
Bernard, Victor-Joseph	2	»
Rogier, Marie-Ursule	2	»
Ferrand, à Villegly	2	»
Mme Vve Gendron, Orléans	7	»
Mme Chapuis, rue de la Madeleine, Lyon	2	»

MM.		
Mme Bosson, 16, rue de la Madeleine, Lyon	0	50
Mme Vve Melffre, 16, rue de la Madeleine, Lyon	0	50
Colonel Boulangier	5	»
Marie Serre, couturière, à Die (Drôme)	2	»
Marguerite Serre, à Die	2	»
Alleman de Brunière, à Grenoble	2	»
Pierre Serre, à Die	4	»
Total	44	»
Listes précédentes	4.984	80
Total	5.028	80

AVIS. — Les personnes qui voudront bien se charger de faire circuler ces listes, sont priées de les renvoyer sans retard avec les souscriptions recueillies à : M. Emmanuel VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; ou à M. BOUVIER, directeur de la *Paix universelle*, 6, cours Gambetta, à Lyon (Rhône).

BIBLIOGRAPHIE

L'Abeille latine, par Henri Issanchou. Édition de *La Plume libre*, 3, rue du Bourg-Thibourg, Paris, 5 fr. 60.

En apprenant la publication, nous apprenons aussi le succès de l'ouvrage de M. Henri Issanchou : *l'Abeille latine*. Le succès nous paraît légitime au triple point de vue de l'utilité de l'œuvre, de la technique et de la somme considérable de labeur consciencieux qu'elle représente.

Le titre d'abord nous a séduit par son à-propos. *L'Abeille latine* est un recueil, par ordre alphabétique, de TOUTES les citations latines usuelles ou rares. Son utilité est incontestable, car, à l'heure où d'aucuns veulent sonner le glas du latinisme, elle montre de quelles inconcevables richesses de synthèse philosophique on nous priverait.

De plus, l'*Automatisme* qui préside à la majeure partie de nos discours a besoin d'un critérium d'exactitude. Le critérium de la citation latine sera l'ouvrage de M. Issanchou.

La technique est impeccable. L'auteur a dressé méticuleusement le catalogue de toutes les phrases latines que l'usage, le temps ont consacrées comme parfaites de facture et de fond. *Il en a soigneusement recherché les origines* et, chemin faisant, relevé que d'erreurs !!! chez les plus grands citateurs et les plus officiels.

Cette recherche des origines de chaque citation nous montre la somme de travail que M. Issanchou a dû employer pour un tel labeur. Il faut l'avoir vu à l'œuvre des journées et des journées entières à la Bibliothèque nationale de Paris, comme dans les bibliothèques de province riches en incunables, pour se rendre compte de la sincérité et de la profondeur du travail.

Une chose plaira ou déplaira : c'est l'emploi de l'orthographe simplifiée que défend de son temps et de sa fortune le courageux Jean-S. Barrès. Cette orthographe plaira à coup sûr aux phonétistes, aux linguistes qui en comprendront tout le côté pratique et scientifique ; elle déplaira peut-être au premier abord aux indifférents dont le nouveau dérange les habitudes. Mais devant la simplicité et la pratique de la réforme, nul doute que tout le monde n'y trouve son compte. Et, de ce, l'œuvre de M. Henri Issanchou aura double droit à notre reconnaissance et à nos félicitations.

A. BOUVIER.

Influence astrale (Essai d'astrologie expérimentale), par Paul Flambart, ancien élève de l'École Polytechnique (Société des Journaux spiritualistes réunis 3, rue Rodier, Paris. 3 francs.

Comme il est loin d'être démontré que la raison humaine vient de naître et que ses limites sont définitivement connues, l'auteur de cet ouvrage s'est demandé si l'on pouvait expérimentalement trouver des preuves de l'influence astrale sur l'homme.

L'époque n'étant plus aux négations systématiques et aucune réfutation expérimentale de l'astrologie n'ayant été encore faite par quelqu'un qui l'ait étudiée sérieusement, M. Flambart a cherché la part de vérité tangible qu'il pouvait y avoir dans une science défendue par les génies les plus complets des temps anciens, ainsi que par un certain nombre de savants des temps modernes. Il indique la voie expérimentale à suivre pour vérifier le côté sérieux d'une science où tout n'est pas illusoire, comme il le prouve en savant autant qu'en philosophe.

Ses points d'appui principaux sont les suivants :

1° La ressemblance atavique des positions des planètes à la nativité chez plusieurs membres d'une même famille le porte à conclure qu'on ne naît pas à n'importe quel moment, mais bien sous un ciel conforme à celui des parents ;

2° Un autre point d'appui expérimental réside dans la possibilité de résoudre le problème inverse de l'astrologie ; autrement dit, de retrouver l'heure de naissance d'une personne que l'on connaît par le secours seul des lois à contrôler.

Si l'on peut réussir, la fin ici doit justifier les moyens ;

3° La distinction aisée des cas bien tranchés relativement aux facultés innées est une preuve non moins sûre que les deux précédentes.

M. Paul Flambart entreprend ensuite un mode d'explication de l'influence astrale, absolument conforme à la théorie dynamique des vibrations qui est toute la physique contemporaine. Les astres nous envoient des rayons lumineux et par conséquent un ensemble plus ou moins compliqué de vibrations qui doivent nous influencer dans une certaine mesure. A la nativité, le magnétisme astral ambiant, caractérisé par les positions des astres, sert en quelque sorte de tonique au magnétisme humain en formation d'individualité chez le nouveau-né.

L'auteur d'*Influence astrale* montre encore l'analogie frappante qu'on trouve entre la musique et l'astrologie par la représentation graphique de leurs lois. Cette analogie avait d'ailleurs inspiré à Képler son traité des *Harmonies du monde*, qui paraît être resté généralement incompris.

Les conséquences philosophiques qui découlent de l'étude précédente étant de première importance, M. Flambart s'est attaché à en montrer les horizons devant lesquels on ne saurait se dérober sans taxer de folie ou de mauvaise foi tous ceux qui, avec Ptolémée, Newton, Képler, Tycho-Brahé et des centaines d'autres savants et philosophes de tous les temps et de tous les pays, ont approfondi la science astrale dont le discrédit n'a été dû qu'aux charlatans ou aux négateurs.

SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION PACIFIQUE

Fondatrices : Mme Marie-Madeleine Carlier et Mlle Marguerite Bodin, membres de l'Alliance universelle des Femmes pour la Paix. Adresse : Croisilles (Pas-de-Calais).

Tous ceux qui cherchent à répandre les doctrines de paix reconnaissent que le plus grand obstacle à la compréhension de l'idée pacifique par une énorme majorité d'honnêtes gens résulte des préjugés de l'éducation première, qui obscurcit les consciences au lieu de les éclairer.

Les apôtres de la paix de tous les pays sont unanimes à demander, sur ce point, une réforme de l'éducation.

Cette question a été étudiée dans tous les Congrès internationaux de la Paix qui, depuis 1889, se sont succédé régulièrement chaque année dans l'ordre suivant : à Paris, à Londres, à Rome, à Berne, à Chicago, à Anvers, à Budapest, à Hambourg, à Turin, de nouveau à Paris en 1900 et, au mois de septembre 1901, à Glasgow. Dans tous ces Congrès, des vœux ont été émis, des résolutions votées sur l'enseignement de l'histoire, l'imagerie, les jeux militaires, et contre tout ce qui tend à glorifier la guerre aux yeux des enfants. « L'Alliance universelle des femmes pour la Paix » a consacré aux questions éducatives la plus grande partie des travaux de son Congrès de 1900 et leur a fait une très large place sur son programme.

D'ailleurs, les éducateurs sentent la nécessité d'un enseignement historique plus conforme à la vérité et à la justice, et des vœux dans ce sens ont été votés au Congrès des Amicales d'Instituteurs et d'Institutrices, tenu à Bordeaux en août 1901.

La « Société de l'Éducation pacifique » ne se donne pas pour une nouvelle Société de Paix ; elle veut collaborer à l'œuvre de toutes les Associations déjà existantes, relier à leur action celle des éducateurs, et former une sorte de fédération pacifique scolaire.

La famille, l'école, le collège coopèrent tous à la formation intellectuelle et morale de l'enfant. Nous invoquons donc, en même temps que le concours des parents, celui des membres de l'enseignement et des amis de l'instruction, en les priant d'adhérer à notre programme.

Programme d'Enseignement pacifique.

Nous demandons qu'on fasse comprendre à l'enfant qu'il n'y a pas deux morales, une pour les nations et une pour les individus ;

Qu'on le pénètre du sentiment de la fraternité humaine envers tous les peuples de la terre sans distinction de race et de couleur ;

Qu'on lui inculque le respect de la Vie, non seulement de la vie humaine, mais même de celle des animaux, cherchant ainsi à abolir l'instinct de la destruction.

Dans le choix de l'imagerie, dans la direction des jeux, comme dans tout son enseignement, l'éducateur ne perdra jamais de vue

qu'il veut former des cœurs pacifiques ; mais par des cœurs pacifiques on n'entend point des cœurs pusillanimes. Nous désirons que l'enfant ait le sentiment de ses droits et de sa dignité, en même temps que le respect des droits et de la dignité des autres. Nous ne renions pas l'héroïsme du passé ; nous ne saurions trop admirer le courage de ceux qui défendent la patrie envahie ; mais nous demandons qu'on enseigne aux enfants que, si la guerre, jadis, fut un levier d'énergie et a concouru à la formation des Nations, elle n'est plus dans l'ordre du progrès actuel. L'Humanité a aujourd'hui devant elle des champs d'action illimités, où son énergie peut et doit se déployer, non plus destructive, mais créatrice.

En outre, l'éducateur démontrera que la guerre n'est point un mal inévitable et que les discordes des gouvernements peuvent être réglées par l'arbitrage, comme celles des particuliers le sont par les tribunaux

De la sorte, pénétré de l'idée de justice, l'enfant comprendra que l'amour de la patrie n'est pas opposé à l'amour de l'humanité, et le patriotisme de haine fera place au patriotisme d'amour.

Vœux sur l'Enseignement de l'histoire, présentés au Congrès de Bordeaux par Mlle Bodin, institutrice, déléguée de l'Yonne, et votés avec acclamations par les congressistes, qui ont également acclamé l'annonce de la fondation de la « Société de l'Éducation pacifique » :

1° Qu'on fasse, désormais une place moins grande à l'histoire-bataille, enseignant de préférence aux enfants la marche de la civilisation à travers les siècles.

2° Au lieu d'enseigner à l'enfant un chauvinisme belliqueux, qu'on s'efforce à lui inspirer le respect du droit de quelque côté qu'il se trouve et qu'on le convainque fortement de la nécessité de remplacer les guerres barbares et ruineuses, qui ne règlent jamais définitivement un différend, par l'institution d'un tribunal d'arbitrage.

3° Que les tableaux représentant des scènes de carnage ne soient pas affichés sur les murs des écoles. Qu'à l'appui des leçons on montre pourtant quelques scènes véridiques de carnage, mais en les faisant suivre immédiatement des images du travail et de la paix.

Nous prions ceux qui veulent coopérer à notre effort de nous adresser leurs adhésions ou communications à *Croisilles* (Pas-de-Calais).

Les plus petites souscriptions pour la propagande seront reçues avec gratitude, toutefois *aucune cotisation n'est demandée à nos adhérents*. Ceux qui feront un versement unique de **20** francs seront inscrits avec le titre de membres bienfaiteurs.

Où sont-ils ?

Quoique sincèrement moderne spiritualiste, ne doutant point de la réincarnation si logiquement vraisemblable, je ne m'explique guère cette partialité des apparitions ou des écrits de l'Au-delà, que ne peuvent vraiment affirmer, — pour gagner des croyants, — que ceux qui ont lu, vu, touché, entendu.

Je n'ai rien lu, rien vu, rien touché ; et les bruits énigmatiques, sans paroles, qu'en 1889, pendant deux mois et vingt jours, sans les avoir provoqués, j'ai entendus en mes veillées solitaires, ne m'ont confirmé qu'une chose : la survivance, sans autre explication (1).

Sur l'Au-delà troublant plane encor le mystère,
Tous ceux qui sont partis ne nous instruisant guère.
De mes divers appels sans doute effarouchés,
Les miens, silencieux, restent toujours cachés.
Pour mes meilleurs amis, — ma sœur, mon fils, son père, —
Trompant tous mes espoirs, ma voix reste étrangère.
Et pourtant nos défunts, de tous nos maux touchés,
S'ils nous aiment devraient, sitôt qu'ils sont fauchés,
Et pour veiller sur nous, revenir sur la terre,
Quand de nos cœurs vers eux s'élève une prière.

Mais, des heurts d'ici-bas, gardant le souvenir,
Ils doivent hésiter..... avant d'y revenir !...

Comme on fait du blé mûr qui sous la faulx se tasse,
L'âme jette au départ ses débris à la masse ;
Alors libre, élancée en les champs de l'Espace,
Elle a brisé sa chaîne et veut s'appartenir.

Aussi, soit qu'on évoque ou soit qu'on questionne,
Qu'apprend-on sûrement des hautes vérités ?...
Pour quelques coups frappés, tel, qui se passionne,
Donne trop de valeur à des ambiguïtés.

Puisqu'en haut comme en bas, écolier, on épelle,
C'est que le grand savoir reste celui des dieux ;
Que du livre sacré, que le présent nous scelle,
On n'apprend les secrets que dans les plus hauts Cieux ;
Mais leurs faibles échos prouvent l'âme immortelle...

Pour adoucir les maux de nos tristes exils,
En vain durant les nuits, entendant marcher l'heure,
Nos yeux clos voudraient voir voler des corps subtils :
Ombres de trépassés, chers êtres, que l'on pleure.
Si Christ a dit : « Mon père a plus d'une demeure »,
Parmi ces firmaments, les nôtres... où sont-ils ?...

Soucis de l'Inconnu, vérités qu'on effleure,
Pour vous connaître enfin, il faudra que je meure !...

C'est en lisant un jour (1885) le *Livre des Esprits*,
Que fit Allan Kardec, que j'ai le plus appris.
Car sa philosophie en son joug est aimable,
Elle sèche les pleurs, pour tous est équitable,
Et, malgré quelque erreur, peut rester profitable,
Puisqu'on aspire au Bien en lisant ses écrits.

Or, depuis, conservant ma juste indiscipline
Pour les dogmes obscurs, par respect je m'incline
Devant la voix des morts, d'où naquit la doctrine
Qui vraiment nous console et le plus nous instruit,
Nous faisant juger l'arbre à la bonté du fruit.

Mais pourquoi dans nos nuits, quand s'entend marcher l'heure,
Chacun ne peut-il voir sous leurs aspects subtils,
Pour adoucir les maux de nos tristes exils,
Quelques chers disparus, ces défunts que l'on pleure ?

Car, s'ils sont dispersés *en plus d'une demeure* :
En ces bleus firmaments, où tout âme est meilleure,
Pour entendre nos voix, nos amis, où sont-ils ?

Mme CORNÉLIE.

(1) Ces bruits intermittents, qui, chaque soir, prenaient plus d'intensité, devenant importuns, fatigants, énervants, ont cessé brusquement quand, impatientée et trop souvent détournée de mon travail, vivement surexcitée, je me suis écriée : *Est-ce toi* ! Un silence émotionnant, troublant a succédé pendant des mois à ce long tapage ; et, depuis, rien d'anormal en mon logis. J'ai supposé qu'antispirite ma mère, qui de 1885 à 1888 avait couché dans le lit phénoménal, était la cause de ce long tapage, de fin septembre au 20 décembre 1889. Mais, en dehors de la survivance, qu'ai-je appris qui puisse vraiment m'instruire ?

M. C.

SECOURS IMMÉDIAT
ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

Décembre,	de Mme Stephen, Vire	5 fr.
1er janvier,	de M. Richard, à Vaise	1
9 —	de Mme Perrier, Lyon	1
14 —	de Mme Gallet, à Courthezors	2
15 —	Un anonyme d'Anduze (Gard)	200
		209 fr.

Nous constatons avec plaisir que notre œuvre de secours est prise en considération et déjà nous prévoyons pour l'année courante le moyen de faire encore plus de bien que nous ne l'avons fait jusqu'ici.

Par suite du don de 200 francs du généreux anonyme d'Anduze, nous pouvons déjà, au lendemain de notre distribution de secours aux nécessiteux, disposer de dix pensions, ce qui est de bon augure pour l'avenir.

Au nom de nos malheureux, merci à ce bienfaiteur et à tous ceux qui collaborent à notre œuvre. A. B.

Le Gérant : A. BOUVIER.

30-1-02 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 270. 10 Centimes. 16-28 FÉVRIER 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

LE MAGNÉTISME

DANS LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET L'AVENIR

L'intolérance réactionnaire et l'immobilisme intéressé des facultés de médecine se cramponnent à la routine des vieux errements. Pour se maintenir dans cette situation anormale, elles s'efforcent d'entraver l'action bienfaisante du magnétisme au point de vue curatif.

Ces corporations malfaisantes et égoïstes se sont toujours montrées les douanières du progrès médical, qui est de nature à dévoiler leur impuissance dans l'art de guérir.

Après avoir combattu à outrance le système Raspail ainsi que celui de Louis Pasteur, qui sont sortis victorieux de l'opposition formidable qui leur était faite, les monopoliseurs de la médecine s'évertuent actuellement pour paralyser l'extension du magnétisme, dont les succès s'affirment chaque jour avec une évidence qui s'impose.

Raspail surtout a subi les plus cruelles persécutions de la part de ces corporations rapaces et inhumaines ; il a été condamné plusieurs fois à l'amende et à la prison. Mais ces infamies répétées et poursuivies avec acharnement n'ont pu empêcher ce bienfaiteur de l'humanité d'accomplir son œuvre si louable dans l'art de guérir et de soulager l'humanité souffrante. Aussi son système a vaincu tous les obstacles et toutes les entraves qui leur étaient opposés, les preuves incontestables, et d'une évidence absolue, le mettent à l'abri du doute : c'est la victoire de la science progressive sur la routine cupide ; c'est la lumière éclatante dont les rayons brillent à tous les regards.

Quant au système Louis Pasteur, les résultats merveilleux qu'il a donnés ont désarmé les monopoliseurs de la santé publique, la critique malveillante n'a plus prise sur ce système qui met un terme à une des plus terribles maladies.

Comme les systèmes Raspail et Louis Pasteur, le magnétisme curatif sortira triomphant de la période de persécutions acharnées qu'il subit en ce moment ; car la loi du progrès repose sur des bases inéluctables qui bravent toutes les oppositions et tous les efforts des hommes néfastes et inhumains, qui font passer leurs intérêts personnels avant ceux qui sont essentiellement d'ordre public.

L'Académie de médecine, qui a été obligée de s'incliner devant les principes parasitaires de Raspail et devant le système microbique de Louis Pasteur, sera forcée de céder aussi devant les résultats d'une efficacité incontestable du magnétisme curatif, dont les guérisons merveilleuses qu'il obtient font l'admiration de toutes les personnes qui l'ont employé. Il est donc certain que ce puissant moyen de guérir et de soulager les malades est appelé à se propager comme les systèmes tant combattus que nous venons de citer.

Les morbicoles, qui exploitent avec tant de rapacité et d'inhumanité la santé publique à leur profit, verront un jour, peu éloigné, leur étoile pâlir devant les splendeurs du progrès de la civilisation moderne, qui rendra la liberté de l'art de guérir et de soulager les malades et tous ceux qui souffrent de quelque infirmité. Les facultés auront beau se cramponner à leur monopole et à leur privilège, leurs systèmes surannés, trop souvent inefficaces, ne pourront arriver à enterrer le magnétisme curatif qui renaîtra toujours de ses cendres.

Et puis, la médecine officielle, sous le rapport de son système et des moyens qu'elle emploie en général pour soigner les malades, est restée dans une infériorité et une impuissance d'une évidence indéniable. Aussi, désespérant de se soutenir avec avantage devant le magnétisme curatif, dont les heureux résultats s'affirment merveilleusement, elle s'est vue obligée de recourir à la protection d'une loi brutale et draconienne, afin de pouvoir s'attribuer par la force et une rigueur outrée le monopole de la santé publique. Ce droit de vie et de mort sur tous les malades constitue une monstruosité contraire à notre civilisation et un danger social pour la santé publique, que la liberté de la médecine ou au moins celle du massage et du magnétisme curatif peut seule faire cesser.

L'impuissance de la médecine est tellement reconnue, même par

les médecins de bonne foi, que l'honorable docteur Treille, sénateur et ancien professeur à l'École de médecine d'Alger, n'a pas craint d'affirmer à la tribune du Sénat, en face de nombreux médecins qui font partie de cette haute assemblée, que sur cent décès cinquante sont causés par les médecins. Une telle affirmation de la part d'une sommité de la médecine et d'un homme dont le savoir et la loyauté sont connus et justement appréciés, constitue assurément un aveu de l'impuissance de la médecine officielle dans la plupart des cas que présentent certaines maladies mal définies par le diagnostic des médecins.

Loin donc de repousser brutalement le concours des moyens curatifs qui se produisent en dehors de la médecine officielle, on devrait, au contraire, les accueillir avec empressement.

Les médecins agissant d'ailleurs, en général, d'après de simples conjectures, sont rarement certains de la maladie qu'ils ont à combattre. Cette situation douteuse les expose assurément à des erreurs souvent mortelles pour les malheureux malades confiés à leurs soins. Il est donc cruel de voir monopoliser la santé publique par une corporation dont la science repose sur des bases très incertaines et sur des moyens de guérir souvent purement illusoires et sans aucune garantie.

Le magnétisme curatif, n'opérant qu'à l'extérieur du corps, sans même le toucher et sans aucun remède, ne présente aucun danger. Il ne peut, par conséquent, aggraver la maladie qui est traitée par ce moyen. Son action, presque toujours efficace, procure au malade la guérison ou tout au moins un soulagement.

M. de Mirville a dit, dans son important ouvrage, intitulé : *Des manifestations fluidiques*, en parlant de l'opposition faite par les médecins au magnétisme curatif : « On voit les fruits du principe ; mais périssent tous les siècles plutôt que nos préjugés.

« Le magnétisme guérisseur moderne est tout entier dans ses guérisons merveilleuses. »

De telles affirmations, émises par cet auteur autorisé, il y a environ cinquante ans, constituent une preuve évidente que la médecine ne désarme pas et qu'elle se cramponne de plus en plus à son monopole qui tend toujours à barrer le chemin au progrès, dans l'art si important de guérir et de soulager les malades.

A l'appui de notre thèse, nous extrayons d'un article du *Figaro*, du 5 septembre 1889, sous la signature de M. Emile Gautier, les passages suivants : « L'irritante question du magnétisme animal est vieille comme le monde ! De tout temps, en effet, les peuples avides de merveilleux ont dû se préoccuper de savoir si par contact, rayonnement, émission de fluide ou projection d'atomes, un être vivant, doué de conscience et de volonté, n'avait pas le pouvoir d'influencer le corps de ses semblables et si ce mystérieux pouvoir ne pouvait pas être utilisé pour le soulagement de l'humanité souffrante.

« Ce n'est guère, cependant, qu'à la fin du siècle dernier (XVIIIe siècle) que l'idée de prêter au corps humain des propriétés magnétiques curatives est entrée dans la discussion scientifique. Elle obtint alors, il est vrai, grâce au fameux docteur viennois, Mesmer, un retentissement immense qui mit sens dessus dessous le Landerneau des docteurs.

« Mais la science officielle, toujours par vice d'état, confite en routine, ne voulut rien entendre.

« Mais il n'a pas, en tout cas, depuis un siècle, manqué de gens pour entreprendre la réhabilitation posthume de Mesmer et pour soutenir qu'il avait été mal connu et injustement flétri.

« Il n'est donc pas étonnant qu'en dépit des excommunications académiques Mesmer ait rencontré tant d'émules et de continuateurs.

« Dans le bureau du Congrès (1889) je vois figurer plusieurs médecins. Je détache du programme la profession de foi suivante :

« Le plus puissant moyen que possède l'humanité pour soulager et pour guérir ses maux, c'est le magnétisme animal. La connaissance et l'usage en sont peu répandus. Les répandre davantage, ce serait diminuer la somme de souffrances qui pèsent sur nous et sur nos frères, retarder pour plus d'un la terrible échéance de la mort et tarir dans leur source des fleuves de larmes. Tel est le but que nous nous proposons.

« Pour l'atteindre nous faisons appel :

« 1° Aux magnétistes de toutes les nations ;

« 2° Aux malades qui, ayant éprouvé par eux-mêmes les bienfaits du magnétisme, ne sauraient payer leur dette de reconnaissance qu'en procurant ces bienfaits à d'autres ;

« 3° A tous ceux que les maux de l'humanité laissent indifférents. »

Après les extraits de l'excellent article de M. Émile Gautier, que faut-il penser de la versatilité des facultés de médecine et de la persécution inexplicable des tribunaux en vue d'étouffer un des plus puissants moyens de guérir et de soulager les malades ?

Que faut-il penser surtout du magnifique programme formulé par les médecins qui assistaient au Congrès de 1889, en faveur du magnétisme curatif et sur l'invitation pressante de le propager ?

Il résulte de toutes ces tergiversations et de ces palinodies que la médecine, ne pouvant anéantir le magnétisme curatif, cherche à l'accaparer au détriment de la santé publique.

Nous reproduisons, d'autre part, quelques passages d'un important ouvrage de M. C. Chardel, conseiller à la Cour de cassation, édité pour la troisième fois en 1844, sous le titre de *Essai de psychologie physiologique* :

« Nous sommes libres de magnétiser comme nous sommes libres d'agir ; car magnétiser est un acte de la volonté humaine. Mais pour magnétiser utilement, il faut que le désir de soulager un être souffrant porte le magnétiseur à réchauffer le malade de force vitale.

« Le magnétisme curatif, sagement employé par une bienveillance éclairée, est d'une grande efficacité pour toutes les maladies. »

Les principes de la liberté et d'humanité, formulés par le savant et l'honorable M. C. Chardel, sont d'une actualité frappante et d'une élévation de sentiments généralement méconnus par la magistrature actuelle.

On ne peut en effet comparer, sans être saisi d'indignation et sans déplorer la décadence de la justice suprême, dont les arrêts font loi, en envisageant les conséquences anormales d'un arrêt rendu le 29 décembre 1900 contre M. Mouroux, au sujet du magnétisme curatif, avec les beaux et sublimes principes et les théories élevées de l'éminent magistrat, M. C. Chardel, conseiller à la Cour de cassation, qui siégeait dans cette haute juridiction il y a une soixantaine d'années.

Que sont devenus les principes de ces hauts et savants magistrats qui siégeaient alors à la Cour suprême de la justice de la France ?

Hélas ! ils ont disparu sans laisser de successeurs.

Il est assurément de principe, dans l'interprétation des lois, de s'en référer au rapport de la commission qui les a préparées et aux débats auxquels elles ont donné lieu. C'est là, en effet, que l'on peut voir sûrement les intentions du Parlement qui les a votées.

Dans l'affaire Mouroux, le rapport de la commission, préparé par le Dr Chevandier, était explicite et formel, concernant les magnétiseurs et les masseurs. En voici les termes :

« Il a été reconnu par l'*unanimité des membres présents* que la loi sur l'exercice de la médecine ne visait ni les masseurs ni les magnétiseurs, tant qu'ils n'appliqueraient que leurs pratiques ou leurs procédés au traitement des maladies. »

Les termes de ce rapport, si clairs et si précis, n'auraient dû faire aucun doute dans l'application de cette loi réactionnaire aux mas-

seurs et aux magnétiseurs, dont la liberté devrait être complète.

La Chambre ayant voté la loi sans observation touchant les masseurs et les magnétiseurs, la déclaration du rapporteur de la commission était donc admise implicitement par la Chambre. Ceci ne peut faire l'ombre d'un doute pour tous ceux qui ne veulent pas épiloguer sur la forme, mais, au contraire, interpréter les lois suivant les intentions des législatures qui les ont votées.

La Cour de cassation, en repoussant ex abrupto les conclusions du rapporteur de cette loi, a méconnu les principes généralement suivis dans l'interprétation des lois.

Pendant que leur éminent confrère de la Coûr de cassation a écrit que nous sommes libres d'agir et que le magnétisme est un acte de la volonté humaine, les magistrats de la Chambre criminelle, qui siègent actuellement, ont consacré par un arrêt inqualifiable le monopole à outrance, en faveur des morbicoles rapaces qui en profitent pour restreindre les moyens de guérir. Une telle jurisprudence est indigne de la Cour suprême, qui devrait être l'expression vivante de l'application bienveillante et équitable de la loi.

La faculté donnée aux hommes par la nature de se soulager mutuellement ayant toujours existé, le magnétisme curatif, proscrit aujourd'hui par une justice aveugle, sortira triomphant des persécutions qui lui sont suscitées par la médecine officielle qui s'en est emparée, en vue de l'exploiter exclusivement à son profit, ou plutôt dans l'espoir de l'anéantir. Mais ce monopole scandaleux et immoral ne pourra résister à la loi inéluctable du progrès qui le submergera.

L'histoire du magnétisme curatif se perd d'ailleurs dans la nuit du passé ; car, depuis un temps immémorial, des hommes initiés aux connaissances ésotériques, agissant librement, avaient établi des sociétés secrètes, cachées dans la profondeur mystérieuse des temples, dont la mission consistait à guérir et à soulager les malades par des moyens et des pratiques magnétiques inconnus aux vulgaires.

On trouve, en effet, dans les légendes chinoises ainsi que dans les livres sacrés des Hindous, dans la théogonie chaldéenne et dans les écrits trouvés dans les inscriptions qui existaient sur les monuments des peuples anciens, des traces du magnétisme.

On a trouvé, surtout dans les ruines des cités célèbres, des peintures et des sculptures assez bien conservées, représentant des groupes de magnétiseurs dans l'exercice de leurs fonctions sacrées.

A diverses époques, on a découvert aussi dans la Gaule, ainsi que dans la Grèce, le Mexique, le Pérou et dans d'autres régions, des vestiges qui prouvent d'une manière certaine que le magnétisme curatif était pratiqué chez les peuples anciens, surtout pendant que ces civilisations disparues brillaient dans toute leur splendeur.

Les guérisons merveilleuses obtenues par Jésus et ses apôtres consistaient dans l'emploi du magnétisme curatif pratiqué avec un succès légendaire.

Il résulte toutefois des enseignements d'hommes compétents sur cette matière que les résultats réellement prodigieux du magnétisme curatif ne peuvent être obtenus que par des magnétiseurs vertueux et aptes à ces sortes de pratiques.

La science des facultés de médecine ne peut donc suffire pour former de bons magnétiseurs curatifs, capables d'obtenir des résultats satisfaisants. Tous leurs efforts pour arriver à monopoliser le magnétisme curatif ou plutôt pour l'anéantir resteront sans effet réel. Les hommes cupides qui cherchent à le monopoliser dans des intentions intéressées seront forcés de se convaincre, par la force des choses, que le magnétisme curatif, aussi ancien que le monde, constituant un élément essentiel de la nature, est indestructible ; car l'étendue et la variété des fluides connus et inconnus qui existent est innombrable.

Ceux qui s'efforcent d'en limiter l'emploi finiront par s'apercevoir qu'on ne peut établir des bornes à l'immensité des éléments universels.

Espérons toutefois que le Parlement, respectueux de ses décisions dans toute leur étendue, complétera, par des termes formels, les dispositions de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine, par un amendement additionnel, édictant le droit des masseurs et des magnétiseurs d'user de leurs pratiques et de leurs moyens pour guérir et soulager les malades, conformément au rapport de M. le docteur Chevandier.

Déchaud,
Publiciste à Alger.

Le Magnétisme au Mans

Nous constatons, avec un véritable plaisir, le succès croissant du magnétiseur Mouroux.

Toujours sur la brèche, il lutte d'une façon constante pour l'avènement de la Vérité. Poursuivi pour avoir guéri des malades où la médecine était impuissante, il a maintenant l'audace de faire publiquement ce que les syndicats médicaux et les tribunaux lui défendent, et il fait mieux, il met la Science au défi de démolir les faits, tout en lui faisant constater sa propre impuissance.

Mouroux se propose de continuer ainsi, portant partout la bonne parole, pour jeter dans les masses les bases d'une nouvelle thérapeutique.

Prochainement, il sera à Nantes, où il fera une conférence contradictoire afin de mettre MM. les savants à même de lui répondre. A l'avance, nous sommes certains de sa victoire.

Ci-dessous le résumé de sa conférence faite au Mans, reproduit par les journaux suivants : *l'Express de la Sarthe*, *la Sarthe*, *le Libéral de l'Ouest*, *le Nouvelliste de la Sarthe*, *Journal du Mans*, *Avenir de la Sarthe et Patriote réunis*.

***

Beaucoup de personnes, disent ces journaux, ignorent encore ce que c'est que le magnétisme et, parmi celles qui en ont entendu parler, il en est peu qui connaissent ses propriétés curatives.

Nous avons assisté samedi soir à une conférence fort intéressante faite sur ce sujet par M. Mouroux, d'Angers.

Malheureusement la salle Depaule, où elle avait lieu, est beaucoup trop petite et, à d'autres points de vue, se prête assez mal à une réunion de ce genre.

Néanmoins, cela n'a pas empêché le conférencier de traiter son sujet avec une aisance et une facilité qui attestent une connaissance profonde du magnétisme.

Disons de suite qu'il a vivement intéressé ses auditeurs, non pas seulement par sa parole chaude et la force de son argumentation, mais aussi par ses expériences extrêmement curieuses et concluantes. Nous citerons, par exemple, celle qui se rattache aux découvertes du colonel de Rochas : l'*extériorisation de la sensibilité*!

M. Mouroux, qui ne s'occupe que du magnétisme curatif, s'est efforcé surtout d'en démontrer, par des exemples, l'action bienfaisante sur l'organisme.

Il ne lui a pas été difficile de trouver dans l'assistance des personnes souffreteuses : pendant plus d'une heure nous avons assisté à un défilé qui, pour beaucoup, a dû paraître triste, en ce sens qu'il étalait, en quelque sorte, le tableau des pauvres infirmités humaines.

Bref, un grand nombre de spectateurs de toute condition, de tout âge, sont venus demander à M. Mouroux un soulagement à leurs maux. — Nous serions bien embarrassé d'énumérer toutes les affections qui lui ont été soumises ; il nous est plus facile de dire que toutes ont été, sinon guéries complètement, ce qui serait trop

demander en quelques minutes, tout au moins très sensiblement soulagées.

Les nombreux applaudissements qui ont salué ces résultats ont dû être agréables au conférencier et lui montrer que la cause du magnétisme curatif a des sympathies au Mans. — Cela tient vraisemblablement à ce que bon nombre des personnes présentes en connaissent depuis longtemps déjà, par elles-mêmes, tous les bienfaits.

Sans doute, de telles expériences ne sont pas faites pour amuser les habitués des représentations foraines, ceux qui se passionnent pour le genre Donato, par exemple. Elles n'ont et ne peuvent avoir de véritable intérêt que pour les esprits qui regardent plus haut et qui apprécient le côté philosophique et humanitaire du magnétisme et des lois universelles qui en sont la source.

N'oublions pas de dire que, profitant de la circonstance, M. Mouroux fit appel au devoir de l'assistance en face de ses droits foulés aux pieds et de sa liberté entravée à plaisir pour faire signer notre pétitionnement. Chacun de ceux qui ne l'avaient pas encore fait s'est empressé de donner sa signature, protestant ainsi contre les procédés employés pour supprimer un tel auxiliaire de la médecine officielle et demander au Corps législatif d'intervenir afin de modifier la loi de 1892, dont l'interprétation n'est pas suffisamment claire.

L. R.

Extrait des Cours de Magnétisme de A. Bouvier

(Suite)

Sixième leçon (DELEUZE)

Nous avons vu le catéchisme de de Puységur, voyons maintenant l'instruction que nous donne Deleuze, elle est des plus intéressantes, quoique aussi, comme je le disais, des plus difficiles à réaliser dans le domaine pratique ; néanmoins, nous, magnétiseurs, nous devrions avoir constamment gravés au fond du cœur les principes qu'il nous enseigne, comme un guide sûr, lorsque surtout nous voulons agir sur autrui pour son bien.

La citation sera également longue, mais il ne faut pas oublier que nous voulons savoir, et, si je passais outre, je croirais manquer à mon devoir, puisque ce que je cherche et ce que je veux, c'est la diffusion de la vérité qui ne doit plus être cachée, trop longtemps reléguée au fond de son puits ; elle doit enfin en sortir pour être admirée de chacun.

Oui, Vérité ! lève ton voile à nos yeux profanes sans crainte de les troubler par ta chaste beauté, les hommes sont mûrs pour te regarder en face. Sortis des longs siècles d'ignorance, ils ont soif de savoir, ils ont besoin de te posséder, les cercles de fer ou de feu du passé se sont usés par le frottement du temps, la rouille de la superstition a fini par ronger les lourdes portes des mystères où tu restais cachée. Maintenant, comme un radieux soleil, tu parais à l'horizon, déversant tes rayons lumineux et bienfaisants sur toute l'humanité, heureux les yeux d'aigle qui peuvent te contempler : mais, hélas ! que d'êtres qui restent encore dans la nuit du parti pris pour ne pas voir.

Combien d'hommes de mérite ne se renferment-ils pas dans les sanctuaires académiques pour se soustraire à tes rayons !

Combien d'autres ne recherchent-ils pas l'ombre des préjugés pour se soustraire à ta bienfaisante clarté !

Oui, véritables chauves-souris, la plupart des humains, malgré ta formidable poussée pour les éclairer, préfèrent rester dans les ténèbres de l'ignorance dans la crainte d'être éblouis en te regardant en face, et cependant partout tu es la même, dans la mansarde ou dans le palais tu te fais humble ou grande pour servir également chacun. Malgré cela, tu es encore bafouée par ceux qui devraient t'adorer, mais peu t'importe, ne sais-tu pas que les humbles, les petits sont avec toi travaillant sans cesse à ta réhabilitation et que c'est par eux, par eux surtout, que tu arriveras à dominer l'humanité.

En effet, l'histoire ne nous montre-t-elle pas les plus grandes choses accomplies par les petits, tour à tour le peuple anéanti ou reconstituant les bases de nouvelles sociétés. La grandeur des rois, l'enseignement des dogmes académiques ou religieux disparaissent pour faire place à un nouvel ordre de choses.

En ce moment même cette Vérité se manifeste encore d'une façon tellement visible qu'il serait dérisoire de ne pas voir la poussée des petits ; le socialisme monte, monte sans cesse, et il montera ainsi jusqu'au jour peu éloigné peut-être où il dominera l'humanité entière.

Eh bien ! ce qui s'opère graduellement dans le domaine politique par les classes inférieures, par les petits, s'accomplit également dans le domaine scientifique par le monde profane, en vertu de cette loi que la vérité étant toujours une dans ses manifestations ne peut en même temps donner aux uns et refuser aux autres.

Nous sommes tous solidaires, il ne faut pas l'oublier : or, tous, nous devons posséder les mêmes connaissances, et, s'il en est ainsi, la vérité ne sachant mentir à elle-même amènera fatalement l'humanité à vivre dans un équilibre parfait, dans un état de santé stable où rien ne sera à désirer.

Mais ce qui doit s'accomplir en grand dans la société entière doit s'accomplir d'abord dans chaque individu, et cela ne s'accomplira qu'au fur et à mesure que chaque être, ayant puisé aux sources fécondes de la vie, se sentira assez fort pour ne plus craindre la raillerie et jeter aux quatre vents les connaissances acquises dans le domaine de la thérapeutique où doit se trouver la santé physique et morale inhérente à tout être organisé.

Je me suis éloigné de mon sujet, que le lecteur me pardonne ce petit écart qui touche à des questions qui ne devraient pas même être effleurées ici. Avant toute chose nous devons étudier le magnétisme et ses lois, revenons-y et voyons Deleuze.

« L'homme, dit-il, a la faculté d'exercer sur ses semblables une influence salutaire, en dirigeant sur eux, par sa volonté, le principe qui nous anime et nous fait vivre.

« On donne à cette faculté le nom de magnétisme ; elle est une extension du pouvoir qu'ont tous les êtres vivants d'agir sur ceux de leurs propres organes qui sont soumis à la volonté.

« Nous ne nous apercevons de cette faculté que par les résultats, et nous n'en faisons usage qu'autant que nous le voulons.

« Donc, la première condition pour magnétiser est de vouloir.

« Comme nous ne pouvons comprendre qu'un corps agisse sur un autre à distance, sans qu'il y ait entre eux quelque chose qui établisse la communication, nous supposons qu'il émane de celui qui magnétise une substance qui se porte sur le magnétisé, dans la direction imprimée par la volonté. C'est cette substance, la même qui entretient chez nous la vie, que nous nommons fluide magnétique. La nature de ce fluide est inconnue, son existence n'est même pas démontrée (1) ; mais tout se passe comme s'il existait, et cela suffit pour que nous l'admettions dans l'indication que nous donnons des moyens d'employer le magnétisme.

« L'homme est composé d'un corps et d'une âme, et l'influence qu'il exerce participe des propriétés de l'un et de l'autre. Il s'ensuit qu'il y a trois actions dans le magnétisme : 1° l'action physique ; 2° l'action spirituelle ; 3° l'action mixte.

(1) Depuis Deleuze la science a fait son chemin et il est facile aujourd'hui de démontrer la réalité de ce que nous appelons fluide. A. B.

« Si la volonté est nécessaire pour diriger le fluide, la croyance est nécessaire pour qu'on fasse usage sans efforts et sans tâtonnement des facultés qu'on possède. La confiance en la puissance dont on est doué fait aussi qu'on agit sans efforts et sans distraction. Au reste, la confiance n'est qu'une suite de la croyance; elle en diffère seulement en ce qu'on se croit doué soi-même d'une puissance dont on reconnaît la réalité.

« Pour qu'un individu agisse sur un autre, il faut qu'il existe entre eux une sympathie morale et physique, comme il en existe une entre tous les membres d'un corps animé. Lorsque cette sympathie est bien établie entre deux individus, on dit qu'ils sont en rapport. Ainsi, la première condition pour magnétiser, c'est la volonté; la seconde, c'est la confiance que celui qui magnétise a en ses forces; la troisième, c'est la bienveillance ou le désir de faire du bien. Une de ces qualités peur suppléer aux autres jusqu'à un certain point; mais, pour que l'action du magnétisme soit à la fois énergique et salutaire, il faut que les trois conditions soient réunies.

« Le fluide magnétique qui émane de nous peut non seulement agir directement sur la personne que nous voulons magnétiser, il peut encore lui être porté par un intermédiaire, que nous aurons chargé de ce fluide auquel nous aurons imprimé un mouvement déterminé.

« L'action directe du magnétisme cesse lorsque le magnétiseur cesse de vouloir, mais le mouvement imprimé par le magnétisme ne cesse pas pour cela, et la plus petite circonstance suffit quelquefois pour renouveler les phénomènes qu'il a d'abord produits.

« La volonté constante suppose continuité d'attention ; mais l'attention se soutient sans efforts lorsqu'on a une entière confiance en ses forces. Un homme qui marche vers un but est toujours attentif à éviter les obstacles, à mouvoir ses pieds dans la direction convenable, mais cette sorte d'attention lui est si naturelle qu'il ne s'en rend pas compte, parce qu'il a d'abord déterminé son mouvement, et qu'il reconnaît en lui la force nécessaire pour le continuer.

« L'action qu'exerce le fluide magnétique étant relative au mouvement qui lui a été imprimé, cette action ne sera salutaire qu'autant qu'elle sera accompagnée d'une bonne intention.

« Le magnétisme ou l'action de magnétiser se compose de trois choses; la volonté d'agir ; un signe qui soit l'expression de cette volonté : la confiance au moyen qu'on emploie. Si le désir du bien n'est pas réuni à la volonté d'agir, il pourra y avoir quelques effets, mais ces effets seront désordonnés.

« L'émanation du magnétiseur, ou son fluide magnétique, exerçant une influence physique sur le magnétisé, il s'ensuit que le magnétiseur doit être en bonne santé. Cette influence se faisant à la longue sentir sur le moral, il s'ensuit que le magnétiseur doit être digne d'estime par la droiture de son esprit, la pureté de ses sentiments et l'honnêteté de son caractère. La connaissance de ce principe est également importante pour ceux qui magnétisent, et pour ceux qui se font magnétiser.

(*A suivre*).

DANS LE DOMAINE DES RECHERCHES

Les faits.

SÉANCE DU MERCREDI 20 NOVEMBRE

Présentes : 63 personnes.

Après sa partie orale et les démonstrations pratiques habituelles, différentes personnes demandent à M. Bouvier de vouloir bien agir au mieux pour soulager quelques malades et aussi pour constater la réalité ou non de l'action magnétique à distance.

1° Mlle Chabond donne le nom de Mme Marie Dufresse ayant un engorgement du foie et des sueurs très abondantes, qui, en même temps que ses souffrances, l'affaiblissent au point de lui empêcher tout travail ;

2° Mme Champagnon fait soigner sa mère âgée de cinquante-deux ans, domiciliée à Bourg (Ain), 30, rue Voltaire, au lit depuis cinq ans par suite de rhumatisme ;

3° M. N. Ginestet fait agir sur M. Francisque Rochet, vingt-six ans, quai de la Guillotière.

Après avoir endormi un sujet, M. Bouvier commence son action magnétique à distance dans l'ordre donné ci-dessus ; il est exactement 9 heures 48 minutes lorsqu'il s'occupe de Mme Dufresse, à 9 heures 50 il passe à Mme Champagnon et à 9 heures 55 il agit sur M. Rochet.

A chaque malade M. Bouvier annonce ce que ce dernier doit éprouver, ce qui est généralement exact.

Mme Dufresse doit avoir plus chaud et éprouver un léger mouvement sur le côté droit, puis être mieux.

Mme Champagnon doit avoir un point au côté gauche, un accès de toux et une douleur dans la jointure de l'aine gauche.

Il est téméraire, dit-il, de se prononcer sur le cas de M. Rochet ; vers ce dernier le sujet tombe en transe, annonce un point dans la région du poumon gauche, après quoi il est saisi d'un très grand froid. A 10 heures le calme est complet, le sujet est éveillé et la séance est levée.

Ont signé le présent procès-verbal :

S. Bouvier, N. Ginestet, Joséphine Chabond, Champagnon, M. Guillouet, Desormiers.

COMPTE RENDU

Vendredi 22 novembre (clinique), présentes : 86 personnes.

M. Champagnon, après avoir écouté la lecture du précédent procès-verbal, confirme, par suite d'une lettre de sa famille reçue par retour du courrier, l'exactitude des paroles de M. Bouvier. Sa mère avait bien au moment de la séance, vers les 10 heures moins quelques minutes, un point du côté gauche et une douleur dans l'aine, avec cette différence toutefois qu'au lieu de la toux annoncée elle fut prise de grands bâillements, ce qui est contre son habitude; la nuit fut bonne avec tendance au mieux. Nous aurons l'occasion de reparler par la suite de quelques-uns de ces malades.

Mlle Chabond nous fit savoir le mercredi suivant qu'elle n'avait pu se rendre compte de l'effet produit d'une façon sérieuse, la malade recommandée n'étant pas chez elle.

Aucune nouvelle de M. Rochet.

Ont signé le présent compte rendu ;

A. Bouvier, Champagnon, S. Maignien, J. Mardon, etc.

En donnant ainsi sur chaque numéro de la *Paix universelle* un compte rendu, nous arriverons à prouver d'une façon aussi rationnelle que possible l'action à distance.

HONORÉ.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

Nous sommes toujours en plein dans la lutte et nous enregistrons avec autant de plaisir les nouvelles signatures qui nous arrivent nombreuses de tous côtés.

Nous avons reçu à nouveau de M. E. Vauchez les envois suivants :

15 janvier, 18e envoi. . . .	19 listes contenant	3.804 signatures
19 —	19e —	22 —	4.329 —
23 —	20e —	30 —	5.533 —
28 —	21e —	22 —	3.825 —
	Soit. . . .	103 listes contenant	17.491 signatures

Ces signatures sont recueillies par :

MM.

Ortalis, à Bordeaux ;
Coite, Joseph, à Bordeaux ;
Girard, rue Causera, à Bordeaux ;
Louis Fourcade, à Bordeaux ;
Peigneau, Edgard, à Bordeaux ;
Claverie, Alphonse, à Bordeaux ;
Claverie, Henri, à Bordeaux ;
Maulin, rue du Becquey, à Bordeaux ;
Chambon, à Chereton-du-Cher (Cher) ;
Cannot, à la Pie (Seine) ;
Manet, rue Neuve, à Bordeaux ;
Bousquet, rue Sainte-Croix, à Bordeaux
Mercadier, rue des Fours, à Bordeaux ;
Arlot, rue de la Pépinière, à Bordeaux ;
Gaston Taffard, rue de Preignac, à Bordeaux ;
Charles Renoux, rue du Bourgeon, à Bordeaux ;
Marius Michel, rue des Boucheries, à Bordeaux ;
Pierre Noé, rue des Menuts, à Bordeaux ;
Carjou, Georges, rue Tombe-l'Oly, à Bordeaux ;
Berdoulas, passage l'Hérisson, à Bordeaux.

Parmi les listes recueillies, nous trouvons beaucoup de noms bien connus, qu'à regret nous ne pouvons publier vu le peu de place dont nous disposons; toutefois, nous ne saurions omettre les suivants qui patronnent notre pétitionnement auprès des corps élus :

MM.

Le Dr ÉMILE JAVAL, membre de l'Académie de médecine, 5, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris;
Sully-Prudhomme, membre de l'Académie française ;
A. Erny, homme de lettres, membre de la Société des auteurs dramatiques ;
Victorien Sardou, de l'Académie française, président de la Société des auteurs dramatiques ;
Le Dr Portaz, à Pont-de-Beauvoisin (Savoie).
Le Dr Boileux, à Paris;
Le Dr Guglielminetti, à Monte-Carlo;
J.-H. Rosny, homme de lettres, à Paris ;
J. Camille Chaigneau, homme de lettres, directeur de l'*Humanité intégrale*, à Paris;
J.-A Dalsème, homme de lettres, à Paris.

LISTES DIVERSES

1443e liste,	recueillie par	M. Paul Seuffert, médecin-vétérinaire, à Halles (Somme) . .	16	signatures.
1444e	— —	M. David jeune, à Arles.	28	—
1445e	— —	M. Rogier, Siméon, à Derbeaux	111	—
1446e liste	recueillie par	M. Dechaux, aux Abrets	2	signatures.
1447e	— —	Mme Ménard, à Serezin-du-Rhône. . .	7	—
1448e	— —	M. Émile Faivre, à Frédéric-Fontaine. . .	55	—
1449e	— —	M. Chabal, Calixte, à Die (Drôme) . . .	25	—
1450e	— —	M. Rochas, facteur des postes, Lyon. .	48	—
1451e	— —	M. Chatelier, François, Frontenac	50	—
1482e	— —	M. P.-C. Revel, Lyon.	1	—
1483e	— —	M. Gustave Monge, à Avignon	59	—
1484e	— —	M. A. Erny, Paris. .	3	—
1485e	— —	M. Brémond, Avignon.	77	—
1486e	— —	M. Le Clément, Saint-Marcq	20	—
1509e	— —	M. Caussimon, rue Brizard, Bordeaux . .	111	—
1510e	— —	M. Manet, rue Neuve, Bordeaux	160	—
1511e	— —	M. Giraud, rue Paulus, à Bordeaux . . .	222	—
1512e	— —	M. Ortalis, à Bordeaux.	154	—
1513e	— —	M. Pierre Moulun, à Bordeaux	222	—
1514e	— —	M. Gaston Taffard, à Bordeaux	222	—
1515e	— —	M. Louis Fourcade, à Bordeaux	222	—
1516e	— —	M. Charles Renoux, à Bordeaux	222	—
1517e	— —	M. Manet, à Bordeaux.	102	—
1518e	— —	M. Ortalis, à Bordeaux.	102	—
1519e	— —	M. Moulun, à Bordeaux.	223	—
1520e	— —	M. Fourcade, à Bordeaux	222	—
1521e	— —	M. Marius Michel, à Bordeaux.	222	—
1522e	— —	M. Pierre Noé, à Bordeaux	222	—
1523e	— —	M. Cargon, à Bordeaux	222	—
1524e	— —	M. Berdoulas, à Bordeaux.	222	—
1525e	— —	M. Charles Renoux, à Bordeaux	222	—
1526e	— —	M. Cinquin, rhabilleur, à Saint-Didier-sur-Beaujeu (Rhône). .	113	—
1527e	— —	M. Cinquin, rhabilleur, à Saint-Didier-sur-Beaujeu (Rhône). .	112	—
1528e	— —	M. Cinquin, rhabilleur, à Saint-Didier-sur-Beaujeu (Rhône). .	151	—
		Total. . .	4.172	signatures

RÉCAPITULATION :

De M. E. Vauchez, 4 envois	17.491	signatures
De divers ci-dessus	4.172	—
Total	21.663	signatures
Listes précédentes	81.097	—
Total général	102.760	signatures

(*A suivre.*)

NOTA

Afin de faciliter notre propagande, nous prions instamment les porteurs de listes de nous les renvoyer au plus vite ainsi que le montant des souscriptions recueillies, nos frais dépassant de beaucoup et nos moyens personnels et les recettes faites jusqu'à ce jour. Malgré cela, nous ne doutons pas qu'avec la bonne volonté de tous nos amis nous n'arrivions bien vite à atteindre le but, objet de nos justes revendications, il y va de l'intérêt de tout le monde en général et des malades en particulier.

Haut les cœurs ! et ne craignons pas de nous sacrifier pour l'œuvre, nous aurons bien mérité de l'Humanité.

A. B.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres** (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) **l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

Liste Baptistin Violès, fondeur, à Pont-Saint-Esprit (Gard)

MM.

Mme et M. Dauzon, à Pont-Saint-Esprit, (Gard)	2 »
Mme et M. Burel, à Pont-Saint-Esprit	2 »
Mme et M. Dancausse, à Pont-Saint-Esprit	2 »
Mme Veuve Violès et sa famille, à Pont-Saint-Esprit	2 »
Garreau	5 »
Mme H.-V. Potworowska	50 »
C. Revel, Lyon	5 »
Aug. Vodoz, Paris	3 25
J. Lapendery, Ambierle	5 »

Liste Hugon, Camille, à Champelauson

Durand, Adrien, Champelauson	1 »
Bonal, Ernest, Champelauson	0 50
Vidal, Camille, Champelauson	0 50

MM.

Vidal, André, Champelauson	0 50
Laporte, Honoré, Champelauson	0 50
Devias, Émile, Champelauson	0 50
Devias, Émile, oncle, Champelauson	0 50
Debrous, Hypp., Champelauson	0 50
Champet, Fréd., Grand'-Combe	1 »
Rampon, Ilberil, Grand'-Combe	0 50
Monnat Louise, à Champelauson	0 50
Debrous, Eug., Champelauson	0 50
Hugon, Cyprien, Champelauson	0 50
Sourtelle, Émile, Champelauson	0 50
Devias, Victor, Champelauson	0 50
Mme Vve Roche, Champelauson	0 50
Tour, Armand, Grand'-Combe	1 50
Guérin, Émile, à Champelauson	1 »
Canque, Léon, Champelauson	0 50
Deribat, Adr., Grand'-Combe	0 50
Delon, Ét., Grand'-Combe	0 50
Arnodon, Eug., Champelauson	0 50
Vve Pascal, Champelauson	1 »
Rieutord, Ét., Champelauson	1 »
Bascon, Louis, Champelauson	0 50
Rieusset, Eug., Grand'-Combe	0 50

Liste Emmanuel Vauchez

Mme Auguste Roux	10 »
Fernand Roux	5 »
Léon Bourget, huissier	200 »
Mme A. de Montrésor, Tours (Ind.-et-Loire)	10 »
Renard, capitaine en retraite, à Marseille (Bouches-du-Rhône)	5 »
Marchal, capitaine en retraite, à Blainville-sur-l'Eau (Meurthe-et-Moselle)	2 »
Mlle Alice Marchal, à Blainville-sur-l'Eau (Meurthe-et-Moselle)	2 »
Mme Barbault de la Motte, à Chatteneuil (Vienne)	1000 »
Mme Despillers, à Grandfontaine (Doubs)	10 »
Mlle Marie Despillers, à Grandfontaine (Doubs)	10 »
Total	1.346 75
Listes précédentes	5.028 80
Total	6.375 55
Le *Journal du Magnétisme*	248 30
Total général	6.623 85

AVIS. — Les personnes qui voudront bien se charger de faire circuler ces listes, sont priées de les renvoyer sans retard avec les souscriptions recueillies à : M. Emmanuel VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; ou à M. BOUVIER, directeur de la *Paix universelle*, 5, cours Gambetta, à Lyon (Rhône).

Der Tod, das Jenseitn, das Leben im Jenseits

Ceci est le titre d'une œuvre de Charles du Prel, dont sa veuve fait paraître aujourd'hui une nouvelle édition chez Costenoble, à Iéna.

Je n'ai pas l'intention d'analyser ici l'œuvre de Charles du Prel, mais je veux rendre hommage à ce penseur profond, à ce philosophe qui fut ce que les Allemands appellent *bahnbrechend* — ouvrant la voie — car ce fut là la note caractéristique de sa pensée : devancer le siècle et jeter des jalons dans l'avenir.

L'idée dominante de sa philosophie peut se résumer en trois points : 1° il n'est pas d'affirmation plus gratuite que celle qui consiste à déclarer que l'univers est tel que nous le voyons ; 2° la zone d'action et de sensibilité de l'individualité humaine n'est point limitée par son corps ; 3° nos deux existences, consciente et inconsciente, incarnée et désincarnée, ne se succèdent pas, mais sont éternellement parallèles, l'une prédominant dans la vie de l'espace, l'autre dans la vie terrestre. Ce sont les phénomènes du rêve et du somnambulisme qui lui fournissent la base nécessaire à la démonstration de sa théorie.

L'œuvre de du Prel est considérable ; ses principaux ouvrages, dont le succès fut grand dès leur apparition, et qui se succédèrent en un temps relativement court, sont : *L'Histoire de l'évolution de l'univers. les Habitants des planètes, la Psychologie de la lyrique, la Philosophie de la mystique, la Doctrine moniste, la Mystique des anciens Grecs, la Découverte de l'âme par les sciences occultes, Études dans le domaine de l'occultisme, l'Énigme humaine, le Spi-*

ritisme, la Magie en tant que science naturelle, la Mort et l'Au-delà.

La pensée de Charles du Prel mérite d'être appréciée bien au delà des frontières de sa patrie et du cercle forcément restreint de ceux qui peuvent le lire dans l'original, et j'estime qu'il est hautement regrettable que des difficultés d'ordre purement commercial aient plusieurs fois déjà fait échouer le projet de doter notre pays d'une traduction des œuvres du penseur bavarois.

Le style de Ch. du Prel est imagé et quelquefois humoristique, sa langue est précise et claire (ce qui est rare chez les philosophes en général et chez les philosophes allemands en particulier), sa logique est serrée et son raisonnement méthodique. Je ne fais point ici une profession de foi en faveur des idées de Charles du Prel, que je ne partage pas toutes — je n'entends pas par là faire allusion à la polémique courtoise que nous eûmes naguère sur la question d'Alsace-Lorraine dans les *Münchener neueste Nachrichten* et dans la *Paix universelle* — mais je veux dire que je ne suis pas un adepte exclusif de ses théories philosophiques, ce qui ne m'empêche pas de rendre pleine et entière justice à son effort vers la vérité, à la part considérable qu'il a prise à l'édification du beau monument spiritualiste, auquel nous apportons tous notre pierre, si modeste soit-elle.

Ceux de nous qui sont familiarisés avec la langue allemande voudront sûrement se procurer la dernière œuvre de du Prel et, si je ne me trompe fort, ils y trouveront le même charme que j'ai trouvé moi-même chaque fois qu'il m'a été donné de lire quelques pages de ses œuvres ou de recevoir une de ses lettres; car je n'ai pas eu la bonne fortune de pouvoir l'entendre lui-même — dont la parole était, au dire de ses amis, si charmeuse et si convaincante.

La dernière lettre, en effet, que je reçus de lui, me donnait rendez-vous dans la station montagnarde du Tyrol, où il se plaisait à passer les mois de l'été, en face de la mère-nature, la vraie inspiratrice du poète et du penseur, et me proposait de nous y livrer à des entretiens philosophiques — tels ceux des anciens — au milieu de la sérénité et du calme des campagnes.

Les circonstances — et je l'ai bien regretté — m'empêchèrent de donner suite à ce projet; quant à Charles du Prel, ce fut pour lui la fin recueillie d'une existence trop courte, mais bien remplie par la recherche du Beau et du Vrai.

C'est maintenant dans l'Au-delà, dont il pénètre les mystères jadis pressentis, qu'il nous convie à le rejoindre.

E.-B. DE REYLE.

Le Cheval

Conférences faites aux cavaliers du 21e chasseurs par le Lieutenant H. DE ROCHAS D'AIGLUN. — Paris, Henri-Charles Lavauzelle, éditeur, 10, rue Danton, boulevard Saint-Germain, 118. Prix : 1 fr. 50.

Dans cet opuscule de 80 pages, après avoir rappelé ses causeries précédentes sur le noble animal, M. H. de Rochas passe en revue les chevaux célèbres et arrive peu à peu à montrer les facultés de ce digne compagnon de l'homme, soit dans la vie des batailles, soit dans la vie des champs.

Il indique quels sont les soins à donner au cheval et les moyens de faire son éducation, qui a pour objet d'assouplir son caractère, de le rendre moralement maniable, de développer son intelligence et de le préparer ainsi à accepter avec fruit les leçons du dressage.

Tous ceux qui aiment le cheval voudront posséder ce livre qui renferme de précieux enseignements tant sur son caractère que sur le moyen de s'en faire un ami toujours fidèle et dévoué. A. B.

AMES DE FLEURS

A Mme Cécile Delafosse.

La petite âme parfumée
Des fleurs mortes au vent,
Avec les pleurs de la rosée,
Qui donc la prend ?

Roses et lys ; vous, pâquerettes
D'avril clair et joyeux ;
Et vous, timides violettes
Aux si doux yeux.

Fleurs de montagne et de vallées
Fleurs des grands bois ombreux ;
Vos âmes, qui les a volées,
Fleurs d'amoureux ?

Ou bien sont-elles immortelles,
Et, sans jamais mourir,
A chaque printemps viennent-elles
Se refleurir.

MAURICE CHAMPEAUX.

Paris, 22 novembre 1901.

BIBLIOGRAPHIE

Tous les romans ésotériques et occultiques de M. A. B. : *Voyage en Astral; l'Envoûtement; Thomassine; Suggestion mentale; Romans ésotériques*, se trouvent à la SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉDITION DES GENS DE LETTRES, 22, rue Le-Pelletier, Paris, et chez Dorbon aîné, 45, quai des Augustins, Paris.

***

La Théorie des Déterminations astrologiques de Morin de Villefranche, conduisant à une méthode rationnelle pour l'interprétation du thème astrologique. Un beau vol. in-8° carré, enrichi d'un portrait reproduit en fac-similé et de deux planches représentant six thèmes astrologiques, hors texte, 6 francs. Franco, 6 fr. 60. Tiré en tout à 500 exemplaires numérotés et paraphés. — Lucien Bodin, libraire, 43, quai des Grands-Augustins, Paris.

L'ouvrage que nous venons offrir au public est la reproduction de la partie *capitale* de l'*Astrologia Gallica*, œuvre monumentale que nous a laissée le plus grand, peut-être le seul grand des astrologues: *Morin de Villefranche*.

Cette partie contient la *clef* de l'interprétation du thème astrologique.

Et c'est ici qu'éclate toute la brillante supériorité de Morin, esprit bien français par son besoin de clarté et d'ordonnance. Il est le premier et le seul qui ait su *systématiser* la matière astrologique et donner une *méthode générale* pour l'interprétation du thème astrologique. Car, avant lui, les auteurs les plus autorisés n'ont procédé que par aphorismes ; et ainsi leurs préceptes furent nécessairement des plus incomplets. De là ces obscurités et ces incertitudes qui font le désespoir de l'étudiant dès qu'il veut aborder cette partie si essentielle de l'Astrologie, qui est l'explication du thème céleste.

Avec Morin, les voiles se lèvent : l'étudiant, qui, jusque-là, *sentait* bien la vérité astrologique, la *voit* enfin de face. C'est pourquoi nous sommes persuadés qu'après avoir lu l'ouvrage qui lui est offert aujourd'hui, il en saluera l'apparition avec joie, et que ce volume deviendra bientôt pour lui un véritable livre de chevet, car il lui donnera la *clef absolue de l'Horoscopie.*

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES

Déterminations *essentielles* et *accidentelles* du Ciel et des corps célestes. — Résumé des règles d'interprétation. — Manière de procéder. — Des divers éléments à déterminer pour chaque planète. — Gradation des présages. — Significations des maisons astrologiques. — Significations et analogies des planètes. — Planètes bénéfiques et maléfiques. — Dignités et débilités essentielles des planètes, etc., etc.

SECOURS IMMÉDIAT ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

De Mme Thivollier, Marseille	2 fr. »
De M. le colonel Boulangier	3 25
Total	5 fr. 25

Le Gérant : A. BOUVIER.

10-2-02 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.



Douzième Année. — N° 271. 10 Centimes. 1er-15 Mars 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

FÉDÉRATION SPIRITE LYONNAISE

Nous avons l'avantage de porter à la connaissance des lecteurs du journal et de tous nos amis que la fête anniversaire en l'honneur de notre Maître aimé Allan Kardec aura lieu, cette année, le lundi 31 mars (lundi de Paques), dans la grande salle du restaurant Denis, 230, cours Lafayette.

A 2 heures, grand concert et assaut d'armes par nos meilleurs artistes.

A 6 heures banquet.

Le concert étant donné au bénéfice de la caisse de secours aux vieillards nécessiteux, nous espérons que tous nos amis se feront un plaisir et un devoir de nous seconder en nous apportant leur obole pour cette œuvre philanthropique.

On peut dès maintenant se procurer des billets pour le concert et pour le banquet :

Au *bureau du journal*, 5, cours Gambetta;

A la *Société spirite Lyonnaise*, 14, cours Charlemagne ;

A la *Société Fraternelle*, 7, rue Terraille ;

Chez *M. Roussel*, 22, rue Thomassin;

Chez *M. Toupet*, 10, quai Saint-Vincent;

Chez *M. Revol*, 135, cours Lafayette.

Le Comité.

LE MOUVEMENT

Ici se pose une question :

Tous ceux qui en ont connaissance, y compris la plupart des lecteurs de la *Paix Universelle*, ont-ils bien conscience du but à atteindre?

Tout d'abord il y a là deux catégories bien distinctes d'individus : les premiers sont des je-m'en-foutistes, ayant pour toute morale leur grandeur, leurs aises et de tout fouler aux pieds; or, la liberté individuelle, le choix de faire le bien, en un mot la solidarité de tous les êtres, leur font peur, ils essayent de s'y soustraire. Les seconds n'en mesurent pas toute l'étendue et, bien que sentant les besoins qui les poignardent au plein du cœur, ils ont peur également et n'osent faire acte de solidarité, ils rongent leur frein, les pauvres! Cela ne leur rapporte cependant que d'amères déceptions. — A qui la faute sinon à eux?

Mettons donc chaque chose au point. Ce mouvement grandiose, sous toutes ses formes a pour cause la violation du droit des citoyens dans la condamnation arbitraire d'un homme qui eut le grave tort de soulager ses semblables en se servant du magnétisme curatif; mais, pour y trouver ce tort, il fallut que le juge trouvât un moyen d'interpréter la loi d'une façon telle, que nous nous demandons s'il y a en France même l'ombre d'une justice. Le devoir s'impose donc de lui-même, devant un tel état de choses, de s'élever en bloc contre de tels abus, car rien ne peut nous prouver que, si le fort a eu raison cette fois par des moyens qui ne sont pas du tout en sa faveur, il ne pourra l'avoir d'autres fois par des moyens plus extrêmes encore : le faible paierait donc toujours et quand même les pots cassés.

Voici donc la cause du mouvement, mais, pour dissiper toute équivoque de la part des uns et des autres, nous devons nous justifier afin de démontrer sa raison d'être absolue et qu'il ne doit pas seulement être l'œuvre d'une secte ou d'un homme, mais bien de toute la société, car c'est elle qui justement est le plus lésée dans ses intérêts les plus intimes. Pour remonter à la source même des choses il faudrait un petit volume, et je n'oublie pas que c'est un article de journal que j'écris; du reste la brochure Mouroux, *Mon Procès*, et tant de publications différentes, dans ce même journal comme dans tant d'autres, peuvent initier largement. Malgré cela je tiens à faire constater le plus brièvement possible que, si nous poursuivons un but

humanitaire, nos adversaires compris dans le corps médical tout particulièrement ont des actes vraiment anti-humains. Ce qui les a déterminés à forcer (1) la main à la justice, c'est que, depuis des siècles, ces messieurs étaient considérés comme infaillibles et véritables princes de la science; non pas que je veuille ici diminuer leur savoir, mais malheureusement nous sommes sur un plan où le progrès est loin d'avoir accompli son œuvre, et tous les hommes, même les médecins, sont faillibles; c'est du reste ce que le magnétisme leur démontra dans le soulagement et la guérison de nombreux malades qu'ils avaient délaissés et abandonnés. Pour eux le magnétisme devenait un épouvantail... Comment eux, princes de la science, qui avaient tant méprisé ce magnétisme, il allait faire mieux qu'eux ou tout au moins ce qu'ils ne pouvaient taire : c'était démontrer toute leur faillibilité, et il ne fallait pas de cela; du moment que le magnétisme guérissait, il fallait au moins supprimer les magnétiseurs susceptibles de le manier au profit des masses — car on voit encore beaucoup de soi-disant magnétiseurs qui, dans certaines villes, font des réclames des plus grottesques, donc ils ont peu de clientèle et, par contre, n'opèrent guère de guérisons, c'est du reste ce genre de magnétisme qui nous apporte le qualificatif charlatanisme et identifié au théâtre; or, du moment qu'il n'est pour la médecine qu'une arme se tournant contre nous, elle aurait tort de poursuivre ce dernier, aussi envoie-t-elle à ces faux magnétiseurs quelques clients, — sûre à l'avance qu'ils ne seront pas guéris, et de s'écrier : « Vous voyez bien que le magnétisme n'est qu'une plaisanterie. » Par contre, voyons-nous, dans les centres où les guérisons pullulent, condamner le magnétisme, insulter à mots couverts les magnétiseurs vrais et, comme la plupart des médecins sont actionnaires des journaux, ladite presse a un ordre formel de ne rien accepter du poursuivi comme insertion, serait-ce même pour se défendre devant l'opinion publique, quoique s'offrant même à payer les insertions vingt fois ce qu'elles peuvent valoir.

Nos académiciens (les médecins) sont allés plus loin : jusqu'en 1900 ils ne savaient où aller chercher des pavés pour écraser le magnétisme ; mais, tellement soucieux de leurs intérêts au mépris de ceux de la société, ils ont décrété à cette époque dans un congrès international que le magnétisme *était curatif*, qu'en conséquence eux seuls devaient en être les détenteurs. Ils ont oublié de reconnaître qu'il ne s'ingurgitait pas sous forme de drogues et qu'il ne suffisait pas de signer au bas le bien ou le mal-fondé, mais qu'il fallait une nature spéciale qui ne se trouve pas exactement où on la veut, c'est-à-dire qu'elle n'existe pas peut-être sur cent médecins.

Cet acte des médecins montre une fois de plus comment les forts cherchent à écraser les faibles ; peu leur chaut la santé humaine pourvu qu'ils soient grandis sans cesse et toujours aux yeux des ignares; le magnétisme les rapetisse, et vivement ils le suppriment, j'ajouterai maladroitement, en l'adoptant leur chose, comme si chacun ignorait qu'ils ne s'en serviront jamais, c'est un moyen comme un autre de le faire disparaître. Mais, halte-là ! messieurs les diplômés docteurs-médecins, la société veut consentir à vous honorer pourvu que vous remplissiez votre devoir vis-à-vis d'elle; il vous faut du mérite, mais, si vous voulez vous rendre indignes d'elle par de belles promesses sans tenir vos engagements, elle ne pourra que vous mépriser, ce sera du reste juste raison, et soyez sûrs que tôt ou tard elle saura vous faire rendre des comptes, vous prélevez assez d'honoraires pour cela sur elle.

C'est ce que quelques Français ont compris ; — taxez-les donc suivant votre étroitesse d'esprit comme il vous conviendra, rien ne saurait les arrêter dans leur œuvre de justice et d'équité, cette œuvre grandiose d'humanité que vous flétrissez, soudoyés que vous êtes dans vos calculs téméraires par des gens d'esprit obtus, qui ont cependant un si beau rôle à jouer au milieu de la société.

Contrairement à vous, ces véritables Français ne soutiennent pas seulement une secte à part, mais la généralité des hommes que vous voulez léser au point de vue de la santé que vous n'êtes pas toujours certains de pouvoir leur donner; leur enlever le droit d'aller la chercher en dehors de vous, c'est leur enlever toute leur richesse, car la santé est la plus belle fortune du petit, de l'humble ouvrier, du modeste commerçant et de tant d'autres, puisque ce n'est que par elle qu'ils peuvent agir.

Nous avons parlé des puissants et des humbles, il convient d'examiner le devoir de chacun. Les premiers ont peur de ce qui peut leur nuire et ne cherchent rien plus qu'à le supprimer sans se soucier des résultats dangereux en général qui en résultent. Est-ce là un devoir ? Non ! et ceux qui agissent ainsi en dehors des intérêts généraux sont bien proches de tomber dans ce crétinisme absurde qui à lui seul peut engendrer les pires épidémies qui contaminent l'humanité, tout en ayant l'air de les combattre : le remède est pire que le mal. Aujourd'hui, du reste, tout ne marche-t-il pas ainsi depuis la découverte des sérums ? Celui-là n'est pas fin de siècle, hélas ! il est vieux comme le monde et il a déjà fait pas mal de victimes ! Puissent les autres en faire moins !

Les seconds, ouvriers de toutes sortes, commerçants ou autres, savent reconnaître ce que leur vaut leur inertie, mais c'est si bon de courber l'échine devant quelqu'un. Ça coûte cher, il est vrai, mais que ne peut-on pas disposer pour avoir le coup de chapeau d'un maître (*sic*)? Notons qu'il y a là un peu d'orgueil, car souvent la suite se raisonne ainsi : Hein! as-tu vu un *tel*, je suis bien avec lui, tu as vu, il m'a salué, c'est un grand cœur, « il m'a pris un peu cher, ou il ne m'a pas payé », mais, bref, c'est un monsieur quelconque. « Trop souvent qui vit aux dépens de celui qui l'écoute », on y sacrifie tout et on se plaint.

Croyez-vous donc, pauvres amis, que ces hauts personnages (suivant vous), s'ils vous occupent ou s'ils vous font valoir, c'est uniquement pour vos beaux yeux ? Erreur profonde... ; s'ils n'avaient pas besoin de vous, ils n'en auraient cure, et le coup de chapeau, c'est bien peu de chose, ils sentent mieux que vous la solidarité qui unit tous les êtres, mais par votre faute ils la font tourner à leur avantage, voilà tout.

Quant à vous, vous vous sentez piqués et vous ne voulez pas voir d'où vient cette piqûre, vous ne voulez même pas panser la blessure. — Ah ! si Monsieur le savait !!! Eh bien, s'il savait ça, il ne vous en estimerait peut-être que mieux et, quand bien même il recevrait une leçon bien méritée chaque fois qu'il manque à votre égard, chacun en serait mieux. Je le répète, la solidarité existe à un tel point que, tant qu'il y aura du monde, les ouvriers quels qu'ils soient travailleront, les commerçants vendront; la base de chacun doit être la justice et le droit. Ne croyez pas que, si quelqu'un a fait abus de vous et que vous lui fassiez sentir, il se retirera de vous, et quand ce serait, deux autres viendraient à sa place, mais soyez sûrs que ce serait tout le contraire, sauf quelques exceptions et elles sont rares; l'homme a toujours sa valeur, les *Monsieurs* savent l'apprécier, et, si souvent ils le considèrent comme un animal domestique, c'est uniquement parce que cet homme se rabaisse lui-même au degré de la bête.

De part et d'autre il y a donc des abus, les uns dans la force, les autres dans la faiblesse. Les chefs de notre mouvement se placent donc au milieu des deux extrêmes, ils n'ont qu'un but, le droit de tous, la liberté de chacun et la justice pour tous; nul ne peut donc les suspecter, tous doivent se ranger de ce côté, la raison y préside, notre conscience nous l'ordonne. Y faillirons-nous ? Il faudrait pour cela

(1) On peut s'en rendre compte par le discours du Dr Dezurneau inscrit aux *Archives médicales de l'Anjou*, 20 juillet 1897, dans ce passage : « Nous formerons une puissance telle que la magistrature elle-même sera obligée de compter avec nous. »

n'avoir aucune fibre sensible au contact de la vérité, il faudrait avoir ni cœur pour les nôtres, ni âme nous dirigeant, ce serait la matière inerte et l'inutilité absolue, pour ne pas dire nuisibles à nous et aux autres.

Nos chefs sont suffisamment connus par leur bonne foi dans une justice intègre pour que nous nous fassions les soldats d'une juste cause qui doit nous apporter la foi dans l'avenir. Pour cela, sachons nous unir pour le progrès par la force des choses, c'est-à-dire en payant de nos écus et de nos personnes.

POL-YCARPE.

Des Faits !

J'ai promis d'apporter ma pierre à l'édifice; aussi modeste qu'elle doive être considérée, je ne faillirai pas à cette promesse. A cette heure de remuement de l'opinion publique, l'occasion me paraît favorable pour distraire de mes manuscrits quelques fragments importants et les porter à la connaissance des chercheurs; mon but est connu : répandre la vérité, la faire aimer pour plus de bonheur parmi les hommes.

C'était le 10 juin 1899, date à laquelle les pages de mon volume in-4° 3 mains cloche se couvraient des communications les plus sensationnelles; les esprits qui, depuis le 28 novembre 1895, semblaient s'être attachés tout particulièrement à notre instruction, jugèrent à propos de nous donner une communication traitant des jésuites; il y en eut neuf pages bien remplies du livre, quand j'eus transcrit l'original, sans que le médium en ait éprouvé la moindre fatigue et se soit interrompu. On me permettra d'ouvrir une parenthèse pour adresser à cet ami, au contact duquel j'avais vécu pendant près de cinq ans, sans que jamais il ait osé me faire part des notions — je dois dire très superficielles qu'il avait en spiritisme, ignorant même sa belle faculté — un témoignage public de reconnaissance. Connaissant — m'a-t-il dit plus tard — mes opinions cléricales et rétrogrades, il avait craint un jugement trop sévère et des boutades semblables à celles dont on nous honore journellement, qui auraient pu rendre désagréables, par la compromission de nos rapports intimes, l'amitié qui nous liait.

Ce ne fut que très tard, quand nous fûmes mariés tous deux, et autour d'une tasse de café, que la conversation s'engagea, qu'eurent lieu les premières expériences. Mon attention en fut éveillée, et si bien, qu'après quatre années nous les observions encore ensemble, et l'on sait si je les observe encore avec plaisir! Je dois aussi un témoignage de gratitude à la fidélité de l'autre ami qui, malgré son jeune âge — dix-huit ans alors — n'hésita pas à se joindre à nous pour se consacrer à l'étude de ce monde nouveau, en s'imposant la privation de tous les plaisirs, de toutes les satisfactions dont on est tant amoureux à une époque telle de la vie.

Ces deux amis, les deux frères, sont très connus dans la Fédération spirite du Sud-Est, je les retrouve toujours, d'ailleurs, sur la route qui conduit à la régénération humaine, donnant tous leurs efforts à la vulgarisation du moderne spiritualisme, du spiritisme. Les lecteurs de la *Paix*, et eux-mêmes, me pardonneront ces aveux en telle place; les souvenirs les plus chers de mon existence terrestre me les ont inspirés.

La communication jeta bien des traits de lumière en notre esprit! Après nous avoir fixé sur l'origine de la congrégation, son but, sa puissance actuelle, nous avoir donné exactement la date, le lieu de la première réunion, toutes choses entièrement inconnues de nous trois, il y était question des statuts ou *Monita secreta*. L'esprit nous y fit connaître tous les articles de la charte nouvelle, non encore connue du public, et dont l'élaboration fut nécessitée par la découverte de l'ancienne lors de l'expulsion; puis, comme pour nous démontrer qu'une refonte n'avait en rien altéré le but de l'œuvre, peut-être aussi pour nous gratifier d'une nouvelle preuve, il nous donna quelques fragments de l'ancienne que jamais nul d'entre nous n'avait vue et surtout jamais possédée.

L'article 16, nous dit-il, y est ainsi conçu : « Que l'on apprenne aux femmes qui se plaindront des vices de leurs maris et des chagrins qu'ils leur causent, qu'elles peuvent leur ôter secrètement quelques sommes pour expier les péchés de leurs maris et leur obtenir grâce. »

Plus loin un autre passage non moins édifiant et qui se rapporte au recrutement de la jeunesse : « Qu'on s'approche des enfants et jeunes gens, qu'on les caresse, qu'on les mène quand l'occasion se présente par le collège, par le jardin, qu'ils soient avec les nôtres aux heures de récréation.

« Il faut les engager par de petits présents et par des privilèges conformes à leur âge; qu'on leur inculque que ce n'est pas sans une providence divine qu'ils sont choisis parmi tant d'autres qui fréquentent le même collège. Il faut les épouvanter par des menaces de damnation éternelle, s'ils n'obéissent pas à la vocation divine, qu'on les avertisse efficacement de ne découvrir leur vocation à aucun de leurs amis, ni même à leur père, à leur mère avant qu'ils soient reçus. »

On comprendra facilement quel fut notre émoi à la lecture de ce passage et notre impatience à pouvoir le contrôler! Le lendemain nous demandions en vain chez tous les libraires de la ville un spécimen des fameux *Monita*, et, soit que d'autres communications non moins importantes nous aient distraits des recherches, soit que nous ne voulions point nous laisser gagner par le doute sur des affirmations de nos initiateurs spirituels, nous cessâmes les nôtres pensant bien qu'un jour viendrait où un contrôle nous serait par quelque occasion rendu favorable. Ce fut en effet ce qui se produisit. En novembre 1900 je lisais, dans un des journaux les plus répandus du Midi de la France, qu'on allait sous ses auspices publier en brochure les *Monita secreta* des jésuites, cela, dans le but de fixer l'opinion publique sur cette secte. Après quelques jours d'attente, je l'avais entre les mains au prix de 0 fr. 60, et à ma grande stupéfaction, — je dois l'avouer, — je constatais que l'article 16 du chapitre IX avait été par l'esprit littéralement reproduit, et que les autres passages signalés figuraient textuellement aux articles 3, 5, 6, 7, 8 et 9 du chapitre XIII.

Des séances bimensuelles, auxquelles assistaient régulièrement une dizaine de studieux, avaient à ce moment lieu chez moi; je leur causais un jour du fait, et tous me manifestèrent le désir de connaître ladite communication. Ils n'insistèrent pas, quand je les eus prévenus que là n'étaient pas les intentions de l'esprit qui nous l'avait donnée. Toutefois je demanderais — leur dis-je — et j'insisterais même pour que la divulgation me soit permise, à seule fin que, connue de vous tous, elle ait à l'heure de sa publication le plus d'autorité possible.

Le lendemain, seul avec le médium, j'adresse ma demande à l'esprit auteur de la révélation, le livre fermé sur lequel elle avait été transcrite était sur la table. L'esprit fait écrire : « Attendez, il faut que je relise la communication qui vous intéresse. » Après quelques secondes il continue : « Je vous permets de la lire en présence de tous ces frères à condition que vous commencerez page 279, 3e alinéa, par les mots : « Nous ne parlerons pas ici ». J'ouvre aussitôt mon livre page 279 et, en effet, au 3e alinéa, je lis textuellement les premiers mots cités. J'affirme que moi seul avais transcrit la communication sur le livre, lequel était également paginé par moi au fur à mesure des transcriptions, que le médium ne l'a jamais eu entre

ses mains, ayant pour lui tous les originaux qui l'en désintéressaient.

J'insiste sur cette particularité que le fait s'est répété à une année d'intervalle, c'est-à-dire quand il a plu à l'Au-delà de nous le donner. Tels les bolides tombant sur notre globe quand messieurs les soleils veulent bien nous les envoyer.

Je demande une explication autre que celle d'une intervention psychique, ou de quelqu'une de ces forces inconnues, que l'on hésite tant — quand l'on est suffisant — à appeler esprit. Dans le premier cas, l'hypothèse même d'une réminiscence en le cerveau du médium doit être écartée, n'ayant jamais connu les *Monita secreta ;* dans le second on pourrait arguer une extériorisation, ce qui nous amènerait aux mêmes conclusions. On n'accusera pas notre jeune ami d'avoir suggestionné le médium, se trouvant lui-même dans les mêmes conditions d'ignorance! On supposera peut-être alors que j'ai pu le faire moi-même, avec mes idées rétrogrades et par trop jésuitiques d'autrefois ; or, comment l'aurais-je fait n'ayant jamais connu, entendu parler même de *Monita secreta* chez les jésuites, corporation que je croyais devoir vénérer parce qu'on me l'avait dit ! Tel est le sort, hélas ! du plus grand nombre de catholiques militants : croire passiblement. Telle est, nous dit l'Église, la seule route de salut ! Je l'avais cru !

Ces faits, et d'autres bien plus concluants, ont été observés par bien d'autres du monde sélect ; je ne veux donc pas m'en attribuer le monopole en les publiant. Je suis trop peu de chose pour que les esprits descendent ici uniquement pour moi, mais je veux dire que, même dans les mansardes aux toits de chaume, dépourvues de tous les éléments indispensables aux grands faits, comme à leur contrôle, on peut obtenir de quoi se faire une conviction.

En ce qui concerne les dangers dont on parle — à défaut de réfutation — huit années d'expérimentations journalières avec des médiums de tout sexe et de tout âge m'autorisent à affirmer qu'ils ne sont que dans le cerveau des faibles ; ils ne sauraient exister là où les expérimentations ont pour but : l'instruction, l'amélioration. Les séances où sont réunis des gens de parti pris, des railleurs, sont plutôt infructueuses que tourmentées. En cela je fais appel aux nombreux amis qui ont assisté avec moi aux séances de Pont-Saint-Esprit, de Pierrelatte, de Carpentras, d'Arles, d'Avignon et d'ailleurs : dans toutes on sentait la protection sûre des invisibles.

Brémond,
De la Fédération spirite du Sud-Est.

Extrait des Cours de Magnétisme de A. Bouvier

(Suite)

Sixième leçon (DELEUZE)

« La faculté de magnétiser existe chez tous les hommes, mais tous ne la possèdent pas au même degré. Cette différence de puissance magnétique entre les individus tient à ce que les uns sont supérieurs aux autres par certaines qualités morales ou physiques. Dans l'ordre moral ces qualités sont : la confiance en ses forces, l'énergie de la volonté, la facilité de soutenir et de concentrer son attention, le sentiment de bienveillance qui nous unit à un être souffrant, la force d'âme qui fait qu'on reste calme et qu'on conserve son sang-froid au milieu des crises les plus alarmantes, la patience, qui empêche de se lasser dans une lutte longue et pénible, le désintéressement, qui porte à s'oublier soi-même pour ne s'occuper que de l'être à qui l'on donne ses soins, et qui éloigne la vanité et même la curiosité. Dans l'ordre physique, ce sont d'abord une bonne santé, ensuite une force particulière, différente de celle-là même qui sert à soulever des fardeaux ou à mettre en mouvement des corps lourds, et dont on ne reconnaît en soi l'existence et le degré d'énergie que par l'essai qu'on en fait.

« Ainsi il est des hommes qui ont une puissance magnétique fort supérieure à celle des autres. Chez quelques-uns même elle est telle que dans plusieurs cas ils sont obligés de la modérer.

« La vertu magnétique se développe par l'exercice, et l'on en fait usage avec plus de facilité et de succès lorsqu'on a acquis l'habitude de s'en servir.

« Quoique le fluide magnétique s'échappe de tout le corps, et que la volonté suffise pour lui imprimer une direction, les organes par lesquels nous agissons hors de nous sont les instruments les plus propres pour le lancer dans le sens déterminé par la volonté. C'est par cette raison que nous nous servons de nos mains et de nos yeux pour magnétiser ; la parole qui manifeste notre volonté peut souvent exercer une action lorsque le rapport est bien établi. Les sons mêmes qui partent du magnétiseur étant produits par une force vitale, agissent sur les organes du magnétisé.

« L'action du magnétisme peut se porter à de très grandes distances, mais elle n'agit de cette manière que sur un individu avec lequel on est parfaitement en rapport.

« Tous les hommes ne sont pas sensibles à l'action magnétique, et les mêmes le sont plus ou moins selon les dispositions momentanées dans lesquelles ils se trouvent. Ordinairement le magnétisme n'exerce aucune action sur les personnes qui jouissent d'une santé parfaite. Le même homme qui était insensible au magnétisme dans l'état de santé en éprouvera des effets lorsqu'il sera malade. Il est telle maladie dans laquelle l'action du magnétisme ne se fait point apercevoir ; telle autre sur laquelle cette action est évidente. On n'en sait pas encore assez pour déterminer la cause de ces anomalies, ni pour prononcer à l'avance si le magnétisme agira ou n'agira pas : on a seulement quelques probabilités à cet égard ; mais cela ne saurait motiver une objection contre la réalité du magnétisme, attendu que les trois quarts des malades au moins en ressentent les effets.

« La nature a établi un rapport ou une sympathie entre quelques individus, c'est par cette raison que plusieurs magnétiseurs agissent beaucoup plus promptement et plus efficacement sur certains malades que sur d'autres, et que le même magnétiseur ne convient pas également à tous les malades. Il y a même des magnétiseurs qui sont plus propres à guérir certaines maladies. Plusieurs personnes se croient insensibles à l'action du magnétisme, parce qu'elles n'ont pas rencontré le magnétiseur qui leur convient.

« La vertu magnétique existe également et au même degré dans les deux sexes ; et les femmes doivent être préférées pour magnétiser les femmes, par plusieurs raisons que nous exposerons.

« Plusieurs personnes éprouvent beaucoup de fatigue lorsqu'elles magnétisent, d'autres n'en éprouvent point. Cette fatigue ne tient point aux mouvements que l'on fait, mais à l'émission du principe vital ou fluide magnétique ; celui qui n'est pas doué d'une grande force magnétique s'épuiserait à la longue s'il magnétisait tous les jours pendant plusieurs heures. En général, toute personne qui jouit d'une bonne santé et qui n'est point affaiblie par l'âge peut faire le traitement d'un seul malade et lui donner chaque jour une séance d'une heure. Mais tout le monde n'a pas la force nécessaire pour magnétiser plusieurs personnes ni plusieurs heures de suite. Au reste, plus on est exercé à magnétiser, moins on se fatigue, parce qu'on n'emploie que la force nécessaire.

« Les enfants, depuis l'âge de sept ans, magnétisent très bien lorsqu'ils ont vu magnétiser ; ils agissent par imitation, avec une entière confiance, avec une volonté déterminée, sans nul effort, sans être distraits par le moindre doute ni par la curiosité, et ils enlèvent très

bien et très vite un mal accidentel. Ils apprennent à magnétiser comme ils apprennent à marcher, et ils sont mus par le désir de soulager celui pour qui ils ont de l'affection ; mais il ne faut pas leur permettre de magnétiser, parce que cela nuirait à leur développement et pourrait les épuiser.

« La confiance, qui est une condition essentielle chez le magnétiseur, n'est point nécessaire chez le magnétisé : on agit également sur ceux qui croient au magnétisme et sur ceux qui n'y croient pas. Il suffit que le magnétisé s'abandonne et qu'il n'oppose aucune résistance. Cependant la confiance contribue à l'efficacité du magnétisme comme à celle de la plupart des remèdes.

« En général le magnétisme agit d'une manière plus efficace et plus sensible sur les personnes qui ont mené une vie simple et frugale, et qui n'ont point été agitées par les passions, que sur celles chez qui l'action de la nature a été troublée soit par les habitudes du grand monde, soit par les remèdes. Le magnétisme ne fait qu'employer, régulariser et diriger les forces de la nature : plus la marche de la nature a été dérangée par des agents étrangers, plus il est difficile au magnétiseur de la rétablir. Aussi le magnétisme guérit-il bien plus promptement et bien mieux les gens de la campagne et les enfants, que les personnes qui ont vécu dans le monde, qui ont fait beaucoup de remèdes et dont les nerfs sont irrités. Les personnes nerveuses, lorsqu'une fois le magnétisme a pris de l'empire sur elles, présentent des phénomènes plus singuliers, mais beaucoup moins de guérisons radicales.

« Le magnétisme ayant pour but de développer ce que les médecins nomment les *forces médicatrices*, c'est-à-dire de seconder les efforts que fait la nature pour se délivrer du mal, de faciliter les crises auxquelles elle est disposée, il est essentiel d'agir constamment pour aider la nature et de ne jamais la contrarier. D'où il suit qu'on ne doit magnétiser ni par curiosité, ni pour montrer la puissance dont on est doué, ni pour produire des effets surprenants, ni pour convaincre des incrédules ; mais uniquement pour faire du bien, et dans le cas où on le croit utile. Il s'ensuit encore que le magnétiseur ne doit employer sa force que graduellement et peu à peu. Il doit être exempt de vanité, de curiosité, d'intérêt ; un seul sentiment doit l'animer, le désir de faire du bien à celui dont il s'occupe, et dont il doit s'occuper uniquement tout le temps qu'il le magnétise. Il ne doit chercher aucun effet extraordinaire, mais savoir profiter des crises que la nature, soutenue par le magnétisme, produit d'elle-même pour la guérison.

« Quoique le choix de tel ou tel procédé ne soit pas essentiel pour diriger l'action du magnétisme, il est utile de s'être fait une méthode que l'on suit par habitude et sans y penser, afin de n'être jamais embarrassé, et de ne pas perdre de temps à chercher quels mouvements il est plus à propos de faire.

« Lorsqu'on a acquis l'habitude de concentrer son attention et de se séparer de tout ce qui est étranger à l'objet dont on s'occupe, on éprouve en soi-même une impulsion instinctive qui détermine à porter l'action sur tel ou tel organe, à la modifier de telle ou telle manière. Il faut obéir à cette impulsion sans en rechercher la cause. Lorsque le malade qu'on magnétise s'abandonne entièrement à l'action qu'on exerce, sans être distrait par d'autres idées, il arrive souvent qu'un instinct semblable le met à même d'indiquer les procédés qui lui conviennent le mieux ; le magnétiseur doit alors se laisser diriger par lui.

« Le magnétisme excite souvent des douleurs dans la partie du corps où se trouve le siège du mal ; il renouvelle des douleurs anciennes et assoupies ; ces douleurs sont produites par l'effort que fait la nature pour triompher de la maladie. Il ne faut point s'en inquiéter, elles ne sont que passagères, et le malade se trouve toujours mieux après les avoir éprouvées ; c'est ce qui distingue ces douleurs, qu'on nomme critiques, de celles qui sont produites par le progrès du mal.

« Lorsqu'une crise quelconque a lieu, il est très dangereux de l'interrompre ou de la troubler. Nous expliquerons ce qu'on entend par ces crises, et nous en ferons connaître la diversité.

« Avant d'entreprendre un traitement magnétique, le magnétiseur doit s'examiner lui-même ; il doit se demander s'il peut le continuer et le si malade ou ceux qui ont de l'influence sur lui n'y mettront aucun obstacle ; il ne doit pas s'en charger s'il éprouve quelque répugnance, ou s'il craint de prendre la maladie. Pour agir efficacement il faut qu'il se sente attiré vers la personne qui réclame ses soins, qu'il prenne intérêt à elle, qu'il ait le désir ou l'espoir de la guérir ou, du moins, la soulager. Une fois qu'il s'est décidé, ce qu'il n'aura jamais fait légèrement, il doit considérer celui qu'il magnétise comme son frère, comme son ami, il doit lui être tellement dévoué qu'il ne s'aperçoive pas des sacrifices qu'il s'impose ; aucune considération, aucun motif que le désir de faire du bien ne doit le déterminer à entreprendre un traitement.

« La faculté de magnétiser, ou celle de faire du bien à ses semblables par l'influence de sa volonté, par la communication du principe qui entretient en nous la santé et la vie, étant la plus belle et la plus précieuse que Dieu ait donnée à l'homme, il doit regarder l'exercice du magnétisme comme un acte religieux qui exige le plus grand recueillement et la plus grande pureté d'intention. Il suit de là que c'est une sorte de profanation de magnétiser par amusement, par curiosité, par le désir de montrer des effets singuliers. Ceux qui demandent des expériences pour voir un spectacle ne savent pas ce qu'ils demandent, mais le magnétiseur doit le savoir, se respecter lui-même et conserver sa dignité. »

Deleuze fait ensuite connaître ses procédés sur lesquels nous ne voulons pas nous arrêter, afin de ne pas allonger cette leçon outre mesure ; qu'il nous suffise de savoir qu'ils consistent dans la manière de faire des passes et celle d'installer son malade aussi confortablement que possible.

Toutefois, après d'aussi larges vues, après d'aussi sages conseils, il semblerait qu'il ne doit plus rien y avoir à dire sur le magnétisme, son action et ses effets.

Malgré cela, depuis ce Maître des milliers d'ouvrages ont été publiés sur la question, tous plus ou moins savants il est vrai, ayant le seul tort à mon avis de ne pas avoir été vécus. Car, si pour parler science, il faut être savant, pour parler magnétisme, je ne dirai pas qu'il faut être seulement magnétiseur, mais aussi et surtout observateur, et l'observation ne peut se faire sérieusement que par une étude de tous les instants et sur des quantités d'individus. Cette observation, je crois pouvoir l'offrir.

Si je n'ai pas encore fait du magnétisme pendant un demi-siècle ou les trois quarts d'un siècle comme les Lafontaine et les du Potet, je crois au moins avoir sur eux l'avantage du nombre comme malades observés et celui bien plus grand encore de jouir des fruits de leurs études et de leurs travaux. Car, en même temps que j'observe les mêmes phénomènes, que j'en perçois les mêmes causes, j'apporte à mon tour un appoint de plus pour établir ou, plutôt, pour définir d'une façon approximative *la loi* qui préside aux phénomènes de la vie dans l'état de santé ou de maladie.

Du Potet a dit que d'autres verraient mieux que lui : je n'ai pas cette prétention, mais, m'appuyant sur ses travaux et sur ceux des maîtres dans l'art, je crois aussi pouvoir apporter une pierre à l'édifice commun afin de proclamer hautement la vérité.

(*A suivre.*)

DANS LE DOMAINE DES RECHERCHES

Les faits.

SÉANCE DU MERCREDI 27 NOVEMBRE

Présentes : 55 personnes.

Après ses dissertations habituelles, M. A. Bouvier demande aux personnes présentes si parmi elles il n'y en aurait pas qui désirent constater l'effet d'une action curative à distance. Une seule fait tenter l'expérience.

M. Mardon donne le nom de Mme Jolivet, grande rue de la Guillotière, 162, à Lyon, atteinte depuis longtemps d'une bronchite catarrhale qui l'empêche de prendre le moindre repos.

L'action a lieu à 9 h. 45 minutes, M. Bouvier annonce à 9 h. 48 que le travail est fait, que cette dame a dû ressentir une forte chaleur et qu'elle passera certainement une bonne nuit ou, plutôt, une nuit meilleure que les précédentes.

M. Mardon déclare que cette dame, n'étant pas prévenue, ignore notre action et, par conséquent, ne peut en aucune façon s'autosuggestionner relativement à l'expérience tentée.

Ont signé le présent procès-verbal : MM. A. Bouvier, Mardon, Depalle, S. Maignien, etc.

COMPTE RENDU

VENDREDI 29 NOVEMBRE, SÉANCE (CLINIQUE)

Présentes : 92 personnes.

M. Mardon vient donner le compte rendu de l'effet produit sur Mme Jolivet, la malade recommandée par lui à la dernière séance.

Cette dame s'est effectivement trouvée influencée vers les 10 heures moins le quart de la façon suivante :

Elle fut subitement prise d'une forte chaleur qui l'obligea *à se découvrir et à se dévêtir*; elle était couchée et conservait des habits par crainte du froid qu'elle ressentait constamment, puis elle s'endormit d'un sommeil très calme pour le reste de la nuit, ce qui ne lui était pas arrivé depuis deux mois au moins.

Ont signé le présent compte rendu :

MM. Depalle, Mardon, Bouvier, Champagnon, Françoise Étienne, Marie Rogès, Piegay, Guillot, Martenon, G. Bornet et Verré.

Cette fois encore l'effet indiqué par A. Bouvier s'est réalisé à l'heure et dans des conditions qui donnent une fois de plus la preuve d'une action curative exercée à distance.

Après avoir donné connaissance du compte rendu ci-dessus, M. Bouvier s'est occupé des malades présents, puis à la fin de la soirée il tenta de nouvelles expériences sur d'autres personnes avec plein succès comme nous le verrons dans le prochain numéro de ce journal. HONORÉ.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

Les listes continuent de nous arriver avec une très grande régularité.

De son côté, M. EMMANUEL VAUCHEZ nous a fait parvenir à la date du 12 février un 22e envoi contenant 16 listes et 3.057 signatures.

Dans cet envoi nous trouvons de nombreuses notabilités, parmi lesquelles Mgr ALBOUY, prélat de la maison du pape, curé doyen de Saint-Sernin, à Toulouse; d'autre part, nous trouvons un maire qui, conscient de la sainte mission que nous poursuivons, donne l'avis suivant à ses administrés :

Nous soussigné, maire de Luc, avons l'honneur de recommander à nos administrés de signer la liste que le porteur du présent vous présentera.

C'est une œuvre humanitaire qui peut rendre de grands services.

BENTAYON.

Certes, si tous les maires de France avaient réellement conscience de notre œuvre, pas un n'hésiterait à donner le même avis à ses administrés et bientôt notre pétitionnement se chiffrerait par millions de signatures.

Nous donnons ci-dessous les listes recueillies dans leur ordre d'inscription.

1529e	liste	recueilie par	Mme Marie Dancausse, à Pont-Saint-Esprit (Gard)	86	signatures
1530e	—	—	Mme Thérèse Violès, Pont-Saint-Esprit. .	13	—
1531e	—	—	Mme Thérèse Violès, Pont-Saint-Esprit. .	41	
1532e	—	—	M. Baptistin Violès, fondeur	111	—
1533e	—	—	M. Auguste Vodoz, Paris	7	—
1534e	—	—	Mme Thivollier, Marseille	25	—
1535e	—	—	M. Denis Fruchon, viticulteur, Tours. . .	47	—
1536e	—	—	Mathon, François à Ruy (Isère)	51	—
1537e	—	—	Mme Laffineur, Paris.	111	—
1538e	—	—	M. E. Troula, à Eauze.	94	—
1539e	—	—	M. Guy, à Lyon . . .	5	—
1540e	—	—	Mlle Claire Maillet, à Lyon	30	—

Les 28 listes suivantes ont été envoyées par les soins de M. Ortalis, de Bordeaux :

1541e	litse	recueillie par	M. Gaston Taffard, 30, rue de Preignac. à Bordeaux. . . .	222	signatures
1542e	—	—	M. Mercadier, rue des Fours, à Bordeaux. .	219	—
1543e	—	—	M. Manet, 27, rue Neuve, à Bordeaux.	222	—
1544e	—	—	M. Noé, rue des Menuts, à Bordeaux. . . .	222	—
1545e	—	—	M. Marius Michel, rue des Boucheries, à Bordeaux.	219	—
1546e	—	—	M. Louis Fourcade, rue Frère, à Bordeaux. .	207	—
1547e	—	—	M. Pierre Moulun, rue du Becquet, à Bordeaux.	220	—
1548e	—	—	M. Pierre Moulun, rue du Becquet, à Bordeaux	222	—
1549e	—	—	M. Edgard Peignereau, à Bordeaux	159	—
1550e	—	—	M. Pierre Noé, Bordeaux	160	—
1551e	—	—	M. Georges Cargon, Bordeaux.	222	—
1552e	—	—	M. L. Fourcade, à Bordeaux.	222	—
1553e	—	—	M. Ortalis, rue Monsarrat, à Bordeaux .	146	—
1554e	—	—	M. Pierre Moulun, à Bordeaux	191	—
1555e	—	—	M. Renou, Charles, rue Bergeon, à Bordeaux.	222	—
1556e	—	—	M. P. Ferdinand, Bordeaux.	205	—

1557e	liste recueillie	par	Marius Michel, à Bordeaux	220	signatures
1558e	—	—	M. J. Ortalis, à Bordeaux	218	—
1559e	—	—	M. Cargon G., Bordeaux	221	—
1560e	—	—	M. Renou, Charles, à Bordeaux	216	—
1561e	—	—	M. Pierre Noé, à Bordeaux	219	—
1562e	—	—	M. Pierre Noé, à Bordeaux	127	—
1563e	—	—	M. Poularie, rue du Soleil, à Bordeaux	154	—
1564e	—	—	M. Poularie, rue du Soleil, à Bordeaux	46	—
1565e	—	—	M. Pierre Noé, à Bordeaux	215	—
1566e	—	—	M. Coudreau, rue Bonnaffé, à Bordeaux	175	—
1567e	—	—	M. Manet, rue Neuve, à Bordeaux	210	—

DIVERS

1568e	—	—	M. C. Klein, à Lyon	52	—
1569e	—	—	M. Charret, à Jailleux (Isère)	31	—
1570e	—	—	Mlle Naud, à Nantes	15	—
1571e	—	—	M. Veyret, Georges, à Saint-Priest (Isère)	9	—
1572e	—	—	M. Udosia Malon, à Paris	41	—
1573e	—	—	M. Jean Dardarus, à Voiron	72	—

DEUXIÈME ENVOI DE M. ORTALIS, A BORDEAUX

1583e	liste recueillie	par	M. Moulun, Pierre, à Bordeaux	222	signatures.
1575e	—	—	M. L. Fourcade, à Bordeaux	222	—
1576e	—	—	M. Manet, à Bordeaux	221	—
1577e	—	—	M. Pierre Noé, Bordeaux	221	—
1578e	—	—	M. L. Fourcade, à Bordeaux	222	—
1579e	—	—	M. Moulun, rue d'Arès, à Bordeaux	220	—
1580e	—	—	M. G. Cargon, Bordeaux	220	—
1581e	—	—	M. Michel, à Bordeaux	222	—
1582e	—	—	M. Mercadieu, Bordeaux	221	—
1574e	—	—	M. Ortalis, à Bordeaux	154	—
1584e	—	—	M. G. Cargon, à Bordeaux	221	—
1585e	—	—	M. Manet, à Bordeaux	222	—
1586e	—	—	M. E. Peignereau, à Bordeaux	217	—
1587e	—	—	M. Pierre Noé, à Bordeaux	219	—
1588e	—	—	M. Ernest Dutel, passage Lherisson	221	—
1589e	—	—	M. Pierre Noé, à Bordeaux	222	—
1590e	—	—	M. Gaston Taffard, à Bordeaux	222	—
1591e	—	—	M. Gaston Taffard, à Bordeaux	222	—
1592e	—	—	M. Ortalis, à Bordeaux	71	—
1593e	—	—	M. Pierre Noé, à Bordeaux	164	—
1594e	—	—	M. Pierre Chauvain, à Bordeaux	213	—
1595e	—	—	M. Ortalis, à Bordeaux	110	—
1596e	—	—	M. Manet, à Bordeaux	152	—
1597e	—	—	M. P. Moulun, à Bordeaux	222	—
1598e	—	—	M. Clapot, Jean-Pierre, à Boussieux-Nicolas (Isère)	82	—

3e ENVOI DE M. ORTALIS, BORDEAUX

1599e	liste recueillie	par	M. Duthel, passage Lherisson	217	signatures
1600e	—	—	M. Berdoulas, passage Lherisson	175	—
1601e	—	—	M. Gaston Taffard à Bordeaux	222	—
1602e	—	—	M. Mercadieu, à Bordeaux	221	—
1603e	—	—	M. Mercadieu, à Bordeaux	221	—
1604e	—	—	M. Gaston Taffard, à Bordeaux	222	—
1605e	—	—	M. L. Fourcade, à Bordeaux	222	—
1606e	—	—	M. E. Duthel, à Bordeaux	219	—
1607e	—	—	M. Pierre Noé, à Bordeaux	222	—
1608e	—	—	M. Cargon, Georges, à Bordeaux	221	—
1609e	—	—	M. Peignereau, Edgard, à Bordeaux	168	—
1610e	—	—	M. E. Duthel, à Bordeaux	218	—
1611e	—	—	M. L. Fourcade, à Bordeaux	222	—
1612e	—	—	M. Manet, à Bordeaux	221	—
1613e	—	—	M. J. Ortalis, à Bordeaux	220	—
1614e	—	—	M. Marius Michel, à Bordeaux	221	—
1615e	—	—	M. Moulun, Pierre, à Bordeaux	222	—
1616e	—	—	M. L. Fourcade, à Bordeaux	222	—
1617e	—	—	M. Ortalis, à Bordeaux	101	—
1618e	—	—	M. Ortalis, à Bordeaux	221	—
1619e	—	—	M. Manet, à Bordeaux	110	—
1620e	—	—	M. Pierre Noé, à Bordeaux	98	—
1621e	—	—	M. Manet, à Bordeaux	99	—
1622e	—	—	M. Pierre Noé, à Bordeaux	126	—
1623e	—	—	M. Berdoulas, à Bordeaux	217	—
1624e	—	—	M. Fourcade, à Bordeaux	207	—
1625e	—	—	M. Peignereau, à Bordeaux	182	—
1626e	—	—	M. Berdoulas, à Bordeaux	219	—
1627e	—	—	M. Veillas, à Lyon	9	—

Les nos 1628 à 1643 comprennent le 22e envoi de M. Vauchez, dont le chiffre est énoncé plus haut.

1628e	liste recueillie	par	M. Émile Sorbier, à Bergerac (Dordogne)	222	signatures
1629e	—	—	Mme veuve Perriquet, à Paris	28	—
1630e	—	—	M. E. Sorbier, à Bergerac	223	—
1631e	—	—	M. Thiebault, Jacques, Toulouse	223	—
1632e	—	—	M. Denis Chastel, dentiste, Toulouse	221	—
1633e	—	—	M. Denis Chastel, dentiste, Toulouse	203	—
1634e	—	—	M. Bourel-Arnaud, à Toulouse	145	—
1635e	—	—	M. J. Ortalis, à Bordeaux	223	—

1636e liste recueillie par		M. J. Ortalis, à Bordeaux	70	signatures.
1637e	— —	M. Gargon, Georges, à Bordeaux . . .	222	—
1638e	— —	M. Moulun, Pierre, à Bordeaux	203	—
1639e	— —	M. Fourcade, Louis, à Bordeaux	199	—
1640e	— —	M. Pierre Noé, à Bordeaux	223	—
1641e	— —	M. Berdoulas, à Bordeaux	222	—
1642e	— —	M. Duthel, à Bordeaux	212	—
1643e	— —	M. Duthel, à Bordeaux	218	—
		DIVERS		
1644e	— —	M. Bonvalot, à Lyon.	21	—
1645e	— —	M. Fournet, électricien, à Cognac (Charente)	40	—
1646e	— —	M. Léon Meras, à Tours	23	—
1647e	— —	M. Lecomte, représentant de commerce, Le Mans (Sarthe) .	15	—
1648e	— —	M. Lecomte, représentant de commerce, Le Mans (Sarthe) .	10	—
1649e	— —	M. Lecomte, représentant de commerce, Le Mans (Sarthe) .	10	—
1650e	— —	M. Lecomte, représentant de commerce, Le Mans (Sarthe) .	6	—
1651e	— —	M. Lecomte, représentant de commerce, Le Mans (Sarthe) .	46	—
1552e	— —	M. G. Bahans, à Preignac (Gironde) . .	12	—
1653e	— —	M. Renin, route de Vienne, à Lyon.	112	—
1654e	— —	M. C. Ferey, à la Hougue (Manche).	43	—
		Total. . .	19.810	signatures.

Total.	19.810
Listes précédentes	102.760
Total général.	122.570

Nous donnons ci-dessous, au hasard de la plume, les noms de quelques notabilités figurant sur nos listes.

MM.

Durand Joannes, conseiller municipal, à Saint-Didier, sous-Beaujeu (Rhône) ;
Dumoulin, Pierre, instituteur à Saint-Didier sous-Beaujeu ;
Chabert, garde champêtre, à Saint-Didier-sous-Beaujeu ;
H. Badet, conseiller municipal, à Saint-Didier-sous-Beaujeu ;
Vercheron, Antoine, à Saint-Didier-sous-Beaujeu ;
Collonge, Pierre, à Saint-Didier-sous-Beaujeu ;
Ballandros-Dumenard, Saint-Cyr (Rhône) ;
Barthélémy, receveur buraliste, à Beaujeu (Rhône) ;
Boquillard, conseiller municipal, à Saint-Didier-sous-Beaujeu ;
Giroud, chef de gare, à Beaujeu (Rhône) ;
Minot, propriétaire, chevalier du Mérite agricole, à Poule (Rhône);
Chatelet, conseiller municipal, à Beaujeu (Rhône) ;
Montartinié, Benoit, conseiller municipal, à Beaujeu (Rhône);

MM.

V. Carron, huissier, conseiller municipal, à Beaujeu (Rhône) ;
Merchandon, conseiller municipal, à Beaujeu (Rhône);
Levillaine, maire et conseiller d'arrondissement, à Beaujeu (Rhône);
Sambardier, conseiller municipal, à Beaujeu (Rhône) ;
Robequin, agent voyer, à Beaujeu (Rhône) ;
Perret, conseiller municipal, à Beaujeu (Rhône);
Magnien, sécretaire de mairie, à Beaujeu (Rhône) ;
Paul Marson, orthopédiste à Pont-Saint-Esprit (Gard) ;
Burel, Antoine, entrepreneur, à Pont-Saint-Esprit (Gard) ;
Imbert Romain, constructeur à Pont-Saint-Esprit (Gard) ;
Nadar, photographe, à Marseille (Bouches-du-Rhône) ;
Thivollier, ex-caissier de la Banque de France, Marseille ;
L.-F. Allez, officier de marine en retraite, Marseille ;
Bouillaut, Joseph, conseiller municipal à Ruy (Isère) ;
Couteguat, Joseph, conseiller municipal, à Ruy (Isère) ;
Manatin, receveur des postes, à Eauze (Gers) ;
Mme A. Rimajon, directrice de l'école de filles, Eauze ;
G. Dubois, industriel, à Toulouse :
Léon Saclandier, dentiste, à Toulouse ;
Moffre, dentiste, à Toulouse ;
Melcousinat, oculiste, à Toulouse ;
Mme Fourcade, sage-femme, à Toulouse ;
Mme Lasseuve, sage-femme, à Toulouse ;
Lasseuve, opticien, à Toulouse ;
Gonnerat, instituteur, à Toulouse ;
E. Camus, négociant à Cognac (Charente);
E. Lenoin, propriétaire à Cognac ;
Guillot, négociant à Cognac ;
Menard, caissier du Crédit Lyonnais, à Cognac (Charente), etc.

Nous voudrions donner davantage de noms, mais la place dont nous disposons étant limitée à notre grand regret, nous ne pouvons faire mieux.

A. B.

NOTA

Afin de faciliter notre propagande, nous prions instamment les porteurs de listes de nous les renvoyer au plus vite ainsi que le montant des souscriptions recueillies, nos frais dépassant de beaucoup et nos moyens personnels et les recettes faites jusqu'à ce jour. Malgré cela, nous ne doutons pas qu'avec la bonne volonté de tous nos amis nous n'arrivions bien vite à atteindre le but, objet de nos justes revendications, il y va de l'intérêt de tout le monde en général et des malades en particulier.

Haut les cœurs ! et ne craignons pas de nous sacrifier pour l'œuvre, nous aurons bien mérité de l'Humanité.

A. B.

SECOURS IMMÉDIAT
ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

Du 30 janvier, de Mme L. Lyon	5 fr.
Du 13 février, de Mme, Mlles et M. Bonvalot, Lyon . .	5 »
Total.	10 »

Le Gérant : A. BOUVIER.

25-2-02 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Douzième Année. — N° 272. 10 Centimes. 16-31 Mars 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B. — Directeur : A. BOUVIER — Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr. — SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON — Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

FÉDÉRATION SPIRITE LYONNAISE

Nous avons l'avantage de porter à la connaissance des lecteurs du journal et de tous nos amis que la fête anniversaire en l'honneur de notre Maître aimé Allan Kardec aura lieu, cette année, le lundi 31 mars (lundi de Pâques), dans la grande salle du restaurant Denis, 230, cours Lafayette.

A 2 heures, grand concert et assaut d'armes par nos meilleurs artistes.

A 6 heures, banquet.

Le concert étant donné au bénéfice de la caisse de secours aux vieillards nécessiteux, nous espérons que tous nos amis se feront un plaisir et un devoir de nous seconder en nous apportant leur obole pour cette œuvre philanthropique.

On peut dès maintenant se procurer des billets pour le concert et pour le banquet :

Au *bureau du journal*, 5, cours Gambetta ;
A la *Société spirite lyonnaise*, 14, cours Charlemagne ;
A la *Société fraternelle*, 7, rue Terraille ;
Chez *M. Roussel*, 22, rue Thomassin ;
Chez *M. Toupet*, 10, quai Saint-Vincent ;
Chez *M. Revol*, 135, cours Lafayette.

Le comité.

Le mouvement en faveur du magnétisme curatif

Pendant que quelques hommes dévoués recueillent des signatures pour nous permettre d'obtenir gain de cause en face des pouvoirs publics, d'autres font de la propagande par la parole ou par la plume, suivant ce que permettent les milieux et les circonstances, afin d'activer le mouvement en faveur de nos justes revendications, et nous sommes heureux de constater avec quel entrain le magnétiseur Mouroux continue le bon combat, avec un succès toujours croissant ; aussi se promet-il à l'avenir, lorsqu'il sera appelé à prendre la parole, de ne faire que des conférences contradictoires afin que son passage soit marqué par de bonnes leçons.

Nous donnons ci-dessous le résumé d'une conférence qu'il fit à Nantes le 22 février dernier.

LE MAGNÉTISME CURATIF

Une conférence de M. Mouroux. — Magnétiseurs et médecins.

M. Mouroux est ce magnétiseur d'Angers qui eut maille à partir avec la justice, pour ce crime d'avoir mis son pouvoir magnétique au service de malades que la médecine légale est souvent obligée d'abandonner. Deux fois, il fut acquitté, deux fois le Syndicat des médecins fit appel. Finalement, il fut condamné, tombant sous le coup de la loi de 1892, loi assez vague, qui punit l'exercice illégal de la mécecine, c'est-à-dire son exercice en dehors des diplômes que délivre l'infaillible Faculté.

Le but de M. Mouroux, comme de tous les magnétiseurs à l'heure actuelle, est de faire modifier la loi qui vise indistinctement le simple charlatan et le véritable magnétiseur. Des pétitions sont offertes à la signature des milliers de personnes qui ont profité des bienfaits du magnétisme, ou qui en ont vu profiter leurs proches. Des conférences sont organisées dans les villes, et M. Mouroux lui-même est un des conférenciers. Une agitation, en un mot, est créée, dans le but d'émouvoir les Chambres et de solliciter leur appui pour obtenir la liberté nécessaire au développement du magnétisme, au plus grand bien de l'humanité qui souffre.

Il y a dans le magnétisme une puissance dont on ne peut malheureusement encore définir les lois, mais qui se manifeste sous forme de faits tangibles qu'on ne saurait nier. Cette puissance est applicable

à la guérison des maladies, cela n'est plus contestable, et des princes de la science, depuis longtemps, s'en sont préoccupés.

Le danger est que cette puissance soit aux mains d'opérateurs parfois inconscients, animés de leur seule bonne volonté; que d'autre part elle ne puisse être nécessairement aux mains de nos docteurs, puisqu'elle ne s'acquiert pas dans les livres. On est donc obligé de la prendre où elle est, et c'est justement ce que ne permet pas cette loi de 1892 qui, en plein XX[e] siècle, considère l'art du magnétiseur comme un exercice illégal de la médecine.

Mais, dira-t-on, si le magnétisme opère des cures merveilleuses, imprévues, inexplicables surtout, pourquoi ne pas permettre son exercice et ne pas réviser le Code à son sujet? La vérité est acquise, il n'est que d'appliquer à la chose le principe de la plus élémentaire liberté. Le malade que condamne la Faculté doit avoir le droit, si bon lui semble, d'essayer autre chose. Sa vie est sa propriété; on ne voit pas que, dans les cas désespérés, l'État soit bien venu de s'immiscer dans ses affaires, et, malgré lui, de maintenir le privilège de l'impuissante Faculté. Une planche de salut s'offre au malade, qui n'a plus rien à espérer de la science, on n'a pas le droit de la lui enlever sous prétexte que le sauveur possible n'a pas de diplôme!

La revision du Code paraît donc aux yeux des moins prévenus la chose la plus simple du monde, la plus nécessaire. Oui, si l'on n'avait pas à compter avec le médecin, patenté et diplômé, qui a lui aussi sa vie à gagner. Faire appel à son désintéressement est une aventure bien problématique. Il défend la science, sans doute, et d'abord, mais ensuite il défend sa vie, ce qui est assez humain. Et alors, il se syndique et garde jalousement le monopole, vraiment excessif, de vous soigner comme il l'entend, à l'exclusion de tout autre. Lui ou la mort! Nous sommes libres seulement de ce choix. C'est charmant.

Telle est, en quelques mots, la thèse que soutiennent les magnétiseurs et qu'a soutenue M. Mouroux. Il est à souhaiter que leurs doléances soient entendues. Cette question du magnétisme est d'une gravité qui ne peut échapper. Au fond, c'est la vie qui se transmet du magnétiseur plus fort au malade plus faible. C'est l'énergie vitale qui se communique; et rien, au point de vue philosophique et purement humain, n'est plus beau. Espérons — et ce n'est pas un rêve si extraordinaire — qu'il viendra un jour où sera terminé, ou tout au moins très atténué, le règne du produit chimique et du bistouri.

La salle des Sociétés savantes était archi-comble pour entendre M. Mouroux. Les dames étaient en grande majorité. Elles sont plus curieuses que les hommes, et moins sceptiques. Elles sont aussi les « éternelles malades », suivant Michelet.

La partie expérimentale a vivement intéressé l'auditoire, qui a beaucoup applaudi.

(Extrait du *Phare de la Loire*.)

Nous ne doutons pas qu'avec l'énergie déployée par Mouroux et l'ardente propagande que font nos confrères de la grande presse nous n'arrivions bientôt au résultat désiré.

A. BOUVIER.

Pour la libre pratique du magnétisme et du massage

Le 23 décembre dernier, une délégation remettait à M. Guillemet, député de la Vendée, questeur à la Chambre, un *premier dépôt de notre pétition*, recouverte de 69.540 signatures, qui fut le jour même déposée sur le bureau de la Chambre des députés.

Le lundi 3 mars, une députation composée de MM. BOUVIER, D[r] CRUCHANDEAU, L. DENIS, DURVILLE, FABIUS DE CHAMPVILLE, MOUROUX et E. VAUCHEZ, a fait, entre les mains du même député, *un second dépôt* de 87 443 signatures, qui furent recueillies en moins de deux mois et demi.

Le nombre des signatures déposées à ce jour est donc de 156.983.

En même temps que ce second dépôt, M. Guillemet fit remettre à tous les députés la lettre suivante qui leur avait déjà été remise avec le premier dépôt, lettre revêtue à nouveau de nombreuses signatures de personnalités éminentes.

MESSIEURS LES SÉNATEURS,
MESSIEURS LES DÉPUTÉS,
MESSIEURS,

Permettez-nous d'attirer votre attention sur la situation anormale, et à beaucoup d'égards contradictoire, que crée aux masseurs et magnétiseurs la loi votée le 30 novembre 1892, sous la pression du corps médical.

Le Massage et le Magnétisme pourraient être souvent d'heureux auxiliaires de la Médecine, tandis qu'un antagonisme les sépare.

La Médecine applique des remèdes, le Magnétisme a pour toute pharmacie la puissance de la volonté tendue sur un mal déterminé avec l'intention de le détruire. Le masseur, après des études anatomiques spéciales, remet, dans leur état normal, les nerfs et les muscles altérés par des accidents.

Le Corps médical ne peut nier que, là où la Science a échoué, le Magnétisme a souvent réussi.

En présence de ces faits, il est logique de demander l'inscription dans la loi du passage contenu dans l'exposé des motifs, déclarant que le Massage et le Magnétisme ne sont pas défendus, du moment où masseurs et magnétiseurs n'ordonnent pas de médicaments.

Interdire aux masseurs et magnétiseurs l'exercice de leurs facultés curatives, serait synonyme de l'interdiction de la liberté de penser.

Nous ne doutons pas, Messieurs, que, si nous réussissons à attirer votre attention sur ces faits, votre sympathie sera acquise à une cause humanitaire.

Veuillez agréer, Messieurs les sénateurs et Messieurs les députés, l'assurance de notre considération distinguée.

DEUXIÈME LISTE

Alphonse Allais, publiciste à Paris; Ph. Audebrand, publiciste à Paris;

Barlet, directeur de la *Revue cosmique*, Paris; Beaudelot, directeur du journal *le Spiritualisme moderne*, Paris; D[r] Bentejac, à Montréal (Gers); L. Bienvenu (Touchatout), directeur du *Tintamarre*, Paris; Irénée Blanc, publiciste, Paris; E. Blemont, publiciste, Paris; D[r] Boileux, Paris; Bordeneuve, maire de Mouchamp (Gard); Busquet, pharmacien, à Riscles (Gers);

D[r] Caillau, à Condom (Gers); Calmette, pharmacien, à Montréal (Gers); Chessé, ancien gouverneur de la Guyane, à Samois (Seine-et-Oise); J.-Camille Chaigneau, publiciste, directeur de l'*Humanité intégrale*, Paris; Campaigneau, maire de Manciet (Gers); D[r] Cassaigneau, à Montréal (Gers); Cazaubon, pharmacien, à Eauze (Gers); D[r] Collongues, à Vichy (Allier); Coudouy, pharmacien, à Eauze (Gers); Courréges, pharmacien, à Manciet (Gers); O. Courrier, pharmacien, directeur de la *Revue nouvelle*, à Beauvais (Oise);

Daignestous, pharmacien, à Gondrin (Gers); J.-A. Dalseme, publiciste, à Paris; Delpech, sénateur de l'Ariège; E. Desbau, publiciste, Paris; D[r] Desjardin de Regla, directeur de l'*Estafette*, Paris; Droner, artiste-dessinateur, Paris; G. de Dubor, publiciste, à Paris: Dumon, vétérinaire, à Castelnau-d'Auzan (Gers); Alfred Duquet, historien militaire, Paris; Alcide Dusoliers, sénateur de la Dordogne, questeur du Sénat, Paris; C. Duval, directeur de la *Tribune psychique*, à Boulogne (Seine); Duvauchel, publiciste, Paris;

A. Erny, publiciste, membre de la Société des auteurs dramatiques, à Paris;

L. de Faget, directeur du *Progrès spirite*, à Paris; de Faugère, président du Congrès de l'Humanité, Paris;

Baron Louis Girardot, publiciste, Paris; Dr Gobert, à Mont-de-Marsan (Landes); Grimelund, artiste-peintre, Paris; Dr Goulard, pharmacien, à Nogaro (Gers); Dr Guglielminetti, à Monte-Carlo (Alpes-Maritimes);

M. Hache, publiciste, à Bois-Colombe (Seine); Hauser, publiciste, Paris; L. Hennique, publiciste, Paris; Henriquet, architecte, à Bergerac (Dordogne);

Issanchou, directeur de la *Plume libre*, Paris;

Dr Jacquet, à Lyon (Rhône); Dr Emile Javal, membre de l'Académie de médecine, à Paris; Jean-Bernard, directeur des services parisiens de *l'Indépendance belge*, Paris; Jollivet-Castelot, directeur du journal *l'Hyperchimie*, à Douai (Nord); Victorin Joncière, compositeur de musique, Paris; Albert Jounet, directeur du journal *la Résurrection*, à Saint-Raphaël (Var); l'abbé Julio, directeur du journal *l'Étincelle*, Paris;

Dr Lagardère, à Castelnau-d'Auzan (Gers); Dr Lauzit, à Condom (Gers); Leclaire, avocat, à Nancy (Meurthe-et-Moselle); Leleu, publiciste, Paris; Lignol, pharmacien, à Riscles (Gers);

P. et V. Margueritte, publicistes, Paris; G. de Massue, publiciste, à Paris; Mercier, pharmacien, Eauze (Gers); E. Michelet, publiciste, à Paris; Dr Montagnac, à Condom (Gers); Moreau de Saineville, directeur de la *Correspondance parisienne*, Paris;

Dr Nolhier, chirurgien-dentiste, à Condom (Gers);

Georges Ohnet, homme de lettres, Paris;

Dr Popleton, à Lusarches (Seine-et-Oise); Dr Paul Portaz, à Pont-de-Beauvoisin (Isère); Dr Pujos, à Gondrin (Gers);

G. Quentin, publiciste, à Paris;

Rieumajoux, pharmacien, maire de Gondrin (Gers); Dr Roges, à Gondrin (Gers); Dr Roques, à Condom (Gers); J.-H. Rosny, publiciste, à Paris; Antoine Rougier, avocat, Lyon; Dr Rozier, à Castelnau-d'Auzan (Gers);

Saint-Blancat, maire d'Eauze (Gers); Sully-Prudhomme, de l'Académie française;

Ed. Thiaudière, publiciste, à Asnières (Seine); A. Thomas, secrétaire de la Société d'études psychiques, à Nancy (Meurthe-et-Moselle);

Albin Valabrègue, auteur dramatique, Paris; Varinard, expert en écritures, Paris; Dr Vindevogel, directeur du journal *l'Indépendance scientifique et médicale;* G. Vitoux, publiciste, à Paris; A. Vodoz, secrétaire général du Congrès de l'Humanité, directeur de la *Revue de l'Humanité*, Paris; Edouard Waldteufel, publiciste, à Paris.

Mars 1902.

Dans cette lettre, qui fut également remise, le même jour, à tous les sénateurs, par les soins de M. ARISTIDE DUSOLIER questeur, au Sénat, était jointe une copie des CONSIDÉRANTS ET VŒUX EMIS PAR LES CONGRÈS, ainsi conçus:

CONGRÈS MAGNÉTIQUE INTERNATIONAL DE 1889

Nous demandons que la pratique du magnétisme curatif soit absolument libre au même titre que l'hydrothérapie, le massage, l'orthopédie et généralement tous les adjuvants de l'art de guérir qui n'entrainent pas l'obligation d'un titre officiel pour être appliqués.

Le bureau du Congrès était composé de : MM. le Dr Puel, président d'honneur; le comte de Constantin, président; le Dr Huguet de Vars, le Dr J. Gérard, le Dr Foveau de Courmelles, le Dr Baraduc, F. Fabart, homme de lettres, vice-présidents; Millien, ingénieur (aujourd'hui docteur en médecine), secrétaire général; Saintaraille, attaché au ministère des Finances, trésorier.

En 1891, lors de la discussion du projet de loi sur l'exercice de la médecine, les membres du bureau du Congrès, à l'exception seule du Dr Baraduc, ont signé un *Document officiel* qui a été remis par M. le comte de Constantin à M. le Dr Chevandier de la Drôme, rapporteur de la loi à la Chambre des députés, ainsi qu'une *Pétition* recouverte d'environ 20.000 signatures, tendant à obtenir que les masseurs et les magnétiseurs ne tombent pas sous l'application de la loi, tant qu'ils resteraient dans leurs attributions (V. le 2e rapport du Dr Chevandier à la Chambre des députés, session de 1892).

Ce *Document* est ainsi conçu :

Considérant que le Magnétisme humain est une influence naturelle au même titre que la lumière, la chaleur, l'électricité et tant d'autres formes non encore connues et classées, nous demandons que, dans un but humanitaire, chacun puisse en retirer, pour sa santé et celle d'autrui, tel bénéfice qui lui conviendra.

Considérant l'homme en bonne santé comme étant un merveilleux accumulateur naturel du magnétisme terrestre, nous demandons qu'il lui soit permis de faire une distribution de ses forces au profit de ceux qui en manquent.

Considérant que la pratique du Magnétisme, aussi bien que celle du Massage, exige des forces physiques supérieures à celles de beaucoup de savants, nous demandons la liberté pour tous de se servir de l'influence bienfaisante de leurs mains au profit de ceux qui souffrent.

En conséquence,

Les soussignés demandent :

Qu'il plaise au Corps législatif d'intercaler, dans le texte de la loi sur la médecine, l'article suivant :

ART... — L'action magnétique et le massage, étant œuvres exclusivement manuelles, restent dans le domaine de la thérapeutique naturelle au même titre que les bains, l'air ou la lumière. Leurs partisans ne tomberont pas sous le coup des lois ci-dessus tant qu'ils resteront dans leurs attributions.

CONGRÈS SPIRITE ET SPIRITUALISTE INTERNATIONAL DE 1900 (60.000 ADHÉRENTS)

Pour terminer ses travaux, acceptant d'une façon pleine et entière les conclusions suivantes votées à l'unanimité par la *Section magnétique :*

1° Le *Magnétisme* est un agent physique soumis à des lois analogues à celles qui régissent la chaleur, la lumière, l'électricité.

2° Le *Magnétisme humain* possède réellement les propriétés curatives affirmées depuis plusieurs siècles par les magnétiseurs, et son application au traitement des maladies ne présente aucun danger.

3° Le *Magnétisme* ne doit pas être confondu avec l'hypnotisme, dont il diffère essentiellement.

4° Le *Magnétisme professionnel* doit être exercé par des praticiens instruits, bien portants et d'une moralité irréprochable; mais il peut aussi être pratiqué avantageusement par certains magnétiseurs peu instruits, bien doués au point de vue magnétique, et animés du désir de faire le bien.

5° Le *Magnétisme* peut surtout rendre de grands services au sein de la famille: car, dans un grand nombre de cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci le médecin de son mari et de ses enfants.

6° Le *Sommeil provoqué* n'est pas nécessaire dans le traitement des maladies par le *Magnétisme*; et la suggestion ne peut rendre quelques services au magnétiseur qu'à la condition d'être pratiquée sous la forme d'une douce persuasion, et surtout d'après les connais-

sances approximatives des modifications qui doivent survenir dans le cours du traitement.

Le Congrès, réuni en séance solennelle, considérant :

Que les magnétiseurs possèdent de puissants moyens de guérison que la médecine officielle ignore ou méconnaît,

Émet le vœu suivant :

La pratique du Massage et du Magnétisme appliquée au traitement des maladies doit être assurée par une loi portant modification à celle du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

Le bureau du Congrès était composé de : MM. Victorien Sardou, de l'Institut; W. Crookes, correspondant de l'Institut, présidents d'honneur; Léon Denis, président; Durville et P. Gillard, vice-présidents; Dr Encausse, secrétaire général; le comte de Constantin, le colonel de Rochas, le Dr Iodko, etc., présidents d'honneur de la *Section magnétique*, etc., etc. Ont fait partie du Congrès : MM. les Dr Audollent, Bayol, Bertrand-Lauze, Bonnet, Chabaud, Charvillat, Chazarain, Cornillau, Girgois, Haller, Moutin, Rozier, Servadio, etc., etc.

En face des résultats acquis par notre mouvement, grâce surtout à M. EMMANUEL VAUCHEZ, qui s'est fait le champion de notre cause, nous pouvons, dès aujourd'hui, dire que cette œuvre humanitaire au plus haut point sera bientôt sanctionnée par plus de clarté dans le texte de la loi. C'est à quoi travaille notre éminent collaborateur, comme nous pouvons en juger par les lettres ci-dessous adressées au président de la commission des pétitions.

A. B.

LETTRE DE M. EMMANUEL VAUCHEZ

à M. le Président de la Commission des pétitions à la Chambre des Députés

6 mars 1902.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET TRÈS HONORÉ CONCITOYEN,

J'ai l'honneur de vous adresser la demande des membres du Comité de la pétition en faveur du *massage* et du *magnétisme*, priant la Commission de bien vouloir s'occuper de la réforme de la loi du 30 novembre 1892 réclamée déjà par près de deux cent mille signatures et un grand nombre de médecins, savants, littérateurs, etc., qui en augmente la valeur.

Le magnétisme est une des grandes forces de la nature, l'arrêter dans son développement, ses applications, sa voie progressive, serait aussi insensé que de supprimer l'électricité sous prétexte de conjurer la foudre..

Le magnétisme est de l'électricité animale (*force vitale*), c'est un curatif puissant reconstituant les organes en dissolution; cette science se vulgarisant apprendra aux mères à en appliquer les bienfaits à leurs enfants débiles.

La population française diminue ou tend à rester stationnaire, c'est un résultat inévitable de la marche de la civilisation; d'ailleurs, la puissance d'une nation ne se mesure pas au nombre de ses habitants, mais à la valeur de ses enfants, qui auront reçu une meilleure éducation morale et physique.

Cette diminution a lieu bien plus par la mortalité de l'enfance que par la diminution des naissances. Qu'on vulgarise le magnétisme, et l'on arrivera au but qu'on cherchera vainement ailleurs.

Veuillez agréer, Monsieur le président et très honoré concitoyen, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

EMMANUEL VAUCHEZ.

LETTRE DU COMITÉ DE LA PÉTITION

6 mars 1902.

A Monsieur le Président et à Messieurs les Membres de la Commission des pétitions à la Chambre des députés.

MESSIEURS,

Lorsque la loi du 30 novembre 1892 a été présentée aux Chambres, la Commission, par l'organe de son rapporteur, le Dr Chevandier (de la Drôme) a, dans son exposé des motifs, déclaré que « *les articles visant et punissant l'exercice illégal de la médecine ne pourraient être appliqués aux masseurs et magnétiseurs que le jour où ils sortiraient de leurs pratiques habituelles et, sous le couvert de leurs procédés, ils prescriraient des médicaments, chercheraient à réduire des fractures. Jamais notre intention n'a été de les viser, c'est donc mal à propos qu'ils ont pris l'alarme* ».

Ce passage du rapport qui expliquait les motifs pour lesquels il n'y avait rien à introduire dans le texte a été apprécié fortement par le tribunal et la Cour d'Angers, mais la Cour de cassation a cru devoir en juger autrement, et la Cour de Rennes également.

Nous venons prier la Commission de vouloir bien examiner cette question et d'introduire dans le texte de la loi le passage qui est dans l'exposé des motifs. Comme il ne s'agit que d'une simple formalité, nous espérons que cette législature voudra donner satisfaction aux nombreux pétitionnaires qui réclament des Chambres cet acte de justice.

DURVILLE, L. DENIS, FABIUS DE CHAMPVILLE, G. DELANNE, A. BOUVIER, TH. MOUROUX, EMMANUEL VAUCHEZ, Dr G. ENCAUSSE.

Extrait des Cours de Magnétisme de A. Bouvier

(Suite)

SIXIÈME LEÇON (DELEUZE)

MESSIEURS,

Afin de suivre logiquement le programme que nous nous sommes tracé, nous examinerons aujourd'hui les méthodes de nos devanciers dans l'art de guérir.

Nous connaissons leurs théories, qui se résument ainsi :

Un fluide impondérable, agent de vie par excellence, nous enserre de toutes parts, et chaque être, consciemment ou inconsciemment, s'assimile ce qu'il lui faut de cet agent pour ses besoins de vie et de santé, ce n'est que lorsque l'équilibre est interrompu dans l'organisme par une cause quelconque que l'art du magnétiseur a besoin d'intervenir pour aider la nature à faire son travail d'épuration ou de reconstitution dans l'organisme affecté.

Ce qui va faire l'objet de notre étude est précisément le mode d'agir, c'est-à-dire les procédés employés pour arriver à rétablir cet équilibre qui doit constituer l'état de santé.

Nous connaissons les méthodes des hypnotiseurs et celles de quelques-uns de nos maîtres, Mesmer, de Puységur, Deleuze. Je ne parlerai donc pas aujourd'hui des savants qui, se servant des mêmes procédés, arrivaient à produire des faits vraiment merveilleux, leurs noms ayant déjà été cités dans de précédentes leçons, il serait fastidieux d'y revenir. Comme je le disais précédemment, nous aurons à nous occuper aujourd'hui, tout spécialement, des deux hommes qui peut-être ont fait le plus, au cours du siècle dernier, dans le domaine

de la thérapeutique magnétique, l'un par soixante et une années de luttes constantes, l'autre par plus d'un demi-siècle; nous savons déjà ce qu'ils ont fait pour le bien de l'Humanité : du Potet en forçant les portes de l'Académie dès 1825, Lafontaine obligeant le monde savant, dans la personne de l'Écossais Braid, à s'occuper des phénomènes du magnétisme.

Nous avons là deux expérimentateurs émérites qui, ne craignant ni sarcasmes ni railleries, jettent de par le monde la vérité qu'ils ont arrachée du mystère où des intéressés se plaisaient à la tenir fermée.

Leurs théories diffèrent sensiblement l'une de l'autre. Si nous avons bonne mémoire, nous savons que du Potet est fluidiste et volontiste, tandis que Lafontaine est fluidiste et vitaliste, ce dernier n'admet pas l'action de la volonté bien qu'il soit souvent en contradiction avec lui-même, comme déjà nous l'avons vu et comme nous pourrons encore nous en convaincre lorsque nous voudrons nous donner la peine de l'étudier.

Il ne faut pas oublier que chaque expérimentateur a toujours une tendance à ramener à son profit les redécouvertes qu'il fait, car il n'y à rien de nouveau sous le soleil; c'est pour cette raison, sans doute, que Lafontaine, qui n'en conserve pas moins un très grand mérite à mes yeux, voulant éviter les chemins battus, essaie de bâtir cette théorie du fluide vital qui n'est autre que le fluide universel de Mesmer et autres, afin de démontrer que la volonté n'est pour rien dans les phénomènes observés ; c'est là, je dois l'avouer, à mon point de vue, un tort de sa part, puisque constamment, du reste, lorsqu'il se met à l'œuvre, il reprend l'idée, et, pour fixer cette idée, il se sert du vouloir.

Quant à leur méthode d'expérimentation aussi bien à l'un qu'à l'autre, c'est une modification des méthodes déjà passées en revue.

Du Potet magnétise presque toujours sans contact. Lafontaine au contraire préconise le contact préalable pour bien assurer l'action. Les deux méthodes sont également bonnes et salutaires, de même que toutes deux laisseraient peut-être à désirer si, dans leur for intérieur, ces deux hommes émérites n'avaient eu un sentiment de charité qui les mettait à même de mettre en jeu des forces que nous étudierons en temps et lieu, forces qu'ils paraissent avoir oubliées volontairement, car il n'y a aucun doute à ce sujet, ils connaissaient l'un et l'autre bien des choses qu'il n'est pas toujours permis de révéler d'un seul coup sous peine d'être enfermé dans les petites maisons, ils vivaient avec leur temps et agissaient en conséquence ; du reste, nous pourrons en juger par la suite en voyant leurs travaux.

Pour l'instant, examinons leur méthodes, je cite textuellement.

Procédés magnétiques de M. du Potet.

Dès le moment qu'on adopte l'hypothèse d'un agent, les procédés doivent avoir pour but unique sa transmission rapide. Les magnétistes ont compliqué ce qui doit être extrêmement simple : ils ont cherché plutôt dans leur imagination que dans la nature et se sont de plus en plus éloignés de celle-ci ; il faut donc y revenir et suivre autant que possible les leçons qu'elle nous donne.

(*A suivre.*)

DANS LE DOMAINE DES RECHERCHES

Les faits.

SÉANCE DU VENDREDI 29 NOVEMBRE (CLINIQUE)

Présentes à la séance : soixante personnes.

Après avoir donné ses soins habituels aux divers malades venus chercher un soulagement à leurs maux, M. Bouvier est prié d'agir sur quelques malades qui ne peuvent se déranger.

Le premier qui est influencé est M. Joseph Hiss, 211, rue Duguesclin, malade depuis quinze jours, ne peut bouger sans être pris de violents vomissements accompagnés d'étourdissements et de crampes d'estomac, il est exactement 9 heures; à 9 h. 5, A. Bouvier annonce qu'il est influencé et qu'il est certain du mieux.

A 10 heures M. Simond, 42, rue de Jonage, prie M. Bouvier d'agir sur sa dame qui est affligée d'un point au côté gauche qui l'empêche de respirer, l'effet doit se produire de suite et être assez tangible pour que la malade puisse s'en rendre compte.

Ont signé le présent procès-verbal : MM. Bornet, Verré, Jouveton Ch. Simond, Chevalier, Benoit, J. Mardon, A. Bouvier.

COMPTE RENDU

Samedi 30 novembre, M. Simond fils, accompagné de M. Chevalier, vient confirmer l'exactitude des prévisions de M. Bouvier en faisant connaître que le point dont sa mère souffrait est entièrement disparu à 10 heures du soir.

L'heure fut contrôlée par Mme Simond de la façon suivante :

Étant couchée et ne pensant à rien qu'à sa souffrance, elle fut obligée de se relever deux fois différentes pour refermer sa porte qui s'est ouverte d'elle-même sans aucune cause apparente, il n'y avait personne dehors et il ne faisait pas de vent, ce qui, tout d'abord, la surprit étrangement et lui donna l'idée de regarder l'heure afin de rendre compte du phénomène à son mari.

Cette déclaration fut signée de suite par MM. Simond, Charles, Chevalier, Benoit et J. Mardon.

M. Hiss est venu lui-même le vendredi 6 décembre faire le compte rendu de ses impressions au moment de la séance du 29 novembre. Ce dernier avait envoyé sa femme pour que M. Bouvier exerce son action sur lui, il s'y attendait donc, mais il ignorait l'heure. Il s'exprime ainsi :

A 9 heures du soir je fus pris tout à coup d'un froid intense suivi, peu d'instants après, de tremblements nerveux. puis le calme s'est fait, le tout n'a pas duré plus de 5 à 8 minutes et, à partir de ce moment, le mieux est allé en augmentant d'une façon régulière. Je ne pouvais rien manger ni boire sans vomir depuis plusieurs jours ; ma nuit fut très bonne, et le lendemain je pouvais prendre des aliments sans aucune fatigue, ce qui m'a permis de venir faire constater mon état et remercier M. Bouvier de ses bons soins.

Dans ce cas on pourrait peut-être invoquer l'autosuggestion, puisque le malade savait que sa femme était auprès de M. Bouvier, mais il est difficile d'admettre qu'il ait prévu l'heure, étant donné surtout que, règle générale, M. Bouvier ne s'occupe des malades à distance qu'à la fin de ses séances, c'est-à-dire vers 10 heures du soir. Ici comme dans les faits précédents il ressort clairement que le phénomène eut lieu à l'instant où une force spéciale fut mise en jeu par la volonté de l'opérateur.

Ont signé le présent compte rendu : MM. Ter, Antoine, Martenon, Joseph Hiss, G. Bornet, F. Dargeon, etc.

HONORÉ.

ÉTUDES CELTIQUES

MYTHOLOGIE ET RELIGION CELTIQUES

Dans un précédent article nous avons parlé de la mythologie celtique; dans la présente étude nous poursuivrons le même sujet et nous montrerons la religion celte dérivée de sa mythologie.

Nous commencerons par donner la légende du principal Dieu des Celtes, du GRAND THOR.

La légende de Thor, que nous avons en partie rapportée ailleurs, témoigne des hautes connaissances scientifiques des Celtes.

En effet, elle nous montre ce Dieu de la foudre connaissant parfaitement l'électricité, que nous croyons avoir découverte de nos jours, puisque, chaque fois que Thor va s'armer de son mjalner ou tonnerre, il a soin de se munir de son gantelet afin de manier le tonnerre sans danger. Après son marteau électrique qui frappe et revient dans la main de celui qui l'a envoyé frapper, nous voyons Thor se servir d'une ceinture de force, c'est-à-dire d'une ceinture magique, ce qui augmente, double et triple sa force céleste parce que le courant électrique ne peut se diffuser dans l'espace, étant retenu prisonnier par le circuit (ceinture) qui lui a été tracé (le court circuit moderne).

Ensuite, quand nous voyons Thor, monté sur son chariot attelé de deux béliers, parcourir les nuées, le symbole nous semble bien clair, c'est l'électricité dynamique, le principe mâle représenté par *Aries*; le principe femelle par les freins d'argent; l'argent, est le métal de Diane, de la Lune, d'Astarté; donc ses freins d'argent retenant l'ardeur génératrice des béliers, nous montrent le principe *actif* et le principe *passif*: l'électricité positive et l'électricité négative et, sous cette impulsion de Thor, les puissances actives et négatives s'unissent et se désunissent pour entrer en des combinaisons multiples qui forment des corrélations innombrables, dont le résultat final est l'évolution de la matière.

Après Thor, le Dieu au marteau dénommé aussi Thoramis et Táranis, occupons-nous de Bélénus.

Ainsi que nous l'apprennent Ausone et des inscriptions, *Bélénus* ou *Bélinus* était une divinité fort révérée chez les Celtes. Hérodien nous parle d'une divinité adorée à Aquilée, du nom de Belis, qui était le soleil même; or ce terme rappelle fort bien Bélénus, mais, si nous pouvions douter un instant de cette interprétation, Capitolinus (1) nous lèverait nos doutes, car il nous dit qu'une divinité celtique d'Aquilée est Bélénus, et une inscription d'*Ex-Voto* d'un citoyen de cette ville porte ces termes : *Apollini Beleno.*

Dans une inscription trouvée à Nantes (2) on lit le nom du Dieu *Valianus*, qui, d'après César, ferait partie du Panthéon gaulois lequel Dieu Valianus était appelé Apollon et jouait un rôle de Therapeutes, puisque cette divinité avait la faculté de *depellere morbos* (chasser les maladies). Il nous paraît bien difficile de ne pas reconnaître dans Bélénus, Bélinus, le *Bel* ou *Bélitan* Phénicien ou *Dieu Soleil.*

Il existait encore chez les Celtes d'autres divinités, sur lesquelles nous avons fort peu de renseignements, quelques-unes ne nous sont connues même que par leur nom.

C'est d'abord *Crom*, une sorte de Saturne qui *dévorait ses enfants;* c'était donc un Dieu semblable à Bel ou Bélus et à Moloch.

Les étymologistes veulent voir dans ce Dieu la racine du terme de *Crom l'ech*, table de Crom, c'est-à-dire autel élevé en l'honneur de ce Dieu homicide, sur lequel autel on aurait sacrifié des victimes humaines (des condamnés à mort pour crimes, probablement).

C'était la guillotine du temps!...

Jusqu'à ce jour, nous avons peu vu de croml'ech pouvant faire supposer qu'on immolait des hommes sur ces pierres rondes, qui avaient parfois jusqu'à 5 mètres de diamètre sur 1 mètre d'épaisseur. Ces pierres sont l'origine de ces *tables rondes* qui a fourni le sujet à tant de romans du moyen âge, romans dits de la table ronde.

Chez les Celtes, il existait un dieu de la guerre *Camulos*, qui portait également les noms de *Belatucardus*, *Caturix* ou *Caturigh* et de *Segomon*. Il existait aussi un *Granus* et un *Mogounus*, qu'on identifie à Apollon. Il existait enfin des divinités topiques mais dont la celticité n'est pas certainement établie, telles que : Dulovius, Latobius, Sirona, Visucius, Nemausus, Luxovicum, Vesontio, etc., etc.

Geta ou Géada était une divinité de la Grande-Bretagne, dont on ne connaît pas précisément l'identification, mais qui aurait été encore une sorte de Mercure, si ces désinences ont quelque parenté avec les termes Got et Gota, qui désignaient chez les anciens Germains une Divinité ayant les attributions de Mercure.

Mentionnons également Tarvos et Triganaros, que symbolisait un Taureau d'airain, placé au milieu d'un lac; une sorte de déesse hécate *Nieneven* rangeait sous sa bannière les légions d'esprits errants ; elle-même avait pour véhicule (*vahan*) (1) la tempête. Elle était parfois accompagnée d'un chien nommé *Gourm* qui serait, à quelque chose près, identique au loup *Fenris* ou *Févrir* de la Mythologie Scandinave.

Arthémidore, cité par Strabon, affirme que dans une île voisine de l'Armorique (l'île de Sein probablement) on rendait un culte à neuf korrigans ou *vierges consacrées* que Pomponius Mela dénomme Prêtresses de Sein, et Arthémidore ajoute qu'on leur rendait un culte sous le nom de *kore* et *kori* (2). Ces korrigans dansaient à la clarté de la *pleine lune* (probablement en son honneur) et, fait digne de remarque au XVIIe siècle, « c'était une coutume reçue dans l'île de Sein, de se mettre à genoux devant la nouvelle lune et de réciter en son honneur l'oraison dominicale ». Voilà ce que nous apprend le P. Saint-André, dans la *Vie de Michel le Nohlet* (3).

S'il nous fallait résumer en quelques lignes notre opinion sur la religion celtique, nous dirions qu'elle n'a rien de commun avec les religions des divers paganismes de l'Antiquité; elle ignore l'idolâtrie et les illusions mythologiques. Elle a pour dogme fondamental, malgré un certain nombre de dieux (des *Dii Minores*), le *Monothéisme*, c'est-à-dire l'idée d'un Dieu unique, infini et créateur, de l'immortalité de l'âme et de l'évolution de la destinée de l'homme par une série indéfinie d'existences successives (Réincarnation).

Nous ajouterons que cette religion celtique comporte des idées analogues à celles qui forment le fond de certaines religions d'origine orientale, notamment celle des Cabires, des Etrusques, des Phéniciens et autres peuples.

Plusieurs des divinités, qui étaient invoquées dans les cérémonies et les rites celtiques, principalement ceux en vigueur dans les îles, étaient identiques à celles qu'on adorait à Samothrace; c'étaient Cérès et Proserpine. Or le Scaliaste d'Apollonius (4) nous apprend que deux Cabires de Samothrace, Axieros et Axiokersa, correspondaient respectivement à Cérès et à Proserpine; de sorte que, d'après cet écrivain, la triade cabirique aurait été apportée là par les Phéniciens.

Les rites pratiqués dans les îles Sorlingues rappellent tout à fait ceux que Pomponius Mela (5) prétend que célébraient les Druidesses dans l'île de Sena (Orgies dionysiaques) ; c'est ce qui ressort du reste des paroles mêmes de Denys Periègete et de Festus Avenus (6).

La religion celtique, le Druidisme, était-elle originaire de Samothrace, ou bien les Druides l'avaient-ils importée dans ce pays?

Nous nous trouvons toujours en face de cette question insoluble ! mais, ce qui est certain, c'est qu'elle avait un caractère oriental; en voici une nouvelle preuve : dans certains temples de l'île de Bre-

(1) *In Maximin.* no 171.
(2) D. MARTIN, *Religion des Gaulois*, t. I, p. 389.

(1) Le terme anglais vahan qui signifie véhicule est donc d'origine celtique.
(2) Strabon, lib. IV, p. 198.
(3) P. 185.
(4) Schol. ad Apoll. Argaunaut. lib. I, v. 917.
(5) L. III, 6.
(6) Vers 570.

tagne, on entretenait un feu perpétuel en l'honneur de la déesse Bélisama, que Salin (1) assimile à Minerve. Ce feu perpétuel rappelle nettement le culte oriental d'Agni, de Vesta ou Hestia et de Moloch !

Quant à nous, nous sommes persuadés que les Celtes ont pu importer en Orient ce culte dans une antiquité tout à fait éloignée.

ERNEST BOSC.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(*Suite*)

Nous sommes heureux de constater une fois de plus l'énergie et l'activité déployées par M. EMMANUEL VAUCHEZ, pour conduire à bonne fin l'œuvre commune. Nous pouvons dire, que grâce à ses sacrifices personnels et à ses nombreuses relations, les résultats acquis à ce jour dépassent de beaucoup nos espérances.

De toutes parts les signatures continuent de lui arriver nombreuses.

23e envoi, 16 février	28 listes	5.872 signatures.
24e — 18 —	26 —	5.216 —
25e — 23 —	33 —	6.610 —
26e — 23 —	20 —	4.442 —
27e — 27 —	44 —	9.174 —
Soit. . . .	151 listes	31.314 signatures.

Ces diverses signatures nous arrivent des départements de la Haute-Garonne, de la Dordogne, de la Gironde, du Lot, des Hautes-Pyrénées, etc.

Envoi de M. Mathon, à Ruy (Isère).

6 listes.	774 signatures.
Listes diverses	322 —
Total	1.096 signatures.

RÉCAPITULATION

M. E. Vauchez.	31.314 signatures.
De divers.	1.096 —
Du *Journal du Magnétisme* . . .	2.003 —
	34.413 —
Listes précédentes.	122.570 —
Total général.	156.983 signatures.

Le chiffre de cent cinquante-six mille neuf cent quatre-vingt-trois signatures constitue notre dépôt actuel.

Comme toujours nous avons trouvé sur les listes de notre second dépôt les noms de beaucoup de notabilités qu'à notre grand regret nous n'avons pu donner, parmi lesquels beaucoup de maires, d'instituteurs, des avocats, des médecins, des prêtres, etc.

Nous continuerons de publier quelques noms avec les listes qui nous arrivent pour le troisième dépôt, qui se chiffre déjà par plusieurs milliers.

(*A suivre.*)

Afin d'activer notre campagne, nous prions instamment les porteurs de listes de pétition et souscription de bien vouloir nous les faire parvenir avant le 15 avril au plus tard.

A. B.

(1) Polyhist c. 22.

Indépendamment des listes qui nous arrivent de tous côtés, signalons le 28e envoi de M. EMMANUEL VAUCHEZ.

27 listes de la Gironde	4.060 signatures.
14 listes de la Haute-Garonne. . .	3.108 —
Total.	7.168 —
Dépôts faits. . .	156.983 —
	164.151 signatures.

Dans le prochain numéro de la *Paix*, nous reviendrons sur ce envoi pour donner quelques noms.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892), l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

MM

Liste Bonnabaud, Lapacaudière

M. et Mme Bonnabaud.	5 »
Membre à Melay (S.-et-L.)	2 »
Luminet, Lapacaudière	3 »
Mme Claire Maillet, Lyon	1 »
Allegre, Vaucluse. . .	5 »

Liste Maron-Bourgoin

Malon, Paris	2 »
Anonyme	10 »

Liste Denis Fruchon, à Tours

Denis Fruchon	50 »
Fruchon, à Izeure . .	50 »
Grudé, à Tours . . .	50 »
Doisteau, à Tours . .	20 »
Perrier, à Chameaux (I.-et-L.)	15 »
Terrien, à Rouziers (I.-et-L.)	10 »
Bouchaud, Tours . .	20 »
Dubois, à Draché (I.-et-L.)	5 »
Marque, Marie, à Draché (I.-et-L.) . . .	2 »
Ledru, propriétaire à Athée (I.-et-L.) . .	20 »
Volant, conseiller municipal à Athée . .	10 »
Lasseron, Arnold, Tours	2 »
S. Hericault-Barat, Tours.	3 »
S. Mmes et M. Bonvalot.	5 »
Mme et M. Janin-Bourgoin	5 »

MM.

Liste Lecomte, Le Mans

Udellie, avenue de Ponthieu	1 »
Lecomte	5 »
Brillant, boucher. . .	2 »
Gonin, rue Nationale .	0 50
Dieuve, Georges, à Toussaint	0 50
Lemaître, Auguste . .	2 »
Veuve Bouchond, rue Chaude	0 50
Aubrat	0 50
Drouet	1 »
Mercier, J.-B., rue Bourg-Bolé	0 50
Borne, rue du Bourg-Bolé	0 25
Michelet, rue du Bourg-Bolé	0 30
Depaule, 73, rue Caissier	1 »
Goron, route de Porigné	1 »
Protat, rue des Muriers	1 »
Errouet, ex-pharmacien	2 »
Lecomte, rue du Bourg-Neuf	0 50

Liste Mouroux, Angers

Chevalier (Eure-et-Loire).	5 »
X...	5 »
Besnié, à Candé . . .	10 »
Besnié, à Vritz (L.-Inf.)	10 »
Guenon, Pont-de-Cé (M.-et-L.)	20 »
Raguenault (M.-et-L.) .	5 »
Mouilleras, Angers . .	5 »
Meunier, Angers. . .	5 »

MM.	
Anonyme	3 »
L. Dezan, Le Mans	2 »
Mme Ragot	1 »
Bruchaut	1 »
Sicard	2 »
E. Lumeau	1 »
V. Pavy	2 »
Anonyme	1 »
Labrousse, off. retraité	4 »
Dezay	2 »
Trouvé, propriétaire, Le Mans	2 »
Letessier	2 »
Lauzan	2 »

Liste Desormiers, Lyon

Mme et M. Desormiers	3 »
Marguerite Desormiers	0 50
Mme Clarac	1 »
Jeanne Delare	0 25
Veuve Chanet	0 50
Desormiers, Félix	0 50
Nicolas Kunter	0 50
Philiberte Porterat	2 »
Mme et M. Bornet	2 »
Mlle Marie Bornet	0 50
Montbert	0 50
Zeh	0 50
Verré	0 50
Argaut, Firmin	0 50
Mme et M. Gregoire	5 »
Mlles Gregoire	1 »
Mlles Salanon	0 25
Marie Teyez	0 25
Mahler	0 50
Desormiers, Joany	0 25

MM.	
Mlle Erhard, professeur à l'École supérieure, Tours	2 »

Liste Manitzert, à Pantin

Didier, rue Près-Saint-Gervais	0 50
Manitzert, rue des Grilles	0 50
Charles Lasme	0 50
Julie Lasne	0 50
Berthe Mariller	0 25
Yvonne Mariller	0 25
Germaine Mariller	0 25
Bruandet, J.-Mary	0 25
Marie Mariller	0 25
Pierre Mariller, à Pantin	0 25
Lucien Manitzert	0 25
Casse, rue d'Aboukir	0 25
Mme Manitzert	0 25
Mme Royanez, Lyon	2 »

Liste Devarenne, Roanne

Devarenne, tisseur	1 »
Butty, relieur	1 »
Recorbet, tisseur	1 »

Liste Gallet, Orange

Mme Veuve Imbert	5 »
Mlle Irma Ganichot	1 »
Mme Veuve Claudine Tholon	0 50
Mlle Léa Auzan	0 50
Mme Veuve Gallet	5 »
	451 80
Listes précédentes	6.623 85
	7 075 65

BIBLIOGRAPHIE

Je viens de recevoir un exemplaire d'un livre extrêmement important au point de vue ésotérique ; il est intitulé : *La Rénovation religieuse, Doctrine et Pratiques de haute initiation*, par un serviteur du Christ :

Ce livre a été publié à la librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, et je suis convaincu que tous ceux qui le liront, en seront aussi frappés que moi. Je le recommande tout particulièrement à ceux des lecteurs de la *Paix* que ces questions intéressent. D'autant plus que ce n'est pas du tout un ouvrage théologique, quoique fait par une personnalité très forte en théologie. A. ERNY.

*
* *

Mme Piper et la Société anglo-américaine pour les recherches psychiques, par M. SAGE, préface de CAMILLE FLAMMARION. Prix : 3 fr. 50. Librairie des Sciences psychiques, 42, rue Saint-Jacques, Paris.

En France, le psychisme n'est pas encore devenu une science exacte et positive; ou, du moins, les hommes qui étudient les faits troublants du psychisme avec toute la rigueur scientifique sont rares et éparpillés. Il n'en est pas de même en Angleterre. La Société anglo-américaine pour les recherches psychiques a fait du psychisme une science aussi exacte que les autres, et les résultats obtenus sont déjà surprenants.

Dans *Mme Piper et la Société anglo-américaine pour les recherches psychiques*. M. Sage nous fait, dans un style facile et remarquablement clair, l'exposé des expériences poursuivies pendant quinze ans par cette Société avec le médium américain Mme Piper. Ces expériences, où toute fraude a été rendue impossible, sont certainement au nombre des travaux les plus étonnants et les plus importants de la science contemporaine : d'immenses horizons s'ouvrent devant nous.

C'est un volume passionnant que nous présentons au public, aujourd'hui, un de ces livres qui doivent faire sensation.

*
* *

Congrès de l'Humanité

Secrétariat général : boulevard du Temple, 36, Paris (XIe).

Aux assises annuelles de septembre 1901, tenues à Paris, le Congrès décide, sur la proposition de son secrétaire général à vie, d'avoir à l'avenir deux assises par an : l'une à l'équinoxe du printemps, en province ; l'autre à l'équinoxe d'automne, à Paris.

Les prochaines assises de l'équinoxe du printemps auront lieu à Pierrelatte (Drôme) et dureront trois jours au moins et six jours au plus.

Pour renseignements, inscriptions, programmes, etc., s'adresser à Paris, boulevard du Temple, 36, au *Secrétariat général du Congrès de l'Humanité.*

On peut aussi s'adresser aux sous-secrétaires généraux désignés pour 1902, savoir :

MM. Ayzac, imprimeur à Pierrelatte (Drôme) ; Bréant de Morlac (comte Camille), explorateur-publiciste ; pour adresse : secrétariat général, boulevard du Temple, 36, Paris (XIe). — (Faire suivre.)

Les correspondants de la revue mensuelle l'Humanité (organe du Congrès de l'Humanité et de l'Exposition universelle de l'Humanité en 1910) fourniront aussi tous renseignements.

A propos du Congrès de l'Humanité, qui aura lieu au printemps 1902, à Pierrelatte (Drôme), le monde est informé qu'on y accueillera tous les concours, tous les travaux, mémoires, questions, sympathies, les cotisations les plus modiques ; on y accueillera tout le monde, n'importe le parti social, politique, religieux, la langue ou la couleur.

Le Congrès de l'Humanité, dont le siège central est à Paris, 36, boulevard du Temple, 36, est tout à fait unitairien dans son principe, fraternel ou excellent dans ses intentions, universel en tout, partout et toujours.

CONCOURS OUVERT POUR 1902 ET 1903

Sous les auspices du Grand Congrès de l'Humanité, par l'intermédiaire de son Secrétariat général, boulevard du Temple, n° 36, à Paris, le Cercle international des femmes ouvre un concours sur les deux questions ci-après :

1° Exposer et apprécier la *situation de la femme dans les colonies;*

2° Appréciation de la femme sur les questions de *Dépopulation, — Repopulation, — Surpopulation.*

Le Concours sur la première question est ouvert jusqu'au 1er août 1902, et celui sur la deuxième question, jusqu'au 30 juin 1903. Des prix, médailles et diplômes seront décernés aux auteurs des meilleures études. Les programmes définitifs de ces deux concours seront publiés d'ici au 30 novembre 1901 et adressés franco aux personnes qui en feront la demande au *secrétariat général du Congrès de l'Humanité, boulevard du Temple, n° 36, à Paris.*

Le Gérant : A. BOUVIER.

15-3-02 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Douzième Année. — N° 273. 10 Centimes. 1er-15 Avril 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

LIBERTÉ PLUS LARGE !

Laissons le Parlement se préoccuper du budget pour envisager une question qu'un dépôt de centaine de mille de signatures, fait hier, rend fort intéressante.

Il s'agit du monopole exclusif de la médecine.

Jamais on ne s'était montré aussi sévère, aussi minutieusement rigide, et cette rigoureuse application de lois presque tyranniques nuit plus aux médecins qu'elle ne défend les malades.

Tout est sujet à poursuite comme exercice illégal de la médecine.

Il nous a été raconté un fait significatif à cet égard.

Dans une association pour lutter contre la tuberculose, l'un des membres du comité avait la bienveillante manie de donner à chaque malade qu'il voyait des conseils nombreux.

« Vous respirerez largement, lui disait-il, vous aurez soin de votre logement, de vous-même ; votre alimentation devra être renforcée.

« Pour mieux faire, prenez du jus de viande extrait à l'aide d'une presse et buvez-en 250 grammes par jour. » Et notre cher ami continuait ainsi en indiquant mille détails utiles à connaître mais incapables de nuire. La prévoyance concernant les crachoirs, qui, d'après lui, devraient être nettoyés au sublimé, seule nous avait un peu inquiété. Pour le reste nous trouvions tout parfait.

Eh bien ! nous nous trompions, les simples indications hygiéniques écrites sur un imprimé répandu par le monde à des milliers d'exemplaires constituaient d'après la loi, nous a-t-on affirmé, une immixtion dans le traitement d'un malade et conséquemment faisaient courir au dévoué adversaire de la tuberculose le danger d'une poursuite possible de la part des médecins patentés.

Ce fait paraît bien extraordinaire, il est pourtant simplement logique.

Les masseurs-magnétiseurs se croyaient bien, eux aussi, à l'abri des poursuites alors qu'ils soignaient et guérissaient sans l'usage d'aucun médicament, alors qu'ils ne se livraient à aucune application de pansement.

Eh bien ! la loi sut les atteindre et la Cour de cassation déclara bien condamné un homme dont le crime était d'avoir guéri nombre de malades à l'aide de passes magnétiques.

Le rapporteur de la commission nous avait pourtant écrit, à nous-même, alors que se discutait la loi, « que ses pénalités ne pouvaient atteindre les masseurs et magnétiseurs s'en tenant à la pratique exclusive de leur art. »

C'est en s'inspirant des idées du rapporteur que les chefs du mouvement magnétique sont allés hier au Sénat et à la Chambre porter un nombre considérable de pétitions, réclamant une plus juste application de la loi.

Nous osons espérer que nos députés et nos sénateurs tiendront justement compte des doléances des magnétiseurs-masseurs et qu'un peu plus de liberté donnera à la loi sur l'exercice de la médecine une plus réelle efficacité, une portée plus grande, une moralité meilleure.

Gustave Fabius.

(*Echo du IXe arrondissement*, 6 mars.)

La Conférence de M. Mouroux, à Orléans, sur le magnétisme

C'est devant une salle comble que M. Mouroux a traité, à Orléans, du magnétisme, des lois qui le régissent, de son droit et de sa liberté.

L'orateur a obtenu le même succès qu'au Mans et à Nantes et a intéressé vivement son auditoire qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

M. Gauthier, ancien maire de Blois, présidait cette conférence, et en ouvrant la séance a prononcé une allocution qui a été vivement applaudie. Nous la donnons ci-après.

ALLOCUTION DE M. GAUTHIER, ANCIEN MAIRE DE BLOIS

Mesdames, Messieurs,

Peut-être serez-vous étonnés de voir un étranger à cette ville présider cette conférence.

Dans les périodes électorales, Messieurs les aspirants législateurs font bien quelquefois appel à leurs amis politiques. Mais la période électorale n'est pas ouverte, nous ne sommes pas réunis pour faire de la politique et je vous dirai simplement pour excuser et expliquer ma présidence : J'ai été appelé ici par mes amis scientifiques.

Permettez-moi de leur adresser mes plus vifs remerciements pour l'honneur qu'ils ont bien voulu me faire en m'offrant la présidence de cette réunion.

Il me semble avoir aperçu quelques-uns d'entre vous sourire lorsque tout à l'heure j'ai prononcé ces mots : mes amis scientifiques.

Oui, je sais, vous êtes des sceptiques. Vous ne croyez pas que les hommes qui s'occupent de magnétisme puissent être des savants.

On vous a dit, on vous a répété que la science officielle ne fait pas entrer le magnétisme dans ses programmes et que, par conséquent, cela n'existe pas.

Eh bien ! si, cela existe.

Toutes les dénégations officielles n'ont pas empêché la terre de tourner.

Toutes les dénégations officielles n'empêcheront pas le fluide de rayonner.

Nous avons la prétention, nous, auxquels on refuse le titre de savants, d'être tout au moins des observateurs et des expérimentateurs consciencieux.

Nous avons vu, nous avons observé et nous affirmons à la face du monde le résultat de nos observations.

Depuis cent ans, un grand nombre d'hommes se sont rendus célèbres par leurs études sur cette science mystérieuse de la puissance de l'homme sur l'homme.

Après Mesmer, le rénovateur de la science magnétique, vous nommerai-je le marquis de Puységur, Deleuse, Charpignon, le baron du Potel, et tant d'autres?

Tous ces hommes furent des savants quoi qu'en disent les académies.

Ils ont établi d'une manière indiscutable, par des expériences mille et mille fois répétées, la puissance d'une force inconnue et mystérieuse qui est en nous et qu'ils ont appelée le fluide magnétique.

La force, ces hommes la possédaient, ils la prodiguaient et les malades étaient guéris.

Si nous croyions aux miracles, nous pourrions vous dire : Ils sont nombreux les miracles accomplis par le magnétisme. Mais nous qui sommes des simples, des ignorants, nous ne croyons pas aux miracles. Nous ne voyons partout que les effets des lois naturelles inconnues ou mal connues.

Quelle que soit la grandeur du phénomène, il est toujours l'effet de la loi, jamais de la fantaisie.

De nos jours encore, bien des hommes, moins connus que les grands noms que je viens de vous citer, ont, eux aussi, embrassé la cause du magnétisme.

Comme nos maîtres, ils ont appris à concentrer et à diriger les forces qui sont en eux.

Dans l'ombre et dans l'obscurité, ils accomplissent un apostolat, Ils prodiguent à des malades, souvent abandonnés par les médecins, les trésors inépuisables de leur fluide magnétique, de leur force vitale obéissante et domptée pour le bien.

Presque toujours, sous l'influence de la force mystérieuse, le malade revient à la santé, à la barbe du médecin dont on s'est passé et au désespoir du pharmacien dont on n'a pas absorbé les toxiques.

Depuis longtemps, les pratiques bienfaisantes du magnétisme étaient tolérées. On faisait semblant de ne pas connaître les magnétiseurs. Cela ne pouvait durer.

Il est une classe d'hommes — des savants officiels ceux-là — qui se sont arrogé le monopole du traitement des maladies. Oh ! nous ne contestons point à ces messieurs ni leur science, ni leur dévouement. Nous n'ignorons pas qu'eux aussi guérissent quelquefois des malades.

Mais ils ont dit : Nul n'aura le droit de guérir que nous et nos amis.

Or, il y avait à Angers un homme dévoué, mais non médecin, qui, avec une audace grande, guérissait les malades par des passes ou des frictions magnétiques.

Cet homme, M. Mouroux, que vous allez entendre tout à l'heure, s'était fait une réputation de guérisseur justement méritée.

Malheureusement, les trompettes de la Renommée sonnèrent tellement fort qu'elles portèrent cette réputation jusqu'aux oreilles du Syndicat médical de Maine-et-Loire.

Alors, ces messieurs au comble de l'horreur pour la profanation de leur science se jurèrent qu'un tel crime ne resterait pas impuni.

Armés de la loi toute récente de 92, ils traduisirent M. Mouroux devant les tribunaux pour exercice illégal de la médecine.

Mais on est quelquefois prophète dans son pays. La justice d'Angers acquitta son criminel.

Cela ne faisait pas l'affaire du Syndicat. Mais celui-ci, fort de sa puissance et de l'argent de l'association, porta le procès devant la cour de Rennes.

Cette fois dans la capitale de la vieille Armorique, M. Mouroux ne fut pas prophète.

La cour d'appel infirma le jugement du tribunal d'Angers et décréta que l'emploi d'une force mystérieuse qu'aucun instrument de physique n'a jamais pu mesurer, était assimilable à l'emploi d'un médicament, et que dès lors les médecins officiellement diplômés ont seuls qualité pour administrer le fluide magnétique.

M. Mouroux fut condamné.

Mais, voyez l'inconséquence, justement le corps médical ne croit point à l'existence du fluide qu'il a maintenant seul le droit d'employer.

Alors, comme il n'y croit pas, il ne l'administrera pas et, grâce à la loi et à l'interprétation qui en a été faite par la cour suprême, le magnétisme est désormais relégué au rang de science maudite. Il est étouffé par un nouveau Saint-Office, par une puissante oligarchie qui a peur de la lumière, à moins qu'elle ne tremble devant la concurrence.

Cependant, n'y a-t-il donc que les magnétiseurs qui guérissent sans médicaments ?

N'avez-vous jamais lu dans les journaux religieux, ou même dans certains journaux profanes, le compte rendu de cures qui s'accomplissent fréquemment dans les sanctuaires miraculeux ?

Ces guérisons affirmées par les catholiques, niées par les rationalistes, nous les croyons possibles, mieux que cela, nous les croyons certaines.

Pourquoi douterions-nous du témoignage d'un grand nombre de nos concitoyens catholiques ?

Est-ce donc parce qu'un homme est chrétien, juif, musulman ou bouddhiste que nous devons le supposer fourbe et menteur ?

Ne savons-nous donc pas que la morale de toutes les religions réprouve justement le mensonge et la fourberie ?

Nous admettons donc la vérité des guérisons dites miraculeuses ; seulement nous méconnaissons le miracle.

Ces guérisons ne sont pour nous que le résultat du magnétisme collectif et inconscient d'une foule d'individualités réunie par de pieuses pensées, par la pensée du bien. Mais enfin, quelle que soit votre manière d'apprécier les faits, s'il y a guérison par des moyens invisibles dans les sanctuaires chrétiens, il y a assimilation complète avec l'emploi du fluide magnétique également invisible et impondérable, et par conséquent il y a, là aussi, d'après la nouvelle législation, exercice illégal de la médecine.

Eh bien, jusqu'ici, y a-t-il un médecin qui ait songé à poursuivre le clergé pour violation de la loi de 1892 ?

Non, car celui qui aurait pris cette initiative serait tombé sous le ridicule.

C'est donc vers de plus humbles, vers de modestes guérisseurs, qui ne sont même pas formé en syndicat, que le corps médical s'est retourné.

C'est l'école magnétique, ce sont les magnétiseurs qu'il a fait frapper d'ostracisme.

Devant ce déni de justice, devant cette mesure inquisitoriale, cette mise en interdit, le monde magnétique et spiritualiste s'est ému.

A son tour, il se coalise, réunit toutes ses forces, réveille l'opinion publique par trop indifférente et organise un vaste pétitionnement auprès des pouvoirs publics pour leur demander une modification libérale à la loi de 1892 sur l'exercice de la médecine, pour obtenir la liberté de l'exercice du magnétisme par les hommes qui en ont le pouvoir.

M. Mouroux, la première victime, va vous dire ce qu'est le magnétisme, ce qu'est sa méthode de traitement des maladies. Il vous expliquera les lacunes de la loi qui a permis de le condamner pour avoir fait le bien.

J'espère, Mesdames et Messieurs, que, lorsque vous aurez entendu notre ami, vous serez convaincu que le magnétisme n'offre aucun danger, qu'il guérit souvent, qu'il soulage toujours, et que vous n'hésiterez pas à vous joindre à nous pour demander au législateur la liberté du magnétisme, que vous estimerez, comme nous, tout aussi sacrée que la liberté de conscience.

Après cette allocution du président, M. Mouroux aborde immédiatement son sujet. A son accent, à ses paroles, on sent l'apôtre convaincu. Il discutera au point de vue du droit et de la liberté.

Il définit ce qu'est le magnétisme, son existence :

Le magnétisme est aussi ancien que le monde. C'est la puissance qu'un homme exerce sur son semblable, soit consciemment, soit inconsciemment, c'est une des lois qui régit le mouvement, il se trouve à l'état latent dans la nature. On le dirige à l'aide de la volonté.

C'est Mesmer, cet homme de génie, bafoué, traité de charlatan par les esprits forts ou se croyant tels de son époque, c'est Deleuze, c'est de Puységur et le somnambulisme, c'est cet apôtre convaincu, le baron Du Potet, qui a écrit de si magnifiques plaidoyers en faveur du magnétisme, c'est Durville montrant la polarité qui assimile le magnétisme à l'électricité, par suite des travaux de divers auteurs qui l'ont précédé dans cette voie.

Puis l'orateur nous fait passer sous les yeux toute une série de documents émanant de médecins, et non des moindres, devant la science desquels il espère que leurs collègues d'aujourd'hui s'inclineront. Ils ont nom Frappart, Charpignon, Foveau, etc. Ces documents nous montrent l'impuissance de la médecine et en quelle piètre estime elle est tenue par ces savants.

L'agent magnétique que toute personne en bonne santé et bien équilibrée peut faire rayonner et diriger possède une vertu curative incontestable. Il réussit toujours là où la médecine échoue. M. Mouroux a obtenu ainsi des guérisons merveilleuses. Mais, hélas ! après la révolution de 89, après les immortels principes de la déclaration des Droits de l'homme, la solidarité, la fraternité sont-elles de vains mots ? Nul ne doit-il compatir à la souffrance ? M. Mouroux a eu le tort de guérir, de faire le bien, de soulager son semblable et il s'est vu immédiatement traduit devant les tribunaux pour exercice illégal de la médecine, d'après la loi de 1892. Exercice illégal de la médecine ! mais où sont donc les drogues ? Est-ce que les médecins penseraient à traduire, devant les tribunaux, le clergé, pour ses guérisons de Lourdes, ou la mère qui caresse son poupon et fait de la sorte des passes magnétiques et des attouchements !

M. Mouroux ne dénie pas le savoir et la science des médecins et les guérisons qu'ils obtiennent, mais puisque ceux-ci reconnaissent que toute personne soignant son semblable magnétiquement tombe sous le coup de la loi et doit être poursuivie, c'est donc qu'ils admettent les effets que produit le magnétisme. Or, s'il produit ces effets, pourquoi ne l'appliquent-ils pas, puisque, grâce à la loi de 1892, il leur appartient exclusivement. Il y a là un égoïsme incompréhensible, la science recule.

M. Mouroux ajoute : Le magnétiseur doit être l'auxiliaire du médecin. Malheureusement, la vie est âpre, la clientèle rare, et à n'importe quel prix il faut des malades. Le malade est une somme qui doit produire des intérêts.

Le tribunal correctionnel et la Cour d'appel d'Angers acquittèrent M. Mouroux. Tous les témoins déclaraient qu'ils avaient été guéris ou considérablement soulagés par le magnétisme. L'affaire fut portée en cassation qui infirma le jugement de la Cour d'appel d'Angers et renvoya l'affaire devant la cour de Rennes, qui condamna M. Mouroux.

M. Mouroux conclut que cette loi de 1892 est antihumanitaire, qu'elle viole le principe du droit, qu'elle viole la liberté. Si la médecine ne me procure aucun soulagement, me condamne sans espoir, n'ai-je pas le droit de recourir à tous les moyens en mon pouvoir pour obtenir ma guérison ? Non, vous n'en avez plus le droit : devant la science prononçant sa sentence, vous devez vous incliner ; son diagnostic est infaillible. On poursuivra les hommes qui vous apporteront du soulagement à l'aide du magnétisme.

En terminant, M. Mouroux fait appel aux mères et aux pères de famille soucieux de la santé des leurs et les engage vivement à signer les pétitions actuellement ouvertes en faveur de la liberté du magnétisme et qui doivent être déposées incessamment aux Chambres.

Voici maintenant la partie expérimentale, non la moins intéressante.

M. Mouroux fait ressentir quelques effets du magnétisme à certaines personnes, puis, sur un signe, un de ses sujets sortant de l'auditoire se dirige d'un pas automatique vers le magnétiseur.

Ce sont d'abord des phénomènes de répulsion et d'attraction du domaine de l'hypnotisme, afin de bien prouver la différence qui existe entre ce dernier et le magnétisme.

Nous assistons également à des matérialisations de la pensée.

Pour terminer et prouver que le magnétisme n'est nullement dangereux, M. Mouroux suggère à son sujet qu'il est son plus terrible ennemi et que celui-ci doit le frapper du poignard qu'il a entre les mains. Après quelques instants, le poignard lui échappe, cet acte lui répugne, pourquoi ? Pourquoi ? Parce que c'est le mal.

Nous sommes persuadés que si après l'argumentation serrée de M. Mouroux et les expériences auxquelles il nous a fait assister il restait quelques incrédules parmi les auditeurs, tous étaient d'accord pour apprécier et flétrir le véritable déni de justice dont il fut victime à l'aurore du xxe siècle.

X.

CONFÉRENCE A NICE

Nous apprenons avec plaisir que le magnétiseur P. Tergan récemment condamné, a commencé la série de conférences qu'il se propose de continuer à Nice et aux environs. Son début est un encouragement pour l'avenir.

C'est par-devant une salle comble que fut traitée la question du magnétisme curatif. L'orateur fut écouté avec un silence religieux, et les sympathies du public l'engagent à recommencer dans quelques jours dans une autre salle de la ville.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant. A. B.

Cas d'identité caractéristique

Mon ami J. V. me raconte le fait suivant, qui est une manifestation des plus nettes d'identité d'un désincarné:

Il se trouvait dernièrement chez la baronne de W... qui s'occupe beaucoup d'expériences spiritiques (ou psychiques), avec cinq autres personnes *dont je pourrais donner les noms au besoin.*

Au lieu de se mouvoir, la table répondait par *coups frappés dans l'intérieur du bois*, mode d'action infiniment *plus sûr et plus convaincant* que le soulèvement d'une table, dont les sceptiques ou les incrédules peuvent toujours mettre en doute sa réalité.

Les assistants ayant demandé qui était présent et qui se manifestait, les coups répondant aux lettres de l'alphabet, selon la méthode typtologique, sa réponse fut « *Mathilde*... et je viens pour M. J. V... » Mon ami ayant répondu qu'il ne connaissait et n'avait jamais connu personne du nom de Mathilde, la désincarnée invisible, mais présente, insista et dit de nouveau qu'elle venait pour M. J. V... Ce dernier ayant demandé le nom de famille de la dame, celle-ci refusa de le dire, ce qui augmenta les doutes de mon ami sur l'*identité* réelle de la désincarnée. « Avez-vous connu ma femme ? dit M. V. J... — Peu... en visite » fut la réponse. « *Quand êtes-vous morte* ? — Il y a dix ans. — *Où* ? — Maison de santé. » Néanmoins, tout cela paraissait peu concluant à mon ami V. J..., mais où cela devient étrange et caractéristique, c'est que le lendemain V. J... dînant chez un ami M. G..., la femme de ce dernier fit allusion une fois à une *Mathilde* qu'elle avait beaucoup connue. A ce mot, V. J... dressa l'oreille et demanda *qui était cette Mathilde* : « C'est Mme Joseph F..., répondit la dame. Nous étions très liées de son vivant. — Et quand est-elle morte? » Mme G... interrogea son mari, puis répondit : « Il y a dix ans, en 1891... — Vous rappelez-vous où elle est morte ? — Dans une maison de santé, où elle avait été transportée pour subir une opération assez grave. »

Comme on le voit, tout ce qu'avait dit la morte était *strictement exact*, et mon ami V. J..., en cherchant dans sa mémoire, se souvint d'avoir rencontré *autrefois* cette dame J. F..., belle-sœur d'un de ses confrères. Il se rappela aussi qu'il l'avait vue une dernière fois à l'Opéra... où on jouait le ballet de *Coppélia*. Elle lui avait dit : *Après-demain je dois subir une opération assez grave, et comme on ne sait pas ce qui peut arriver*, j'ai tenu à venir une dernière fois à l'Opéra (cette dame était très mélomane). En effet, deux jours après, l'opération tourna mal, et la dame en mourut.

Très frappé de cette manifestation si nette, mon ami V. J..., dès qu'il se retrouva chez la baronne de W..., demanda si Mme Mathilde était présente. « Oui » fut la réponse. — Maintenant que je connais votre nom, dit V. J..., pouvez-vous me dire où vous m'avez vu pour la dernière fois ?

Réponse. — A l'Opéra.

— Qu'y jouait-on ?

— *Sigurd.*

— Vous vous trompez, cherchez bien dans votre mémoire !

Réponse. — Vous avez raison, c'était *Coppélia.*

— Où êtes-vous morte ?

Réponse. — Dans une maison de santé.

— Où se trouvait cette maison ?

Réponse. — Je ne puis m'en souvenir... Je ne me souviens que de la terrible opération qui a déterminé ma mort.

Comme on le voit, le cas *d'identité* est des plus frappants, et a complètement convaincu mon ami V. J... qui est plutôt sceptique que crédule, mais qui a eu le bonheur depuis quelques années de constater par lui-même des phénomènes si curieux et si incontestables que, malgré son scepticisme antérieur, il a été obligé de se rendre à la réalité des manifestations de l'Au-delà.

Ainsi que l'ont si bien remarqué le Dr Hodgson et F. H. Myers (de son vivant président de la Société des recherches psychiques de Londres) à propos de leur ami *Georges Pelham*, qui se manifesta si nettement à eux après sa mort, les désincarnés dans leur nouvelle existence doivent être si troublés par ce milieu nouveau, que beaucoup de choses de la terre leur échappent ou sont oubliées par eux. Pour nous en faire une idée, supposons qu'un individu élevé en Europe dans une sphère modeste se trouve tout d'un coup transporté en Amérique, et fasse une fortune rapide qui modifie complètement son existence, il est évident que cet individu perdra peu à peu le souvenir de la vie passée en Europe.

Un simple mortel ou *incarné* ne se souvient souvent plus de son enfance et même de sa jeunesse, à plus forte raison un *désincarné*, qui se trouve subitement transporté dans un milieu si différent de la terre, et où toutes ses idées anciennes doivent être plus ou moins modifiées.

Mon ami V. J... apprit aussi par son amie Mme G... que ladite Mathilde F... avait eu une aventure sur laquelle je garderai le silence, car cela touche trop à la vie privée de cette dame. Tout ce que je puis dire, c'est que mon ami V. J... put s'assurer encore de quelques détails secrets de la vie de M. F..., qui corroborèrent encore l'identité de cette dame, mais ici le terrain devient scabreux, et il vaut mieux être discret.

M. C. de Vesme, directeur de la *Revue des Études*, auquel j'avais raconté ce fait, me fit remarquer que l'objection qui pourrait être faite par des *Psychologues* (se disant *Psychistes*, mais ne l'étant pas), c'est que tout ce qu'aurait dit la prétendue désincarnée pouvait se trouver dans le *subconscient* de mon ami V. J... C'est un moyen commode et un peu trop simple à l'usage des Psychologues pour expliquer ce qu'ils ne comprennent pas, ou souvent ce qu'il leur serait pénible de comprendre, car les faits démolissent leurs petites chapelles et leurs petites explications psycho-rococo-psycho peu logiques.

En effet, en se reportant au récit rédigé par moi, on verra que mon ami V. J... *ne savait pas* que cette Mathilde avait été connue par sa femme *qui ne lui en avait jamais parlé.* (Cette Mathilde étant une de ces dames qu'on rencontre dans un salon ami, mais dont on ne s'occupe plus, une fois la visite faite. C'est comme les connaissances de voyage, oubliées une fois qu'on est rentré chez soi.) Mais revenons au récit ; on remarquera que la femme de V. J..., ne lui ayant jamais parlé de cette Mathilde, que ne connaissait pas non plus aucun des assistants, il est clair comme le jour que tout cela *ne pouvait se trouver dans le subconscient (!) de mon ami V. J..., ni dans celui des assistants.* Donc cette objection psycho-psychologique ne tient pas debout.

Ah ! si Mme G..., qui plus tard (à un dîner) dit à mon ami avoir connu cette *Mathilde*, avait été présente à la séance chez la baronne de W..., alors on eût pu supposer que tout ce que disait l'invisible Mathilde venait du subconscient de Mme G..., mais, comme cela

n'est pas, cette supposition reste, comme celle des psychologues en général, à l'état menu... pour ne pas dire saugrenu.

Remarquons aussi que mon ami V. J... ne savait pas en quelle année était morte cette Mathilde, et que le décès avait eu lieu dans *une maison de santé*; donc, *ayant su ces faits, avant d'en être averti par Mme G...*, mon ami ne pouvait avoir tout cela dans son subconscient, qui ne peut pas être plus malin que son superconscient ou *ego supérieur*, que les spiritualistes de l'école de Vacherot (et *tutti quanti*) ont la fâcheuse disposition à confondre avec l'*âme*, ou du moins ce que l'Église nous a habitués à appeler de ce nom (1).

Les psychologues pourront dire, il est vrai, que mon ami V. J... avait connu autrefois cette Mathilde, belle-sœur d'un de ses confrères, mais c'était une de ses connaissances passagères comme il s'en fait dans un salon (on pourrait dire en passade) ou quelquefois dans un théâtre. Il est vrai aussi que cette Mathilde avait dit à mon ami V. J..., à l'Opéra, qu'elle devait subir le lendemain une opération très grave, *mais depuis lors mon ami n'avait plus entendu parler d'elle*; donc il ignorait et sa mort et l'époque où elle avait eu lieu. Donc, son subconscient n'était pour rien dans les communications faites par l'invisible Mathilde.

Plus tard, dans la deuxième séance chez la baronne de W..., nous voyons Mathilde se disant présente, se tromper sur la pièce qu'on jouait ce soir-là à l'Opéra... Elle dit *Sigurd* au lieu de *Coppélia*. Si cela était venu du subconscient de mon ami, *il ne se serait pas trompé*, et l'invisible aurait dit *Coppélia* du premier coup... Ce fait vient de ce que (nous ont dit F.-H. Myers et le Dr Hodgson), souvent la mémoire chez les désincarnés leur fait défaut, et cela n'est pas étonnant, car, transportés sur un plan si différent du plan terrestre, les désincarnés doivent être pendant assez longtemps *tout désorientés*, surtout si, de leur vivant, ils n'ont pas été mis au courant des phénomènes psychiques.

Je n'ai pas voulu le dire trop crûment à M. de Vesme, mais ses objections étaient si peu solides, qu'elles tenaient à peine debout. A trop vouloir donner de l'importance aux conceptions si absurdes des psychologues, lorsqu'ils veulent discuter les phénomènes psychiques, on leur laisse croire qu'ils pourraient avoir raison, et en général c'est de la déraison dont ils nous gratifient.

A. ERNY.

(1) La plus grande confusion règne au sujet de ce mot *âme* qui a été adopté par l'Église catholique comme représentant la partie spirituelle de notre être, alors que chez les anciens l'âme n'était que l'équivalent de ce que les occultistes et les psychistes appellent le corps astral ou fluidique. Mais l'Eglise, oubliant les enseignements de l'Eglise primitive, a consacré cette absurdité qui fait de l'homme un *être double* comme l'animal alors que justement sa supériorité sur les bêtes vient de ce qu'il est triple et un à l'image de Dieu.

UNE VÉRITÉ RÉVÉLÉE
Ou le progrès par la force des choses

Nous venons d'entrer dans une ère nouvelle, laissant derrière nous le XIXe siècle, qui vient de disparaître dans un fracas épouvantable, emportant avec lui bien des secrets, bien des amertumes, non sans laisser au siècle nouveau l'appoint de ses travaux pour l'histoire du Progrès. Faible point lumineux devant le vaste horizon de l'infini, il brille davantage cependant que ceux de ses devanciers, son acquis pour les sciences et les arts, par suite des forces inconnues et méconnues qui sont venues se révéler à la raison des hommes, devrait agrandir le bien-être général des masses, au milieu du chaos apparent des choses.

De toutes ces choses, nous ne voulons en retenir qu'une, parce qu'elle est une des principales et des plus vraies, qu'elle découle directement de la nature, vibrant à l'unisson de la vie, c'est le magnétisme !... Ah ! messieurs les savants, pendant combien de siècles l'avez-vous rejetée cette vérité mère? Et vous, messieurs du clergé, pourquoi avez-vous tant défiguré ses traits? Votre Maître, l'humble Jésus, ne vous avait pas dit : « Je ne suis pas venu détruire la loi »; c'est donc qu'il prévoyait déjà vos desseins de la fuir ou de la transformer à votre avantage? Plus tard il dit à nouveau : « Un jour l'esprit de Vérité descendra sur la terre. » Vous tous, messieurs, ainsi que le troupeau de profanes que vous avez entraîné sur vos pas, allez être enfin obligés de supporter cette lumière éclatante que vous ont jetée à la face, comme couronnement du XIXe siècle, les académies de médecine du monde entier réunies dans un congrès international à Paris, l'an de grâce 1900. La sanction est définitive cette fois et ni les uns ni les autres ne pouvez nier désormais cette Vérité, qui s'est fait jour par la force des choses, submergés que vous êtes dans votre mauvais vouloir par le flot montant de vos passions.

C'est donc un fait, le magnétisme aujourd'hui a sa sanction, je ne peux dire comme toutes les vérités, car toutes ne l'ont pas, mais comme toutes les sciences, et cela par ceux mêmes qui l'ont tant méprisé et caché de toute leur puissance. Ici se dresse donc un point capital : ces dites académies ont fermement dit : Il ne peut vivre que dans notre sein et progresser que par nous... Erreur profonde ! car il n'est plus une science telle que celle qui leur appartient en particulier et il ne suffit pas de donner une signature quelconque plus ou moins entourée de titres pour le faire ingurgiter par cuillerées au souffrant.—Source de Vérité, principe de vie émanant du Créateur, il est partout et dans tout ce qui vit, tout ce qui vibre et qui pense à des degrés divers, suivant la nature des êtres et des choses parmi lesquels il en est qui ont plutôt besoin de recevoir qu'ils ne peuvent donner, et encore faut-il avoir assez d'amour en face de la souffrance humaine pour développer assez de volonté afin que ceux qui le peuvent puissent en pénétrer ceux qui ont besoin et faire vibrer chez eux la vie qui semble s'endormir momentanément, prête à disparaître.

Que pourrait, dans la circonstance, l'homme faible ou malade, ou encore l'homme pervers si la vie qu'il infuse chez son semblable est malsaine ou insuffisante, sinon provoquer de graves désastres contrairement à ce qu'on est en droit d'attendre d'une action magnétique.

Devant la prétention des académies, ou peut-être, pour être davantage dans le vrai, devant la prétention des médecins syndiqués qui ne visent, on peut le dire franchement (d'après leurs actes), que leur intérêt personnel, serait-ce donc un devoir ou une... timidité de ne pas s'élever contre des idées aussi viles quand le peuple se trouve privé de son droit, de sa liberté, j'ajouterai de sa santé, de ne pas avoir recours au magnétiseur, car aucun médecin, peut-être, ne voudrait se donner la peine de faire passer un peu de sa vie chez son client, fi donc ! et, en admettant qu'il y en ait quelques-uns, le nombre en serait si restreint qui ce serait identique de suppression.

Le magnétisme reconnu, il faut des hommes spéciaux pour le pratiquer, des hommes sans tare physique ni morale; car il n'est pas toujours au pouvoir de quiconque de le manier dans un effet curatif, serait-on médecin, et, bien que certains de nos confrères de la grande presse (*Éclair*, 26 novembre 1901) disent sur un ton humoristique que les magnétiseurs n'ont pas la prétention d'agir sur le Parlement par leur fluide qui n'existe pas, nous nous engageons volontiers à prouver à ces confrères, ainsi qu'au Parlement ou aux académies réunies, qu'il y a dans le magnétisme des forces que les médecins ignorent, et quand bien même ils les connaîtraient, que la grande majorité sont incapables de magnétiser ne possédant pas la nature nécessaire à cet effet, qu'en conséquence ils ne peuvent en posséder le monopole. « Chacun son métier, les vaches seront bien gardées »; de cette façon chacun y gagnera et « Humanité » ne sera plus un vain mot.

TH. MOUROUX.

Extrait des Cours de Magnétisme de A. Bouvier

(*Suite*)

SEPTIÈME LEÇON (1) (DU POTET)

« Mon premier soin, je puis dire ma première étude, fut de comparer les méthodes enseignées par tous les auteurs, de varier l'expérimentation afin d'obtenir des résultats comparatifs et d'en tirer de justes inductions. Ce fut un travail laborieux et difficile; mais il me donna bientôt une supériorité marquée sur les magnétistes, mes contemporains, en me permettant d'agir là où ils n'obtenaient rien, et de suivre une opération magnétique dans son développement successif. Ma marche étant éclairée, je savais où j'allais, et le magnétisme, dès lors, n'était plus pour moi une chose vague autant qu'incertaine, mais, au contraire, un principe fixe, un levier d'une puissance incommensurable qu'un enfant pouvait cependant faire mouvoir.

« J'étudiais particulièrement les propriétés de l'agent magnétique, le dégageant lui-même des attributs de convention, car, s'il est le véhicule naturel qui transmet nos idées et nos sentiments, il a un mode d'action qui lui est propre. Je reconnus les erreurs commises, les fausses idées émises, et les phénomènes qu'il m'arrivait de produire avaient dès lors un caractère déterminé et indélébile.

« Voici, sans autre préambule, les procédés qui me sont personnels :

« Lorsque le patient peut s'asseoir, nous le mettons sur un siège, et nous nous plaçons en face de lui *sans le toucher*.

« Nous restons debout autant que possible et, lorsque nous nous asseyons, nous tâchons toujours d'être sur un siège plus élevé que le sien, de manière que les mouvements des bras que nous avons à exécuter ne deviennent pas trop fatigants.

« Lorsque le malade est couché, nous nous tenons debout près de son lit et l'engageons à s'approcher de nous le plus possible. Ces conditions remplies, nous nous *recueillons* un instant et nous considérons le malade avec attention. Lorsque nous jugeons que nous avons la tranquillité, le calme d'esprit désirable, nous portons une de nos mains, les doigts légèrement écartés et sans être tendus ni raides, vers la tête du malade, puis, suivant peu à peu une ligne droite, nous la descendons ainsi jusqu'au bassin et répétons ces mouvements (*passes*) d'une manière uniforme pendant un quart d'heure environ, en examinant avec soin les phénomènes qui se développent.

« Notre *pensée est active*, mais n'a encore qu'un but, celui de pénétrer l'ensemble des organes et surtout les régions où gît le mal que nous voulons attaquer et détruire. Quand un bras est fatigué par cet exercice, nous nous servons de l'autre, et notre pensée, notre volonté, constamment actives, déterminent de plus en plus l'émission d'un fluide que nous *supposons* partir des centres nerveux et suivre le trajet des conducteurs naturels, les bras et, par suite, les doigts. Je dis supposons, quoique pour nous ce ne soit point une hypothèse. Notre *volonté* met bien évidemment en mouvement un fluide d'une subtilité extrême : il se dirige et descend en suivant la direction des nerfs jusqu'à l'extrémité des mains, franchit la limite de la peau et va frapper les corps sur lesquels on le dirige.

« Lorsque la *volonté* ne sait pas le régler, il se porte par irradiation d'une partie sur une autre qui lui convient ou l'attracte; dans le cas *contraire*, il obéit à la direction qui lui est imprimée et produit ce que vous exigez de lui, quand toutefois ce que vous voulez est dans le domaine du possible.

« Nous considérant donc comme une machine physique et agissant en vertu de propriétés que nous possédons, comme nous l'avons dit, nous promenons sur les trois cavités splanchniques nos membres supérieurs, comme conducteurs de l'agent dont le cerveau paraît être le réservoir ou tout au moins le point de départ, en ayant soin que les *actes de volonté* accompagnent nos mouvements.

« Voici une comparaison qui rendra notre pensée plus compréhensible :

« Lorsqu'on a l'intention de lever un fardeau, on *envoie* par la volonté la force nécessaire aux extrémités, et cette force, ce principe de mouvement obéit, car, si elle ne s'y *transportait* point, nous ne pourrions rien ; de même pour magnétiser. »

(*A suivre.*)

(1) Le dernier article est l'entrée en matière de la septième leçon ; prière au lecteur de rectifier.

DANS LE DOMAINE DES RECHERCHES

Les faits.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1901

Présentes 59 personnes.

Après un rapide exposé théorique et quelques expériences de magnétisme pratiquées sur différentes personnes, M. A. Bouvier tente plusieurs expériences d'action à distance ; pour cela il prie les personnes présentes de vouloir bien lui désigner quelques malades sur lesquelles il exercera son action.

Plusieurs personnes présentées précédemment sont de nouveau influencées, et M. Bouvier annonce avec certitude que celles-ci continueront d'aller vers le mieux. Ce sont Mmes Champagnon de Bourg, Simon dont il est fait mention au précédent procès-verbal, etc.

A 9 h. 45 l'action magnétique est dirigée sur Mme Mélanie Gaillard, à Feyzin (Isère), recommandée par une dame présente, qui a soin de dire toutefois que cette malade ne croit pas au magnétisme, encore moins à l'action à distance. M. Bouvier fait remarquer à son tour qu'il n'est pas nécessaire de croire, que ceci ne saurait en rien empêcher l'action de se produire, mais qu'il serait heureux que l'on puisse constater le phénomène.

A 9 h. 51, action sur Mlle Vernet, rue Chevreul, 68, Lyon, tout jeune bébé qui souffre beaucoup de la tête et d'une bronchite.

En terminant la séance à 10 h. 10 minutes, M. Bouvier annonce que, constatée ou non par un phénomène quelconque, son action curative s'exercera quand même à partir du moment où son vouloir a mis en jeu les forces qui doivent ramener la santé.

Ont signé le présent procès-verbal :

G. BONNET, DESORMIERS, L. MAIGNIERI, DARGEON, TER ANTOINE.

COMPTE RENDU DU 7 DÉCEMBRE

M. Champagnon annonce que sa mère s'est trouvée influencée à l'heure de l'action de M. Bouvier par un malaise général qui se fit sentir par tout le corps et qu'elle a transpiré le reste de la nuit, ce qui lui arrive très rarement, et que le lendemain matin, jeudi 5 décembre, elle éprouvait simplement une grande lassitude dans les épaules, alors que la veille elle en souffrait beaucoup.

Mme Simond continue de se trouver mieux à chaque séance.

M. Isselin vient nous donner des nouvelles de la fillette Mlle Vernet magnétisée à distance à la séance du mercredi. A partir de ce moment elle s'est endormie d'un sommeil très calme, et le lendemain il n'y avait plus apparence de mal.

Mme Mélanie Gaillard, de Feyzin, dormant à l'heure où elle devait être influencée, ne s'est aperçue de rien ; elle conclut donc que l'action est nulle ; toutefois elle-même et son entourage ont constaté que le lendemain elle était mieux que les jours précédents, qu'elle mangeait avec plus d'appétit et sans fatigue. Le hasard sans doute le voulait ainsi. M. Bouvier trouve très curieux ce hasard, qui vient

toujours à point nommé et faire des siennes après qu'au préalable son action curative s'est exercée.

Ont signé ce compte rendu :

BOUVIER, MARTENON, CHAMPAGNON, DOYET, CASTURET, etc.

HONORÉ.

Les cures magnétiques

Parmi les nombreux signataires de notre pétition aux Chambres nous relevons le nom de M. CH. BAILLAIRGÉ, *chevalier de l'ordre de Godefroy de Bouillon d'Italie, membre de la Société royale du Canada, Ingénieur des ponts et chaussées à Québec (Canada)*, qui fut témoin de la guérison par le massage de plusieurs personnes de sa propre famille et, d'ailleurs, par Mme D. STOLZO, au château de Fontenac (Québec), en 1901-2.

M. Chas. Baillairgé, mère de l'enfant (1) âgée de dix-sept ans guérie d'une irrégularité de l'épine dorsale.

Signé : CH. BAILLAIRGÉ.

Sur la même pétition, nous trouvons également le nom de M. Adolphe Stens, avocat à Québec.

A. B.

Les Élections !

En spiritisme, pas de politique ! Voilà ce que nous prônent sans cesse ceux d'entre les spirites en qui un restant d'égoïsme, un bien-être fictif, dont ils semblent jouir, sans souci du voisin malheureux, ont entretenu la fausseté du raisonnement, l'endurcissement du cœur. Cette philosophie antisociale, antihumaine, qui n'aurait jamais dû être pratiquée, devrait au moins avoir fini son temps à l'heure actuelle; comment ses adeptes peuvent-ils concilier la vénération qu'ils lui accordent avec leur ardent désir d'amener au spiritisme tous les êtres pensants? Supposons un instant notre humanité ralliée aux croyances du spiritisme, sera-t-elle de par sa foi nouvelle entièrement et parfaitement régénérée? Est-ce que nous-mêmes, tels que nous sommes, c'est-à-dire parfaitement convaincus, pouvons nous dire à même de nous passer d'une législation ? Hélas ! quelle que soit la sincérité de notre conviction, elle nous différencie bien peu des profanes, quand nous examinons les améliorations qu'elle a réalisées en notre être ! Il faudrait donc à cette humanité croyante, comme à nous-mêmes, un système de gouvernementation, une législation, une justice, et quelque chose peut-être qui nous inspire encore la crainte et la terreur, et là encore nous aurions le devoir de contribuer à la constitution de cette gouvernementation, voire même celui de contribuer directement à la confection des lois, sans cela que serions-nous dans cette humanité ? Des êtres sans pensées, sans droits ni devoirs, des nullités, sans utilité aucune;

Si donc dans cette humanité convaincue nous avions le devoir de nous occuper de politique, comment pourrions-nous nous excuser de ne pas nous en occuper dans celle-ci où dominent l'ignorance, l'incrédulité et la haine ? Bien peu d'entre les profanes partagent facilement nos vues, nos croyances dans leur intégralité, mais combien s'en rapprochent, y aspirent ? En bien des points de la philosophie nous tombons pleinement d'accord. Les droits de l'homme, dont le respect absolu n'est autre que la résolution du grand problème social, ont l'admiration de la presque totalité du peuple; pouvons-nous en tant que spirites dédaigner de les admirer à notre tour, de nous joindre aux phalanges de braves, aux héroïques, qui en préconisent l'inviolabilité? Certes, non ! car notre désintéressement en ce cas serait la pire des inconséquences que nous puissions commettre et une atteinte directe portée par nous à la vérité qu'on nous révéla ! « Aide-toi et le ciel t'aidera » ne signifie pas de se réunir en commun et d'y demander, pour les obtenir, les bienfaits d'en haut. Il faut être aussi des hommes d'action, et même quelquefois des victimes. L'acte est la manifestation d'une conviction sûre, l'abstention en proclame la pauvreté. L'histoire, en cela, nous rappelle souvent aux leçons du passé, le présent nous offre en nos pires ennemis le plus salutaire des exemples. La tourbe des esprits rétrogrades, échappés des jésuitières, des sacristies, des monastères les plus reculés, nous montre tout le prix que l'on peut attacher à la défense d'une cause. Son action s'étend de la plus grande ville au moindre faubourg ; elle passe des prêches de mission retentissants aux conversations particulières les plus intimes ; elle foule aux pieds le purin des basses-cours, en descendant des marches de l'autel aux tapis moelleux ; elle ne pénètre en triomphe aux palais somptueux qu'après avoir répandu son venin intellectuel dans les plus obscures mansardes. Et pourquoi cette activité inaccoutumée au nom de Dieu s. v. p. ? Pourquoi ? Écoutez, messieurs les indifférents aux luttes politiques, écoutez ! C'est uniquement pour provoquer, par le déchaînement des haines qu'ils inspirent chez les ignorants, les simples qui les écoutent, un de ces désastres dont le peuple, dont vos frères ont eu tant à gémir, un de ces désastres où le sang des forts, mêlé au sang et aux larmes des faibles, occasionne par son seul souvenir, chez ceux qui pensent, le plus affreux cauchemar ! Pourquoi encore cette activité ? Pour pouvoir étouffer dans ce mélange de boue, de fange humaine le flambeau divin qui depuis l'ouverture du XXe siècle éclaire les consciences, les guide vers plus de vérité, de justice et de bonheur ! Pourquoi, enfin ? Pour permettre aux « Grands de la Patrie française » (*sic*) ! de ramasser dans ce même bourbier, bon pour la vermine, un sceptre, une couronne dont ils orneront la tête du félon ou du tyran qui leur permettra d'assouvir sur le peuple leur basse vengeance. Et nous, prêtres, qui avons la noble prétention de préparer à l'humanité un meilleur avenir, nous resterions indifférents aujourd'hui, en face de ces préparatifs, demain en présence de cette lutte où se jouera le sort de nos droits les plus chers, de nos libertés les plus enviées ? Insensés furent ceux qui le pensaient hier ! Bien plus insensés seraient ceux qui le penseraient demain ! Spirites du Sud-Est et d'ailleurs, souvenez-vous à cette heure de transition que vous n'êtes plus la quantité négligeable d'autrefois, sachez que vous pouvez être, si vous le voulez, la volonté qui imposera le respect du droit humain à ceux qui se sont fait un culte de son mépris. Il faut que les candidats au choix desquels vous devez collaborer soient mis au courant de la situation faite au magnétisme, à nos guérisseurs par la justice française, qu'ils soient bien fixés sur les intentions du peuple à leur égard quand, une fois élus, ils auront à statuer sur la pétition faite en leur faveur.

Il est de notre devoir, sans nous départir de la bienveillance, de prendre part à toute discussion, à toute conversation, de faire remarquer même à ceux qui, invoquant la liberté de conscience, trouveraient arbitraires la loi sur les associations, l'abrogation de la loi Falloux, que la société, tout aussi respectueuse de toutes les libertés qu'elle veuille être, doit enrayer sans retard les efforts des initiatives privées qui pourraient lui nuire. Si la prudence est la mère de la sûreté, elle est pour elle la sauvegarde de sa liberté. A ceux qui, sous prétexte de patriotisme, verraient comme néfaste la très insuffisante épuration militaire, nous pourrions, avec non moins de bienveillance, faire remarquer que, notre patrie à nous étant l'humanité, nous considérons le désir de se tendre la main par-dessus les frontières supérieur à l'abjecte passion de s'y entr'égorger. Cette politique-là n'est pas celle qui peut nuire à la vulgarisation du spiritisme, bien

(1) *Ce qui implique plusieurs cures dans la même famille.*

au contraire elle est comme le complément de la foi, en est inséparable, comme est inséparable du devoir le droit!

BRÉMOND,
De la Fédération du Sud-Est.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

Les listes continuent de nous arriver pour le 3e dépôt de notre pétitionnement. Chaque jour permet d'enregistrer un certain nombre de signatures, parmi lesquelles beaucoup de notabilités.

Dans nos précédentes listes, nous avons trouvé plusieurs noms de docteurs en médecine et en droit, sur lesquels nous ne reviendrons pas. Nous nous contenterons simplement de donner quelques noms pris sur les listes de ce jour.

Signalons d'abord les deux derniers envois de M. E. Vauchez :

Le 29e, à la date du 8 mars	. . .	30 listes	4.917 signatures.
Le 30e	— 13 — . . .	23 —	3.417 —
	Soit. .	53 listes	8.334 signatures.

Ces listes sont fournies par les départements de la Haute-Garonne, Lot, Dordogne, Gironde, Var, etc.

Nous prenons au hasard de ces listes les noms suivants :

MM. Leydès, maire de Calvac (Dordogne) ;
Danglard, maire de Roc (Lot);
Dr H. Ribière, à Souillac (Dordogne);
Cazères, pharmacien, à Bordeaux ;
Abadie, instituteur, à Aiguillon ;
Gelix, imprimeur, à Toulouse ;
C. Armangaud, instituteur, à Toulon ;
Les employés et typographes du journal *le Petit Var*, Toulon, etc.

DE DIVERS

1819e liste	recueillie par	M. Duchêne, Auguste (Isère).	242 signatures.
1820e	— —	M. L. Thourez, à Lyon	19 —
1821e	— —	M. J. Bouvier, à Saint-André-en-Royans. (Isère).	10 —
1822e	— —	Mme Gallet, à Orange (Vaucluse). . . .	17 —
1823e	— —	M. Favre, François, à Neuville-les-Douves.	16 —
1824e	— —	M. Jouet, magnétiseur, à Thouars. . . .	14 —
1825e	— —	M. Jouet, magnétiseur, à Thouars . . .	14 —
1826e	— —	M. Jouet, magnétiseur, à Thouars. . . .	13 —
1827e	— —	M. Jouet, magnétiseur, à Thouars . . .	3 —
1828e	— —	M. Jouet, magnétiseur, à Thouars. . . .	12 —
1829e	— —	M. Jouet, magnétiseur, à Thouars	12 —
1830e	— —	M. Jouet, magnétiseur, à Thouars	12 —
1831e	— —	M. Jouet, magnétiseur, à Thouars	110 —
1832e	— —	M. F. Chalard, à Saint-Étienne (Loire) . .	27 —
1833e	— —	M. F. Chalard, à Saint-Étienne (Loire) . .	21 —
1834e	— —	M. Chatelier, à Frontenac (Gironde). . .	28 —
1835e liste	recueillie par	M. Guillot, rue du Progrès, Lyon. . . .	31 signatures.
1836e	— —	M. Janin, place d'Armes, Bourgoin . .	44 —

Les numéros 1837 à 1877 constituent le 28e envoi de M. E. Vauchez, précédemment annoncé.

1878e liste	recueillie par	M. Chapuzon, à Saint-Étienne (Loire) . .	49 signatures.
1879e	— —	M. E. Peignereau, Bordeaux	221 —
1880e	— —	M. E. Peignereau, Bordeaux	108 —

Les numéros 1881 à 1910 constituent le 29e envoi de M. E. Vauchez.

1911e liste	recueillie par	M. A. Reymond, à Carpentras	6 signatures.
1912e	— —	M. Amirault, Tours.	24 —
1913e	— —	M. J. Lorand, à Cognac. Envoi de M. E. Troula	80 —

Les numéros 1914 à 1936 forment le 30e envoi de M. E. Vauchez.

1937e liste	recueillie par	M. Mouroux, à Angers, au cours de ses conférences.	5 signatures.
1938e	— —	— —	6 —
1939e	— —	— —	12 —
1940e	— —	— —	47 —
1941e	— —	— —	8 —
1942e	— —	— —	7 —
1943e	— —	— —	19 —
1944e	— —	— —	8 —

Envoi Mathon à Ruy (Isère).

1945e liste	recueillie par	M. Chapot, J.-Pierre, à Ruy	93 —
1946e liste	recueillie par	M. Yrard, Louis, garde champêtre à Montcarra	73 signatures.
1947e	— —	M. Bourgey, Alexandre, à Cessieu	81 —
		Total	1.492 —
		Listes de M. Vauchez . . .	8.334 —
			9.826 —
		Listes précédentes	164.161 —
		Total général.	173.987 signatures

Parmi les listes ci-dessus nous trouvons les noms suivants : M. Blanchet, Jules, maire à Crachier (Isère), et la plus grande partie des conseillers municipaux de la commune.

MM. E. Odier, géomètre et conseiller municipal à Saint-André-en-Royans (Isère).
Mme Sauvignet, institutrice à Saint-Étienne (Loire).
Mme Claudie Coignet, institutrice à Rochetaillée (Loire).
Claude Coignet, professeur à Rochetaillée (Loire).
E. Gisclon, instituteur à Rochetaillée (Loire).
Joseph Doron, instituteur à Terrenoire (Loire).
F. Duplay, publiciste à Saint-Étienne (Loire).

(A suivre.)

Afin d'activer notre campagne, nous prions instamment les porteurs de listes de pétition et souscription de bien vouloir nous les faire parvenir avant le 15 avril au plus tard.

A. B.

Le Gérant : A. BOUVIER.

1-4-02 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 274. 10 Centimes. 16-30 AVRIL 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

LE 31 MARS A LYON

A la satisfaction de nos nombreux amis, l'anniversaire du 31 mars a été doublement fêté à Lyon, cette année.

Tout d'abord le jour de Pâques à la *Société spirite lyonnaise* par une éloquente conférence de notre dévoué *M. Briffaut*, docteur en droit, dont la parole chaude et persuasive a su captiver et charmer l'auditoire ; ensuite par un concert suivi du banquet traditionnel au restaurant Denis.

Voici le discours prononcé par M. Sausse, à l'ouverture du concert :

MESDAMES, MESSIEURS, FRÈRES ET SŒURS EN CROYANCE,

En vous conviant à notre réunion d'aujourd'hui, nous espérions bien, ne poursuivant qu'un seul but, atteindre de multiples résultats.

Notre première pensée en organisant cette fête a été d'honorer la mémoire de notre maître aimé ALLAN KARDEC, du grand philosophe qui sut écarter pour nous un coin du Voile d'Isis, afin de nous montrer la grandeur, les beautés, les vérités de l'*Au-delà*.

Allan Kardec a d'autant plus droit à notre affection, à notre reconnaissance qu'à tous les mérites qu'honorent en lui ses nombreux disciples, nous avons, nous Lyonnais, à ajouter celui d'être ses compatriotes.

Ainsi que vous pourrez le voir dans sa biographie (1) mise en vente au bénéfice de la caisse de secours aux vieillards infirmes et nécessiteux, Allan Kardec est né à Lyon, le 3 octobre 1804, dans une maison portant le n° 76 de la rue Salla. Il descendait d'une vieille famille lyonnaise qui s'était illustrée dans le barreau et la magistrature. Il fut déclaré à la mairie de la division du Midi, sous le nom de *Denizart-Hippolyte-Léon Rivail*, nom auquel il donnera lui-même une grande notoriété par ses travaux pédagogiques avant de prendre, à l'instigation de ses guides, celui d'*Allan Kardec* qu'il a immortalisé.

Chef incontesté d'une nombreuse école philosophique dont les rangs vont s'accroissant de jour en jour, Allan Kardec mourut subitement, à l'âge de soixante-cinq ans, dans le passage Sainte-Anne, n° 59, le 31 mars 1869. Depuis cette époque, nos amis de la capitale et les spirites du monde entier ont pris l'habitude d'honorer la mémoire du maître aimé au jour anniversaire de sa désincarnation. C'est une même pensée qui nous réunit aujourd'hui, élevons donc nos voix et nos cœurs à la louange du fondateur du Spiritisme et répétez avec moi, mes amis : Gloire, honneur, amour et reconnaissance à Allan Kardec.

Cet amour, cette reconnaissance au grand initiateur du spiritisme philosophique, nous vous demanderons bientôt de le mettre en action pour le jour prochain où nous fêterons tous ensemble et avec l'éclat qu'il mérite le centenaire d'Allan Kardec. A cet effet, nous caressons un projet que nous avons le doux espoir et la ferme volonté de transformer en réalité, et cette pensée que vous voudrez aussi faire vôtre est de faire placer à l'occasion de ce centenaire une plaque en marbre sur la maison de la rue Salla où naquit Allan Kardec afin de rappeler que, dans cet immeuble, vint au monde, le 3 octobre 1804, un des plus glorieux enfants du siècle qui vient de finir. Cette pensée, j'espère que tous ici vous nous aiderez à la réaliser.

Le second résultat que nous nous proposons d'atteindre est de faire naître, croître et consolider, par des réunions intimes comme celle-ci, les liens de sympathie qui existent entre nous, liens qui feront de nous, non seulement des frères en croyance, mais des enfants unis et dévoués de la grande famille spirite.

Enfin le troisième point que nous espérions atteindre, et pour la réussite duquel nous avions formé les vœux les plus ardents, était de voir nos amis venir en foule à cette famille, de s'y presser pour y passer une agréable soirée tout en coopérant à une œuvre de charité : la caisse de secours aux vieillards infirmes et nécessiteux. Cette

(1) La biographie d'Allan Kardec est vendue o fr. 30 au bénéfice de la caisse de secours aux vieillards infirmes ou nécessiteux.

œuvre fondée rue Terraille, sous les auspices des Sociétés spirites lyonnaises, en 1889, a pour but de venir en aide, dans la mesure de ses ressources, par des secours annuels de 50 francs, à des frères malheureux dont l'âge et les infirmités rendent la vie plus pénible, plus douloureuse et qui souffrent souvent de tortures morales et physiques, c'est pour ces pauvres honteux qui ne savent pas mendier que nous vous tendons la main, c'est pour pouvoir soulager leurs infortunes que nous aurions voulu être encore plus nombreux à cette fête de famille.

Au nom de nos protégés, laissez-moi vous remercier, Mesdames, Messieurs, qui, malgré le temps épouvantable que nous subissons et malgré d'autres sollicitations multiples, avez bien voulu nous honorer de votre présence, nous seconder de votre obole; laissez-moi remercier aussi nos amis de la Société spirite lyonnaise, du précieux concours qu'ils nous ont apporté en cette circonstance, tout en regrettant que, malgré tant d'efforts dévoués, le succès n'ait pas répondu de ce côté à nos espérances. Nous avons fait ce que nous avons pu pour la réussite de nos projets. Dieu fera le reste et nous conservons quand même le ferme espoir que, lorsque les mauvais jours reviendront, nous n'aurons pas seulement nos mains vides à montrer à nos frères malheureux.

Nous avons donc fait de notre mieux pour assurer le succès matériel de cette fête, à nos artistes maintenant de compléter brillamment l'œuvre commune et nul doute que chacun de nous emportera de cette soirée le plus agréable souvenir.

Comme nous n'avons pas fait imprimer de programme, je vais vous présenter nos artistes et leur exprimer publiquement le témoignage de notre reconnaissance pour le dévouement avec lequel ils nous ont toujours donné leurs précieux concours.

Le piano sera tenu par Mlle Deshayes, professeur de piano et premier prix du conservatoire de Lyon, et Mlle Marie Charbonnel, également lauréat de notre conservatoire.

Peut-être pour la dernière fois, puisque un superbe engagement lui prépare au théâtre une brillante carrière, nous entendrons notre amie, Mlle Marie Charbonnel, une débutante autrefois de nos concerts intimes de la rue Terraille et bientôt une première étoile de grand opéra. Tous nos vœux l'accompagnent dans cette voie, et nous serons toujours heureux d'applaudir à ses succès, nous formons aussi le vœu que les destins favorables la ramènent le plus souvent possible parmi nous.

Notre amie Mme D. N..., professeur de chant, ne saurait manquer à cette réunion et comme toujours elle nous prête son précieux concours. De même de Mlle Mollier, dont la voix chaude et sympathique va toujours se perfectionnant à mesure que se développent en elle ses précieuses qualités artistiques; Mme Leurand, Mlles Victorine et Pauline Meiffre feront également tous leurs efforts pour mériter vos bravos que, j'en suis certain, vous ne leur ménagerez pas.

Du côté des artistes hommes, notre ami Jean Meiffre, dont la voix acquiert chaque jour plus de sûreté, un talent et un charme nouveau, sera fidèle à son poste. M. Thievenaz, un ventriloque d'un brillant avenir, a bien voulu être également des nôtres; puis M. Joseph Charbonnel nous contera quelques-unes de ces désopilantes charges dans lesquelles il excelle; enfin MM. Deschamps père et fils ainsi que M. Marius, viendront tour à tour vous charmer et vous égayer et forcer vos bravos.

Enfin un assaut d'armes aura lieu entre M. Manson, une des fines lames du Fleuret lyonnais, et notre ami Jean Meiffre, qui cumule les emplois et joint à ses qualités d'excellent ténor, celles d'expert maître d'armes.

Tel est, Mesdames, Messieurs, le programme de notre fête qui sera clôturé par un banquet ici même, à 6 heures, ce soir.

Et maintenant, tout à la joie d'être réunis, je vais, Mesdames, Messieurs, céder la place à nos artistes. Fais ce que peux, fais ce que dois, Dieu fera le reste.

Le piano résonne et un morceau à quatre mains est enlevé avec beaucoup de brio par Mlles Deshayes et Charbonnel; Mlle Charbonnel se fait ensuite entendre dans : *En chemin* et *la Solitaire*, qu'elle détaille en artiste et doit bisser aux applaudissements répétés de la salle entière. Mme D. N..., dans un morceau de *Si j'étais Roi* et le grand air de *Mignon*, sait mettre en relief tout le charme de sa voix et la sûreté de sa méthode. Mlle Mollier se fait chaudement applaudir dans : *Vous êtes si jolie* et un air de *Ségur*. Mme Leurand dans *Hymne d'amour* et *Si tu m'aimais*. Mlles Meiffre, Victorine, dans le monologue : *Oui mon cousin*, et Meiffre, Pauline, avec la *Robe*, récoltent également leur large part de bravos et de rappels.

Les messieurs sont tout aussi fêtés et applaudis: M. Jean Meiffre dans : *Au clair de lune* et la *cavatine de Faust* enlève bravos et rappels. M. Joseph Charbonnel nous fait rire aux larmes avec une *Tournée d'Auvergnat* : *Roustaqua au spectacle*.

M. Thévenaz fait parler sa main et une charmante poupée avec une illusion complète; la voix part d'où il veut sans que rien dans ses muscles ne trahisse que les voix diverses qu'il nous fait entendre sont émises par lui.

M. Deschamps fils nous débite fort gentîment *Zé vu*, tandis que M. Deschamps père nous émeut avec la *Patrie du petit Paul*. Enfin M. Marius nous raconte l'*Invalide marseillais* et le *Canard marseillais*, puis il se fait applaudir sur la flûte, dans le grand air de *Mireille* et les *Noces de Jeannette*.

En somme, résultat magnifique pour tous les artistes, qui se sont surpassés et ont remporté une ample moisson de bravos, d'applaudissements, de rappels.

L'assaut d'armes entre M. Jean Meiffre et M. Manson a été des plus captivants et a vivement intéresssé le public par le jeu sûr et l'habileté des tireurs.

M. Sausse, à la fin du concert, annonce qu'une quête faite la veille à la Société spirite lyonnaise a produit 12 fr. 50 et a été versée par M. Brun, président de la Société, à la caisse de secours aux vieillards infirmes et nécessiteux. La quête faite dans la salle, dans le même but, a produit 25 fr. 30.

Le banquet, qui comprenait 76 couverts, a été des plus réussis, et l'harmonie, la gaieté y ont régné toute la soirée; de nombreux toasts ont été prononcés par MM. Sausse, Bouvier, Toupet, etc., puis on s'est séparé vers 10 heures et demie en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine et charmés de la bonne journée passée ainsi en famille.

H. SYLVESTRE.

Droit, Devoir et Liberté

J'ai cru bon de choisir un tel titre, pour me permettre de faire une analyse de faits et rechercher s'il n'y a pas lieu d'élever la voix contre les actes constants de ceux qui ont en face de ceux qui veulent avoir, c'est-à-dire ceux qui prennent tous droits, toutes libertés, sans souci aucun du Devoir de ceux qui réclament droits et libertés par une justice équitable, au sein d'une civilisation qui devrait se mettre en rapport au moins avec le progrès du temps, faisant disparaître les mœurs anciennes, pour faire place à l'union, à la solidarité.

Chaque jour s'effaçant nous rapproche du moment où notre gouvernement de la République, basé sur la Liberté, Égalité, Fraternité, va remuer un peu les masses populaires en vue d'élections législatives, et chaque mandant se parera de cette trinité troublante qui semble n'exister qu'en mots et non en faits. Pour nous, faibles,

le moment semble arrivé où nous devons nous montrer forts, cependant, car nous devons avoir, comme tous, nos Droits, notre Liberté de faire le Bien, dont la Justice française semble nous dépouiller chaque jour, trompée qu'elle est par une science hypothétique et se jetant tête basse dans la lettre, sans s'occuper de l'esprit intégral de la loi, qui doit fortifier, vivifier ses arrêts définitifs. La force des choses acquises nous entraîne donc dans une violation de principes, de droit et de loi.

Peut-être les grands de notre ère vont-ils s'élever contre ma faible voix, mais rien ne peut voiler la Vérité, aussi m'en servirai-je en dépit de tout et envers tout comme l'arme qui doit un jour ou l'autre nous conduire à la victoire et à la conquête générale des faits de Liberté, Égalité, Fraternité, qui ne seront plus une formule vaine distribuée à tort et à travers pour masquer l'égoïsme et l'hypocrisie actuels.

Poussé par le flot montant de la Justice vraie, j'ai cru de mon devoir de dédier au peuple français en ses représentants un petit opuscule où j'ai démontré combien nous étions encore asservis, combien nous étions domesticiés et aussi combien nous étions revenus au temps jadis où nos pères ont été poussés au devoir extrême, devoir oublié de nos jours et passé sous silence.

Mais est-ce une raison pour que nous nous tenions coi ? Non, notre conscience nous parle suffisamment pour que nous obéissions à cette impulsion vraiment fraternelle et charitable, tant contestée sans doute, mais au nom du Droit, de la Justice et de la Liberté, qu'il nous soit permis de discuter et de clouer nos adversaires au pilori de l'histoire du progrès et de la science.

Tout d'abord, qu'est-ce qui peut conduire au progrès ?

La Liberté intégrale du Bien, du mieux.

Qu'est-ce qui peut conduire à la science dans une voie aussi large que possible ?

La Liberté des recherches, la Vérité.

Alors, pourquoi cet acharnement, comme je le disais plus haut, de ceux qui possèdent à la perte de ceux qui veulent posséder malgré leur Droit, j'entends par là les grands contre les petits. Ah ! allez-vous dire, les grands de toutes sortes, les riches, les savants, ont un acquis à grands frais, il est de toute justice qu'il leur soit préservé de par la loi. C'est leur propriété et nul n'y doit attenter.

A cela nous pouvons répondre, nous, petits, pauvres, n'avons-nous pas aussi nos propriétés, peut-être pas ces richesses, ces propriétés matérielles tant enviées, mais, par contre, la nature de par ses lois n'a-t-elle pas pu nous doter de certaines propriétés, avoir dans la circonstance le rayonnement fluidique, la vie se projetant en dehors de nous comme le rayonnement lumineux s'échappant d'un foyer de lumière quelconque, la loi magnétique en un mot. Cette propriété n'est-elle pas individuelle, doit-elle plus appartenir au riche qu'au pauvre, au savant qu'à l'ignorant, la nature trop intelligente ne l'a pas permis ainsi, et les lois humaines le permettraient ? Cela est impossible.

Du reste, nous reportant aux droits sacrés de l'homme, nous avons vu que toute propriété était inaliénable. Le magnétisme, propriété de tout être, doit donc rester propriété de tout être, libre à chacun d'en faire l'usage qu'il lui conviendra, dès l'instant qu'il s'agit du mieux de chacun.

Les lois de droit commun sont toujours suffisantes pour réprimer ce qui est mal.

Le moment des élections est proche, soyons donc assez forts pour choisir, parmi ceux qui doivent défendre les intérêts du peuple, des hommes à l'esprit large et bien pénétrés du mandat qui leur sera confié afin que notre Trinité sainte ne soit plus un vain mot.

TH. MOUROUX.

Extrait des Cours de Magnétisme de A. Bouvier

(Suite)

SEPTIÈME LEÇON (DU POTET)

« Les effets, dont le développement, plus ou moins rapide et marqué, est le fruit ordinaire de toute magnétisation, apparaissent dès lors en raison de l'énergie, de la *volonté*, de la *force émise*, de la durée de l'action, et surtout de la *pénétration* de l'agent à travers les tissus humains.

« Nous avons toujours l'intention que les émissions magnétiques soient régulières, et jamais nos bras, nos mains ne sont en état de contraction ; ils doivent avoir toute leur souplesse pour accomplir sans fatigue leur fonction de conducteur de l'agent.

« Si les effets qui résultent ordinairement de cette pratique n'ont pas eu lieu promptement, nous nous reposons un peu, car nous avons remarqué que la machine magnétique humaine ne fournit pas d'une manière continue, et selon notre désir ou notre volonté, la puissance que nous exigeons d'elle. Après cinq ou dix minutes de repos, nous recommençons les mouvements de nos mains (passes), comme précédemment, pendant un nouveau quart d'heure, et nous cessons tout à fait, pensant que le corps du patient est *saturé* du fluide que nous supposons avoir émis.

« Cette pratique si simple, si facile à suivre, si inoffensive en apparence, fournit pourtant la matière des plus grands résultats.

« On entre ici dans le domaine de l'application du magnétisme au traitement des maladies ; c'est le plus vaste sujet d'étude que l'on puisse imaginer ; c'est toute une thérapeutique nouvelle, un art et une science sublimes. Avec le concours de l'agent magnétique, on peut guérir, non tous les malades, mais toute espèce de maladies. Il augmente les forces médicatrices, provoque les crises favorables ; il donne aux faibles ce qui leur manque, un surcroît de puissance. Toute sécrétion supprimée peut être rétablie, les douleurs les plus vives peuvent être adoucies ou détruites ; il paraît être enfin le principe régulateur de la santé, l'agent universel saisi par les anciens sages, car rien dans la nature n'approche de ses vertus.

« Qu'on ne croie point que nous exagérons notre exposé ; six cents ouvrages, écrits par des auteurs différents, sont là pour convaincre les plus incrédules des merveilleux effets de cet agent dans les maladies, et, sans parler du sommeil lucide, qui surpasse dans certains cas toutes les lumières des médecins, réduit ainsi à sa plus simple expression, tout magnétiste expérimenté peut, au lit du malade, sans le secours d'aucune drogue pharmaceutique, surpasser le plus habile médecin ; celui-ci donnera des remèdes de son choix, l'autre n'en a qu'un mais il est la *vie*. Quand les hommes seront convaincus qu'ils ont en eux un rayon de la puissance divine, celui-là même dont se servit Jésus et tous les apôtres, ce que d'ailleurs ces derniers ne cachaient point, exigeant seulement chez les autres hommes qui voulaient opérer les mêmes œuvres les vertus que leur avaient inspirées Jésus, la plus grande partie des maux disparaîtra de la terre.

« Si la Vérité que nous enseignons aujourd'hui fut longtemps ignorée du plus grand nombre, cela tient à la méchanceté humaine, à la barbarie ; les bûchers s'allumèrent trop souvent au souffle du mauvais génie, et les castes sacerdotales donnèrent, dans tous les siècles et chez toutes les nations, l'exemple de leur mauvais vouloir. Souvent on vit les hommes de Dieu devenir dénonciateurs, juges et bourreaux ; les crimes dont ils se faisaient les complices perpétuaient l'ignorance, et ce qui survit actuellement des vérités antiques, on le doit à cette sorte de tolérance providentielle qui permet l'examen. Nous devons nous féliciter de vivre dans un temps de doute ; la fausse foi, l'hypocrisie nous eût, il y a deux siècles seulement, fait

brûler ou pendre en place publique pour la plus grande gloire de Dieu et celle de tous les saints du paradis.

« Zélé pour le bien de l'humanité, nous avons pris la défense du magnétisme, parce que nous avons reconnu qu'aucune découverte ne pouvait produire d'aussi grands résultats ; et ce n'est pas seulement comme moyen de guérir quelques maladies qui affligent notre espèce, mais c'est que de la connaissance de cet agent découlent de nouvelles croyances et de nouveaux principes, qui nous émanciperont immanquablement d'une foule de vieilles erreurs qui n'ont pour base que l'ancienneté et l'ignorance de quelques lois de la nature.

« Je m'arrête, Messieurs, je borne mes réflexions, je crains de vous paraître enthousiaste du magnétisme, lorsque je ne suis qu'un admirateur froid et impartial de ses merveilles. Mais, lorsque vous aurez vous-mêmes magnétisé et obtenu quelques phénomènes et que vous aurez reconnu les effets de votre puissance, vous jugerez que je suis resté, dans mes aperçus, bien en arrière de ce que l'esprit découvre de nouveau dans le magnétisme ; et vous direz alors avec moi, qu'il est maintenant impossible d'écrire sur la physiologie, la philosophie et la médecine, si au préalable on n'a pas étudié les phénomènes dont je vous ai entretenus, car le moindre de ces faits renverse les théories et les raisonnements sur lesquels sont appuyées toutes ces sciences. Mais déterminerons-nous les savants à étudier le magnétisme? Nous en doutons : ils continueront de broyer des demi-vérités avec des mensonges. »

Et plus loin :

« Celui qui connaît les lois régulatrices de l'univers et qui veut changer celle qui le régit, en se rendant indépendant du principe suprême, ressemble à Prométhée, qui, après avoir dérobé le feu du ciel, nourrit dans son propre sein un vautour dévorant.

« Votre magnétisme de puissance en action développe :

« UN SENS ANIMAL,

« UN SENS SPIRITUEL.

« C'est du premier seul que vous devez d'abord vous occuper ; mais, quand la force morale vous sera venue, vous vous élancerez comme nous dans le monde merveilleux, pour y découvrir les divins secrets qui donnent à l'homme la puissance presque infinie et font éclore en lui la sagesse. »

Messieurs, vous me pardonnerez cette longue citation, car elle est remplie des plus hauts enseignements, et c'eût été manquer à mon devior de ne pas vous les faire connaître.

Dans la pratique, du Potet magnétisait assez longtemps son malade, mais, comme il n'en avait pas toujours qu'un seul à soigner et que son temps ne pouvait suffire à contenter tous ceux qui réclamaient ses soins par un travail particulier, il prenait généralement plusieurs malades à la fois qu'il faisait asseoir sur une même ligne, les uns derrière les autres, et il magnétisait ainsi tout le monde à la fois en faisant des passes devant la première personne ; de cette façon, il obtenait d'assez bons résultats. Je ferai remarquer toutefois que ce mode d'opérer réserve parfois des surprises qui impressionnent trop les personnes présentes, c'est-à-dire qu'il peut se produire des crises qu'il est toujours bon d'éviter en commun, dans l'intérêt même des malades. Il y a là un écueil sur lequel je reviendrai.

Enfin, nous voyons par ce que je viens de dire que la méthode de du Potet est excessivement simple et des plus faciles, à mettre en pratique. Pour lui, le contact préalable n'est pas nécessaire ; d'autres, au contraire, le préconisent. C'est ainsi que Lafontaine — que nous allons étudier — a besoin de se mettre en rapport avec le magnétisme pour obtenir de bons résultats.

(A suivre.) A. BOUVIER.

DANS LE DOMAINE DES RECHERCHES

Les faits.

SÉANCE DU MERCREDI 11 DÉCEMBRE 1901

Après la partie théorique et quelques dissertations sur les phénomènes de l'animisme, M. Bouvier passe à la partie expérimentale au point de vue thérapeutique. Selon son habitude, il démontre la possibilité d'action curative à distance sur des personnes de lui connues et inconnues.

Les malades soumis aux expériences sont : M. Deveaux, rue de la Buire, 2, à Lyon (bronchite chronique) ; Mme Bornet, 61, rue de la Pyramide, Lyon (grippe et point pleurétique) ; Mme Cornier, rue Cuvier, 166, Lyon (gastro-entérite) ; M. Jambon, rue de Jonage, 42, Lyon (rhumatismes) ; et M. Benoit-Blanc, place de la Mairie, Villeurbanne (lombago).

Parmi ces malades, deux seulement sont connus de M. Bouvier, il ignore les trois autres.

L'action est commencée comme suit en suivant l'ordre des noms ci-dessus : M. Deveaux, à 10 heures ; Mme Bornet, 10 h. 3 ; Mme Cornier, 10 h. 5 ; M. Jambon, 10 h. 8 ; M. Blanc, 10 h. 9. Au fur et à mesure qu'il agit sur chacun des malades, M. Bouvier annonce ce qui doit se produire et conclut à un mieux certain pour tous, en même temps qu'à une guérison radicale, séance tenante, de M. Benoit-Blanc.

Ont signé ce procès-verbal :

M. Dayet, Mme Deveaux, Martenon, Castroux, etc.

COMPTE RENDU

SÉANCE DU VENDREDI 13 DÉCEMBRE (CLINIQUE)

Quatre-vingt-seize personnes.

M. Deveaux vient lui-même rendre compte à M. Bouvier de ce qu'il a éprouvé pendant la séance du mercredi 11. Il déclare s'être trouvé mieux à partir d'environ 10 heures jusqu'à minuit, mais qu'à partir de ce moment, la nuit fut mauvaise ; toutefois une amélioration s'est produite dans son état, puisqu'il assiste à la séance de ce jour.

Mme Bornet, venue également à cette séance, déclare qu'elle a été très bien à partir de 10 heures et qu'après une très mauvaise journée sa nuit fut très bonne ; depuis elle va bien.

Mme Deveaux, qui avait recommandé Mme Cornier aux soins de M. Bouvier, rend compte de l'état de la malade après avoir été prendre de ses nouvelles le lendemain même, c'est-à-dire le jeudi.

Contre son habitude, Mme Cornier, qui passait des nuits atroces, n'a plus souffert à partir de l'heure où l'expérience fut tentée sur elle, et pendant ces deux derniers jours, bien que mangeant beaucoup plus que d'habitude, elle est restée sans vomir, ce qui lui arrivait chaque fois qu'elle prenait le moindre aliment.

M. Jambon, rue de Jonage, obligé de garder le lit depuis plusieurs jours, s'est levé le lendemain même, sans souffrance ; également sa nuit fut bonne.

Selon les prévisions de M. Bouvier, M. Benoit-Blanc s'est trouvé guéri subitement vers les 10 h. 1/4 ; depuis ce moment aucune souffrance. Le lendemain il put se lever, se promener et accomplir toutes choses qu'il ne pouvait faire depuis longtemps, la cure fut radicale.

Indépendamment des malades cités, plusieurs autres phénomènes dus à l'action directe se produisirent sur les personnes présentes au moment où M. Bouvier exerçait son action à distance ; il n'en est pas fait mention au procès-verbal, en raison de leur complexité.

Nous donnons seulement cette note comme mémoire à la demande des intéressés. M. Bouvier s'étendra davantage sur ce sujet en publiant ses cours.

Ont signé ce présent compte rendu : Desormiers, Martenon, Mme Deveaux, Dayet, Victor Champagnon, Luidemberger, L. Guilloriet, Castroux. Honoré.

DÉFENSE DU VINTRASISME

Les lecteurs de cette Revue auront pu lire dans mes *Études spiritualistes* (1) la courte notice que j'ai consacrée à Vintras et la très haute opinion de l'abbé Roca sur sa révélation. L'abbé Roca avait en effet étudié à fond cet enseignement, qu'il avait voulu entendre de la bouche même des pontifes du vintrasisme, afin d'en rendre compte dans ses ouvrages.

Mais il est d'autres écrivains (2), sans contredit ésotéristes d'une grande valeur, chefs de l'école occultiste contemporaine, qui, sans doute, n'ayant pas le temps de remonter aux sources, d'étudier une doctrine parfois abstruse, ont répandu et répandent encore — bien à tort, selon moi — des *calomnies* empruntées à quelques écrivains de l'époque et notamment un certain Erdan, auteur de la *France Mystique*, lequel ne paraît guère avoir compris la phraséologie mystique, à en juger par les déductions qu'il en tire.

C'est ainsi qu'ils ont jeté le discrédit sur une doctrine qui, selon l'abbé Roca, « dévoile les mystères du Cosmos supérieur » et qu'il ne serait certainement pas sans quelque utilité pour les ésotéristes contemporains d'examiner à fond, aux lumières de la Gnose.

⁂

Il m'est impossible d'exposer ici l'ésotérisme de la révélation de Vintras, tel qu'il est contenu sous certains voiles, il est vrai, dans les *Tablettes d'Hénoch*, ceci étant réservé aux seuls initiés ; je me bornerai donc à en exposer la partie exotérique.

Vintras prêchait l'approche du règne glorieux de Jésus-Christ sur la terre, le choix d'un organe prophétique pour la préparation de ce grand règne ; la prochaine venue du Paraclet ; l'angélité de nos âmes avant la vie terrestre et la non-éternité des peines de l'enfer.

L'homme est composé de trois substances, enseignait Vintras : l'esprit, l'âme et le corps. L'Église du Christ souffrant a fait son temps, disait-il encore, nous touchons au troisième règne : le règne du Saint-Esprit, et l'avènement du Paraclet est proche.

L'enfer n'est pas éternel ; il n'y a rien dans l'Écriture ni dans les décisions de l'Église qui nous oblige à donner à la durée des peines de l'enfer une éternité absolue ; car cette éternité ne serait pas seulement une négation de l'infinie miséricorde de Dieu, elle serait encore une protestation manifeste contre l'intégrité de la souveraine justice.

« Je crois, Seigneur, que je vous outragerais si je vous supposais un antagonisme rivalisant avec la sainteté de votre justice, la sagesse de votre raison et la vérité de votre amour. Je crois qu'étant seul, Seigneur, le principe des principes, le principe suprême, seul vraiment éternel, vous ne pouvez avoir produit le mal ; donc le mal n'étant pas produit par vous, n'est pas et ne peut pas être un principe ni une loi absolue, mais tout simplement une erreur, une illusion, un désordre. Je crois et je le proclame à la face du ciel et de la terre : la mort et l'enfer seront anéantis un jour, en vertu de ces paroles qui sont l'œuvre de votre Saint-Esprit :

« O mort, je serai ta mort ; ô enfer, je serai ta ruine ! *Amen !* » (Profession de foi vintrasienne du sacrifice divin pour la glorification de Dieu dans les anges et les saints.)

Bien avant que Pie IV eut décrété le dogme de l'Immaculée Conception, Vintras prêchait dans ses extases l'origine de la Vierge Marie, sagesse éternelle, co-créatrice avec Dieu, miroir de sa divinité et réflecteur suprême de toutes ses communicables perfections, centre de ses manifestations, agence universelle de toutes ses opérations extérieures : *Dea Deus !*

Qu'on lise plutôt cette magnifique page de son évangile éternel qui est toute une révélation :

« Une voix se fit entendre, qui pénétra ma chair et me la rendit invisible ; elle toucha mon âme, et mon âme ne se connut plus en moi ; elle s'étendit sur mon esprit et mon esprit ne se souvint plus de mon âme, ni de mon corps. Voici ce que dit cette voix :

« Fils de l'homme, je t'ai enlevé toutes tes entraves, je t'ai séparé de toutes les distractions possibles à ta nature, je t'ai fait libre comme la pensée : regarde et vois ! »

Et je vis au milieu de l'incandescence suprême devenue comme un embrasement sans limite un *Être* qui me parut être le glorieux miroir du Principe éternel... Il n'était pas le Principe souverain, mais il en réfléchissait tous les tons et tous les aromes extérieurs. Il n'était pas dans le centre essentiel, mais il était comme le réflecteur fidèle de tout ce qu'il plaisait à la divine essentialité de laisser paraître hors d'elle-même...

Cet être parla ; il nomma Père le principe conceptant, Fils le principe opérant ; et, amour du Père et du Fils le principe vivifiant ; puis, dans un seul mot, il comprit les trois modes d'opérer et la manifestation de l'essentialité suprême, Ihoah : ayant, été, sera.

L'Être s'abîma dans l'état radieux qui l'inondait ; il devint comme un soupir exprimé par l'amour du principe increé. Alors, une voix qui fit tressaillir jusqu'à l'éther et tous ses embrasements me dit : Tu as vu Shahaël ! le tabernacle vivant, le réflecteur suprême, le chef-d'œuvre et le diadème de gloire d'*Ihoah Ekhad*, celui qui conçoit de lui-même ses idées et ses plans ; celui qui fait tout de lui-même, sans aucun aide et sans aucun secours ; celui qui met la manifestation de sa gloire et de sa lumière en cette créature, qui sera dans toute la succession de ses nouvelles créations, le centre extérieur de ses vivantes manifestations ! C'est d'elle qu'il est dit : Elle est sortie de la bouche du Très-Haut ; elle est née avant toute créature !

C'est à cause d'elle que la lumière de ce ciel a été faite et c'est sa création qui sera le plus épais nuage pour ceux qui voudront sonder la raison pour laquelle je l'ai créée (*Évangile éternel*, p. 1).

La révélation de Vintras n'était donc pas une religion nouvelle, mais une rénovation qu'il venait opérer dans les formes du christianisme ainsi que dans son esprit, et dans laquelle on retrouve toutes les doctrines de l'occultisme traditionnel.

Et c'est de cette révélation dont l'abbé Roca disait : « On en parle à son aise, quand on la rejette en bloc, sans se donner la peine d'aller au fond et peut-être même de la lire. Mais c'est tout autre chose quand on l'examine sérieusement ; alors, on s'aperçoit que, loin de porter atteinte à la gnose sacrée de la tradition canonique, elle en élargit au contraire le monument, l'embellit, le glorifie et le couronne... »

⁂

Ceux qui connurent et approchèrent Vintras subirent le charme de sa parole et furent conquis par son mystérieux prestige.

Il possédait, dit l'abbé André, une puissance étonnante d'attrac-

(1) M'étant proposé dans cet article de prendre la défense du Vintrasisme, j'ai préféré le publier sous un titre spécial, bien que logiquement il fasse suite à mes *Études spiritualistes*.

(2) E. Levi, *Histoire de la Magie* ; St. de Guaita, *le Temple de Satan* ; Papus, *Peut-on envoûter ?* Georges Vitoux, *les Coulisses de l'Au-delà*, etc.

tion sympathique; son influence magnétique était sans bornes et d'un mot il bouleversait les têtes !

Bientôt s'accomplirent autour de lui des prodiges; des milliers d'hosties apparurent sur des autels où un instant auparavant il n'y en avait aucune, des calices vides se remplissaient de vin et enfin du sang, du vrai sang humain ruisselait parfois des hosties, y laissant des caractères mystérieux.

Tous ces prodiges firent couler des flots d'encre et suscitèrent à Vintras, parmi le clergé surtout, de nombreux ennemis. Bientôt aux Vintrasistes se joignirent les partisans de Louis XVII, Naündorff. L'œuvre de la miséricorde eut alors un caractère à la fois mystique et politique.

Vintras devint dès lors un personnage dangereux, et on jeta le discrédit sur ses doctrines en répandant d'ignobles calomnies dont certains écrivains se firent complaisamment les échos.

Quant aux soi-disant révélations que firent contre Vintras deux membres dissidents de l'Œuvre de la miséricorde, Gozzoli et Geoffroy, disant que Vintras exigeait de ses adeptes de tout sexe qu'ils soient complètement dévêtus pendant l'office, ce ne sont là que des calomnies d'*adversaires politiques* et il est à noter d'ailleurs qu'Éliphas Lévi refuse de les croire sur parole.

Mais ce qui n'en reste pas moins vrai — quoiqu'en dise de Guaita — c'est qu'Éliphas alla bien à Londres visiter Vintras. Il fut reçu par un des Pontifes du Vintrasisme, lequel vit encore à Lyon et nous a fait le récit de la visite du grand occultiste au Prophète. De plus, il a bien écrit au cours de quatre pages manuscrites son regret d'avoir dans ses ouvrages porter un jugement critique erroné sur les doctrines de Vintras.

Ce document existe, il est classé dans les archives de l'Œuvre de la méricorde, et si Éliphas n'a point rétracté son jugement sur Vintras dans ses écrits postérieurs, cela indique de sa part quelque faiblesse, comme les « piquantes » notes marginales reproduites par de Guaita et dont Éliphas a bigarré le *Glaive sur Rome*, notes que je trouve indignes d'un savant comme Constant, montrent tout simplement que le grand occultiste était à certains moments un *enfant terrible*. Telles sont les principales accusations portées contre Vintras par les écrivains de l'époque, accusations reprises de nos jours par les occultistes à propos de l'abbé Boullan, lequel prétendait être le disciple direct de Vintras, bien que la majorité des Églises carmeléennes se soient séparées de lui à des époques différentes et que la majorité des Pontifes l'ait renié formellement.

Stanislas de Guaita le reconnaît d'ailleurs, et il dit : « Dans ces circonstances, il semble prudent de ne pas généraliser nos accusations, et encore, bien que tout héritage venant de Vintras nous soit à bon droit suspect, nous n'affirmons rien qu'en ce qui touche Jean-Baptiste (l'abbé Boullan) et son école. »

Mais les disciples et amis de Stanislas de Guaita vont plus loin. Sans se donner la peine d'étudier la doctrine de Vintras, ils ont dans une même accusation englobé sans preuves aucunes Vintras et l'abbé Boullan, discréditant ainsi une doctrine qui a, selon nous, une très haute portée philosophique et religieuse. Nous avons tenu à protester contre de tels procédés. C'est fait.

JOANNY BRICAUD.

P.-S. — Dans un article récemment publié par M. Fabre des Essarts, dans la *Nouvelle Revue*, article intitulé : *le Quiétisme et ses derniers avatars*, le distingué patriarche de l'Église gnostique n'accepte que sous bénéfice d'inventaire les allégations de St. de Guaita en ce qui concerne Vintras et Boullan. Parlant du *Temple de Satan*, il dit le récit de M. Wirth très sincère mais très discutable. M. Wirth n'ayant personnellement assisté à aucun office, « tout ce qu'il dit il le tient d'une femme. *Sexus mendax* ! »

« Un témoignage tout aussi respectable que celui de la personne dont M. Wirth s'autorise, dit-il, nous déclare que le *Temple de Satan* est une odieuse calomnie ou tout au moins l'interprétation malveillante d'une liturgie bizarre. » Et il ajoute en note : « Si M. de Guaita s'est trompé au sujet de Boullan, c'est avec la meilleure foi du monde et nul doute qu'il n'ait cru sincèrement presser la vérité entre ses mains alors que ce n'était peut-être qu'un faisceau d'ineptes calomnies. »

Notons enfin que M. Huysmans, dans un interview, a dit savoir, *de source sûre*, qu'un ancien prêtre continuait à Lyon le culte *satanique* de Vintras. M. Huysmans est victime de son sectarisme religieux. Le culte établi par Vintras n'est nullement satanique, et le vieillard qui célèbre à Lyon les mystères de la gnose vintrasienne, est un saint homme, respectable à tous égards. Il vit très retiré, loin des bruits du monde et plus près de Dieu.

J. B.

STANISLAS DOINEL

L'Église gnostique vient de faire une perte cruelle en la personne de Stanislas Doinel, archiviste départemental à Carcassonne, *Jules*, de son nom mystique, évêque d'Aleth et Mirepoix.

Doinel, ancien élève de l'École des Chartes, était un paléographe distingué et un savant de premier ordre en matière religieuse et occultiste. Indépendamment de divers articles sur la Gnose parus dans l'*Initiation*, on lui doit un très curieux antiphonaire gnostique, dont les hymnes latines en vers rimés et allitérés rappellent l'exquise littérature décadente des vieilles proses du rite parisien.

Doinel, qui avait si puissamment contribué à la restauration de l'Église gnostique en France, eut une période de douloureuse défaillance. On l'accusa même d'avoir abjuré entre les mains de l'évêque catholique d'Orléans. Mais il était revenu depuis plusieurs années à ses chères croyances, et c'est à cette occasion que son patriarche, notre ami Fabre des Essarts, lui adressa les strophes mystiques que voici et que nous sommes heureux de pouvoir extraire du carton des œuvres inédites.

Retour au bercail

A Stanislas Doinel.

Aux âges d'autrefois, lorsqu'Athènes en pleurs
Rappela de l'exil son cher Alcibiade
On vit au fond des bois parleurs
Frissonner de plaisir le faune et la dryade !

Drapés dans leurs manteaux de byssus éclatant,
Et les regards levés au ciel, les Eumolpides
Jetèrent loin de lui l'anathème d'antan
Comme on jette une pierre au sein des flots rapides.

Sous le fronton, où l'or reluit dans le paros,
Seule une voix hésite et tout à coup s'écrie :
« Je n'ai point maudit ce héros,
« Si son bras n'a point fait de mal à la patrie ! »

Ainsi, vous revenez d'un âpre et triste exil
Où vous avez langui, gémi, souffert peut-être ;
Ami, je vois trembler au bord de votre cil
D'involontaires pleurs qui me le font connaître.

Auréolés d'azur et revêtus de jour,
Les Eons du savoir et les Prohégoumènes
Ont proclamé le saint retour
De l'exilé d'hier aux mystiques domaines !

Pour moi, vieillard déjà vers le tombeau tourné,
Je ne sais que bénir, et comme Théodore
Je ne rétracte rien, n'ayant pas condamné,
Si la Gnose est toujours la mère qu'il adore!

Fabre des Essarts,
Patriarche de l'Église gnostique.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

Envoi de M. Mathon, à Ruy.

1948e liste recueillie par M. Duchène, boulanger à Saint-Agnin (Isère), se décomposant ainsi :

Commune de	Culin	(Isère)	138 signatures.	568 signatures.
—	Meyrieu	—	215 —	
—	Chezeneuve	—	110 —	
—	Maubec	—	105 —	

Parmi les noms des signataires nous trouvons :

MM. Sarrel, curé à Meyrieu.
Victor Prudhomme, instituteur.
Louise Gonon, institutrice.

1949e liste recueillie par			M. F. Mathon, à Ruy.	103	signatures.
1950e	—	—	M. Poncine, à Montceau	102	—
1951e	—	—	M. Ponsard, François, à Nivolas	107	—
1952e	—	—	M. Billard, François, à Nivolas	109	—
1953e	—	—	M. Marc Gayet, garde-champêtre	34	—

Parmi ces listes nous trouvons :

MM. Rabillaud, Gaspard, maire à Ruy.
Perlet, Claude, conseiller municipal à Ruy.
Peroncel, rentier, conseiller municipal à Ruy.
Maron, Antoine, ancien adjoint, etc.

Envoi Ortarix de Alonzo à Bordeaux.

1954e liste recueillie par			M. J. Belloc, 15, rue Latapie, à Pau . .	176	signatures.
1955e	—	—	— —	222	—
1956e	—	—	— —	222	—
1957e	—	—	— —	222	—
1958e	—	—	— —	222	—
1959e	—	—	M. E. Duthel, à Bègles, Bordeaux	191	—
1960e	—	—	— —	221	—
1961e	—	—	— —	199	—
1962e	—	—	M. Ortarix, à Bègles, Bordeaux.	152	—
1963e	—	—	— —	223	—
1964e	—	—	— —	177	—
1965e	—	—	M. E. Duthel, à Bordeaux	219	—
1966e	—	—	— —	216	—
1967e	—	—	— —	222	—
1968e liste recueillie par			M. Ortarix, à Bordeaux	135	signatures.
1969e	—	—	— —	133	—
1970e	—	—	— —	221	—
1971e	—	—	— —	220	—
1972e	—	—	— —	223	—
1973e	—	—	— —	222	—
1974e	—	—	— —	99	—

DE DIVERS

1975e	—	—	M. Closset, à Herstal (Belgique)	22	—
1978e	—	—	M. E. Troula, château de Caillaubert (Gers)	27	—
1979e	—	—	M. Pierre Galataud, à Saint-Sulpice-le-Donzeil.	1	—
1980e	—	—	M. Charmont, à Chasselay (Rhône) . . .	10	—
1981e	—	—	M. E. Troula, château de Caillaubert . . .	22	—
1982e	—	—	M. Beaubsal, à Agen .	59	—
1983e	—	—	M. Fabre, luthier, à Paris	63	—
1984e	—	—	M. Denis Fruchon, à Tours.	48	—
1985e	—	—	— —	15	—
1986e	—	—	— —	24	—
1987e	—	—	M. Fragnon, à Faverges (Isère).	8	—

31e envoi de M. E. Vauchez.

1988e liste recueillie par			M. Delattre, à Valenciennes	35	—
1989e	—	—	Mme Marie Despillers, à Grand-Fontaine. .	19	—
1990e	—	—	M. Henri Guniard, président de l'*Alliance sociale*, à Toulon . .	26	—
1991e	—	—	M. Fescault, vétérinaire à Toulouzette (Landes)	130	—
1992e	—	—	M. Vauchez	24	—
1993e	—	—	Mme Alina Borgh, masseuse, à Toulon . .	7	—
				5.700	signatures.

Dans cet envoi de M. Vauchez, nous relevons les noms suivants :

MM. Alzieu, rédacteur au *Petit Var*.
Masseboeuf, conseiller général du Var.
Anthelme, conseiller général du Var.
Cabiro, greffier de paix à Mugron (Landes).
Loustaud, notaire à Mugron (Landes).
Lafargue, maire à Nerbis (Landes).
Cabiro, Maurice, maire à Toulouzette (Landes).
Mauléon, conseiller municipal à Toulouzette (Landes).
P. Lafitte, conseiller municipal à Toulouzette (Landes).
Jean-G. Ruyer, secrétaire de la *Branche théosophique*, Toulon, etc.

RÉCAPITULATION

Listes ci-dessus.	5.700 signatures.
Listes précédentes.	173.987 —
Total général	179.687 signatures.

Nota. — Afin de faire succéder nos dépôts de pétitions d'une façon aussi régulière que possible, nous prions les porteurs de listes de faire remplir sans retard et nous les retourner au plus tôt celles qu'ils ont entre les mains; il y va de l'intérêt de tous.

Malades, pensez à votre santé, ne soyez pas marchandise à la merci d'un monopole quelconque.

Guérisseurs, pensez aux devoirs qui vous incombent en face de la souffrance, réclamez sans cesse la liberté de vaincre le mal en luttant pour le toujours mieux.

A. BOUVIER.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 *novembre* 1892) *l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.*

Liste Amirault, Tours.

MM.

C. Amirault, rue Briçonnet	0 10
A. Amirault, à Puygareau (Vienne) . . .	0 25
Corne, rue Laval, Tours	0 10
Le Blanc, cordonnier, rue Saint-Claude . .	0 10
Mme Le Blanc . . .	0 10
Mme Vaillat, Lyon . .	2 »
M. Mathon, Ruy . . .	2 »

Liste Closset-Écherni à Herstal (Belgique).

Plusieurs amis . . .	20 »

Liste Perret, Grenoble.

Mme Farcy, Chambéry.	3 »
M. et Mme Perret. . .	2 »
Mme Farcy, Chambéry.	2 »
Mme et M. Baudet, Grenoble	3 »
Mlle Madeleine Nibond.	0 50
Mme Henri.	0 50

Liste Perret (suite).

MM.

Mlle Mélanie Mathon.	0 50
M. Viarroz, Grenoble .	3 »
M. Martin, Grenoble. .	10 »
M. F. Perrin, Grenoble.	10 »

Liste Denis Fruchon, Tours.

M. Droisneau	20 »
M. Hérivault	20 »
D. R., anonyme . . .	15 »
Jacquet, à Loches. . .	20 »
Anonyme	10 »
Laforge, rue de Paris, Tours	2 »
Michaud, Alb. Tours .	1 »
Abraham, Eugène, Le Blanc (Indre). . . .	1 50
Brossier, Tours . . .	2 »
Mme Vve Parquet, à Dieppe.	10 »
	160 65
Listes précédentes .	7.075 65
Total.	7 236 30

AVIS. — Les porteurs de liste sont priés de les renvoyer sans retard avec les souscriptions recueillies : à M. Emmanuel VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; ou à M. BOUVIER, directeur de la *Paix Universelle*, 5, cours Gambetta, à Lyon (Rhône).

Aux jeunes filles derniers modèles

Filles des temps nouveaux, aux grands airs dédaigneux,
Qui méprisez si fort ce qu'ont fait vos aïeux ;
Blanches, roses, brunes et blondes,
Aux regards gris, noirs, bleus, de la couleur des ondes,
Qui teignez, reteignez chaque jour vos cheveux
Et vous faussez le teint pour paraître gentilles ;
Qui commandez en vos familles,
Sans vouloir imiter ce qu'ont fait nos aiguilles
Pour les besoins du corps ou le plaisir des yeux ;
Qu'avez-vous fait, nouvelles filles,
De nos respects pour les plus vieux ?

C'est pour vous rendre intéressantes
Que vous riez, sifflez, êtes vives ou lentes,
Vous préparant pour un mari
Doré, charmant, pour vous pétri.
Mais, si le malheur qui visite
Et surprend, quel que soit le gîte,
Tombait comme un aérolithe
Sur vos époux,
Que feriez-vous ?

Sans commander dans vos familles,
Et vous servant de nos aiguilles
Pour les besoins du corps ou le plaisir des yeux,
Devenez d'excellentes filles
Et ne dédaignez plus tout ce qu'ont fait les vieux.

Mme CORNÉLIE.

Toulouse, 10 juillet 1901.

BIBLIOGRAPHIE

Louis-Claude de Saint-Martin.

C'est avec un plaisir extrême que nous avons vu rééditer l'œuvre de Saint-Martin, le Ph... Inc...

La bibliothèque martinistique vient de s'enrichir d'un nouveau volume :

L'HOMME DE DÉSIR

Le volume le plus rare, tout à fait introuvable, du grand théosophe français ; le père de la théosophie française, qui a été inaugurée en France bien avant la nouvelle école anglaise, dont le siège est dans l'Inde à Madras même. (*Possessions anglaises.*)

Le nouveau volume que nous signalons à nos lecteurs a été imprimé à Milan, sous la direction du Dr Hesed, S∴ I∴ et aux frais de M. A. Comte.

On peut se procurer l'*Homme de désir*, ainsi que le précédent volume de Saint-Martin *le Tableau naturel* à la LIBRAIRIE DE L'INITIATION, 4, rue de Savoie, à Paris, où nos lecteurs trouveront tous les ouvrages d'occultisme modernes.

Adresser mandats et demandes à l'ordre de M. CHARLES MARCILLE, caissier comptable fondé de pouvoirs « à la Revue *l'Initiation* ».

E. B.

L'Éducation laïque, par CAMILLE LÉGER, agrégé de philosophie Professeur de l'Université.

Ce livre sur l'*Education laïque* est le résultat d'une tentative heureuse faite à Beauvais pour réunir dans une même œuvre d'éducation démocratique les ouvriers, la bourgeoisie républicaine et les membres de l'enseignement. Aussi, comme le dit *M. Buisson* dans sa préface, ce livre a le charme des choses vécues que personne n'explique et que tout le monde comprend.

Il se divise en deux parties : La Méthode laïque et l'Idéal laïque.

Au moment où les Chambres avant de se séparer viennent de voter le principe de l'abrogation de la loi Falloux, on voudra lire ce livre sur l'Éducation laïque si vivant et d'inspiration si franchement démocratique.

EDOUARD CORNÉLY, éditeur, 101, rue de Vaugirard, Paris (1 vol. de 162 pages, in-16, 1 fr. 50).

Le Gérant : A. BOUVIER.

16-4-02 — Tours, Imp. E. ARRAULT, et Cie 6, rue de la Préfecture.

Douzième Année. — N° 275. 10 Centimes. 1er-15 Mai 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

AVIS

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer le « cours de magnétisme » et notre étude « dans le domaine des recherches » au prochain numéro. L. R.

MEDECINE PROFESSIONNELLE

Nous avons le plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs et amis les lignes ci-dessous, qui montreront une fois de plus les dangers du monopole et combien les syndicats médicaux, plus attachés au gain qu'au soulagement des malades, se trouvent mal à l'aise en voyant notre pétitionnement ; décidément le malade est devenu marchandise. Qu'on en juge !

A propos de la pétition des masseurs et des magnétiseurs

Par le Dr L. Salomon (de Savigné-l'Évêque).

Il est urgent d'examiner quelle attitude le corps médical doit prendre en face des prétentions des magnétiseurs, qui veulent faire réformer l'article 16 du 30 novembre 1893, réglant l'exercice de la médecine. Cet article, en effet, est devenu menaçant pour eux depuis qu'un récent arrêt a condamné l'exercice de leur art.

C'est au Syndicat de la Sarthe que revient le mérite d'avoir posé nettement devant les tribunaux la question des magnétiseurs, en faisant poursuivre la femme Blin, et c'est au Syndicat d'Angers que revient l'honneur d'avoir fixé la jurisprudence, en poursuivant Mouroux jusqu'en Cour de cassation, et en le faisant condamner par la Cour de Rennes.

C'est à cet arrêt de la Cour de Rennes que l'on doit attribuer l'émoi des magnétiseurs, qui, se voyant désormais traqués et sous le coup de poursuites pour exercice illégal de la médecine, ont eu l'idée de faire circuler une pétition, qui est aujourd'hui couverte de signatures, non seulement des magnétiseurs et masseurs, mais d'individus appartenant à tous les mondes. D'après l'*Éclair*, qui en donne le texte, cette pétition a été déposée le mois dernier sur le bureau de la Chambre par un *député-médecin*, qui se propose de la défendre. Elle est accompagnée d'un rapport, se terminant par une proposition de loi, modifiant l'article 16, de façon à permettre à tout le monde de soigner tous les malades, par n'importe quel procédé (magnétisme, massage, électricité, hydrothérapie, etc.), à la seule condition de ne pas administrer de médicaments. C'est la porte ouverte à deux battants aux charlatans et aux rebouteurs de toutes sortes ; rien ne saurait échapper à cette tolérance, non seulement médicale, mais chirurgicale (car, avec l'entorse, les fractures, la luxation et les contusions de toute nature rentreront bien vite dans le domaine des masseurs).

L'*Éclair* fait suivre les protestations des magnétiseurs de quelques considérants qui enlèvent le dernier doute que nous pourrions avoir sur les intentions des pétitionnaires :

« Cette pétition, qui reçoit de nombreuses signatures, sera suivie d'un projet de loi portant modification de l'article 16, lequel projet émanant d'un *député-médecin* sera déposé à la fin du mois.

« Les organisateurs de ce pétitionnement font valoir que les facultés, le don, le pouvoir de guérir les malades n'appartiennent qu'à un petit nombre d'individus. »

Bien entendu, en dehors de toute connaissance spéciale, ce qui veut dire en bon français que n'importe qui, le plus illettré comme le plus savant, peut guérir mieux que le médecin préparé par des études sérieuses à son art.

L'*Éclair* ajoute :

« Les médecins ne peuvent pas toujours avoir le pouvoir de gué-

(1) Nous donnons le texte même du Dr L. Salomon ; le lecteur est suffisamment au courant de la question pour redresser les erreurs de son article.
La Rédaction.

rir, qui exige des dispositions physiques et morales particulières. »

C'est en cela que consiste la grave erreur, assez généralement répandue, que tous les individus n'ont pas d'aptitudes suffisantes aux exercices du magnétisme. Avec l'éducation et la pratique, tous, nous pouvons répéter ces expériences des professionnels, qui nous surprennent ; c'est notre indifférence coupable pour cette branche importante de la thérapeutique, l'hypnotisme, qui fait le triomphe des charlatans qui l'exploitent ; pour faire comme eux nous n'avons qu'à nous en donner la peine, et nous aurons ce don physique que l'*Éclair* attribue à certains hommes, à l'exclusion des autres. Quant au don moral qui nous est refusé, cette affirmation est peu flatteuse pour nous, surtout lorsque nous nous apercevons que cette comparaison, peu avantageuse pour le médecin, est faite avec des aventuriers, d'une moralité aussi douteuse que celle de Donato et autres charlatans. Et alors, l'auteur de l'article s'apitoie sur le sort des magnétiseurs, « qui pouvaient jusqu'ici exercer sans crainte leur action bienfaisante, et qui ont vu cette tolérance disparaître depuis l'arrêt de la Cour de cassation ». Et pourtant, toujours suivant l'*Éclair*, « quoi de plus juste que cette tolérance. Le même praticien ne peut embrasser toutes les branches de l'art de guérir ; ne pourrait-on pas diviser le travail en deux ordres de praticiens : les médecins, qui continueront à traiter les affections qui exigent une thérapeutique médicamenteuse et compliquée, et des praticiens moins instruits : magnétiseurs, masseurs, qui appliqueraient les ressources de leur art au traitement des affections qu'ils sont plus aptes à guérir.

« D'après le Dr Chevandier, le rapporteur de la loi, l'article 16 ne vise pas les magnétiseurs ni les masseurs, ainsi qu'il a eu soin de l'écrire au comte de Constantin, le président des Congrès du magnétisme de 1897. Eh bien, malgré cette opinion d'un homme si bien placé pour interpréter la loi, Mouroux a été condamné. »

C'est la lecture d'un tel article qui a déterminé le Dr Ledrain à demander la convocation du Bureau du Syndicat des médecins de la Sarthe. La pétition qui est l'objet de l'article semble menacer de très près notre monopole, d'autant plus que les masseurs et magnétiseurs ont eu soin de comprendre parmi les personnes devant profiter du même privilège tous les guérisseurs.

Cependant, les magnétiseurs sont mal inspirés, lorsqu'ils invoquent la tolérance qui leur était accordée ; cette tolérance, en effet, est toute nouvelle, elle date à peine de 1885. Avant cette époque et dans tous les temps, leur pratique a été regardée comme dangereuse et considérée comme exercice illégal de la médecine, et cela, non seulement en France, mais dans tous les pays civilisés.

Mesmer lui-même, que sa qualité de médecin aurait dû mettre à l'abri, a été l'objet d'une enquête, sa pratique ayant déterminé, en se vulgarisant, des crimes de toutes sortes, et en particulier des attentats aux mœurs et à la morale publique.

Le 9 mars 1784, c'est le lieutenant-général de police, qui, chargé de faire un rapport à ce sujet, déclare que, pour faire cesser tous ces scandales, il est urgent de promulguer une loi réprimant l'exercice du magnétisme.

Le 11 octobre 1825, l'Académie de médecine demande la répression de la pratique des magnétiseurs, rappelant que, dans les pays du Nord, où elle est très répandue, elle est prohibée ou réglementée. En effet, en 1825, en Russie, l'empereur Alexandre rendit un ukase défendant l'emploi du magnétisme par d'autres que par les médecins.

En 1887, le roi de Danemark admet le magnétisme dans la pratique médicale seulement. La même année, le roi de Prusse n'autorise que les médecins à pratiquer le magnétisme.

En 1845, l'Autriche réserve aux médecins seuls le droit de faire du magnétisme.

Pendant ce temps, en France, les magnétiseurs sont considérés comme exerçant illégalement la médecine.

Le 19 mars 1874, la cour d'Aix établit par un jugement qu'il y a exercice illégal de la médecine de la part de l'individu qui traite par le magnétisme, alors même que ce traitement serait gratuit.

En 1852, la cour de Douai condamne à 25 francs d'amende un amateur qui a déterminé par le magnétisme, chez un jeune garçon, des accidents qui durent plus d'une année.

En 1850, les époux Mongruel et leur complice, le Dr Grubouski, sont condamnés pour exercice illégal de la médecine, à la suite de pratiques de magnétisme. La cour de Bordeaux les condamne à un an de prison.

Le magnétisme a donc eu les honneurs de l'audience jusqu'en 1885, et à chaque fois il y a eu condamnation. Ce n'est qu'à partir de cette époque, assez rapprochée de nous, que les magnétiseurs semblent trouver grâce devant les juges.

Le comte de Constantin n'est pas le seul membre de la noblesse qui ait défendu la cause des magnétiseurs ; nous pouvons placer à côté de lui de grands noms : de Puysegur, du Potet, et enfin nous trouvons, s'étalant dans l'ouvrage de Gilles de la Tourette, un certificat du duc de La Rouchefoucault-Doudeauville et une lettre du comte d'Hedouville. Tous semblent inspirés par une conviction profonde.

En effet, ce qui a fait la fortune des magnétiseurs, c'est qu'ils ont guéri un grand nombre de malades abandonnés par les médecins. Le Dr Ledrain raconte qu'au procès de la femme Blin il a vu défiler un grand nombre de témoins, qui tous affirmaient avoir été guéris d'affections que leur médecin n'avait pu même soulager. Il ne peut admettre que tous ces témoins aient été de mauvaise foi. Nous ne devons donc pas nier les effets curatifs de l'hypnotisme et de la suggestion, qui constituent ce que l'on entend par magnétisme. Toute une méthode thérapeutique reposant sur l'hypnotisme existe et donne d'excellents résultats ; si les médecins l'abandonnent aux charlatans, c'est parce qu'ils ne veulent pas l'employer. Ils regardent cette méthode thérapeutique comme dangereuse pour eux et capable de leur nuire dans la clientèle. Ce n'est pas, il est vrai, un moyen certain, il réserve quelquefois des déceptions capables de discréditer le médecin, mais il procure aussi des guérisons inespérées ; et pour s'en servir il faut s'en servir scientifiquement et avec conscience.

Entre des mains autres que celles du médecin, il devient un instrument immoral et dangereux. On n'en est plus à compter les victimes des charlatans qui l'emploient, qui, manquant de l'habileté ou de l'honnêteté nécessaire, ont déterminé des accidents terribles, tant au point de vue physique qu'au point de vue moral. Il est donc nécessaire que ces pratiques dangereuses soient réglementées et tombent complètement dans le domaine médical. Pour cela, il faut d'abord qu'il ne soit plus possible de nous adresser le reproche d'être incapables d'employer l'hypnotisme au traitement des malades. Il faut que nous nous emparions par la pratique d'une méthode qui a fait ses preuves, et s'il est vrai, comme le disent les magnétiseurs, que le praticien ne peut pas tout faire, eh bien, l'hypnotisme pourra devenir pour quelques-uns d'entre nous une spécialité, comme l'électricité.

Dans tous les cas, nous devons défendre le client contre le magnétiseur et autres charlatans, et bien démontrer aux pouvoirs publics qu'il est en effet urgent de modifier la loi, mais pour la rendre plus rigoureuse, contre des individus qui compromettent la santé publique.

L'hypnotisme, le massage, l'électricité, l'hydrothérapie, sont des méthodes thérapeutiques très utiles, mais elles deviennent nuisibles lorsqu'elles échappent à la direction médicale. Il est grand temps de les rendre au médecin, si l'on désire voir disparaître les accidents qu'elles occasionnent entre les mains des ignorants. Alors on ne verra plus d'accidents nerveux touchant l'aliénation mentale

après des pratiques d'hypnotisme mal dirigées; le massage ne déterminera plus la mort subite, par son application intempestive à la phlébite; l'électricité ne mettra plus en état de contracture les membres de certains paraplégiques, traités par les courants interrompus. Enfin, l'on ne verra plus d'albuminuriques victimes de l'hydrothérapie employée mal à propos. Sur la proposition qui est faite, le bureau du Syndicat des médecins de la Sarthe décide qu'il sera demandé à l'Union des syndicats de faire le nécessaire auprès des confrères députés, afin d'empêcher la pétition des magnétiseurs d'être accueillie favorablement par le Parlement et d'avoir la suite qu'ils espèrent.

Revue de l'Hypnotisme, avril 1902.

SAVANTS ET CHARLATANS

A Monsieur le Docteur L. SALOMON.

Ce titre pour répondre au Dr L. Salomon à propos de son article « Médecine professionnelle », sur lequel nous n'avons pas à nous étendre longuement : nous savons déjà que lui et ses confrères syndiqués travaillent de leur mieux à la défense du monopole de la santé publique qu'ils cherchent à accaparer, c'est leur droit, ils sont diplômés et patentés pour cela ; eux seuls sont tout puissants et incapables de se tromper, ils possèdent la science infuse et le don d'ubiquité, ce qui ne les empêche pas de craindre pour leur petit commerce avec la marchandise humaine.

C'est, nous dit ce bon docteur, à l'arrêt de la cour de Rennes qu'il faut attribuer l'émoi des magnétiseurs ; certes, ce jugement y est pour quelque chose, mais la vérité vraie, cet émoi est dû plus encore aux abus de la médecine qu'à toute autre cause, et les magnétiseurs prennent dans ce cas la défense du malade, qui, lui, doit être libre d'accorder sa confiance à celui qui en est digne.

Après avoir fait ressortir que notre pétitionnement était une porte ouverte à deux battants aux charlatans et aux rebouteurs de toutes sortes, ce que nous pourrions aisément réfuter, car en général, après avoir épuisé les ressources de la science officielle et aussi souvent les *siennes*, le malade ne confie les soins de sa santé qu'à ceux réellement capables de la lui donner, il dit : « Bien entendu, en dehors de toute connaissance spéciale, ce qui veut dire en bon français que n'importe qui, le plus illettré comme le plus savant, peut guérir mieux que le médecin préparé par des études sérieuses à son art ».

Mais, certainement, docteur, qu'en magnétisme un illettré fera aussi bien qu'un savant : il suffit, non pas d'hypnotiser, ni de suggestionner, mais *de rayonner la vie*, ce qui ne se peut qu'à la condition de posséder une bonne santé, et indépendamment de ceci, il y a des forces que vous ne soupçonnez pas ou que vous feignez de ne pas connaître, car avec vous et vos syndicats, pas de doute, bientôt vous étendrez votre monopole jusqu'à empêcher Lourdes d'accomplir ses cures merveilleuses, je ne dis pas miraculeuses, et pour cause.

Empruntant ce passage à l'*Éclair* : « *Les médecins ne peuvent pas toujours avoir le pouvoir de guérir, qui exige des dispositions physiques et morales particulières* », vous dites :

« C'est en cela que consiste la plus grave erreur assez généralement répandue, que tous les individus n'ont pas d'aptitudes suffisantes aux exercices du magnétisme. » Eh bien, puisque c'est une grave erreur, pourquoi ne pas la faire cesser en vous mettant à l'œuvre afin de démontrer que les magnétiseurs n'ont pas d'autres pouvoirs que ceux que vous pouvez acquérir par une éducation pratique ; puisque vous pouvez répéter toutes les expériences des professionnels — au point de vue curatif, je m'entends, — et que si vous ne le faites pas, c'est dû à votre indifférence coupable, *je trouve qu'en face d'un malade, pouvoir lui rendre la santé sans le faire, c'est être plus coupable encore.*

L'hypnotisme fait le triomphe des charlatans qui l'exploitent ; pour faire comme eux, vous n'avez qu'à vous en donner la peine, je n'en doute nullement, mais il faut s'entendre sur les mots : l'*hypnotisme* n'est pas le magnétisme et vous êtes parfaitement libre de rester ou de devenir charlatan en vous mettant sur ce terrain, si ce n'est déjà fait. L'hypnotiseur a besoin d'endormir, le mot l'indique suffisamment, il lui faut tout un attirail pour arriver à ce but, je crois même que le chapeau pointu et la robe doctorale seraient d'un très bon effet, car il faut en imposer le plus possible ; ce n'est qu'à cette condition que vous arriverez une fois par hasard, et encore sur des personnes disposées à vous écouter et se laisser faire, que vous obtiendrez quelques médiocres résultats.

Le magnétisme, au contraire, n'est fait que de sympathie et de confiance, il n'est pas besoin d'endormir le sujet, qui se rend de suite compte de l'action d'un travail curatif dans son organisme : c'est la vie qui reprend son empire ; là, il n'y a aucune limite aux possibilités.

Les magnétiseurs ne refusent le don moral à personne, il y a des hommes bien doués dans toutes les classes de la société ; il n'en est pas moins vrai pourtant que, pour bien faire, il faut être tout d'abord désintéressé, ce qui n'est pas le cas de ceux qui réclament un monopole pour exploiter une marchandise quelconque, serait-elle humaine : heureusement que tous les médecins ne sont pas de cet avis, nous en connaissons bon nombre, et non des moindres, qui savent regarder les malades comme des frères et non comme marchandise exploitable, ils n'ont cure des syndicats, leur valeur personnelle les recommande suffisamment. Quant aux aventuriers de toutes sortes, nous savons qu'il en existe partout ; mais ce que nous savons aussi, c'est que si le o/o de chaque catégorie était fait, c'est sans contredit en dehors des vrais magnétiseurs qu'il faudrait les chercher ; depuis un demi-siècle surtout les grandes feuilles nous en ont servi pas mal d'échantillons, nous pouvons même dire que, sans ceux genre Donato, la médecine continuerait de se complaire dans son doux farniente, je ne dis pas la science, qui, elle, est tout autre ; la médecine avec ses connaissances actuelles ne fait que de l'empirisme qui n'est même pas toujours scientifique.

Le Dr Ledrain, justement ému en face des cures merveilleuses qui ne sont ni de son domaine ni de sa compétence sans doute, craint tellement pour ses intérêts pécuniaires, qu'il s'empresse de s'adresser au Syndicat des médecins de la Sarthe pour l'aider à défendre le monopole : il craint pour le lendemain, peut-être a-t-il peur d'en être bientôt réduit à porter toute sa science dans une besace et à voir son ventre s'aplatir comme celle-ci. Plaignons-le, mes amis, c'est son agonie qui commence.....

Les magnétiseurs sont mal inspirés, dit encore le Dr Salomon, en parlant de la tolérance qui leur était accordée. C'est là une nouveauté, je crois, il le dit lui-même, de tous temps ils ont été poursuivis ou traqués qu'ils aient été savants ou non. En effet, chaque fois qu'un homme a pu réaliser des prodiges, les sectes religieuses ou académiques se sont bien vite élevées contre lui. Autrefois c'était la sainte Inquisition, qui emprisonnait ou faisait conduire au bûcher, aujourd'hui ce sont les sacro-saintes académies qui, pour monopoliser au profit de leur secte, font poursuivre et condamner, et avec elles si les juges sont tolérants, ces mêmes hommes qui jugent en leur âme et conscience pour le bon droit et la vérité sont obligés à leur tour de s'incliner devant l'omnipotente secte médicale, qui ne craint pas de devenir *la puissance avec laquelle la magistrature elle-même est obligée de compter*. (*Archives médicales d'Angers*, 20 juillet 1897.) Ceci est clair

s'il y eut quelque tolérance, c'est qu'il s'est trouvé des juges assez humains pour défendre les victimes du mauvais vouloir académique.

En refaisant l'histoire du passé pour montrer la marche du magnétisme à travers le monde et les luttes qu'il eut à soutenir par ses nombreuses morts et renaissances, le Dr Salomon oublie volontairement sans doute de nous dire par suite de quelles circonstances les magnétiseurs furent toujours traqués. Est-ce par suite des abus du pouvoir qu'ils possédaient? Non! c'est par haine des Sociétés de médecine pour ce qui n'est pas d'elles et aussi par suite d'expériences mal faites par des *médecins* et non par des magnétiseurs proprement dits.

Nous sommes heureux de constater qu'à côté des détracteurs de vérité, comme le Dr Salomon, des hommes de valeur n'ont pas craint de défendre les faibles au risque d'être bafoués par l'ignorance de confrères plus ou moins bienveillants; nous n'avons que l'embarras du choix si nous voulions faire des citations.

Tout d'abord, c'est d'Eslon, premier médecin du comte d'Artois, qui prend la défense de Mesmer. Nous connaissons le résultat de son intervention: suspension et proposition de le rayer du tableau des médecins de la Faculté *s'il n'abjurait pas ses erreurs*.

En 1784, Bailly fut très dur dans son rapport, malgré les protestations d'un des commissaires, l'éminent Laurent de Jussieu; plus tard c'est le Dr Husson qui prend la défense du magnétisme qui s'entête à vivre malgré ses enterrements successifs et le mauvais vouloir des sociétés savantes.

Enfin depuis Mesmer un très grand nombre de savants se sont toujours interposés en face du parti pris de leurs confrères et n'ont pas craint de les flageller de main de maître. Écoutons à ce sujet le Dr Philips (H. Durand de Gros), dans son cours de Braidisme:

« Les savants consultés reculent devant une franche et honorable rétractation; pour éviter de reconnaître ce qu'ils ont si longtemps méconnu, ils prennent le parti désespéré de se renfermer dans un système de dénégation et de refus d'examen. *Mais que les savants y prennent garde :* NIER OBSTINÉMENT CE QUI ÉCLATE AUX YEUX DE TOUT LE MONDE, C'EST SE CONDAMNER A ÊTRE PRIS POUR DES AVEUGLES. »

. . . .

« Cette découverte immense..., qui vient tirer la médecine de son insuffisance, *la relever de son abaissement* et étendre son empire sur la connaissance toute entière de l'homme, *la médecine la repousse*, COMME ELLE A INVARIABLEMENT REPOUSSÉ A LEUR APPARITION LES DÉCOUVERTES LES PLUS PRÉCIEUSES QUI SONT VENUES SUCCESSIVEMENT L'ENRICHIR. »

. . . .

« J'adjure la science, et en particulier la médecine que cette question concerne de la façon la plus directe, je l'adjure de reconnaître solennellement des faits *qu'elle ne saurait plus longtemps nier sans léser de la façon la plus grave et la moins pardonnable les intérêts majeurs de la société*, et sans confirmer son discrédit. »

. . . .

Les paroles du Dr Philips ont été entendues: les savants reconnaissent maintenant le magnétisme ou tout au moins son enfant bâtard, l'hypnotisme; ils ne savent pas faire de différence, ils sont tellement infatués de leur faux savoir que pour eux le nom est toute la chose, il n'y a qu'hypnotisme et suggestion, et, comme par ce procédé on guérit quelquefois, il faut accaparer le tout, ou plutôt empêcher les non diplômés d'exercer leur art, non pas parce que MM. les savants veulent s'en servir pour soulager ceux qui souffrent, mais bien pour empêcher que la marchandise humaine leur échappe, car forcément les magnétiseurs poursuivis refuseront leurs secours aux malades qui, dans ce cas, se verront forcés de mourir sans soins s'ils n'ont pas confiance au médecin, ou bien se faire empoisonner doctoralement par suite de faux diagnostic, et ici je défie le Dr Salomon de me contredire, les annales judiciaires renferment assez de cas démontrant que le médecin se trompe assez souvent, ou bien s'oublie au point de laisser un instrument dans le corps d'un sujet opéré.

Avec le magnétisme, et non l'hypnotisme, rien n'est à craindre, et nous attendrons avec impatience que ce savant nous cite un seul fait préjudiciable au malade.

« Ce qui a fait la fortune des magnétiseurs, dit-il, c'est qu'ils ont guéri un grand nombre de malades abandonnés par les médecins. » C'est donc là le grand mot, les magnétiseurs *font fortune*, et ma foi c'est gênant de voir un empirique faire mieux qu'un diplômé! Également je serais très curieux de connaître un seul magnétiseur qui ait amassé quelque chose comme fortune en exerçant son art; personnellement je n'en connais pas. Le magnétiseur accomplit un devoir, le médecin fait un métier: de cette différence il est facile de conclure.

Si le Dr Ledrain a vu défiler un grand nombre de témoins qui affirment avoir été guéris d'affections que leur médecin n'avait pu même soulager, c'est que ceux qui ont opéré ces cures en connaissent plus que les médecins et, dans ce cas, nous engageons ces messieurs à faire aussi bien, s'ils veulent s'adjuger le monopole de la santé; à cette condition, mais à cette condition seulement, nous nous inclinerons devant leur savoir.

Parce que la science ne peut plus nier les effets curatifs de l'hypnotisme et de la suggestion, elle décrète que c'est ce qui constitue ce que l'on entend par magnétisme: sur ce point nous sommes loin d'être d'accord : tous les malades sont loin d'être hypnotisables et suggestionnés, tandis que tous *sans aucune exception*, vous entendez bien, messieurs, peuvent être magnétisés, et toujours à leur profit.

Si toute une méthode thérapeutique reposant sur l'hypnotisme donne d'excellents résultats et que les médecins l'abandonnent aux charlatans, parce qu'ils ne veulent pas l'employer, nous ne craignons pas de dire que c'est un crime de lèse-humanité et les savants qui pensent et agissent ainsi méritent toute la sévérité des lois. Ah! j'oubliais que de par leur parchemin ils ont tous droits, même celui de faire du charlatanisme, puisque finalement ils prennent les procédés des charlatans. Toutefois ils trouvent que la méthode est dangereuse pour eux et capable de leur nuire dans la clientèle.

Depuis quand, s'il vous plaît, messieurs, nuit-on à la clientèle en lui procurant des bienfaits? C'est le contraire qui se produit, mais, comme la routine et l'esprit de caste ne veulent pas sortir de leur enveloppe, il est préférable d'entretenir cette clientèle devenue de par la force des choses la bonne vache que l'on peut traire à satiété.

Il est vrai que l'hypnotisme produit quelquefois des déceptions capables de discréditer le médecin, telles que de recevoir un coup de point d'un sujet récalcitrant ou quelque chose de pire; à qui la faute? Faites du magnétisme, calmez, tonifiez, rendez la vie en infusant ce que vous avez de trop lorsque vous aurez acquis l'expérience par la pratique et l'entraînement, puisque vous le pouvez, en un mot faites du charlatanisme comme les magnétiseurs professionnels, là vous aurez des guérisons inespérées, et la clientèle, au lieu d'aller chercher la santé chez l'empirique *faisant de la vraie science*, ira certainement vers le savant *faisant de l'empirisme* devenu science et vérité; et alors, mieux que ceux que vous bafouez, peut-être agirez-vous plus scientifiquement, sinon avec plus de conscience.

Entre des mains autres que celles des médecins, l'hypnotisme est un instrument immoral et dangereux, c'est entendu, nous vous l'accordons, docteur, nous aurions honte nous-mêmes, vulgaires magnétiseurs, à vous le retirer des mains; il est trop bien placé pour que nous y touchions. Toutefois, comme Monsieur *On* n'en est plus à compter les victimes et que les charlatans qui l'emploient se trouvent dans tous les rangs de la société, il est probable, sinon certain, que ce *On* pourrait trouver beaucoup plus de victimes par suite des

manœuvres de savants qui ont tous droits que par celles des empiriques toujours très réservés. Mais enfin, si réellement des dangers existent en dehors des cerveaux intéressés, que sont-ils? Et sur quels motifs se basent les médecins pour interdire le magnétisme aux magnétiseurs? Nous prions instamment le Dr Salomon de nous répondre à ce sujet.

Nous savons bien que, d'après les docteurs intéressés, aucun danger n'est à redouter, si ce qu'ils réclament devient leur propriété exclusive. On sait en effet que par la vertu de son diplôme un médecin est nécessairement très savant, très habile et incapable de faillir: les bassesses humaines ne peuvent l'atteindre.

« Aucun médecin n'a jamais fait de sottise ayant pour résultat d'envoyer un client dans l'autre monde (1).

« Aucun médecin n'a jamais dit ni écrit d'absurdités scientifiques.

« Enfin, aucun médecin n'a jamais été poursuivi ni condamné pour crimes ou délits quelconques.

« Tous ont l'omniscience de Dieu et la sainteté des anges.

« Qui donc oserait prétendre le contraire? Personne, c'est incontestable; excepté pourtant la grande bavarde qui, de temps en temps, commet quelques indiscrétions. »

Notre aimable docteur demande que les pratiques de l'hypnotisme soient réglementées et tombent complètement dans le domaine médical, mais il a soin d'ajouter: « Pour cela il faut d'abord qu'il ne soit plus possible de nous adresser le reproche d'être incapables d'employer l'hypnotisme au traitement des malades. » Je suis de son avis: moins il y aura d'incapacités, plus les malades seront soulagés, et dans ce cas la réglementation est toute faite, les lois de droit commun sont suffisantes pour réprimer les abus quels qu'ils soient.

Il faut vous emparer par la pratique d'une méthode qui a fait ses preuves et vous spécialiser, mais que ne le faites-vous? Vous avez singulièrement attendu, depuis un siècle vous commencez seulement à sortir de l'ombre, pour regarder la vérité. Mais vous avez tellement peur d'être éblouis par ses rayons que tous vos efforts concourent encore à l'enténébrer davantage en disant: hors du diplôme pas de salut.

Apprenez donc, ô savants, que le magnétisme étant une manifestation de la pensée, pas plus qu'elle il ne peut être monopolisé. Les lois humaines n'empêcheront jamais les phénomènes d'ordre divin.

Ici vous êtes splendide, je vous admire lorsque vous dites: « Dans tous les cas, nous devons défendre le client contre le magnétiseur et autres charlatans, et bien démontrer aux pouvoirs publics qu'il est en effet urgent de modifier la loi, mais pour la rendre plus rigoureuse, contre des individus qui compromettent la santé publique. »

Très bien parlé, docteur! Il s'agit maintenant pour le législateur de voir où sont les charlatans. Est-ce du côté des magnétiseurs qui la plupart du temps font des cures merveilleuses, vous en convenez, n'est-ce pas? sans autre souci que la satisfaction du devoir accompli, ou bien du côté des morticoles, qui à propos de bottes vous inoculent des virus toujours préjudiciables à la santé individuelle et publique? Si votre savoir ne va pas jusque-là, je pourrais encore me servir de vos confrères qui vous l'apprendront.

En dehors de toutes les inoculations possibles qui gangrènent la société, il y a encore, et cela trop souvent hélas! les faux diagnostics dont certains malades sont victimes.

Par respect pour le corps médical je ne relevrai pas les erreurs déjà trop connues, mais par amour pour l'humanité je flagellerai les syndicats monopolisateurs de la santé en me servant des savants compétents en la matière pour montrer que trop souvent la médecine est un leurre.

(1) Moretts, *Le Magnétisme triomphant.*

Voici, d'ailleurs, comment elle est jugée par des praticiens de la plus haute valeur:

Rostan: Chaque formule médicale est pour ainsi dire une erreur.

Professeur Louis: La plupart des méthodes curatives offrent des effets déplorables.

Broussais: Le souffrant demandant un verre d'eau ne peut obtenir qu'une dose de poison.

Chauvet: La médecine a toujours été plus nuisible qu'utile à l'humanité.

Frappart: Médecine, pauvre science! Médecins, pauvres savants! Malades, pauvres victimes!

Bichat: On dit que la pratique médicale est rebutante; je dis plus, elle n'est pas, sous certain rapport, celle d'un homme raisonnable, quand on en puise les principes dans la plupart des matières médicales.

Magendie: C'est surtout dans les services où la médecine est la plus active que la mortalité est la plus considérable.

Morizon: J'en appelle à tous les hommes valides comme à tous ceux qui ont eu le malheur de ne point l'être et je leur demande si, en suivant les conseils et ordonnances des médecins, ils ont trouvé autre chose que déceptions et souffrances.

J'en passe sous silence et non des moindres. Mais déjà nous pouvons dire que l'appréciation de ces savants vaut bien celle du Dr Salomon. Toutefois nous sommes avec lui pour demander aux pouvoirs publics de modifier la loi pour *la rendre plus rigoureuse contre les individus* qui compromettent la santé publique, et nous aurons la suprême satisfaction de voir disparaître l'empirisme officiel qui à lui seul fait peut-être autant de victimes que les plus mauvaises épidémies.

Oui, une réforme est nécessaire, mais elle doit être au profit de tous et non au profit d'une catégorie spéciale d'individus; tous les êtres ont également droit au banquet de la vie, et si nos pères ont lutté pour leurs libertés, forts du droit de faire le plus de bien possible à nos semblables, nous saurons faire respecter les nôtres.

Les lois de droit commun bien appliquées, je l'ai déjà dit, sont suffisantes pour réprimer les abus, il ne faut plus de trafiquants de la marchandise humaine, la liberté de faire le bien sous toutes les formes doit être illimitée, et les responsabilités doivent être en raison directe des méfaits ou des imprudences commises, surtout lorsqu'il s'agit de ce que l'être a de meilleur et de plus cher dans la vie, *la santé*.

La justice bien appliquée empêchera la foule des nullités si âpres à la curée de faire de la médecine un mercantilisme sans nom; les hommes de valeur seront mieux connus; l'art de guérir, au lieu d'être un métier, sera un sacerdoce, et chacun y gagnera.

Nous ne voulons pas que la justice soit soumise à l'empire omnipotent *d'une puissance avec laquelle la magistrature elle-même soit obligée de compter*; plus de pression monopolisatrice, il faut que chaque individu puisse librement jouir de sa propriété quelle qu'elle soit, de même que nous voulons aussi que chacun soit libre de confier les soins de sa santé à tout être digne de sa confiance, qu'il soit roi ou berger, la puissance magnétique étant aussi bien ici que là.

C'est pourquoi, ayant à cœur de conduire notre œuvre émancipatrice à bonne fin, nous continuerons notre pétitionnement, et, puisse le Dr Salomon en mourir de rage, nous ne cesserons que lorsque sera atteint le but que nous poursuivons.

A. Bouvier.

CAUSERIES

Le droit de guérir.

De la *Dépêche*, Toulouse :

Une ligue nouvelle vient de se former ; ne s'en forme-t-il pas tous les jours aujourd'hui et pour les questions les plus frivoles ? Mais la ligue dont je veux parler me semble sérieuse et mérite d'être soutenue par toutes les personnes éclairées et par tous ceux qui souffrent ou sont susceptibles de souffrir, puisqu'il s'agit de la libre pratique du massage et du magnétisme par des professionnels attitrés. Une loi votée le 30 novembre 1892, sous la pression du corps médical, interdit aux masseurs et magnétiseurs le libre exercice de leur profession, tout au moins à titre officiel de guérisseurs. Autrement dit, les médecins qui intriguèrent auprès des pouvoirs pour obtenir cette loi ont prétendu frapper ainsi que des charlatans et traiter en *outsiders* un nombre très important de spécialistes dont on connaît cependant les cures souvent efficaces et parfois miraculeuses.

On ne saurait nier aujourd'hui les effets de l'action médicale et morale des magnétiseurs sur toutes les maladies nerveuses, les détraquements cérébraux et tous ces états de vague à l'âme, de soucis imaginaires, de chagrins sans causes, dont les femmes principalement, sous l'empire de leur appareil génésique, sont les principales victimes. Les médecins de la Faculté, lorsqu'ils ont affaire à ces neurasthéniques, à ces vésaniques, à ces pathétiques névrosées, convulsées, spleenétiques, hystériques et autres, ne trouvent généralement aucune ordonnance positive à formuler; ils recommandent d'un air las, ennuyé et inconscient du devoir qui leur incombe, les drogues courantes à base de valériane, d'éther, de bromure de potassium, sinon des stupéfiants, et ils murmurent toujours les mêmes paroles devant ces grandes infortunes physio-psychologiques : « C'est nerveux... ça passera...; des distractions, de la gaieté; variez vos occupations; ne demeurez pas repliée sur vous-même ; sortez, faites de l'exercice, etc. » Ces conseils insignifiants et qui n'impliquent que l'art de se débarrasser des gens sans se compromettre, sont naturellement sans effet, puisque, dans la plupart des cas, les pauvres femmes atteintes de ces désordres divers ont une *maladie de la volonté* qui leur retire pour ainsi dire le gouvernement de leur pensée et souvent même de leurs actions. Toute possibilité de déterminisme leur devient manifeste.

A ces perturbées, ce ne sont point les docteurs encyclopédiques, les savants de la Faculté, les thérapeutes distingués qui peuvent apporter un soulagement. Les magnétiseurs professionnels, qu'il faut bien se garder de confondre avec les hypnotiseurs, peuvent, lorsqu'ils pratiquent leur science humainement, c'est-à-dire avec une profonde conviction d'altruisme, de douceur et de bonté, obtenir une action curative infiniment supérieure à celle des médecins patentés. La suggestion qu'ils mettent en œuvre en gens éclairés est une force admirable dans leurs mains, et les bienfaits qui en résultent d'ailleurs ne sont plus à signaler. On cite d'extraordinaires apôtres du magnétisme humain dans presque toutes les grandes villes d'Europe et d'Amérique. On vient de toutes parts pour les consulter et il n'est aucun de nous qui n'ait entendu et qui n'entende encore chaque jour célébrer les cures invraisemblables de ces disciples éclairés et régénérés du Mesmérisme.

Devant tant de faits probants, qui songerait à arrêter aujourd'hui les progrès du magnétisme ? Qui oserait penser à priver les malades, accablés par les dépressions morales et l'inertie de la volonté, des secours salutaires du magnétisme, cet agent physique soumis à des lois analogues à celles qui régissent la chaleur, la lumière et l'électricité ? On sait que les soins ne consistent pas toujours dans le sommeil provoqué, mais plutôt dans une suggestion pratiquée sous la forme d'une douce persuasion et souvent dans l'apposition des mains sur le centre nerveux avec le puissant désir d'exercer sur le mal une action pour ainsi dire résorbante qui paraît le dissiper pour le moins temporairement.

Quant aux pratiques du massage, je ne suppose point qu'il soit nécessaire d'en faire ici l'éloge ; des livres entiers ont été consacrés aux moyens curatifs par l'action manuelle. Il existe en Suède toute une école de massage scientifique dont les nouveaux élèves se répandent tous les ans dans le monde et ne peuvent suffire aux demandes d'une clientèle chaque jour plus nombreuse. Dans quantité de cas de congestions locales, d'invétérée constipation, de traumatisme et même pour nombre d'accidents compliqués de fractures, les habiles masseurs qui savent jouer de la pulpe du doigt et de la paume de la main avec des connaissances précises de l'anatomie humaine obtiennent des guérisons promptes et surprenantes. Les rebouteux, d'ailleurs, qui, dans nos campagnes, redressaient les entorses, les foulures et autres déformations accidentelles, n'étaient que des *masseurs instinctifs* qui tenaient leur science naïve de vieux guérisseurs sommaires qui la leur avaient transmise.

Les membres de la ligue qui viennent de lancer une pétition au Sénat restent donc dans la vérité lorsqu'ils demandent au législateur d'intercaler dans le texte de la loi, sur la médecine, l'article suivant :

« L'action magnétique et le massage, étant œuvres exclusivement manuelles, restent dans le domaine de la thérapeutique naturelle et au même titre que les bains, l'air ou la lumière. Leurs partisans ne tomberont pas sous le coup des lois ci-dessus tant qu'ils resteront dans leurs attributions. »

Les ligueurs estiment, avec raison, qu'on doit considérer l'homme en bonne santé comme un remarquable accumulateur naturel du magnétisme terrestre ; ils pensent donc, et nous pensons aussi, que cet accumulateur doit et peut, selon les appels qui lui sont faits, attribuer la distribution de ses forces au profit de tous ceux qui en manquent. On ne niera pas, d'autre part, que la pratique du magnétisme, aussi bien que celle du massage, exige des forces physiques infiniment supérieures à celles que peuvent posséder nombre de médecins consultants, le plus souvent assez débiles. On ne voit donc point, et on ne saurait comprendre la raison qui empêcherait des hommes ayant une surabondance de vie et de force magnétique de se servir de leurs influences bienfaisantes en faveur des deshérités de ces mêmes forces.

La loi est inique, elle tourne au monopole médical, au détriment de la logique, de la justice et de la philanthropie. Je pense donc faire œuvre saine en venant appuyer ici les revendications des intéressés, qui ont le bon droit de leur côté, tandis que les médecins syndiqués ne sauraient avoir pour eux l'opinion, qui se refusera toujours à considérer la médecine comme un métier et les malades comme la propriété exclusive des médecins, alors même que ceux-ci ne peuvent et ne savent ni les guérir ni même les soulager.

Il semblera naturel à chacun de rechercher parmi les thérapeutiques infinies de la science contemporaine celle qui semble appropriée plus spécialement aux douleurs dont il souffre. Que l'on s'adresse aux médecins électriciens, aux homéopathes, aux hydrothérapistes et même aux empiriques, c'est un droit qui semble indéniable, surtout à une époque où tant de pèlerins vont chaque année demander leur guérison à Notre-Dame de Lourdes sans que personne pense à protester. Pourquoi dénier les vertus de l'influence psychique, d'un magnétiseur ou d'un quelconque guérisseur? La foi ici-bas entre pour une grande partie dans la cure des maladies. Le vieux proverbe ancien qui disait : « Chacun prend son plaisir où il le trouve » pourrait être interprété, dans le cas présent, de cette façon : *Chacun doit pouvoir prendre son médecin là où il le désire*, autre-

ment, à cette heure de soi-disant liberté pour tous, la loi néfaste contre laquelle tant de gens protestent avec raison signifierait ceci :

En cas de maladie chaque citoyen, quelle que soit sa façon de penser, devra prendre un médecin patenté et officiellement reconnu, sinon être abandonné à son mal et en mourir.

Les Droits de l'Homme ont été proclamés ; faudra-t-il faire une nouvelle Révolution pour assurer *les Droits des Malades* ?

OCTAVE UZANNE.

CURE MAGNÉTIQUE A DISTANCE

Chaque jour nous enregistrons de nouvelles cures dues à l'action magnétique à distance, sans doute pour montrer à la sainte science que bien des lois restent encore à codifier ; l'hypnotisme et la suggestion qui font les frais du monde savant ne peuvent pas expliquer ces phénomènes, et pour cause. Espérons que, malgré la loi monopolisatrice réclamée, le monopole de la pensée ne pourra devenir le privilège d'aucune secte, et que les magnétiseurs réaliseront quand même les merveilles de leur art.

La cure suivante est due à notre élève et ami M. Benoit Revol.

Après avoir épuisé les ressources de la science en la personne du docteur demandé pour combattre une bronchite aiguë sur un enfant de 16 mois, sans autre résultat que de voir l'aggravation constante du mal, les intéressés eurent l'idée d'avoir recours au magnétisme et vinrent prier M. Revol de se rendre auprès du petit moribond.

Ne pouvant se déranger, pris qu'il était par d'autres malades, il tendit de suite sa pensée sur l'enfant avec le désir intense de le soulager, ayant soin d'avertir la personne présente qu'il irait mieux dès l'instant, ce qui effectivement eut lieu.

Le lendemain le docteur constata que l'enfant, qui la veille avait 41°,5 de fièvre, n'en avait plus et s'amusait comme s'il n'avait rien eu ; il n'y comprenait plus rien, sa science était en défaut.

Les parents eurent à cœur d'en témoigner toute leur reconnaissance à M. Revol, non pas par de simples mots, mais bien par la lettre suivante :

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DE FOURVIÈRE ET OUEST-LYONNAIS

Société anonyme. — Capital social : 6.000.000 de francs

EXPLOITATION

« *Saint-Laurent-d'Agny*, 15 *avril* 1902.

« MONSIEUR,

« Je sais que les félicitations sont assez souvent de simples formules de politesse, ou une monnaie courante de peu de valeur, mais je ne puis vous exprimer notre grande satisfaction et notre reconnaissance que par des phrases n'étant pas favorisés par la fortune pour vous payer la valeur du merveilleux phénomène au sujet de la guérison de notre enfant.

« Veuillez donc, je vous prie, Monsieur, agréer l'expression bien sincère de notre vive gratitude, soyez certain que vous avez rendu des parents bien heureux en guérissant leur enfant n'ayant plus qu'un souffle de vie, par votre talent et votre science magnétique qui a agi si promptement.

« Combien nous vous remercions sincèrement !

« Permettez-nous d'accroître votre clientèle parmi nos amis et connaissances.

« Agréez, Monsieur, nos salutations empressées.

« Votre dévouée,

« GENEVIÈVE SOLEIL, *receveuse.* »

Cette cure vient une fois de plus, s'ajoutant à beaucoup d'autres, montrer que l'homme désireux de faire le bien possède en lui les éléments et les forces nécessaires pour l'accomplir ; nous voudrions voir tout le monde plus attentif à cet ordre de phénomènes, les enregistrer lorsqu'ils se produisent, pour bien démontrer que cette science embryonnaire est appelée à rendre à l'humanité les plus grands services qu'elle puisse rêver.

C'est pourquoi nous avons à cœur sa diffusion et que nous faisons tous nos efforts pour l'enseigner ; à elle nous consacrons notre vie.

A. BOUVIER.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

Nous avons reçu à nouveau les listes suivantes, qui montrent une fois de plus le désir des masses à pouvoir jouir de leurs libertés.

1994°	liste recueillie	par	Mme Peter, à Lyon. .	7	signatures.
1995°	—	—	M. E. Troula, à Eauze (Gers)	78	—
1996°	—	—	M. Georges Bonnafé, Paris	12	—
1997°	—	—	M. Basset, médecin-vétérinaire, Clermont-Ferrand.	3	—
1998°	—	—	Mme Vve Parquet, à Dieppe	33	—
1999°	—	—	M. Boveri, magnétiseur, Paris . . .	50	—
2000°	—	—	M. Lecomte tonnelier, Le Mans	10	—
2001°	—	—	M. Lecomte, masseur, Le Mans	41	—
2002°	—	—	Mme Vve Fichot, à St-Léger-sur-Dheune .	9	—
2003°	—	—	M. Menichon Julien, St-Symphorien-sur-Coise (Rhône). . .	42	—
2004°	—	—	M. Rogier (Siméon), à Derbaux, ...	30	—
2005°	—	—	M. Victor Gaudemarie, à Orange	1	—
2006°	—	—	M. Garçon, magnétiseur, à Lagnieu . .	39	—
2007°	—	—	M. Ortarix de Alonzo, Bordeaux	216	—
2008°	—	—	— —	144	—
2009°	—	—	— —	65	—
2010°	—	—	— —	196	—
2011°	—	—	— —	222	—
2012°	—	—	— —	230	—
2013°	—	—	— —	151	—
2014°	—	—	— —	129	—

2015e	liste recueillie par	M. Ortarix de Alonzo, Bordeaux	222 signatures.
2016e	— —	M. Amand Fescaux, médecin-vétérinaire, à Toulouzette (Landes)	111 —
2017e	— —	M. Ortarix, Bordeaux.	204 —
2018e	— —	— —	43 —
2019e	— —	— —	181 —
2020e	— —	— —	182 —
2021e	— —	— —	111 —
2022e	— —	— —	113 —
2023e	— —	— —	111 —
2024e	— —	— —	64 —
2025e	— —	— —	54 —
2026e	— —	— —	84 —
2027e	— —	— —	206 —
2028e	— —	— —	111 —
2029e	— —	— —	220 —
2030e	— —	— —	53 —
2031e	— —	— —	122 —
2032e	— —	— —	72 —
			3.972 signatures.

Parmi ces listes nous trouvons les noms suivants :

MM. Huguet, conseiller général de Vertaizon.
Dufretin, ingénieur à Clermont-Ferrand.
A. Bignon, professeur de musique à Dieppe.
Louis Roustic, rentier, à Paris.
L. Richard, conseiller municipal, Le Mans.
L'imprimerie Chameau, à Bordeaux.
Labastuque, ingénieur opticien à Montaux.
Foix Eugène, instituteur, à Banos (Landes).
Dr Castin, ancien maire à Gouts (Landes).
Les ateliers Marbot, au Bouscat
L'imprimerie Casignole, à Bordeaux.
Darrieu, publiciste, à Bordeaux, etc.

Nous regrettons de ne pouvoir donner tous les noms importants, l'abondance des matières ne nous le permettant pas.

RÉCAPITULATION

Listes ci-dessus	3.972 signatures.
Listes précédentes	179.687 —
Total général	183.659 signatures.

Nous prions instamment tous nos amis porteurs de listes de faire remplir celles qu'ils ont entre les mains et de nous les retourner au plus vite afin de faire un troisième dépôt dès la rentrée de la nouvelle législature et l'obliger ainsi à tenir les promesses de justice et de liberté faites par la plus grande partie des candidats.

A. BOUVIER.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

MM.

Liste Emmanuel Vauchez.

Louis Delattre, à Valenciennes (Nord), *souscriptions diverses.*	7 30
Léon Herbert, propriétaire, à Challans (Vendée)	10 »
Launois, sous-préfet aux Sables-d'Olonne (Vendée)	20 »
Pascal, sous-inspecteur de l'enregistrement aux Sables-d'Olonne.	5 »
Germain, avoué	5 »
Chabosseau, avoué	5 »
Escalier-Maigre, propriétaire aux Sables-d'Olonne	2 »

Liste Anvialet Clovis. (Les Salles de Gagnières).

Anvialet Clovis	1 »
Romestan, Léon	0 50
Romestan, Lucie	0 50

Liste de Mme Dieu, Paris.

Mme Rozeau, 38, rue Ramey	0 50
Mmes Hemery, 44, rue Gambetta, Boulogne	0 50
Manchin, rue Damiette, 38	0 50
Thevenin, à Herblay	0 50
Paulmier, à Herblay	0 50
Rigault, à Herblay	0 50
Bourdelet, à Herblay	0 50
Joly, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris	0 50
Pelletier, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris	0 50
V. Leveau, fils, Montmorency	1 »
Chauvin, 16, rue de Rouen	0 50
Catherin Pirois, rue de Cléri, à Vichy	0 50
V. Thevenin, à Herblay	1 »

MM.

Crosnier	0 50
Rittig	1 50
Rousselet, à Herblay	0 50
Bourgoin, à Achères (S.-et-O.)	0 50
Bonin, aux Lilas	0 50
F. Paulmier, à Herblay	0 50
Mme Crétin, 12, rue Chaudron	0 50
Paulmier, Léon, à Herblay	0 50
Gabriel Biron, masseur thermal de Vichy (Allier), impasse Frobert, Vichy, et 50, rue de Cléry, Paris	1 »
A. Omar, 3, rue Mayra, Paris	»
Dion	1 »

XIXe arrondissement de Paris.

Mme Lehman	1 »
Hermann, 12, rue Dupleix	1 »
Mme Mansiot, 8, boulevard Morland	1 »
Mme Lesseline, 25, rue Truffaut	1 50
F. Blanc	2 »
Mme Cahen	2 »
C. Levecq	1 »
Anguis, Albert, à Frémicourt	1 »
G. Perrot	0 50
Mlle de Bernard, 26, cité du Trône	2 »
Reçu par Mme Laffineur M. Sadin Tobe called from Post Office. Devon Street Mayfair.	1 »
	84 80
Le Journal du Magnétisme	64 25
	149 05
Listes précédentes	7.236 30
Total.	7.385 35

AVIS. — Toutes les listes de pétitions et les souscriptions recueillies doivent être adressées au plus tôt à M. EMMANUEL VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; ou à M. A. BOUVIER, directeur de la *Paix Universelle*, 5, cours Gambetta, à Lyon (Rhône). A. B.

SECOURS IMMÉDIAT ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

24 mars, reçu de M. F. Perrin, Grenoble. . . .	2 francs
19 avril, reçu de Mme L., Lyon.	5 —
Total.	7 francs

Erratum. — Lire dans le dernier numéro de la *Paix universelle*, 16-30 avril, page 250, à notre cours de magnétisme, première colonne, dernière ligne :

A besoin de se mettre en rapport avec le *magnétisé* et non le *magnétisme.*

Le Gerant : A. BOUVIER.

5-5-02 — Tours, Imp. E. ARRAULT, et Cie 6, rue de la Préfecture.

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 276. 10 Centimes. 16-31 MAI 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

ENDORMIE DEPUIS 18 ANS

Notes d'un Médecin

Du *Figaro* :

Le XXe siècle trouve les peuples de l'Europe en crise de découvertes, et des courants irrésistibles entraînent notre civilisation à tenter l'inconnu; mais, dans la lutte des intérêts et des appétits, la science, pour ne pas manquer à sa mission, doit rester attentive à toutes les manifestations des forces inconnues de la vie.

Comme contribution à cette recherche, nous apportons des renseignements nouveaux et une autre explication sur l'état actuel de Mlle Bouyenval qui vit en catalepsie, sans manger, depuis dix-huit ans et dix mois.

Ce phénomène d'un si haut intérêt, d'un si puissant enseignement, se continue sans intervention officielle. Alors ce drame physiologique, où la mort se trouve aux prises avec des résistances organiques inexpliquées, s'accomplit en silence et reste scellé dans le mystère de la vie.

Il est donc d'intérêt général de rappeler encore que la morte vivante qu'est Mlle Bouyenval habite toujours avec sa mère le petit village de Thénelles, près de Saint-Quentin.

Tout le monde peut la visiter ; mais quel spectacle !...

Dans un rez-de-chaussée humide, sur un pauvre lit, gît dans l'immobilité de la mort un être humain à figure de marbre : ce n'est ni la mort ni la vie ; c'est du rêve, du cauchemar.

D'abord ce qui impressionne, ce sont les yeux dont les paupières brident les globes oculaires enfoncés dans les cavités orbitaires. La bouche est fermée et sans sécrétion salivaire, les dents sont fortement serrées, la peau est sèche, froide et intacte. Les battements du cœur sont à peine perceptibles ; mais ils sont très réguliers. Si l'on soulève son bras, il reste rigide dans les diverses positions voulues.

Mlle Marguerite Bouyenval est née le 29 mai 1864 ; il y a dix-huit ans et dix mois qu'elle n'a pris aucun aliment, pas même une goutte d'eau, et la vie se continue !

M. le professeur Cahu, par de récentes expériences, démontre que les peptones, seules ou combinées aux substances alimentaires, ne s'assimilent pas ; or, depuis plus de cinq ans, Mlle Bouyenval ne prend que des peptones et par la voie rectale.

D'après les médecins de Saint-Quentin et des environs, il faudrait attribuer ce phénomène à une violente émotion, dont les effets s'expliquent ainsi : « Un choc d'influx nerveux avec retentissement aux cellules cérébrales, et dont la rupture de continuité aurait produit le sommeil cataleptique. » Voilà pourquoi votre fille est muette...

C'était déjà la conclusion du médecin expert dans son rapport au tribunal de Saint-Quentin qui, à cette époque, eut à juger de cette affaire.

En poursuivant notre enquête, nous avons appris, de source sûre, que Mlle Bouyenval **est la victime d'un accident de magnétisme** ; or, de nombreux précédents nous autorisent à conclure que la dormeuse de Thénelles n'a pas été réveillée complètement et, ne pouvant rentrer dans son équilibre physiologique, est restée en catalepsie hypnotique.

Si dans cet état on peut vivre pendant des années sans manger, d'autre part la science du jour démontre que l'on peut vivre sans estomac.

Depuis cinq ans, l'extirpation totale de cet organe est une opération courante, et l'on peut même se faire débarrasser de 3 mètres d'intestins sans grand inconvénient.

Van Helmont, mort en 1644, avait déjà enseigné que l'estomac est la cornue où s'élaborent les poisons organiques qui engendrent les maladies ; il aurait dû ajouter les mauvais caractères. En plaidant les circonstances atténuantes en faveur des dyspeptiques, qui sont légion, Van Helmont aurait aujourd'hui sa statue.

Dans cette détresse pathologique, il faudrait donc considérer l'estomac comme étant un organe de transformation destiné à dispa-

raître. Alors, quand arrivera ce temps heureux, la cuisine du jour sera remplacée par le Laboratoire.

En résumé, une déception de l'heure présente est d'avoir à constater le silence que gardent nos Académies, non seulement sur le cas de la dormeuse de Thénelles, mais encore sur toutes les manifestations de cet ordre de phénomènes.

Cependant, l'étude approfondie de ces résistances organiques, de ces puissances de la vie, pourrait fournir des armes contre les maladies et faire reculer les limites de la mort.

Pour en justifier, il est urgent de rappeler que les grands physiologistes, Harvey, Haller, Flourens, Claude Bernard, Virchow... ont démontré, après avoir contrôlé de nombreux cas de vies extrêmes, que l'homme doit vivre deux siècles : ajoutons que la science moderne est en marche vers cette solution. Chaque jour son horizon scientifique se constelle de promesses. En attendant les réalisations, comptons les étoiles, mais, avant d'atteindre à cet idéal, il nous reste encore à gravir de plus hauts sommets.

(*Progrès de Lyon*, 7 avril.)

SIMPLE QUESTION

Dans le cas si intéressant de la dormeuse de Thénelles, nous nous demandons si la science, en la personne des savants qui l'ont examinée, ne s'est pas préoccupée de lui poser quelques questions relativement à son état.

Si cet état est dû à la suite de manœuvres hypnotiques, il doit être possible de la ramener promptement à la vie réelle. La perturbation amenée par un opérateur quel qu'il soit doit pouvoir être modifiée en se servant des mêmes procédés.

Nous sommes persuadé qu'un bon magnétiseur, animé de sentiments autres que la curiosité, arriverait relativement vite à rétablir l'équilibre dans cet organisme et à rendre à la vie cette malheureuse qui est déjà entrée dans le domaine de la mort.

Ce cas, au dire des médecins experts, est dû à une violente émotion, personnellement nous croyons à cette possibilité.

Mais en poursuivant son enquête, l'auteur de *Notes d'un médecin* a appris de source sûre que Mlle Bouyenval est la victime d'un accident de magnétisme ? Alors il doit en connaître l'auteur, et dans ce cas son devoir est tout tracé obliger celui-ci à réveiller complètement la dormeuse en attendant que la justice suive son cours.

De deux choses l'une : ou le cas relève de l'hypnotisme, et l'hypnotisme peut le faire cesser ; ou il relève d'un choc que le temps et la nature peuvent seuls modifier, et dans ce dernier cas le *magnétisme* pourrait encore opérer un prompt retour à la vie réelle, s'il était dûment employé.

Par suite d'une longue pratique, nous sommes persuadé que les accidents en magnétisme sont plutôt fictifs que réels, surtout en ce qui regarde le sommeil.

Expérimentalement nous avons endormi de nombreux sujets, et c'est là de l'hypnotisme avec l'intention bien arrêtée de ne les éveiller que plusieurs heures après sans les dégager en aucune façon, et ils se sont toujours éveillés d'eux-mêmes dans un temps relativement court ; par contre, nous en avons vu d'autres qui, sitôt entrés dans le sommeil provoqué, *ne voulaient plus s'éveiller* disant que dans cet état ils jouissaient d'une vie bien en dehors des conceptions terrestres. Souvent il fallait user de ruse pour les ramener de suite à la vie réelle, et, lorsque nous les laissions dans cet état de vie du rêve, ils s'éveillaient également d'eux-mêmes avec un supplément de force et de vie, car nous devons dire que nous n'avons constaté les phénomènes de cette catégorie que sur des malades qui profitaient de cet état pour recouvrer la santé.

C'est pourquoi nous posons encore cette question : pourquoi ne pas essayer l'action magnétique, qui, nous en sommes persuadé, amènerait certainement une modification avantageuse pour la morte-vivante en question ?

La science doit avoir à cœur d'étudier le phénomène en se servant de toutes les possibilités ; si elle ne le fait pas, c'est faiblesse de sa part et faillir à la loi du progrès.

A. BOUVIER.

VIE

PAR E.-B. DE REYLE

La nouvelle que nous publions aujourd'hui en feuilleton et dont nous offrons la primeur aux lecteurs de la *Paix universelle*, est tirée d'un petit volume que notre ami E.-B. de Reyle vient de publier chez Molouan, 46, rue Madame, à Paris, sous le titre de *Pages d'amour*.

Nul doute que nos lecteurs ne se plaisent à suivre, en ce très poétique récit d'amour, les préoccupations philosophiques de Pierre, ses tourments d'au-delà, ses doutes et ses enthousiasmes. Et certainement ils se diront que, si l'auteur avait pu prêter à son héros ses propres convictions spirites, il lui eût évité bien des luttes intimes!

C'était, au sommet d'une colline grise et morne, un très ancien et très triste château des Vosges, où se consumait lentement la jeunesse condamnée de Madeleine, parmi de vaines distractions : la harpe qu'elle n'effleurait que d'une main distraite ; les pastels qui ne traçaient sur le papier que de vagues et étranges arabesques où le coloris seul créait des paysages de rêve et d'hallucination ; le grand parc où, lasse avant d'être fatiguée, elle errait sur les vastes pelouses pleines d'herbes aux rudes aromes, sous les allées ombreuses que traversaient les doux effluves des tilleuls en fleurs ; la chapelle où elle rêvait en l'ombre exaspérante et mystique que rayait brutalement le faisceau multicolore tombant des vitraux anciens.

Car Madeleine était rongée par l'intime vampire d'un mal étrange et mystérieux que la science avait renoncé à définir, maladie sans nom et sans remède qui la menait lentement et sûrement vers l'ombre. Elle connaissait sa trop brève destinée et ne cherchait pas à vivre avec plus d'intensité les jours comptés qui lui appartenaient encore ; seuls, une mélancolie profonde et un regret sans révolte faisaient à tout son être comme une auréole de deuil, et elle passait, muette et grave, au milieu de l'affection apitoyée de ses parents et de la douleur familière qui les hantait sans répit.

C'était pour leur unique enfant qu'ils s'étaient retirés, comme cloîtrés, en ce manoir féodal, où elle échappait à la vie fiévreuse des villes, où les ondes vivantes des bois, des prés, de l'air sain des montagnes retardaient un peu l'échéance fatale, et leur tendresse entourait d'un réseau d'amour la pâle jeune fille...

***

Un jour, pourtant, il se fit un changement dans l'existence monotone des hôtes du vieux château.

Le fils d'un camarade de jeunesse du père, depuis longtemps

JUSTICE!!!

Oui, Justice! Hélas! c'est un mot comme tant d'autres qui devraient être à la base et au sommet de l'Humanité et qui, comme ceux-ci également, est un simple point de repère sur lequel se fascine l'œil humain comme sous une espèce de suggestion hypnotique et d'où il en résulte un effet identique, une simple hallucination.

A chaque mal il faut appliquer un remède approprié, afin de le détruire. Tel, en hypnotisme, on ne guérira pas le cancer aux racines profondes sans se servir du bistouri pour l'extirper; en Justice, on ne guérira pas le mal sans se servir du Droit pour en extirper la faute.

Fut-ce le cas pour le magnétisme humain ou curatif? Non, le Droit n'apparut que sous forme voilée, en conséquence le côté tranchant ne put avoir raison du mal qui, au contraire, sous la pression de l'opérateur dont l'outil devenait insuffisant pour l'enlever, foulait en les lésant les parties les plus faibles, ce qui lui fit prendre des proportions dangereuses pour tout venant, au seuil même de ce temple de l'humanité, transformé momentanément en véritable arène tauromachique, où la brute, tête basse, s'élançait contre le torero vainqueur à plusieurs reprises déjà, mais tomban cette fois sous la force puissante, au grand désappointement de la foule qui se précipita pour relever, mort ou vif, celui cause de ce cri général « Liberté », afin d'éviter toute lutte fratricide de l'aîné contre le puîné, du grand contre le petit, de la Force contre le Droit.

Au centre même de cette action que l'on peut qualifier à notre époque de « Vertu » et appeler « Equité », devant tant de vaillance, de véritables pionniers du Devoir, des hommes au cœur généreux, capables des plus grands sacrifices, ont saisi l'intrus par les cornes afin de le maintenir en respect, bravant ainsi son audace et sa puissance. Cette défaite devant l'opinion publique, pour ne pas dire une victoire des braves champions de la Justice, devenait trop évidente; aussi le COURRIER destiné à dépêcher cette nouvelle, s'y opposa formellement afin de conserver toute une gloire pour son directeur dont la grandeur ne devrait être que de honte par l'injustice voulue, raisonnée et calculée de longue date.

Ah! maître du monde matériel, est-ce parce que jamais une conscience humaine n'est tombée sous le scalpel abusif que tu te figures tant de puissance? Est-ce parce que ton esprit est enseveli sous la matière dominante de haine et de passion que tu prétends lier le peuple à volonté? Serait-ce donc aussi parce que tu te crois grand parmi les grands que tu prétends tout fouler aux pieds sans aucun respect humain?

Voyons, quel est ton savoir et où se trouve ton pouvoir?

Ton savoir, tu l'as cueilli sur les arbres de nos ancêtres, mais tu en as changé la culture, car, eux, nous offraient parfois encore quelques fruits savoureux... les tiens ne sont remplis que de fiel.

Ton pouvoir n'a d'égal que ton insuffisance et ton injustice.

J'avais entendu murmurer cependant maintes fois que tu étais intelligent. Eh bien, je me permets de dire: maladroit! trois fois maladroit!!! car, s'il est vrai que tu croies cacher l'erreur en criant une erreur plus grande, si tu crois cacher l'injustice en l'aggravant, si tu crois te rendre maître du peuple en le maudissant, tu te trompes.

Tu n'empêcheras pas plus la terre de tourner que les astres de briller; tu n'empêcheras pas davantage le progrès d'accomplir son œuvre. La nature n'offre-t-elle pas à nos sens des études plus grandioses que celles que tu prétends connaître, tu te crois déjà le brasier ardent de la science infuse, alors que tu n'es qu'une faible étincelle, et tu veux tout briser sous ton joug: Science, Droit, Liberté et Justice. Ta pensée est celle-ci: « Je veux grandir MON PROFIT au détriment de ces êtres indignes des biens terrestres », et tu sembles prêt à tout pour les expédier dans l'inconnu par des ports que tu méconnais et dont les lois d'ensemble t'échappent.

Ah! prince de la matière, en attendant que tu sois nouveau Josué et que tu puisses arrêter le mouvement des astres, en attendant que tu puisses faire sortir de tes fruits remplis d'amertume la liqueur de longue vie, que tu enseignes de par tes lois le véritable moyen de préserver le monde de ses infirmités et de ses douleurs, sans autre recours que toi ou les tiens, nous remplirons notre devoir d'hommes sans avoir à nous incliner davantage devant ta volonté, qu'il serait prématuré de qualifier de sainte.

---

séparé de lui par les courants de la vie, mais à qui il avait toujours gardé une sincère affection, vint, à l'occasion d'un voyage dans les Vosges, demander quelques jours d'hospitalité joyeusement accordée.

Et ce fut une apparition toute nouvelle que l'arrivée de ce beau jeune homme plein de vie et de force dans le salon aux hautes fenêtres et aux poutres semées de clous dorés, au milieu de ces trois figures si différentes entre elles, mais marquées toutes trois du sceau indélébile du deuil et du regret. Et le vaste salon résonna de paroles nouvelles qui n'y avaient jamais été entendues, et un flux de pensées, assoupies jusqu'alors dans la pénombre du rêve, traversa les trois âmes endormies qui n'y avaient jamais rien fait que bercer leur douleur.

Pierre, vibrant et enthousiaste, tantôt récitait d'une voix bien timbrée de rêveuses et musicales poésies dont il avait jeté l'idée, or pur de sa pensée, dans le creuset magique du rythme, tantôt discourait, avec une flamme aux yeux, des hautes destinées de l'âme: il évoquait, en des visions surnaturelles, l'entrelacement des orbes sidéraux à travers l'infini, faisait éclore la vie sur les mondes, suivait les âmes dans la multiplicité de leurs déclins et de leurs renaissances, jetait comme un pont mystérieux entre les morts et les vivants, s'élevait d'un coup d'aile jusqu'à la Divinité tout-aimante et tout-créante et chantait un hymne inspiré à la Vie, à la Vie éternelle, à la Vie infinie!

Et la harpe se reprit à vibrer de nouveau par les salles, silencieuses jusque-là, et les pastels fixèrent de vivantes et réelles fleurs sur le papier et les allées se parèrent d'une vie nouvelle, prodigieuse, qui émanait de l'âme même des hôtes du château.

Les heures, les jours s'écoulèrent et Pierre ne repartait pas. Créateur involontaire, il avait fait éclore au souffle de sa vie l'âme jusque-là morte de Madeleine et, insensiblement, entre ces deux jeunes cœurs, naissait le lien tout-puissant de l'Amour, et la tige souple et robuste qu'était Pierre s'inclinait peu à peu vers Madeleine, rose pâle dont le délicat parfum s'élevait vers lui.

Et maintenant les nuages disparurent du front de ceux dont l'âme s'était obscurcie au contact de l'ombre que répandait naguère celle de Madeleine, car elle était l'âme de ces âmes et, de nouveau, une éclaircie de joie illumina le vieux manoir.

Les deux jeunes gens s'égaraient de longues heures dans les allées du parc et Madeleine ne se lassait pas d'écouter Pierre dont le souffle créateur faisait naître mille sensations inconnues en elle; suspendue à son bras, elle renaissait peu à peu et se fondait toute en cette vie puissante et lumineuse.

⁂

Un matin, le soleil n'était pas encore levé, et leur promenade matinale les avait amenés à la terrasse qui enclosait le parc au

Sois bien persuadé, grand détenteur de puissance, que le peuple saura s'affranchir d'un tel ostracisme et lutter contre tant de monstruosités, en pleine ère du xx° siècle, au nom même de la Justice qu'il tient à faire revivre afin d'ensevelir à tout jamais toute iniquité ainsi que le nom de ses auteurs dans le linceul de l'oubli.

Théo.

CORRESPONDANCE

Angers, Mai 1902.

Monsieur le Directeur,

Cette ville, prédestinée aux haines médicales, a vu pas mal de jalousies de métier, entre confrères, naître, vivre et disparaître.

C'est également dans son sein que germa la haine du magnétisme, qui peu à peu grandit, jusqu'à troubler la quiétude des pauvres souffrants en leur enlevant la liberté acquise d'après des droits imprescriptibles et même *légaux* dans le sens exact du mot.

Une protestation générale s'éleva de tous les cœurs français qui en eurent connaissance, sauf dans une certaine classe de personnalités de notre ville, mais le flot montant devait bientôt les atteindre et leur conscience se révolter contre cet état de choses contraire à tout ce qu'il y a de loyal et d'humain.

Or bon nombre ont rompu avec toute question de secte ou de coterie et, forts de leur conscience, au risque du mépris d'une caste antihumaine, ont adhéré à cette œuvre de haute Justice. Parmi ces derniers, des médecins, pharmaciens, hommes politiques et journalistes y prirent rang; nous sommes heureux de leur adresser ici l'expression de notre sympathique reconnaissance, au nom de la justice, de l'équité et du progrès sans lesquels il n'y a pas d'humanité possible.

Par contre, nous enregistrons un refus formel d'un journal, le *Petit Courrier*, qui, tout en ayant l'air de soutenir les trois principes ci-dessus énoncés, se dérobe à la première occasion. Vous vous demanderez sans doute pourquoi ? Le mystère n'est pas profond et je tâcherai de vous résoudre ce problème.

Il a pour directeur et peut-être propriétaire M. le Dr Monprofit, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, qui, en sa qualité de chef, donne des ordres en conséquence. Cependant, depuis l'arrêt de la Cour de Rennes, combien a-t-il fait de réclames de somnambules, de tireuses de cartes, de masseuses, de magnétiseuses et bien d'autres encore, ce qui ferait croire qu'il est inconséquent avec lui-même, je ne me permettrai pas de l'avancer cependant, *car un but doit y être caché.* Le Dr Monprofit comprend trop la mauvaise passe où se sont fourvoyés quelques-uns de ses confrères imprudents et il ne veut accepter ni défense ni revendication réelles, ce qui lui donne le mérite de tous nos remerciements, car c'est un aveu de sa part, comme président du Syndicat médical, de l'iniquité commise, à moins toutefois, comme cela se voit souvent en journalisme politique, qu'il ne vole au secours du plus fort.

Th. Mouroux.

Extrait des Cours de Magnétisme de A. Bouvier

(Suite)

Septième leçon (LAFONTAINE)

« Du moment, dit-il, que nous admettons que la cause des phénomènes du magnétisme est toute physique, que c'est le *fluide vital*; que nous ne reconnaissons que comme un accessoire nécessaire dans toutes les actions de l'homme, et qu'elle n'est ici que pour obtenir la sécrétion et l'émission du fluide vital du magnétiseur, la pratique devient excessivement simple.

« Il ne s'agit, en effet, que d'envahir le système nerveux du sujet par le fluide du magnétiseur.

. . . .

« Nous pouvons affirmer qu'en suivant exactement ce que nous allons indiquer, on pourra produire tous les phénomènes du magnétisme sans craindre de provoquer des accidents, et si, par suite de la nature même du patient, il s'en présentait, on pourrait les détruire instantanément.

« Avant de commencer l'opération, il faut prier les personnes

levant et d'où la vue s'étendait [sur le] magnifique panorama de la vallée; des brumes légères s'élevaient des terrains bas, où, tel un serpent d'argent, courait la rivière aux courbes capricieuses; droite, dans l'air calme, s'élevait la fumée des chaumières où se préparait le repas matinal des paysans et, pâles et d'un gris d'acier, se dressaient au loin les collines et les rochers, nettement découpés sur un ciel blanc que teintait déjà d'orange le jour à venir. Pleins d'un pieux recueillement, ils s'étaient d'un même mouvement arrêtés au petit mur qui enclosait la terrasse et, sans qu'une parole sortît de leur poitrine oppressée par l'approche de l'auguste mystère, ils restèrent la main dans la main, en face de la nature à son réveil. Par d'insensibles degrés, la teinte rouge de l'orient s'accusa, puis des taches lumineuses ensanglantèrent les plus hauts sommets et enfin l'astre surgit, splendide, en face d'eux, irradiant toute la vallée de ses rayons bienfaisants. Madeleine, les yeux baignés de larmes, appuya sans rien dire son front pâle sur l'épaule de son ami et leurs lèvres se rencontrèrent et restèrent longtemps et ardemment unies...

Et sans ajouter un mot à l'ineffable aveu — leurs cœurs débordant d'amour se comprenant aux effluves harmonieux d'une identique sympathie — ils revinrent au château, pleins d'une joie pesante comme un chagrin, et portant, ineffaçable, sur leur front, le signe mélancolique de l'amour. Ce jour même, Pierre et Madeleine révélèrent aux parents leur désir de s'unir pour toujours.

Les principales difficultés furent facilement résolues: le mal qui rongeait Madeleine semblait inexplicablement arrêté dans son cours; l'indépendance de Pierre, que nulle nécessité n'obligeait à suivre une carrière déterminée, lui permettait de se fixer au château, afin d'éviter à sa femme le séjour mortel pour elle des villes; l'affection réciproque des deux jeunes gens ne permettait pas d'hésiter et, pardessus tout, les parents de Madeleine ne songèrent pas un instant à contrarier leur enfant et conçurent peut-être l'espoir d'une guérison définitive, d'un miracle d'amour.

« J'aime Madeleine depuis toujours! disait Pierre. C'est vers elle qu'allaient, depuis que je respire, les pensées de mon âme et les élans de mon cœur; avant de naître à ce monde, elle fut mienne dans les existences déjà vécues; je retrouve aujourd'hui l'épouse perdue, nous nous sommes reconnus sans nous le dire, nous nous sommes compris sans nous parler, nous renouons la chaîne de notre union interrompue. De grâce! ne déflorons pas notre joie divine par les cérémonies surannées d'un culte et les réjouissances vulgaires où se complaît la foule! »

∴

Pierre et Madeleine sont époux; l'amour a fondu ces deux destinées en une seule et, tout entiers au chant divin qui s'élève de leurs cœurs à jamais unis, ils ne voient pas que la tristesse a de nouveau envahi le vieux manoir; eux seuls vont, la main dans la main, et

présentes de s'asseoir et de garder le silence, car il est essentiel que, pendant l'opération, le magnétisé et le magnétiseur ne soient point distraits, et que celui-ci observe avec attention toutes les sensations qui pourraient se peindre sur le visage du magnétisé.

« Le magnétiseur, en commençant, se concentrera en lui-même et réunira toute sa volonté sur une seule idée, celle d'agir sur le sujet.

« Le patient et le magnétiseur s'assiéront en face l'un de l'autre, les genoux du sujet entre ceux du magnétiseur, mais sans les toucher, le magnétiseur sur un siège plus élevé, afin de pouvoir atteindre facilement et sans fatigue le sommet de la tête du sujet; puis il touchera l'extrémité des pouces du patient avec l'extrémité des siens, sans les serrer : ce contact des pouces mettra en rapport direct le cerveau du magnétiseur avec celui du sujet; les filets nerveux de celui-ci, formant un prolongement aux nerfs du magnétiseur, serviront de conducteur au fluide et rendront plus prompt et plus complet l'envahissement du système nerveux du patient.

« Le magnétiseur fixera ses yeux sur ceux du sujet, qui, de son côté, fera tout son possible pour le regarder; il continuera ainsi pendant quinze à vingt minutes, il est probable que, pendant ce temps, la pupille des yeux du sujet se contractera ou se dilatera d'une manière démesurée, et que ses paupières s'abaisseront pour ne plus se relever malgré ses efforts.

« Après l'occlusion des yeux, le magnétiseur continuera à tenir les pouces jusqu'au moment où l'œil ne roulera plus sous les paupières et où la déglutition ne se fera plus; alors il pourra lâcher les pouces, et, éloignant lentement les mains en les fermant, il les lèvera de chaque côté du patient jusqu'au sommet de la tête: puis il imposera les mains au-dessus du cerveau du sujet et il les y laissera de dix à quinze secondes; ensuite il les descendra lentement vers les oreilles et le long des bras jusqu'aux doigts.

« Il fera huit à dix passes semblables; chacune devra durer à peu près une minute.

« Après avoir imposé les mains de la même manière, il les descendra devant la face, la poitrine et tout le buste, s'arrêtant de temps en temps à la hauteur de l'épigastre en présentant la pointe des doigts. Il continuera ainsi pendant une demi-heure, une heure.

« Les impositions et les passes seront faites à quelques pouces de distance, sans attouchement. Chaque fois que le magnétiseur relèvera les mains, elles seront fermées; il le fera lentement, de côté et non en face du sujet, et cela afin de ne pas produire dans la circulation un va-et-vient qui pourrait provoquer une congestion au cerveau si l'on agissait en face.

« Le magnétiseur fera aussi quelques passes en imposant les mains au-dessus du cervelet, et en les descendant derrière les oreilles et les épaules pour revenir sur les bras.

« Depuis le commencement jusqu'à la fin de l'opération, il ne s'occupera que de ce qu'il veut produire, afin que, par la concentration de sa volonté, il provoque l'émission du fluide et le transmette au sujet. »

Dans la pratique, Lafontaine recherche le sommeil magnétique, puis, lorsqu'il l'a obtenu, il éveille les sujets par les moyens mis en pratique par tous les praticiens, ils sont suffisamment connus pour ne pas avoir à y revenir de suite.

Contrairement à plusieurs magnétiseurs dont il reconnaît le savoir, il préconise le contact préalable des pouces et il insiste avec d'autant plus de force et de raison sur ce procédé, que, selon lui, l'action par ce contact est plus puissante et plus complète, l'envahissement du système nerveux est plus direct, plus intérieur, puisque ce sont les nerfs mêmes du sujet qui servent de conducteur au fluide vital jusqu'aux centres nerveux, qui sont mis en rapport exact, par ce moyen, avec ceux du magnétiseur.

Il maintient donc que la méthode du contact des pouces et ensuite des passes, à la distance de quelques centimètres, est la plus rationnelle et la plus efficace pour produire le sommeil et pour toute magnétisation généralement.

Malgré cela, nous constatons qu'il est loin d'arriver à produire les résultats que nous obtenons nous-même au point de vue de l'art de guérir.

« Il faut, dit-il, pour pouvoir faire sa profession du magnétisme, jouir d'une constitution et d'une santé exceptionnelles; il faut être doué d'un système nerveux tout particulier et d'une fermeté de caractère excessive, pour être en état de magnétiser dix, douze, quinze personnes par jour, et pour pouvoir faire autant de bien à la dernière qu'à la première. »

Là n'est pas notre avis, car c'est précisément le jour où nous opérons sur un plus grand nombre de malades que nous obtenons les

---

les yeux dans les yeux, au milieu de la sombre affliction qui de nouveau couvre de ses ombres le front des parents de Madeleine et celui du père de Pierre, accouru pour quelque temps auprès de ses enfants.

Car le sinistre vampire qui rongeait la vie de Madeleine n'était qu'assoupi, car elles étaient éphémères les roses magiques que le verbe semeur de l'aimé avait fait éclore parmi les neiges du visage de la condamnée. Et les vieillards voyaient avec terreur que le monstre inconnu qui avait résisté aux assauts de la science comme aux incantations de la prière, n'avait été qu'imparfaitement vaincu par l'amour, et qu'il faisait une nouvelle victime, car Pierre à son tour était gagné par ce mal étrange et sa force se désagrégeait, semblable à une roche minée par les eaux.

Un soir que les deux époux allaient, étroitement enlacés selon leur coutume, par les sombres allées du parc, Madeleine confia à Pierre qu'une vie nouvelle avait tressailli dans son sein.

« O bien-aimé, disait-elle, quelle joie ineffable et délicieuse! Je sens le tressaillement de ta vie, de ta vie si noble, agiter ma poitrine. Deux cœurs, ô bien-aimé, battent en ce moment en moi et pleins, tous deux, d'amour pour toi ! »

Dès lors, leur tendresse devint plus ardente, mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir de la marche rapide du mal qu'ils lisaient en leurs yeux où mouraient les lueurs de la vie et l'un contemplait sur le visage de l'autre sa propre pâleur.

« Nous marchons vers la tombe, mon âme, disait Pierre, mais il faut que quelque chose de nous survive. Qui sait si je ne me suis égaré dans mes rêveries, si tout ne meurt pas avec nous, si ce n'est pas folie et orgueil que de croire à la pérennité de notre être. Peut-être, lorsque bientôt nous serons couchés côte à côte dans la tombe, il ne restera de nous qu'un peu de fange et qu'un vague souvenir? Il faut que notre enfant vive! Il faut employer toutes les forces de notre volonté à aller jusque-là afin que cette substance faite de la tienne et de la mienne nous continue tous deux lorsque nous ne serons plus ! »

Et toutes leurs pensées n'eurent plus que ce seul but : vivre encore ! et l'on voyait clairement sur tout leur être la lutte de leurs forces psychiques contre la destruction.

Ce fut Pierre qui, le premier, faiblit dans cette lutte inégale contre la mort et il dut s'aliter peu de temps avant l'époque où devait venir l'enfant si ardemment attendu. On lui dressa son lit près de celui de sa femme, dans un chalet qui s'élevait à l'extrémité sud de la terrasse, car il voulait mourir à l'endroit même où lui et Madeleine s'étaient aimés la première fois. Elle aussi, pâle fleur des Vosges, déclinait à vue d'œil, et l'on se demandait si elle atteindrait même le terme de sa grossesse.

⁂

Lorsqu'elle sentit les premiers appels de l'être qui voulait venir

plus beaux résultats. Il nous est arrivé de soigner 169 — *cent soixante-neuf* — personnes dans une même journée et toutes s'en allaient soulagées, sinon guéries.

Nous ne croyons pas être mieux doué que tout autre, mais nous estimons que des courants spéciaux doivent s'établir d'une façon toute particulière dans les milieux où l'on magnétise habituellement, c'est là du reste une question qui sera traitée à son heure, et nous nous efforcerons de jeter un peu de lumière pour éclairer davantage cet important problème.

(*A suivre.*)

A. BOUVIER.

DANS LE DOMAINE DES RECHERCHES

Les faits.

SÉANCE DU MERCREDI 17 DÉCEMBRE 1901

Après un court exposé théorique sur l'existence de l'âme et quelques détails sur diverses expériences provoquées par un grand nombre de savants relativement à l'action télépathique, M. A. Bouvier procède à de nouvelles expériences d'action à distance sur différents malades, avec le concours de divers sujets.

Chez plusieurs malades influencés aux séances précédentes le mieux étant certain, il n'y a pas lieu d'en parler, leur guérison étant d'ores et déjà un fait acquis. Nous retiendrons simplement les deux cas suivants :

1° Mlle Javelon, phtisique au dernier degré, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, salle des troisièmes femmes, lit n°..., est influencée à 9 h. 53 dans les conditions suivantes par le sujet Benoit R., qui, interrogé, porte ses mains sur la poitrine indiquant par ce geste, sinon la nature du mal, tout au moins son siège, et répond à la demande de M. Bouvier : *comment trouvez-vous cette malade ?* qu'elle est très fatiguée, mais qu'elle sera soulagée par suite de son action.

M. Bouvier fait remarquer que, si le soulagement momentané est possible, ce n'est pas une raison pour croire à la guérison de cette malade dont les jours paraissent limités.

En second lieu, il est procédé à une expérience sur Mlle Mathurine Fablet, 3 *bis*, rue Voltaire prolongée, Lyon. Cette dernière atteinte de rhumatismes est influencée à 9 h. 57.

Après quelques instants de recueillement pendant lesquels une énergique action magnétique doit se produire, A. Bouvier fait connaître que la malade doit se trouver soulagée, ce qui, comme pour l'expérience précédente, sera à contrôler.

Ont signé ce procès-verbal :

A. BOUVIER, CASTROUX, S. MAIGNIEN, etc., etc.

COMPTE RENDU

Dimanche 22 décembre.

Mme Javelon, mère de la malade désignée au procès-verbal, est venue déclarer que sa fille, qui, effectivement, se trouve dans un état très grave, était chaque jour prise de toux et de vomissements qui ne lui laissaient aucun repos, s'est sentie subitement mieux à partir du mercredi soir 17 courant, c'est-à-dire depuis le moment où l'action de M. Bouvier ou de son sujet s'exerça sur elle, que les vomissements avaient complètement cessé et que jusqu'à ce jour dimanche, soit pendant trois jours consécutifs, le mieux s'était maintenu (1).

D'autre part, Mlle Fablet, heureusement influencée pendant la même séance, écrivit à M. Bouvier la lettre suivante dont nous respectons le style :

« Lyon, le 24 décembre.

« MONSIEUR BOUVIER,

« Je vous remercie beaucoup de votre bonté, d'avoir bien voulu me faire traiter par correspondance. Depuis je vais mieux, je souffre moins pour marcher. Monsieur, ayez la bonté de penser à moi dans votre prochaine réunion.

« Votre toute dévouée,

« MATHURINE FABLET, rue Voltaire, 3 *bis.* »

Ont signé le présent compte rendu après lecture et audition des intéressés :

S. MAIGNIEN, CASTROUX, DAGET, DEVEAUX, MARTENON, etc., etc.

(1) *Selon les prévisions de M. Bouvier, cette malade s'est éteinte sans souffrances apparentes quelque temps après cette séance.*

---

au jour, tandis que la vie s'avançait vers cette petite créature, la mort s'empara lentement des sens de Pierre et ses premiers râles se mêlèrent aux premiers vagissements de son fils.

Effarés, les parents étaient accourus en cette demeure de rêve et d'épouvante où s'enlaçaient si étrangement les phénomènes de la naissance et de la mort, et leur terreur assistait, muette et impuissante, au mystère solennel qui s'élaborait ici.

Le soleil se couchait en une splendeur de sang et ses derniers rayons frappaient, rouges et sombres, les collines de l'autre côté de la vallée, d'où le reflet de pourpre entrait par la fenêtre grande ouverte et faisait une auréole au front pâle de Pierre où la pensée se mourait.

Par une pieuse intention, l'aïeule prit l'enfant qui venait de naître et l'approcha du cœur paternel. A ce contact, il se fit un miracle... et Pierre se souleva, radieux, le regard inspiré.

« O fils de ma chair, s'écria-t-il pendant que la pâle accouchée tournait vers lui ses regards ravis où scintillait une lueur d'espoir, ô fils de ma chair et de mon âme, tu vivras !... Tu vivras... C'est le néant qui est l'épouvante, c'est le néant qui est l'ennemi ! Vivre, c'est là l'inextinguible soif de tout ce qui est... de là viennent nos aspirations vers l'immortalité !... Je vais quitter ma forme terrestre et monter dans la splendeur de l'absolu, mais peu m'importe aujourd'hui de savoir si mon âme s'envolera sur des ailes mystiques vers des destinées nouvelles : c'est avec calme que je ferme mes yeux aux lumières d'ici-bas, puisque nous vivons en toi, puisque ta chair est faite de la nôtre et que tu nous continueras !... »

Et, soulevant son enfant vers la caresse de la lumière, vers la bénédiction du ciel, vers le souffle frais des grands bois, vers le murmure cristallin des sources : « Vois, tout cela est la Vie, ô mon fils, tu vivras !... »

Puis, sa tête s'abattit sur l'oreiller et il sembla s'endormir.

A la prière muette des yeux de Madeleine, on rapprocha leurs deux lits et ils enlacèrent leurs mains, ayant entre eux leur enfant.

Madeleine ne tarda pas non plus à s'assoupir d'un sommeil calme et doux.

Et, alors que le dernier rayon du soleil mourant s'éteignait sur la plus haute cime, les assistants silencieux sentirent passer comme un souffle d'Au-delà dans leurs graves méditations : immobiles et rigides, Madeleine et Pierre avaient suivi leur étrange destinée, dont le mystère était sans doute lumineux maintenant pour leurs âmes libérées ; ils dormaient, graves et beaux, leur dernier sommeil, tandis que la vie qui avait surgi de leur mort s'affirmait par un faible vagissement, cri auguste et majestueux de la Race qui ne veut pas mourir.

E.-B. DE REYLE.

Les deux cas ci-dessus, de même que beaucoup d'autres que nous nous proposons de porter à la connaissance des lecteurs de la *Paix universelle*, permettent, comme ceux que nous avons déjà publiés, de constater encore la réalité objective de l'action magnétique à distance et le bien fondé des théories émises à ce sujet par A. Bouvier, théories qu'il se propose de diffuser en publiant ses cours de magnétisme appliqué au soulagement et à la guérison des malades.

HONORÉ.

CURE MAGNÉTIQUE

A Monsieur le Directeur du journal la Paix universelle.

Monsieur le Directeur,

Je souffrais depuis quelques années d'une dysenterie chronique. J'étais encore au régiment lorsque cette maladie s'est déclarée et, malgré tous les soins des médecins militaires, elle ne faisait que s'aggraver. A ma libération, je consultai le médecin de ma famille, excellent docteur, dont la science est bien connue. Celui-ci me dit qu'en effet c'était bien d'une dysenterie chronique qu'il s'agissait et qu'elle provenait de mon long séjour à Madagascar, qu'il fallait à tout prix s'en débarrasser.

Malgré la médication la plus énergique et un régime des plus sévères que j'ai suivi pendant un an, le résultat fut nul.

J'étais alors fixé, la médecine était impuissante à arrêter la maladie qui me déchirait les intestins.

Je me décidai alors à aller trouver un de ces médecins qu'on appelle dans les campagnes « guérisseurs au secret ». Ce nouveau médecin dont j'allais solliciter le concours n'était autre qu'un de mes anciens collègues du régiment, M. Brémond, de la Fédération spirite du Sud-Est, au talent duquel je n'avais jamais cru un seul instant. Comme remède, il me donna de l'eau (ce n'est pas cher). Au bout de quelques jours, je me sentais mieux, je digérais bien tout ce que je mangeais, et, peu à peu, les douleurs d'entrailles ont disparu. Voilà sept mois que je me porte bien, je mange et bois de tout et je ne ressens plus des douleurs intestinales. Pour moi, plus aucun doute, je suis complètement guéri.

Qu'il me soit permis ici de rendre hommage à mon médecin occasionnel et de le remercier pour tout le bien qu'il m'a fait. Je désirerais que ma lettre puisse donner un rayon d'espoir à quelques souffrants.

Puisse-t-elle aussi donner encore plus de courage et de force au brave Brémond ainsi qu'à tous ses collaborateurs.

Allègre.

P.-S. — Je prie Monsieur le Directeur de la *Paix universelle* d'insérer cette lettre dans son journal, si, toutefois, il n'y voit pas d'inconvénients.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

C'est toujours avec de nouvelles satisfactions que nous enregistrons les listes qui nous arrivent, nous faisant ainsi un devoir de tenir nos lecteurs et amis au courant de notre mouvement.

Dans un troisième envoi de M. G. Toupet, nous enregistrons à nouveau, du n° 2033 au n° 2065, 33 listes et 300 signatures.

DIVERS

2066e	liste	recueillie par	M. Rossignol, à Voiron (Isère)	2	signatures.
2067e	—	—	M. Collicart, à Voiron (Isère)	15	—
2068e	—	—	M. Allegré, retraité (Vaucluse). . . .	57	—
2069e	—	—	Mlle Marguerite Serre, à Die (Drôme) . .	24	—
2070e	—	—	M. E.-B. de Reyle, le Vésinet.	11	—
2071e	—	—	M. Recoules, coiffeur à Narbonne	43	—
2072e	—	—	M. Mouraille, rue Charlemagne, Toulon .	8	—
2073e	—	—	MM. Pasquin et Mathon, à Ruy (Isère).	109	—
2074e	—	—	M. Duchênes, Auguste, à Saint-Agnin . .	342	—
2075e	—	—	M. Anvialet, Clovis (Gard)	10	—
2076e	—	—	M. Bertrand Avisé, à Luzinet.	29	—
2077e	—	—	M. Théophile Naud, à Blaye (Gironde). .	23	—
2078e	—	—	M. Sidon, à Chatelans (Isère)	11	—
2079e	—	—	le groupe Varenger et Flasulière, à Alger.	120	—
2080e	—	—	M. Bonnefond, à Lyon	7	—
2081e	—	—	— —	6	—
2082e	—	—	— —	3	—
2083e	—	—	M. Perrier, à Lyon. .	9	—
2084e	—	—	M. Touzard, maire de Roz-sur-Couesnon, chevalier de la Légion d'honneur . .	142	—
2085e	—	—	la Société toulousaine d'études psychiques	37	—
2086e	—	—	Mme Lindemberger, Lyon	49	—
2087e	—	—	M. Mathon, François, à Ruy (Isère) . . .	240	—
2088e	—	—	M. Frédéric Gayde, à Draguignan . . .	3	—
2089e	—	—	M. Ch. Baillairgé, Ponts et Chaussées . . .	3	—
2090e	—	—	M. E. Troula. . . .	27	—
2091e	—	—	Mme Debernard . .	38	—
2092e	—	—	M. Faber, professeur de piano.	16	—
				1.684	—
			Listes précédentes. . .	183.659	—
			Total général	185.343	signatures.

Parmi ces listes, nous relevons les noms suivants :

MM. Maçon, instituteur retraité à Criel (Isère).

Mme Cure, directrice de l'école laïque de Lourmarin (Vaucluse).

Bellier, Marius, pharmacien à Die (Drôme).

MM. Bousquet, frères, imprimeurs à Narbonne (Aude).
Maxime Amilat, publiciste à Blaye (Gironde).
Hildebert Verdier, directeur d'école à Alger.
Bouvery, pharmacien à Mustapha (Alger).
Adèle Aufranc, institutrice à Alger.
Bachasse, instituteur à Roux (Isère).
Genin, Maximin, conseiller municipal à Domarin (Isère).
Joseph Reverend, conseiller municipal à Domarin (Isère).
Veyrand, conseiller municipal à Domarin (Isère).
Auguste Michard, ancien maire à Domarin (Isère).
Perroud, maire à Saint-Alban de Roche (Isère).
Michard, François, conseiller municipal à Roche (Isère).

Les noms ci-dessus montrent combien le peuple a soif de liberté, puisque ceux chargés de l'instruire et le guider prennent part à ses justes revendications.

NOTA. — Tous prions instamment tous nos amis porteurs de listes de faire remplir celles qu'ils ont entre les mains et de nous les retourner au plus vite afin de faire un troisième dépôt dès la rentrée de la nouvelle législature et l'obliger ainsi à tenir les promesses de justice et de liberté faites par la plus grande partie des candidats.

A. BOUVIER.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

M. F. Sahb, Le Caire	10 »
Liste de Mme R. Varange, de M. E. Vauchez	10 »
Liste de Mme Marie Ortarix, de Alonzo, Bordeaux	5 40
	15 40
Listes précédentes	7.385 35
Total	7.400 75

AVIS. — Toutes les listes de pétitions et les souscriptions recueillies doivent être adressées au plus tôt à M. EMMANUEL VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; ou à M. A. BOUVIER, directeur de la *Paix Universelle*, 5, cours Gambetta, à Lyon (Rhône). A. B.

BIBLIOGRAPHIE

Méthode de clairvoyance psychométrique, par le Dr PHANEG, préface du Dr PAPUS. In-18 jésus, 1 fr. 50. *Librairie des Sciences Psychiques*, 42, rue Saint-Jacques.

L'auteur est le premier qui tente, en France, d'initier les chercheurs aux secrets de cette science subtile, et par-dessus tout attrayante et positive. L'invisible, par elle, se révèle sans effort avec ses sérieuses attractions et ses clartés profondes à celui qui veut entrer dans la voie qu'illumine la sagesse consciente.

Le récit que le Dr Phaneg fait de ses expériences appuie les théories de leur symbolisme étrange ; ce qui fait dire au Dr Papus, dans sa préface, que « la lecture de l'Aura, c'est-à-dire de ce rayonnement invisible des êtres et des choses, est un des sujets les plus captivants de la pratique occulte ».

Grâce à cette étude didactique, tous ceux qui veulent pénétrer avec pleine conscience le vaste domaine de l'invisible, pourront s'initier à cette science et développer pour leur plus grand profit intellectuel et moral leurs facultés psychiques ; tous les psychologues liront avec fruit cette étude toute de probité.

∴

L'Occultisme et le Spiritualisme, par le Dr ENCAUSSE (Papus). Un vol. in-12 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, 2 fr. 50 (Paris, Félix Alcan, éditeur).

Les théories des spiritualistes contemporains et surtout le néo-platonisme auquel se rattachent les occultistes sont en général peu abordables à la majorité des critiques philosophiques. C'est pourquoi ce nouvel ouvrage de Papus est intéressant pour les critiques en exposant, suivant la méthode classique, les théories les plus étranges de la mystique et de la philosophie des occultistes, et pour les spiritualistes de toute école en montrant les arguments que le spiritualisme tire des découvertes scientifiques les plus récentes. L'étude spéciale de la méthode analogique et des évolutions après la mort recommande ce volume aux occultistes déjà au courant des doctrines de l'ésotérisme.

Psychologie, Logique, Métaphysique, Théodicée, Morale, Traditions, Sociologie et Occultisme, tels sont les titres des différents chapitres du livre du Dr Encausse. Une bibliographie détaillée et méthodique permet d'étendre ou de vérifier les différentes questions traitées par l'auteur, au cours de son étude.

∴

Travaux de mains.

La *Broderie française* est le seul organe donnant un aussi grand nombre de petits modèles nouveaux et jolis, d'une exécution facile par ses explications précises et claires.

Cette encyclopédie est utile à toutes les dames et jeunes filles ; les initiées lisent les ouvrages à vue et les commençantes sont guidées par l'explication de tous les points.

Chaque dessin est accompagné de son exécution en grandeur naturelle, ce qui permet de faire des choses ravissantes rien qu'en suivant les traits.

Adresser 3 francs aux bureaux de la *Broderie française* pour avoir droit à une année d'abonnement.

SECOURS IMMÉDIAT ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

Du 6 mai, de M. et Mme Devarenne, Roanne	1 fr. »
— d'une bienfaitrice pour être remis de suite à une misère connue	5 »
Total	6 fr. »

Le Gérant : A. BOUVIER.

2-5-02 — Tours, Imp. E. ARRAULT, et Cie 6, rue de la Préfecture.

Douzième Année. — N° 277. 10 Centimes. 1er-15 Juin 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité — Raison — Justice

PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE

Lumière — Sagesse — Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. — A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

BONNE FOI OU PARTI PRIS

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs la réponse que nous demandions au Dr Salomon, dans notre article du 1er-15 mai, intitulé « Savants et Charlatans » ; ils verront avec quelle bonne foi, quelle loyauté, quel savoir, il résout la question.

Non seulement il s'esquive par la tangente, mais comme réponse, puisant dans son bagage scientifique le plus bel échantillon de ses connaissances, il nous sert le plus gracieusement possible la formule qui lui est familière : charlatans, sorciers, exploiteurs de naïfs qui aiment à être trompés, tables tournantes, somnambulisme, etc., formule que du reste nous lui laissons pour compte. Quant aux objections, mutisme absolu. Nous croyions avoir devant nous un savant qui opposerait théories à théories en s'appuyant *sur des faits et des noms ;* nous espérions que *M. On* serait fixé sur de nombreux *lui* ou *eux* ; il ne cite ni *théories*, ni *faits*, ni *noms ;* de sa plume, que nous voudrions croire d'acier et qui nous paraît sortir d'un volatile quelconque, ne tombent que des insanités. Il ne *discute* pas scientifiquement, mais il *dispute* inconséquemment. Nous croyions que du cerveau d'un homme aussi savant devait sortir autre chose, et c'est pourquoi, ne voulant pas laisser perdre le fruit de tant de savoir aux nombreux lecteurs de la *Paix universelle*, nous nous faisons un devoir et un plaisir de l'insérer en première page afin qu'il soit jugé par tous avec connaissance de cause, nous réservant de faire connaître ensuite notre appréciation personnelle de façon à ne plus y revenir.

A. Bouvier.

Réponse du Docteur Salomon

A Monsieur BOUVIER, Directeur de la *Paix Universelle.*

Monsieur,

Sans abuser de mon droit me permettant de remplir six colonnes de votre journal, je tiens cependant à mettre sous les yeux de vos lecteurs une réponse, aussi courte que possible, à votre commentaire, dont la bienveillance, qui est loin de me surprendre, n'a dû échapper à personne.

Permettez-moi d'abord de vous remercier de la publicité que vous avez donnée à mon article, je suis certain qu'elle contribuera à ouvrir les yeux d'un grand nombre d'illusionnés: je vous sais autant de gré de m'avoir répondu aussi longuement, l'étendue de votre article prouve, sans aucun doute, que tout ce que j'ai dit a porté juste et le soin que vous avez mis à me réfuter n'est-il pas en raison directe de vos craintes.

Il m'a en effet apporté cette certitude que, malgré l'étalage effronté de votre belle assurance, vous tremblez pour un avenir menacé par une loi que nous saurons faire respecter. Enfin, votre discussion serrée s'emparant phrase par phrase de mon texte au moment où je termine un rapport sur l'exercice illégal de la médecine par les masseurs et les magnétiseurs est venue fort à propos m'apporter de nouveaux arguments que j'étais loin de soupçonner. C'est vous qui venez à mon secours, pour mieux établir le danger de vos pratiques plus empiriques que je ne le supposais. C'est vous qui justifiez par vos aveux ma protestation contre votre prétention, manquant peut-être un peu de modestie de devenir légalement nos confrères, après avoir tenté de l'être clandestinement.

Vos lecteurs, et je parle surtout de ceux que vous tenez le plus étroitement sous l'influence (j'allais dire sous le charme) de votre puissance magnétique, perdront peut-être l'illusion d'un pouvoir aussi étendu que mystérieux, lorsqu'ils apprendront de votre propre bouche que la seule différence qui existe entre vous et les médecins

qui pratiquent l'hypnotisme et la suggestion, c'est qu'au lieu d'employer comme eux, et sans artifice, des procédés d'une grande simplicité, que des maîtres éminents comme Jules Voisin et Bérillon ont rendus scientifiques, vous les avez entourés, pour ainsi dire habillés de pratiques bizarres, les accompagnant de théories à saveur surnaturelle et à parfums miraculeux. Les pratiques plus ou moins charlatanesques ne sont-elles pas destinées à masquer ce qu'il y a d'utile et de vrai dans le magnétisme, et à faire croire au public étonné, gobeur et curieux de l'Au-delà, qu'à l'exclusion des autres hommes, les magnétiseurs possèdent un don particulier leur permettant, suivant votre propre expression, « de rayonner la vie à l'aide de forces que de simples mortels comme nous ne soupçonnons même pas ».

Vous avez emprunté mon article à la *Revue de l'hypnotisme*, vous la lisez donc probablement parce qu'elle vous intéresse, et je vous en félicite.

Si vous en êtes un lecteur assidu, et je ne vous ferai l'affront ni d'en douter, ni de vous en blâmer, vous avez dû vous apercevoir avec inquiétude que le nombre des médecins hypnotiseurs devient légion. Le jour est proche où vous faisant, je l'avoue, une concurrence déloyale, le corps médical se rendra définitivement le maître des pratiques de l'hypnotisme, pour les appliquer scientifiquement au soulagement et à la guérison, non pas comme vous le prétendez, avec peut-être un peu d'orgueil, de tous les malades, mais de ceux dont le traitement relèvera de cette nouvelle thérapeutique.

Pourquoi vous étonner que nous ne nous soyons pas emparés plus tôt du magnétisme, puisque nous en reconnaissons l'utilité dans notre pratique? Vous savez bien que seuls vous êtes la cause de notre hésitation. A mon grand regret, vous me contraignez à vous dire de dures et désagréables vérités, pour vous apprendre ce qui nous a le plus éloignés de ces moyens thérapeutiques ; ce sont précisément le merveilleux, le mystère et ce faux air de sortilège dont vous avez cru devoir les entourer.

Deux courants se sont faits dans le corps médical : d'un côté, l'incrédulité chez ceux qui étaient mal documentés, n'ayant pas voulu se donner la peine d'étudier la question ; de l'autre côté la répulsion et le dégoût chez ceux qui, désespérant de séparer le vrai du faux, ne voulaient à aucun prix prendre des allures de charlatan et de sorcier.

Comme les premiers, nous ne pouvons pas nous associer à vos jongleries et y croire. Comme les autres, nous ne devons pas nous faire prendre pour des êtres extraordinaires doués, comme vous prétendez l'être, d'un sixième sens ; mais, partageant l'incrédulité des autres, ne voulant être ni vos victimes, ni vos complices, nous devons déchirer le voile qui vous recouvre afin que ce que vous appelez le magnétisme et ce que, plus modestes, nous appelons hypnotisme et suggestion, puisse être accepté sans répugnance comme sans crainte par les plus délicats et les plus timorés d'entre nous. Il faut qu'aucun médecin ne puisse croire son honorabilité, sa probité professionnelle compromises par des pratiques de charlatan.

Pour arriver à un tel résultat et dissiper toutes les craintes, il a fallu dépouiller le magnétisme de tout ce qui fait encore pour quelques jours votre force et permet d'exploiter la crédulité publique ; les passes inutiles, ce fameux fluide, ce rayonnement magnétique, ce don naturel ou plutôt surnaturel dont vous auriez le monopole et qui, vous le savez bien, n'existent qu'à l'état suggestif.

Le jour où nous vous aurons mis tout nus, vous et votre pouvoir occulte, où, vulgarisant la pratique de l'hypnotisme et ses applications thérapeutiques, tous les médecins, initiés à vos prétendus secrets, seront aptes à s'en servir, ce jour-là vous aurez vécu.

Procédant avec la franchise, la loyauté, la probité et le désintéressement qui sont les qualités dominantes et inséparables de notre chère profession, nous pourrons permettre au public de pénétrer dans le sanctuaire, désormais sans secrets comme sans mystères.

Ils y verront des hommes comme tous les autres hommes, n'ayant aucun don étranger au commun des mortels, mais ayant une instruction et un dressage suffisant pour appliquer désormais sans danger une méthode curative, arrachée des mains des empiriques et des charlatans.

Vous savez tellement bien que ce jour-là vous aurez vécu, que l'agitation que vous faites auprès du Parlement prend les allures d'une défense désespérée, vous faites donner toutes vos troupes, sentant bien que, si vous perdez, vous ne vous relèverez jamais de cette défaite. Aussi entraînez-vous à votre suite les masseurs et autres guérisseurs sans médicaments renforcés par les gens du monde au snobbisme inévitable, enfin par la foule des naïfs qui aiment à être trompés.

Croyez-vous réellement, espérez-vous même, que les députés sans se documenter autrement vont se laisser prendre à ces grands mots de « liberté et d'humanité » que vous agitez devant eux comme une flamboyante devise et qui n'ont rien à faire avec l'évocation des esprits et les tables tournantes.

Vous avez tort de faire tant de bruit, la plus légère enquête, la lecture d'un de vos journaux tourneront à votre confusion.

Au lieu de continuer à travailler dans l'ombre, ce que vous avez l'habitude de faire avec les somnambules extra-lucides et les tireuses de cartes, vous réclamez la lumière, vous l'aurez, vous allez nous permettre de démolir cette façade qui vous a dérobés jusqu'ici aux regards curieux du public ; et entre les magnétiseurs sans vergogne comme sans instruction,

Les bergers illettrés mieux doués que les savants !!

et des médecins hypnotiseurs diplômés et instruits, ni la Chambre des députés, ni les malades n'auront d'hésitation.

Les premiers repousseront du pied votre pétition comme indigne d'un long examen, et les autres, furieux d'avoir été trompés, se vengeront de cette exploitation en faisant le vide autour de vous.

C'est peut-être le meilleur moyen pour vous de ne plus être hanté par la terreur de ces syndicats médicaux qui vous empêchent de dormir et qui, n'ayant plus l'occasion de vous poursuivre, vous laisseront tranquille, n'ayant plus que du mépris pour vos attaques et vos pratiques.

Veuillez, je vous prie, Monsieur le Directeur, insérer cette réponse dans votre plus prochain numéro, à la même place que votre article, et recevoir mes empressées salutations.

Dr SALOMON.
Savigné-Lévêque (Sarthe).

AU DOCTEUR SALOMON

MONSIEUR ET CHER DOCTEUR,

Je suis vraiment confus de tant de bonté à l'égard des magnétiseurs en général, et au mien en particulier ; je le suis d'autant plus que vous m'apprenez que la publicité de votre article contribuera à ouvrir les yeux d'*un grand nombre d'illusionnés* et que le soin apporté à vous réfuter est en raison directe de mes craintes, qui, croyez-le bien, se transforment chaque jour en certitudes plus grandes en ce qui touche au magnétisme curatif, et ma belle assurance, moins l'étalage dont vous parlez et qui vous sied si bien, restera toujours la même, quoi que vous en pensiez.

Le magnétisme humain, plus fort que les hommes dont il se rit, continuera son chemin sans se soucier de ceux qui veulent entraver

sa marche; les inquisiteurs nouveau genre ne peuvent pas plus l'arrêter qu'ils ne peuvent faire remonter un fleuve à sa source, rien ne peut arrêter l'essor de la Vérité, et je conserve mon assurance avec d'autant plus de foi que vous m'apprenez que je suis utile à quelque chose, puisque je viens à votre secours pour mieux établir *les dangers de nos pratiques, plus empiriques que vous ne le supposiez*; c'est là, je l'avoue, une chose que j'ignorais et sur laquelle je croyais vous voir résoudre la question, ce qui eût été une leçon pour tous les magnétiseurs.

Il ne suffit pas de dire que des pratiques sont empiriques, il faut le prouver par des démonstrations contraires; en faites-vous une seule? Vous vous contentez de gros mots dans de courtes phrases; vous craignez que nous devenions vos confrères, non, ne jouons pas sur les mots, à chacun ce qui lui appartient, un confrère ne peut être que celui qui fait une même chose, industrie, commerce, travaux, métier, etc., par les mêmes moyens pour atteindre un même but, satisfaction du ventre, honneur ou fortune; de cela nous n'avons cure, nous nous gardons bien de faire de la médecine, pas plus légalement au grand jour que clandestinement dans l'ombre, nous craignons les imprudences trop souvent justifiées; de ce côté, les actes des vrais magnétiseurs peuvent être contrôlés, la plupart agissent dans des maisons de verre, de façon à ce que rien n'échappe aux yeux du public, ce qui n'est pas précisément le fait de tout le monde, vous en conviendrez; ce n'est plus là le tête-à-tête du confessionnal, et il ne saurait y avoir aucune surprise. De nombreux savants, et non des moindres, ne craignent pas de prendre part aux travaux des magnétiseurs.

S'il n'était pas mesquin de mettre sa personnalité en avant, je pourrais citer un grand nombre de personnalités éminentes, venues de tous côtés, pour prendre part aux miens, de même que je pourrais parler de mes nombreux élèves, dont l'un, cause involontaire de la haine du Syndicat médical dont vous faites partie, est bien connu: j'ai cité Mouroux, qui a l'audace de guérir des malades abandonnés par la science officielle. Indépendamment de celui-ci, qui est un peu votre cauchemar, beaucoup d'autres qui suivent mes principes ont fait leurs preuves sans jamais empiéter sur le domaine médical dont, hélas! nous connaissons trop la faiblesse, et aussi sans nous servir des procédés des maîtres dont vous parlez et qui n'ont aucune corrélation avec la *simplicité* et l'*efficacité* des nôtres.

Rien de bizarre ni d'habillé dans la pratique du magnétisme humain. Est-il besoin de vous mettre devant les yeux nos procédés et les vôtres? Vous ne me ferez pas l'injure de croire que vous en avez besoin pour vous convaincre; du reste, si nous nous passons des procédés hypnotiques pour guérir les malades, vous, Messieurs les hypnotiseurs, vous ne pouvez vous passer des procédés des empiriques, puisque, malgré tous les moyens que vous possédez, vous ne pouvez vous empêcher de faire des passes. Ce sont là des choses que je voudrais taire par respect pour votre dignité.

Rien dans nos procédés ne peut porter à l'idée du surnaturel, ni du miraculeux, tout s'explique par des théories qui valent bien les vôtres, et le public étonné, gobeur et curieux de l'Au-delà, après avoir étudié le pour et le contre, se rend parfaitement compte de la logique de nos conceptions, toujours démontrables, de même que de la faiblesse de vos théories qu'un souffle renverse.

Il n'existe aucun *don* particulier, car, dans ce cas, il faudrait admettre une puissance intelligente et *partiale*, donnant aux uns ce qu'avec juste raison voudraient posséder les autres; il n'en est pas ainsi. J'ai dit et je le répète encore, que certains hommes ont des facultés plus développées les unes que les autres pour accomplir telle ou telle chose, facultés latentes en chacun de nous et susceptibles de grandir par le travail et l'étude, et vous conviendrez bien, je l'espère, que celui qui étudie un même sujet toute sa vie en sait au moins aussi long sur ce sujet que celui qui se contente d'examiner superficiellement quelques faits pris au hasard, ou bien qui, pris par un travail journalier, ne peut y sacrifier le temps nécessaire pour se faire une opinion sérieuse. Lorsque j'avance que bien des forces sont en jeu, c'est que ma longue pratique me permet de l'affirmer et de le démontrer. Quant au sixième sens dont vous parlez, c'es encore une hypothèse toute gratuite qui n'a que faire ici.

A vous croire, docteur, tout le savoir doit être dans un même cerveau, et, plus particulièrement, dans le cerveau du médecin; il me semble pourtant *que tout le monde* en sait plus qu'un seul homme, aussi savant soit-il. La vérité, prisme aux multiples facettes, se reflète aussi bien ici que là, et chacun s'assimile le rayon qui touche ses connaissances sans se douter que d'autres, placés en opposition, s'assimilent des rayons de nature différente, partis du même centre comme autant de parcelles de cette vérité que vous croyez *une* pour vous.

Les hypnotiseurs deviennent légion, dites-vous, ils sont pourtant faciles à compter. Ils veulent se rendre *définitivement maîtres* de la pratique de l'hypnotisme, et nous sommes d'accord, nous vous laissons volontiers cette pratique qui n'a rien à faire avec la nôtre, celle du magnétisme curatif. Vous n'avez qu'un désir, et toujours le même, le régime du maître qui commande à l'esclave, ce qui fait voir une fois de plus combien vous avez la chose à cœur, et combien pour vous c'est affaire de métier. Mais laissons de côté ces détails mesquins et dites-moi, s'il vous plaît, docteur, sur quoi reposent et vos connaissances et vos théories? Les unes, apprises sur les bancs de l'école, ont fait de vous un savant de premier ordre, je n'en doute pas. Quant aux autres, vous appuyant exclusivement sur la matière que vous avez certainement étudiée sous tous ses aspects, le fluide est un leurre, et comme il n'y a pas de fluide, pas de guérisons, pas de modifications dans l'organisme par cet intrus qui, du reste, n'a que faire, puisque tout repose sur le sommeil ou sur l'idée; c'est bien ce que vous pensez, n'est-ce pas?

Eh bien, de même que vous *n'avez pas répondu à ma question sur les dangers existants, de même que sur les motifs que vous invoquez pour interdire le magnétisme qui vous échappera toujours*, vous ne pourrez me répondre ni me faire connaître le rôle d'un fluide que vous niez avec ou sans parti pris, mais là n'est pas une raison pour que la chose n'existe pas, et qu'il ne soit pas possible d'en modifier l'action par un travail spécial. J'en appelle à vos maîtres qui dénomment de noms différents ce que les magnétiseurs synthétisent dans le mot fluide.

Je laisse les grands magnétiseurs de côté pour ne vous offrir que des savants.

Mesmer était médecin, il croyait au fluide; Deslon, Laurent de Jussieu et beaucoup d'autres y croyaient également.

Georget, médecin à la Salpêtrière, croyait à un élément magnétique, agent de communication entre le magnétiseur et le sujet. Le professeur Rostan était du même avis.

Cuvier et Laplace pensaient qu'un agent spécial de nature inconnue pouvait établir une communication entre deux systèmes nerveux.

Pour le baron de Reichembach, c'est la force odique; pour le Dr Baréty, c'est la force neurique rayonnante, etc.

Inutile de vous parler du colonel de Rochas, il n'est pas médecin, mais c'est un savant qui fait autorité en la matière.

Pour le Dr Paul Joire, encore un de vos maîtres, l'être peut rayonner autour de lui, puisque, se servant de la méthode du colonel de Rochas, *il extériorise la sensibilité* des sujets dont il se sert; du reste, écoutez-le (1):

(1) *Annales des Sciences psychiques*, n° du 1er janvier 1902.

« On place un verre d'eau entre les deux mains du sujet préalablement endormi et l'on fait des passes qui partent de la tête et des épaules du sujet, descendant le long de ses bras, et vont aboutir au verre d'eau qu'il tient entre les mains. L'expérience montre qu'il est quelquefois nécessaire de prolonger ces passes pendant un certain temps, cinq minutes et même plus. De temps en temps on contrôlera l'état de sensibilité cutanée du sujet, et c'est seulement quand on aura constaté une anesthésie absolue qu'il y aura lieu de rechercher la sensibilité extériorisée. »

Il y a donc là quelque chose du sujet qui s'en dégage et qu'il est possible de contrôler. Est-ce une idée sortie de son cerveau conservant son indépendance et se manifestant d'une façon toute particulière.

Mais l'idée n'est pas matière, et ce qui est extériorisé doit être matériel, puisqu'il a fallu agir sur le corps d'une façon déterminée pour en extraire ce quelque chose relié à l'invisible et capable d'influencer le sujet, et cela en se servant des *passes* que vous ne pouvez admettre. Allez-vous qualifier votre confrère de sorcier ?

La science positive elle-même admet toutes les manifestations de l'impondérable en se servant du mot *fluide*, qu'il soit électrique, magnétique, vital, universel ou tout autre. Chaque homme possède une théorie pour l'explication des faits, mais la plupart reconnaissent ou admettent ce quelque chose qui unit l'opérateur au sujet, c'est ce que nous appelons *le fluide magnétique* et par conséquent matière, mais matière en mouvement, subissant toutes les modalités possibles sous l'empire de la pensée mise en action ; et, s'il en est ainsi de tous les atomes qui composent nos organismes, de même que de ceux qui circulent librement sous les différentes formes connues et inconnues, gaz, chaleur, électricité, etc., suivant en cela l'amplitude et la rapidité des vibrations émanées du mouvement, il n'y a aucune raison pour que ce mouvement augmenté ou diminué d'une façon mécanique n'amène pas de transformations dans l'ambiance du milieu où s'agitent ces atomes, et nous avons conscience d'agir ainsi lorsque nous faisons des passes.

Maintenant, pour vous montrer qu'il y a bien transformation, modification réelle de la matière et non simplement *idée* de la part des magnétisés, je vous poserai encore cette question.

Expliquez-vous par la suggestion hypnotique ou autre l'action bien déterminée sur des objets inertes, ou, mieux encore, sur des êtres ou des choses animés du principe vital, la plante, l'animal ou l'enfant au berceau.

Si vous lisez autre chose que la *Revue de l'hypnotisme*, où se trouvent d'excellentes choses, et que vous ayez connaissance de la quantité d'expériences relatées dans les annales du magnétisme, vous devez savoir, à moins de mauvaise volonté de votre part, que tout ce que je vous signale est réalité, et si vous avez besoin de faits, je suis tout prêt à vous en offrir autant que vous pouvez le désirer, à la condition toutefois que vous vous donnerez la peine de les constater d'une façon absolument scientifique; pouvez-vous m'en offrir autant ? Ferez-vous pousser une plante plus vite que la nature, guérirez-vous un animal en lui disant qu'il va mieux, ou un enfant qui ne saurait vous comprendre ? Arrêterez-vous la douleur occasionnée par un simple panaris en 10 minutes et le guérirez-vous entièrement en deux ou trois séances du même temps à un jour d'intervalle, sans autre remède que votre suggestion ? Telle est la question.

Comme savant vous me devez bien cette leçon, et ma reconnaissance vous sera acquise.

Donc, avec les magnétiseurs, rien de merveilleux, rien du mystère, puisque tout se balance par action et réaction *sous l'empire du mouvement dirigé par l'idée.*

Comme mystère il n'y a que celui que vous faites à dessein sur les masses pour mieux en profiter; votre devise est ainsi : Hors de nous, pas de science, et hors la science, pas de salut !

Tous ceux qui guérissent sans remèdes et sans être passés par l'école sont, ou des charlatans, ou des sorciers, pour ne pas dire plus.

Cependant je pourrais vous citer de nombreux chercheurs, qui, sans être palmés ni diplômés, ont fait beaucoup plus que vous et moi pour le bien de l'humanité. Pasteur ni Raspail n'étaient pas médecins, ce qui ne les a pas empêchés de nous doter de méthodes qui ont fait leurs preuves ; de même les magnétiseurs en possèdent une qu'ils ne se laisseront pas arracher et ils continueront de montrer au grand jour comment il est possible de guérir sans remèdes et sans mystères avec quelque chose de plus stable que les grands mots sur lesquels vous vous bercez et qui, eux, ne m'étonnent nullement pas plus que ne m'étonnent les courants que vous signalez et qui sont plutôt dus à l'atavisme séculaire des académies qu'aux causes que vous mettez en jeu, beaucoup de vos confrères pourraient facilement démolir vos assertions plus intéressées que savantes ; aussi ne soyez donc pas surpris si de ma plume tombent des vérités qui vous déplaisent ; si je n'avais un soin scrupuleux de la retenir, elle serait trop acerbe ou trop lourde et vous écraserait. Je me contente de vous laisser pour compte les aimables choses qui tombent si gentiment de la vôtre, tout en reconnaissant que vous avez raison de vouloir que nos députés ne se laissent plus prendre aux grands mots de Liberté et d'Humanité, que vous voudriez remplacer par esclavage et domination. Ils ont trop à cœur la connaissance de la vérité pour se laisser prendre à vos belles paroles, ils enverront vos hypothèses rejoindre les vieilles lunes pour n'écouter que les intéressés, c'est-à-dire les malades qui se liguent pour la défense de leur santé en réagissant contre l'empirisme scientifique que vous défendez avec toute l'énergie du désespoir.

Historien scrupuleux, vous dites que nous travaillons dans l'ombre, alors qu'ouvertement les grands magnétiseurs ont toujours lutté contre votre faux savoir; tour à tour ils ont montré le défaut de votre cuirasse si bien parée du mot science, alors que souvent vous ignorez les faits. Quels sont donc ceux qui se cachent, je vous le demande? La réponse est facile, ce sont ceux-là mêmes qui encombrent la marche de la vérité scientifiquement acquise en ne voulant pas la reconnaître, tout en se parant de titres dont ils se rendent indignes.

Ai-je besoin de vous dire que, personnellement, j'ai toujours combattu les abus, peu importe leur source, même lorsqu'ils viennent de haut, et ici les tireuses de cartes ou diseuses de bonne aventure n'ont que faire, ce qui ne m'empêche pas de m'incliner devant la vraie science et de m'en servir au besoin pour vous dire la vérité avec le regret de ne pas penser comme vous.

Je pourrais allonger cette réponse, mais à quoi bon, c'en est déjà trop; les arguments pour la défense du magnétisme en particulier, et des malades en général, sont multiples, l'un est assez puissant pour s'imposer, les autres assez soucieux de leur santé pour ne plus vouloir être marchandise, et si, comme vous le dites, une enquête sérieuse était faite, elle serait loin d'être à votre avantage.

Maintenant, comme les lecteurs de la *Paix Universelle* préfèrent des choses sérieuses aux polémiques ou aux disputes et qu'ils connaissent suffisamment la valeur de vos arguments sur lesquels je regrette de m'être étendu si longuement, je terminerai en vous offrant, si vous êtes réellement logique avec vous-même sans être suggestionné par la haine de ce qui n'est pas vous, de discuter *scientifiquement* dans ces colonnes la valeur de nos théories respectives, en apportant à l'appui des faits précis, et j'estime que cette discussion loyale et franche vaudra mieux que toutes les épithètes que vous nous servez si gracieusement et que je me fais un devoir de vous retourner, tout en faisant des vœux pour que votre conscience, aussi tranquille que la mienne, ne soit plus hantée par le cauchemar du magnétisme.

A. Bouvier.

LES SPIRITES SONT FOUS !!!

Je croyais que l'épithète railleuse, aussi grotesque qu'injustifiée, bien en vogue en d'autres temps, avait cessé d'être en usage dans le monde profane ; il paraît que non. Ce fut pour moi illusoire de croire à plus de perspicacité de la part des gens qui, volontairement, ignoraient ce qui ne saurait être autre chose que la vérité ; c'est du moins ce qu'a semblé vouloir nous démontrer le *Petit Provençal*, journal de Marseille, admirateur du railleur et outrageant Bérillon, de même que le *Mistral*, journal d'Avignon, duquel, en maintes circonstances, nous avions pu apprécier la grande impartialité.

A défaut de réfutation sérieuse, et pour cause, ces deux feuilles ont recours à la raillerie, comme si ce procédé, trop commun chez nos journalistes profanes ou cléricaux, pouvait fournir le moindre argument à une réfutation sérieuse, bien ordonnée, de ce qui est apparu comme certain à nombreuses individualités du monde philosophique et scientifique, ainsi qu'à nombreux groupements studieux et chercheurs.

Dernièrement ces deux journaux, fort lus dans la région, ont cru devoir publier, en la soulignant, cette information autant fantaisiste que simpliste : « Que tous ceux qui s'occupent des choses du spiritisme deviennent fous irrémédiablement, et pour cause — disent-ils. — Voyez le cas de M. X..., Avignonnais, fort connu par ses expériences en spiritisme, et qui vient d'être interné. » Nous ne pouvons qu'applaudir à cette initiative de la presse, qui consiste pour elle à informer le public des dangers qu'il peut courir au cours de ses diverses aventures, mais où nous cessons de le faire, pour la combattre au contraire, et ouvertement, c'est lorsque sa prétendue prévoyance manque totalement d'à-propos et a pour but de maintenir les hommes dans l'ignorance où elle se complaît, se contemple, tel le ferait la science infuse.

Le *Petit Provençal*, journal socialiste de Provence, ferait preuve de tact, en ne s'occupant pas aussi négligemment, aussi légèrement de la grande question sociale dont les adeptes du spiritisme sont les admirateurs et les apôtres fervents ; en s'inspirant du respect dû à toutes les découvertes, il pourrait s'apercevoir que la société ne vit pas de stérilités, de railleries, mais bien des réalités, des objectivités qu'elles lui apportent, parfois avec le plus grand désintéressement. Quant au *Mistral*, journal des intimités avignonnaises, ou des grandes réclames commerciales, il devrait, ce nous semble, se contenter d'orner ses colonnes des petits potins de la rue, toujours sensationnels, ou bien encore des violences que le mistral (vent du nord) exerce sur nos toitures avec quelque brutalité ; les nouvelles, que ne manque jamais d'embellir le talent prosaïque de ses rédacteurs, n'obligeraient en rien les lecteurs — autres que ceux qui vivent d'obscurantisme — à faire sur son impartialité des jugements par trop sévères ; journaliste, on doit avant tout avoir conscience de son incapacité sur telles ou telles questions, ne pas écrire que les choses du spiritisme amènent fatalement à la folie. Quand surtout l'on a montré au public en termes très élogieux « l'agréable causeur, le doué d'un talent d'érudition remarquable qu'est M. Gabriel Delanne, ayant à tous réponse complète, décisive et facile, n'employant que des termes polis et persuasifs ». (N° 656 du *Mistral*, 27 mai 1901.) De plus, avant de relater tel ou tel fait, de nature à modifier l'opinion publique, doit-on s'enquérir avec un soin minutieux de son authenticité ; faute de ce soin, on risque de montrer — comme l'ont fait le *Petit Provençal* et le *Mistral* — un interné avignonnais devenu fou à la suite de longues expérimentations ou études spirites, alors qu'il n'était tout simplement que le mari d'une cartomancienne et victime de gros revers de fortune, n'ayant fait, au cours de sa vie, aucune étude, aucune expérimentation sérieuse en spiritisme.

Mais voilà qu'au moment même où les deux journaux proclamaient la folie des spirites, des hommes éminents tels que :

MM. Duclaux, membre de l'Académie des sciences, membre de l'Académie de médecine, directeur de l'Institut Pasteur ;

D'Arsonval, membre de l'Académie des sciences, membre de l'Académie de médecine, professeur au Collège de France ;

Bergson, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, professeur au Collège de France ;

Branly, professeur de physique à l'Institut catholique ;

Brissaud, professeur à la Faculté de médecine ;

Marey, membre de l'Académie des sciences, membre de l'Académie de médecine, professeur au Collège de France ;

Wiess, agrégé de la Faculté de médecine ;

Formant sous la présidence de M. Duclaux, au sein de l'Institut psychologique international, le groupe d'étude des phénomènes psychiques, adressaient à tous les spirites un pressant appel dans lequel nous lisons les phrases suivantes : « Entre la crédulité des uns et l'indifférence des autres, entre une adhésion à priori de l'esprit à des hypothèses qui étonnent et un refus systématique d'admettre la possibilité de faits qui ne rentrent pas dans les cadres déjà constitués, ou dans les lois déjà connues, il y a place pour une recherche strictement scientifique.

« Nous faisons donc appel à tous ceux qui croiraient pouvoir nous signaler des personnes capables de produire des faits décrits sous les noms de suggestion mentale, télépathie, médiumnité, lévitation, etc. Les communications seront reçues : Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, Paris. »

Cet appel n'est pas de nature, ce nous semble, à justifier la soi-disant prudence, le ton railleur du *Petit Provençal* et du *Mistral !* Où sont-ils donc les fous, les ratés, les déséquilibrés ? Est-ce réellement chez ceux qui, avides de connaissances, cherchent encore dans l'inconnu, qui nous environne de toutes parts, un peu plus de justice, un peu plus de vérité ? Ou chez ceux qui prétendent tout savoir, croient devoir ne plus rien apprendre ?

Il faut être parvenu au dernier degré de l'abêtissement pour oser croire et vouloir faire croire que tout est appris pour l'homme, qu'il n'a plus qu'en aveugle à se laisser conduire par les aveugles du *Provençal*, du *Mistral*, ou de toute autre presse, vers le gouffre béant de l'imbécillité. Spiritualistes ou profanes, qui que vous soyez, je crois être autorisé à vous dire, par dix années d'observations journalières, que la doctrine spirite n'a rien qui puisse vous conduire à la folie, elle est la science de l'avenir, elle délivrera le peuple de l'ignorance, de la cupidité où l'ont plongé la religion particulièrement observée au *Mistral* et le matérialisme en odeur de sainteté au *Provençal* ; elle apportera à tous la vérité, la justice, la fraternité et l'amour au nom de la science et de la raison, et la folie humaine n'entraînera avec elle que ceux qui sottement l'auront méconnue.

Brémond,
De la Fédération spirite du Sud-Est.

A PROPOS DU LINCEUL DU CHRIST

(*Extrait de la « Dépêche », Tours*).

OPINION D'UN SPIRITE

A la suite de l'article que nous venons de publier sur le suaire de Turin, un de nos amis, spirite distingué, nous a donné des explications qui envisagent la question à un point de vue fort différent,

explications qui, pour les personnes ayant des notions sur les sciences occultes, présentent une grande apparence de vérité. Elles nous ont intéressés au plus haut point et nous sommes persuadés que nos lecteurs nous sauront gré de leur en faire part.

Il y a environ cinq ans, nous avons parlé, dans la *Dépêche*, des phénomènes obtenus par les personnes s'occupant de magnétisme, de spiritisme et d'occultisme. Depuis, nous savons qu'un Institut psychique international ayant son siège à Paris, à l'Hôtel des Sociétés savantes, vient d'être institué et qu'il a pour président le distingué directeur de l'Institut Pasteur, M. Duclaux.

C'est dire que la science de ces phénomènes inconnus, miraculeux dirais-je presque, si le miracle pouvait exister, a fait un grand pas. A la vérité, depuis le télégraphe qui est vieux, du téléphone qui est devenu journalier, du phonographe qui étonne encore, nous en sommes arrivés à la télégraphie sans fil qui étourdit les intelligences, comme si le miracle allait bientôt arriver.

Revenons au linceul du Christ. Il y a dix-neuf cents ans que le portrait serait resté sur le linge soumis à une évaporation constante où les vapeurs ammoniacales reçues n'auraient pu que s'évaporer et disparaître.

N'y a-t-il pas lieu de chercher la cause ailleurs ?

Cette cause, nous la trouvons précisément dans cette science occulte que les savants tels que V. Hugo, C. Flammarion, le colonel de Rochas, Ch. Richet ont fait connaître par leurs écrits et par des expériences qui semblent concluantes et dont on va poursuivre officiellement l'expérimentation.

En attendant, voyons ce que dit V. Hugo sur ce que le colonel de Rochas appelle l'extériorisation de la motricité.

« La table tournante a été fort raillée. Parlons net, cette raillerie est sans portée. Remplacer l'examen par la moquerie, c'est commode mais peu scientifique. Éluder le phénomène, lui refuser le paiement d'attention auquel il a droit, l'éconduire, le mettre à la porte, lui tourner le dos en riant, c'est faire banqueroute à la vérité, c'est laisser protester la signature de la science. »

Ce préambule était nécessaire pour mieux faire comprendre l'action de forces intelligentes agissant en dehors de nous, dont les manifestations ont existé de tout temps depuis le *Mané, Thecel, Pharès* écrit sur un mur, l'ombre de Samuel apparaissant à Paul, l'ombre de César parlant à Brutus jusqu'aux Esprits qui maintenant hantent certaines maisons et se laissent prendre par la photographie. Notre ami spirite nous a fait voir plusieurs photographies d'Esprits où se trouvent des figures humaines ayant seulement un caractère un peu vaporeux, relativement à un portrait d'homme matériel, mais cependant très visibles.

Les Esprits agissent avec une certaine force, soulèvent des objets, écrivent dans des boîtes fermées, peuvent donner leur portrait sur une plaque sans qu'il soit besoin d'appareil, et peuvent par conséquent produire un dessin sur un linge. Il est probable que c'est l'un d'eux, connaissant la photographie, qui a fait un négatif sur la pièce de lin qu'on dit être le saint Suaire. Puis notre spirite nous a fait lire un article qu'il avait écrit en janvier 1899 au sujet du Suaire et dont nous détachons les quelques mots suivants :

« Voulant photographier une personne, j'ai obtenu, au lieu de son « portrait, le cliché ci-contre qui représente une espèce de torpilleur « glissant sur son chantier. Quand j'ai produit cette photo le 3 juil-« let 1898, je venais précisément de lire dans une revue un article « où il était parlé de la figure et du corps du Christ représentés sur « la photographie du saint Suaire ».

Le journal ajoute : Il ne faut pas crier au miracle, le phénomène n'a pas d'autre cause, selon nous, que celle dont résultent ces manifestations aujourd'hui assez fréquentes que certains médiums obtiennent par la photographie.

En nous donnant la photographie du torpilleur, M. X. nous a fait remarquer que sa production avait eu lieu à l'époque où un torpilleur éclatant sous le vaisseau américain *le Maine* avait été la cause de la guerre hispano-américaine.

On sait que Victor Hugo, en exil à Jersey, cultiva la science spirite qui en était à ses débuts, et qu'il a laissé un livre sur ce sujet que M. Paul Meurice va bientôt publier.

Il avait pour principal médium le sympathique écrivain Mme Émile de Girardin.

Un jour qu'il consultait, par la table, l'esprit de Molière, il reçut par coups frappés la réponse suivante :

Esprit qui veux savoir le secret des ténèbres,
Et qui, tenant en main le terrestre flambeau,
Viens, furtif, à tâtons, dans nos ombres funèbres,
Crocheter l'immense tombeau :
Rentre dans ton silence et souffle tes chandelles,
Rentre dans cette nuit dont quelquefois tu sors :
L'œil vivant ne lit pas les choses éternelles
Par-dessus l'épaule des morts.

Atterré par cette réponse, Victor Hugo se leva et quitta la salle.

Il faut avouer qu'il ne s'attendait pas à des vers aussi magnifiques et à être traité de crocheteur de tombeaux.

Citons après cela quelques vers de Victor Hugo, relativement à sa croyance aux Esprits :

Et je crois qu'à la mort, continuant sa route,
L'âme se souvenant de son humanité,
Envolée à jamais sous la céleste voûte,
A franchir l'infini passe l'éternité.

Puisque nous avons tant parlé du spiritisme — qui lève la tête en ce moment et qui semble en avoir le droit — nous dirons que c'est une science positive qui nous donne des preuves matérielles et palpables de l'existence de l'âme et de sa survivance au corps.

Il détruit la superstition en faisant rentrer des faits, considérés à tort comme merveilleux, dans le cercle des lois naturelles ; mais aussi il réduit à néant les assertions des matérialistes, en démontrant, par la méthode expérimentale, la réalité d'un principe intelligent indépendant de la matière.

Comt TEGRAD.

Extrait des Cours de Magnétisme de A. Bouvier

HUITIÈME LEÇON

(*Suite*)

MESSIEURS,

Nous connaissons maintenant les doctrines et les méthodes des hypnotiseurs et des magnétiseurs, celles que nous avons passées en revue les résument toutes, aussi bien dans le domaine scientifique que dans le domaine profane. Entrer dans des détails supplémentaires au sujet des expérimentateurs actuels serait peut-être fastidieux, car en somme ce ne serait qu'une répétition de ce que nous avons déjà vu. Qu'ils soient suggestionneurs ou fluidistes, tous font acte de vouloir lorsqu'il s'agit d'expérimenter, et cela aussi bien dans le domaine de la thérapeutique que du côté exclusivement scientifique, où des recherches très sérieuses se poursuivent par un très grand nombre de savants, l'art de guérir sans remèdes et la philosophie y trouvent leur compte.

Indépendamment des écoles passées en revue, j'ai cité les polaristes et les spiritualistes, sur lesquels il est bon de s'arrêter un instant.

Les uns étudient au point de vue purement scientifique et

finissent, comme tous ceux qui sont à cheval sur une idée, par ne voir qu'un point fixe derrière lequel se dresse toujours le formidable *comment* qui les pousse à méditer à nouveau chaque fois que l'expérience infirme leur théorie de la veille.

Les autres, essentiellement mystiques, mettent tout sur le compte d'une divinité qui se courbe ou s'élève selon leur caprice et aussi selon l'état de grâce dans lequel se trouvent les intéressés, ceux-là sont peu nombreux; mais il en existe encore assez pour attirer notre attention.

Parmi ceux-ci comme parmi ceux-là on oublie trop, je crois, d'étudier la loi unique qui préside à tous les phénomènes de la vie, loi qu'il doit être possible de démontrer d'une façon aussi claire et rationnelle que possible, sans toutefois la limiter dans son pouvoir comme dans son étendue, et, si nous arrivons à la connaissance de cette loi, nous pourrons plus sûrement et plus facilement, remontant aux sources mêmes de la vérité, trouver des méthodes d'application capables de nous aider sérieusement dans l'art de guérir. En attendant, voyons les polaristes, de même que les volontistes ils sont nombreux et expliquent d'une façon plus ou moins personnelle les effets constatés pour en déduire une cause et toujours la même, le fluide. Ceux-ci ont également pour soutenir leur doctrine des faits et des auteurs qui datent de la plus haute antiquité: c'est ainsi qu'Ezéchiel, qui existait plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, nous dit que dans une de ses visions quelqu'un lui apparut lumineux, mais que la partie supérieure du corps brillait d'une couleur différente de la partie inférieure.

Plus près de nous, Paracelse paraît avoir connaissance de la polarité, Robert Flud reconnaît dans l'homme comme dans la terre des pôles opposés, et si nous avons bonne mémoire, que nous nous rappelions la neuvième proposition de Mesmer, il est certain qu'il avait connaissance de la polarité humaine. Permettez-moi de rappeler cette proposition et vous jugerez. Voici :

« Il se manifeste particulièrement dans le corps humain des propriétés analogues à celles de l'animal, on y distingue des pôles également divers et opposés qui peuvent être communiqués, changés, détruits ou renforcés, le phénomène même de l'inclinaison y est observé. »

Il est vrai qu'en pratique Mesmer ne tenait aucun compte de cette manière de voir.

Deslon, élève de Mesmer, partageait les mêmes idées. Depuis lors, plusieurs savants essayèrent bien de soutenir cette théorie qui, en somme, n'a rien d'invraisemblable, mais celui qui précise le premier et le mieux la théorie de la polarité est un savant autrichien, le baron de Reichembach. Ce savant fit des expériences répétées pendant plus de trente années, et il nous dit (1) « que non seulement le corps humain est polarisé, que les pôles opposés brillent de couleurs différentes et que les sensations éprouvées au contact ou simplement à l'approche d'un pôle, sur une partie quelconque du corps, ne sont pas les mêmes que sous l'action de l'autre pôle, mais que ces particularités s'observent avec presque tous les corps ou agents de la nature ».

Il va sans dire que la plupart des savants et surtout des médecins électriciens ont une tendance bien marquée à établir la polarité du corps humain. C'est ainsi que le docteur Chauvet (2), dans ses *Nouveaux Principes de philosophie médicale*, 1886, pense que le fluide nerveux doit obéir aux lois de la polarité comme les fluides électrique, lumineux, calorique, etc.

A. BOUVIER.

(1) Voir Durville *Traité expérimental de Magnétisme*, t. I, pp. 9 et suivantes.
(2) Durville.

DANS LE DOMAINE DES RECHERCHES

Les faits.

SÉANCE DU MERCREDI 15 JANVIER 1902

Présentes, 64 personnes.

M. Bouvier rappelle tout d'abord que, les mercredis 25 décembre et 1er janvier étant jours fériés, les expériences n'ont pu être continuées avec la régularité habituelle, et il considère comme sans importance celle du 8 janvier, vu qu'il ne lui a été possible d'agir que sur deux malades dont il ne lui a été fait aucun compte rendu, ce qu'il regrette d'autant plus qu'il est persuadé que son action a dû être ressentie.

Après une conférence appuyée par des projections lumineuses pour démontrer la réalité des actions fluidiques et où, une fois de plus, il traite des actions à distance, un auditeur demandant la parole vient affirmer qu'il a reçu des nouvelles d'une malade habitant le Villars-de-Lans (Isère), soumise à l'expérience à la séance du 8 janvier, laquelle, atteinte d'une hémiplégie du côté gauche depuis trois semaines, s'est trouvée beaucoup mieux depuis cette séance. Sur quoi M. Bouvier fait remarquer qu'un espace de huit jours, comme contrôle d'une action à distance, ne saurait être pris en sérieuse considération, et il répète qu'à l'avenir il ne tentera ces expériences qu'à la condition expresse qu'il lui en soit fait un compte rendu le lendemain même, ou, au plus tard, par retour du courrier.

Après quelques autres considérations sur ce sujet intéressant, trois malades sont présentés pour être soumis à l'expérimentation :

1° Mme Verdel, Marie, 116, rue Cuvier, Lyon;
2° M. Jean-Marie Privat, 12, rue Voltaire prolongée, Lyon;
3° M. Page, 18, rue Suchet.

Ces malades sont présentés par Mmes Deveaux, Joannin et Lantheaume.

Ont signé le procès-verbal :

MM. Sandier, Chaboux, A. Ter, B. Revol, Dayet, Desormiers, Lenoble, Deveaux, etc.

COMPTE RENDU, JEUDI 16 JANVIER

Mme Joannin vient donner des nouvelles de M. Privat qui, en raison de son scepticisme, n'est pas avisé de l'expérience tentée sur lui ; mais il constate que depuis la veille, vers les 10 heures du soir, un mieux bien marqué s'est produit dans son état. M. Bouvier, prié de continuer son action sur ce malade atteint d'une congestion cérébrale, espère son prompt rétablissement, tout en faisant remarquer que ce dernier, ne sachant rien, s'en prendra certainement aux remèdes administrés, bien qu'ils n'aient amené aucun soulagement avant son action.

MÊME JOUR

Mme Deveaux, après avoir été prendre des nouvelles de la malade recommandée, fait le récit suivant :

« Mme Verdel sortait de se coucher, mais, par suite de son affection asthmatique, ne pouvait dormir et n'en avait nullement l'envie, lorsque tout à coup, vers les 10 heures, elle ne peut préciser exactement, elle vit distinctement s'élever de son lit comme une *nappe d'eau bouillante*, puis s'endormit instantanément et ne s'éveilla que ce matin, après une très bonne nuit, ce qui ne fut pas sans surprise pour cette dame peu habituée au repos. »

Ce même jour également, Mme Lantheaume fait connaître des

nouvelles de M. Page, atteint d'hydropisie. Ce dernier, complètement enflé, sans souffrir beaucoup, ne pouvant jouir habituellement d'aucun repos, a cependant pu en prendre à partir de l'heure où M. Bouvier actionnait pour son mieux. Comme malgré cela ce malade ne peut pas uriner, Mme Lantheaume prie M. Bouvier d'exercer à nouveau son action sur lui, afin de lui donner autant de soulagement que possible, le résultat de cette seconde expérience devant lui être donné à sa séance de clinique le lendemain vendredi 17, à 8 heures du soir.

Ont signé ces comptes rendus :

Desormiers, Castroux, Deveaux, Martenon, Severine, Bouvier, etc.

Remarque. — A l'heure où M. Bouvier agissait sur Mme Verdel avec son excellent médium Benoit Revol, dont les facultés magnétiques se développent chaque jour davantage, la malade se manifestait psychiquement en annonçant la nature de son mal, tout d'abord inconnu du sujet, ce qui fit dire à M. Bouvier que certainement cette personne était endormie et qu'il serait possible de contrôler le résultat de cette expérience, résultat satisfaisant en tous points, comme nous l'avons vu. Honoré.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

Nous avons le plaisir d'enregistrer à nouveau 20 listes de M. Emmanuel Vauchez formant son 32e envoi et contenant 2.098 signatures.

Parmi ces signatures nous trouvons :

MM. R. Mironneau, instituteur, à la Roche-Posay (Vienne);
E. Guillon, instituteur, à la Roche-Posay (Vienne):
Léon Mironneau, instituteur, à la Roche-Posay (Vienne);
J. Moisier, percepteur, à la Roche-Posay (Vienne);
Martin, instituteur, à la Roche-Posay (Vienne);
Huet, Gabriel, instituteur, à Saint-Ouen (Seine);
Bidart, professeur à l'École normale de Dax (Landes);
Henri Cayssac, publiciste, Paris;
Buchetti, ingénieur, Paris;
Monnet, directeur de l'*Écho de la Montagne*, à Saint-Claude (Jura);
Patel, Constant, conseiller municipal à Saint-Claude (Jura);
Lançon, Charles, conseiller municipal à Saint-Claude (Jura);
David, Marius, conseiller municipal à Saint-Claude (Jura).

LISTES DIVERSES

2113e liste recueillie par M. Issauchon, directeur de la *Plume Libre*, Paris	21	signatures
2114e — — Mme Lindemberg, Lyon	85	—
2115e — — — —	50	—
2116e — — Mme Marie Dancausse Pont-Saint-Esprit	7	—
	163	signatures

Dans cette liste nous trouvons :

MM. Piallat, receveur-buraliste, à Pont-Saint-Esprit;
Delaurier, receveur principal, à Pont-Saint-Esprit;
Pierre Aufèvre, adjoint au maire, à Pont-Saint-Esprit;
Adrien Deleuze, receveur à la caisse d'épargne, à Pont-Saint-Esprit.

Report des listes ci-dessus	163	signatures
2117e liste recueillie par Mme Cachot, à Lyon	13	—
Total	176	—
Envoi E. Vauchez	2.098	—
	2.274	—
Listes précédentes	185.343	—
Total général	187.617	signatures

Nous prions instamment tous nos amis porteurs de listes de faire remplir celles qu'ils ont entre les mains et de nous les retourner au plus vite afin de faire un troisième dépôt dès la rentrée de la nouvelle législature et l'obliger ainsi à tenir les promesses de justice et de liberté faites par la plus grande partie des candidats.

A. Bouvier.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

Liste Porcheron, Auguste, Lyon.

MM.	
Porcheron	0 50
Rosset, Aimé	0 50
Veuve Rosset	0 50
Rosset, Jean	0 50
Rosset, Séraphin	0 50
Roméas, Eugène	0 50
Vuarin Joseph-F.	0 50
Brison, J.-François	0 50
Deloche Christophe	0 50
Reucher Adèle	0 50
Mme Porcheron	0 50
M. H. Roudet	0 50
Mme Roudet	0 50
V. Hugonard	0 50
Lavesvres	5 »

Liste J. Ortarix, Bordeaux.

Souscriptions diverses	9 70
Listes précédentes	7.410 75
Total	7.432 45

AVIS. — Toutes les listes de pétitions et les souscriptions recueillies doivent être adressées au plus tôt à M. Emmanuel VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée); ou à M. A. BOUVIER, directeur de la *Paix Universelle*, 5, cours Gambetta, à Lyon (Rhône). A. B.

SECOURS IMMÉDIAT ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

Du 13 mai, de la part de Mlle Suzette, pour être remis à une misère désignée	5 fr. »
D'un jeune professeur	2 »
Total	7 fr. »

Le Gérant : A. Bouvier.

3-6-02 — Tours, Imp. E. ARRAULT, et Cie 6, rue de la Préfecture.

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 278. 10 Centimes. 16-30 JUIN 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

Respect à la Science

Oui, respect à la science qui chemine paisiblement sur la route ardue du progrès sans se laisser arrêter jamais par l'inertie trop souvent voulue de ceux qui devraient s'en servir pour éclairer le monde de ses rayons bienfaisants.

Le XXe siècle qui semblait s'ouvrir sous les auspices d'une ère de paix et de concorde, où chacun, libre enfin de travailler au bonheur commun, pourrait profiter de l'acquis de tous, semble au contraire être soumis à une inquisition aussi impitoyable que celle du néfaste passé.

Nous croyions en avoir fini avec cette chimère, mais voilà que le jésuitisme ou le manque d'observation de certains hommes appartenant au monde savant se montre en pleine lumière, à tel point qu'en dehors des sectes auxquelles ils appartiennent il n'y a pas de salut possible, et, de même que leur maître, en disant : calomniez, calomniez, il en restera quelque chose! ils ne craignent pas d'employer les moyens les plus vils pour satisfaire et leur égoïsme et leurs pairs au détriment de la vérité, et les hommes qui veulent marcher de l'avant, menacés par ces foudres d'un nouveau genre, sont de ce fait même entravés dans leurs travaux comme dans la manifestation de leur idéal le plus cher.

Nous plaçant dans un ordre d'idées tout particulier, nous constatons avec stupeur le sommeil où se complaisent les sociétés savantes en face des nouveautés qui devraient les pousser plus loin dans le domaine des connaissances humaines. Elles ne trouvent rien de mieux que de répéter sur tous les tons : « La chose ne doit pas être, nous ne l'avons pas apprise, ou bien, si elle existe, il ne faut pas en parler, à moins que nous ne trouvions un biais pour que cette chose vienne de nous et reste entre nos mains ; le vulgaire la profanerait, il doit toujours l'ignorer. « De là cet esprit de parti pris qui sert si bien le mensonge pour combattre les vérités nouvelles, et lorsque la conspiration du silence ne peut plus en entraver la marche, c'est là où, redoutable, la persécution recommence en mettant ses fautes et ses erreurs sur le compte d'autrui.

Si la science est toujours elle-même et digne du respect de tous, il n'est pas rare de la voir entravée dans son essor par quelques-uns de ses représentants qui cherchent à en imposer aux autres sans s'être au préalable livrés à l'analyse des faits, prétextant que l'école n'en a jamais parlé dans ses programmes, à preuve : la circulation du sang, la vaccine n'ont pas été acceptées d'un seul coup, c'est pourtant de la science pure.

Le magnétisme lui-même, après s'être imposé à l'Académie, faisait dire au docteur Castel : « Si la plupart des faits énoncés étaient réels, ils détruiraient la moitié des connaissances acquises en physique, il faut donc bien se garder de les propager en imprimant le rapport. »

Depuis cette époque, 1813, l'intrus a fait son chemin, et, chose digne de remarque, plus particulièrement en dehors des écoles de médecine ; c'est pourquoi, ne pouvant l'empêcher ni le tuer, il faut le ridiculiser, lui trouver des défauts qu'il ne saurait avoir pour que seuls les intéressés en profitent au détriment des masses où il répand ses bienfaits. Ici ce n'est que de l'hypnotisme, le mot est à la mode; lui seul est digne d'attirer les regards de la science. Tout s'explique par le sommeil et la suggestion, les manœuvres sont simples et faciles! Il ne saurait y avoir de danger! Là c'est du magnétisme, et comme il s'agit de quelque chose mis en œuvre par des moyens mécaniques (passes), c'est très dangereux, témoin ce savant *anonyme* dans ses *Notes d'un médecin* publiées par le *Figaro* et reproduites par la *Paix Universelle*. Les allégations au sujet de la dormeuse de Thenelles, que nous n'osions pas mettre en doute en raison même du respect que nous professons pour notre grand confrère, ne tiennent plus debout, la mise au point en est faite par notre éminent collaborateur Bearson, magistrat digne du respect de tous et dont la parole nous est une garantie de la vérité.

Or, de ce fait, lorsque l'auteur de *Notes d'un médecin* dit : « *De nombreux précédents nous autorisent à conclure que la dormeuse de Thenelles n'a pas été réveillée complètement* » (1), nous sommes autorisés à notre tour à croire que, si les *nombreux précédents* ne sont pas mieux étayés que le fait sur lequel il s'appuie, ses observations ne sauraient en imposer à la vraie science, qui, elle, ne s'appuie que sur des faits bien et dûment constatés pour asseoir sa certitude.

Une fois pour toutes, soyons donc sérieux, évitons l'erreur et le parti pris, fuyons tous les jésuitismes quels qu'ils soient : par eux c'est le retour au sombre passé, c'est la marche à rebours ; il faut qu'au lieu d'être des inquisiteurs pour ceux qu'ils dominent de leurs connaissances, les savants en soient les véritables instructeurs, et l'aurore du siècle naissant, au lieu de disparaître dans l'ombre d'une nouvelle inquisition, verra s'épanouir le progrès aux larges conceptions sous les auspices d'une science toujours plus féconde, et les hommes remplis d'admiration pour leurs maîtres les béniront en les unissant dans une même pensée d'amour.

Donc, respect à la Science !

A. BOUVIER.

N.-B. — Nous disions dans notre article « Simple Question », paru dans le dernier numéro de la *Paix Universelle* : de deux choses l'une, ou le cas relève de l'hypnotisme, et l'hypnotisme peut le faire cesser ; ou il relève d'un choc que le temps et la nature peuvent seuls modifier, et dans ce dernier cas le *magnétisme* pourrait encore opérer un prompt retour à la vie réelle, s'il était dûment employé.

Nous n'avons pas changé d'avis et nous nous demandons maintenant si l'expérience a été tentée. Dans pareil cas, rien ne saurait être négligé, dans l'intérêt même de la science.

A. B.

A propos de la dormeuse de Thenelles

(Correspondance)

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE la *Paix universelle*,

Je lis dans votre n° 276, des 16-31 mai dernier, après l'article reproduit du *Figaro*, concernant la dormeuse de Thenelles, Mlle Bonyenval, quelques réflexions signées de vous à son sujet.

Vous dites d'abord :

« Nous nous demandons si la Science, en la personne des savants qui l'examinèrent, ne s'est pas préoccupée de *lui* poser quelques questions relativement à son état ? »

Puis vous relatez l'assertion d'un anonyme signant *Notes d'un médecin*, et d'après laquelle la dormeuse de Thenelles serait une victime (!) d'un accident de magnétisme (?), circonstance que le signataire anonyme tiendrait de source certaine (!!!).

Or, j'ai habité Saint-Quentin pendant plusieurs années, j'ai été visiter la dormeuse de Thenelles ; j'ai beaucoup questionné dans le pays même et aussi à Saint-Quentin, et ce à de nombreuses reprises.

Je connais donc exactement ce qui est, et ce qu'on disait et pensait à Thenelles et à Saint-Quentin au sujet de Mlle Bonyenval.

Voici la vérité :

Premièrement, il a toujours été depuis dix-huit ans et il est encore impossible de questionner la *dormeuse* par cette raison que cette personne est dans un état de mort apparente, duquel il résulte qu'elle est absolument muette, insensible, immobile, yeux clos, paraît ne pas entendre ; état, en un mot, qu'un profane ne peut comparer qu'à la catalepsie ou à la léthargie.

Comment questionner un être dans cet état ?

Deuxièmement, il est absolument inexact :

1° Que l'état de ce sujet soit dû à une erreur de magnétisme ou de tout autre procédé provoquant le sommeil.

2° Et que le bruit en ait couru.

Ce qui est vrai, c'est ceci :

Il y a dix-huit ans, la demoiselle Bonyenval, qui relevait de maladie, fut, sans préambule, informée de l'arrivée de personnes qu'elle pensait lui être hostiles. Elle en ressentit une émotion poignante ; une terreur immense s'empara de son esprit et, quelques instants après, elle tombait dans l'état où elle se trouve encore actuellement et dans lequel je l'ai vue.

Sa mère nous a déclaré qu'elle l'alimentait au moyen de « lavements » — selon son expression.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes salutations empressées.

J. BEARSON.

(1) C'est nous qui soulignons.

CORRESPONDANCE

CHER MONSIEUR BOUVIER,

Je viens de lire, dans votre estimable journal *la Paix universelle*, la lettre de M. le docteur Salomon. A chaque ligne, on sent le parti pris du matérialisme, et le « moi » dominateur qui tient un peu le langage du catholicisme (hors de l'Église point de salut).

Je me permets de vous adresser mes félicitations les plus sincères et celles d'un groupe de lecteurs de la *Paix universelle* pour votre réponse au docteur sus-désigné.

Ainsi que le dit votre contradicteur, s'il est vrai que les députés se documentent, nous ne doutons pas qu'ils ne soient contraints, après avoir passé vos sages arguments au crible du bon sens et de la vérité scientifique, de donner satisfaction à la cause du magnétisme curatif qui, sans tarder, est appelé à rendre de réels services à l'humanité souffrante, soumise, jusqu'à ce jour, à une médication aussi inefficace pour les malades que douteuse même pour les plus illustres praticiens.

Soyez persuadé, cher Monsieur Bouvier, qu'ils sont bien nombreux les admirateurs de votre courageuse entreprise qui tend à faire de la médecine officielle ce que le socialisme fera du monopole de l'enseignement des hommes noirs.

Pour un groupe de vos lecteurs.

Votre admirateur.

BÉRAL.

LA JUSTICE DIVINE

Quand on scrute avec attention les différents messages que l'on reçoit des invisibles qui peuplent l'espace, on est frappé d'admiration devant le saisissant tableau qu'ils viennent mettre sous les yeux, tableau où se révèle la sagesse infinie de Celui qui a tracé là comme ailleurs des lois immuables d'une grandeur et d'une simplicité admirables.

Et l'on sent, par une intuition qui ne doit prendre sa source que des régions supérieures de l'infini, que là et là seulement est la vérité ; que les diverses situations qu'occupent les esprits dans ce

monde, dont un coin du voile qui le couvre vient d'être levé, sont la sanction rationnelle de leurs actes, la conséquence logique des choses.

De même que l'astronomie moderne, armée de ses formidables télescopes, offrant à nos regards émerveillés les myriades de globes qui accomplissent dans l'espace incommensurable leurs multiples évolutions, a fait voler en éclats l'étroite voûte cristalline du ciel que les anciens, dans leur ignorance sur la véritable structure de l'univers, avaient forgée, le spiritualisme moderne, muni d'armes non moins redoutables, a fait crouler l'enceinte d'un tribunal présidé par un Dieu anthropomorphe, jaloux et vindicatif, se faisant un barbare plaisir de damner pour l'éternité la plus grande partie du genre humain : tel ce dieu du paganisme dévorant ses propres enfants.

Un Dieu inventé par les pontifes de toutes les religions, pour mieux asservir les peuples et les maintenir sous leur joug despotique.

Tous les adeptes du spiritualisme moderne savent — et ceci est un résultat d'observation — que le corps fluidique que conserve l'esprit dans l'espace se purifie par la douleur physique ou morale, par la pratique de la charité sous toutes ses formes, et devient, au contraire, le réceptacle de fluides impurs si l'esprit, pendant son état d'incarnation, a dévié du droit chemin.

De sorte qu'une fois mis à nu par sa séparation d'avec le corps charnel, les molécules qui les constituent se trouvent, dans le premier cas, raréfiées au point de devenir radiantes; état qui procure à l'esprit une sensation de bien-être, une cause de jouissances sans bornes dont notre pauvre langage terrestre ne saurait nous donner la plus faible idée.

Il se trouve, par cela même, d'une légèreté telle qu'il peut aisément franchir notre atmosphère et se transporter dans l'espace éthéré à des distances considérables, avec la rapidité de la pensée.

L'accès même de certaines planètes supérieures à la nôtre, séjours de bienheureuses humanités, lui est facilité de par son affinité avec ces milieux.

C'est dans ces nouvelles familles qu'il sera, plus tard, appelé à se réincarner, et parmi lesquelles il acquerra de nouvelles facultés, qui lui permettront de continuer son ascension sur l'échelle grandiose de l'infini.

Tandis que l'esprit qui s'est assimilé, en raison de sa perversité, les fluides pernicieux dont notre planète est malheureusement saturée, fluides délétères, hétérogènes, se livrant entre eux à des combats incessants, apportant ainsi dans son être des troubles profonds, se trouve dans un état de souffrances cuisantes et dans des angoisses dont il n'entrevoit pas la fin.

Ces fluides, par leur énorme densité, alourdissent son nouveau corps à un tel point qu'il se trouve dans l'impossibilité absolue de s'élever dans l'atmosphère et l'obligent à ramper à la surface de la terre.

Cet état d'infériorité se prolongerait indéfiniment si des esprits élevés ne venaient lui prêter leur tutélaire assistance. Ils le mettent, par leurs conseils paternels, sur la voie du repentir à l'horizon de laquelle il entrevoit une lueur d'espérance.

Ils l'aident alors à affronter une nouvelle vie de luttes dans laquelle il aura à laver un passé plein de souillures, pour s'élever, à son tour, dans la hiérarchie du monde spirituel.

Voilà la loi telle que nous l'ont révélée les esprits; loi sublime qu'aucun idéal humain n'a pu concevoir; loi déjouant les spéculations les plus hardies des philosophies; loi venant, enfin, infliger le plus cruel démenti aux ineptes articles de foi des différents dogmes qui s'entre-déchirent sur notre infime planète.

Quoi de plus noble que cette justice s'exerçant d'elle-même en dehors de toute action étrangère, et cela par le simple jeu des molécules fluidiques.

Créateur des univers et des humanités qui les peuplent, par la Science que tu refusas, nous dit la Genèse, au premier homme, nous commençons à entrevoir la grandeur de tes œuvres; par elle, l'esprit humain s'est dégagé des langes qui l'enserraient, pour s'élancer vers les régions lumineuses de la vérité; par elle, nous avons franchi d'un pas assuré le seuil de ce palais d'enchantement qu'est le spiritisme, sur le fronton duquel tu as gravé notre immortalité!

Non ! Tu n'es pas et ne saurais être le Dieu inflexible tel qu'on s'est plu à te représenter, réprouvant sans retour des êtres que tu as créés faillibles !

Il appartenait à une auguste doctrine de venir dissiper les nuages que des siècles d'erreurs avaient amoncelés sur l'humanité, pour répandre sur sa raison, déprimée par les germes du doute, ses enseignements régénérateurs.

Cette doctrine, noble messagère des célestes régions, marquant une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité, c'est le *Spiritisme*, portant comme auréole cette devise magique : *Amour et Charité !*

M. Moatty.

Extrait des Cours de Magnétisme de A. Bouvier

Huitième leçon

(*Suite*)

Parmi la longue série de polaristes que je pourrais citer, il convient de mettre en ligne, non pas les anciens ni ceux qui ne s'en occupent que d'une façon secondaire, mais bien ceux qui ont fait dans ces dernières années des travaux sur ce sujet important.

Nous pouvons mettre au nombre de ces derniers : MM. Dècle et le docteur Chazarin, tous deux magnétiseurs; le docteur Baraduc, qui fit sur ce sujet, mais plutôt à un point de vue spécial comme fluidiste, un ouvrage très intéressant, *la Force vitale*, où il étudie notre corps vital fluidique avec sa formule biométrique.

Le docteur Burq est à citer également, *dans sa métallothérapie*.

Je ne saurais omettre feu Horace Pelletier, qui fit paraître de nombreux articles tant dans les colonnes de la *Paix universelle* que dans les revues spéciales, sur la polarité qu'il retrouvait partout, aussi bien dans un œuf que dans un bâton de cire à cacheter ou tout autre objet.

M. le colonel Albert de Rochas, auquel nous devons les *Forces non définies*, les *Fluides des magnétiseurs*, traduction française de l'Od de Reichembach, et tous les ouvrages qui le placent au premier rang comme partisan des doctrines magnétiques, fit également, dans divers journaux, de très savants articles touchant la question, ce qui ne saurait prouver pourtant qu'il met tout sur le compte de la polarité, ce que nous verrons du reste en consultant ses ouvrages. Nous avons, enfin, H. Durville, le chef de l'École pratique de massage et de magnétisme de Paris, qui, lui, est partisan déterminé de la polarité.

De ce côté comme des autres, nous avons donc des savants et surtout des expérimentateurs sérieux que nous ne devons pas reléguer au rang de l'oubli, si nous voulons nous faire une juste idée de l'état actuel du magnétisme et de ce qui peut en découler comme agent thérapeutique, aussi bien au point de vue physiologique qu'au point de vue psychologique.

Les polaristes, pour expliquer leur théorie qui est parfaitement admissible au point de vue scientifique, se basent sur cette idée

assez vraisemblable, que tout dans la nature est soumis à des forces contraires, à une sorte de dualité qui tient le tout en équilibre par une action et une réaction constantes.

Écoutons à ce sujet ce que dit H. Durville dans son *Traité expérimental de magnétisme*, pages 60 et suivantes, chapitre *Polarité* (1):

« Partout dans la nature nous observons deux forces antagonistes, ou plutôt deux modalités différentes d'une même force. L'équilibre qui, chez les êtres vivants, entretient la vie et la santé, paraît être placé sous leur dépendance. En effet, nous voyons partout la vie lutter contre la mort, le principe plastique, organisateur et conservateur de la vie, faire tous ses efforts pour résister à un principe non moins évident qui désagrège, désorganise et détruit.

« Les anciens avaient bien compris le rôle de ces deux principes opposés qui maintiennent le monde physique et le monde moral en équilibre. C'est pour exprimer cette vérité sous une forme symbolique que Salomon fit placer devant la porte du temple deux colonnes de bronze qui s'appelaient, l'une *Jakin*, l'autre *Boas*, c'est-à-dire le fort et le faible. Elles représentaient hiéroglyphiquement l'homme et la femme, la raison et la foi, le pouvoir et la liberté, le droit et le devoir.

. . . .

« La théorie des contraires, aujourd'hui reléguée en logique, forme à elle seule la moitié de l'histoire de la pensée. En philosophie pure, c'est la doctrine du *fini* et de l'*infini*; en religion, c'est le dualisme représenté par le *bon* et le *mauvais principe*, autrement dit, *Dieu* et le *Diable* ; en économie sociale, Proudhon l'a appelée la *loi* des *antinomies*. En mécanique, les deux forces génératrices du mouvement circulaire sont la *force centrifuge* et la *force centripète*.

« A toute force, il faut une résistance pour point d'appui Sans ombre, nous n'apprécierions pas la lumière; et si le plaisir n'avait pas la douleur pour terme de comparaison, il nous serait impossible, non seulement de le définir, mais encore d'en avoir une idée. L'affirmation se pose par la négation, et le fort ne triomphe qu'avec le faible. L'amitié et la sympathie que nous avons pour certaines personnes ne sont appréciables que comparativement à la haine et à l'antipathie que nous pouvons avoir pour d'autres

« Dans les manifestations des agents physiques, cette dualité, cette modalité, est surtout évidente avec l'électricité, l'aimant et le magnétisme terrestre. Elle constitue la *polarité* à laquelle sont certainement plus ou moins soumis tous les corps de la nature.

« En dehors de l'électricité, les qualifications de *positif* et *négatif* sont peu employées pour désigner ces deux modalités différentes d'une même force. Elles ont, d'ailleurs, une signification un peu vague qui tient de la convention, et les physiciens eux-mêmes ne sont pas tous d'accord sur leur emploi. Ainsi, les uns considèrent le pôle austral de l'aimant comme étant négatif (presque tous les Allemands, les Anglais, les Américains), tandis que les autres affirment qu'il est positif; mais le plus grand nombre se contentent ordinairement de les désigner sous les qualificatifs de pôle N. ou *austral* et de pôle S ou *boréal*. C'est pour cette raison que les pôles des aimants du commerce sont marqués des lettres N et S, pour indiquer que le premier se tourne vers le nord, le second vers le sud.

« En prenant l'électricité pour base et pour terme de comparaison, je vais démontrer, par l'exposé de quelques principes de physique, que le pôle austral de l'aimant est positif; le boréal négatif; et par la même raison, justifier la qualification que je donne aux pôles opposés du corps humain.

« — L'électricité et le magnétisme propre à l'aimant sont deux forces qui présentent entre elles de très grandes analogies. *Les pôles ou fluides de même nom se repoussent; les pôles ou fluides de nom contraire s'attirent.* Elles sont engendrées l'une par l'autre. Si, autour d'un barreau d'acier ou de fer doux, on enroule un fil conducteur relié aux deux pôles de la pile et que l'on fasse passer le courant, le barreau s'aimante instantanément. Réciproquement, si au centre d'un cylindre (bobine) entouré par un fil conducteur on introduit brusquement un barreau aimanté, il se développe instantanément un courant électrique dans le fil. C'est sur ce dernier principe que repose la construction de toutes les machines magnéto-électriques servant, soit à l'usage médical, soit à l'industrie.

« Si on soumet une solution saline à l'action d'un courant électrique, les acides sont transportés au pôle +; les alcalis, c'est-à-dire les bases, au pôle —.

« Si on fait plonger pendant quelques instants les électrodes d'une pile dans deux verres d'eau en les reliant entre eux, au moyen d'un fil humide, pour établir le circuit, l'eau du verre où plonge l'électrode + devient acidulée, fraîche au goût ; celle de l'autre verre devient, au contraire, alcaline, tiède, fade, nauséeuse.

« Si on place deux verres d'eau dans le champ d'action d'un aimant, au bout de quelques instants, l'eau qui est exposée au pôle austral prend, au goût des sensitifs, une saveur acide, fraîche, agréable; tandis que celle qui est exposée au pôle boréal devient alcaline, tiède, fade, nauséeuse.

« Il y a donc concordance de nature avec le pôle + ou positif de la pile et avec le pôle austral de l'aimant qui, l'un et l'autre, communiquent à l'eau une saveur acide et une fraîcheur qui la rend agréable : avec le pôle — ou négatif de la pile et avec le pôle boréal de l'aimant qui lui communiquent une saveur alcaline, une tiédeur qui la rend fade et désagréable.

« Par ces simples rapprochements, il devient évident que le pôle austral de l'aimant doit être positif ; le boréal, négatif ; et que, pour les désigner, on peut leur appliquer les mêmes signes : + et —, comme aux deux pôles de la pile.

« Cette modalité, également régie par les lois de la polarité, est aussi évidente dans le magnétisme physiologique, quelle que soit la source qui le produise, que dans l'aimant et l'électricité. Quelques praticiens, que tous les magnétiseurs considèrent comme leurs maîtres, ont étudié le magnétisme humain sous cet aspect; mais il en est ici comme de toutes les innovations, et malgré son importance considérable, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique, la polarité ne tient pas encore, dans l'histoire du magnétisme, la place qu'elle devrait occuper.

« Si le magnétisme humain présente des analogies avec l'aimant et l'électricité, cette propriété électro ou magnéto-chimique observée chez ces derniers agents devrait également se trouver dans le premier.

« En effet, si nous tenons pendant deux à trois minutes un verre d'eau dans chaque main ou que nous dirigions simplement les doigts en pointe au-dessus du liquide sans le toucher, l'eau du verre de la main droite prend une saveur acide et devient fraîche, légère, agréable au goût des sensitifs ; celle du verre de l'autre main devient, au contraire, alcaline, tiède, fade, nauséeuse.

« Il y a donc encore concordance de nature entre le pôle + ou positif de la pile, le pôle +, positif ou austral de l'aimant et de la main droite qui communiquent à la substance exposée à leur action une saveur acide ; entre le pôle — ou négatif de la pile, le pôle —, négatif ou boréal de l'aimant et la main gauche qui lui communiquent au contraire une saveur alcaline.

« Le magnétisme humain dégagé par les mains présente donc de grandes analogies avec l'électricité et le magnétisme propre à

(1) Durville, *Traité expérimental de magnétisme*, avec portrait de l'auteur, librairie du Magnétisme, prix 3 francs.

l'aimant; et, par analogie, on peut déjà admettre que l'action de la main droite est positive et que celle de la main gauche est négative.

« Les saveurs acide et alcaline communiquées à l'eau par l'électricité sont dues à un transport matériel qui se fait d'un pôle à l'autre sous l'action chimique de la pile. La nature de l'eau est chimiquement modifiée, comme le démontrent les réactifs auxquels on peut la soumettre. Mais il n'en est pas ainsi de l'eau soumise à l'action des mains ou des pôles de l'aimant. Tout en possédant, au goût des sensitifs, une saveur acide ou alcaline analogue à celle qui est soumise à l'action de l'électricité, les réactifs chimiques — sirop de violette, papiers de curcuma, de tournesol ou de dahlia — n'accusent pas la moindre trace d'acidité ou d'alcalinité. Avec l'aimant et le magnétisme humain, il n'y a donc pas transport de matière, mais seulement action vibratoire, *fluidique*, action étrange, inconnue dans son principe et que la chimie, dans l'état actuel de nos connaissances, est impuissante à constater. »

Le professeur Durville entre ensuite dans une foule de considérations d'une très haute valeur, pour soutenir la théorie de la polarité qui a tout au moins pour elle le charme du vrai. Quant à savoir adapter chaque pôle selon les effets qu'ils doivent produire, c'est autre chose, nous verrons tout à l'heure qu'il y a loin de la théorie à la pratique surtout en thérapeutique; toutefois, retenons bien ceci: les polaristes prouvent scientifiquement le *fluide magnétique*, non seulement en se basant sur le raisonnement, mais bien en s'appuyant sur des faits.

(*A suivre.*) A. Bouvier.

DANS LE DOMAINE DES RECHERCHES

Les faits.

SÉANCE DU MERCREDI 22 JANVIER 1902

Soixante et onze personnes présentes.

Après quelques dissertations relatives aux phénomènes du spiritisme, M. Bouvier continue la séance par différentes expériences d'action à distance sur des malades inconnus dont les noms lui sont donnés par quelques personnes présentes.

Après avoir endormi son excellent sujet B. R..., qui veut bien lui prêter son concours, M. Bouvier s'en sert pour tenter une première expérience sur *M. Rivoire, rue du Marché*, 19, à l'Arbresle (Rhône).

Il est 9 h. 55.

Tout d'abord le sujet ne peut voir l'endroit qui lui est désigné comme étant celui où se trouve le malade, il parait éprouver beaucoup de difficulté pour le voir, puis enfin, aidé par l'action personnelle de M. Bouvier, il annonce qu'un soulagement se produira dans l'état de celui-ci.

M. Bouvier termine l'expérience en demandant au sujet toujours endormi s'il a pu voir le malade.

Réponse : Bien péniblement.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE

Mme Marie Vialle, à Montusclat, canton de Burzet (Ardèche), est soumise à l'expérience à 10 h. 2.

Le sujet toujours endormi se rend psychiquement auprès de cette malade; à 10 h. 5, il annonce que le ventre est enflé, et il ne cesse de tenir sa main sur cette partie du corps qui effectivement semble le faire souffrir; à 10 h. 8 il dit que cette dame est soulagée.

A 10 h. 10, Mme Louise Belat chemin de Baraban, 149, est soumise à l'action, et à 10 h. 18 c'est le tour de Mme Rapelain, au Villars-de-Lans (Isère).

Tous ces malades doivent être soulagés.

Ont signé ce procès-verbal:

MM. Bonnefond, Castroux, Bouvier, Vialle, etc.

COMPTE RENDU DU SAMEDI 25 JANVIER

M. Bonnefond vient rendre compte de l'effet produit par l'action à distance sur M. Rivoire, 25, *rue du Marché*, à l'Arbresle, et non au n° 19 comme il avait été dit au moment de la séance.

Afin de pouvoir donner le résultat de l'expérience d'une façon sérieuse, Mme Lierre, sœur du malade, ne voulant pas attendre le retour du courrier, se décida à aller le lendemain matin, jeudi 23, à la première heure, prendre des nouvelles de son frère. A sa grande surprise, elle le trouva levé et allant bien depuis la veille vers les 10 heures du soir, ce qui concorde avec l'action de M. Bouvier.

Ce malade était sorti de l'Hôtel-Dieu, de Lyon, depuis trois semaines, où il était soigné pour des douleurs qui venaient aggraver un état de paralysie dans lequel il était depuis plusieurs années.

Après une visite médicale où, par suite du diagnostic porté, il devait être atteint d'une maladie de la moelle épinière, il rentra chez lui où il tomba frappé d'une hémiplégie du côté gauche, de telle sorte qu'il ne pouvait ni se mouvoir ni parler.

La famille croit que cette attaque lui est survenue par suite d'auto-suggestion après le diagnostic porté.

M. Bonnefond, qui avait commencé à magnétiser ce malade à distance depuis sa sortie de l'hôpital, n'était parvenu qu'à adoucir ses souffrances ou plutôt la raideur des membres sans lui rendre la faculté de se mouvoir ni parler.

En faisant ce compte rendu, M. Bonnefond, venu exprès pour bien préciser le fait, fait remarquer que la difficulté éprouvée par le sujet pour voir le malade devait provenir de l'inexactitude d'adresse, puisqu'il ne pouvait voir l'endroit qui lui était désigné comme étant celui où se trouvait le malade.

Nous nous trouvons donc encore en présence d'une action à distance bien déterminée et par suite du bien-être ou plutôt de la rapidité du mieux et par suite des renseignements fournis par le sujet.

M. Rivoire était malade depuis dix ans et paralysé depuis plus de deux années.

Mme Vialle, de Montusclat, fut également heureusement influencée, elle souffrait du ventre depuis longtemps et un mieux s'est produit le soir même.

Ont signé :

MM. Bornet, Bonnefond, Martenon, Vialle, Castroux, etc.

N'ayant pas eu de compte rendu des autres malades soumis aux expériences, il n'y a pas lieu d'en parler.

Honoré.

La Loi de Pardon

Les regards de tous les humains qu'anime le souffle continu d'une fébrile impatience, ne cessent d'être tournés, depuis l'aurore du XX° siècle, vers le siège du président du tribunal civil de Château-Thierry; chacun se demande ce qu'il va bien en descendre encore pour le plus grand bien de l'humanité! Il y a ainsi dans notre histoire des heures solennelles!

Après les nombreux arrêts rendus avec la dernière indulgence, le président Magnaud a voulu compléter sa façon de juger, et la rendre générale; il s'est fait l'auteur de la loi de pardon, en vertu de laquelle le juge pourra absoudre le coupable exprimant un re-

pentir sincère. Comme la plupart de nos lois, après s'être tant soit peu moisie dans les cartons du bureau de la Chambre, après avoir subi l'interminable examen de la Commission de réforme judiciaire, elle va, dit-on, être votée par le Parlement, — c'est du moins ce que semblent suggérer les efforts de M. Cruppi, président de ladite Commission, qui, après une première reculade, en est devenu soudain un chaud partisan, un des meilleurs défenseurs. Il y a de ces volte-face qui ne diminuent point !

Le « bon juge », comme on l'appelle à juste titre, prié par un journaliste de fournir des explications sur son projet, s'exprime en ces termes : « Pour que le juge soit complet, donnez-lui le droit d'être clément, avec celui d'être sévère et indulgent qu'il possède déjà. Il faut toujours, pour être vraiment juste, laisser un peu d'espoir, même à ceux qui ont gravement péché, en se souvenant que l'homme, qui est appelé à les juger, est loin d'être lui-même un être parfait. » Dans un autographe qu'il adressa au comité de patronage pour la protection de l'enfance en Belgique, comme devant être un des lots les plus enviés de la tombola organisée en faveur de l'œuvre, on lit cette phrase sensationnelle : « La justice sans miséricorde n'est pas la justice ! Ce n'est plus qu'une vengeance sociale exercée au profit d'intérêts parfois peu respectables. »

Il n'est, hélas ! que trop vrai que la justice de nos jours semble subordonner son indulgence à la situation sociale des prévenus, méconnaissant par là le principe d'égalité devant la loi en matière de criminalité ! C'est ainsi que nous voyons le vagabond miséreux traîné en prison pour plusieurs mois, et le fauteur des coups d'État, ayant attenté à la vie de la société elle-même, vivre en liberté; c'est aussi en vertu de ce principe sans doute, inspirant la méconnaissance des droits, que nous avons vu condamner comme de pires escrocs nos magnétiseurs, nos guérisseurs, pendant que restent impunies, — que dis-je? insoupçonnées, les erreurs meurtrières de la médecine officielle. Aussi, avec quelle satisfaction ne verrons-nous pas éclore cette ère toute nouvelle de meilleure justice qu'applique, avec tant d'empressement, autant que lui permet la loi, le président Magnaud, et que consacrera en France, et sans doute au delà de nos frontières, la mise en vigueur de la loi de pardon.

Clémence ! Pardon ! ces mots, dont l'application est dictée par la bonté et l'amour, sont bien faits pour réjouir, satisfaire le cœur d'un croyant; ils le font vivre un instant de cet idéal grandiose vers lequel tendent toutes ses aspirations, où un labeur calme, bienfaisant fera de la vie comme source intarissable et féconde de joies intellectuelles.

Ah ! combien nous voudrions, en tant que spirites, nous donner comme un exemple vivant du bel et noble enseignement qu'inspire la bonté ! Qu'il nous serait doux — selon le bon mot de M. Magnaud — de « pardonner la faute » et, sans mot dire, de pardonner l'offense ! mais comment y parvenir? Par ce siècle de perfidies, d'ignorance et de haine, que deviendrait notre développement devant lequel on accumule journellement tant d'entraves? Son droit n'implique-t-il pas le devoir de lutter? Nous voudrions, nous, modestes publicistes de la vérité, rendre notre plume moins aiguë, donner à notre parole un accent de douceur, tout en leur conservant leur caractère, leur ton persuasif. Mais quels seraient alors les résultats atteints? Pardonner à son frère, à son ennemi, quoi de plus doux, quoi de plus agréable, pour un spirite sincère ! Mais, devons-nous en conclure qu'il faille pardonner, sans protestation à toutes fautes commises à l'égard de la vérité, de notre droit absolu ? Que dirait-on de ce propriétaire qui, par bonté, tolérerait que des manants arrachent de son immeuble toutes les pierres à leur portée? C'est pourtant ainsi que bon nombre de spirites, et non des moindres, semblent croire, devoir agir ! J'ai hâte de leur dire que je ne suis pas de leur avis, et que bon nombre me suivent dans cette voie.

Le droit et le devoir ne peuvent s'affirmer l'un sans l'autre, étant corrélatifs; dès lors, l'observation stricte du dernier ne sera complète qu'autant que nous aurons exigé le respect du premier ! Par cette seule raison que nul n'a le droit de s'aliéner autrui, par cette même raison que nos droits sont égaux, les spirites doivent consacrer tous leurs efforts à l'émancipation, à l'affranchissement des faibles, au nom desquels les voix d'outre-tombe se font entendre journellement avec autant d'empressement que d'autorité. Là, seul, est le bienfait humain, dont doivent activer la venue les gens qui savent ! Comment des spirites, aspirant au règne de la fraternité universelle, peuvent-ils se désintéresser des déshérités, des faibles, constituant encore, sous des aspects différents de ceux d'autrefois, mais non moins tyranniques, la plèbe asservie !

Si, sous prétexte de clémence, de pardon, nous laissons nos croyances livrées aux pires critiques, nos droits profanés, la vérité méconnue, nous nous exposons à un jugement sévère de la part de ceux qui nous en confièrent la défense, et nous risquons de n'offrir à ceux que nous avons le devoir de ramener que le plus piteux exemple ! Que verront, en effet, ceux-ci, en notre résignation, sinon l'infériorité de nos connaissances, la propre faiblesse de nos convictions! Restons donc sur la brèche du terrain à conquérir, en braves, en audacieux soucieux du respect de leurs droits, jusqu'à ce que nous l'ayons obtenu, et quand ce résultat sera atteint, on verra alors si nous savons nous inspirer du grand devoir de clémence, de pardon, à l'égard de nos ennemis les plus farouches, comme à l'égard de ceux qui, par ignorance, se seront attardés dans l'évolution.

L'heure de faire trêve aux courageux efforts, aux nobles exemples, n'est pas encore sonnée, pas plus que celle de se confiner dans la béatitude terrestre d'un bien-être acquis; le spiritisme, malgré son progrès notoire dans les masses, n'en est pas même à la moitié de son étape sur ce globe, et particulièrement en France, il y a plutôt excité la curiosité qu'ennobli des cœurs, élevé les pensées, ne l'oublions pas ! Les idées de clémence, de pardon y trouvent peu de juges ! Un en France, disons-le avec regret, a eu le grand courage de s'élever à la hauteur de leur conception !

Faisons des vœux pour que sa loi de pardon, trouvant au sein du Parlement de nombreux défenseurs, puisse y être votée au plus tôt et que son application se fasse à bref delai, elle sera le signal de plus de respect en faveur de nos droits, ceux-ci ne pouvant pas être méconnus par des juges cléments ; son vote préparera le législateur à celui de la modification de la loi de 92 permettant enfin à nos guérisseurs, nos magnétiseurs, le libre exercice de leur faculté. Nous croyons devoir rappeler à ce sujet, aux organisateurs de la pétition en faveur du magnétisme, la lenteur des pétitions à la Chambre, qu'a eu soin d'éviter l'auteur de la loi de pardon en la faisant déposer par le député de Château-Thierry ; nul doute que cette question de droit commun ne trouve dans le Parlement français une défense autorisée; ce procédé du président Magnaud, nous dit un rompu aux choses parlementaires, offre le plus de garanties.

Un souffle de plus de justice semble précéder la venue des temps nouveaux ! Réjouissons-nous-en, spirites du Sud-Est et d'ailleurs, donnons à chacun dans cette lutte athlétique de la pensée humaine la part d'admiration qui lui revient ; groupons-nous au nom de nos libertés, de la régénération, au nom de ceux qui luttent pour elles sans trêve ni repos. Fidèles au souvenir des grands penseurs qu'a vus disparaître le siècle écoulé, opposons au mal tout le summum de nos forces physiques et morales jusqu'au jour où, épuisées, nous allions recevoir de nos maîtres cette douce satisfaction : « Vous avez bien mérité de l'humanité ! »

Alors régnera sur la terre plus de clémence, de pardon et d'amour, et, après y avoir répandu, par nos efforts de tous les instants, la semence féconde d'une ère de paix, il nous sera donné d'en contem-

pler l'éclosion de la fleur, et de venir y goûter le commencement du fruit.

BRÉMOND,
De la Fédération spirite du Sud-Est.

Aux Juges de Château-Thierry

Hommage fraternel
Au Président Magnaud.

Laubardemont, Caïphe, Anytus et Procuste
Penseront que c'est chose étrange, en vérité,
Que la Justice ait fait se taire la loi juste
Devant cet attentat à la propriété!

Mais ceux dont l'âme est pure et dont la foi robuste
Sait franchir les confins de l'immortalité
Ont vu, baigné de gloire et de lumière auguste,
La Fontaine accourir vers sa chère cité;

Et tout joyeux qu'après tant d'abus mis en poudre
On ait enfin trouvé des juges pour absoudre
Les pâles meurt-de-faim mangeant l'herbe d'autrui,

Le doux fantôme erra longtemps dans le prétoire,
Tandis que le grand Christ là-haut, sur sa croix noire,
Dans la pourpre du soir souriait avec Lui!

FABRE DES ESSARTS.

POUR ET CONTRE

(suite)

Lorsque l'homme n'a pas de médiumnité, cela permet à ses idées de se développer plus fortement que si son esprit pouvait se détacher, commandé par le fluide. Tous les cerveaux puissants sont dans les mêmes conditions ; nous sommes retenus captifs par eux et travaillons plus assidûment à augmenter leur mémoire.

Nous venons ajouter à la faiblesse du MOI primitif, nous sommes utiles et pouvons être plusieurs habitant le même homme (!!).

Moi. — Alors nous avons des araignées dans le plafond?

— *Dans le cerveau de mon médium nous sommes plusieurs, mais je les prime tous ; il y en a d'accidentels ; c'est une lutte souvent amicale, mais qui devient parfois sérieuse suivant le cours que nous voulons faire prendre aux idées du médium.*

Votre indécision est le résultat de nos suggestions, mais l'esprit primitif a un certain arbitre et il prime toujours quand il le veut ; mais, lorsqu'il est faussé, les actes s'en ressentent.

17 janvier 1889. — Nous reprochons encore à l'Esprit ses contradictions que le lecteur ne manquera pas d'apercevoir.

— *Le spiritisme n'est pas encore entré dans une voie utile à l'homme. Que dans ces petits faits le phénomène dévie un peu, c'est une futilité; donnez-vous tort à une mère qui emploie la facétie près de son enfant pour attirer son attention et le mettre en garde contre son imagination si facile à se laisser séduire? Il ne faut pas nous blâmer d'employer parfois le mensonge qui vous empêche de tomber dans une trop grande crédulité; nous n'avons pas le choix des moyens, et le meilleur régulateur est celui qu'on peut employer. Il est bon que l'erreur se glisse parfois dans nos instructions, l'image est plus fidèle et vous fait mieux comprendre ce qui est défectueux dans chaque système. Restez dans un sage milieu et inspirez-vous de ce qui vous est dit.*

Nous préparons doublement l'homme aux transformations qui successivement le rapprocheront du merveilleux.

Nous ouvrons les voies par un acheminement qui n'est pas direct, nous avançons de trois pas, nous reculons de deux, mais nous avançons quand même.

Le bandeau qui couvre vos sens ne tombera pas de si tôt: ce jour-là vous nous comprendrez et les secrets vous seront livrés.

Ce jour-là est-il à désirer?

Il ne faut pas trop s'illusionner: peut-être que votre idéal est au-dessus de la réalité; la fiction est et sera toujours un grand moteur, mais les féeries perdent à être vues des coulisses; vous vous faites un monde de l'invisible et ce n'est pas ce que vous avez rêvé.

— Décidément, le ciel des spirites s'assombrit!

18 janvier. — Lui :

Au temple d'Apollon
Je faisais ma prière,
Mais le Dieu félon
Me tourna son derrière.
Jamais, je crois, son nom
N'inspira Jupiter,
Mais toujours le vallon
Radotera sa prière.

— Vous n'avez rien de mieux à nous donner? Ce n'est pas sérieux!

— *J'aime beaucoup à discourir avec vous et je suis tout confus, lorsque, déviant de la gravité qui vous convient, je fais en sorte de dériver nos graves entretiens.*

Je désire mettre votre patience à l'épreuve et je vois que vous en avez une forte dose.

Eh bien, cher ami, je suis quand même heureux de voir qu'il y a tant de similitude dans notre manière de voir à tous deux. J'ai des opinions bien arrêtées et les vôtres ne le sont pas moins : la contrariété est un peu le fond de votre caractère ; vous aimez la discussion, et moi je la soutiens! Je veux donc vous entretenir aujourd'hui de notre situation extra-terrestre.

(*A suivre*). GOUHIL.

Bibliothèque Idéaliste Lyonnaise

Une bibliothèque est créée à Lyon, sous le titre de *Bibliothèque Idéaliste Lyonnaise*, pour mettre à la disposition des chercheurs les principaux ouvrages écrits sur le psychisme expérimental, le magnétisme, le spiritisme, la philosophie occulte, les sciences hermétiques, la théosophie, le gnosticisme, la mystique, les études d'ésotérisme et de religions comparées, et d'une manière générale les différentes philosophies spiritualistes (Platonicisme et néo-platonicisme, etc.).

Cette œuvre répond aux besoins créés par le double courant qui se dessine de plus en plus nettement au XXe siècle.

D'un côté la science, s'élevant au-dessus de l'étude de la matière pure et abordant celle des forces plus subtiles qui se manifestent dans l'Univers en général et dans l'être humain en particulier. Ces dernières études, ultime développement de la physio-psychologie, ont pris en ces cinquante dernières années sous le nom de sciences psychiques un développement considérable.

D'un autre côté, la philosophie se dégageant des théories matérialistes auxquelles l'avaient conduit les premières applications de la méthode positiviste, sentant de plus en plus qu'au-dessus des deux

éléments constitutifs du cosmos *Force* et *Matière* qu'elle connaît déjà, il en existe un troisième, l'*Intelligence*, dont il reste à découvrir l'origine et l'évolution.

Ce double mouvement a provoqué l'éclosion ou la renaissance d'un grand nombre d'écoles spiritualistes diverses, allant de la pure expérimentation comme le spiritisme jusqu'aux confins de la mystique. Les lumineuses philosophies antiques, longtemps méprisées et méconnues sous le nom vague d'occultisme, ont été révélées à nouveau par des chercheurs courageux qui ont su soulever leurs triples voiles hermétiques et déchiffrer l'aridité de leur symbolisme. De tous côtés et sous cent formes différentes, on cherche une lumière qu'on pressent proche et qui doit élargir la science, éclairer la foi, et couronner l'évolution intellectuelle de l'humanité par une non moins vaste évolution morale.

C'est à tous les idéalistes, hommes de science, sociologues, philosophes ou mystiques, quelle que soit leur doctrine particulière, que s'adresse la Bibliothèque. Elle leur permettra de se connaître entre eux, de trouver des instruments de travail et d'unifier des efforts, tous également louables, mais qui, isolés, pourraient rester stériles. L'union fait la force, et la lumière jaillit de la rencontre des idées.

La Bibliothèque a été ouverte le 1er juin,

5, quai de la Charité, au 3me

Les prix d'abonnement sont fixés jusqu'à nouvel ordre à

Un an, 10 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 4 fr.

Les personnes désireuses de s'inscrire sont priées d'écrire dès maintenant à la Bibliothèque Idéaliste lyonnaise, 5, quai de la Charité, et elles seront prévenues ultérieurement des jours et heures d'ouverture, du règlement et de la composition définitive du comité.

Société d'Études Psychiques

La *Société d'études psychiques*, fondée à Lille par le Dr Paul Joire et qui compte à Paris un groupe très important, est en train d'organiser à Lyon un groupe secondaire.

Le but de cette Société est d'étudier *scientifiquement* les phénomènes d'ordre psychique, psycho-physiologiques et psycho-biologiques (hypnose, télépathie, télesthésie, lucidité, extériorisation de la sensibilité, extériorisation de la motricité, mediumnités diverses, etc.).

La Société s'interdit absolument toute discussion sur les phénomènes qui sortent de l'ordre rigoureusement scientifique. Elle vise à former d'une part des critiques instruits, capables de comprendre et de commenter un fait psychique, et de l'autre des expérimentateurs sérieux, susceptibles de faire par leurs travaux progresser la science.

Enfin une bibliothèque très complète est mise à la disposition des sociétaires.

Les personnes qui désirent faire partie du groupe de Lyon sont priées d'adresser leurs adhésions à *M. Antoine Rougier*, avocat, 15, rue Saint-Paul, à Lyon.

Les statuts définitifs du groupe lyonnais seront rédigés ultérieurement. Le prix de cotisation des membres actifs sera vraisemblablement de 10 à 15 francs par an.

Les personnes qui auront envoyé leur adhésion recevront, d'ailleurs, en temps utile toutes les informations nécessaires.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

2118e	liste recueillie par	M. B. Revol, magnétiseur.	17	signatures
2119e	— —	—	28	—
2120e	— —	—	41	—
2121e	— —	—	111	—
2122e	— —	—	25	—
2123e	— —	M. Porcheron, Auguste, Charpennes.	18	—
2124e	— —	M. Dezay, à Nantes.	6	—
2125e	— —	Mme Marie Moreau, à Lyon.	7	—
2126e	— —	M. Prione, Lyon . .	9	—
2127e	— —	Mme Laffineur, Paris.	71	—
2128e	— —	M. Touzard, maire de Roz-s.-Couesnon .	3	—
2129e	— —	M. Lindemberger, Lyon	110	—
			446	signatures
		Listes précédentes. . .	187.617	—
		Total général	188 063	signatures

Nous prions instamment tous nos amis porteurs de listes de faire remplir celles qu'ils ont entre les mains et de nous les retourner au plus vite afin de faire un troisième dépôt pour obliger ainsi la nouvelle législature à tenir les promesses de justice et de liberté faites par la plus grande partie des candidats.

A. BOUVIER.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

Souscription	Châtelier	1 fr. »
—	Lætitia Parizot, Montech.	10 »
		11 fr. »
	Listes précédentes.	7.432 45
	Total	7.443 fr. 45

AVIS. — Toutes les listes de pétitions et les souscriptions recueillies doivent être adressées au plus tôt à M. EMMANUEL VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée); ou à M. A. BOUVIER, directeur de la *Paix Universelle*, 5, cours Gambetta, à Lyon (Rhône). A. B.

SECOURS IMMÉDIAT ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

Du 10 juin, de M. P., Rhône. . . . . 2 fr. »

Le Gérant : A. BOUVIER.

19 6-02. — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 279. **10 Centimes.** 1er-15 JUILLET 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

CONFÉRENCE AU GRAND AIR

Le dimanche, 8 juin dernier, malgré le temps incertain qu'il faisait, plus de deux cents personnes, venues des communes d'Orliénas, Messimy, Saint-Laurent d'Agny, Mornans, Saint-Martin-en-Haut, Taluyer, Brignais, Soucieu-en-Jarret, etc., et même de Lyon, se réunissaient au hameau de Mont, en plein champ, pour écouter A. Bouvier, venu en la circonstance semer parmi les populations laborieuses les connaissances acquises sur l'art de guérir sans remèdes.

Grâce au bon concours du magnétiseur Benoit Revol, élève et ami du conférencier, une tente avait été dressée et les boissons suffisantes apportées pour permettre aux auditeurs de se procurer les rafraîchissements nécessités par suite d'une longue course à travers champs.

A 3 heures précises, A. Bouvier prend la parole ; heureux de se trouver au grand air, il jette un regard sur les montagnes du Lyonnais, qui s'étendent devant lui, pour faire comprendre ce qu'il y a de majestueux dans ce cadre qui l'entoure ; se laissant aller à ses inspirations, il se lance dans l'infini, cherchant à pénétrer dans ses mystérieuses profondeurs pour définir autant que possible la grandeur de la création, la beauté de la vie, en entraînant son auditoire à travers les innombrables sphères qui sillonnent l'espace, puis, redescendant plus terre à terre, il rappelle le sermon sur la montagne en faisant remarquer que, là comme ici, se trouve le vrai temple où il soit possible de penser et parler librement ; la pensée n'étant pas comprimée par le dogme s'échappe plus facilement du cerveau ; la parole n'étant pas retenue captive par l'exiguïté de l'enceinte, emportée aux quatre vents, sera plus féconde en résultats qu'enfermée dans une salle quelconque où trop souvent, une foule bruyante se défie des meilleures leçons.

Entrant ensuite dans le corps de son sujet, il fait l'histoire du magnétisme à travers le monde, montre les luttes successives qu'il eut à soutenir avec le monde savant, luttes le grandissant chaque fois davantage aux yeux des masses qui, elles, savent toujours reconnaître la vérité. Il rappelle le mauvais vouloir des académies à s'occuper de la chose en même temps que le labeur des pionniers, qui vouèrent leur vie tout entière à la diffusion de cette vérité, vieille comme le monde, pour arriver peu à peu à l'examen des théories existantes pour l'explication des phénomènes observés.

Dans la science, dit-il, tout est mis sur le compte du sommeil ou d'une idée acceptée et plus ou moins vécue : c'est l'hypnotisme et ses succédanés.

Dans la religion, c'est le fait du diable ou du bon Dieu, suivant le lieu ou la sainteté des personnes où le phénomène se produit.

Dans le monde profane, c'est-à-dire pour tous ceux qui n'ont jamais étudié dans cet ordre d'idées, il n'y a que sorcellerie ou prestidigitation, bien embarrassé même pour donner une définition de ce qu'il dit. C'est un peu le troupeau de Panurge ; on suit le mouvement une fois qu'il est commencé, et ainsi se perpétue la négation des plus grandes vérités.

Pour les magnétiseurs, c'est une force mise en jeu, développée, augmentée ou limitée dans ses manifestations, suivant les lieux et les circonstances.

Faisant à ce sujet un peu de science, le conférencier explore le domaine de la matière en la montrant dans toute son étendue, permettant ainsi d'enregistrer les vibrations capables de la transformer, suivant l'ordre des différents plans où l'infinité des formes s'élabore, obéissant en tout et partout à une idée directrice.

Pour lui, *l'idée* est le germe de toutes les manifestations, *la volonté* transformée en puissance, active ou annihile les vibrations toutes particulières, cause des divers phénomènes, et c'est pourquoi, dit-il, possédant tous une part d'idée comme une force de volonté plus ou moins grandes, nous pouvons de même agir en raison directe de ce que nous sommes, soit par suite d'éducation, soit par suite d'entraînement spécial, pour arriver à combattre le mal, à faire naître le bien.

En concluant, il fait ressortir la nécessité qu'il y a pour chacun d'étudier le magnétisme et ses lois, afin de pouvoir agir au besoin soit

dans la famille, soit sur autrui, lorsque le mal fait son apparition, alors qu'il est possible de le chasser facilement, plutôt que de perdre un temps précieux à courir après l'homme de l'art qui, trop souvent, se fait attendre et devient ainsi impuissant à pouvoir le combattre.

A l'issue de cette intéressante conférence, terminée à 5 heures, une collecte faite au profit des sinistrés de la Martinique a produit la somme de 16 fr. 25, qui fut versée au *Progrès de Lyon* par les soins de M. Isler, garde-champêtre de la commune d'Orliénas.

Après la conférence, de nombreux malades, venus de divers points pour se faire magnétiser, constatèrent une fois de plus par la pénétration des effluves déversés sur eux et par la disparition de la souffrance, que le magnétisme n'est pas un vain mot.

En remerciant M. Revol, l'organisateur de cette réunion champêtre, nous faisons des vœux pour voir se renouveler plus souvent ces conférences au grand air ; chacun y puiserait de bonnes choses en même temps qu'elles seraient un élément de plus pour l'entretien de la santé.

HONORÉ.

La Retraite du Colonel de Rochas

Du *Gaulois* 17 juin :

L'Hypnotisme et la Science.

Le lieutenant-colonel comte de Rochas d'Aiglun, administrateur de l'École polytechnique depuis plus de douze ans, prend sa retraite aujourd'hui.

Camarade de promotion du général André, officier des plus distingués, administrateur exact et très entendu, il avait toutes les conditions voulues pour continuer longtemps encore des fonctions où il n'a rendu que des services. Nous ne voulons pas pénétrer dans les motifs de sa retraite ; tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il a été amené graduellement à la demander, et qu'il la prend avec le regret de quitter, d'ici un mois environ, Paris et cette École polytechnique qu'il aimait comme une seconde famille.

Il quittera, sur un ordre du jour des plus flatteurs, ce petit appartement qu'il occupait à l'École, et d'où la vue s'étend sur tout Paris. Sous les fenêtres, la grande cour de l'École, où les élèves, qui en képi, qui en bonnet de police, se promènent en tournant, comme toutes les foules, de droite à gauche : singulier mystère que les mathématiques transcendentales n'ont pas encore approfondi, non plus que la psychologie.

Au loin, les toits de Paris, la Sainte-Chapelle, les tours de Notre-Dame, l'Opéra, et dans le fond, Montmartre qui s'enlève dans une buée d'avril, tandis que le soleil, à son déclin, perce de rayons d'or des amas de nuages et sème le ciel de taches gris foncé, de blanc cotonneux et d'un peu de bleu dans les trouées.

C'est triste et beau à la fois, frileux en juin, et cependant si vaste et si clair que le regard s'attache à cette vision comme ceux des prisonniers, prisonniers que nous sommes dans les rues qui nous cachent le ciel.

∴

Dans le salon du colonel, une foule de bibelots et de souvenirs précieux : le portrait de son grand-oncle, le maréchal Dode de La Brunerie ; dans une vitrine, le bâton du maréchal et son manteau de pair de France, le petit manteau bleu bordé de fleurs de lis. A droite le portrait du colonel en uniforme, couvert de décorations. Sur une table, la photographie de la reine d'Italie, aujourd'hui reine-mère, fervente lectrice des œuvres du colonel, et une lettre autographe d'elle, remerciant l'auteur de l'envoi d'un de ses livres. Près du piano, un plat de faïence portant les armes du colonel : un aigle aux ailes éployées, avec un écusson sur la poitrine, une croix et une étoile, et cette belle devise : « Loyauté de Rochas », qui a été la règle de toute sa vie.

Loyal, il l'a été non seulement dans sa vie de soldat, mais aussi dans ses études spéciales qui ont si fort inquiété la science officielle. Jamais il ne fit tort d'une minute à ses devoirs ; mais son temps libre, il l'occupait à chercher l'explication des phénomènes psychiques les plus étranges.

Le colonel n'est ni spirite, ni même occultiste ; il prétend seulement découvrir scientifiquement avec d'autres, des forces psychiques, des forces immatérielles que la science se refuse à admettre. Il est allé plus loin que Charcot, qui ne croyait qu'aux phénomènes de l'hystérie, et c'est là ce qu'on lui a reproché.

S'est-il trompé ? Nous ne saurions le dire, mais il a fait des expériences bien curieuses, comme l'extériorisation de la sensibilité. C'était du magnétisme pur. Il transportait par des passes la sensibilité d'une personne endormie, ou, si l'on veut, quelque chose de sa personnalité magnétique dans un verre d'eau, et, en touchant l'eau, le sujet ressentait une douleur. Il transportait cette sensibilité sur la photographie du sujet, et, piquant cette photographie avec une épingle, au bras ou à la jambe, le sujet criait qu'on le piquait à cet endroit, alors qu'il ne pouvait rien voir de ce qu'on faisait.

C'était presque de l'envoûtement ; et l'on pouvait expliquer ainsi les cas d'envoûtement du moyen âge et de la Renaissance, où l'on faisait une poupée de cire à la ressemblance du personnage que l'on voulait envoûter, pour la percer d'une épingle à l'endroit du cœur, si l'on voulait tuer son ennemi.

C'était aussi le cas du mandarin.

Dans son château de l'Agnelas, en Dauphiné, où il va se retirer, il a reçu, il y a quelques années, quatre ou cinq amis aussi désireux que lui de combattre la fraude, et il a fait venir le célèbre médium de Naples, Eusapia Paladino. Les phénomènes les plus étranges se sont produits comme l'attraction exercée, en pleine lumière, sur un objet matériel, un pèse-lettre, par la volonté du médium, comme aussi l'apport incompréhensible de gros cailloux sur la table, dans l'obscurité, mais dans une chambre fermée, alors qu'on tenait les bras et les pieds du médium.

Ce sont là des faits si extraordinaires que chacun en peut discuter la valeur.

∴

En un grand album, le colonel conserve les photographies instantanées du médium Lina, qu'on a vue à la Bodinière, lors des conférences de M. Jules Bois. Lina, endormie, ne parlait pas, mais elle subissait la suggestion de la musique et des paroles, qu'elle traduisait en gestes et en poses d'une admirable expression. Ici c'est Macbeth, qui voit du sang sur sa main ; là, Phèdre ou Athalie, ou quelque chanson populaire, ou l'adorable finesse d'une fable de La Fontaine.

C'est le plus curieux album qu'on puisse voir, car la photographie ne nous a pas donné les poses, les gestes, les expressions d'une Rachel ou d'une Sarah Bernhardt, ce qui est grand dommage.

Le colonel a étudié aussi des cas de transposition de personnalité chez les sujets endormis, ce qui s'explique par la simple suggestion. Bref, il est arrivé à produire ou à provoquer les phénomènes les plus étranges, et il en a discuté les lois sans qu'on puisse lui donner tort ou raison dans un ordre d'études si peu à la portée de tout le monde.

Son dernier ouvrage qui vient de paraître dit presque à lui seul l'ensemble de ses travaux : *les Frontières de la science.*

C'est en effet sur ces frontières qu'il a planté son drapeau, comme un soldat qui monte le premier à l'assaut. Il nous donnera encore bien des surprises, que la science officielle continuera d'ignorer.

LOUIS DE MEURVILLE.

LE LANGAGE DES FLEURS

C'est Shakespeare, je crois, qui prétendait que toute erreur « enferme une âme de vérité ». Un médecin, naguère, en France, appliquant cette formule générale à son art, m'expliquait un jour que les remèdes dits de « bonne femme » ne sont pas tous aussi ridicules ni méprisables qu'on le croit.

— Certains, affirmait-il, se recommandent d'un empirisme excellent, et la science thérapeutique, si orgueilleuse, ne fait parfois que reproduire, en des formes plus synthétiques et ardues, la vérité naïvement exprimée de jadis.

Au fond, concluait-il, cette vérité, aujourd'hui comme hier, s'enveloppe toujours d'un appareil prestigieux et trompeur, ce qui malheureusement la rend suspecte aux yeux des sceptiques. Les bonnes femmes la dissimulaient sous maintes sorcelleries (paroles ou gestes). Mais nos princes de la science, pour répudier ces grimaces surannées, *n'en usent-ils* pas un peu de même à son endroit, en la dénaturant, sous l'abondance des formules compliquées et souvent contradictoires? Son triste sort est toujours d'être accaparée et obscurcie par les initiés.

Il serait si légitime cependant de la montrer partout et en tout quand elle veut bien se présenter : « identique à elle-même dans les plus humbles choses comme dans les plus relevées. Mais les hommes n'aiment pas la simplicité ».

Ainsi concluait ce médecin, homme de science et d'esprit vaste, au service d'une âme limpide et sans détours.

***

Je songeais hier à ses paroles en lisant quelque part une étude curieuse sur le pouvoir suggestif des fleurs dans le sommeil hypnotique.

Comme nous l'allons voir plus loin, les fleurs, paraît-il, exercent sur un sujet convenablement endormi des influences morales et physiologiques appropriées à la nature de chaque fleur, à sa couleur, à son parfum.

Et cette vérité scientifique — sauf erreur bien entendu — me paraissait corroborer cette apparente fantaisie du langage des fleurs dont usent tous les amoureux tributaires de la délicieuse niaiserie sentimentale.

Qui n'a pas une fois au moins dans le jeune âge exprimé la pensée de son cœur ou de ses nerfs par le symbole parfumé des fleurs ? Qui n'a souri ou tremblé devant la corolle significative de sympathie ou de dédain palpitant sur le doux renflement du corsage?

La rose alors et la marguerite, et la violette, et le bluet, et le myosotis, et l'œillet, et tant d'autres s'effeuillaient dans le cœur de l'adolescent et l'enivraient de leur poésie : bonheur et mélancolie tour à tour.

Et tout cela n'était qu'un leurre, un rêve charmant, mais puéril, détruit par la réalité !

***

Or, la voici qui s'affirme aujourd'hui, cette réalité, pour nous laisser entrevoir la vérité sous le mensonge apparent des imaginations amoureuses. Le langage des fleurs a sa parfaite raison d'être dans la mystérieuse correspondance des hommes et des choses. La nature ambiante et notre sensibilité ont mille points de contact insoupçonnés, et l'illusion que nous croyons avoir souvent, le songe que nous traversons tout éveillé sont rattachés par de solides racines à l'élément positif qui nous entoure.

— Les fleurs, pensions-nous, disent à l'aimée nos émois, nos joies et nos douleurs par la vertu d'une convention gracieuse mais tout arbitraire. La raison, hélas ! fait bon marché de tout cela.

Et la raison aujourd'hui n'ose plus être aussi intransigeante.

Les fleurs, en effet, ne sont pas les signes conventionnels que nous supposons. Elles enferment, en elles, leur pouvoir de suggestion. Ce sont, du moins, les expériences de quelques savants qui viennent l'affirmer.

Endormez du sommeil hypnotique un sujet sensible et mettez dans sa main une marguerite. Le sujet s'agenouille et prend l'attitude de la prière; il paraît livré à une profonde méditation. La marguerite développe en lui, paraît-il, le sentiment religieux.

Remplacez la marguerite par une pensée. Cette dernière donne au sujet l'attitude du souvenir et de l'émotion sentimentale.

La rose suggère toujours la satisfaction et quelquefois l'admiration.

M. Bouvier, de Lyon, qui a pratiqué les expériences et les a renouvelées maintes fois, affirme ainsi la constante relation de nos manifestations sentimentales avec la forme, la couleur, le parfum des petites princesses du règne végétal.

***

On sait déjà, dans un ordre d'idées semblable, quelle influence exerce sur notre âme la musique. Suivant leurs multiples combinaisons, les sons nous prédisposent à divers états sentimentaux. Il est tout rationnel d'en inférer que la forme, la couleur, le parfum d'une fleur peuvent jouir de la même propriété dans des conditions déterminées.

On pourrait ainsi, toujours d'après M. Bouvier, assimiler la fleur à une mélodie; une mélodie vive ou lente selon la couleur et le parfum; gracieuse ou sauvage, exaltante ou déprimante. Et quand les amoureux — qui n'ont pas besoin, eux, d'être plongés dans l'hypnose, pour aiguiser leur sensibilité nerveuse — quand les amoureux chantent leur motif passionné, ils disposent d'un solfège aussi sûr que l'autre. Les blanches et les noires, les roses, les bleues, les rouges, les violettes en forment l'harmonie nombreuse et suave.

Et cette harmonie exprime aussi toute la participation de la nature à l'expression de notre être.

Ne rions donc plus du langage des fleurs.

H. DARSIGNY.

CONSCIENTS ET DÉSÉQUILIBRÉS

Je ne veux faire injure à personne, mais, après avoir subi toute celles qui me furent adressées aussi bien que celles que l'on décoche chaque jour sur le magnétisme et ses partisans, il me semble que j'ai bien le droit de montrer un peu le bout de l'oreille et mieux encore de mettre l'ouvrier en face de son œuvre.

Ceux qui nous jettent l'anathème sont-ils bien conscients ou sont-ce ceux qui emploient le magnétisme et s'en servent qui sont des déséquilibrés : s'il est prématuré de se prononcer à ce sujet, il est pourtant possible de juger. En tout cas, je me sens en mesure de jeter un défi... et d'amener sur un même terrain tous ceux qui nous méprisent, qui insultent par ce fait grossier la société tout entière et plus particulièrement les chefs de famille en voulant les tromper et faire d'eux et des leurs une marchandise exploitable. Ceci n'est possible que devant le tribunal du peuple; il n'y a que là que l'on peut être jugé et recevoir la leçon que méritent tous les ignares, charlatans, exploiteurs, déséquilibrés et illusionnés, et non pas par des articles de journaux plus ou moins ronflants où perce la haine au lieu de la vérité.

Je convie donc tous ces messieurs auxquels sied si bien le mépris des hommes à faire la preuve publiquement de ce qu'ils avancent en l'occurrence, et comme ils se font fort de dépouiller la science

magnétique de tout mystère, de toute jonglerie, de tout charlatanisme, je leur répondrai, documents en mains, par des actes de leurs élèves, confrères qui, quand ils ne peuvent agir sur une névrosée récalcitrante quelconque et pour sauvegarder leur impuissance scientifique, ne craignent pas d'en faire retomber la faute aussi lourde soit-elle sur le curé du village comme étant le coupable jettatore (1), tout en disant : *je la guérirais volontiers, mais je ne peux pas sortir de nos pratiques usuelles.* Or, malade, tu n'as plus qu'à plier bagage pour le long voyage. C'est charmant, n'est-ce pas ? Et surtout charitable !...

Sans doute, parmi ceux qu'ils accablent de tout leur mépris, il y a des charlatans, ce dont je suis désolé, mais, tant fumistes soient-ils, jamais leur puffisme ne s'est élevé à un tel degré. Je ne veux pas m'étendre davantage sur ces actes, ce serait trop long, je préfère les surprises de la discussion contradictoire.

Quant à ce qu'ils entendent par faire respecter la loi, qu'ils me permettent pour se documenter de les renvoyer aux divers arrêts des cours de Cassation et de Rennes, ils constateront que ce qu'ils comprennent si bien par respect n'est qu'une violation grossière de tous les principes de la plus élémentaire justice d'après le droit réel.

Certes je ne veux pas discuter qu'ils sont prêts, non pas à respecter eux-mêmes une loi humaine, mais à la faire respecter, à condition toutefois qu'elle soit la consécration des monopoles de la santé publique, afin que de leur cabinet les intéressés s'en aillent, cotés et tarifés, comme une marchandise sortant d'une boutique quelconque. Dans ce cas, leur passé ne répond guère à leur désir puisqu'ils avouent que des guérisons ont été opérées en dehors d'eux, malgré leur jugement définitif, et que de nouveaux faits sont toujours là qui s'imposent à l'attention de tous.

Si je ne suis qu'un ignare, j'ai la prétention d'être un homme et je crois m'adresser à d'autres hommes ayant la double qualité d'être des savants. Je les ai conviés à faire la preuve publique devant un auditoire immense, j'accepte le jour et le lieu qu'il leur plaira, afin de bien faire préciser *leurs procédés de franchise, de loyauté, de probité et de désintéressement qui sont les qualités dominantes et inséparables de leur chère profession.* Ce jour-là, non pas par des écrits grotesques, mais par des paroles et des faits, nous permettrons au public, comme ils le disent si bien, de pénétrer dans le sanctuaire de la Vérité, désormais sans secrets ni mystères. Chacun pourra au moins se rendre compte dans quelle sphère se trouvent les hommes conscients et les déséquilibrés, les charlatans et autres. Voilà assez longtemps que dure ce petit stratagème, il faut à ces derniers une sévère leçon, tant pis pour ceux qui la recevront : il faut qu'un stigmate les marque au front afin que tout le monde puisse les reconnaître. Oui, il faut débarrasser la société de cette cohorte d'êtres nuisibles qui travaillent dans l'ombre sous un couvert plus ou moins épais pour arriver à leurs fins. Allons, messieurs les savants, vous n'avez pas à hésiter, vous n'aurez pour vous répondre qu'un pauvre ignare, n'ayez pas crainte de vous rabaisser à une confusion de sa part, vous travaillez pour l'humanité ne l'oubliez pas ; c'est le bien général que vous voulez grandir, il ne doit pas exister, pour vous, d'obstacles mesquins, le sacerdoce de votre profession est en jeu ; agir autrement serait de votre part faire banqueroute à la science, à la vérité et à l'esprit de justice qui doit vous animer. Il faut bien faire comprendre à toutes les consciences droites, à l'heure solennelle où le progrès rentre en scène, où la vérité éclate, où chacun est imbus de justice, de liberté et de solidarité humaine, qu'une loi empêchant le chef de famille, quand plusieurs médecins auront jugé sans retour un des siens, d'aller chercher en dehors d'eux la satisfaction du devoir accompli et même une guérison, serait une loi criminelle, et que ceux qui oseraient attenter à cette dernière liberté pourraient à juste titre être qualifiés d'assassins.

(1) Ce fait s'est déroulé non loin de la Touraine et démontre toute la science magnétique dépouillée de mystère et de charlatanisme, telle que M. Bérillon l'enseigne à ses élèves ; ce fait se rapporte entièrement à un de ces derniers.

En attendant ce jour tant désiré, puisque le docteur Salomon, de *Savigné-l'Évêque* (*Sarthe*), a bien voulu faire un rapport sur l'exercice illégal de la médecine, afin de fortifier la science et de sauvegarder la société contre les agissements des charlatans de toutes sortes, tous les hommes imbus de justice, de charité et d'équité, en un mot de bien-être véritable, se joindront de tout cœur à son œuvre, même les législateurs, sans en excepter un, et, tous d'accord dans la circonstance, feraient bien d'ajouter au passage correspondant de son dossier ce petit paragraphe :

« Toute personne souffrante qui sollicitera du soulagement d'un praticien quelconque sans en obtenir, sera en droit de lui refuser tous honoraires, sans que ce dernier ait le droit d'intervenir judiciairement. »

De cette façon, et ce serait le moyen le plus efficace, on verrait non seulement disparaître le charlatanisme, mais surtout diminuer le nombre des malades. Le but des savants serait atteint, avec une véritable loi de protection pour tous, ce serait le moment du respect, il n'y aurait plus que des hommes conscients et non déséquilibrés, susceptibles d'un règne de paix, d'ordre moral, de justice et d'équité, marchant la main dans la main à la conquête du mieux.

Haut les cœurs, savants ! vous ne pouvez reculer devant l'humanité, en avant pour chasser le charlatanisme qui depuis trop longtemps la ronge, et, si vous ne pouvez l'atteindre vous-même, prenez garde de vous faire juger sévèrement.

TH. MOUROUX.

Exercice illégal de la Médecine

En exécution d'une ordonnance en date du 29 mars 1902, rendue par M. le juge d'instruction de l'arrondissement de Bressuire, le nommé Jean-Clément Gerron, dit Coquart, a été traduit devant la juridiction correctionnelle comme prévenu d'exercice illégal de la médecine.

Par jugement en date du 22 avril 1902, le tribunal de Bressuire a condamné Gerron à 500 francs d'amende et aux frais. Gerron ayant interjeté appel, l'affaire a été entendue devant la cour, à l'audience du 13 courant.

M. Marquet, avocat, a demandé avec instance la confirmation du jugement en donnant pour motif que Gerron, qui se dit masseur, doit être assimilé aux magnétiseurs.

Me de Leffe, qui défendait Gerron, a soutenu la thèse contraire en s'appuyant sur un autre arrêt de la cour de Poitiers qui avait acquitté un prévenu pour fait identique.

Après avoir longuement délibéré, la cour a acquitté Gerron des fins de la plainte dirigée contre lui.

Ces arrêts contradictoires nous autorisent une fois de plus à réclamer des Chambres une revision de la loi du 30 novembre 1892, ce que nous espérons voir se réaliser prochainement.

A. B.

CAUSERIE DU DOCTEUR

Ce que doit être le médecin.

Je ne résiste pas, chers lecteurs, au désir de vous citer quelques lignes de l'introduction d'un nouveau livre traduit du russe et qui s'intitule : *Les Mémoires d'un médecin.* Dans cette introduction, ce

n'est pas un médecin qui parle, mais, pour un profane, il me parait avoir bien compris quelles sortes de qualités sont indispensables à tout bon médecin.

« La médecine d'à présent, dit-il, en tant que science, reste encore bien incomplète et bien incertaine; mais, c'est que la médecine infiniment plus qu'une science est un art. Elle est un art indéfinissable constitué de mille éléments divers, un art qui varie d'après chaque médecin, de même qu'il doit varier d'après chaque malade, un art qui, tout en s'appuyant sur l'expérience acquise, laisse une part prépondérante à l'inspiration personnelle, un art dans le développement duquel l'observation morale joue un rôle au moins aussi grand que l'observation matérielle; un art qui a d'autant plus de chance d'être efficace qu'il s'accompagne de plus de compassion et de charité. Ce n'est pas des malades que pourra venir la régénération de la médecine. En dépit de tous les avertissements et de tous les conseils, les profanes seront toujours forcés d'accepter la médecine telle qu'il plaira aux médecins de la leur offrir. Mais, si même nous risquons bien d'être à jamais incapable du grand effort de sagesse où nous invite l'auteur, son livre n'en abonde pas moins en précieuses leçons, dont une seule d'ailleurs domine à la fois et résume toutes les autres. Ce beau livre nous apprend que, en médecine, comme en toutes choses, l'intelligence reste impuissante et vaine quand elle ne s'accompagne pas d'amour et de bonté.

« Le meilleur médecin n'est pas celui qui sait le plus car, quelque savant qu'il soit, ce qu'il sait n'est rien : c'est celui qui aime ses malades et qui en a pitié.

« A celui-là nous pouvons confier aveuglément le soin de notre vie avec la certitude qu'il n'essayera pas sur nous des remèdes inconnus, qu'il ne nous inventera pas des maladies supplémentaires sous prétexte de nous délivrer de celles dont nous souffrons. Celui-là, s'il ne sait pas nous guérir, saura du moins souffrir avec nous et nous consoler. Or c'est celui-là encore qui, mieux que tous les autres, saura nous guérir, puisque, d'après l'auteur, l'art de nous guérir consiste surtout à comprendre qui nous sommes, à nous plaindre et à souhaiter que nous guérissions. »

Docteur Paul.

Extrait des Cours de Magnétisme de A. Bouvier

Huitième leçon

(Suite)

En effet, tout le monde sait qu'analogiquement les fluides électrique et magnétique sont parfaitement polarisés. Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à faire quelques expériences soit avec de vulgaires fers aimantés, soit encore avec des bobines électriques. Ici les faits sont toujours constants, les pôles positifs et les pôles négatifs sont toujours en équilibre, que ce soit dans la pile ou dans le barreau, mais on ne fait pas seulement que de constater ces effets qui sont un des côtés de ce que les physiciens peuvent appeler l'énergie. Ce que l'on peut constater de même expérimentalement, c'est la couleur propre des fluides qui s'échappent de chaque pôle comme cela est clairement démontré par les expériences de Reichembach et plus récemment par le colonel de Rochas, et aussi par ce que nous pouvons voir nous-même si nous voulons nous donner la peine de renouveler les expériences de ces savants, en nous plaçant dans les conditions voulues pour la constatation du phénomène.

Empruntons au livre de M. de Rochas (*le Fluide des magnétiseurs*) son mode d'expérimentation et suivons-le, nous pourrons bientôt nous convaincre par nous-même et de la différence des fluides et de la polarité soit par la vue, soit par le goût, soit par le toucher.

Plaçons-nous tout d'abord dans une chambre faiblement éclairée et considérons les extrémités de nos doigts se détachant sur un fond sombre, nous verrons au bout d'un temps plus ou moins long, et suivant notre *sensitivité*, une sorte de faible courant s'échapper de nos extrémités.

En répétant ainsi les autres expériences décrites, soit avec deux verres d'eau, avec un bâton de verre, etc., nous saurons bientôt à quoi nous en tenir sur les fluides et sur la polarité et, suivant le Maître dans son étude, je répéterai ce qu'il dit dans son chapitre iv, *Dualisme et Polarité*, page 53 et suivantes (1).

« Que l'od se manifeste sous une double forme dans la nature, nous l'avons reconnu à chaque pas dans nos recherches. Mais comment est-il distribué dans les corps? C'est ce qu'il nous faut encore étudier.

« Les cristaux nous fournissent des renseignements à ce sujet. Si un sensitif saisit avec la main gauche un grand cristal de gypse par son milieu, il le sentira frais. Mais si c'est l'extrémité négative qu'il touche, le froid sera beaucoup plus vif; au contraire, le bout positif agira comme une source de chaleur. S'il rapproche maintenant ses doigts du milieu, les impressions de chaud et de froid iront en diminuant graduellement jusqu'au point où il ne sentira plus que ce degré de fraicheur que lui fait éprouver la poudre de gypse lorsqu'il y plonge la main.

« Si l'on considère les effluves, ils se trouveront être beaucoup plus longs aux deux extrémités qu'au milieu. Cela se vérifie très bien dans la chambre noire; là, le sensitif aperçoit des lueurs qui s'échappent beaucoup plus nettement des deux bouts du cristal. Cela pourrait être un résultat de conductibilité du sulfate de chaux; mais, d'un autre côté, la lumière blanche qui entoure le corps parait plus éclatante aux extrémités du cristal, là où les flammes s'échappent dans l'air. La même chose se manifeste dans l'organisme humain; quoique les mains soient les parties du corps les plus lumineuses, là encore les doigts montrent une supériorité; leur extrémité surtout parait comme recouverte de farine blanche, semblable à la neige la plus fine. C'est ce que disent les sensitifs non seulement dans le monde entier, mais aussi à Berlin.

« Le dualisme odique a donc deux foyers opposés et acquiert ainsi le caractère de la polarité.

« On a inventé le mot d'*unipolaire*, qui porte en lui une contradiction. Dans le sens pourtant où il a été employé, on pourra l'appliquer à l'od. Comme un cristal ou un organisme vivant émet à ses deux pôles de la lumière odique de différentes couleurs, rouge ou bleue, on se trouve ainsi en mesure de reconnaitre sûrement et rapidement à quel genre de polarité appartient une charge odique.

« Si maintenant on prend un grand cristal de gypse, de sulfate de baryte ou de quartz, qu'à ses deux extrémités on fixe des morceaux de liège, des bouts de bois un peu arrondis, ou plus commodément des écheveaux de fil, et qu'on les y laisse pendant cinq minutes, puis qu'on les montre à un sensitif, celui-ci verra l'un des écheveaux émettre des lueurs rouges, et l'autre des lueurs bleues. Si l'on contrôle l'expérience par les sensations éprouvées, la main gauche trouvera que le premier est chaud, le second froid.

« Ainsi, l'un d'eux se comporte comme étant positif, l'autre comme négatif. Séparé de la source d'od, chacun des deux objets conserve la charge qu'on lui avait communiquée, avec son signe; il reste positif ou négatif, c'est-à-dire qu'il reçoit et qu'il conserve une charge unipolaire. Ceci est une unipolarité transmise. Nous la trouvons constante dans l'organisme : elle est représentée par les sexes, l'élé-

(1) Voir le *Fluide des magnétiseurs*.

ment masculin étant positif par rapport à l'élément féminin. De l'eau qui a séjourné dans la main d'un homme paraîtra toujours plus chaude, celle qui a été chargée par des mains de femme sera plus fraîche ; en même temps, la première émettra de la lumière rouge, la seconde de la lumière bleue. La lumière provenant d'un homme sera, en général, plutôt rougeâtre, celle d'une femme plutôt bleue.

« En cela, l'od a des ressemblances avec l'électricité. Mais à un autre point de vue, il s'en distingue nettement.

« Tandis que pour l'électricité, l'équilibre tend à se rétablir entre les deux polarités, l'od jouit de propriétés contraires et n'a aucune tendance à la neutralisation. Si l'on charge un écheveau de fil au moyen de la main gauche, il deviendra jaunâtre ; si on en charge un second avec la main droite, il sera bleu. Si l'on en tient un troisième dans la main droite pendant une demi-minute, dans la main gauche pendant une autre demi-minute, et ainsi de suite alternativement, aura-t-on un écheveau qui ne luira plus du tout dans l'obscurité, par suite d'une action analogue à ce qui se passe dans le cas d'électricité positive et d'électricité négative ? Pas du tout. L'écheveau émettra de fortes lueurs, mais ni rouges, ni bleues : elles seront rouges et bleues.

« Peut-être le mélange n'était-il pas assez complet ! Je chargeais deux verres à boire : l'un positivemnt dans ma main gauche, l'autre négativement dans ma main droite. Après que j'eus constaté la couleur de l'émission lumineuse, je fis boire un peu de cette eau à une personne sensitive ; elle trouva l'eau du premier verre chaude, l'autre fraîche. Il n'y avait donc aucun doute sur la charge et le signe de cette charge. Je mélangeai alors l'eau des verres ; le liquide est-il devenu insipide ? Pas du tout ; le breuvage avait un goût répugnant, dans lequel le chaud et le froid se mélangeaient ; et dans l'obscurité la lueur avait une couleur gris sale. L'od positif et l'od négatif n'arrivaient pas à se neutraliser, même dans ce mélange interne de molécules à molécules.

« Quand et comment peut-on réaliser cette neutralisation ? C'est ce qui reste à trouver. »

Il va sans dire que toutes ces expériences, et on peut les varier à l'infini, ont pour but de démontrer que tout est polarisé et que placées dans des conditions déterminées, plusieurs personnes peuvent voir les fluides et en sentir l'action d'une façon assez intense pour se rendre compte qu'il y a là deux phénomènes d'ordre distinct et parfaitement réels.

Cette constatation montre qu'il y a dans la nature quelque chose s'échappant ou pénétrant les êtres et les choses sous divers modes nous révélant la nature intime de deux éléments distincts connus sous le nom de *fluide* et capables de nous influencer d'une façon toute particulière.

(*A suivre.*) A. BOUVIER.

Des Faits !

« La maison qui marche ». Les plantes intelligentes. Manifestation d'un esprit cinq heures après la mort.

J'étais après fouiller dans les manuscrits relatant mes expériences psychiques avec l'intention de continuer à en offrir aux lecteurs de la *Paix* les fragments importants, quand le bon hasard, grand initiateur des âmes simples, des expérimentateurs sans école, m'apporta soudain des faits nouveaux. Oh ! le nouveau ! comme cela exalte la curiosité ! comme l'on en est friand, même dans le monde des initiés !

Il n'était bruit en janvier dernier, dans Avignon, que des phénomènes étranges se produisant dans un des quartiers les plus paisibles de la ville au troisième étage d'une maison. On allait voir « la maison qui marche ». En compagnie d'un médium, j'eus hâte de m'y rendre, je pénétrais dans le modeste appartement et y étais reçu de façon courtoise par les deux personnes qui l'occupaient ; une dame ayant dépassé la cinquantaine, de haute stature, de mise simple, oh ! rien d'élégant, quoique sur sa physionomie rayonnât cette expression de franchise, de bonté qui révèle les grandes âmes ; une jeune fille — sa fille — âgée de vingt-cinq ans, à la taille élancée, au regard vif, au tempérament surchauffé, comme en développent sans cesse sous notre beau ciel de Provence les rayons ardents du soleil, laissant souvent apparaître, au travers de ces apparences physiques, la naturelle et franche bonté de sa mère.

A peine avais-je fait connaître le but de ma visite que Mlle B... se mit à me renseigner sur ce qui s'était passé autour d'elle, en même temps que je me rendais compte que la maison ne marchait pas du tout ; me montrant des vases dans lesquels vivaient en parfait état un superbe palmier, un oranger, un géranium et diverses autres plantes assemblées avec un goût tout particulier sur une grande table carrée, elle me dit : « Il y a quelques jours que ces plantes se donnèrent la fantaisie du mouvement en s'agitant dans tous les sens, la machine à coudre que voilà crut devoir imiter leur exemple, ce dé en argent, que j'ai l'habitude — après m'en être servie — de placer sur l'extrémité de cette petite tour Eiffel métallique, se prit à balancer imitant comme qui dirait le tin-tin d'une sonnette ; la nuit, ces mouvements que nous n'avions pu arrêter cessèrent, pour reprendre le lendemain matin, mais notre lit fut pris d'un balancement semblable à celui d'un bateau en mer ; nous en fûmes toutes deux assez indisposées. Ce désordre dura deux jours. Croyant que la maison allait s'écrouler, nous allâmes en prévenir le propriétaire qui vint accompagné d'un architecte ; après avoir visité scrupuleusement tous les murs, n'avoir constaté aucune trace d'ébranlement, l'homme de l'art nous rassura en affirmant qu'elle présentait toutes les garanties voulues de solidité. Entre temps, nos amis, nos voisins, les curieux surtout, accouraient en grand nombre ; les uns nous disaient : « Quittez au plus tôt cette maison, elle va s'écrouler » ; d'autres : « Faites dire des messes pour vos morts », ou bien encore : « Ce sont peut-être des esprits qui hantent votre appartement » ; d'autres enfin qui, venus trop tard, n'avaient constaté qu'un calme parfait, s'en retournaient désappointés et répondaient sans scrupule à ceux qui les interrogeaient : que nous étions sur le point de devenir folles si nous ne l'étions déjà ! Pour eux, c'était notre cerveau qui marchait et non la maison. »

Je m'efforçais de rassurer l'une et l'autre de ces dames, mais je dois l'avouer, bien incomplètement en ce qui concerne la jeune fille, car à chacune de ses paroles, à chacun des gestes dont elle les accompagnait encore après ma conversation, on devinait aisément une véritable frayeur. Elles consentirent, sur ma demande, à ce que, à l'aide du médium qui avait bien voulu m'accompagner, je cherche à savoir quelle était l'influence agissante provoquant tous ces mouvements ; je ne tardais pas à l'apprendre. Un cousin de la famille mort depuis deux ans vint se révéler et nous dire le pourquoi de son intervention, produisit le mouvement des plantes ensuite, pour bien indiquer sa présence. Je pus alors pendant près d'un quart d'heure voir toutes ces branches, tiges ou fleurs, s'animer sous la simple action occulte, en dehors de tout contact médianimique. Je fus frappé par ce détail qu'alors que telles branches, tiges ou fleurs étaient en mouvement, d'autres au contraire observaient une immobilité absolue, et quand j'en demandais l'explication à l'esprit par l'intermédiaire du médium, j'obtins cette réponse : « On fait ce que l'on peut. »

Je me fis un devoir d'indiquer à ce visiteur d'outre-tombe comme

préjudiciable à la santé de ses cousines le balancement pendant la nuit du lit où elles étaient couchées et le priais de ne plus le renouveler, à quoi il consentit avec empressement. Leur attention étant éveillée, lui dis-je, il me suffira, aidé de la manifestation des plantes, de les initier au spiritisme qu'elles ignorent et de les guider dans la voie de la vérité pour leur plus grand bonheur. Depuis lors, j'ai eu à maintes reprises l'occasion d'observer par tous les temps et à toute heure cette manifestation si digne d'intérêt qu'elle nous reporte à celles qui émurent si longtemps les dames Fox, et qui devaient être le signal du premier mouvement spirite en France. Ayant soupçonné chez Mlle B... le caractère médianimique s'adaptant aux phénomènes de mouvement d'objets sans contact, je la priais un jour de vouloir bien descendre en compagnie de sa mère dans la rue quelques instants ; ce fut pour toutes deux un prétexte pour faire quelques achats, et pendant leur absence, la manifestation se produisit sans que la vitesse du mouvement en fût tant soi peu altérée.

Vendredi, 14 mars, nous nous réunissions sept personnes auprès des plantes, les dames B..., Mme G. G..., Mme et M. N..., Mme B... et moi ; au cours de la soirée et à maintes reprises, ayant rendu le phénomène intelligent, je résolus de tenter l'expérience suivante. Le calme absolu régnant chez les plantes, ayant dans la main ma montre, vue de moi seul, j'ai demandé leur mise en mouvement à l'heure que j'indiquerais mentalement, la montre marquait 9 h. 11 et l'heure indiquée était 9 h. 14 : au moment même où la grande aiguille passa par la quatorzième minute, le mouvement dans les plantes se produisit.

Je connais des journalistes forts en phrases, faisant des enquêtes sur l'Au-delà, tronquant les manuscrits adressés, sur leur demande, en retranchant ce qui pourrait être de nature à mettre à découvert leur parti pris ; des savants berrillonneurs qui, s'ils n'accueillaient mon récit par un haussement d'épaule, un geste de pitié digne de la science officielle, s'écrieraient : « Voilà un beau phénomène de suggestion, d'hypnotisme, du dédoublement du moi peut-être. » Concevez-vous des plantes suggestionnées s'agitant démesurément, qui sait ? Croissant, multipliant, produisant même, sous l'influence hypnotique ! Quelle trouvaille pour nos agriculteurs.

Nous nous disposions à clôturer là notre séance, quand le médium, pris d'un tremblement, posa la main sur le guéridon où la plupart étions accoudés pour mieux admirer nos plantes intelligentes. L'esprit nous donna alors en italien des renseignements d'ordre privé que je regrette dans l'intérêt de la vérité de ne pouvoir mentionner ici, car ils contiennent la preuve irrécusable de l'identité du cousin. Puis une incorporation se produit ; un esprit paraissant troublé réclame une corde qu'on lui a enlevée ; nous l'interrogeons :

D. — Qui êtes-vous, cher ami ?

R. — Demain vous saurez qui je suis, car tout le monde saura : n'ayant pu supporter plus longtemps mes souffrances, j'en ai fini avec la vie. Mais où suis-je ? Je ne me reconnais pas ici ! Où est Pierre mon ami ? Allez me le chercher, j'ai tant de choses à lui dire.

D. — Où habitiez-vous ?

R. — Ici, dans la rue Philonarde. — Demain tout le monde saura.

D. — Dites-nous votre nom ?

Cette question reste sans réponse et l'incorporation cesse ; il était 11 heures.

Le lendemain, tout le monde pouvait lire sur les journaux de la région que le nommé Raoux, dit Ravachol, vendeur de journaux, désespérant de guérir de sa maladie, s'était pendu à l'aide d'un lacet, en son domicile de la rue Philonarde, vers 5 heures du soir, malgré toute la rigueur de la surveillance dont sa famille l'entourait ; une première corde lui avait été enlevée par son frère dans la journée. il avait comme ami un nommé Pierre, vendeur de journaux comme lui.

Et les plantes continuent à s'animer pour la plus grande satisfaction des dames B..., heureuses d'avoir appris que la mort n'était qu'un incident dans la vie.

BRÉMOND,
De la Fédération spirite du Sud-Est.

LES PÊCHES

Pauvres pêches !... si tendres, si veloutées, si jolies et si succulentes.

Elles m'ont été rationnées par les rats et les fourmis qui, comme moi, les ont trouvées bonnes. J'ai été obligée d'achever de les cueillir en partie vertes et dures afin d'en avoir la plus grosse part. J'avais tant soigné, tant arrosé l'arbre !...

Mais tout ce qui vit absorbe. C'est donc par la nécessité de l'existence que tout se voit dévoré en ce monde ; que toute vie est un désastre pour d'autres vies ; que des multitudes d'êtres embryonnaires, dont notre corps pullule, se le partagent avant notre mort et nous déchirent.

Nos légumes, nos fruits sont presque toujours entamés, sinon entièrement dévorés avant que nous y touchions. Dès leur naissance, notre part est faite puisque avant de mourir l'insecte, prévoyant pour l'avenir de sa génération, dépose ses œufs dans les fruits, dans les fleurs, et que les petits grandissent en suçant le fruit.

Mais, pouvons-nous raisonnablement nous plaindre, nous qui vivons de tant de vies, sans même y prendre garde ; qui, pères et mères, comprenons parfois que l'enfant aspire à notre destruction afin de vivre plus largement sa vie. Et, dans un ordre d'idées plus abstrait : nés de l'intelligence, les soucis, les inquiétudes troublent nos âmes ; les chagrins dévorent nos cœurs ; les déceptions nous épuisent ; et, cet éternel spoliateur, le Temps, pour ne point s'amoindrir, en sa soif de durée, vit de nous et de tout ce qui vit en même temps qu'il s'absorbe lui-même.

Elles étaient roses et vertes,
Pleines de parfums et de jus,
Du pêcher les branches désertes,
O pêches ! ne vous verront plus.
Car le destin qui veille aux choses
Et compulse tous leurs produits,
Quand ont mûri les pêches roses,
Vient en disperser tous les fruits.

Mme CORNÉLIE.

Toulouse, 10 juillet 1901.

LES FRONTIÈRES DE LA SCIENCE

Dans la plupart des sciences on se sert des faits déjà connus pour imaginer des théories qui les relient entre eux en les rattachant à des causes hypothétiques dont on déduit par le raisonnement des conséquences qu'on cherche ensuite à vérifier.

Quand ces conséquences ne se vérifient pas ou qu'on découvre de nouveaux faits ne rentrant pas dans les théories, ces théories deviennent caduques, et il se passe souvent bien des années avant qu'on puisse en édifier d'autres.

Ce sont ces faits *irréguliers* que M. de Rochas, s'appuyant tantôt sur l'histoire, tantôt sur ses propres expériences, a recherchés dans le domaine des différentes sciences qui ont un rapport plus ou moins direct avec la science psychique.

On retrouvera dans ce nouvel ouvrage du savant administrateur de l'École polytechnique, l'heureux mélange de rigueur et de hardiesse qui a fait le succès des précédents. X...

Librairie des Sciences psychologiques, 42, rue Saint-Jacques. — Prix : **2** fr. **50**.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

Reçu à nouveau les listes suivantes :

2130e	liste recueillie	par	Mme Luidemberger, Lyon,	45	signatures
2131e	—	—	M. L. Dezay, au Mans	8	—
2132e	—	—	M. Louis André, commis des postes à Alais (Gard)	74	—
2133e	—	—	M. Lecomte, au Mans .	48	—

DE M. EMMANUEL VAUCHEZ, SON 33e ENVOI : LES 9 LISTES SUIVANTES

2134e	liste recueillie	par	M. L. Monnet, directeur du journal *l'Écho de la Montagne*, à Saint-Claude (Jura).	193	signatures
2135e	—	—	—	—	—
2136e	—	—	M. J. Ortarix, à la Bastide (Gironde) . .	222	—
2137e	—	—	A Saint-Augustin et au Bouscat (Gironde) .	160	—
2138e	—	—	— —	166	—
2139e	—	—	A Montignac (Gironde)	20	—
2140e	—	—	A Hauriet et Toulouzette (Landes)	10	—
2141e	—	—	Mme Hamon, Paris. .	4	—
2142e	—	—	M. Louis Le Comte, conducteur principal des Ponts et Chaussées, en retraite, à Médéah (Algérie. .	65	—
				1.015	signatures
			Listes précédentes. . . .	188.063	—
			Total général	189.078	signatures

Dans les listes ci-dessus nous relevons les noms suivants :

MM. Darnaudet, pharmacien à Médéah (Algérie).
F. Grasset, professeur au collège de Médéah (Algérie).
G. Manier, professeur au collège de Médéah (Algérie).
Henon, professeur au collège de Médéah (Algérie).
Alex Richard, commis des postes et télégraphes.
Tranga, interprète judiciaire, à Médéah.
Pucinelli, professeur au collège de Médéah.
A. Lestrade, professeur au collège de Médéah.
Lecornu, professeur au collège de Médéah.
René Leclerc, professeur au collège de Médéah.
Rat, conducteur des Ponts et Chaussées.
Couzin, vétérinaire à Médéah.
Léopold Sady, négociant.
P. Reich, directeur du Comptoir d'Escompte.
J. Cousté, instituteur.
G. Dominique, directeur d'école.
Casalta, instituteur.
A. Vuitton, instituteur.
Rutty, instituteur.
E. Bouzeran, greffier de justice de paix.
F. Gondard, administrateur de la commune mixte de Berrouaghia (Algérie).
J. Carnet, administrateur adjoint à M. le sous-préfet.
Brugerolle, suppléant de justice de paix et consul d'Espagne à Médéah.
Brunet, géomètre au service typographique.
V. Lajournelet, secrétaire en chef à la mairie, Médéah.
E. Gorde, directeur de l'école indigène, Médéah.
Mas, architecte municipal.
Beauchot, inspecteur de police.
Goufleau, ingénieur.
Laghouati Mokhlai, interprète et secrétaire de la sous-préfecture.
S. M. Bou Amira, Oukil judiciaire et négociant.
Ouenzari Abdel Kader, lieutenant en retraite, Caïd et chevalier de la Légion d'honneur, etc.

Nous prions instamment tous nos amis porteurs de listes de faire remplir celles qu'ils ont entre les mains et de nous les retourner au plus vite afin de faire un troisième dépôt pour obliger ainsi la nouvelle législature à tenir les promesses de justice et de liberté faites par la plus grande partie des candidats. A. BOUVIER.

SOUSCRIPTION NATIONALE

(suite)

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

MM.		
André, commis principal des postes à Alais (Gard).	3 fr.	»
L. Dézay, rue Saint-Christophe, Le Mans	5	»
Alexis Simon, propriétaire à Segré (Maine-et-Loire).	20	»
Liste Lecomte, Le Mans.		
Mme Pautré, Le Mans.	1 fr.	»
Roullin, Le Mans . .	0	50
Herré, Eugène, Le Mans	0	50
Le Gac, Le Mans . .	0	25
Maudon, Le Mans . .	0	50

MM.		
Courtillé, Le Mans . .	1 fr.	»
Vignay, Le Mans . .	0	25
Herisson, Le Mans. .	0	25
L. Tuchard, Le Mans.	0	50
Anonyme, Le Mans. .	0	50
Anonyme, Le Mans. .	1	»
Faucher.	1	»
Le Journal du Magnétisme	87	85
	123 fr.	10
Listes précédentes.	7.443	85
Total	7.566 fr.	95

AVIS. — Toutes les listes de pétitions et les souscriptions recueillies doivent être adressées au plus tôt à M. EMMANUEL VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; ou à M. A. BOUVIER, directeur de la *Paix Universelle*, 5, cours Gambetta, à Lyon (Rhône). A. B.

SECOURS IMMÉDIAT
ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

Du 7 juin, en souvenir d'une désincarnée	5 fr.	»
Du 9 juin, de M. P. (Rhône)	2	»
Du 18 juin, de M. J. Malosu	1	50
Diverses quêtes dans le cabinet de M. Bouvier au profit d'une misère connue	10	40
Total.	18 fr.	90

Le Gérant : A. BOUVIER.

30 6-02. — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 280. 10 Centimes. 16-31 JUILLET 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

AVIS. — *L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro* le Cours de Magnétisme *de* A. BOUVIER *et* Dans le domaine de recherches *de* HONORÉ, *dont la publication doit se continuer régulièrement afin de donner toujours plus de force et de certitude au magnétisme curatif.*

LA DÉMORALISATION SOCIALE

La progression de plus en plus ascendante de la criminalité menace la société moderne dans son existence morale et sociale.

Les statistiques établissent la situation affligeante du débordement des mœurs publiques.

Aujourd'hui les tendances qui se manifestent de jouir à tout prix de la vie entraînent l'humanité vers sa décadence morale. Ces désirs effrénés du bonheur terrestre occasionnent une foule d'illusions et d'erreurs capitales qui font prendre les idéalités imaginaires pour des réalités de bonheur.

La richesse, les honneurs et les plaisirs se montrent, aux yeux des humains, comme des mirages trompeurs qui s'éloignent sans cesse quand on croit les atteindre. Les fausses espérances causent bien des erreurs trompeuses et occasionnent bien des découragements qui ont des conséquences fatales.

Ces désespérances, ces défaillances et ces désertions de la vie humaine prouvent que le courage moral a disparu de la société ; car ces découragements se manifestent même au seuil de la vie. L'enfance, qui devrait voir tout en beau, fournit déjà un grand nombre de suicides qui ne font qu'augmenter d'année en année.

La jeune génération se distingue par sa veulerie ; elle ne sait rien supporter ; la moindre adversité l'anéantit ; elle ne veut trouver dans la vie que des jouissances.

On remarque dans les prisons que les jeunes détenus et les mineurs, enfin, font preuve d'une faiblesse extrême de caractère ; ils n'ont que des tendances frivoles et des aspirations de jouisseurs.

Les défaillances de plus en plus nombreuses de ceux qui ne font qu'entrer dans la vie prouvent la dégénérescence de la nouvelle génération, qui, à défaut de jouissances et de plaisir, préfère mourir.

Les forces corruptrices, appuyées et même encouragées par l'opinion publique et par un scepticisme outré, entretiennent ces défaillances morales et sociales. La jeune génération a donc besoin d'un frein plus puissant, plus stable et plus élevé pour la retenir et la diriger dans la voie du bien ; il lui faut un ressort plus grand et plus séduisant pour soutenir sa volonté aux heures pénibles de la vie.

L'instruction proprement dite peut seconder le progrès moral et social de la jeunesse, mais elle est impuissante pour réaliser seule cette marche en avant de la civilisation moderne. Pour arriver à ce résultat, il faut commencer à moraliser la famille qui est la base et le fondement de la société.

L'école peut assurément seconder cette œuvre moralisatrice, mais elle ne peut l'accomplir seule. Elle ne peut réaliser cette mission éducatrice sans le concours puissant de la vie morale, car l'action de la vie intellectuelle est intimement liée à celle de la vie matérielle. Il est donc nécessaire que le progrès de l'une suive celui de l'autre, parce que le progrès moral doit avoir pour corollaire le progrès social. Le progrès moral, soutenu dans sa marche ascensionnelle, ouvre à l'âme des horizons sans fin ; il forme un stimulant puissant pour soutenir les efforts que nécessite la lutte pour la vie. Ces perspectives, suaves d'espérance et d'immortalité, nous montrent les beautés du monde universel et de l'union des efforts des individus, qui travaillent sous l'égide de la fraternité et de la solidarité. Cette douce communion de pensées peut seule dominer les excitations malsaines et les tendances corruptrices de la société moderne qui vit sous le joug d'un égoïsme étroit qui entrave l'union des individus au détriment du progrès intellectuel qui a été distancé par le progrès matériel.

L'homme, perdant de vue les horizons de la vie universelle, confine

ses aspirations et ses espérances au bonheur que peut donner la vie terrestre. Prenant l'ombre pour la réalité, ses illusions le trompent et le séduisent. Il résulte de ces erreurs une foule de déceptions, souvent plus amères les unes que les autres.

Tant que notre génération marchera dans cette fausse voie, les désordres qui se manifestent de toutes parts ne feront que s'accroître. Il est donc nécessaire que des principes plus vrais, plus solides viennent asseoir l'humanité sur des bases inébranlables, qui lui permettent de marcher sans défaillance dans la voie du progrès moral, qui est le fondement du progrès social. Mais, pour arriver à cet heureux résultat, il est nécessaire que notre civilisation s'inspire de pensées plus épurées et s'appuie sur des principes basés sur la vérité prouvée et d'une évidence absolue qui lient le passé au présent et le présent à l'avenir.

Mais le plus grand fléau de notre jeune génération consiste dans le matérialisme qui est l'image de la mort universelle; ses principes dissolvants sont désespérants pour l'âme immortelle et dangereux pour la société; car le matérialiste, ne visant que la vie présente, n'aspire pas aux visions éthérées du monde infini. Privé des espérances qui sont le baume le plus suave de l'existence, il s'abandonne à toutes ses passions. Ne trouvant pas dans cette vie sans horizon le bonheur qu'il cherche avec ardeur, il s'abandonne au découragement et quelquefois au désespoir qui a souvent le suicide pour conséquence.

Pour combattre efficacement ces enseignements absurdes et dangereux, il est nécessaire d'activer le progrès moral pour qu'il marche de pair, afin que la science harmonise ses conquêtes avec la pratique de la morale et que de cette union émane l'amour de la bienfaisance; car c'est dans l'amour de tous les hommes que la fraternité et la solidarité peuvent s'épanouir dans l'amour universel.

Pour arriver à ce résultat, il est nécessaire de trouver une foi commune sous une forme nouvelle qui asseoit les croyances sur Dieu et l'âme immortelle, la fraternité humaine, la solidarité universelle et la responsabilité individuelle. Alors la science sera réconciliée avec la morale dans une philosophie démontrée d'une manière évidente, mais plus haute, plus profonde et plus vraie que les enseignements absurdes des religions prétendues révélées, dont les conséquences consistent à entretenir parmi les peuples les divisions, les antagonismes et les animosités confessionnels, qui engendrent l'égoïsme et la haine entre les individus et les nations.

Il est donc essentiel que des idées de paix et d'union soient répandues parmi le peuple pour cimenter les principes de fraternité humaine et de solidarité universelle.

Ceux qui croient que les religions existantes, améliorées et transformées au niveau de la civilisation actuelle, pourraient ramener l'harmonie et des aspirations d'union et de tolérance plus conformes à nos mœurs, oublient que les civilisations, pas plus que les cours d'eau, ne remontent vers leur source.

Ces formes religieuses surannées ne peuvent plus s'adapter à notre civilisation, trop éclairée pour se laisser circonvenir. Il faut aujourd'hui une croyance rationnelle et prouvée. Mais cette transformation morale et sociale ne peut être l'œuvre des religions versatiles et dogmatiques qui vivent de leurs abus.

Il est nécessaire que le progrès moral et social s'équilibre avec le progrès matériel. Quand ces deux progrès marcheront ensemble, alors la question sociale sera résolue; car c'est alors seulement que l'homme ne sera plus exploité par l'homme et que les oppresseurs de l'humanité disparaîtront pour faire place à la bienfaisante fraternité et à la solidarité qui uniront tous les efforts dans la voie d'harmonie où tous les intérêts seront unis dans la synthèse de l'amour universel.

Malgré que la réalisation de ces riantes perspectives se perde dans la nuit d'un avenir du temps sans limites, chacun doit s'efforcer de travailler à propager les vérités sur lesquelles repose le progrès moral et social.

Puisse, hélas! cette ère bénie luire un jour sur notre pauvre terre qui est et qui sera probablement longtemps la proie de l'égoïsme et de toutes les basses passions qui divisent l'humanité.

DÉCHAUD,
Publiciste à Alger.

LIBERTÉ

CAUSERIE

Avant de monter sur l'échafaud révolutionnaire, l'illustre Mme Roland, la républicaine ardente et généreuse qui fut l'Égérie des Girondins, prononça ces graves et mélancoliques paroles : « O Liberté, que de crimes on commet en ton nom ! »

Depuis cent huit ans qu'elle fut énoncée, cette constatation n'a pas cessé de pouvoir être faite. Toutefois, il faut bien le reconnaître, un immense progrès s'est accompli : on ne vous coupe plus la tête pour vous apprendre à vivre... libres.

L'homme est un loup pour l'homme, disait Hobbes, ce penseur anglais qui professa le matérialisme en philosophie et le despotisme en politique.

Comme tout se tient! L'abîme attire l'abîme, dit le Livre. Là encore il n'a pas tort.

O Liberté, rêve étincelant des individus et des collectivités, quand donc cesseras-tu d'être une abstraction décevante pour tous ceux qui aspirent vers toi ?

A cette objurgation la Nature imperturbable répond : Sachez la conquérir *en la méritant.*

Eh oui, voilà l'écueil. Liberté pour *moi*, dit encore l'homme du XXe siècle, comme Hobbes au XVIIe (voyez Progrès), et despotisme pour les autres. D'où il suit qu'en bonne logique, moi, médecin, par exemple, dûment diplômé de la Faculté, pour — au moyen d'un empirisme mitigé et fortement teinté de vraie science... en grec et en latin, guérir ou du moins soigner mes congénères, je ne puis admettre que vous vous permettiez d'avoir la même prétention en employant d'autres moyens, efficaces sans doute dans certains cas, mais n'ayant pas la consécration de la Science. Eh quoi, magnétiseurs, je veux être poli, vous prétendez détenir un fluide bienfaisant et le faire pénétrer dans les organes morbifiés de vos contemporains pour les guérir, et ce par le véhicule d'on ne sait quelle prétendue action subjective de désir d'une part, de volonté de l'autre, voire par l'appel à de prétendues puissances invisibles, et patati et patata.... mais ce serait de la magie, cela, si ce n'était de la mystification. Heureusement que les justes lois sont là et que l'article 405 du code pénal n'est pas abrogé; qu'on vous l'applique bien vite et... ce sera justice.

Alors, c'est bien entendu, nous ne voulons point cesser de jouer la comédie, mais nous nous étonnons que certains dévoyés, s'énervant de notre entêtement, déclarent en avoir assez de cette société de mensonges et de conventions hypocrites, et prétendent méconnaître tout droit au principe gouvernemental. Système outrancier dès longtemps connu et classé sous le nom d'anarchie.

Comme tout se tient!

Comme tout ici-bas s'enchaîne : l'injustice créant l'arbitraire, et celui-ci devenant un agent néfaste de destruction, comme le microbe qui tue le sujet qui le porte.

Et après ?

Après, chers lecteurs, il nous faudra revenir, bon gré mal gré, à l'équité, à la justice, à la liberté. Il faudra que ce premier terme de la trilogie démocratique devienne une réalité vivante. Il faudra enfin, et c'est ici que je veux conclure, qu'on arrive à réaliser dans nos sociétés encore imbues des idées de castes cet idéal toujours invoqué et sans cesse méconnu : le DROIT à la Liberté. Liberté pour tous de faire, de répandre le Bien, sous quelque forme qu'il se manifeste.

⁂

Les pharmaciens et les herboristes se font-ils concurrence ?

Non, évidemment. Cependant ils débitent, les uns et les autres, des substances curatives et sont également autorisés à exercer leur profession. Or, les magnétiseurs ne me paraissent point ambitieux, puisqu'ils ne demandent qu'à être, comme ces derniers, autorisés à soulager leurs contemporains en leur délivrant une *substance thérapeutique* par elle-même, aussi bien que toutes les drogues et la bourrache, le séné ou l'hysope.

Il est équitable d'observer ici que telle avait bien été la doctrine qui inspira les premiers juges, dans l'action judiciaire intentée à Angers ; mais depuis, comme le prévoit encore le Livre, on en est revenu.

Il n'est pourtant pas absolument interdit à tout citoyen équilibré de se faire ce raisonnement aussi simple que lumineux :

De deux choses l'une : ou le magnétisme honnêtement et intelligemment pratiqué sur certains malades est efficace, ou il ne l'est pas.

S'il ne l'est pas, la preuve en éclatera par elle-même : pas de guérison.

S'il l'est, la preuve inverse se fera de même, et le sujet sera guéri ou soulagé.

Or, tous les jours que Dieu fasse, cette dernière preuve est apportée et proclamée.

Aussi bien, d'ailleurs, que l'efficacité des bonnes médications, circonstance qui a, d'ailleurs, pour conséquence forcée de faire la juste renommée de tel ou tel docteur-médecin habile et savant.

Ne vaut-il pas mieux pour nous tous avoir deux bonnes méthodes curatives qu'une seule, alors que certains sujets sont d'une organisation telle que, si la médication normale, c'est-à-dire par les soins d'un docteur-médecin, reste, par une cause mystérieuse, inefficace, celle d'un magnétiseur triomphera souvent du mal.

D'ailleurs, se rappelle-t-on toutes les moqueries, tous les sarcasmes qui accueillirent l'homéopathie, aujourd'hui parfaitement admise par la Faculté, toujours avec changement d'étiquette : dosimétrie.

M. Clémenceau, qui est médecin de la Faculté, ne reconnaissait-il pas récemment la réalité de guérisons opérées à Lourdes sur des pèlerins ? Par quoi, comment ? Jusqu'à plus ample informé, il les attribue, je crois, à l'autosuggestion.

Soit, mais qu'importe, après tout, le moyen employé, si vous me guérissez? Docteur allopathe ou homéopathe, ou bien magnétiseur, je vous bénirai.

Pour finir, je vous confierai, chers lecteurs, que je suis véhémentement imbu de cette idée : que cette liberté est proche, et je termine par ce souvenir :

Il y a quinze ans, à Nantes, un mien ami, négociant retiré des affaires et doué d'un assez puissant pouvoir magnétique et curatif, avait comme voisine une fillette paraissant atteinte de consomption. En effet, elle fut traitée comme telle par le médecin de la famille : il diagnostiqua une tuberculose pulmonaire. On en parla à mon susdit ami qui la soigna au moyen de passes magnétiques méthodiques et graduées.

Peu de jours après, un mieux sensible se manifesta, puis s'accentua à ce point que, lorsque le docteur, qui n'avait pas cessé de visiter la fillette et ignorait l'intervention étrangère, constata cette amélioration, il déclara :

Allons, cela va beaucoup mieux, *une crise heureuse s'est produite*. Ce sera bien moins grave que je ne l'avais craint tout d'abord, nous sommes en présence d'une profonde anémie jointe à une dépression nerveuse très intense.

La fillette guérit en quelques mois.

Il est manifeste que, dans ce cas, l'action magnétique avait provoqué un nouveau diagnostic et, par suite, aidé à la guérison.

L'union pour le Bien, quel rêve !

J. BEARSON.

UN AUTEUR DRAMATIQUE DE DIX ANS

Il y a quelques jours, la Société des auteurs dramatiques admettait une nouvelle adhérente, auteur de plusieurs pièces jouées en province qui avaient plus que le piquant des saynètes innocentes des pensionnats. Son nom était de Champmoynat, son pseudonyme Carmen d'Assilva. Elle avait écrit la *Nourrice*, vaudeville en deux actes ; *Brouillés depuis un an*, comédie en deux actes ; l'*Avocate*, un acte à cinq personnages ; la *Baignoire*, jouée à Fécamp, et dont les journaux locaux ont fait grand éloge ; *Quand l'amour nous tient, l'amitié perd ses droits*, etc. On vit s'approcher de l'impressionnante table verte, que ce jour-là présidait M. Victorien Sardou, une enfant — une gamine encore — dont les robes courtes laissaient, jusqu'aux genoux, deviner les jambes grêles, ses abondants cheveux noirs épars dans le dos. Elle avoua son âge : dix ans, étant née à Paris le 5 mars 1892 ; c'était l'auteur de *Quand l'amour nous tient...*

— Mademoiselle, lui dit M. Sardou, vous êtes le plus jeune des auteurs dramatiques ; je vous engage à persévérer.

Le cas est unique d'une fillette de dix ans qui fait concurrence à Labiche et à Émile Augier. La surprise est plus vive encore si l'on considère que ce n'est pas là un début et que voilà déjà *plusieurs* années que cette fillette écrit.

— Mais, mon Dieu, Madame, a-t-on demandé à sa mère, à quel âge votre fille a-t-elle donc commencé ?

— Je serais fort en peine de vous le dire, Monsieur. Aussi loin que remontent mes souvenirs, je la vois bâtissant de petites scènes, répétant les actes dont elle est le témoin, en faisant des drames que son imagination brode, avec une espèce de méthode et de logique. Nous étions à Londres, elle avait cinq ans. Lady Churchill, qui nous connaissait, s'intéressait à sa précocité, aux contes singuliers éclos dans son esprit, qu'elle disait avec une science de petite comédienne. Lady Churchill voulut que la reine l'entendît. Nous fûmes invitées à la cour. Là, devant la souveraine, surprise, et la princesse de Galles, ma fille récita, en anglais, des histoires composées par elle en cette langue qui n'est pas sa langue maternelle. Mais elle a appris l'anglais, je ne sais où ni comment.

Mlle Carmen assiste à l'entretien, avec son sérieux précoce, qui dément ce qu'il y a en elle, par les jupes courtes et les cheveux flottants, de la fillette ; elle est à l'entretien gravement, avec, dans ses grands yeux noirs et profonds, la flamme un peu dure d'un regard aigu, qu'un sourire las atténue rarement. Son aspect n'est point d'une enfant. La face pleine, le teint cuivré, elle semble porter sur ses débiles épaules une tête un peu trop lourde. Et comme sa mère parle de la manière dont elle a *appris* l'anglais, elle rectifie, précise, méticuleuse :

— Je ne l'ai pas *appris*, je l'ai *su*.

Il y a là un phénomène curieux d'assimilation ; nous le rencon-

trons chez bien des petits prodiges, mais borné à des actes mécaniques. Ce qui déconcerte, ce qui déroute, ce qui effraye même, c'est le don d'observation développé à ce degré chez une si jeune fillette. Nous avons lu ses vers, ses pages de prose, ses pièces qui roulent sur nos plus secrets sentiments. Il y a là, pour un cerveau de cet âge, une maturité déconcertante.

L'observation ne lui déplaît point ; il paraît même qu'elle la flatte ; elle dissimule un sourire satisfait et dit :

— Je prétends que, lorsque l'on écoute et que l'on voit, il n'y a plus qu'à analyser... j'analyse... voilà tout. J'analyse malgré moi... J'ai peu lu, très peu, et seulement les classiques ; comme j'ai une mémoire prodigieuse, je les ai retenus par cœur, mais je ne leur emprunte rien. J'observe et j'écris ce que je vois... Vais-je en omnibus ? je dévisage mes voisins et mes voisines ; je soupçonne leurs pensées ; je reconstruis leurs romans d'une vie ou d'une heure. Les aventures que je leur suppose me dictent les scénarios que je bâtis, mais toujours, toujours avec mon observation directe.

Plusieurs écrivains, ses confrères, sont venus la voir. M. Valabrègue lui a dit : « — Vous êtes un médium : ce sont les esprits. »

Elle a éclaté de rire : elle ne croit pas aux esprits ; elle ne se sent nullement suggestionnée pendant son travail, mais elle reconnaît que c'est une disposition imprévue de sa nature.

— J'écris comme je respire, c'est un besoin physique.

Pendant sa toute petite enfance, ces dispositions alarmèrent les médecins de sa famille. On redoutait la méningite. Plus tard, leur diagnostic devint inquiétant ; on lui ordonna le calme des bois.

— C'est ça qui est rasant, les bois, les sites, les montagnes, les horizons tout seuls... La nature immobile, sans rien qui grouille, sans rien qui vive... Autant boucher ma fenêtre avec un palmier et étendre un tapis de laine verte par terre. Ce que j'aime, ce dont je ne peux pas me passer, c'est du spectacle que je bois par tous les pores, celui de la vie, de la vie universelle, la vie des gens, la vie des bêtes... Car je les comprends, les bêtes, je les analyse comme les gens ; elles ont leur petite âme... Et je vous dirais quand mon chien rit...

A ce cantique païen à la vie, ne vous méprenez point : ce n'est pas d'enthousiasme que parle cette enfant ; elle a déjà pesé la vanité des choses, et son jeune printemps a des mélancolies d'arrière-saison.

— La vie, je la raconte telle que je la vois... telle que je la surprends, telle que je l'analyse. Et ce n'est rien de très propre, allez ! J'en sais les mensonges, les arias et les giries ; tout le ridicule et le factice. On me regarde comme un événement : « Une petite fille ! Où a-t-elle appris tout cela ? » Vos étonnements me font sourire, c'est vous qui avez été mes initiateurs... Ah ! vous croyez donc qu'on a des yeux pour ne rien voir ?... Et quand on voit, qu'on ne voit pas de quoi il retourne ?

Elle parle avec une affectation gouailleuse, un accent de raillerie qui pèse, et l'on s'explique que ses œuvres, dont l'art est par quelques côtés resté puéril, soient d'une acuité de sentiments stupéfiante et qu'on les sente empreintes d'une sorte d'ironie amère et méchante...

— Qu'est-ce que le monde vous a fait ?

— Mais rien... Il est vilain, voilà tout ; il vaudrait mieux ne pas le connaître.

Cependant je ne m'embête pas... pas du tout... Je m'amuse, je m'amuse de la vie. Je la mets en comédie et je la joue. Mme Page, de l'Odéon, me donne des leçons, M. Mounet-Sully m'encourage, M. de Féraudy me guide par la main... Je ne veux pas être actrice ; mais je tiens à m'interpréter. J'ai trois actes que l'on verra quelque part cet hiver, je l'espère...

— Pourrait-on en connaître le sujet ?

Elle tapota de ses mains nerveuses la jupe courte qui découvrait ses genoux.

— Une étude de psychologie : la femme avant le mariage et après... J'ai saisi, je crois, jusqu'aux plus intimes nuances...

Dix ans.

Et voilà le nouveau phénomène de Paris. Convenez qu'il n'est pas banal.

26 juin. (*Le Salut public*).

LES VIES SUCCESSIVES

Décidément, le temps est au merveilleux. Chaque jour apporte un appoint de plus pour donner davantage de force et de consistance aux faits passés et pousser ainsi les chercheurs dans la voie de la vérité où ils s'aperçoivent, après avoir mûrement réfléchi, courbés depuis longtemps sur le problème de la vie, que la pluralité des existences enseignées par le spiritisme ne doit pas être un vain mot ; lui seul, en effet, explique rationnellement la raison d'être des génies ou des crétins, de même que la différence d'aptitudes existantes entre les hommes, par suite de leur évolution à travers les temps.

En effet, comment expliquer, sans avoir recours à l'hypothèse spirite, les enfants prodiges qui se posent comme autant de points d'interrogation.

Ici, c'est le calculateur Jacques Inaudi se jouant des problèmes les plus difficiles. Là, c'est Mlle France Darget qui poétise comme les enfants s'amusent. Ailleurs, c'est un *chirurgien de six ans* qui fait courir la clientèle, si nous en croyons l'*Express de Lyon* du lundi 16 juin qui s'exprime ainsi :

« Il paraît que la Nouvelle-Orléans possède un phénomène unique en la personne du jeune Will Gwin, médecin-chirurgien âgé de six printemps.

« Ce gamin avait déjà passé triomphalement ses examens devant la Faculté de médecine de la Nouvelle-Orléans qui, émerveillée de ses connaissances spéciales en ostéologie, lui a accordé un certificat de pratique.

« Fils d'un chirurgien distingué, Will Gwin avait assisté, avant même qu'il pût marcher, à toutes les opérations de son père.

« Aujourd'hui, il compte déjà une nombreuse clientèle et se fait, avec ses consultations, un revenu de 100 à 150.000 dollars par mois !

« C'est le cas ou jamais de constater qu'en Amérique la valeur (professionnelle) n'attend pas le nombre des années ! »

Si nous remontons seulement quelques siècles en arrière, nous trouvons plusieurs enfants prodiges, au nombre desquels nous pouvons citer Pic de la Mirandole, qui étonna le monde par sa précocité phénoménale.

Plus près de nous, c'est le célèbre Saunderson qui, privé de la vue depuis l'âge d'un an, par suite de la petite vérole, trouva le moyen, sans autre aide qu'un syllabaire et quelques livres que lui procura son père, de se familiariser avec les classiques au point de pouvoir comprendre, dans les originaux grecs et latins, les œuvres d'Euclide, d'Archimède, de Diophante, de Newton, et cela avant d'avoir atteint l'âge de 20 ans. A 25 ans, il était professeur de mathématiques et de physique à l'Université de Cambridge et il exposait avec une merveilleuse clarté, dans ses cours, les lois de la lumière, le spectre solaire, la théorie de l'arc-en-ciel, choses qu'il n'avait jamais contemplées.

En 1721, naquit Jean-Philippe Baratier. A l'âge de 4 ans, il parlait le français, l'allemand, le latin. A 7 ans, il savait le grec et l'hé-

breu. A 11 ans, il avait terminé un dictionnaire des mots hébreux les plus difficiles et il mourut très jeune après plusieurs travaux importants.

Enfin, c'est le fameux ingénieur suédois Ericson, qui, dès son plus jeune âge, montra un tel génie pour les sciences mécaniques, qu'à *douze ans* il était inspecteur au grand canal maritime de Suède et avait six cents ouvriers sous ses ordres.

Si nous cherchons parmi les musiciens célèbres, nous trouvons les Mozart, les Beethoven, les Paganini et tant d'autres qui se sont montrés musiciens consommés dans la plus tendre enfance.

Comme nous ne pouvons croire à la partialité d'une puissance supérieure, que nous ne pouvons nous faire à l'idée de *dons* particuliers, nous préférons admettre l'hypothèse spirite et ne voir dans ces génies que l'acquis d'un long passé par suite d'existences multiples ; ils n'apprennent pas ; ils se ressouviennent, et c'est ce qui fait leur supériorité.

Inutile donc de faire intervenir une médiumnité quelconque pour expliquer leur cas; ils puisent dans le bagage de leurs connaissances et ils en font profiter l'humanité plus arriérée.

En aucun cas, la médiumnité ne saurait avoir la constance de l'acquis que nous constatons chez ces génies qui viennent de temps en temps, comme des météores lumineux, jeter un peu plus de clarté sur la grande loi du devenir, si bien exposée par Allan Kardec en ces quelques paroles : « Naître, mourir, renaître encore et progresser sans cesse : telle est la loi du progrès de l'esprit. »

A. Bouvier.

Echos Spiritualistes

Grande affluence dernièrement dans la salle des Sociétés savantes. Bien avant huit heures et demie, les places étaient devenues si rare s que tous les retardataires durent rester debout ; et, comme il faisait excessivement chaud, on se prit à maudire *in petto* la sœur Saint-Fleuret.

Car, si les assistants étaient venus en si grand nombre à cette dernière conférence du cercle occultiste, c'est qu'il allait y être question de la possédée de Grèzes, — et c'est encore qu'on espérait avoir sur le « cas » l'opinion du maître en Kabbale, le docteur Papus.

L'histoire de cette religieuse est assez connue pour qu'il ne soit pas besoin de la répéter ici. Voici huit jours que la presse s'occupe de la pauvre démoniaque ; et les interviews de la mère supérieure, de même que les déclarations de plusieurs savants, ont achevé dans l'esprit du profane la confusion qu'y avait apportée les premiers récits concernant ce « prodige ».

Il reste aujourd'hui que, si nous sommes un peu plus avancés qu'au moyen âge, en ce que nous nous montrons moins cruels que les sorcières, la compréhension nous manque encore et l'explication exacte irréfutable de ces phénomènes.

Et ceci est l'opinion du docteur Papus.

Sans doute, dit-il, c'est une hystérique. Sans doute, la sœur Saint-Fleuret est malade. Mais le fait de son état pathologique ne suffit pas à expliquer certaines particularités qui, parmi toutes celles que l'on nous rapporte, peuvent être considérées comme parfaitement avérées.

Par exemple, l'espèce de divination par laquelle la religieuse reconnaît une hostie consacrée d'une hostie qui ne l'est pas ; ou encore cette disposition surprenante qui lui permet de répondre « bonjour » en caraïbe à l'évêque lui adressant la parole en cette langue.

Ici le conférencier paraît se séparer absolument de certains savants docteurs et de l'école de la Salpêtrière qui, on le sait, admettent dans ce cas la « transmission de pensée » comme interprétation de fait. Papus ne pense pas que l'on puisse appeler à son aide ce phénomène très rare, très insaisissable... la pensée ne se transmet d'un cerveau à l'autre que lorsqu'elle est générée et projetée, en quelque sorte, avec force et persistance; ou encore quand elle indique une action à accomplir ; et il ne croit pas qu'aucune des expériences tentées avec la sœur Saint-Fleuret permette de conclure à la transmission, dans le cerveau de la religieuse, de la pensée de l'évêque — pour ce qui est de la langue caraïbe — ou de l'idée des prêtres lui présentant les hosties et qui eussent pu inconsciemment suggérer à la pauvre malade ce qu'ils savaient.

Ainsi, pour le docteur Papus, il n'y a pas divination par suggestion, il n'y a pas « transmission de pensée ». Serait-ce le diable? Non vraiment ! et, sur ce point, le maître en Kabbale semble professer des idées très peu théologiques... Alors, c'est un « esprit »? et les spirites ont raison ? C'est un « esprit » caraïbe qui est venu incontinent au secours de la sœur Saint-Fleuret pour lui permettre de répondre à l'évêque ?

Peut-être ! dit le conférencier. Mais nous autres, occultistes, nous sommes moins disposés que ne le sont nos frères spirites, à admettre ainsi l'intervention des morts ; seulement nous croyons à celle de l'invisible. Et, pour ce cas de possession, il semble que nous ayons affaire à un de ces êtres intermédiaires entre l'homme et l'ange.

Et voilà. La religieuse de Grèzes n'est pas possédée par le diable Mais elle est en quelque sorte l'instrument d'une force de la nature,. d'une force intelligente — naturellement — puisque cette force parle caraïbe... encore que ce ne soit pas l'esprit d'un sauvage envolé des Antilles...

De plus, la sœur Saint-Fleuret la voit, cette force ; elle l'aperçoit pendant la nuit, quand elle pénètre dans sa cabine pour la torturer. Papus voudrait que cette force soit photographiée.

Il est bien certain que ça pourrait lui enlever l'envie de revenir... et enfin on serait au moins fixé sur sa forme ; et si c'était le diable ou quelque fantôme errant, tout le monde aurait raison — ou presque, et la transmission de pensée aurait tort.

Et pourtant... Elle explique bien un peu les « phénomènes » — tout en restant inexplicable !

(La Fronde). Thécla.

CORRESPONDANCE

Mon cher Monsieur Bouvier,

Puisque, dans votre numéro 278, du 30 juin, vous parlez de la dormeuse de Thenelles et que j'ai logé dans ce village, étant aux grandes manœuvres, je viens vous demander la permission d'approuver entièrement votre article signé : J. Bearson.

J'ai vu la dormeuse en compagnie du colonel et de quatre officiers. Nous en avons tous causé à déjeuner et chacun apportait ses impressions en raison de ce qu'il avait entendu dire dans son logement.

Mlle Bouyenval était dans son lit, très maigre, la peau sur les os, avec un soupçon de respiration.

La mère a soulevé les bras qui prenaient la position qu'on leur donnait, comme une poupée articulée.

Elle nous a raconté que plusieurs médecins de Paris étaient venus la voir, ainsi que l'illustre magnétiseur Donato, et que ce dernier avait dit qu'il pensait pouvoir la tirer de cet état ; mais qu'il avait besoin, pour cela, d'être accompagné de médecins.

Le médecin du régiment était avec nous, et chacun, le soir à dîner, s'est rejeté sur lui pour avoir des explications.

Comme les questions avaient un ton ironique et semblaient saper la science officielle et surtout la médecine, ce dernier n'a pu être que démonté.

Il nous a narré alors les choses les plus extravagantes sur le magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, mettant tout cela dans le même sac.

Il a conclu, malgré le rire de tous, voyant son embarras, que ce devait être une frime de la jeune fille, pour attirer le monde et gagner de l'argent.

Or, des vingt officiers qui ont été successivement voir la dormeuse, pas un seul ne s'était aperçu ni n'avait entendu dire qu'il y eût une fraude quelconque, tellement la chose eût paru extraordinaire, en face de la pauvreté que nous avions eue sous les yeux et de la sollicitude de la mère qui a depuis si longtemps un si pesant fardeau.

Veuillez donc proposer à l'Académie de médecine de Paris de prendre à sa charge, et de débarrasser la mère, au nom de la pitié et de la science, d'un sujet aussi remarquable.

La médecine y gagnera quelque chose, fera un pas vers le progrès.

Je sais que cela lui coûtera beaucoup de peine de monter une des marches de l'escalier ; mais qu'elle essaye, il n'y a que le premier pas qui coûte, le second sera plus léger et le reste viendra par surcroît, comme récompense.

Commandant X.

POUR ET CONTRE

(Suite)

Il faut partager notre existence en deux périodes bien distinctes : pendant la première, liberté absolue ; pendant la seconde, enchaînement pour une durée illimitée.

Elle est nécessaire, dit-on, pour votre avancement : telle est notre destinée.

J'ai un vague souvenir de ma première période ; l'espace illimité me charmait par les splendeurs toujours nouvelles dont mes regards étaient éblouis : époque de repos et de bonheur. Au début, les sens nouveaux sont bien imparfaits, mais avec le temps ils acquièrent une grande vigueur ; mais il arrive un temps où, comme chez l'homme, ces facultés s'affaiblissent, et, sous peine de se perdre à tout jamais, la réincarnation est nécessaire.

Moi. — Oui, vous pivotez depuis peu pour nous pousser la réincarnation dont nous ne voulons point : je vous ai vu évoluer.

— *L'existence pour moi dans votre monde doit être bien lointaine : la barbarie régnait en maîtresse ; j'ai un vague souvenir de terres incultes sur de grandes surfaces, d'idiomes qui ont disparu, de barbares coutumes, et, en appuyant fortement ma pensée, je crois que tout différait fort de ce que je remarque à présent au moyen de mon médium.*

— Mais il suffit d'aller en Afrique pour trouver tout cela ! Vous fûtes peut-être le grand-père du roi Makokos.

19 janvier. — Très mauvais résultats.

20 janvier. — Le crayon débute sans question :

— *Où voulez-vous que je vous conduise ce soir ? Dans quels sentiers êtes-vous disposé à me suivre ? Les ronces meurtriront-elles vos genoux ? Vous étiez de fort méchante humeur hier soir !*

Voulez-vous donc que je parle toujours selon vos idées ? Faut-il toujours abonder dans votre sens ? Permettez ! je suis aussi un peu personnel ; je me permets de vous taquiner, souffrez que je vous le dise et vous invite à la patience.

Chaque Esprit agit à sa manière ; je connais mieux vos sentiments que vous-même et ma façon d'agir avec vous découle de mes remarques ; je suis certain que, malgré toutes mes digressions, les pensées émises par moi, Esprit lumineux, vous pénètrent et vous facilitent votre tâche.

Il est des hommes avec qui je prendrais moins de circonlovutions, et tous les Esprits ne prendraient pas le même chemin pour arriver au but ; suivez-moi, que votre ardeur soit moins grande, et vous vous en trouverez bien.

— Je ne vois pas quel chemin nous avons suivi jusqu'alors, j'en sais autant à votre sujet que le jour où je naquis !

— *La force brutale éloigne du but ; croyez que les sentiments qui m'animent ont en vue votre perfection. Je suis peut-être plus grand que je ne le parais* (!!!) *et, ma pensée étant sans cesse tournée vers la perfection, je fais mon possible pour ennoblir les humains que je hante. Leur intuition est pénétrée de mes reflets et leur permet de se mettre à mon niveau après un temps plus ou moins long de mes instructions et de mes conseils.*

Lorsque le médium fait connaître sa puissance, c'est parce que je rayonne dans le milieu où il se trouve ; alors tous vous pouvez profiter de mes instructions : voilà ce que j'appelle fréquenter les humains.

Que mon pouvoir rayonne au delà, il ne vous est pas nécessaire de le savoir : qu'il vous suffise de savoir que ma bonne volonté règne sur votre famille et que je suis heureux d'être écouté par vous.

Les humains, en général, ne me comprennent pas, peu sont aptes à reconnaître une puissance initiale ; le cerveau en est pénétré, mais elle n'est pas toujours dirigée par une force assez puissante pour la conduire ; une force motrice particulière est seule le partage des forts et des âmes avides de la science divine.

Ce qui découle de cette grande force initiale, c'est la connaissance des secrets que la nature veut bien livrer à ses fervents adorateurs, qui ont rejeté le veau d'or pour ne connaître en elle que le beau et le sublime de la création universelle.

Elle seule engendre, elle seule crée, elle seule perfectionne ; ses traces fécondes sont suivies par les âmes douées de cet esprit moteur qui dirige et fortifie toutes les aspirations de l'homme privilégié.

(Je ne puis tout donner : il y a tant de redites ; mais à chaque redite un petit appoint nouveau se produit.)

— *Les enseignements ne proviennent pas des pensées émises sur notre état, mais bien de vos propres sentiments analysés avec soin et comparés avec les instructions que je vous donne. Il est inutile que vous preniez à la lettre toutes mes allégories : je vous les ferai comprendre quand le moment sera venu. Ne vous inquiétez pas trop sur toutes ces figures : ma tâche est précisément de vous les présenter pour que vos sens les méditent...*

... Nul progrès ne se fait sans nous ; nous sommes l'intelligence rayonnant dans toutes ces âmes qui cherchent à modifier les institutions humaines.

Nous opérons enfin sur tous ceux qui nous demandent aide et secours avec sincérité d'âme ; les menteurs et les hypocrites seront exclus à jamais.

28 janvier. — Je lui dis, en comparant deux affirmations antérieures, qu'il n'est pas logique.

— La logique n'est pas de notre monde ; nos discours ressemblent à un brouillard plus ou moins intense, ou encore aux nuages qui passent en décrivant des courbes et des lignes insensées ; vous y voyez en général ce que vous désirez. Il en est de même de nous. Esprits immatériels. Nous sommes le tourbillon qui, emporté par le vent, se heurte à tous les points accessibles sur son passage. Nous

sommes ce que nous pouvons être, sans cesse variants, mobiles et à l'unisson de vos idées humaines qui parfois se heurtent ou se condensent suivant les circonstances.

— Définissez-nous la prière.

— Prière : Assemblage de mots incohérents, supplications vives, ayant pour but d'attirer l'attention à son profit.

Folie humaine consistant à marmotter quelques formules ayant la prétention d'être un comble de spiritualité et n'étant qu'un comble d'absurdité.

Chose inutile, rapprochant l'homme de l'animal en quête de sa pâture et suppliant l'homme de son regard avide.

3o janvier. — M. C., instituteur, m'écrivit :

« Il n'y a rien de commun, en effet, entre ce qui vous est dicté et le genre de Mme G..., mais j'y trouve de vos expressions et de vos idées; n'exerceriez-vous pas à votre insu une influence sur Mme G... par votre présence? »

Ce que M. C... signale ne nous avait pas échappé, et j'avais plusieurs fois essayé de guider l'écriture par ma volonté mentalement formée, mais sans résultat.

Il fut décidé que le médium ferait un essai en notre absence, le 3o janvier 1889. Mme G..., étant restée seule à la maison, fit une séance que voici :

Sans question préalable le crayon écrit :

— Vous m'avez désiré et je suis venu. Mon but est celui qui sans cesse est pour moi la tâche qui m'est attribuée.

Mme G... — Voulez-vous me dire où est mon mari avec mes enfants ?

— Je suis sollicité par vous pour des choses inaccessibles. Faut-il vous demander de suivre dans sa course échevelée une comète qui fuit dans l'espace ? Cela m'est accessible (?) ; mais vous, que feriez-vous devant cet obstacle insurmontable? Vous vous contenteriez de le laisser. Eh bien, ce que je ne peux faire, je le laisse et je suis cette maxime : fais ton devoir et advienne que pourra.

Mme G... — Savez-vous bien ce qui se passe dans mon cerveau ?

— Je ne le vois pas, je le devine.

Vos pensées s'échappent de vos fibres et deviennent lumineuses en rayonnant dans l'espace livré à la circulation de vos élucubrations mentales.

Le système nerveux tout entier se rattache à ces fibres qui jouent un grand rôle dans le corps humain.

Avez-vous déjà remarqué ces grandes plantes aquatiques qui, fatiguées par la chaleur et la lumière intense émises par le soleil, se reploient et reposent au fond de l'onde?

— Nous n'avons pas de connaissance à ce sujet ; existe-t-il de ces plantes-là ?

— Ainsi vos pensées parfois lassées de ce travail émis par le cerveau en ébullition se baignent dans le fluide régénérateur et se reposent pour reparaître bientôt à la surface des ondes vitales (!!), source intime de l'existence humaine; car cette mémoire, cette volonté, tout ce travail intellectuel est émis par le cerveau, grand pondérateur et régénérateur; que serait l'homme sans lui ? un vulgaire animal; c'est donc le cerveau seul qui est la source de tout le génie humain.

Mme G .. — Définissez-moi la patience.

— Patience : Condensation de molécules impalpables d'une extrême régularité, se tenant dans un équilibre parfait et rayonnant dans une auréole de quiétude et de volonté immuable et souvent incolore (!!).

(Voilà une définition physique de la patience! Et ce genre de trouvaille est absolument étranger au médium. A cela s'est bornée la séance suffisante à démontrer que le phénomène reste constant, que ce médium soit seul ou en société.)

28, 31 janvier 1889. - Le crayon débute sans question préalable.

— La vérité éclairant le monde apporte avec elle des rayons d'une grande intensité. Elle est la reine de ce royaume fortuné où, fêtée par ses fidèles adeptes, elle domine en souveraine. Par elle, tout est fécondé, et ses heureuses inspirations font accomplir des prodiges. Le bonheur naît de ses continuels attouchements, et, pour ceux qui la comprennent, elle est une source de jouissances spirituelles, calme émanant de toute sincérité.

Il ne nous est pas donné à tous, Esprits, de suivre cette déesse ; parfois, entraînés dans les sentiers tortueux et perdant la trace de notre souveraine, nous nous attardons et nous perdons dans nos instructions cette rectitude, cette clarté, nécessaires à nous bien faire comprendre.

Heureux qui peut toujours être attentif et suivre toujours la ligne droite du devoir qui est tracée à chacun de nous. Le doute est la punition réservée à nos déviations et à nos faiblesses.

(Parle-t-il en se mettant à notre place et veut-il dire que le doute dans lequel il nous laisse est la punition de nos déviations humaines ?)

Moi. — Définissez-nous le bonheur.

— Bonheur: Mythe toujours fuyant sous les pas de l'homme et se dérobant sans cesse.

Travail de Pénélope qui, toujours poursuivi avec ardeur, ne se termine jamais.

L'existence entière est dévouée à cette tâche, à ce mirage enchanteur ; nouveau supplice de Tantale dont la coupe s'échappe sans cesse des mains avides se tendant pour la saisir.

Mme G... — Définissez bénévole.

Synonyme de bonté, mais la bonté sans finesse, sorte de passivité qui fait supporter facilement les petites misères que l'on peut avoir à souffrir de ses semblables.

Moi. — Dites-nous ce que vous voudrez sur votre monde.

— Le monde que j'habite est trop compliqué pour être jamais décrit ; ses lois et sa nature diffèrent tellement du vôtre qu'il serait inutile d'essayer le moindre rapprochement.

Les couleurs pour nous n'existent pas, la chaleur sur nous est sans action ; le fluide qui nous traverse ne tombe sous aucun de vos sens ; nos sensations diffèrent autant que nos formes qui ne peuvent s'expliquer, puisque nous ne sommes rien, pas même une ombre.

Tout ce qui constitue notre vie serait pour vous tristesse, et pour nous c'est le bonheur, qui naît précisément de notre transformation.

(*A suivre.*) A. Goupil.

NOTRE MOUVEMENT

Chaque jour, nous constatons avec plaisir que la grande presse s'unit à nous pour la défense du magnétisme curatif. Hier, c'était la *Vérité*, grand journal de Genève, nº de juin, qui publiait notre lettre aux Chambres aujourd'hui ; c'est l'*Agence Havas* qui donne la note suivante :

« Je vous ai signalé la campagne ouverte par M. Emmanuel Vauchez, ancien secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement, en vue d'obtenir pour les masseurs et les magnétiseurs le droit d'exercer leur profession. La cour de Poitiers vient de reconnaître le bien fondé de ce droit par un arrêt annulant un jugement qui avait été rendu par le tribunal correctionnel de Bressuire contre un masseur poursuivi sous la prévention d'exercice illégal de la médecine. Le défenseur du prévenu a invoqué un autre arrêt de la cour de

Poitiers, qui avait acquitté un prévenu pour fait identique. En conséquence, après avoir longuement délibéré, la cour a acquitté le masseur des fins de la plainte dirigée contre lui.

« Vous voyez qu'il s'établit une jurisprudence sanctionnant les revendications formulées par M. Emmanuel Vauchez. »

Demain, d'autres organes nous suivront et prochainement nous verrons que, le recul n'étant plus possible, la loi demandée sera enfin votée. A. B.

LES LIVRES

La Librairie des sciences psychiques, 42, rue Saint-Jacques, vient de mettre en vente un ouvrage scientifique d'une grande valeur, ayant pour titre :

Matière, Force, Esprit ou Evidence scientifique d'une Intelligence Suprême, par H. M. Lazelle, colonel de l'armée des Etats-Unis d'Amérique.

Traduit par C. Moutonnier, ancien professeur de l'École des Hautes Études commerciales de Paris, ce livre se recommande autant par la force de son argumentation que par l'élévation de ses pensées.

Heurtant de front le matérialisme, l'auteur renverse de fond en comble les théories de Büchner et de ses doctes disciples et démontre par $a + b$ que ni la matière, ni la force n'est capable de produire la vie et que l'hypothèse d'une intelligence suprême qui pénètre, anime et dirige tout, est la seule admissible ; la seule qui donne la clef des mystères de la création et satisfasse la raison.

Publié à New-York et à Londres, en 1895, le livre du colonel Lazelle reçut les plus grands éloges de la presse, et les hommes de science, ses compatriotes, y firent un accueil si chaleureux que la première édition en fut épuisée en quelques mois. Nous ne doutons pas qu'il ne soit apprécié de même par tous ceux qui chez nous s'occupent des grands problèmes de la destinée humaine et sont à la recherche de la vérité. Prix : 2 fr. 50.

∴

EDMOND GRIMARD. — *La famille Hernadec* ou les vies successives. Roman spirite. Prix : 2 fr. 50. Librairie des sciences psychiques, 42, rue Saint-Jacques, Paris.

∴

ENTRETIENS SPIRITES, par les auteurs *des Origines et des Fins*, suivis par des plans de l'espace.

Librairie des sciences psychiques et spirites, 42, rue Saint-Jacques, Paris. X.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

2143e liste recueillie par	M. J. Ortaris	226	signatures
2144	— —	223	—
2145	— —	63	—
2146	— —	218	—
2147	— —	185	—
2148e liste recueillie par	M. Luidemberger.	28	signatures
2149 —	M. Gauthier, Léon, à Monfley	39	—
2150 —	M. J. Ortaris	220	—
2151 —	—	222	—
2152 —	M. Mathon, à Ruy (Isère).	51	—
2153 —	— —	111	—
2154 —	M. Naquin, à Jailleux.	78	—
2155 —	M. Delaye, à Lucenay (Rhône).	11	—
2156 —	M. Luidemberger.	9	—
1157 —	—	75	—
2158 —	M. Dezay, Le Mans	8	—
		1.767	signatures
	Listes précédentes	189.078	—
	Total général	190.847	signatures

Nous prions instamment tous nos amis porteurs de listes de faire remplir celles qu'ils ont entre les mains et de nous les retourner au plus vite afin de faire un troisième dépôt pour obliger ainsi la nouvelle législature à tenir les promesses de justice et de liberté faites par la plus grande partie des candidats. A. BOUVIER.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

MM.	
Jory, Adrien, à Montfey (Aube)	0,50
Biche, Arthur —	0,25
Bouchut, Élie —	0,25
Juzo, Marcel —	0,25
Balot, Adrien, à Montfey	0,25
Gauthier, Léon —	0,50
Souscription Dezay (Le Mans).	5 »
Total.	7 »

AVIS. — Toutes les listes de pétitions et les souscriptions recueillies doivent être adressées au plus tôt à M. EMMANUEL VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; ou à M. A. BOUVIER, directeur de la *Paix Universelle*, 5, cours Gambetta, à Lyon (Rhône). A. B.

SECOURS IMMÉDIAT
ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

Du 25 juin, de M. J. Malosse, pour une misère désignée.	2 fr.	»
3 juillet — —	2	»
3 juillet, quête au profit —		
Total.	5 fr.	45

Le Gérant : A. BOUVIER.

19-7-02. — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Douzième Année. — N° 281. 10 Centimes. 1er-15 Aout 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

A NOS LECTEURS

Nous nous étions promis, dans le no 277 du 1er-15 juin de la *Paix universelle*, de n'insérer à l'avenir que les articles scientifiques du docteur Salomon ; malgré cela, il nous fait une réponse qui, pour ne pas être marquée du sceau de la science, mérite de fixer l'attention de chacun pour être à même de juger l'homme ou le savant, puisque nous savons que dans le langage se trouve toute la personnalité.

De plus, cette réponse nous sera d'un précieux secours pour fixer *scientifiquement* l'action du magnétisme à distance, qu'il n'est pas plus difficile d'admettre que la télégraphie sans fil, et il nous sera facile, autrement que par des diatribes, de réfuter les allégations intéressées de quelques membres épars du corps médical.

A. Bouvier.

A Monsieur BOUVIER, Directeur de la « Paix Universelle »

DERNIÈRE RÉPONSE DU DR SALOMON

Monsieur le Directeur,

Je regrette profondément que ma réponse ait encombré votre journal, au point de priver vos lecteurs du recit de vos nombreuses et miraculeuses « Cures à distance » ; aussi, pour leur éviter désormais une telle perte, c'est pour la dernière fois que j'use de mon droit de réponse, ayant moi-même, soyez-en persuadé, mieux à faire qu'à discuter plus longtemps avec un adversaire aussi plein de courtoisie. Rassurez-vous, je ne vous suivrai pas sur un terrain qui ne m'est pas familier, et ne remplacerai pas comme vous le faites, et m'en accusez, les arguments par des injures.

Du reste, je ne vous garde pas rancune de ces petits procédés, les attribuant moins à l'absence d'une bonne éducation qu'à un manque de sang-froid, en présence de l'indiscrète campagne entreprise contre vous.

Loin de considérer votre plume comme celle d'un « vulgaire volatile », j'ai plaisir à constater que vous êtes bien le *vir dicendi peritus*, tout désigné pour servir de porte-parole à ses disciples. Mais prenez garde, c'est précisément cette supériorité sur ceux que vous dressez qui vous rend plus coupable, et ferait peut-être absoudre certains de vos élèves. Il vous est d'autant plus facile de leur faire accepter vos étonnantes doctrines, que vous les exposez avec plus de talent et d'intelligence. Vous me reprochez de ne pas avoir engagé de discussion scientifique avec vous, estimant sans doute que je suis incapable de le faire. Peut-être, en effet, n'ai-je pas le « don » nécessaire, et mon bagage magnétique est-il plus modeste que le vôtre, mais vous ne pouvez pas m'en vouloir de reculer devant une lutte où je devais être, suivant votre menace, aussi facilement « écrasé ». Aussi, ne demeurez pas autrement surpris, si je n'essaie pas de discuter avec un homme de votre valeur. Je me contenterai de vous enfermer dans ce dilemme :

Lorsque vous étalez un pouvoir aussi étendu que surnaturel, qui vous permet de guérir, d'une affection grave, un enfant que vous n'avez ni vu ni touché, et cela à une grande distance, par votre seule volonté, par la force de tension de votre pensée bienfaisante, dirigée vers cet enfant, ou bien vous vous vantez, et alors vous êtes d'affreux charlatans, que nous devons poursuivre jusqu'à suppression complète, ou bien vous possédez réellement ce pouvoir et vous m'épouvantez. Si vous pouvez guérir à distance, il vous est aussi facile de tuer ; si vous rayonnez la vie, vous pouvez tout aussi bien rayonner la mort; vous pouvez également faire le bien et le mal, c'est entendu, mais vous devenez des êtres dangereux ; la société, par tous les moyens légaux, vous considérant comme des malfaiteurs, doit arrêter la vulgarisation de pratiques capables de réhabiliter l'envoûtement et autres machinations chères à vos devanciers, les sorciers

d'autrefois. Je ne demande pas que l'on fasse de vous des martyrs, vous préparant un piédestal trop élevé pour vous, mais je désire que vous ne fassiez ni dupes ni victimes.

Si votre « cure à distance » d'un enfant est possible, le contraire l'est aussi, et je frémis en pensant que, pour vous venger de mes attaques, vous pourriez vouer mon propre enfant à une mort inévitable.

Je recule terrifié en songeant qu'avec votre « mauvais œil » vous pourriez, sans crainte d'être puni, vous débarrasser de tous ceux qui vous gênent.

Et je n'exagère pas, tel doit être mon état d'âme, après avoir lu dans le *Journal du Magnétisme*, nº 15, un article du docteur Rozier emprunté à la *Vie nouvelle*, et ayant pour titre : *La Malédiction*. Cet article, écrit par un des vôtres, et que le *Journal du Magnétisme* trouve remarquable, vous l'avez sans doute lu ; je tiens cependant à en citer quelques passages, afin de montrer jusqu'à quel point vous êtes des charlatans, ou des êtres dangereux qu'il est nécessaire de museler sans retard. « Il y a encore, dit le docteur Rozier, des gens qui maudissent et ne se figurent pas combien cela est dangereux, la malédiction est une opération qui frise la magie noire. » Et plus loin : « Le magicien noir met en mouvement, quand il le veut, la force de l'invisible mauvais pour nuire à autrui : un homme ordinaire en est incapable, « toujours le don », mais peut, sous l'influence d'une violente passion, faire vibrer la puissance du mal à son unisson, et proférer une malédiction qui sera un véritable envoûtement et produira tous ses effets. Dans les deux cas, le résultat est le même, le mal est produit. »

La Magie noire qui trouve l'hospitalité dans le *Journal des Magnétiseurs*, doit sans doute faire partie de votre bagage scientifique, et quand je pense que j'ai eu l'imprudence de vous attaquer..., j'en ai froid dans le dos : « Toutes les malédictions ne sont pas toujours efficaces », cela me rassure un peu, « mais elles le sont souvent ».

« Elles sont souvent révocables. » Ah ! tant mieux, si vous m'avez maudit, je garde encore l'espoir que cette malédiction puisse être révoquée. « Certaines malédictions, la plupart, retentissent vers celui qui maudit. » Par crainte de ce retentissement providentiel, peut-être vous abstiendrez-vous de me maudire, et puis, comme l'explique plus loin le docteur Rozier, si je suis suffisamment gardé par des « êtres du plan céleste », je vous conseille de ne pas vous y fier, car, toujours d'après le même docteur, que vous ayez recours à une puissance mauvaise ou à une bonne, la première étant trop faible, et l'autre vous abandonnant à votre triste sort, pour ne pas se faire de concurrence à elle-même, vous êtes sûr d'être vaincu. Ce n'est vraiment pas la peine d'être aussi bien « doué » pour être roulé par le premier venu.

Allons, vous vous vantez, et j'en trouve même l'aveu dans votre réponse. Après avoir affirmé, dans votre pétition à la Chambre, que pour être magnétiseur il faut être autrement doué que le reste des mortels, devenant plus modeste dans la réponse que vous me faites, vous avouez « qu'il n'existe aucun don particulier, car dans ce cas, dites-vous, il faudrait admettre une puissance intelligente et partiale, donnant aux uns ce qu'avec juste raison voudraient posséder les autres. »

Cet accès de franchise me plaît, et m'amène à vous dire qu'en effet ce n'est pas vous qui êtes mieux doué que les autres hommes, mais certains de vos malades. Ce sont eux qui ont plus ou moins ce « don », qui leur permet d'être plus ou moins sensibles à la suggestion, et cela par les mêmes pratiques, employées de la même façon, par n'importe qui.

C'est ce « don », résultant d'un état particulier de leur être, qui leur permet d'être souvent guéris, par l'hypnotisme, d'affections qui ont résisté à d'autres moyens thérapeutiques.

Aussi bien que le « mieux doué » des magnétiseurs, le plus humble de tous les médecins pourra, comme j'en ai fait l'expérience, « arrêter la douleur occasionnée par un simple panaris en dix minutes, et le guérir entièrement en deux ou trois séances, sans autre remède que l'*hypnotisme* et la *suggestion*.

Comme vous, nous pouvons faire disparaître certains troubles trophiques, et certaines manifestations cutanées, qui résultent d'affections nerveuses, supprimer l'impotence d'un membre, condamné depuis longtemps à l'immobilité par une vieille arthrite, ou une pseudo-tumeur blanche. Toutes ces cures merveilleuses, nous pouvons les produire comme vous, mais il faut que le malade soit dans les conditions particulières et nécessaires à la réussite des pratiques employées. Vous ne commandez qu'aux organismes naturellement disposés ou préparés à vous obéir. Et c'est dans cette obéissance que réside tout le danger d'une pratique sans loi ni frein, qui vous permet de vous rendre les maîtres de certains êtres prédisposés, au point de pouvoir, par votre seule volonté, leur faire accomplir n'importe quel forfait, n'importe quel crime.

L'hypnotisme, entre des mains quelconques, et telles sont les vôtres et celles de vos disciples, peut être un instrument si redoutable, que, pour préserver la société de ses atteintes, le corps médical doit élever la voix assez haut, pour que les pouvoirs publics n'hésitent pas à vous supprimer.

Veuillez, je vous prie, Monsieur le Directeur, insérer cette réponse dans votre plus prochain numéro, à la même place, en mêmes caractères que l'article que vous avez publié, et recevoir mes empressées salutations. Docteur SALOMON.

LETTRE AU DOCTEUR SALOMON

MONSIEUR LE DOCTEUR SALOMON,

J'ai pris connaissance, avec rancœur, du communiqué, disons plutôt de « la polémique acerbe que vous avez eu la méchante idée d'engager avec l'éminent et « brillant maître » qu'est M. Bouvier. Avec un scepticisme qui n'a point d'égal, vous osez nier ce que la science a reconnu et proclamé ; vous laisseriez croire, Monsieur, que, loin de rechercher la lumière, vous vous opposez systématiquement, pour des raisons d'un ordre purement matériel, à la voir briller de tout son éclat.

Votre *non serviam* n'est pas un argument suffisant, une preuve assez sérieuse contre les objections de M. Bouvier, c'est plutôt le cri jaloux d'un cœur reflétant un peu de haine et de peur. Oui, nous devinons la peur que vous cause le progrès du magnétisme, car vous n'ignorez pas son triomphe, et je comprends aisément qu'il vous soit dur de rompre avec les méthodes surannées de la médecine actuelle.

Nous avons confiance, nous les « illuminés » ! Les manifestations qui se produisent sous l'action du « médium » ne sont pas, Monsieur, des faits miraculeux, car ils s'expliquent si bien et si fort que ce pouvoir du magnétiseur n'est pas l'apanage, le seul « don » d'un être privilégié, mais de toute personne, plus ou moins sans doute, suffisamment toutefois pour se rendre utile au soulagement des malades.

Oui, sous l'action du magnétiseur, le malade se trouve mieux et, après quelques travaux de massage magnétique, guérit, et ceci est une vérité aussi grande que le principe de la vie. Nous en voyons tous les jours des preuves constantes et tangibles sur les nombreux malades qui, abandonnés et condamnés des médecins vos collègues, sous l'action du fluide magnétique, renaissent à la vie. Et dire que ce grand opérateur de merveilles, ce philanthrope, nouveau thaumaturge, se dévoue avec le plus complet désintéressement, étudie avec persévérance, se prodigue pour le bien de ses semblables. Il a pour l'encourager dans cette œuvre essentiellement humanitaire l'appui d'une phalange de lettrés et de membres du corps médical. Pour justifier

ce que j'avance, je pourrais faire passer sous vos yeux une liste déjà bien longue des noms de toutes les sommités médicales qui approuvent et encouragent de leur signature les efforts et les résultats du brillant maître. Ces mêmes illustrations, après une étude approfondie des sciences occultes, n'ont pas hésité à en reconnaître les bienfaits et à donner en conscience leur nom comme témoignage de leur foi profonde.

Je me refuse à croire que vous ayez approfondi ou simplement cherché à vous expliquer tous ces phénomènes, votre peu de foi me le prouve.

Il est regrettable pour vous-même que vous n'ayez jamais assisté à l'une de ces réunions où cent malades aux pieds de leur sauveur retrouvent un peu de cette vie que votre science est impuissante à leur conserver, alors vous auriez, car je vous crois loyal, à formuler une tout autre opinion.

Votre jugement n'est pas fondé non plus, quand vous traitez de charlatan le maître incontesté qui n'est dominé que par la seule ambition de faire le plus de bien possible autour de lui. Nous savons de quel côté il faut chercher les « charlatans » et les « parasites de la société »!...

Les 200.000 signatures qui suivent la pétition adressée à MM. les députés et sénateurs n'émanent pas, comme vous le diriez volontiers, de pauvres hallucinés ou hystériques (à vous croire, le nombre en serait grand), mais bien simplement de tous ceux qui comme moi suivent les progrès constants de cette science et les résultats qu'elle obtient.

Je ne veux pas essayer de souligner tous les termes offensants que contient votre lettre ; bien que notre « éducation première » ne soit pas à la hauteur de celle que vous avez pu recevoir, nous savons cependant que l'insulte n'a jamais été l'arme de l'homme loyal, c'est pour cela que nous évitons de nous en servir.

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

C. Théron.

LES PENSEURS

La Pensée, aux ailes déployées, ressemble à un beau navire fendant avec majesté les ondes et les flots. L'océan des passions humaines a beau monter, les brumes et la tempête ont beau s'amonceler, le penseur lumineux, défiant les vents et les abîmes béants, marche avec courage et confiance vers le port désiré.

L'esprit, placé dans la vie comme une sentinelle avancée sur le cap de l'Espérance, doit braver les vagues tumultueuses qui menacent de l'engloutir. Les soldats de la pensée, placés aux avant-gardes du progrès, ont pour mission de répandre la lumière et de combattre les erreurs et les préjugés qui entravent la civilisation et paralysent les investigations de l'esprit humain.

Les penseurs bâtissent avec du granit, tandis que les parleurs édifient avec du sable et des moellons informes. Les premiers accélèrent le progrès, améliorent l'état social, provoquent des institutions qui développent et affermissent le bien-être social et moralisent les peuples; les seconds détruisent l'œuvre des premiers par les divisions qu'ils suscitent.

Il est admis en principe que ceux qui ont la volonté ont aussi le pouvoir; car vouloir, dit-on, c'est pouvoir. Mais il faut avoir du courage et de la persévérance et braver toutes les difficultés avec cette énergie qu'inspire la confiance. Il ne faut donc pas être comme ces héros pusillanimes aux sabres de bois et fusils de paille qui n'offrent aucune résistance. Il ne faut jamais d'ailleurs perdre de vue que la vie est un combat continuel, un combat face à face avec le péril, les peines, les ennuis et les déceptions. L'étude de la vie est une science, la pratique de la vertu est un art. La vérité doit toujours éclairer la conscience, fortifier l'esprit et ranimer le courage.

Penser et émettre de belles et bonnes choses doivent être le but de la vie, parce que les pensées progressives concourent à l'appropriation et au développement de la clairvoyance intellectuelle et morale, sans se rebuter des lenteurs de l'épanouissement de la vérité.

La vie d'un sage ne comporte ni précipitation ni lenteur. Tout doit marcher d'après l'ordre établi par la nature et l'harmonie universelle. Les difficultés qui encombrent le chemin de la vie doivent être vaincues sans défaillance, la douleur n'est-elle pas la moelle des lions, le pain des braves et la viande des forts ? Qu'importe d'ailleurs la lutte à ceux qui veulent atteindre le but qui leur est assigné comme condition réelle de leur existence? La peine ne doit pas paralyser ni empêcher l'homme courageux de marcher droit et ferme dans les sentiers rocailleux de la vie. Celui qui attendrait pour penser et agir que sa route soit déblayée, ressemblerait à un campagnard naïf qui attendrait que les rues et les boulevards d'une grande ville fussent déserts pour les traverser. La bonne philosophie ne consiste pas à braver des difficultés imaginaires, mais à les vaincre dans les luttes inhérentes aux diverses situations sociales. L'homme qui a conscience de sa destinée doit marcher haut le cœur et sans hésitation à travers les fondrières et les précipices, les ravins profonds, les solitudes sinistres, les tempêtes et les avalanches qui obstruent le chemin de la vie. Le bonheur étant un prêt à gage, les soucis, les peines et les ennuis, qui sont le pain quotidien de l'humanité terrestre, constituent l'horloge qui marque nos heures de félicité. Sans compter l'ombre de nos soleils, cette voisine de nos joies. La vie est toujours un champ de combat, une épreuve continuelle dont nul n'est exempt.

Silence et patience résument l'observation des phases terrestres dans le kaléidoscope humain où toutes les représentations sont possibles. Mais à chacun de nos déboires est attaché un calme relatif; après chaque épreuve partielle une satisfaction se produit ordinairement ; car le calme succède toujours à la tempête. Celui qui veut aller droit au but ne doit pas s'embarrasser de bagages pouvant ralentir sa marche. Il faut donc être doux et fort sans cesser d'être attentif. L'observation et la vigilance sont la mère de la sûreté.

Les penseurs sont des solitaires au milieu de la multitude. La pensée agissant avec des alternatives diverses de puissance et d'aridité, les penseurs ont donc besoin de la concentration de toutes leurs facultés intellectuelles. Leur atmosphère idéale personnifie les créations nouvelles qu'ils produisent.

Et puis la vraie grandeur n'est-elle pas solitaire et les hautes cimes des monuments et des montagnes ne restent-elles pas isolées ? L'air que respirent les penseurs est trop raréfié pour être goûté du vulgaire.

Les natures vraiment supérieures se distinguent dans toutes les conditions de la vie. Aucune force aveugle ou inintelligente n'empêchera de surgir celui dont la volonté et le génie sont inébranlables.

Le corps subit les diverses évolutions de l'esprit ; il est l'écho et la manifestation des sentiments qui animent l'être pensant. C'est donc avec raison que l'on a dit que l'œil de l'homme réfléchit les impressions de l'âme comme la mer reflète les diverses nuances du ciel; comme le visage révèle les pensées gaies ou tristes. Mais ces impressions, étant plus ou moins vivement senties, affectent aussi plus ou moins l'expression de la figure. Le sentiment a des degrés infinis, en rapport avec l'avancement de chaque âme. La délicatesse des belles natures est un écho de toutes les beautés et de toutes les tendresses du cœur humain qui est une émanation du foyer qui les a produites.

Le véritable bonheur ne consiste pas dans la domination de ses semblables, mais à être exempt de leurs défauts.

La connaissance de soi-même et la bienfaisance sont la source de jouissances que rien ne peut troubler : c'est la synthèse de la pensée. DÉCHAUD.

Le Diable au XXe Siècle

De la *Revue scientifique et morale du spiritisme* :

Depuis une quinzaine de jours, la presse publie des comptes rendus plus ou moins fantaisistes sur le cas de la sœur Saint-Fleuret, du couvent de Grèzes, qui serait, suivant les uns, une simple hystérique, suivant d'autres, possédée du démon.

Voici, d'après le *Matin*, quelques détails sur ce cas curieux qui embarrasse autant le clergé que les médecins.

« *Laissac, 14 juin.* — Les journaux de Rodez ayant raconté des faits extraordinaires qui se passeraient à l'orphelinat de Grèzes, près de Laissac, concernant une religieuse de cet orphelinat appelée sœur Saint-Fleuret, je me suis rendu sur les lieux pour contrôler ces faits, et voici ce que je viens d'apprendre de sources absolument autorisées et dont je garantis l'exactitude.

Il y a, depuis quelque douze ans, à l'orphelinat, une religieuse, originaire du canton de Bozouis, nommée en religion sœur Saint-Fleuret, qui est atteinte d'une espèce de folie qui fait qu'elle se croit possédée du diable et que sa supérieure, ses compagnes, les autres sœurs de l'orphelinat, et même presque tous les ecclésiastiques du pays le croient également.

Cette maladie, qui, d'après les médecins, n'est qu'une déviation de l'hystérie, a eu comme prodrome une prédisposition naturelle, qui est devenue aiguë par l'influence du milieu ambiant, mais elle n'a rien de surnaturel, c'est la résultante d'une véritable autosuggestion.

Dans ses crises, la malade pousse des cris aigus, tellement retentissants que les paysans les entendent à une grande distance du couvent ; il lui semble, dans ces moments-là, que le diable la mord ou la brûle à telle ou telle partie de son corps, et l'autosuggestion est si forte qu'aussitôt la crise passée on trouve à l'endroit du corps où la pauvre sœur souffrait si fort, soit une véritable brûlure sur sa peau, soit l'empreinte d'une mâchoire ou d'un certain nombre de dents qui viendraient de mordre.

Sœur Saint-Fleuret a horreur de tout objet religieux : le voisinage d'un Christ, d'un livre de dévotion ou d'une image pieuse la plonge immédiatement dans un accès presque rabique et, chose incroyable, elle n'a pas besoin de voir ces objets, elle les sent, elle les devine quand on les approche d'elle, si cachés qu'on les tienne, et elle se précipite aussitôt vers eux pour les détruire, ne pouvant absolument pas les souffrir.

De plus, elle devine souvent la pensée des personnes qui lui parlent, et elle leur répond, même dans leur langue, quelle que soit cette langue ; ainsi Mgr Lavignac, évêque *in partibus*, est allé la voir dernièrement ; sœur Saint-Fleuret, qui pourtant n'était pas dans un moment de crise, a commencé par lui cracher à la figure ; puis, s'étant quelque peu calmée, elle a parlé au prélat, et, finalement, comme il lui demandait en langue caraïbe si elle était fatiguée de cet entretien, elle lui a répondu aussi en langue caraïbe : « Je le suis, en effet, laissez-moi tranquille et allez vous coucher. »

Quoique étant une simple paysanne qui n'a jamais reçu la moindre instruction, sœur Saint-Fleuret parle très bien dans ses crises le grec, l'italien, le russe, l'anglais, l'allemand, etc., et elle répond toujours parfaitement dans la langue qu'on lui parle.

C'est un sujet d'observation pathologique réellement merveilleux.

Le cardinal Bourret envoya à Grèzes, il y a environ six ans, pour la visiter, un médecin-major de régiment, névropathe très connu par les travaux scientifiques spéciaux qu'il a publiés sur ces singulières maladies ; le major fut stupéfait de la démoniaque de Grèzes, et il déclare que nulle part, ni à la Salpêtrière, ni ailleurs, il n'a vu une malade plus incroyablement curieuse à étudier (*Paris Nouvelles*). »

M. Gaston Stiegler, reporter du *Français*, est allé aussi faire une enquête et il résulte de son témoignage que, bien que la supérieure du couvent de Grèzes ne veuille pas se prononcer sur la cause de cette maladie, on sent par ses réponses qu'elle l'attribue à une intervention démoniaque. C'est également l'opinion du bas clergé des environs, si nous en croyons M. de Bonneton. Mais les autorités ecclésiastiques ne paraissent pas partager cet avis, et semblent ne voir dans ces faits que des manifestations de l'hystérie, puisque Mgr Franqueville a répondu simplement à ceux qui parlaient d'exorcisme : « Qu'on la soigne ! »

Voici, d'après M. Gaston Stiegler, l'opinion du docteur Séguret, médecin de l'orphelinat de Grèzes :

« C'est une malade atteinte d'hystérie, avec folie religieuse, comme on en voit chaque jour à la Salpêtrière. Il y a, pendant les attaques, raideur des membres, insensibilité, perte de la connaissance des choses environnantes, position du corps en arc de cercle, étouffements par suite de la présence prétendue d'une boule dans la gorge. Autrefois, ces symptômes étaient accompagnés de cris terribles qui, maintenant, ont disparu. De plus, il y a dédoublement de la personnalité. La malade a deux mentalités ou, comme on dit, deux *moi* qui s'ignorent : l'un quand elle est à l'état normal, l'autre quand elle est en état de crise. Lucide, elle ne sait plus ce qu'elle a dit, ou fait, ou entendu pendant sa crise. Mais, en état de crise, elle se souvient de ce qui lui est arrivé dans les crises précédentes. »

Jusqu'alors, tous ces symptômes sont ceux de l'hystérie proprement dite, telle qu'on l'observe chez les malades ordinaires ; mais ici cette maladie se complique d'autosuggestion religieuse qui produit des troubles qui vont jusqu'à la folie, si l'on en croit le docteur Séguret lorsqu'il dit :

« La folie religieuse n'a rien non plus de miraculeux, mais elle est plus capable d'étonner l'imagination chez les personnes non habituées aux sciences. Il y a deux sortes de folie religieuse, la théomanie et la démonomanie. Dans la théomanie, le malade croit penser, agir, vivre en un mot sous l'influence de Dieu ; celle-là ne souffre pas, au contraire, elle vit dans la béatitude, elle est heureuse. Ce fut au XVIIe siècle le cas de Marie Alacoque. Mais dans la démonomanie la malade croit que Satan habite en elle, vit en elle, la guide, l'inspire. Elle est alors très malheureuse, elle se sent souillée par le Diable qui lui fait commettre des crimes et des sacrilèges, et elle souffre d'une façon atroce au physique et au moral, c'est le cas de la sœur Saint-Fleuret. Elle est ce que l'on appelait autrefois une possédée, une démoniaque ou, comme nous disons aujourd'hui en langage scientifique, une démonomane. Tantôt, la sœur Saint-Floret, dans ses crises, se croit, se sent habitée par le diable, et alors elle fait tout ce que ferait réellement le diable s'il était là, ou du moins tout ce qu'elle se figure qu'il ferait, d'après l'idéal qu'elle a appris à se former de lui. Le diable repousserait l'eau bénite et elle repousse l'eau bénite. Le diable s'enfuirait, entrerait en colère à la vue d'un chapelet, d'un crucifix, d'une hostie consacrée, et la sœur s'enfuit, entre en colère en présence de ces objets pieux ; au besoin elle se jette dessus et les brise comme ferait le diable. J'ai été témoin de ces crises.

Tantôt, le diable n'est pas en elle, mais hors d'elle. Par l'effet d'une hallucination, elle le voit comme je vous vois en ce moment, avec la

même netteté, la même précision. Elle le décrit : il est noir, velu, il a des griffes, il est armé d'un fouet, d'un fer rouge. C'est un diable lubrique, qui veut se jeter sur elle, la violer. Elle se débat, elle fuit. Il la poursuit. Elle s'échappe de plus belle. Il la frappe de son fouet, il la brûle de son fer rouge. L'illusion est si forte que les traces de coups apparaissent sur le corps de la malheureuse, comme si elle avait été effectivement touchée. J'ai constaté sur elle ces traces de coups. J'ai constaté des brûlures au second degré, des escarres. Ce sont des stigmates, comme en avait saint François d'Assises. Mais ceux-là sont passagers ; ils s'effacent au bout d'un temps plus ou moins long.

— J'ai entendu parler de morsures, dit le reporter.

— Moi aussi, répond le médecin, mais je n'ai jamais eu l'occasion de constater la trace des dents. D'ailleurs cela ne serait pas plus surprenant que le reste. »

Lorsque l'on se reporte à toutes les expériences de suggestions faites depuis un quart de siècle dans le monde entier, on n'hésite pas à croire que les marques de coups, les brûlures et les morsures peuvent parfaitement provenir de l'imagination surexcitée de la malade. On connaît toutes les perturbations organiques produites par l'idée imposée à un malade qu'il ressentira tel ou tel effet. C'est M. Focachon qui suggère à son sujet qu'on lui a posé un vésicatoire alors qu'on n'avait mis sur l'épaule que des timbres-poste. Vingt heures après, l'épiderme épaissi et mortifié présentait une couleur blanc jaunâtre, et cet endroit était entouré d'une zone de rougeur intense avec gonflement.

MM. Bourru et Burot, professeurs à l'école de médecine de Rochefort, ont publié des faits d'épistaxis (c'est-à-dire de gouttelettes de sang sortant de l'épiderme) à la suite d'un ordre reçu par le sujet. Un jour l'un des expérimentateurs ayant endormi le sujet, le célèbre Louis V... traça son nom avec l'extrémité émoussée d'un stylet sur ses deux avant-bras, puis il fit le commandement suivant : « Ce soir tu t'endormiras et tu saigneras aux bras sur les lignes que je viens de tracer. » A l'heure fixée, le sujet s'endormit ; au bras gauche les caractères se dessinèrent en relief et en rouge vif sur le fond pâle de la peau, et même des gouttelettes de sang perlèrent sur plusieurs points.

Mais ce qui est plus important encore, et qui montre que l'action d'une volonté étrangère n'est pas indispensable pour produire ces phénomènes, c'est que, plus tard, M. Mabille a vu le même sujet, dans des accès spontanés d'hystérie, se donner à haute voix l'ordre de saigner au bras, et présenter quelque temps après des hémorrhagies cutanées, comme celles dont nous venons de parler. Ces curieuses manifestations du pouvoir de la pensée sur le corps expliquent les stigmates sanguinolents qu'on a observés souvent chez des extatiques, comme Louise Lateau, pendant qu'ils se représentaient avec une puissante intensité les plaies produites sur son corps par la passion du Christ (1).

A la Salpêtrière, Charcot et ses élèves ont déterminé fréquemment chez les hypnotiques des brûlures par suggestion. L'idée de brûlure ne produit pas son effet instantanément, mais après quelques heures d'incubation. Voici un récit qui montre bien cette action énergique de la pensée sur le corps (2) :

L'expérience suivante a été faite par le docteur J. Rybalkin, en présence de ses collègues, à l'hôpital Marie à Saint-Pétersbourg.

« Le docteur Rybalkin avait déjà expérimenté dans ce sens avec le même sujet. C'était un peintre en bâtiment nommé Macark, âgé de seize ans, hystérique et presque entièrement anesthésique. Il fut hypnotisé à 8 h. 30 du matin et on lui dit : « Quand vous vous réveillerez, vous aurez froid, vous irez vous chauffer au poêle et vous vous brûlerez le bras sur une ligne que j'ai tracée. Cela vous fera du mal, une rougeur apparaîtra sur votre bras ; il enflera, il y aura des ampoules. »

Réveillé, le sujet obéit. Il poussa même un cri de douleur au moment où il toucha la porte du poêle, qui n'était pas allumé ! Quelques minutes après, une rougeur sans gonflement pouvait être vue à la place indiquée et le sujet se plaignait d'une vive douleur lorsqu'on le touchait. On lui mit un bandage au bras et il alla se coucher sous nos yeux.

A la fin de notre visite, à 11 h. 30, nous constatâmes une enflure considérable accompagnée de rougeur et d'érythème à papules à l'endroit de la brûlure. Un simple contact dans un cercle de 4 centimètres causait une sérieuse douleur ; le médecin, le docteur Pratine, entoura l'avant-bras d'un bandage qui montait jusqu'au tiers supérieur du bras.

Le lendemain matin à 10 heures, quand le pansement fut enlevé, nous vîmes, à l'endroit de la brûlure, deux ampoules, l'une de la grandeur d'une noix, l'autre de celle d'un pois et une quantité de petites ampoules. Autour, la peau était rouge et sensible. Avant l'expérience cette région avait été anesthésique (insensible). A trois heures, les ampoules s'étaient réunies en une seule ampoule. Le soir, l'ampoule qui était remplie d'un liquide jaune à moitié transparent, se creva et il y eut une plaque ulcérée. Une semaine plus tard, la sensibilité ordinaire revint sur la cicatrice et au bout de quinze jours il ne restait plus qu'une marque rouge à l'endroit de la brûlure. »

On voit par ces exemples que les coups, les brûlures, etc., observés sur la sœur Saint-Fleuret peuvent s'expliquer parfaitement par une autosuggestion maladive, résultant de la croyance qu'elle est possédée par le démon, et si les observations n'avaient pas révélé d'autres phénomènes, nous n'en aurions pas parlé. Mais, voici des faits, qui, de même que le parler en langues étrangères, sortent des catégories précédentes et demandent à être interprétés. Citons encore *le Matin :*

« Il a été fait une foule d'expériences, en présence de nombreuses personnes professant les opinions religieuses ou philosophiques les plus opposées, en même temps que les mieux placées pour se contrôler les unes les autres et pour rendre toute erreur ou toute supercherie impossible, et il résulte de la manière la plus rigoureuse et la plus mathématique (?) que toujours la malade distingue instantanément l'eau bénite de celle qui ne l'est pas.

Elle la distingue toujours et sans jamais se tromper, toutes les fois qu'on recommence l'expérience ; elle la distingue même sans la voir, c'est-à-dire qu'il suffit qu'on en apporte quelques gouttes dans un flacon, aussi caché que possible, pour que, à l'approche du liquide, la malade entre dans un état d'exaspération inimaginable : alors elle se précipite comme une furie vers la personne, quelle qu'elle soit, qui dissimule le flacon d'eau bénite et elle veut le lui arracher pour le détruire. Si cette personne résiste, la malade l'injurie violemment et cherche à la frapper ou à la griffer ; sa surexcitation s'élève jusqu'au paroxysme tant que le flacon reste près d'elle, et elle ne se calme que quand il a été éloigné. »

Comment expliquer ce discernement entre l'eau bénite et celle qui ne l'est pas ?

Le docteur Séguret n'hésite pas une minute à mettre ce phénomène sur le compte de la suggestion mentale. Voici son affirmation :

« On a dit aussi que la sœur distinguait l'eau bénite de l'eau ordinaire, c'est très possible. Si un individu tient devant elle une fiole d'eau bénite dans une main et une fiole d'eau ordinaire dans l'autre,

(1) Binet et Ferré, *le Magnétisme animal.* Voir p. 146 et suiv. Sur les stigmates voir P. Janet, *Névroses et Idées fixes*, p. 178, et sur l'étude d'un cas de possession, p. 375.
(2) *Revue de l'hypnotisme*, juin 1898, p. 361.

la malade pourra peut-être désigner l'eau bénite. Ceci simplement parce que celui qui tiendra les deux fioles pensera plus fortement à l'eau bénite qu'à l'autre : il transmettra ainsi sa pensée, même sans le vouloir. C'est de la suggestion. Seulement il faut que l'individu possède de l'influence sur la sœur, il faut qu'elle ait confiance en lui, qu'elle lui accorde du crédit. »

Constatons, en passant, le progrès fait par nos idées. Il y a quinze ans seulement, un médium n'aurait jamais osé parler de suggestion mentale, car ce phénomène n'était pas encore admis par la science. Sans doute, aujourd'hui encore, les officiels n'en font guère mention, mais on sent que nous arrivons au moment où cette théorie va recevoir le *dignus intrare*. Quant au cas de la sœur Saint-Fleuret, il faudrait avoir plus de renseignements que ceux que nous possédons pour décider si d'autres causes n'interviennent pas.

Sur ce terrain, le docteur Fleuret est très réservé. Lui si loquace lorsqu'il s'agit de décrire les symptômes de la maladie, devient presque muet en face des phénomènes qui dépassent décidément ceux décrits ordinairement par ses maîtres.

En réponse à l'interrogation de M. Stiegler, qui lui disait que la malade s'exprimait en des langues qui lui sont notoirement inconnues, le docteur répond :

« Cela n'est pas vrai. Voici cependant ce qui m'a été raconté. Mgr Lavinhac, originaire de la contrée et évêque *in partibus*, attiré par les merveilles que l'on contait de la sœur Saint-Fleuret, vint la voir. Il la questionna, la poussa, et comme elle l'étonnait, il voulut faire une expérience extraordinaire. Certains idiomes sauvages lui sont familiers, car ses missions l'ont conduit dans les pays lointains. Il eut l'idée de poser à la malade une question en langue caraïbe. La sœur lui répondit par le mot qui signifie *bonjour* dans cette langue. A la vérité, je n'étais pas présent à la séance, mais la chose m'a été rapportée par des témoins entièrement dignes de foi, et je la tiens pour certaine. »

Comment expliquer ce fait ? Toujours en faisant appel à la suggestion.

« Mgr Lavinhac a parlé en caraïbe à la malade et il a attendu la réponse. Très probablement, en cette minute, il avait présent à l'esprit quelques mots de caraïbe qu'il prononçait très bien et qui lui remontaient à la mémoire. Il a pensé sans y prendre garde le mot « bonjour » tel que ces sauvages le disent dans leur parler, et il l'a transmis à la malade, au sujet, qui l'a aussitôt prononcé. »

Nous ferons ici toutes nos réserves ; il n'est nullement établi que Mgr Lavinhac ait pensé à ce mot, car il n'aurait pas manqué d'en faire mention, en supposant toutefois que ce soit le seul que la malade ait prononcé dans cet idiome.

On voit par l'ensemble de ces faits que le domaine du diable se rétrécit tous les jours, car il n'est pas douteux qu'il y a un siècle la sœur Saint-Fleuret eût été exorcisée avec toutes les pompes du rituel. Mais si l'influence démoniaque devient plus que problématique, il reste à déterminer à quel agent attribuer la connaissance de ces langues étrangères, et en dehors du spiritisme qui donne l'explication de ces phénomènes, ils restent pour les savants matérialistes une énigme indéchiffrable.

BECKER.

Extrait des Cours de Magnétisme

HUITIÈME LEÇON (*suite*)

En effet, nous n'avons qu'à étudier la nature qui nous entoure et nous aurons bien vite acquis cette connaissance que deux forces distinctes nous enserrent de toute part pour perpétuer cette lutte constante de la vie et de la mort.

Oui, tout est polarisé, depuis la matière inerte jusqu'aux plus belles formes de la matière animée, mais tous les actifs ou passifs, positifs ou négatifs sont dominés eux-mêmes par une puissance équilibrante qui les neutralise en les réunissant.

Les sexes eux-mêmes sont neutralisés par l'amour, ils tentent sans cesse à se rapprocher, à s'unir, à s'équilibrer pour perpétuer la vie tout en conservant leur qualité respective.

L'arbre géant s'élance vers le ciel, mais il descend aussi dans les profondeurs du sol, obéissant toujours à la même loi, aux deux pôles opposés, activité et passivité, loi qui se retrouve partout, tombant constamment sous les sens du chercheur non prévenu et sans parti pris, sous maintes formes différentes telles que lumière et ténèbres, la nuit et le jour, le bien et le mal, l'amour et la haine, le mensonge et la vérité, etc.

C'est en se basant sur cette loi de la polarité que divers expérimentateurs préconisent de préférence leur méthode aux méthodes anciennes, ou plutôt à celles des magnétiseurs volontistes.

Expérimentalement et scientifiquement je suis avec eux, mais pratiquement et logiquement je m'en éloigne, car la constance des faits paraît ne plus exister lorsqu'il s'agit du magnétisme curatif ; du reste, quelques observations bien simples nous le feront comprendre facilement.

Nous sommes polarisés, c'est prouvé par de nombreuses expériences sur lesquelles du reste nous reviendrons ; la tête est active, les pieds sont passifs, le côté droit actif, le gauche passif ou inversement suivant les auteurs, et ainsi en ce qui concerne les mains, les doigts, les yeux, etc.

En conséquence, si j'agis des deux mains à la fois, mon action doit forcément se neutraliser et ne produire que peu d'effets ou des effets bien secondaires ; si d'autre part j'agis alternativement et non simultanément, que la main droite contre-balance ou neutralise l'effet de la main gauche, de même le résultat devra être médiocre ou nul, et pourtant ce n'est pas ce que nous constatons puisque des effets viennent répondre à nos désirs qui, eux, consciemment ou inconsciemment, se sont peu à peu transformés en vouloir. N'oublions donc pas que tout est vibration et que, suivant la nature et la direction de ces vibrations sous l'empire de la force émissive les phénomènes vitaux apparaissent avec plus ou moins d'intensité, de même que l'attraction ou la répulsion éprouvée par les sensitifs — et tout le monde l'est à différents degrés — est surtout en raison du vouloir de l'opérateur. Ainsi, si, placé derrière un sujet, je dois l'attirer, avec mon seul désir et sans aucun geste, il balancera d'abord pour avancer ensuite ; c'est donc l'obéissance à un acte de ma volonté ; si je ne pense pas, ou m'occupe de toute autre chose, même sans qu'il s'en doute, l'effet est nul ; il est facile de voir par cette simple expérience que, malgré les lois de la polarité, le vouloir génère une force qui en modifie les courants de façon à les annihiler, les renverser ou les intervertir, mais cette force, pour se manifester, a besoin d'agir sur ce quelque chose que nous appelons le fluide magnétique qui se condense ou se diffuse suivant les milieux et les circonstances pour l'entretien de la vie, suivant que les êtres qui en sont tributaires savent plus ou moins se l'assimiler.

Enfin, ne voulant pas allonger cette leçon outre mesure, puisque forcément nous aurons à reparler des phénomènes dus à la polarité, je prierai les chercheurs de prendre connaissance des ouvrages déjà cités et tout particulièrement du traité expérimental de mon confrère H. Durville qui, lui, s'occupe d'une façon toute particulière de la polarité et de ses lois qui semble révéler deux forces opposées : activité et passivité, forces qui, je le répète, obéissent à une cause équilibrante. C'est le Verbe divin dans la grande nature, c'est la force

d'âme chez les individus, force d'où naissent les différentes pensées qui se transforment en puissance créatrice.

C'est pourquoi, laissant les théories de la polarité comme toutes celles passées en revue jusqu'ici avec chacune leur valeur respective, croyant plutôt aux *réalités* qui me tombent sous les sens qu'à toutes les hypothèses aux apparences plus ou moins scientifiques émises par un grand nombre d'auteurs et d'expérimentateurs pour expliquer des faits, je trouve préférable de provoquer et renouveler ces faits avant d'asseoir moi-même et définitivement une théorie qui, peut-être comme tant d'autres, naissante aujourd'hui, pourrait mourir demain.

Jusqu'ici une seule chose semble vouloir prédominer pour arriver à de bons résultats, c'est la compassion en face de la souffrance et l'amour d'autrui au point de s'oublier pour ne penser qu'à lui, qui met l'être humain à même de réaliser le toujours mieux et, par suite, de pouvoir rendre la santé aux déshérités et aux souffrants, tout en leur faisant entrevoir les possibilités accessibles à chacun de nous par suite d'énergie constante mise au service d'une cause sainte entre toutes, puisqu'il s'agit d'humanité.

A. Bouvier.

LES BIENFAITS DU MAGNÉTISME

La pratique du magnétisme, contrairement à ce que beaucoup de profanes ont pu croire, n'amène pas à cette seule conclusion : que toutes les maladies peuvent être guéries en dehors de toute absorption médicamentaire, elle ouvre grande ouverte, au praticien ayant atteint un développement notoire, la porte de cet inconnu dédaigné pendant de si longs siècles, à laquelle ont frappé en vain par défaut d'aptitude tant de chercheurs, et devant laquelle, enfin, la science officielle attend anxieuse, en la personne de ses mandataires, en tête desquels elle a placé l'éminent directeur de l'Institut Pasteur, M. Duclaux, les résultats des découvertes.

Madame Nature faisant un choix minutieux de ses concierges, les savants ont dû se contraindre à s'adresser à eux ; qu'ils se rassurent, leur appel quoique tardif sera entendu, et leur bon vouloir récompensé. « Cherchez et vous trouverez ! Frappez et l'on vous ouvrira ! » Cette parole, éternelle comme la vie, ne sera jamais observée en vain !

Que de récompenses réservent au magnétiseur les soins qu'il peut prodiguer çà et là avec désintéressement ; mais aussi que de surprises, qui sont autant de satisfactions pour son âme, ne lui occasionnent-ils pas ! Ses fluides ainsi répandus sur les plaies, les tares physiques, signes désolants de l'infériorité de notre pauvre monde, servent le plus souvent à réveiller chez les êtres humains des facultés engourdies, en font naître de nouvelles, lui apportent la clef du mystère, des vérités cachées à tous, et quand son but unique était d'abord de redresser telle erreur médicale, de supprimer les souffrances physiques, d'abolir ce privilège de l'infériorité chez les humains de la terre, d'anéantir tous les maux qui en sont l'unique conséquence, son intervention donne libre cours au ruisseau limpide de la vérité duquel les eaux merveilleuses, après avoir vivifié tout son être, s'en vont par ses soins alimenter la pensée, le cœur de l'homme trop arides pour concevoir, pour exhaler dans le sens vrai les heureuses conséquences de toutes choses. Guérisseur du corps, il devient guérisseur de l'âme, son action fluidique devient une traînée ininterrompue de bienfaits sans mélange pour lui et l'humanité.

Nombreuses ont été les constatations que pour mon compte j'ai pu faire dans cet ordre d'idées, j'en distrairai deux seulement pour les soumettre aux lecteurs de la *Paix*, espérant qu'elles pourront par leur caractère tout particulier éclairer plus d'un chercheur, dissiper plus d'un doute.

Je fus appelé dans une famille pour y donner des soins à la mère alitée atteinte d'hémiplégie partielle ; je trouvai là une jeune fille à la garde de qui on avait tout spécialement confié la malade ; esprit très subtil, se montrant parfois sceptique au cours de nos conversations, elle eut la curiosité d'être par moi endormie ; en quelques minutes, le sommeil fut profond ; les soins donnés à sa mère, alors qu'elle-même était toujours présente, développèrent en elle, sans qu'elle s'en doutât, une belle faculté ; n'ayant éprouvé que du bien-être de cette première expérience, elle me demanda de la renouveler à ma prochaine visite.

Aussitôt endormie pour la deuxième fois, Mlle G. F... se prit à rire aux éclats, et lorsque je lui en demandai la raison, elle répondit : « Je ris de voir mon corps si petit. — Vous vous reconnaissez donc, lui dis-je, en dehors de votre corps ? — Mais parfaitement ! je le vois là, petit, petit ! » Et les éclats de rire suivaient, sans discontinuer, cette déclaration.

Observant pour la première fois un tel phénomène, je faillis en être quelque peu troublé, mais me ressaisissant, je prescrivis à l'être psychique extériorisé de s'éloigner dans l'erraticité le plus possible, et de m'en rapporter ses impressions. Le visage prit alors un aspect cadavérique très caractérisé, la voix s'éteignit au point que je ne pus entendre — quoique l'oreille placée très près de la bouche — que les mots de : « C'est beau ! Oh ! que c'est beau ! » puis plus rien qu'un souffle très régulier mais à peine perceptible pour une glace. J'eus hâte de réveiller le sujet, me promettant de renouveler l'expérience à ma première visite.

A la troisième tentative, Mlle G. F... sur ma demande resta assez près de son corps pour qu'elle pût répondre à mes questions. « Vous, lui dis-je alors, qui doutez sans cesse de l'existence autour de nous d'êtres invisibles, appelez près de vous quelqu'un que vous ayez connu de son vivant. » Après quelques minutes d'attente, le corps endormi fait un mouvement en arrière, le visage se contracte et prend une expression d'indicible frayeur. « Qu'est-ce donc ? » je m'empresse de demander, et Mlle G. F... de me répondre : « Je vois un gros nuage venir sur moi, il va me tomber dessus : j'ai peur ! j'ai peur ! » Je la rassure, d'un geste arrête la vision, et après une courte attente, le visage reprenant sa sérénité, elle me déclare avoir devant elle son ancienne amie M. S., morte depuis huit ans, qu'elle a appelée ; elle la reconnaît très bien, et ce qui la frappe surtout et dissipe en elle tout restant de doute, c'est qu'elle a toujours sur la joue gauche le grain de beauté qui la distinguait de son vivant. Sa mère, là présente, me confirme les renseignements donnés et me dit : « Dans le tiroir de ce meuble vous trouverez un paquet de photographies, la sienne y est, prenez-la, vous pourrez alors vous rendre compte. » Ce fut ce que je fis. « Elle me parle, me dit à ce moment Mlle G. F..., je vois remuer ses lèvres, mais je ne l'entends pas. Oh ! qu'elle est belle !!! — En voilà assez pour aujourd'hui, lui dis-je, je vais vous faire revenir en votre corps. — Oh ! non ! je vous en prie, Monsieur, supplia le sujet, laissez-moi où je suis, je suis si bien, que je ne veux y revenir. » Je rappelais à la jeune fille toutes ses attaches terrestres, sa mère à qui ses soins étaient indispensables, sa famille, ses amis, son avenir plein de souriants projets, ses vingt ans. « Oh ! tout cela n'est rien, me déclara-t-elle, en comparaison de ce que l'on éprouve ici, laissez-moi y vivre toujours ! »

Je dus aussitôt la réveiller, mais je lui ordonnais au préalable de se souvenir de tout ce qu'elle avait vu et de le raconter à son réveil. Pendant que je pratiquais les passes de dégagement, les yeux se

remplirent de larmes et une grande impression de tristesse congestionna le visage jusqu'à ce que, le dégagement étant complet, elle s'éveillât. A son réveil, elle nous raconta tout ce qu'elle avait vu, se souvint très bien de tous les détails de la scène touchant son amie et, comme conclusion, nous dit avec une parfaite assurance : « Désormais je croirai parce que j'ai vu. » Combien de sceptiques passant par ces phases en feraient de même !

Il y a deux mois à peine, j'étais appelé auprès de Mme A G... alitée. Le sommeil se produisit par une simple apposition des mains ; je laissai la malade dans cette situation pour me rapprocher d'un sujet qui m'avait accompagné, et que j'allais endormir dans le but de le consulter sur la nature de la maladie, quand mon attention fut attirée du côté de la malade par un mouvement brusque qu'elle venait de faire. Je m'approche de Mme A. G... et, lui prenant sa main droite, j'ordonne à l'être psychique, que par inspiration je soupçonnais fuir, de revenir en son corps. Je réveillai la malade qui me dit aussitôt : « Je viens du grand Gouffre ! J'étais loin ! loin ! Pourquoi m'avez-vous fait revenir, j'aurais bien voulu y rester. »

Ainsi chaque jour le magnétisme raillé, conspué, persécuté, livré à la justice par les médecins, ouvre des horizons nouveaux à la science, à la pensée humaine. Avec quels remords ses persécuteurs reconnaîtront un jour le mal fondé de leurs agissements ! Qui mieux que nos docteurs, s'ils ne se croyaient la science infuse, est bien placé pour frapper à la porte de cet inconnu aux révélations scientifiques, aux constatations irréfutables que nous ignorons par notre mauvais vouloir seul ?

Les tribunaux où l'on traine ces nouveaux accusés d'avoir trop fait de bien ne sont pas faits pour enrayer l'essor de cette grande vérité, Messieurs les docteurs ; tout à peine s'ils servent notre cause en démontrant au public l'inanité de votre savoir, la supériorité de notre science, de nos facultés.

Pour mon compte, je n'hésite pas à proclamer que je serais très heureux si un jour les docteurs me faisaient l'honneur de me traduire devant un tribunal quelconque. Je leur assure par avance que les juges et le public seraient édifiés, et qu'eux-mêmes, quoique très fâchés d'avoir commis pareille imprudence, pourraient peut-être se trouver satisfaits de ce qu'ils y auraient appris de ma modeste expérience qui n'est revêtue d'aucun diplôme.

BRÉMOND,
De la Fédération spirite du Sud-Est.

CINQUIÈME FEUILLET DU VOLUME DE POÉSIES DE M[lle] FRANCE DARGET
Née le 26 décembre 1886.

CHOSES D'AUTREFOIS

17 décembre 1901.

Ne prononcez plus, par le monde,
La parole fière et profonde,
Patrie, Honneur sont méconnus :
Vous n'auriez pas d'échos fidèles,
Car ces choses-là sont de celles
Qu'on ne dit plus.

Ne rêvez jamais d'entreprendre
De secourir et de défendre
Les opprimés et les vaincus,
On rirait de vos trop beaux zèles,
Car ces choses-là sont de celles
Qu'on ne fait plus.

Ne conservez pas l'espérance
De ramener notre indolence
A la parole de Jésus,
Fermez la porte des chapelles...
Car ces choses-là sont de celles
Qu'on ne croit plus.

A UNE AMIE LOINTAINE

SONNET

7 janvier 1901.

Nous ne nous connaissons, l'une à l'autre lointaine,
Que par le papier seul qui glisse entre nos doigts,
Ce que vous m'envoyez et ce que je reçois ;
Et nous nous écrivons depuis Septembre à peine.

Pourtant nous nous aimons... Comme une tendre chaine
Nous nous sommes lancés depuis ces quelques mois,
Notre âme, nos pensers, à travers monts et bois,
Des coteaux vosgiens aux vallons de Touraine.

C'est que la Sympathie est un oiseau divin,
Qu'elle a des ailes d'or et des serres d'airain,
Qu'elle ne connaît pas Raison ni Défiance ;

C'est qu'ici-bas, Fatma, tout est fait d'imprévu,
C'est que le cœur enfin ne sait pas de distance,
C'est que l'on peut s'aimer sans s'être jamais vu.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

Nous avons reçu à nouveau de notre infatigable collaborateur, *Emmanuel Vauchez*, un 34e envoi de 11 listes contenant 2.182 signatures inscrites dans l'ordre suivant :

34e ENVOI

2159e	liste	recueillie par	M. Vauchez	227	signatures.
2160e	—	—	—	223	—
2161e	—	—	—	223	—
2162e	—	—	—	220	—
2163e	—	—	—	187	—
2164e	—	—	—	156	—
2165e	—	—	M. Champan, maire de Salins (Jura). . .	57	—
2166e	—	—	— —	222	—
2167e	—	—	— —	224	—
2168e	—	—	— —	220	—
2169e	—	—	— —	220	—
			RECUEILLIES PAR DIVERS		
2170e	—	—	M. Ortarix, Bordeaux .	221	—
2171e	—	—	— —	223	—
2172e	—	—	— —	222	—
2173e	—	—	par le groupe Fournet, à Cognac	88	—
2174e	—	—	M. Rochas, facteur, à Lyon	49	—
2175e	—	—	M. Lusdemberger, à Lyon.	42	—
2176e	—	—	M. Rochas, facteur, à Lyon	18	—

3.045 signatures
Listes précédentes . . . . 190.847 —
Total . . . . 193.892 signatures

A. B.

Le Gérant : A. BOUVIER.

28-7-02. — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

DOUZIÈME ANNÉE. — Nos 282-283. 10 Centimes. 16-31 AOUT—1er-15 SEPTEMBRE 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

AVIS

En raison des vacances de son directeur, qui ne pourrait préparer en son temps le numéro du 1er au 15 septembre, ce numéro de la Paix Universelle *est double et forme ainsi les nos 282-283 du 16 août au 15 septembre.*

L. D.

LES BIENFAITS D'UNE POLÉMIQUE

Maintenant que nos lecteurs sont suffisamment fixés sur la valeur scientifique du docteur Salomon, puisqu'il n'a d'autres formules pour diagnostiquer le cas des magnétiseurs que celles si magistralement exposées dans les colonnes de la *Paix Universelle*, il est de notre devoir de mettre les choses au point, afin de grandir le médecin qui, s'il n'est pas encore quelqu'un, est tout au moins quelque chose, puisqu'il est *vice-président de l'Union des syndicats médicaux de France*, et comme noblesse oblige, ne soyons donc pas surpris si, pour la défense des intérêts communs, il se montre à la hauteur de sa mission en nous offrant, par un excès de bonté bien justifiée, la muselière qui lui va si bien, ce dont nous le remercions infiniment, persuadé qu'elle pourra lui servir dans le cas prévu par le dernier paragraphe de notre premier article en réponse à *Médecine professionnelle*, bien qu'en somme il n'y ait rien à craindre puisque l'Institut Pasteur fonctionne admirablement.

Ceci dit, respectons son dernier cri et n'en parlons plus, puisque son savoir ne va pas au delà ; contentons-nous de jeter un coup d'œil rapide sur la certitude des deux sciences en face l'une de l'autre sans plus nous occuper des hommes.

D'un côté celle qui sombre dans le passé, noyée par les flots de son impuissance,—la médecine classique ;—de l'autre, celle qui prépare l'avenir, la médecine *magnétique* et non *hypnotique*, qui, elle, a besoin d'être codifiée et soumise à un contrôle sérieux afin d'éviter au malade de devenir entre les mains des médecins hypnotiseurs un instrument d'expériences amusantes plutôt que d'observations scientifiques, c'est là l'écueil de l'hypnose ; il n'est besoin que de suivre les études faites à ce sujet pour être fixé entièrement.

Tout d'abord répondons à une question posée par bien des lecteurs de la *Paix Universelle* après avoir pris connaissance de la dernière réponse du médecin de Savigné-Lévêque.

Étant donné que l'action magnétique à distance est indiscutable, est-il possible à celui qui fait le bien de faire également le mal?

La réponse est facile, et je réponds non, pour la raison bien simple que, pour qu'une action soit exercée et ressentie, il faut au préalable deux volontés, une active, l'autre passive, et personne, je crois, ne consentira de bon gré à être le jouet d'un être quelconque. D'autre part les intéressés en émettant cette hypothèse oublient trop que par nature même le magnétiseur étant pénétré de sa sainte mission ne saurait avoir d'autres pensées que le toujours mieux, même en face d'ennemis plus ou moins irréductibles.

Une chose est certaine pourtant, c'est que, si certains individus donnent la vie et la santé consciemment ou inconsciemment, c'est que leur nature propre s'y prête, pour des raisons qui seront suffisamment analysées dans mes leçons de magnétisme appliqué à la guérison des malades ; mais, de même qu'il y a des êtres qui rayonnent le bien, il y en a d'autres qui rayonnent le mal, et dont l'approche est parfois funeste à leur entourage ; de ce fait ils deviennent leur propre victime, puisque tout le monde les fuit ; autant les premiers sont sympathiques et inspirent l'amour, autant les seconds sont antipathiques et inspirent la crainte et parfois la haine ; mais, si ces derniers font le mal, ce n'est pas parce qu'ils le désirent, c'est le simple fait de causes liées intimement à l'être psychique.

Ce n'est pas parce qu'il est possible de réaliser quelques phénomènes dans le domaine du laboratoire, que ces mêmes phénomènes peuvent se reproduire à chaque instant et sur n'importe quel individu. Ceux qui émettent ces théories font preuve de mauvaise foi ou n'ont jamais expérimenté, et, je vais plus loin, l'hypnotiseur ou le magnétiseur le plus expérimenté ne pourra pas même influencer un sujet habituellement très souple si ce dernier ne s'y prête pas. En toute circonstance l'être moral conserve son libre arbitre à moins d'une lésion dans le cerveau, et dans ce cas précisément surgissent des difficultés bien faites pour donner à réfléchir aux plus audacieux.

Il ne suffit pas de parler envoûtement, sorcellerie, etc., pour que la chose existe ou non; ce qu'il faut avant tout, c'est examiner les faits d'une façon impartiale avant que de porter un jugement, et jusqu'ici tous ceux portés à ce sujet me paraissent revisables, j'en apporterai des preuves en publiant mon cours.

Je sais parfaitement que la croyance aux leveurs et aux donneurs de sort n'est pas encore perdue; à cela il y a encore une raison bien simple : l'atavisme séculaire continue son chemin, ces vieilles idées sont entretenues par les sectes intéressées qui conduisent les peuples, elles tiennent toujours à dominer; qu'elles appartiennent à la science ou au clergé, le résultat est le même, tendance à l'abrutissement des générations soit par la crainte du diable, soit par respect pour la sainte matière si chère à ceux qui ne peuvent concevoir que la pensée soit l'attribut de quelque chose plus subtil que ce qui tombe immédiatement sous les sens grossiers que nous possédons tous à différents degrés, et cependant toutes les forces en jeu comme toutes les manifestations connues dérivent de là, de même que tous les phénomènes de la vie sont régis par des lois qui ont pour but de pousser les êtres au mieux, de telle sorte que souvent le mal apparent fait ressortir un bien réel, et ceux qui ne voient que superficiellement, ayant plutôt les idées tournées vers le mal que vers le bien, croient de suite au surnaturel, alors qu'il n'y a qu'ignorance ou manque de discernement de leur part; c'est ce que je vais m'efforcer de mettre en évidence en tablant sur des faits ; de cette façon, les lecteurs de la *Paix Universelle* profiteront de choses venant les éclairer sur quelques questions troublantes soulevées par notre polémique, tout en constatant une fois de plus que, si un savant diplômé, palmé et patenté, représentant la science officielle, est obligé de battre en retraite faute de munitions, un empirique se passant de titres pompeux, mais voulant le bien de tous ceux qui souffrent et désespèrent, peut faire de la science quand même sans avoir à se courber devant la corporation ou la secte représentée et défendue avec toute l'énergie du désespoir, pas plus que devant une école où tout est codifié de façon à ne pas sortir des limites tracées.

De même que la science, et la science médicale en particulier, n'est qu'une longue suite d'observations permettant de formuler des hypothèses plus ou moins creuses, je m'appuierai sur des faits relevant de l'observation journalière de façon à offrir au lecteur la plus grande somme de certitude possible.

Nous connaissons suffisamment les bienfaits de l'action magnétique pour ne pas nous y arrêter, c'est le rayonnement de la vie qui se transmet d'individus à individus, et les cas de guérisons où la médecine officielle est impuissante sont assez nombreux pour ne pas nous y attacher davantage.

Ce qui doit tout particulièrement attirer notre attention, c'est de voir s'il y a en réalité des êtres néfastes et surtout s'ils le sont volontairement; peut-être aussi pourrons-nous acquérir quelques connaissances nouvelles sur ce sujet important, qui fera l'objet d'un prochain article où je m'efforcerai de justifier le titre de celui-ci.

A. Bouvier.

PROTESTATION

De tous les docteurs en médecine qui, en ces temps de polémique, ont parlé et écrit, c'est à coup sûr M. Salomon qui a su le mieux s'y faire admirer, tant par son savoir que par son talent d'érudition remarquable.

Qu'en pensez-vous, lecteurs de la *Paix*? Qu'en pensez-vous, spirites fédérés du Sud-Est?

Pour mon compte personnel, quand j'ai vu ouvrir une discussion entre lui et M. Bouvier, j'ai éprouvé une satisfaction bien vive; avide de lumière, confiant au vieux proverbe, je me suis dit : Ce que nous allons y voir clair après! Hélas! encore une fois je devais être déçu; et je dois avouer que, depuis longtemps, je n'avais eu à éprouver déception aussi amère. N'ayant pas eu la bonne fortune d'être initié à l'école de M. Bouvier, pas plus que celle d'être initié à celle du docteur Salomon, je reste encore obligé, pour parfaire mon instruction, de prendre çà et là ce que m'offre la vie en ses luttes intellectuelles, de sorte que, quand je vois aux prises deux pensées contraires, je me réjouis dans l'attente du choc, à la suite duquel je recueille toujours quelques connaissances jusque-là ignorées. Pourtant, soyons sincères! je bénéficie en outre de hautes sympathies dans le monde médical, et les manifestations de l'une d'entre elles surtout m'encouragent vivement!

J'attendais donc de ce diplômé toute une série d'argumentations puissantes, de réfutations justes. Que peut bien cacher en savoir — me disais-je — un diplôme de docteur? Ah! j'étais anxieux, bien impatient de l'apprendre, moi qui éprouverai, toute ma vie sans doute, le regret de ne pas en posséder un. Il a eu tôt fait, le défenseur des syndicats, de vider son bagage scientifique! Sa nullité, ô désespoir! ne devait rien m'apprendre! Mais en retour, quelle n'a pas été la valeur de son bagage philosophique! Pour peu qu'elle se fût accrue, la place d'honneur du journal ne pouvait plus lui suffire! Je comprends combien le premier avait hâte de céder le pas au second!

Dès le début de sa dernière réponse, le docteur se laisse aller tout d'abord à ce regret d'avoir encombré les colonnes de la *Paix*, nous devons lui rendre cette justice d'avoir eu, pour une fois, une bonne pensée; car en effet ses diatribes burlesques ont été passablement encombrantes. Cette manifestation de repentir aurait été bien mieux à sa place en fin d'article, les éclaboussures de la bave doctorale, qui en était l'élément constitutif, auraient moins indigné les lecteurs profanes ou autres du journal.

Il se plaint ensuite que ses « arguments » ont été accueillis par des injures. Eh bien! docteur, si c'est là tout ce qu'a pu vous fournir en arguments votre diplôme, je vous assure que je ne regretterai jamais plus de ne point en posséder. Voilà un bienfait duquel m'a doté cette polémique, et qu'en ingrat j'allais omettre de signaler.

Pour ce qui est des injures, nous savons tous que M. Bouvier est incapable d'en formuler à l'adresse de qui que ce soit, et nous aurions été fort étonnés de le voir recourir à ce procédé, en une circonstance où il avait partie si belle pour conserver tout son sang-froid et observer la correction qui lui est si familière. En a-t-il été de même du docteur Salomon? Nous l'avons vu à défaut d'épithètes grossières et injurieuses fournies à son vocabulaire par le directeur de la *Paix Universelle* en qui il aurait occasionné, dit-il, un si grand trouble, voulant probablement nous complimenter tous, maîtres et disciples, à quel titre que nous exercions, à quel pays que nous appartenions, de quelle école que nous soyons sortis, tous, tous, nous l'avons vu, dis-je, nous gratifier de ces mots doux, charmants : « Vous êtes d'*affreux* charlatans à soumettre à une *suppression*

complète. Vous êtes des êtres dangereux que la société considère comme des *malfaiteurs*, qu'il est nécessaire de *museler* sans retard. » Plus loin, il est bien près de nous traiter d'assassins. Pouvait-on trouver mieux comme injures, et surtout comme bagage philosophique? comme verso de diplôme? Mais voyons, cher docteur, vous avez dû réfléchir depuis et vous dire : « Mais qu'ai-je fait des quarante de mes confrères et des deux cent mille personnes appartenant à tous les rangs, à toutes les classes de la société, qui ont signé la pétition en faveur du magnétisme adressée aux sénateurs ou députés. »

Par votre appréciation, Monsieur, vous en avez fait les souteneurs d'une bande « d'êtres dangereux, d'affreux charlatans, d'assassins peut-être ». Croyez-vous enfin que les quarante premiers surtout soient descendus à ce degré d'abêtissement, d'immoralité terrestre? Si vous avez une conscience d'homme, consultez-la et répondez!

Pour justifier cette virulente sortie outrageante, enfourchant le grand dada auquel il confie le soin de l'emporter triomphalement vers la victoire, il nous parle d'envoûtement, de magie noire, nous supposant capables de provoquer volontairement la mort de nos semblables par l'usage que nous pourrions en faire sur eux.

Mais, nous savons tous, M. Salomon, et tout le monde sait avec nous, que nul mieux que les docteurs en médecine n'a le pouvoir, le savoir de tuer le moribond, le bien portant et, qui plus est, les moyens de s'en faire excuser.

En effet, quel est le père, la mère, l'enfant et, réciproquement, l'enfant, la mère, l'épouse, le père et l'époux, qui, en donnant une cuillerée du liquide protocolaire, sera sûr de ne pas occasionner la mort, combien de docteurs ont le soin de dire à leurs malades comme à leur entourage le contenu exact de la fiole remplie en dehors de toute surveillance le plus souvent par eux-mêmes, sans autre contrôle que la valeur intrinsèque de leur parchemin? Nous savons tous pourtant bien par expérience qu'ils n'ont pas plus — ces princes de la science — le monopole de la sagesse, de la prudence, qu'ils n'ont celui du savoir ; et les vrais consciencieux, — car, il y en a, — doivent certainement trembler à l'heure où se vide la coupe.

Oui ! la société sait par expérience, M. Salomon, les dangers qu'elle a à courir en se confiant à vos soins qu'inspire une science incomplète, démodée, et qui se refuse systématiquement à s'adapter au mieux des découvertes faites chaque jour, dans le domaine de la nature : c'est pour cette seule mais impérieuse raison qu'elle va tout entière aux magnétiseurs, aux guérisseurs, qu'il vous a plu de maltraiter aussi brutalement, et qui n'ont nullement besoin, eux, d'avoir recours à toutes vos drogues influentes sur tel ou tel organe du corps arrêté dans son fonctionnement, mais occasionnant la pauvreté de tels ou tels autres, et amenant par cela même, fatalement, la destruction de l'équilibre normal.

Je ne suis pas intervenu ici pour y défendre, ni la valeur, ni le savoir incontestés de M. Bouvier, pour lequel je professe une profonde admiration ; je considère que vous n'avez pu les atteindre, et cela aurait-il pu se produire, que ce soin ne pouvait m'incomber, quoique, au cas échéant, j'eusse à m'enorgueillir d'un si beau rôle : je suis venu seulement protester contre vos attaques injustifiées, que seule une ignorance servile pouvait inspirer à un homme tel que vous. Je suis venu pour vous faire connaître à vous, comme à ceux d'entre vos confrères qui, se confinant dans l'aveuglement des âges passés, ont manifesté le désir de vouloir y vivre et mourir et y entraîner le plus grand nombre d'humains possible, que M. Bouvier n'était pas seul à remplir cette mission grandiose de corriger vos erreurs, de suppléer votre insuffisance. Nous sommes légions en dehors de son école, de son initiation supérieure, qui, solidaires avec lui, marchons la main dans la main à la conquête d'un peu plus de vérité, d'un peu plus de liberté, d'un peu plus de bien-être. Nous ne nous berçons pas d'illusion, quoique naïfs, et nous savons que le vieil adage de fausse crédulité, de prétentions ignares que vous représentez, mais que vous ne pouvez plus défendre, n'est peut-être pas tout à fait prêt encore à disparaître devant la grande poussée du progrès humain, mais nous avons aussi l'assurance que l'esprit nouveau, ce grand régénérateur de la société moderne, ne saurait tarder à le contraindre à plus de modération, à plus de sagesse, à plus de respect de la liberté et enfin à la résignation de se voir transformer, tel que le veut la grande loi du monde, en face des évolutions de laquelle vous et moi ne sommes que de bien infimes prétentions ; elle seule supprime, elle seule a le pouvoir et en dispose à son gré.

Les temps ne sont pas éloignés, Monsieur le docteur, où, regrettant vos imprudences, vous reconnaîtrez le mal fondé de vos suspicions, de vos accusations, vous reconnaîtrez, oui! que des dons existent quoi qu'on en dise ! car, alors même que les magnétiseurs, les guérisseurs n'auraient pas le don de guérir, ils ont celui de vouloir guérir, que ne possède pas — pour l'instant du moins — la généralité des êtres humains, ce qui revient au même. C'est au nom de tous ceux qui le possèdent, ce don, en dehors de toute école, que j'ai tenu à protester. Un peu plus de lumière, en échange de toute cette bave, à leur adresse, leur aurait été plus salutaire ; ils étaient en droit d'attendre autre chose d'une école, d'où sortirent et sortent encore tant d'hommes illustres, tant de cœurs généreux, tant de génies humains, et qui inspira à tous d'aussi nobles exemples de charité et de justice. Nous continuerons à nous inspirer de leur glorieux exemple dans notre petite sphère, nous emploierons tous les instants que la nécessité de vivre nous accordera à répandre la vie, là où la déperdition physique et morale a accompli ses ravages, nous continuerons à soulager plus particulièrement vos abandonnés, les deshérités, pensant bien que le jour est proche où en toute liberté nous pourrons sans plus aucune entrave accomplir ce saint et pieux labeur.

BRÉMOND,
De la Fédération spirite du Sud-Est.

La Douleur

A propos du travail du docteur PAUL-EMILE LÉVY *sur la délimitation du névrosisme à propos de l'élément* : DOULEUR.

Le remarquable travail du docteur Paul-Emile Lévy ne saurait être recommandé, — dans son exposé et dans ses conclusions, — aux membres du corps médical ; car l'attention de nos plus savants docteurs s'est portée, jusqu'à présent, presque exclusivement sur le signe extérieur et matériel du mal, sans tenir assez compte des facteurs échappant à leurs sens ; sans même essayer de chercher et de trouver ces facteurs ; condamnant de fait tout diagnostic dont la base ne se montrait pas rigoureusement établie sur les choses vues, entendues ou touchées.

Aussi la chirurgie seule faisait-elle des progrès ; tandis que, à l'heure présente, — où les connaissances sont plus répandues, — en sommes-nous tous à déplorer l'insuffisance du savoir des médecins en face de la plupart de nos maladies. Et cela seul justifie le désir du docteur Paul-Émile Lévy de donner une place plus grande à la méthode théorique dont on méconnaît généralement l'aide puissante qu'elle est capable d'apporter à la méthode expérimentale : Les suggestions de la première inspirant, provoquant des expériences nouvelles dont on n'aurait jamais eu l'idée sans elles.

C'est l'emploi de cette méthode théorique par le docteur Lévy,

duquel je partage et les données et les conclusions, — qui m'encourage à présenter aux lecteurs de la *Paix universelle* quelques réflexions au sujet de la douleur ; et quoique ma voix ne soit pas autorisée comme l'est la sienne, je compte sur leur attention.

D'abord, qu'est-ce que la douleur ?

La douleur, qu'elle soit physique ou morale, pourrait, je le crois, se définir ainsi :

« Une sensation née d'une cessation momentanée ou durable, locale ou totale de l'harmonie, de l'équilibre résultant de la formule organique, chimique et animique d'un individu. Je dirai même de *tout être.* »

Chaque individu offrant un organismes à principes dosés diversement, à force vitale propre, il doit en résulter :

A. — Qu'il existe des douleurs physiques et morales ressenties à peu près par tous les individus de la même race ; en remarquant que la sensation possède alors des degrés divers, pour la même douleur, chez quelque individu.

B. — Qu'il existe des douleurs physiques et morales qui ne sont pas ressenties par tous les individus ; qui ne le sont que par quelques-uns ; et, toujours à des degrés différents.

Nous voyons donc deux catégories individuelles bien distinctes. Le domaine de l'une, — en douleurs, — est restreint ; le domaine de l'autre, incommensurable.

Maintenant, dans la hiérarchie des êtres, où se trouvera la supériorité de ces êtres ? Sera-ce d'appartenir à la première ou à la seconde catégorie ?

A cette question, je répondrai hardiment.

A la catégorie dont la part a plus de souffrances ; parce que cette catégorie d'êtres possède également la possibilité d'éprouver plus de joies. Elle forme, en somme, des instruments à système plus compliqué, puisqu'ils ont plus de sensations, puisqu'ils retiennent des vibrations multiples, puisqu'ils apprécient des modifications nombreuses, échappant aux instruments de la première catégorie.

Il en est pour le mérite de l'instrument humain et pour sa subtilité, comme pour celui de la balance du Bureau international des poids et mesures métriques, où l'opérateur, pour apprécier une valeur réelle quoique infime, s'éloigne des plateaux, à l'aide d'un manipulateur isolant, afin de ne point influencer sa pesée.

Ici, vous me permettrez encore de me demander :

Qu'est-ce que le tempérament nerveux ?

A quoi je répondrai : Le tempérament nerveux est celui qui donne à l'individu le possédant la faculté d'entrer en communication avec les éléments internes de son organisme et avec les éléments externes dont se compose l'univers, tout en ayant conscience de la sensation apportée par ces éléments.

Nous sommes tous dotés d'un tempérament nerveux ; l'animal l'est également ; et je ne trouve aucune raison plausible pour affirmer que les végétaux et même les minéraux en soient dépourvus. Tout en comprenant fort bien que, pour les représentants des derniers règnes, le domaine sensitif est moindre, l'amplification des sensations diminuée et leur consciente appréciation en devient très restreinte, très vague à mesure que nous abordons les échelons inférieurs de notre création terrestre.

Négligeant ici l'étude de ces systèmes nerveux inférieurs, nous ajouterons que le tempérament nerveux est inhérent à tout homme. Ses effets en restent normaux, tant que le mécanisme des sens d'un individu, celui de ses nerfs, celui de ces centres est proportionnel, dans ses forces respectives, à l'étendue, à la durée, à l'intensité des sensations reçues. Ses effets deviennent anormaux, dès que cet équilibre est rompu ; et il peut être rompu par les causes suivantes :

A. — Mauvais état du mécanisme récepteur ou du mécanisme transmetteur, amenant l'affaiblissement ou la cessation momentanée ou définitive des sensations ou de quelques-unes des sensations : folie, surdité, etc..., accidentelles ou définitives.

B. — Atonie de ces mêmes instruments qui cause une interruption ou une faiblesse dans la répercussion des sensations dont le nombre et l'amplitude ne sont plus en rapport avec la modicité des forces de l'organisme ou du mécanisme.

C. — Au contraire, trop grande énergie et force du mécanisme, lequel ne rencontre pas — vu les circonstances de la vie extérieure et morale de celui qui la possède — de quoi employer ses forces ; et, par cela même dégénère et s'atrophie. Cette troisième cause est plus fréquente qu'on ne le croit, chez les gens actifs, gâtés par les faveurs de la fortune et des privilèges de leur position.

D. — Je pourrais encore ajouter une quatrième cause, afin d'en isoler la valeur, — quoique cette cause soit implicitement sous-entendue dans la seconde. — Je veux parler du surmenage des appareils récepteurs, par leur emploi continu, sans détente, sans temps de réaction. Le système mondial, — dont rien ne peut dévier en son processus, — nous offrant toujours : *action* puis *réaction* ; *progression* puis *régression*. Ce jeu d'équilibre, se trouvant, — dans ce dernier cas, — méprisé, entraîne un désordre dans les parties nécessaires à la réception, au transport et à la conscience de la sensation : exagérant celle-ci ou en diminuant l'intensité, suivant les lésions du mécanisme.

De ces quatre causes naît le névrosisme.

Il ne naît nullement du nombre des impressions, de leur amplitude, de leur durée, si ce nombre, cette amplitude, cette durée sont proportionnels, je le répète, à la capacité et au bon état des appareils de l'individu récepteur.

Telle personne est susceptible d'une réceptabilité inouïe de sensations ; et telle autre n'en peut recueillir et recevoir que quelques-unes. De plus, l'état de réceptabilité, chez le même individu, varie avec l'âge, avec le climat, avec l'état de santé et avec mille autres agents, ce que j'ai, depuis longtemps, fait observer dans mon livre des *Renaissances de l'âme.*

La douleur ne sera donc mesurable que lorsque nous saurons établir la formule de chaque individu et pourrons calculer le degré des forces sensitives, non seulement de chaque individu, mais de chacun des sens de l'individu.

Et quand, dans la nature, je constate qu'il existe des corps *isomères*, nous offrant des formules semblables, avec de notables différences dans l'aspect et les effets, je me dis qu'il nous faudra encore des efforts plus puissants pour capter les lois qui ont présidé à un même assemblage final, à résultats pourtant différents.

Il nous faudra donc découvrir les processus de formation différente dans les époques, — sans doute différentes, — de ces assemblages pareils tout en étant divers.

Mais n'est-ce pas déjà comprendre que de chercher où et quand commence la différence dans une formule semblable.

Ce gigantesque travail de découvertes, l'homme le fera ; et il me semble qu'alors il deviendra, ou à peu près, le maître de la douleur. Il en verra la cause, venant, la plupart du temps, d'un agent plus subtil que celui tombant sous nos sens grossiers.

Lorsqu'une personne vous assure souffrir là où ne se montre aucune lésion apparente, ce n'est peut-être pas, — ainsi que nous le disent nos sens, — que cette lésion n'existe pas ; plus sûrement, c'est que nous ne voyons pas la lésion.

L'univers est peuplé d'êtres et de choses qui nous sont invisibles. L'opacité n'est pas le seul obstacle à notre vision, à nos investigations. Il existe des quantités d'états de la matière, parfaitement imperceptibles à nos sens, pour l'instant du moins.

Nous devons à notre époque, à notre pays, à l'humanité de hâter,

par des travaux consciencieux, cette ère du soulagement pour tous. Et, pour mieux illustrer ces théories, je me permettrai de citer quatre cas de douleur intense éprouvée par la même personne, que je laisserai parler elle-même.

Ces quatre cas eurent des effets fort différents ; mais, la personne étant digne de foi, je peux certifier leur exactitude rigoureuse.

PREMIER CAS

Mon appareil sensitif, quant à la température, n'est satisfait que lorsque l'air est humide ; il supporte cependant le froid, — sans en souffrir trop, — jusqu'à 1° au-dessus de zéro.

Au-dessous de zéro, il n'est pas un de mes pores qui n'endurent un véritable petit martyre ; et cela aussi bien dans une chambre chauffée que dehors, la différence dans l'amoindrissement de la souffrance en chambre chaude étant très faible.

Dans cette sensation, nulle illusion apportée par la présence de la glace ou par celle du thermomètre.

Je me rappelle, durant l'hiver où les marins russes vinrent à Paris, avoir été invité à dîner, rue Royale. Le temps était glacial. Tel, il l'était encore au moment du repas. Je mangeai du bout des lèvres, en souffrant. Je parlai avec efforts, ma gaieté était factice. Mes amis, connaissant cette disposition de mon être, me plaignaient. Tout à coup, au café, que nous prenions hâtivement, afin d'aller à l'Exposition des femmes peintres — Galerie Petit, — je poussai soudain cette exclamation :

« Oh ! comme c'est étrange, pour la première fois, par la gelée, je me sens très bien !... Voilà une minute que tout malaise s'est envolé, pris par une main magique. »

Et tout heureux, jouissant enfin de l'aimable compagnie, je me levai, avec tous les convives, pour m'apprêter à sortir. Nous passâmes devant une des fenêtres et nous vîmes que, — par un revirement brusque, — comme nous en subissons souvent à Paris, une totale détente était survenue. Une neige floconneuse, se fondant presque dans sa chute, mouchetait çà et là le trottoir. Elle avait donc commencé à tomber à l'instant précis où j'avais éprouvé, — sans la voir, — un retour au bien-être physique.

DEUXIÈME CAS

Tant que j'ai été obligé de suivre les ordres et les conseils hygiéniques de mes parents ou de mes maîtres, je fus maladif. Dès que, par des circonstances fort tristes d'ailleurs, je devins maître de mes actes, je fus toujours capable de réagir, sans le secours d'aucun docteur, contre toutes les maladies et les malaises avec lesquels mon tempérament eut à lutter.

Je m'examinai : j'examinai les effets que les choses faisaient sur moi, et je constatai bientôt que, pour mon organisme, la presque totalité des remèdes, et par-dessus tous les remèdes minéraux, étaient de violents poisons. Je m'en abstins donc.

Mais, parmi mes souffrances les plus intenses, — Dieu sait combien mon existence en fut abreuvée, — je vous en citerai trois dans l'ordre moral.

L'année avant mon émancipation, j'eus une maladie étrange dont la plupart des phénomènes furent enregistrés jour par jour, par plusieurs docteurs. Je ne digérais aucun aliment ; je ne dormais jamais, je me montrais d'un calme absolu et d'une lucidité intellectuelle très grande, très subtile. Je souffrais d'une manière aiguë à la suite des vomissements que m'occasionnaient, tous les huit ou dix jours, les essais de nourriture qu'on me suppliait de faire, essais auxquels je me prêtais par simple bonté d'âme, par condescendance.

En effet, ils étaient atroces les déchirements que mon corps éprouvait durant ces épreuves. Pendant plusieurs de ces crises, le médecin m'étendit, après m'avoir tenu dans ses bras ou maintenu, sur mon lit, déclarant, et je l'entendais, « que cette fois c'était bien fini !... » Néanmoins, je vécus.

A la suite de ces crises, épuisé, incapable de prononcer une seule parole, sans un effort suprême de volonté que la nature, bonne conseillère, m'interdisait de faire, je me tournais du côté de la muraille. Et, selon la quantité de forces que je venais de dépenser dans ma lutte avec le mal, je restais 8, 10 jours sans remuer ni parler. Quant à remplir aucune des fonctions naturelles, il n'en était plus question.

On croyait, par mon mutisme, par mon immobilité, à une bizarrerie de malade. On la déplorait tout haut ; et, douée, comme je le suis, du désir de faire plaisir, j'avoue que, pour résister aux sollicitations affectueuses, il me fallait une dépense d'energie bien plus grande que celle que je pouvais mettre dans une réponse. J'avais bien tâché d'expliquer une ou deux fois ce que je ressentais ; mais, dans l'impossibilité de me faire comprendre au sujet de sensations peu éprouvées généralement, je me taisais jusqu'à ce qu'un récupèrement de mes forces me permît de me livrer à de nouveaux essais proposés par mes amis et accueillis par moi sans aucun préjugé sur leur résultat.

Je saute ici de nombreux détails pour en arriver à la douleur suprême. Après un essai de coing cuit au four, les choses simples me causant moins de mal, j'eus une crise épouvantable. On vint me donner l'extrême-onction. On me croyait sans doute inconsciente à ce moment-là ; et, sœurs de charité, amis et médecin qui tous m'avaient vue souffrir avec patience, sans proférer jamais une seule plainte, s'attendrissaient sur mon sort : « *Mourir à dix-sept ans* ! »

Tous ils pleuraient.

Alors, comme pour répondre à leur impression, ils virent couler de mes yeux deux immenses larmes : *Colossales*, à ce qu'il paraît !.. Ce fut tout. La nature, chez moi, n'avait pas pu en produire davantage ; mais elle s'était distinguée. Longtemps après, lorsque je fus entièrement remise, l'on me demanda, avec une certaine délicatesse de forme : « Si je pouvais me rappeler ou mieux si je connaissais la cause de ces deux larmes versées ? »

« Oh ! bien sûr, répondis-je, je vous voyais tous vous désoler ; j'ai donc fait un effort énorme pour vous dire : Ne pleurez pas, je suis heureuse de mourir !... J'ai déjà compris l'âpreté de la vie ; je vous en supplie, ne me regrettez pas. Mais les paroles, malgré mon désir ne purent se formuler sur mes lèvres. Ma peine en fut si grande que je donnai, à votre sympathie, la seule offrande que je fusse encore capable de vous faire : *deux larmes immenses*, les seules que ma vie anémiée, presque tarie, pouvait me permettre de répandre. »

TROISIÈME CAS

Je tairai les circonstances atroces qui précédèrent cette souffrance. Elles sont du reste du domaine privé de l'existence d'une autre personne et ne m'appartiennent donc qu'à demi.

Qu'il vous suffise de savoir que le rêve le plus idéal et le plus pur de mon passage ici-bas fut, en pays étranger, brisé de la façon la plus astucieusement troublante, énigmatique, et sans causes apparentes et logiques. J'étais alors en pleine vitalité de corps et d'esprit ; et, entendez-le bien, durant trois jours et trois nuits, sans cesser ; tel un ruisseau intarissable, les larmes coulèrent. J'étais couchée, et sans mot dire, pendant cette agonie, une servante dévouée changeait la batiste ou le lin totalement imbibés au bout de quelques minutes : tellement les pleurs étaient abondantes.

Ce qui m'étonna plus tard, ce qui m'étonne encore, est le calme de cette souffrance. Pas à un seul moment de ces trois journées et de ces trois veillées, je n'eus ces sanglots qui, dans les efforts qu'ils

sollicitent chez notre être, deviennent un élément moteur de nouvelles larmes!... Non, mes larmes coulaient sans que leur source eût besoin d'un excitant autre que mon immense douleur.

Puis le quatrième jour, je me levai, toujours calme; et il me fallut continuer le dur chemin qu'est la vie... Je fus durant six ans entre la vie et la mort: tout le monde croyait que je n'en reviendrais pas... Quant à moi, je ne changeai rien à mes occupations et ne sentais que ma douleur morale...

QUATRIÈME CAS

J'ai souvent pleuré avec les autres et pour les malheurs des autres. Je ne l'ai fait à mon sujet que dans les rares et grandes occasions que je vous mentionne.

Toujours, ainsi que vous le constatez pour des causes morales.

Or, comme on l'a conté dans les *Renaissances de l'âme*, je partis un été à M... où j'avais une excellente amie. Nos échanges d'idées et de sentiments ne furent jamais, entre cette amie et moi, aussi complets que durant ce séjour; jamais la pénétration de nos esprits ne fut plus parfaite.

J'étais heureuse; et, en quittant M... pour me rendre chez d'autres amis dont j'avais éprouvé l'affection et l'accueil, tout devait faire supposer à Mme X... que la fin de ma saison d'été serait des plus agréables.

Mes premières lettres la confirmèrent dans cette opinion. Mais, durant ce nouveau séjour, j'eus à subir une grande épreuve morale: épreuve d'autant plus sensible que, dans le cercle mondain où je me trouvais, il valait mieux en supporter seule tout le poids et la tristesse. La contrainte que je m'imposais, jointe à ma douleur, amena un paroxysme d'angoisses. Un soir, en entrant dans ma chambre, les deux bras tendus, je me précipitai sur mon lit et mon oreiller, pour y étouffer mes sanglots; tout en me remémorant avec force cette phase de doux bonheur d'un mois auparavant; et, comme une flèche lacérante, cette pensée traversa mon esprit:

« Et, quand on pense que mon amie de M.. me croit heureuse dans ce moment! Le lendemain, plus calme, j'écrivis ma peine à celle qui m'avait donné de si douces jouissances à M..., et, à l'heure même où je traçais mes lignes confidentielles, mon amie cachetait une missive inquiète, me disant:

« Je vous ai vue cette nuit, en rêve, vous jetant sur votre lit, dans une émotion accablante de tristesse et d'isolement. Je crains qu'il ne vous soit arrivé quelque chose de malheureux. Ecrivez-moi vite, etc., etc. »

Nos lettres se croisèrent. Je reçus la sienne bien avant qu'elle eût la mienne. Cette lettre de Mme X..., je la conserve dans mes archives des « forces inconnues » ou plutôt des forces non expliquées à la satisfaction de l'entendement général.

. . . .

Voici donc trois cas de douleurs morales éprouvées par le même être, ayant produit des effets très différents sur cet être. I. Douleur passagère, mais poignante: suprême concentration de tout ce que pouvait fournir la glande lacrymale: *deux larmes immenses, colossales*, non suivies d'autres larmes: la source en étant épuisée, vu l'épuisement vital.

II. Douleur continue, intense, profonde, reçue en pleine vitalité par un organisme très sensitif. Larmes calmes, abondantes, intarissables durant trois jours et trois nuits. Absence pendant ce temps de toute action et de toute autre idée que celle de la douleur.

III. Douleur très grande, sanglots étouffés, pensée forte, quasi ironique, traversant l'esprit avec la rapidité de l'éclair. Or, non seulement cette pensée atteignait une amie, mais cette amie dans un songe voyait l'attitude, les pleurs, la tristesse de son amie: Seul, le sujet de la souffrance lui échappait.

J'ajouterai un seul mot: dans les mêmes circonstances, s'il était possible, chose peu probable, de pouvoir les réunir d'une façon semblable, il n'y a pas un seul être de ce monde qui en eût éprouvé les mêmes effets.

La douleur est personnelle: tant la douleur physique que la douleur morale. Nos maladies sont autant physiques que morales; et la médecine ne guérira que lorsqu'elle tiendra compte de l'individualité.

Le facteur individuel est d'une considération plus nécessaire qu'autrefois, parce que, par suite de l'éducation et de l'instruction intenses, mais différentielles selon chaque personne, chaque individualité se complique et s'éloigne de son semblable à un degré inconnu jusqu'à nos jours.

Et, admirant les conclusions du Docteur Paul-Émile Lévy, je suis entièrement avec lui dans tout ce qu'il a avancé, à l'Institut psychologique, dans sa séance du 7 juin 1901.

L. D'ERVIEUX.

Le 9 Janvier 1902.

Extrait des Cours de Magnétisme

NEUVIÈME LEÇON (*suite*)

MESSIEURS,

Après avoir passé en revue les différentes doctrines qui ont fait l'objet de nos précédentes leçons, nous sommes arrivés au point où forcément nous aurons à nous occuper des spiritualistes.

Suggestionnistes, fluidistes, volontistes, vitalistes, polaristes, discutent leurs théories et obtiennent des faits probants, soit dans le domaine de l'expérimentation, soit dans le domaine de la thérapeutique; les uns et les autres semblent avoir raison, et en effet ils ont tous raison lorsqu'il s'agit de faits; quant aux causes pour expliquer ces faits, c'est autre chose, je l'ai déjà dit, d'un côté comme d'un autre il y a trop d'hypothèses, pas assez de certitude.

Avec les spiritualistes je suis presque tenté de remonter à la cause des causes, à la suprême intelligence d'où émanent toutes les sous-intelligences qui constituent la somme des différents *moi* dans leur entité respective et ceci pour la raison bien simple que leur doctrine, moins scientifique que celles que nous avons vues, est beaucoup plus synthétique parce qu'elle renferme un peu de toutes les autres, tout en reconnaissant la manifestation intelligente d'une force en dehors de nous; et je dois le dire, leur procédé, toujours le même dans son principe, est de ce fait beaucoup plus simple que les précédents; il se résume à peu près dans le recueillement et la prière, et ils attendent la manifestation de la grâce divine qui, en effet, les sert en bien des circonstances.

On peut mettre ainsi au nombre des spiritualistes guérisseurs bon nombre de prêtres parmi lesquels il convient de citer le curé d'Ars. Parmi les profanes je pourrais parler de Cahagnet qui croyait à une force intelligente en dehors de nous, du zouave Jacob qui fait intervenir la divinité; plus près de nous, à Lyon, nous avons Philippe Nizier bien connu par ses nombreuses cures: il évoque les esprits et prie pour ceux qui souffrent; du reste, nous savons tous que dans bien des lieux où l'on guérit et plus particulièrement dans les lieux à miracles, la prière est la base véritable des cures opérées, peu importe que nous le mettions sur le compte de la foi ou non, les faits sont là qui s'imposent.

Dès l'instant que l'homme sort de sa neutralité pour entrer en état d'activité ou se mettre en état de passivité, c'est-à-dire pour donner

ou recevoir le principe de vie suivant qu'il en est plus ou moins imprégné, il entre de ce fait dans le jeu des forces cosmiques qui entretiennent, reconstituent ou désagrègent toutes les formes connues aussi bien dans le plan minéral que dans le plan végétal et animal.

Ces forces cosmiques obéissent elles-mêmes à la *loi* créée par l'intelligence universelle et agissent partout d'une même façon pour l'entretien et la stabilité des mondes, mais tout se hiérarchise dans l'immensité, au-dessous de la puissance supérieure, au-dessous de la *cause* des causes, au-dessous de la loi créatrice et coordinatrice de toute chose, il y a les puissances secondaires revêtues de l'intelligence qu'elles se sont appropriées. Puissance planétaire avec leur intelligence propre, puissance de race, de peuple, d'État, de famille, d'individus, avec leurs différentes manifestations intellectuelles autant qu'intelligentes, qui toutes aspirent à un degré supérieur.

Eh bien, si tout est hiérarchisé de la sorte et que tout soit solidairement relié du moins au plus comme dépendant d'une même cause, il n'y a rien de surprenant à ce que les spiritualistes évoquent des puissances supérieures pour les aider dans leurs travaux et dans leur noble tâche lorsqu'il s'agit de soulager ou guérir ceux qui souffrent.

Je sais bien, Messieurs, que ces considérations ne suffisent pas pour vous convaincre, et que, vous plaçant au point de vue purement scientifique ou plutôt expérimental, vous pouvez également me demander des faits plutôt que des théories ou de simples hypothèses. Eh bien ! ici encore je veux vous satisfaire, je vous donnerai des faits, puis le moment venu, ensemble nous en chercherons la cause qui, il faut l'espérer, sera bientôt suffisamment connue pour nous permettre de marcher avec plus de certitude. Des savants très consciencieux ont déjà étudié, avec une ténacité sans exemple, les rapports qu'il pouvait y avoir entre l'esprit et la matière, comment par suite d'une action et d'une réaction continue (évolution et involution) il était possible d'enregistrer le jeu de la vie et son équilibre à l'état de santé. Du reste, je reviendrai sur ces travaux pour en parler d'une façon plus précise ; pour l'instant voyons les faits.

Je vous disais, il y a un instant, que tout était hiérarchisé et que des forces intelligentes existaient en dehors de nous, forces qui paraissent se manifester librement dans toute la nature.

Si nous sortons du domaine de la physique pure, où nous pouvons nous-mêmes expérimenter librement avec l'impondérable, nous aurons bien vite compris que nous sommes bien loin d'avoir les connaissances suffisantes pour expliquer d'une façon rationnelle une quantité de faits qui nous passent journellement sous les yeux. Comme preuve je n'en veux que ces quelques faits rapportés par Cahagnet (1) qui, parlant de ces forces intelligentes, après avoir démontré les rapports qui peuvent exister d'homme à homme et de ce qu'il est possible d'obtenir en physique ou en chimie par la composition ou la décomposition des corps, s'exprime ainsi au sujet des manifestations de l'orage:

« Voilà pour les expériences des physiciens. Mais celles des Ethéréens sont-elles inférieures ? Ne commandent-elles pas également notre observation ? Leur puissance sur la matière peut-elle être contestée ? L'intelligence qui semble présider à leurs manifestations est-elle à mettre en doute ? Là ce ne sont plus deux êtres vis-à-vis l'un de l'autre qui cherchent à s'influencer d'une certaine manière. Les physiciens nous disent que ce qui compose l'orage est une accumulation d'électricité dans l'atmosphère, soutirée de la terre, compressée par le frottement des glaçons flottant dans cette atmosphère les uns contre les autres (ils l'ignorent au juste). Le fluide électrique est-il de la même nature que celui qu'ils engendrent eux-mêmes par le frottement d'un plateau en verre contre des coussinets appropriés à cet effet ? Admettons cette proposition que l'analogie semble prouver; mais observons que les effets entre ces deux espèces d'électricité ne se ressemblent nullement. Les mécaniciens pourront aider les physiciens à produire certaines combinaisons, certains mouvements automatiques, mais ils sont loin de produire et d'expliquer les faits qui suivent :

« 1° Il passe fantaisie à ce fluide de fondre la lame d'une épée au côté d'un officier, sans altérer le fourreau qui la contient, ni laisser aucun résidu de cette fusion. Cela dépasse notre entendement;

« 2° Une cinquantaine de dévotes, à genoux dans une église d'un village de Normandie, portant des clous sous leurs sabots comme c'est l'usage dans ces contrées, par mesure d'économie. Il plaît à ce fluide de faire disparaître ces clous de tous les sabots sans blesser personne ni leur procurer de sensation pénible. On ne retrouve pas trace de cette ferraille. Cela frise le merveilleux;

« 3° Une soixantaine de pigeons prennent leurs ébats dans leur pigeonnier à engaver leurs petits. Le fluide en question a la fantaisie de les déplumer tous. Aussitôt conçu, c'est fait. Nos cuisinières voudraient bien parfois avoir à leur service de tels invisibles qui leur éviteraient cette ennuyeuse besogne;

« 4° Une noce composée d'une cinquantaine de personnes est en train de ripailler dans un salon de la Courtille, quand il plaît à ce fluide de couvrir la tête du marié de la soupière vide et de déposer sur les genoux de chaque convive vases et fricassées qui sont devant lui... Notre fluide devient facétieux. »

A. BOUVIER.

(*A suivre.*)

(1) Cahagnet, *Thérapeutique magnétique*, p. 56 et suivantes.

DANS LE DOMAINE DES RECHERCHES

Les faits (*suite*).

VENDREDI 24 JANVIER 1902. SÉANCE DE CLINIQUE

Après avoir exposé en quelques mots les bienfaits du magnétisme, M. Bouvier donne connaissance d'une lettre de son fils arrivée le jour même de Bizerte, ne contenant que ces quelques mots : « Je viens de recevoir deux coups de bistouri, j'en attends un troisième. » Puis la signature.

Inquiet avec juste raison, M. Bouvier profite de la présence de son sujet B. Revol qui veut bien lui prêter son concours, pour chercher à influencer son fils et en même temps lui rendre compte de son état de santé.

Après quelques instants de recueillement du sujet préalablement endormi, celui-ci dit : « Émile ira mieux, il s'est bien rendu compte de mon action, il a tout simplement une fluxion du côté gauche qui va disparaître rapidement.

M. Bouvier annonce qu'il va écrire à son fils afin de lui demander ce qu'il a éprouvé à l'heure de son action, pendant sa séance de clinique de ce jour, car, dit-il, l'effet doit-être d'autant plus certain qu'il est connu du sujet, ce qui peut faciliter l'action commune. La séance est terminée à 10 heures.

Ont signé ce procès-verbal :

G. Bornet, Castroux, Guillouet, etc.

Voici sa réponse :

Bizerte, 29 janvier.

« CHERS PARENTS,

« Je reçois à l'instant votre lettre du 25 janvier. Je regrette de vous

avoir mis dans l'inquiétude. Mon courrier était court, en effet, mais j'étais abruti par la douleur; j'avais depuis le 3 janvier un abcès dentaire, ma tête était grosse comme un obus de 340; le 10 je suis allé trouver le docteur qui m'a raconté un tas de choses là-dessus et qui m'a dit de le laisser mûrir. L'amiral et le chef d'état-major me conseillaient de ne pas aller le trouver si je pensais que ça puisse se passer seul; j'ai attendu, mais à la fin je ne pouvais plus y tenir.— Je suis resté huit nuits sans pouvoir dormir; — je suis allé le trouver et il m'a enfoncé deux fois son bistouri dans la bouche, mais figurez-vous qu'il m'a percé la joue à côté de l'abcès, c'était à recommencer. Il m'a dit de retourner le voir le lendemain pour m'en donner un autre, mais je n'ai pas voulu et c'est là que j'ai pris la plume pour vous écrire.

« Le *vendredi* 24, en effet, j'ai ressenti... du reste voici l'histoire.

« Le vendredi 24, je me suis levé à 6 heures du matin après avoir passé la nuit à me remuer dans mon lit. J'ai passé la journée comme les précédentes, c'est-à-dire à me promener de long en large dans le poste du télégraphe et de l'Amirauté en tenant la main sur la joue gauche qui était la malade. La douleur était insupportable, je n'ai pas pu dîner; l'après-midi je me suis allongé sur les caissons et j'ai pu dormir deux heures environ. A 7 heures je me suis mis à table avec les collègues après avoir préparé mon lit pour me coucher, je n'ai pu manger que la soupe et me suis allongé sur mon bois de lit. Ne pouvant dormir à cause du bruit que faisaient les camarades qui jouent aux cartes pour savoir qui payerait le vin chaud, je me suis relevé et je me suis attablé avec eux (il pouvait être 8 heures moins le quart). Enfin, vers les 9 heures, le vin chaud fut servi, j'en pris ma part comme les collègues qui en furent épatés, car depuis cinq ou six jours je n'en avais pas pris et on en avait fait tous les jours. Enfin tout d'un coup (là, je ne pourrais pas dire l'heure, il pouvait être 9 heures et demie environ), tout d'un coup, je viens à appuyer par inattention sur ma joue et ne ressentis aucun mal, je souffrais toujours, mais en appuyant sur la joue auparavant je dansais, vous pouvez le croire, et à ce moment ça ne me faisait plus rien. J'étais content, mais enfin je ne savais pas d'où ça venait. Vers les 10 heures je me suis couché et *j'ai dormi toute la nuit*. Le lendemain matin samedi je ne ressentais plus rien du tout, j'ai fait mon quart toute la journée sans rien ressentir, la nuit du samedi au dimanche s'est très bien passée et je suis allé à la chasse avec plaisir, car il y avait quinze à vingt jours que je n'avais pu sortir étant consigné des docteurs et des chefs. L'enflure était partie seule.

« Les docteurs (je dis les, car ils étaient deux à me soigner, le docteur Dufour a quatre galons et le docteur Chalibert a deux galons), les docteurs ne m'en ont pas reparlé quoiqu'ils m'aient regardé avec grande attention dès ma guérison, car ils m'avaient assuré que je ne pourrais jamais guérir si je ne me faisais pas donner un nouveau coup de bistouri et arracher la dent malade, je ne les ai pas écoutés et j'ai bien fait.

« Maintenant pendant le mois de février où il fait légèrement frais je vais me tenir du coton magnétisé dans les oreilles afin d'éviter les rechutes.

« Votre fils affectueux, etc.

« EMILE BOUVIER. »

Ont signé la présente après lecture pour servir de compte rendu: A. Bouvier, Desormiers, B. Revol, Castroux, etc.

HONORÉ.

Étude sur la Médiumnité guérissante

PAR UN ESPRIT

AVANT-PROPOS

Ceux que l'amour du prochain travaille ne veulent pas que par la base l'édifice périsse.

C'est bien en effet par la base qu'il périrait si tous ceux qui s'adonnent à ce passionnant problème ne comprenaient pas que c'est par la souffrance qu'il faut commencer à édifier.

C'est là, disons-nous, qu'est la pierre fondamentale, l'Ordre de tout ordre.

Donc, mes amis, il me plaira, aujourd'hui que tout ordre est donné, de vous initier aux mystères des guérisons qui se produisent sous vos effets. Il n'appartiendra à aucun de vous de s'en écarter sans perdre le fil d'Ariane, qui lui donnera le pourquoi des effets et des causes.

Ce n'est pas que plusieurs et beaucoup même ne sachent à quoi s'en tenir intuitivement; mais les uns par niaiserie, d'autres par manque du talent de parole, ne savent l'expliquer à leurs frères, si bien que ce don si précieux de guérisseur se trouve entouré d'un tel mystère que la plupart de ceux qui y ont recours, soignants et soignés, ne savent pas au juste ce dont il s'agit.

C'est donc pour remédier à cet état de choses défectueux, aussi bien que pour donner une même ligne de conduite à tous les médiums que nous venons, moi délégué, vous fournir les indications nécessaires, indispensables à tout bon développement.

Nous voulons, par la diversité des tempéraments, voir toutes les méthodes appliquées; mais nous voulons de même que toutes dérivent d'une même source, la Vérité.

PREMIÈRE PARTIE

1. — Il n'est pas encore temps d'expliquer d'une manière précise le procédé employé par les divins Esprits pour l'accomplissement de guérisons qui alimenteront quelque temps encore les controverses des incrédules savants.

Leurs procédés à eux consistent à mouvoir la thérapeutique dans le cercle étroit et vicieux de la matière, tandis qu'elle devrait s'agiter pleinement dans l'élément de vie divin.

De là se produiront toujours, tant que les connaissances humaines n'auront pas gravité dans ce principe, des tiraillements en sens opposés, qui mettront les résultats fluidiques en fâcheuse posture, alors que leur rayonnement devrait en faire une lumière éblouissante pour les données à acquérir.

Malgré cette opposition dûment constatée, les éléments de toute guérison se trouvent emmagasinés dans le cerveau des croyants; et leur application, toute défectueuse qu'elle est encore, n'en montre pas moins quelle source de Bonté et de Miséricorde découle de cette croyance puisque les malheureux, abandonnés le plus souvent par la science de la terre, en reçoivent une nouvelle vie et la santé.

A vous autres, mes amis, croyants et serviteurs dévoués de la cause sainte, à développer en l'âme de vos frères la croyance en l'Au-Delà pour que les mesures de clémence puissent être appliquées par le Créateur au plus grand nombre possible de ses créatures. Là est le nœud de la question :

Mériter pour recevoir.

Mériter aussi bien du côté de l'inducteur que de l'induit, car ils

sont solidaires, et la mesure ne saurait avoir sa pleine efficacité si les parties n'étaient pas en accord parfait sous le rapport du mérite.

Si l'opérateur laisse à désirer sous le rapport du mérite moral, et que le soigné soit dans les conditions requises pour obtenir la grâce, tous deux seront satisfaits, parce qu'alors la grâce de l'un l'emportera sur l'inertie de l'autre.

Mais, au contraire, si l'opérateur est le plus puissant en vigueur morale, les résultats ne seront plus les mêmes, et le malade devra se résigner, après une douche bienfaisante, à retomber dans son premier état. D'où il résulte que la beauté morale est la première de toutes les vertus et que, sans elle, nous ne devons pas compter sur les bienfaits du Créateur.

Pénétrez-vous bien, mes frères, qui êtes appelés à recueillir les fruits d'une si belle mission, de cette toute première vérité ; et ne promettez jamais à vos frères malades la guérison ; il appartient à Dieu seul de le faire et vous n'êtes pas Lui. Si par instants d'intuition il vous apparaît que le malade guérira, gardez-le de même pour vous, car la Puissance divine doit s'exercer en toute souveraineté, sans que l'un quelconque de ses coadjuteurs puisse se prévaloir d'avoir aidé en quelque chose à sa manifestation.

Nous ne pourrons aujourd'hui continuer cette étude, qui devra être poursuivie pour qu'à l'avenir la science divine ne soit plus à la merci de l'arbitraire des uns, pas plus qu'à l'incapacité ou à la mauvaise foi des autres.

Un Esprit.

2. — La mortalité qui sévit sur l'humanité à l'heure où nous écrivons ne provient pas seulement du défaut de soins donnés aux malades, mais principalement de ce que ces soins sont mal ordonnés.

Il ne plaira pas plus aux médecins ordinaires de se conformer aux soins que nous préconisons, que de suivre les méthodes que nous ordonnons. Or donc qu'ils sont réfractaires à tout enseignement divin, nous devons agir sans eux, et par les soins de la sainte Providence qui n'abandonne jamais les siens.

Pour cela, des médecins de l'espace, plus qualifiés que ceux de la terre, viennent dans leur dévouement à l'humanité s'ingérer dans les affaires de ce monde, pour que cette humanité, au lieu de péricliter, se relève.

Il ne sera pas toujours facile aux hommes de seconder efficacement leurs frères de l'espace ; leur nature d'incarnés les condamnera à devenir très circonspects, en même temps qu'elle les obligera souvent à ne tenir aucun compte des desiderata de tous, qui demanderont à être traités par une méthode qui ne comporte ni soins, ni débours.

Ici se place une observation qui mérite une mention spéciale :

Il ne sera pas donné à tout homme de se faire soigner ainsi, quoique tous, quels qu'ils soient, demanderont dans le secret de leur âme qu'il leur soit adressé un de ces êtres bienfaisants, qui soignent pour guérir, non par lucre. Ah ! mais c'est qu'il sera doux à tout malade d'entendre des paroles de paix, alors que tout son corps frémira sous l'impulsion du bien-être que le père suprême lui insufflera. Il sera donc bon que les effluves soient répartis avec discrétion, pour que la loi divine ne soit pas violée ; il ne faudra pas que l'on puisse dire que le mauvais a bénéficié, au même titre que le bon, de la miséricorde divine. S'il en était ainsi, la loi des responsabilités n'existerait plus.

Vous devez donc, mes amis, vous attacher à suivre les instructions divines, tout en donnant à votre cœur satisfaction.

Il n'est pas utile que tous sachent ce que vous pensez, mais il est sage de dire à tous : Soyez confiants et Dieu vous bénira !...

Ces instructions que je vous donne ne sont pas complètes ; chacun les amplifiera selon les circonstances et son tempérament. Je me contente de vous marquer les grandes lignes, sachant qu'en différentes circonstances les mêmes lois peuvent être modifiées selon les besoins.

A toi, je dirai de te méfier de ton grand amour pour ceux qui souffrent ; ce n'est pas par l'application de la doctrine d'amour que tu parviendras toujours à réussir ; la peine du talion devra, dans certains cas, ramener plus sûrement qu'une trop grande condescendance.

Choisis bien ton milieu, et agis selon tes inspirations.

3. — Amour, tu n'es qu'un vain mot, si tu n'es accompagné de l'élément actif. Tout amour improductif est comme le figuier desséché ; il ne devra subsister que ce qui est bon à produire. La maladie morale est une de ces plantes-là ; si elle ne doit point servir à l'amélioration, rejetez-la ; telle est du moins l'idée que nous nous faisons de certaines tracasseries de l'esprit.

A celles-là, point n'est besoin de passes, de bons conseils suffisent.

Il n'en est pas de même pour celles qui s'attaquent aux organes ; à celles-ci il faut les conseils, mais encore l'action, et l'action épurée par le sacrifice.

Vous ne saurez ce que c'est que le sacrifice que lorsque vous aurez passé plusieurs nuits sans sommeil, au chevet de vos frères malades, les yeux dévorés de larmes, le cœur anéanti de douleur. Alors seulement vous comprendrez la grandeur du sacrifice, tout en ne vous donnant que le mérite de la vertu.

Oui, mes amis ; il faut en arriver là pour comprendre, comme le faisaient les apôtres, la sainteté de la vertu : point de souliers ni de vêtements de rechange ; de la charité seulement.

En êtes-vous à ce point tous ? Non sans doute ; aussi ne pouvez-vous espérer de, comme eux, guérir les malades au seul toucher, ou faire reculer la gangrène, au simple contact de votre regard.

Mais tout comporte un intermédiaire, et si vous ne savez plus, comme aux temps antiques, tout supporter pour la gloire du Sauveur, du moins saurez-vous faire les sacrifices en rapport avec votre savoir et votre valeur.

A tous il sera demandé selon ses moyens, et à tous il sera donné selon ses œuvres.

Ce dilemme ne sera pas transgressé ; mais s'il est donné à tous selon ses œuvres, il sera donné aussi plus à celui que la patience aura rompu au métier de guérisseur, car à celui-là Dieu aura donné la compassion.

Nous ne devons pas nous décourager en face d'un échec ; nous ne devons pas le raisonner cet échec : c'est la volonté souveraine qui a tout fait ; c'est à elle, sagesse infinie, que nous devons tout rapporter.

Donc, soyons calmes et bien pénétrés de cette certitude que ce que Dieu veut est bon.

4. — L'ère des hésitations est passée, celle des résolutions commence. Il est bon que vous soyez tous prévenus que c'est par les moyens employés à soulager la souffrance que vous parviendrez le plus sûrement à imposer vos idées.

Quel est, du reste, celui d'entre nous, même le plus endurci, qui, voyant ses douleurs tomber comme un rêve, ne se demanderait pas quelle est cette puissance mystérieuse qui agit si bien en faveur des malheureux.

Le cœur de l'homme est bon, mais faible ; c'est cette faiblesse qui lui a fait embrasser les idées subversives, lesquelles ont fait dérailler son cœur dans la voie du mal.

La douleur seule rendra à cette âme flétrie l'aspect de la santé, que vos usages rétabliront en sa bonté primitive.

Il est bon que vous soyez préparés par ces enseignements à rece

voir le pain de vie, pain que vous ne sauriez distribuer avec compétence.

5. — L'âme de l'homme a besoin de réconfort et de vie pour supporter sans faiblir ses épreuves terrestres. Ceci est tellement vrai qu'en un corps malade ne saurait subsister l'étincelle puissante qui doit donner à l'homme toute sa vigueur morale. Les anciens le savaient si bien qu'ils condamnaient à la destruction un corps chétif dès sa naissance. Coutume barbare sans doute, mais qui prouve combien l'homme, dès l'aurore des temps modernes, savait apprécier la valeur morale de l'Individu.

Cette valeur morale, que vous qualifiez d'énergie et d'honnêteté, n'est jointe à la valeur intellectuelle que si l'arbre est sain, si ses racines sont arrosées du suc bienfaisant de la santé.

Ces considérations nous amènent tout naturellement à comprendre que toute l'attention des hommes doit se porter vers cette source de vie. Nous ne pouvons, étant donné l'état de la matière, réagir assez puissamment sur cette matière inerte; mais nous devons, par les principes de vie, régénérer le corps, le rendre susceptible de recevoir les fluides divins pour que ce corps, réceptacle de toutes les impuretés, puisse les éliminer par les voies naturelles, afin qu'elles ne soient pas un obstacle à la sève de vie.

Par où se perdent le plus souvent les principes régénérateurs? L'homme l'ignore; il se figure que les humeurs aqueuses qui encombrent son organisme sont pour lui une source de maux; erreur. La source pestiférée où vous puisez tous les poisons se trouve dans l'âme même où toutes les sources sont réunies, source de vie, source de mort.

Il est bien évident que, si vous buvez à la source de vie, votre corps sera bon à se prêter à toutes les facultés précieuses que le Créateur a mises à la disposition de l'homme. Mais si la source mauvaise alimente vos sens, tout est corrompu, et les produits de votre être seront viciés jusqu'en leurs meilleures manifestations.

Nous ne pouvons tout énumérer, mais cet exposé si simple vous montrera combien il importe de s'adresser à l'âme pour guérir les maux du corps.

Pour toi, la preuve en est faite : à ton corps qui tombait en lambeaux, par suite d'excès de toute sorte a succédé un organisme sain, qui peut supporter la comparaison avec ce qu'il y a de plus sain.

Par suite de quelle sainte manifestation la vivisection s'est-elle produite? Il est simple de conclure : ton esprit l'a emporté sur la matière, si bien qu'aujourd'hui l'âme, ayant pris sur celle-ci l'empire qu'elle doit avoir, la mène par monts et vallées, où la nourriture est saine, le vin bon au palais, et l'air dégagé de tout miasme pestilentiel.

Cette partie est terminée; nous pourrons passer à la deuxième où, pénétrés de ces principes, nous développerons d'une manière précise l'origine des maladies et le moyen de les guérir. A. P.

DEUXIÈME PARTIE

1. — Les maux qui accablent l'homme sont de deux sortes : les uns provoqués par une suppuration spontanée; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont inhérents à la nature de l'individu.

Ceux-ci sont généralement bénins, il suffit le plus souvent de contraindre l'organisme à se dégorger (1) *des humeurs* qui l'encombrent pour que le sang reprenne sa circulation normale; alors la santé est rétablie.

(1) Il paraît y avoir confusion entre humeurs et humeurs aqueuses; point du tout.
Humeurs et aqueuses font deux.
Humeur se dit de sécrétion; tandis que aqueuse signifie produit de l'organisme nécessaire à la circulation.

Au lieu que, dans le cas précédent, les humeurs sont changées en plaies, tantôt à l'intérieur ou à l'extérieur, et dont la nature varie suivant le tempérament de chacun.

Pour ces sortes de plaies ou ulcères, la (1) *nature n'a rien fait d'inutile* : il suffit d'abord de les débarrasser de tout contact nuisible. Ensuite, et pour satisfaire aux lois du sanatorium, infuser à fortes doses, et à plusieurs reprises, le fluide divin réparateur.

Il n'est pas toujours facile au médium de se rendre maître instantanément d'une telle nature de mal, le fluide s'y oppose quelquefois. Je m'explique :

Le fluide ou substance éthérée n'est pas toujours en état de substituer la santé à la maladie, soit qu'il provienne d'une entité n'ayant pas qualité pour le transmettre, soit qu'il ait été puisé à une source impropre.

Source et transmetteur jouent un grand rôle dans l'efficacité des fluides. Les uns sont purs ou à demi, les autres nuls, pour ne pas dire malfaisants.

Il est bien évident que, si l'eau dont vous préparez vos aliments est contaminée, la nourriture elle-même sera malsaine, et le corps ressentira les atteintes de l'incube; quant aux fluides non sains, ils proviennent, comme je l'ai dit, de deux sources. D'abord de l'incision faite aux régions éthérées, qui ne doivent être abordées qu'avec respect et recueillement. En deuxième lieu, à la manière défectueuse dont ces fluides sont canalisés.

Pour remettre tout en place et déterminer d'une façon précise le degré de pureté des fluides et leur origine plus ou moins bonne, il suffit d'ausculter votre cerveau, pour en faire jaillir, si l'idée initiatrice était pure de tout alliage.

L'idée première étant contaminée par l'impureté et l'orgueil, ou simplement par le désir de paraître, vous serez certain que les fluides impurs viendront à votre appel, comme la charogne attire les mouches infectes.

Peut-être trouverez-vous l'expression passablement grossière; mais il faut faire ressortir par des expressions énergiques toute l'importance que vous devez donner à ces sortes de soins. Donc ne vous offusquez pas de mes paroles; acceptez-en seulement le sens. Il ne me plaît pas de vous asperger à l'eau de rose; si je dois vous donner des instructions, il faut qu'elles soient topiques, ou qu'elles ne soient pas. Toi le premier, vois combien tu as besoin de te mettre en garde contre l'orgueil; ce n'est que par là que tu pourras avec une méthode suivie te pénétrer de mes conseils et les appliquer rigoureusement.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

L'éternel problème de la vie humaine est sur le point de se résoudre moralement et physiquement. Son abstraction n'est plus de ce siècle; son incompréhensible retard doit prendre dans les préoccupations de l'homme le premier pas, et sur ce premier pas doit figurer en première ligne la santé du corps.

Il faut donc que nous soyons précis et brefs, si nous voulons, en notre époque de décadence et de vertigineuse vie, être écoutés.

Ne le seront que ceux qui viendront, preuves en main, faire l'application de leur système.

Preuves, les apportez-vous? Oui, donc accourez.

Serez les novateurs de l'avenir.

Novateurs audacieux, car n'ignorez pas que l'audace est grande de s'attaquer à un corps social puissant; corps qui a su, par ses lumières, jeter un grand jour sur les ténèbres, mais qui n'a pas su aussi bien reléguer dans l'ombre les spéculateurs et les félons.

(1) Pour la satisfaction de mon médium, ainsi que pour celle de ceux qui ne me comprendraient pas, je dirai :
Que les simples sont les adjuvants nés de toute bonne médication.

Pourquoi toutes ces hésitations de la science officielle, en présence de manifestations reconnues exactes et surtout reproductives?

Pourquoi tous ces appareils de tortionnaire, alors que la seule main suffit?

Pourquoi toutes ces désertions du puits de la science pour former à côté une puissance indépendante, mais non reconnue?

Toutes ces questions comportent la même réponse : Incrédulité.

Incrédulité dans les moyens employés; manque de confiance dans les résultats, et surtout manque d'approbation de la conscience.

Il faut bien que nous le disions bien haut, puisque tous le pensent si bas.

Tout cela pourquoi? Parce que le niveau moral va sans cesse faiblissant, et qu'à la place de la conscience pousse une nouvelle divinité, le Lucre.

Moi, te dirai-je, qui n'ai dans ma carrière terrestre que fidélité et devoir, ne peux comprendre qu'une foule affamée de gloire et d'honneurs puisse autrement que l'amour au cœur soigner seulement un malade.

Puisses-tu également n'étendre les mains que dans ces conditions.

Un Esprit A. P.

Allez, mes enfants, de par le monde, où la luxure domine, répandre les bienfaits de votre instruction.

C'est par elle que, jointe aux bienfaits du Créateur, vous parviendrez à faire pénétrer dans l'âme des masses ces doux entretiens de Jésus à ses apôtres, allez et évangélisez.

Je me résume en vous recommandant, à vous mes bien-aimés, de bien comprendre votre sacerdoce, pour que le bon grain ne tombe pas en terre incrédule.

Croissez et multipliez, en esprit, comme ces paroles ont été données pour la chair.

Un Esprit.

POUR ET CONTRE

(Suite)

2 février 1889. — Mme D... maugrée après l'Esprit.

— Madame, vous ne m'avez jamais compris et vous ne me comprendrez jamais.

Il n'est, que je sache, aucun être parfaitement désintéressé. Vous m'avez toujours été hostile; faut-il vous récompenser par des amabilités? Je veux rester dans les termes de la politesse; ne m'en demandez pas davantage.

Moi. — Ne vous fâchez pas, nous croyons parler au vide. Définissez-nous l'innocence.

— Innocence : Parfum céleste effleurant et caressant la triste humanité.

Brillante fleur se ternissant au moindre contact et se dépouillant de ses pétales sous les doigts impurs.

Essence divine émanant de la jeunesse solitaire.

Radieux printemps qu'aucun nuage ne ternit.

Sensitive toujours prête à se reployer au moindre attouchement.

— Pourriez-vous nous faire des vers en *ir*?

Sur la route as-tu vu venir
Celui avec qui ma vie doit finir?
C'est peut-être un triste sire,
Mais c'est ainsi que je le désire;
Ne vous déplaise, c'est Casimir
Et sur la route il va venir.

Ces vers ne valent pas ceux de Lamartine, c'est vrai, et certains en hausseront les épaules; les Esprits selon eux ne doivent faire que de bons vers sous peine de ne pas être. Ce qui m'étonne, ce n'est pas l'infériorité de la production, c'est la rapidité avec laquelle cela vient, alors que le médium est incapable d'en faire de pareils en y mettant tout le temps désiré. Avec la même facilité, le crayon, à ma demande, donne huit vers en *oir*, huit en *er* et huit en *ur*.

Puis deux bonnes définitions de la musique et de l'harmonie; après quoi nous le prions de traiter un sujet quelconque à son choix.

— Les croyances vives survivent à l'homme; tout ce qui est vague flotte dans notre monde sans maître et sans soutien. Toujours les opinions bien arrêtées seront nécessaires si on désire leur survivance.

Dans cette vie nouvelle, on ne brûle pas ce qu'on a adoré, on n'adore pas ce qu'on a brûlé, et il faut suivre une voie bien déterminée; le temps est passé où les idées se heurtent et se forment au gré des désirs; l'immuabilité est la loi qui nous régit. Toujours il faut être ce que l'esprit a conservé en quittant son enveloppe; le moral n'est plus combattu par les sens qui provoquaient ces fluctuations, ces anomalies humaines; tout cela est laissé avec la dépouille, et le nouvel homme se forme de tout ce qui constituait l'intellectuel bon ou mauvais; à chacun selon ses œuvres.

(Voilà qui n'avait jamais été soupçonné par nous.)

— Que nous dites-vous de ces spirites qui commencent leurs séances par des prières?

— Cela prouve la méticulerie de ces gens qui aiment à entourer leurs actes de solennités et de mystère et leur donne un plaisir tout personnel et inconscient.

Ce sont bien les gens les plus crédules que cette classe dont vous parlez; ils croient à toute inspiration même venant d'eux-mêmes et nous avons beau jeu pour nous lancer dans la mysticité.

— Nous sommes peut-être aussi bien trompés qu'eux! Mais pourquoi ne les détrompez-vous pas dès le début?

— Ils ne nous croiraient pas; ils sont imbus de leurs idées personnelles, et il est difficile de les faire rétrograder dans leur chemin, si tortueux soit-il.

— Soit, je l'admets, une fois que les idées se sont fixées; mais ce sont les premières communications qui les y ont poussés; si vous aviez réagi de suite, ils ne se seraient pas emballés?

— Ils ne comprennent pas toujours le sens de nos paroles qui ne peuvent être, comme les vôtres, claires et précises.

L'homme doit discerner dans nos discours ce qui peut et doit être la vérité. Nous n'avons pas charge d'âme, et si, malgré nos efforts, l'homme n'est pas assez clairvoyant, que pouvons-nous y faire?

C'est en cela surtout que les consciences droites et les natures d'élite se révèlent; nous ne pouvons rien pour rectifier les jugements faux malgré notre bon vouloir; la forme humaine alors nous serait nécessaire.

— Comment agissez-vous sur le médium pour lui suggérer vos idées?

— Quand le médium est possédé par moi, Esprit instigateur, l'impulsion est donnée, et il faut malgré tout que l'idée initiale sorte, malgré ma retenue.

Telle est la vitesse initiale (1) que possède un boulet de canon, inutile de retenir sa marche rapide dans l'espace; il en est de même pour la pensée qui, rapide comme l'éclair, est inspirée au médium.

— Mais vous n'êtes que l'Esprit du médium si vous ne pouvez le retenir, c'est lui-même qui s'inspire!

— Je ne vous ai jamais dit le contraire; pourquoi voulez-vous que

(1) *Vitesse initiale*, terme très employé en mécanique.

je redise sans cesse ce que je m'efforce de vous expliquer ? Voulez-vous que je sois un Dieu, un être tellement supérieur qu'il vous prime en toute chose ? Je ne suis qu'un simple Esprit, ou d'esprit, comme vous voudrez ; j'ai eu le plaisir de vous amuser en me distrayant; qui veut trop n'a rien, tenez-vous-le dit pour dit.

— Enfin je vois que tous ces malheureux spirites qui croient en vous et à leurs défunts sont fort aventurés.

(C'est ici que le phénomène nous apporte une théorie ignorée de nous à cette époque, celle des occultistes, d'après laquelle ce qui se manifeste est, non le défunt conscient, entier, mais une sorte de dépouille qu'ils appellent *corps astral* ; mais pas plus que les spirites ils n'ont pu fournir la moindre preuve scientifique de leur système.)

— Les parcelles ayant fait partie de vos défunts, et libres dans l'espace, vibrent et se rapprochent de vous, par leur tendance à se réunir à leur milieu ambiant.

Il ne faut pas confondre la fiction avec la réalité, la partie avec le tout, et c'est là ce qui vous est donné dans ces communications d'outre-tombe.

(Allez comprendre cela : *des parcelles de défunts !*)

Je fais partie d'une classe d'êtres tout à fait spéciale. Nous n'avons aucune analogie avec ceux qui ont vécu sur la terre.

Nous sommes dans la nature de mystérieux fantômes (1), créés pour le besoin qu'ont les humains de sans cesse progresser.

Nous sommes la providence sous mille formes différentes, et nous serons toujours le seul moyen préposé à l'homme pour aplanir les difficultés de la vie ; sans nous tout serait incohérent, rien ne progresserait dans votre monde; nous sommes vos protecteurs, sans pouvoir, toutefois, écarter toutes les difficultés naissant sous vos pas et utiles pour votre avancement.

(Il est impossible de rapprocher ceci d'un reflet de pensées ou de savoir oublié.)

Moi. — Comment se fait-il que des médiums perdent la raison ? Voilà un étrange moyen de les faire progresser !

— L'Esprit, souvent, comprend fort bien cet état; mais si le médium a déjà perdu de ses facultés, il s'imagine quand quelque chose même être inspiré par l'Esprit, et souvent ce n'est plus que le produit de son imagination malade.

Ces cas sont rares, et ces personnes ont bien peu de cervelle déjà par elles-mêmes.

Le médium. — Alors, si on ne distingue plus l'idée personnelle de l'inspiration, les inspirés courent grand risque de n'être que des hallucinés, et nous travaillons en pure perte en ce moment !

— Je voudrais faire passer dans votre âme une croyance pure et immatérielle ; mais toujours la matière sera l'obstacle, le rocher de Sisyphe, que jusqu'au bout il faudra sans cesse rouler.

Oui, la nature a mis l'obstacle dans ces os, dans cette chair, dans ces membres, qui gênent au fluide immatériel de vous transfigurer et vous font voir les choses d'une fausse manière.

Moi. — Mais qu'appelez-vous donc immatériel ?

— Immatériel : dépouillement de tout ce qui a pu former les organes constitués par la matière. Vos idées seraient immatérielles si elles n'étaient pas dans l'enveloppe corporelle. L'intelligence a des bornes qui sont l'amour immodéré du bien-être et la crainte de la souffrance. Jamais l'homme n'atteindra au sommet de l'immortel.

— Votre explication peut avoir une valeur philosophique, mais, scientifiquement, elle est nulle. Je ne comprends pas une chose, une fonction, sans la matière. Si vous êtes fluide ou autre, vous êtes matériel ; dites que votre nature de matière est si subtile qu'on peut la considérer comme immatérielle à côté des solides, des liquides et des gaz, mais l'immatériel, au sens absolu du mot, cela est impensable, insaisissable.

— J'admire votre logique et elle n'est pas toujours à ma portée. Que voulez-vous, diable ! que j'explique, si je ne me comprends pas moi-même ! Je ne tombe sous aucun de vos sens, et par cela même je ne puis vous dire ce que je suis. Quand vous aurez ajouté des mots nouveaux à votre langage, pouvant nous désigner, ce jour-là je m'expliquerai et les malentendus se dissiperont.

30. — 7 février 1889. — Définissez-nous l'hypnose.

— Travail obtenu par la pensée vigoureuse sur un sujet affaibli et dominé par le magnétiseur. État étrange où l'homme transfiguré devient le jouet de l'hallucination.

Sommeil particulier dans lequel l'esprit de l'homme, perdant toute notion de la réalité, est plongé dans un état voisin de la démence, par les ordres intimés par son persécuteur.

Organes faussés et dissociés, molécules dispersées et flottantes s'écartant ou se réunissant au gré de l'opérateur (!?).

Le cerveau de l'homme est divisé en cases multiples ; quand l'une d'elles a reçu une impression vive, elle ne la perd pas facilement et longtemps elle résiste aux impulsions venant du dehors. Sous le contact de l'ordre intimé dans le sommeil magnétique, la sensation est si vive qu'elle persiste malgré le temps écoulé ; l'ordre ayant été donné dans ces conditions pathologiques où le sujet est complètement à la merci de l'opérateur et nullement distrait par les causes extérieures, le sujet reçoit une impulsion qui ne s'efface que lorsque l'ordre donné a été accompli.

— Il est dangereux d'opérer sur des sujets dont la volonté est faible ; les parties cérébrales n'étant pas bien coordonnées entre elles perdent facilement leurs empreintes antérieures et s'abandonnent à des épanchements dangereux ; malgré le sujet, et à son insu, sa volonté ne fonctionne plus, il est à la merçi de toute idée surgissant inopinément ; la folie s'établit alors en maîtresse et n'est que la désorganisation des parties resserrant les fibres pensantes.

— On entrevoit un mécanisme quelconque dans vos explications qui semblent plutôt le résultat de mes connaissances vagues sur cette matière. Mais vous, qui agissez d'une manière analogue sur le médium, ne pourriez-vous désorganiser ses parties pensantes ?

— Je puis répondre négativement, je ne produis aucun trouble cérébral, à peine un peu d'agitation, et encore ce n'est que passager. Ne craignez pas que je vous sois néfaste, je serai toujours prudent et jamais je ne troublerai vos cervelles.

— Pourriez-vous faire écrire une phrase à mon médium dans cette salle et la même phrase à un autre médium dans la salle voisine ?

— La vérité seule et unique ne peut se manifester de mêmes termes par la main des médiums, elle peut varier de forme à l'infini ; ne croyez pas que la similitude de pensée se puisse traduire par les mêmes termes ; jamais les Esprits ne pourront simultanément inspirer deux médiums identiquement.

(Voilà qui n'avait jamais été soupçonné par nous et qui n'émane certainement pas du médium.)

— Dites-nous ce que vous voudrez.

— Les atomes si nombreux et si variés dans l'espace immense enveloppant votre globe se dirigent tous vers le centre animé ; il les attire, il les fascine et il les reçoit fatalement ; bons ou mauvais, leur transmission est inévitable.

Jamais l'homme ne découvrira toutes les lois qui régissent ces parcelles ou ces tous qui peuplent l'immense solitude (selon vous), qui n'est plus la terre et qui n'est pas encore le partage d'un autre astre.

— Cette immensité, qui vous paraît être dans le calme et le silence absolu, est pourtant mouvementée, autant que notre globe ; les êtres invisibles animant cet espace sont doués d'une vie qui, sans être

(1) Les éléments des occultistes.

semblable à la vôtre, ne manque cependant pas d'intelligence. La variété des espèces, aussi accentuée que chez vous et enfantant sans cesse, se continue et ne doit périr qu'au moment suprême où l'astre déchu les entraînera dans le chaos d'où tous, eux comme, vous, êtes sortis. Ce jour lointain arrivera lorsque la terre, perdant toute chaleur rayonnante, le soleil affaibli ne suffira plus à la vie de cette planète, cependant pleine de rigueur et croyant ne devoir jamais périr.

— C'est de l'hypothèse tirée de nos lectures!

— Vous n'êtes jamais content.

— Qu'est-ce qui forme les idées?

— Les idées naissent dans le calme qui règne dans la nature. Il est un lien qui unit l'homme irrévocablement avec cette grande universalité.

L'homme acquiert l'idée par la force combinée du milieu ambiant dans lequel il se trouve et le point culminant où s'est arrêtée sa partie pensante. C'est le résultat du tout adjoint au principe vital appelé fluide premier (1) d'où dérive tout ce qui pense, agit et s'agite dans ce monde terrestre; monde grandissant et s'augmentant sans cesse de toute idée nouvelle, naissant de la rencontre entre elles de similitudes et s'alliant pour former une autre idée nouvelle, toujours sûre d'être perçue par un cerveau préparé à la recevoir.

— C'est bien filandreux ce que vous nous dites là, mais j'y crois discerner que, selon vous, l'idée n'aurait pas uniquement pour cause de sa naissance le cerveau de l'homme, mais que le milieu ambiant, étant l'agent d'un être général conscient, concourrait à son éclosion?

— L'idée ne vient pas de l'homme; c'est par une suite de circonstances que celui-ci plutôt que celui-là la germe et la cultive, sans que la raison en soit bien connue,

Mieux constituée, sa mémoire, sa partie pensante, reçoit l'impulsion et fait arriver à bien cette éclosion parfois si spontanée qui le hante.

— Que nous direz-vous de la volonté?

— Une volonté puissante ne peut se désagréger, elle est semblable à un roc inébranlable, malgré les rafales et les tempêtes; quelques parcelles se détachent bien parfois, mais cela ne nuit pas à la solidité de la masse.

Toujours le choc des passions sera utile à l'homme; c'est dans ces circonstances difficiles de la vie que se forme en lui ce noyau indestructible. Tout ce qui est indécis constitue la partie flottante; toutes ces parcelles d'individualités disséminées dans l'espace peuvent former de nouvelles personnalites, en s'unissant, et reconstituer des noyaux solidaires qui donnent naissance à la vie humaine qui cherche partout des issues pour se développer.

Combien, parmi les nullités et les faibles, redeviennent ce qu'ils ont été, mais transfigurés et plus aptes à recommencer la bataille de l'existence.

Jamais nulle force ne se perdra dans la nature, et un embryon de force même pourra donner naissance à la vie.

31. — 12 février 1889. — Moi. — Qu'avez-vous à nous raconter ce soir?

— La vérité, pour arriver à son but, emploie des moyens souvent tortueux; ainsi je voulais vous amener tout doucement à perdre cette croyance à la faculté que vous donniez aux morts de venir vous donner de leurs nouvelles; cela n'est point possible; la désillusion sera pour vous moins amère que si je vous avais fait cet aveu dès le début; ne comptez donc jamais converser directement avec eux. Il peut y avoir un assemblage, une concordance vous faisant croire à ce phénomène stupéfiant; mais être en contact avec leur esprit terrestre tel que vous l'avez connu, cela est impossible, vous dis-je.

Bien souvent, des parcelles de cet esprit se trouvent disséminées dans l'invisible qui vous environne; de là ces ressemblances qui parfois vous étonnent. Mais vous vous êtes étonnés aussi de l'incohérence qui souvent accompagne ces communications, incohérence due à la dispersion qui accompagne toute désagrégation individuelle.

Ce qui flotte et qui parfois est donné dans vos communications n'est que (vous l'avez remarqué) le récit de faits vraiment insignifiants. Ces parcelles se sont détachées pour flotter au gré du hasard, et le phénomène vous les donne sans que l'Esprit de l'individu annoncé en ait la moindre conscience; semblable à un écho qui pourrait se produire après des années et même des siècles, ne croyez pas que je suis incohérent, je sais qu'il m'est difficile de me faire comprendre.

(Ceci est encore dans la théorie des occultistes, que nous ignorions à cette époque.)

— C'est alors comme la retraite que sonna un clairon en Russie, laquelle gela à la sortie de l'instrument et s'entendit au dégel quatre mois plus tard!

Vos parcelles et vos noyaux sont une balançoire; ce qui nous est reproduit fidèlement des défunts est ce que quelqu'un de l'assistance en sait, c'est nous qui nous jouons les défunts ou qui vous aidons à nous les jouer, si toutefois vous existez indépendamment de nous, ce qui me semble fort incertain. Mais enfin, admettons votre indépendance; si vous aviez un discours à faire sur le spiritisme, que diriez-vous?

— Je dirais : Mes amis, le spiritisme, c'est l'ennemi de tous ceux qui ont pris pour base et pour loi le positivisme et le grand MOI qui résume la personnalité de tous ceux dont l'égoïsme a durci les cœurs et faussé l'organisme intellectuel.

Voulez-vous suivre cette voie? Écartez alors ces idées élevées et libérales, reniez ce qui est beau et bon, ce qui est grand et noble : l'idéal, le sublime, tout ce que le spiritualisme vous enseigne. Suivez vos passions, livrez-vous sans frein à toutes vos aspirations matérielles; dites-vous que tout est bien fini après cette vie.

Le spiritisme a pour but de rallier l'homme à cette pensée grandiose : « Je ne mourrai pas entièrement; ce Moi que je suis obligé de perfectionner, d'ennoblir, survivra au delà du tombeau ; ce travail incessant que m'impose la nature ne sera pas perdu, il servira à l'édification de ce nouveau moi qui se formera de mes œuvres; cette partie toujours consciente, se dégageant de tous liens terrestres, s'élancera dans l'infini et reconstituera un être plus parfait et plus heureux qui n'aura rien à envier à ce corps à tout jamais enfoui dans le tombeau. »

— Ainsi soit-il! Mais pour l'édification des adeptes, il faut des preuves plus tangibles de cette survivance, et nous battons en retraite sur cette croyance en raison de ce que vous ne nous rendez pas de cas semblables à ceux que nous avons obtenus avec d'autres sujets.

— C'est précisément à cause de vos antécédents en spiritisme que le genre de communication actuel vous est accordé. Il est certain que nous ne pouvons débuter ainsi avec ceux qui ne sont pas préparés. Croyez bien que les faveurs qui vous sont octroyées en ce moment ne sont pas données à tous. La terre était préparée pour recevoir le bon grain, et il devait germer dans un terrain aussi fertile que le vôtre. Ne vous impatientez pas; s'il y a de l'ivraie, vous l'extirperez et vous ferez une abondante moisson, fruit de votre labeur et de votre courage.

— Jusqu'alors je ne vois pas ce que je sais de plus qu'au premier jour; à part vos parcelles et vos noyaux qui nous confondent, tout le reste semble sortir de nous-mêmes!

(1) Nous n'avons jamais entendu parler de ce *fluide premier*.

Quand saint Michel a précipité Satan, pourquoi l'a-t-il précipité sur la terre plutôt que sur une autre planète ?

— Sur la terre il en a précipité une parcelle, et il lui en est resté assez pour tout le reste de l'univers.

— Si on croit aux Esprits, on peut croire aussi aux fantômes ?

— Tout ce qui termine en ôme existe bien, les atômes, les fantômes et les gnômes, choses immatérielles, aussi bien que pôle, tôle, cône, choses matérielles.

— Les atômes ne sont pas immatériels; vous fourchez : il est vrai que vous répondez sans répit.

— J'ai toujours le plaisir de faire travailler vos cerveaux. Je vous suis toujours fidèle en principe; les écarts ne peuvent provenir que des dissonances s'échappant parfois de toutes vos mémoires et formant une cacophonie qui trouble mes moyens surintellectuels.

(Il y a tout une instruction dans cette réponse.)

32. — 19 février 1889. — Moi. — Quoi de neuf ce soir ?

— Vous êtes insatiable ! Vous voulez donc dévorer tout l'inconnu ? C'est difficile à digérer, je vous l'affirme, et je crois qu'il est préférable de le prendre à dose infinitésimale.

Je me réjouis de votre curiosité qui n'est pas à demi arbitraire; toujours vous finirez par apprendre quelque chose en persistant dans votre système inquisiteur. Mais défiez-vous de tout ce qui vous entoure, rien n'est perfide comme l'onde, et le ciel n'est pas toujours bleu. Le point culminant de cette science occulte est le moment où l'esprit, toujours en éveil et devenu insatiable, se refuse à croire aux choses les plus réelles, aux vérités les plus palpables; tout alors paraît mensonge et fatuité.

— Quel énigmatique phraseur vous faites ! Toujours des phrases, mais pas le moindre lampion ne brille à l'horizon.

— Le langage que j'emploie est celui de la plupart des humains, toujours entouré de circonlocutions.

Tout ce qui est bref est trop choquant, surtout sur ces matières hors ligne et n'ayant rien de commun avec les autres choses de votre monde. Nous ne pouvons en quelques mots vous exposer tous nos systèmes et nous sommes obligés de prendre des détours un peu longs, il est vrai, mais indispensables à nous bien faire comprendre. Je sais que vous êtes plus précis et plus concis, mais, que voulez-vous, par la bouche d'une femme il faut bien se servir un peu de sa langue et vous savez que les femmes n'en manquent pas.

— Cependant il y a bien des choses que vous auriez pu dire plus brièvement et plus clairement.

— Nos formes de discours, variées, font naître la curiosité; c'est surtout ce que nous cherchons à éveiller chez l'homme. Quelques mots dits avec sécheresse mettraient les auditeurs en fuite, et, pour un petit nombre qui s'en accommoderaient, beaucoup ne chercheraient pas à nous deviner. Vous vous plaigniez à P... du peu de faconde des Esprits; ici c'est le contraire, espérons qu'ils arriveront à se placer dans un juste milieu; le papier invite à écrire, ainsi que la bonne volonté du médium et l'accueil que vous faites à mes sornettes.

— C'est égal, vous êtes vague, et il faut une rude patience pour vous étudier et croire parfaitement en vous; mon médium y croit moins que moi !

— Vos raisonnements naissent de la plus pure logique, et il est regrettable que nous ne soyons pas de même nature. Mais tenez, il faut vous le dire, nos bonnes relations et notre patience réciproque naissent surtout de cette anomalie qui résulte de nos essences différentes; l'amitié naît des contrastes, et nous nous entendons à merveille. Un peu batailleurs tous les deux, nos discussions sont intéressantes et la victoire vous reste assurément, ce qui vous donne de la fierté et vous fait patienter sur les détails.

— Vous employez la flatterie, et je ne sais si vos actes valent vos discours et si réellement vous existez, si vous êtes un être utile ou dangereux.

— Vous êtes d'une bonté particulière, toujours nous comparant à vous. Nos actes ! Mais quelle analogie y a-t-il entre nous et vous ?

Mais des actes, nous n'en commettons pas, ni bons ni mauvais : nous ne pouvons même pas les conseiller; nous pouvons tout au plus jeter dans l'âme quelques atomes qui, parfois encore, ne sont pas le résultat des événements prévus, mais de notre prévoyance qui peut être en défaut.

— Si les Esprits sont nombreux, s'unissent-ils parfois ?

— Parfois nous sommes en contact quand les grands intérêts de l'humanité sont en jeu; notre association nous rend plus clairvoyants et nous joignons nos lumières et nos pouvoirs différents pour être, suivant le cas, instigateurs de certaines pensées qu'il faut faire éclore dans le cerveau de certains hommes privilégiés. Les vocations sont réellement attribuées à certains individus pour faire sortir l'humanité de la banalité, soit dans les sciences, soit dans les arts, soit dans la religion.

Il est remarquable comme vos dires sont rapidement contradictoires ! Qu'est-ce que cette action que vous dites exercer, si ce n'est un acte ? Alors Jeanne d'Arc aurait été réellement soumise à votre influence ?

— Elle a été réellement inspirée.

— Vous auriez bien dû alors lui souffler de ne pas se laisser pincer par les Anglais.

— Son immortalité sort précisément de cet acte brutal; du reste l'insensibilité a été pour elle le résultat de son fanatisme qui lui a épargné les souffrances du feu.

— Alors tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes !

— Quand le fumiste qui nous jouait des défunts et des personnages historiques à P... voulait opérer, comment s'y prenait-il ?

— Le fumiste allait à la recherche d'une parcelle de l'individu demandé et il vous apportait ce qu'il trouvait, quelques mots flottants, ou une pensée perdue dans l'espace, ou quelque acte qu'il avait laissé tomber, le tout pour vous l'apporter honnêtement, sans en rien détourner.

— Quand vous nous parlez de l'espace, ne seriez-vous si petit dans le cerveau du médium que vous le prenez pour un vaste royaume ?

— L'espace pour nous est incommensurable, et nous ne pouvons déterminer si l'univers est établi dans vos cerveaux. Nous cherchons en vain à arrêter nos regards, ils vont sans cesse au delà de tout ce qui est concevable. Pour nous, l'horizon sans cesse renouvelé nous attire et nous offre des spectacles nouveaux. Ce serait une étrange illusion que de voir tout cela dans vos cerveaux humides; ils n'ont pas, ce me semble, l'espace pour dimension, et vous m'étonnez particulièrement de me dire que votre cerveau limite notre univers.

— Vous pouvez vous halluciner et voir grand ce qui est petit.

— Par vous j'espère me connaître bientôt et je serai fort étonné lorsque je me rencontrerai.

L'erreur ne peut être que le résultat de vos sens si peu complets; toujours vos idées manqueront de netteté lorsqu'il s'agira de discuter sur nos états multiples. Mais l'eau limpide ne cessera de couler, malgré la bouteille d'encre qu'on y jettera de temps en temps.

33. — 21 février 1889. — Le médium doit écrire une phrase que l'Esprit doit troubler si possible. Le médium écrit une phrase à son choix et déclare n'avoir senti aucune influence contraire.

L'Esprit, consulté sur son inaction, répond :

— Une volonté bien déterminée primera toujours nos instigations, et ce n'est pas aussi étrange que cela vous paraît; souvent vos idées se combattent entre elles, et la victoire reste à la plus tenace. Nous ne pouvons avoir les idées aussi déterminées que les vôtres, le médium prime quand il le veut, et la suggestion cesse aussitôt qu'il le

désire. Je parle, bien entendu, de cette classe de médiums sur lesquels notre influence est moindre, car nous primons les esprits faibles et complètement indécis.

— Que pensez-vous des enlèvements de Home dans l'espace?

— Je ne puis rien vous dire de positif à ce sujet, il ne me semble pas étrange que certains Esprits puissent influer à ce point ; mais la nature peut, par d'autres moyens naturels, obtenir de semblables résultats, et il ne faut pas attribuer toute chose paraissant surnaturelle au pouvoir des Esprits. La nature est multiple dans ses moyens, et rien ne peut être comparé à la diversité de sa puissance créatrice.

— Êtes-vous soudé intimement au médium ?

— Je ne puis bien m'en rendre compte, mais la soudure ne me semble pas complète, et mes moyens varient suivant l'état du médium.

— Que nous dites-vous de l'enfer?

— L'enfer est né dans un cerveau malade, l'ébullition des idées en mouvement a provoqué cette pensée de l'ébullition éternelle.

— C'est pour le coup que nos prêtres diront que vous êtes le démon !

34. — 22 février 1889. — Nous débutons sans question.

— Les brumes voilant le soleil m'ont inspiré de tristes pensées ; j'ai pleuré avec les nuages que j'ai essayé de soulever dans un désir insensé de voir de plus près l'astre brillant.

La terre est amère dans ces jours de tristesse, et le calme plat qui m'entoure et endort les cerveaux n'est pas fait pour me donner des idées neuves et clairvoyantes.

Les Esprits errants (1) sont plus favorisés que moi, moi qui ai enchaîné ma liberté pour le cerveau d'une femme ! Votre axiome est bien vrai : « Cherchez la femme en toute affaire. » Eh bien, pour moi, il en est de même, si je n'étais venu me brûler les ailes au contact des fibres cérébrales et capiteuses de madame votre épouse, je serais, comme mes frères, libre et errant. Je pourrais chercher au delà des brumes des lointains brillants qui charmeraient mes sens ravis. Mais le sort n'a pas voulu qu'il en soit ainsi, ma liberté pour jamais je l'ai perdue, j'ai quitté votre monde pour la reconquérir, et, pas plutôt dans ce nouveau royaume, je me laisse prendre dans les filets toujours tendus aux âmes confiantes.

— Et qu'y voyez-vous dans ce cerveau ?

— Les fibres du cerveau forment un réseau inextricable. Je ne puis mieux vous le faire comprendre qu'en le comparant à une forêt dont les lianes et les branches forment un fouillis difficile à franchir ; je me suis embarrassé dans ces dédales et je suis pris comme dans un filet.

— Alors vous vous y embêtez ?

— Je n'y trouve que de la douceur et du bien-être, mais la prison n'a jamais plus à aucun prisonnier. Cependant, ma liberté rendue, reviendrais-je vite au nid, tout en déplorant ma détention forcée. Mais bast ! quand le soleil sourira, il sèchera mes pleurs, et je me sentirai heureux.

— Alors, pour vous rendre la gaieté définissez-nous la bosse.

— Gibbosité. Déviation des parties osseuses produite par le rachitisme et les germes héréditaires et indépendamment des soins prodigués.

Bosse fâcheuse donnant naissance à la malignité du public bête et des enfants impitoyables pour tout défaut de nature.

La bosse s'applique au rire ; on dit : rire comme un bossu, ce qui veut dire que le rire gonfle et dilate, alors que les pleurs produisent l'effet contraire.

— Définissez la joie.

(A suivre.) A. Goupil.

(1) Il paraît ici se moquer de l'idée des *Esprits errants* des spirites.

La Collection de Mme Flammarion

Mme Camille Flammarion possède une bien curieuse collection : c'est celle des portraits de ses nombreux amis, chacune de ces photographies étant accompagnée d'un autographe caractérisant autant que possible l'œuvre ou le caractère du personnage.

Voici l'inscription qui se trouve sur celle du colonel de Rochas :

Je voudrais qu'on pût écrire sur ma tombe : Il a cherché la vérité, pratiqué la justice et ne s'est jamais courbé que pour tendre la main aux humbles.

Il n'est pas étonnant qu'avec de telles opinions l'ancien administrateur de l'École polytechnique ait paru incommode aux gens actuellement au pouvoir.

X.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite.)

Reçu à nouveau les listes suivantes :

2177e	liste recueillie par	M. J. Ortarix, Alonzo.	223 signatures
2178e	—	—	216 —
2179e	—	—	60 —
2180e	—	M. Mouroux, Angers.	33 —
2181e	—	—	26 —
2182e	—	—	56 —
2183e	—	—	108 —
2184e	—	—	112 —
2185e	—	M. Rochas, empl. des postes, Lyon . .	29 —
2186e à 2198e	—	M. Emmanuel Vauchez, de son 35e envoi 13 listes, contenant ensemble . .	1.622 —
2199e	—	M. Manet, Bordeaux.	222 —
2200e	—	M. J. Ortarix, Alonzo.	222 —
2201e	—	—	222 —
2202e	—	M. J. Levêque, rue Saint-Lazare, Paris.	9 —
2203e	—	M. Rochas, facteur, Lyon	21 —
2204e	—	M. Martenon, empl., Lyon	17 —
2205e	—	M. Luidemberger, Lyon	102 —
		Total. . .	3.300 signatures
		Listes précédentes. . .	193.892 —
		Total général. . .	197.192 signatures

Parmi les signataires des listes ci-dessus, nous trouvons dans l'envoi de M. Emmanuel Vauchez M. Nachon, conseiller d'arrondissement, maire de Conliège (Jura), qui a recueilli lui-même plusieurs listes où nous remarquons les noms de Messieurs

Cretin, instituteur à Perrigny, Jura ;
Pachot, Emile, instituteur à Panissières, Jura ;
Gay-Soulier, conseiller municipal, à Panissières ;

MM.
Oudard, Elysée, conseiller municipal, à Panissières ;
Chevillard, Henri, conseiller municipal, à Panissières ;
Paillot, Emile, conseiller municipal, à Panissières ;
Monnet, Louis, conseiller municipal, à Panissières ;
Benoit, Célestin, conseiller municipal, à Panissières ;
Guichardot, Auguste, conseiller municipal, à Panissières ;
Duniet, Stanislas, conseiller municipal, à Panissières ;
Ognier, Henri, propriétaire, à Panissières;
Simon, maire de Very, Jura ;
Léon, Lugard, adjoint au maire de Very ;
C. Chamberland, conseiller municipal à Very ;
Albert Fuand, conseiller municipal à Publy, Jura ;
Ferrut, Alphonse, maire à Publy ;
Convers, Albert, conseiller municipal à Publy ;
Faure, Louis, conseiller municipal à Publy ;
Convers, Emile, conseiller municipal à Publy ;
Guyenet, Léon, percepteur à Conliège, Jura ;
Verne, Charles, instituteur à Conliège ;
Guirouvet, greffier à Conliège ;
Jacob, instituteur adjoint à Conliège ;
Molard, agent voyer cantonal à Conliège ;
Millet, receveur d'enregistrement à Conliège ;
Bontemps, receveur-buraliste à Conliège ;
Buguet, notaire à Conliège ;
Faure, receveur des postes à Conliège ;
Roch, juge de paix à Conliège ;
Lebrun, économe du lycée en retraite, à Conliège ;
Chevaux, Henri, conducteur des Ponts et Chaussées à Lons-le-Saunier, Jura ;
Etienne Combe, chef de bureau à la Préfecture ;
A. Convers, conseiller municipal à Conliège ;
Pelissard, retraité, ancien maire, à Conliège ;
L. Colinge, conseiller municipal à Conliège ;
Loye, adjoint au maire à Conliège ;
Tecte, Charles, entrepreneur à Conliège ;
E. Renaud, conseiller municipal à Conliège ;
Fournier, Joseph, notaire à Conliège ;
Berthet, Félix, conseiller municipal à Conliège.

D'autre part nous publions à titre de document les deux lettres suivantes adressées à Mouroux par des médecins d'Angers lui donnant leur opinion sur le magnétisme.

MONSIEUR,

La liberté de traiter les malades par le magnétisme ou le massage conduirait fatalement à un empirisme scandaleux et ses abus, mais l'exercice de cette méthode sous la garantie d'études sérieuses, sanctionnée par un diplôme d'une école reconnue par l'État, pourrait avoir sa raison d'être.

Signé : Docteur BICHON,
Docteur-médecin et pharmacien.

Du docteur Lagarde :

MONSIEUR,

M'étant retiré du Syndicat et de la Société de médecine pour conserver mon entière indépendance et ma liberté vis-à-vis de tous, j'admets toutes les méthodes sanctionnées par le savoir et l'expérience.

Je ne puis, en aucun cas, me départir de ma conduite pour appuyer telle ou telle méthode, désirant moi-même que l'exercice de la médecine soit libre et aux risques et périls de chacun qui l'exerce.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités.

Docteur LAGARDE.

Nous pourrions encore signaler d'autres noms importants, mais l'abondance des matières limite forcément la place dont nous disposons. Nous regrettons de ne pouvoir faire mieux.

A. B.

AVIS

Nous prions instamment tous nos amis porteurs de listes de faire remplir celles qu'ils ont entre les mains et de nous les retourner au plus vite afin de faire un troisième dépôt pour obliger ainsi la nouvelle législature à tenir les promesses de justice et de liberté faites par la plus grande partie des candidats.

A. BOUVIER.

SOUSCRIPTION NATIONALE

(Suite)

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

Du 23 juillet : Anonyme pour la défense du Magnétisme	1 fr.	»
Du 5 août : M. Bouchu, Christophe, à Lyon . . .	2	
Du 6 août : Mme B. Appia, à Genève.	6	
Total.	9 fr.	»
Listes précédentes	7.573	95
Total.	7.582 fr.	95

AVIS. — Toutes les listes de pétitions et les souscriptions recueillies doivent être adressées au plus tôt à M. EMMANUEL VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; ou à M. A. BOUVIER, directeur de la *Paix Universelle*, 5, cours Gambetta, à Lyon (Rhône). A. B.

SECOURS IMMÉDIAT
ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

Du 17 juillet : de M. J. Molosie, pour une misère connue	1 fr.	»
Du 31 juillet : — —	1	
Total.	2 fr.	»

Le Gérant : A. BOUVIER.

22-8-02. — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 284. 10 Centimes. 16-30 SEPTEMBRE 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

LES BIENFAITS D'UNE POLÉMIQUE

(*Suite.*)

Dans mon précédent article je disais que nous aurions à voir s'il y a des êtres néfastes et surtout s'ils le sont volontairement.

Ici il faut examiner les différents plans où les êtres s'agitent : si nous nous bornons aux phénomènes de pure matérialité qui tombent sous nos sens, il va sans dire que la plupart de ceux qui font le mal le font avec connaissance de cause : le voleur, par exemple, sait que, s'il commet un larcin qui doit lui procurer un mieux, il fait mal aux yeux de la société; mais le préjudice ne saurait en aucun cas atteindre l'être moral : le menteur, lui, n'a pas toujours conscience de ses actes et peut par ses paroles porter préjudice à autrui ; enfin, il y a les esprits étroits, gens à parti pris qui, pour satisfaire orgueil ou passion, médisent continuellement dans le seul but de déverser tout le fiel dont ils s'abreuvent sur ce qui n'est pas eux et combat leur égoïsme ou leur outrecuidance. Les derniers numéros de la *Paix universelle* nous ont fait connaître ce cas; mais jusqu'ici ce ne sont que de petites choses dont l'atteinte n'est jamais ni grave ni préjudiciable, et encore, lorsqu'il y a préjudice, il est facile d'y remédier : les tribunaux sont généralement suffisamment compétents en la matière. Malgré cela il y a pourtant des êtres qui rayonnent le mal, et cela contre tout leur désir; il n'est pas rare, en effet, de se trouver dans des milieux où l'on se trouve mal à l'aise sans en connaître la cause, en face de personnes qui souvent vous recherchent et que vous fuyez sans savoir pourquoi, effet de sympathie et d'antipathie, venu de causes qui seront analysées plus longuement dans mes cours de magnétisme, lorsque je toucherai directement au domaine de l'âme : aujourd'hui je ne veux m'occuper que des faits, afin de démontrer que, malgré eux, certains êtres répandent autour d'eux une atmosphère de malheur et y sèment parfois la mort. Le cas suivant peut en donner une idée :

« A Dresde (1), dans le cimetière de la Trinité, on nous a fait remarquer le caveau de famille d'un nommé Samuel Bœnke. Il a été réuni à cinq femmes, qu'il avait épousées dans la courte période de douze ans.

« La plus jeune de ces femmes est morte à dix-neuf ans ; la plus âgée n'avait pas atteint sa vingt-cinquième année ; Bœnke leur a survécu longtemps sans trouver à se remarier.

« Ces trépas successifs, à de courts intervalles, avaient éveillé les soupçons de la justice saxonne. Mais ni les enquêtes judiciaires, ni l'autopsie et l'examen médical des deux derniers cadavres n'apportèrent aucun éclaircissement. Quant à Bœnke, c'était un homme laborieux, de mœurs paisibles, d'une moralité irréprochable.

« Le public demeura, à son égard, partagé entre deux sentiments : pour les uns, il était victime d'une inexplicable fatalité; pour les autres, il portait en lui, dans sa nature, cette fatalité même, et il était la cause inconsciente de la mort de ses cinq épouses : il ne leur avait versé aucun poison, mais il était le poison lui-même.

« Le mal qui avait emporté ces jeunes femmes avait présenté chez toutes des symptômes analogues : il avait commencé par la perte de l'appétit et du sommeil, suivie bientôt d'un dépérissement général.

« Les infortunées avaient apporté à leur mari les trésors d'une florissante santé; l'une après l'autre, elles avaient semblé défier la mort et, à peine unies à l'homme funeste, elles avaient senti comme un doigt de glace ralentir les battements de leur cœur.

« Elles s'étaient étiolées, pareilles à des plantes privées d'air et de soleil, sans une plainte, sans un murmure contre leur mari, qu'elles aimaient et dont elles étaient aimées.

« Que penser de cela ?

« Bœnke l'attribuait au hasard.

« Cependant, sur trois enfants, un seul survécut : celui qui n'avait pas été élevé à la maison : les deux premiers moururent dès qu'ils furent revenus de nourrice et eurent passé quelques mois près de leur père.

(1) *L'Art de prédire l'avenir*, par JULES DE GRANPRÉ p. 416 et suiv.

« Tant de persistance dans le malheur font à un homme une famosité semblable à une auréole noire. Nous sommes naturellement portés vers les heureux, comme vers le bonheur, c'est un instinct de conservation. Nous sentons que, là où le malheur ne frappe pas, nous pouvons être épargnés. On s'intéresse au jeu des gagnants ; on évite, au contraire, ceux qu'atteint la peste du malheur.

« Ce n'est pas brave, ce n'est pas bien, mais cela est instinctif.

« Bœnke, après tant de deuils, aurait dû quitter Dresde ; car, pour ses amis et tous ceux qui le connaissaient, il était un homme marqué par la fatalité.

« L'isolement se fit autour de lui ; on le mit en quarantaine. Il semblait que la mort le suivait et lui emboîtait le pas. Jamais une femme ne lui laissait caresser son enfant. Jamais il n'était invité à un mariage ou à n'importe quelle fête de famille. Des alliances nombreuses qu'il avait contractées, il ne lui restait qu'un ami.

« Éconduit de tous côtés, cette dernière affection lui était d'autant plus précieuse : c'était l'unique consolation qui lui restât. Chaque soir, à heure fixe, et impérieusement attendue, il se rendait chez son ami et y passait les meilleurs instants de sa journée.

« Cependant, du côté de son ami, les mêmes sentiments n'existaient point. Il y avait plus de compassion que d'affection véritable. Celui-ci avait une femme, des enfants.

« Il y avait deux ans que Bœnke était veuf pour la cinquième fois, lorsque la femme de son ami tomba malade.

« Elle aussi, depuis quelques mois, était consumée par une fièvre lente, ou plutôt un feu inconnu, contre lequel la quinine était impuissante.

« Les médecins, contre leur ordinaire, hésitaient à donner un nom au mal dont elle souffrait.

« Un jour, pressé de questions, l'un d'eux répondit :

— Les symptômes de cette maladie, qui n'est pas encore déclarée et n'a pas de caractère spécial, sont analogues à ceux dont, au début, souffrait la femme Samuel Bœnke.

« Un trait de lumière frappa le mari.

« Il prévint la visite de son ami : il se rendit chez lui, raconta ce que le médecin avait dit et pria Samuel de ne plus revenir.

— Mais, se récria celui-ci avec une stupéfaction douloureuse, que crois-tu donc ?

— Ne m'en demande pas davantage... Pardonne-moi la démarche pénible que je viens de faire.

— Explique-toi, je l'exige.

— Je crains, c'est insensé sans doute, mais je crains que ma femme ne meure comme les tiennes.

— A cause de moi ?

« Il hésita ; puis, avec effort :

— Oui, à cause de toi !

— Encore une fois, pardonne-moi, Samuel, car je t'aime, nous t'aimons tous, et, lorsque ma femme sera rétablie..., eh bien, je viendrai te voir.

— Mais, dit Bœnke, on croirait que tu m'attribues la cause de la maladie de ta femme ?

— C'est la vérité.

— Comment !... Mais c'est insensé !... Et tu protestes de ton amitié pour moi... Que veux-tu donc dire ?... En vérité, je m'y perds... Voyons, réponds-moi nettement, clairement. En quoi suis-je la cause de la maladie de ta femme ?

— Il m'est difficile de m'expliquer, Samuel, et libre à toi de me traiter de fou. Rappelle-toi seulement ce que m'a dit le médecin... Comment ? Pourquoi cela se fait ? Je n'en sais rien, et tu l'ignores également ; mais, comme tu as causé la mort de tes cinq femmes et de tes deux enfants, tu peux causer la mort de ma femme par une influence mystérieuse qui émane de ton être, sans que tu en aies conscience. On meurt où tu respires. Oui, puisque j'ai rompu le silence, j'irai jusqu'au bout : j'ajouterai que les plantes dangereuses vivent des sucs qui sont pour nous un poison. Le mancenilier endort et asphyxie l'animal qui séjourne sous son feuillage ; il y a des hommes manceniliers ; s'associer à leur existence, c'est chercher la mort. Il s'échappe d'eux, sans doute, quelque fluide subtil et mortel, quelque poison... C'est une fatalité de leur nature, contre laquelle ils ne peuvent rien. Tout ce qui vit près d'eux se flétrit et meurt. Voilà toute ma pensée, Samuel Bœnke.

« Samuel, en l'écoutant, était très pâle ; il s'efforça néanmoins de sourire.

— Quelle superstition étrange, murmura-t-il.

« Mais il n'essaya point de réfuter l'opinion de son ami.

« Au fond il en était très ému, et elle lui donna à réfléchir.

« Il repassa dans sa mémoire ses douze années de vie conjugale.

« Il revit tour à tour ses cinq femmes, jeunes, belles, pleines de santé,... puis ses deux enfants,.. et il fut amené à conclure avec son ami, avec l'opinion publique, qu'il était la cause involontaire de leur mort.

« Le reste de son existence s'écoula dans la solitude, et la tristesse abrégea ses jours, bien qu'il vécut encore plusieurs années. »

Le lecteur me pardonnera cette longue citation, mais le cas en vaut la peine, et il montre combien certains rayonnements sont néfastes ; mais, je le répète, ce n'est pas parce qu'ils sont voulus : ils tiennent à l'organisme de l'individu ; de même, la plupart de ceux qui rayonnent la vie et répandent la santé le font souvent inconsciemment, mais arrivent peu à peu par la force des choses à le faire consciemment, car ceux-ci sont toujours recherchés et, par ce seul fait, obligés de s'étudier pour faire toujours mieux.

Nous nous trouvons ici en face de questions tellement passionnantes que je me ferai un devoir de les étudier plus à fond dans mes leçons de magnétisme appliqué à la guérison des malades, en même temps que j'analyserai les idées et les actes des prétendus savants se faisant consciemment et inconsciemment de véritables sorciers, espérant par là mettre mon semblable en garde contre les absurdités soi-disant scientifiques répandues à dessein par une foule d'intéressés toujours avides de vivre en profitant de l'ignorance, qu'ils se plaisent à entretenir dans leurs milieux.

La vérité doit rayonner sur le monde, et si quelques-uns cherchent encore à l'enténébrer, je m'efforcerai de la faire resplendir toujours davantage en m'appuyant sur des faits.

A. BOUVIER.

Le Magnétisme humain et l'expérience

Je ne suis pas magnétiseur professionnel. Je ne suis pas médecin.

C'est donc impartialement que j'examine les controverses entre médecins et magnétiseurs.

Et c'est par impartialité que je m'étonne de voir M. le docteur Salomon négliger de soumettre au contrôle de l'expérience les deux principales affirmations des magnétiseurs.

La première de ces affirmations est que tout homme possède une force magnétique dont le rayonnement peut atténuer ou guérir les maladies. La deuxième de ces affirmations est que certains hommes possèdent une force magnétique supérieure à la moyenne. (Qu'y aurait-il d'étonnant à cela ? Tous les hommes ont des muscles et tous ne sont pas des athlètes.)

Que M. le docteur Salomon fasse donc influencer, par divers

magnétiseurs, sous sa rigoureuse surveillance, des biomètres, des plaques photographiques, des cultures microbiennes, des animaux malades, enfin des hommes malades (ces derniers magnétisés à leur insu).

Par ce contrôle expérimental, M. Salomon vérifiera, de la seule manière digne d'un savant : 1° si la force magnétique humaine existe et si elle est curative ; 2° si certains hommes possèdent une force magnétique supérieure à la moyenne : s'il y a des *athlètes magnétiseurs* comme il y en a de *musculaires*.

Mais tant que M. le docteur Salomon, se refusant à toute expérience, n'opposera aux magnétiseurs que des raisonnements verbaux, il agira, qu'il me permette de le lui dire, en rhétoricien, en *plaideur*, non pas en savant.

Albert Jounet,
Directeur de la *Résurrection*.

LE MAGNÉTISME CURATIF

Le spiritisme et le magnétisme ne forment qu'une même branche de la grande science de l'âme, celle qui a pour champ la véritable vie et les véritables destinées de l'homme. Mais le magnétisme est d'un ressort plus terrestre ; il a pour but des actions immédiates sur le corps humain. Le rôle du magnétisme doit être d'abord celui de médecin du corps, des souffrances et des afflictions qui en naissent. Le spiritisme doit être le salut de ceux dont l'âme a besoin d'être fortifiée, éclairée, et cela par des communications obtenues de ceux qui leur étaient chers. Dieu, dans sa puissance infinie, a laissé à l'homme des remèdes suprêmes pour tous les maux terrestres, et les fluides puissants et semi-matériels dont l'homme peut faire usage dans le monde doivent servir à son soulagement.

∴

C'est au moyen de passes exercées par le magnétiseur à une petite distance de la région malade, ou même par l'application de ses mains sur la partie douloureuse, que le fluide radiateur se dégage et vient se mêler à celui du malade, qui, également, rayonne extérieurement à lui.

L'action magnétique a pour objet de produire l'épuration des fluides vitaux et psychiques du malade, fluides contaminés dans leurs atomes véhiculaires constituants. A cet effet, ces atomes sont chassés par la volonté intuitive du magnétiseur, et ils sont remplacés par d'autres, de bonne valeur, puisés dans le milieu atmosphérique. C'est de cette manière que peut être guérie une maladie, surtout quand elle est une maladie purement fluidique.

Si les organes corporels sont atteints dans leurs tissus, l'opération curative est plus complexe. A l'épuration des fluides, toujours nécessaire (car il n'y a aucune maladie qui ne soit accompagnée d'une contamination fluidique), s'ajoute l'épuration de la matière organique, contaminée à son tour par l'action destructive des microbes. La puissance magnétique, qui s'exerce sur les microbes animaux, détermine leur sommeil léthargique, car ils appartiennent tous aux espèces *réviviscentes ;* ils sont mis ainsi hors d'état de nuire, et bientôt la guérison est la conséquence de leur inertie, qui est l'équivalent de leur disparition. Les microbes végétaux et les microbes minéraux subissent également les effets du magnétisme, qui réduit les premiers à un sommeil si profond qu'il est sans réveil, et détruit les derniers comme foudroyés dans les groupements corpusculaires déterminatifs de leur espèce. Mais, pour obtenir de tels effets rétablissant la santé, il faut que les fluides qui agissent sur ces microbes soient doués de très grandes énergies.

Si ces espèces malfaisantes et anormales apportent le trouble et la désorganisation dans l'organisme corporel, il est des espèces bienfaisantes, également microscopiques, qui accomplissent des fonctions d'une grande importance dans la restauration continue des organes.

Ce sont ces espèces pareillement animales, végétales et minérales qui, recevant les influences du magnétisme, activent les forces générales chez les malades et complètent, sous cette impulsion, le retour définitif à la santé, lorsque ce retour est possible.

Le magnétisme peut produire des effets curatifs pour rétablir les forces épuisées à la suite de grandes fatigues corporelles, ou de grandes fatigues animiques. Dans ces circonstances, l'affaissement de l'organisme décèle une perte de vitalité qui est due à l'engourdissement plus ou moins grand *des animalcules* normaux, engourdissement qui, lui-même, est une conséquence de cette déperdition de forces ; c'est pourquoi une action magnétique étrangère réveille ces agents vitaux, rend au corps ces travailleurs plus actifs, en même temps que ses fluides sont régénérés.

Enfin, beaucoup d'affections morbides ou aiguës sont susceptibles d'être traitées par le magnétisme, lequel peut triompher d'un grand nombre d'entre elles, suivant les capacités guérissantes dont est doué le magnétiseur qui s'est donné pour tâche de les combattre.

∴

Piccolo, notre grand ami Piccolo, du *Soir*, qui parle du Magnétisme et du Spiritisme comme un aveugle parle des couleurs, affirme que ces guérisons sont dues à la *Foi*. C'est absurde ! La foi n'a que faire ici : il s'agit d'une loi naturelle, chimique.

Un homme prudent se tait sur ce qu'il ignore, de peur que les faits viennent, comme à tant d'autres, donner un démenti à ses dénégations, et qu'on ne puisse lui opposer cet irrésistible argument : « Vous parlez de ce que vous ne savez pas. »

Celui qui, aujourd'hui, nie encore l'action magnétique sur le corps humain est non seulement un incrédule, mais un ignorant !

Des investigateurs, tels que Barély, Luys, de Rochas, Ochorowicz, Baraduc, Boirac, Lafontaine, ont démontré, par des expérimentations rigoureuses, les radiations fluidiques de l'homme comme étant une manifestation objective du magnétisme animal. En 1879, Lafontaine a démontré expérimentalement, dans la clinique de Charcot, l'existence du magnétisme animal, et son galvanomètre, qui montra visiblement l'émission magnétique de l'homme par la déviation de l'aiguille aimantée, prouve en même temps que la volonté de l'agent conducteur dispose de cette source magnétique, qu'il la règle, l'agite, la renforce et la suspend. Ensuite, de nombreux essais ont été faits depuis quelque temps, qui ont fait voir le magnétisme par son action sur la plaque photographique.

En résumé, on peut affirmer que l'existence du magnétisme animal est démontré : 1° par les changements physiologiques dans le corps d'un malade ; 2° par les phénomènes lumineux : des personnes sensitives qui *voient*, à l'état de veille et dans une chambre obscure, le fluide magnétique ; des somnambules le voient à l'état de sommeil et même sans chambre obscure ; 3° par différents phénomènes de mouvement que l'émission fluidique produit, par exemple : la déviation de l'aiguille aimantée, les tables tournantes, etc. ; 4° par des transformations chimiques sur la plaque photographique.

L'hypnotisme n'est qu'une branche du magnétisme, et les autorités en matière d'hypnotisme affirment, à qui veut l'entendre, que les passes mesmériennes sont *indispensables*, en hypnotisant !

Qu'est-ce que c'est que les rayons X, sinon de la matière épurée qui, au moyen de la matière plus épurée encore (le magnétisme), devient lumineuse.

Aujourd'hui, le magnétisme a fait du chemin ; il a place au foyer dans toutes les classes de la société et produit souvent des guérisons pour ainsi dire merveilleuses. En Allemagne, par exemple, où il y a un grand nombre de magnétiseurs très expérimentés, ayant fait une étude sérieuse du magnétisme, il produit sur les médecins l'effet qu'une loque rouge produit sur le dindon. Lorsqu'un malade, condamné par le médecin, est guéri, souvent avec la rapidité de l'éclair, par l'emploi du magnétisme, le médecin étouffe de colère et crie au charlatan! C'est que les médecins orthodoxes ont pour principe que celui qui ne peut être guéri par leur routine ne doit pas l'être par un autre moyen; il faudrait que le malade trépasse immédiatement. Il faudrait lui faire voir qu'il n'est pas permis de se faire guérir ailleurs, sous peine d'une forte amende. Le monde est si bête : il s'est mis en tête d'avoir le droit de choisir la méthode curative qui lui convient; c'est très fâcheux, très contrariant pour ces grands et savants docteurs; mais ils devront bien se résigner.

Je viens de lire dans le *Berliner Tageblatt* un appel, adressé par des médecins à tous leurs confrères, pour faire la concurrence aux charlatans (les magnétiseurs), en pratiquant également le magnétisme. C'est une excellente idée! Si les médecins pratiquaient le magnétisme, ils sauraient bien des choses qu'on leur cache, de peur que leur « dignité » soit blessée. Ce sont des hommes, et les hommes ne peuvent pas toujours juger par l'extérieur du corps ce qui se passe dans l'intérieur ; ils ne peuvent agir que par conjectures, et c'est pour cette raison qu'il ne leur arrive que trop souvent d'aller à tâtons et d'employer, pour guérir leurs malades, des remèdes qui, au lieu de leur être salutaires, ne servent qu'à les faire mourir un peu plus vite.

Où sont donc les charlatans?

Depuis Hyppocrate, donc depuis plus de 2.000 ans, la médecine curative n'a fait aucun progrès! Elle n'a fait que s'enfoncer dans l'impasse où elle s'est égarée, en empoisonnant et tuant ses malades : atteinte de caducité et d'infirmité, elle est à la veille de la banqueroute. Mais voici, à ce sujet, l'opinion de leurs *Maîtres*, tous professeurs d'université :

Docteur Kieser : « Dans beaucoup de cas, la médecine est plus dangereuse que le mal ; le médecin, plus dangereux que la maladie. On devrait, par conséquent, se mettre en garde contre les médecins, comme contre le plus dangereux poison. »

Docteur Girtaner : « L'apparatus medicamentum (le système médical) n'est qu'un assemblage de fausses conclusions que les médecins ont faites de tout temps. Dans l'obscurité où ils tâtonnent, il n'y a pas le moindre rayon de lumière qui leur permette de s'orienter. »

Docteur Frank, médecin de deux empereurs : « Des milliers de malades, dont on n'entend pas parler, sont sacrifiés entre les mains des médecins par les menées qui sont leur privilège. L'État devrait enfin se décider, ou bien à défendre « l'art » de la médecine, ou à prendre des mesures qui mettent la vie humaine plus en sécurité. » (Fermer les pharmacies, d'où sortent les poisons. — J. F.)

Docteur Œsterlein : « La science médicale regorge de dogmes aveugles. Ce qu'un médecin prône, l'autre s'en moque ; l'un jure par la morphine, l'autre par la quinine, le troisième par le purgatif, et tous sont des despotes thérapeutiques. »

Le journal *la Médecine rationnelle*, de PFEUFER ET HENLE : « On ne peut rien conseiller de mieux aux jeunes médecins que d'oublier le plus tôt possible tout ce qu'ils ont appris dans les cours et les manuels. »

Docteur Heine (une célébrité) aux jeunes médecins, après avoir passé leur examen : « Or, vous avez fini maintenant. Votre première tâche à présent est d'oublier radicalement tout ce que vous avez appris ici, pour devenir des hommes utiles. »

Docteur Hufeland : « Celui qui veut devenir vieux doit d'abord devenir l'ennemi des médecins. »

Docteur Boerhave : « Il aurait vraiment mieux valu qu'il n'y eût jamais de médecins. »

Docteur Schulz : « Beaucoup plus de gens périssent par l'intervention des médecins qu'il n'en est qu'elle sauve. »

Docteur Fr. Hoffmann : « Celui qui aime sa santé évite les médecins et leurs médecines. »

Docteur Schwenninger : « Souvent le médecin est un plus grand charlatan que le profane. »

Docteur Rusch : « Nous, médecins, nous n'avons pas seulement augmenté les maladies, mais nous les avons fait même plus mortelles. »

Docteur Koch : « En matière de médecine, on est toujours tombé d'une sottise dans l'autre. Un nombre infini de malades, qui sont morts pour avoir été traités par les médecins, auraient été guéris sans eux. »

Docteur Justus de Liebig : « Les médecins sensés ne croient plus aux forces curatives en médecine. Les autres considèrent comme vrais des principes qui vont à l'encontre du bon sens. »

Docteur Helmholtz : « On sacrifie par la médecine infiniment de vies humaines et de bonheur. Ce qu'on fait passer pour de la science n'est que dogmes qui se meurent, et c'est ce qui fait que les médecins ne peuvent considérer un adversaire autrement que comme un imbécile ou un charlatan ! »

Ohé! les charlatans!!!

J. Fl.

(*Le Messager*, Liège.)

AU PILORI LES ASSASSINS!!

A partir de ce jour, la *Plume libre* (1) consacrera un chapitre spécial aux empoisonnements et aux assassinats légaux publiés par les journaux quotidiens ou les journaux de médecin, afin de forcer la main à nos gouvernants, de les obliger à intervenir une fois pour toutes dans le but de s'opposer à un état de choses qui ne peut pourtant pas éternellement durer.

Nous engageons du reste nos lecteurs à se faire justice eux-mêmes, en châtiant durement le morticole qui se permettrait d'injecter, de sa propre autorité, n'importe quel sérum ou vaccin homicide — et ils le sont tous — dans l'économie d'un membre aimé de leur famille. Dans les hôpitaux, ceux des malades qui s'opposent à ce traitement sont généralement roués de coups et parfois attachés dans leur lit.

Or, MM. Jules Lemaître, Godefroy-Cavaignac, Millevoye et Rochefort trouvent cela très patriotique — c'est du nationalisme raffiné — c'est le parfait amour de son prochain.

VACCIN ET MORT

Le *Progrès du Nord* du 13 mai publie les lignes suivantes :

« *Mort de M. Ventajou, directeur de l'École Fombelle.* — Un deuil vient de frapper le corps enseignant du Nord. M. Ventajou, directeur de l'École Fombelle, à Lille, est mort lundi matin.

« Il y a quelques jours, M. Ventajou était encore plein de vie et de vigueur.

« La semaine dernière, en raison de l'épidémie de variole, il se fit vacciner. Dès le lendemain, des complications se produisaient. Le

(1) Extrait de la *Plume libre*, le 1er août 1902.

médecin appelé lui tira plus d'un litre de sang et lui fit une injection équivalente de sérum. Mais, malgré ce traitement énergique, M. Ventajou expirait dimanche matin.

« On comprend l'émotion causée par cette mort tragique. *On se demande si le vaccin injecté à M. Ventajou n'était pas contaminé.* »

« Le *Nouvelliste* du 15 ajoute :

« Nous ne savons si la cause du terrible accident qu'a relaté le *Progrès* doit être attribuée ou non à la contamination du vaccin employé; mais il nous semble qu'il y a là une question des plus graves pour la santé publique dont le parquet de Lille aurait peut-être pu se préoccuper.

« Oui ou non, la mort de M. Ventajou doit-elle être attribuée à l'emploi du vaccin? Et, si l'affirmative est démontrée, n'importe-t-il pas de rechercher l'origine de ce vaccin, et, par suite, les responsabilités en cause? On sait que les médecins lillois diffèrent d'opinion sur les qualités des différents vaccins contre la variole, en usage en France: les uns se servent d'un produit préparé à Lille; d'autres font venir le vaccin d'autres localités. D'où provenait celui qui a été employé pour M. Ventajou?

« Quoi qu'il en soit, il y a là un point très grave, que le *Progrès du Nord* a signalé et que la justice, à notre avis, a certainement le devoir d'éclaircir, et cela dans l'intérêt même des instituts divers où l'on prépare le vaccin : il ne faut pas que la suspicion populaire vienne apporter des entraves à une médication dont l'efficacité est incontestable. »

« Nous ne pouvons, termine le *Réveil du Nord*, que nous associer aux conclusions de notre confrère, tout en nous réservant absolument quant au fait. D'ailleurs, une enquête du Parquet s'impose, d'autant plus que l'opinion publique est violemment agitée en ce moment, non seulement par la mort de M. Ventajou à la suite de la vaccination, mais encore par des bruits qui, s'ils s'accréditaient, laisseraient croire qu'en certains établissements, les sources mêmes du vaccin ne sont pas toujours très pures. »

⁂

« A la dernière heure, on nous informe que M. G..., entrepreneur de maçonnerie, serait mort dans les mêmes conditions que M. Ventajou. »

(*Le Réveil du Nord*, 18 mai.)

P.-S. — Ce qu'il y a de curieux dans cette appréciation des journaux politiques ou profanes, c'est que la suggestion séculaire de l'efficacité et de l'utilité de la vaccination n'est pas même discutée, ni soupçonnée. On considérerait comme un sacrilège de la mettre en cause. Pauvres hallucinés retors à la science de la biologie hygide et de la pathogénie, on devrait vous décocher la réplique du peintre Apelle au chausseur qui le réprimait sur les sandales du sujet peint et qui continuait la censure du tableau : *Bottier, à vos bottes !*

Docteur Ch. Durr.

(*La Plume libre.*)

La *Plume libre* croit devoir relever les faits monstrueux suivants, empruntés au *Journal de Médecine de Paris* et au *Médecin de Bruxelles*, afin de mettre un terme à ces assassinats légaux :

A L'INSTITUT PASTEUR

Le sérum de la fièvre typhoïde, le sérum de la vieillesse, l'étiologie de l'appendicite.

Nous avons souvent entretenu nos lecteurs de l'Institut Pasteur et de ses merveilleuses découvertes; non seulement cet établissement a bouleversé la thérapeutique en y introduisant les virus mœlleux, les vaccines et les sérums, mais il a élargi le cadre de la pathologie, en créant de nouvelles maladies, telles que la rage paralytique et la microphobie, dont notre spirituel confrère Dignat a publié, l'an dernier, une observation si intéressante.

Aujourd'hui le cadre s'agrandit encore. On nous annonce une retentissante communication de M. Chantemesse, qui inonde les hôpitaux du sérum qu'il vient de découvrir contre la fièvre typhoïde; les chefs de service sont obligés d'injecter à leurs malades ce nouveau produit de l'Institut Pasteur. Si la communication a été retardée, c'est que ledit sérum n'a pu empêcher de mourir un pauvre interne des hôpitaux, dont la mort, d'après les mauvaises langues, aurait même été accélérée par la sérothérapie.

Mais le plus célèbre de la bande est l'illustre Metchnikoff, dont les réclames géraudelesques inondent les journaux illustrés.

Celui-ci est plus qu'un savant, c'est un sorcier. Il a découvert le sérum contre la vieillesse basé sur la théorie suivante, sérieusement développée devant les Pères Conscrits de l'Institut, qui l'ont avalée sans sourciller :

« Les cellules microscopiques qui forment le corps humain se mangent continuellement entre elles. Certaines, appelées *macrophages*, dévorent, en les dissolvant, leurs voisines. Par bonheur, d'autres, appelées *microphages*, représentent les cellules de défense. Il y a lutte entre elles deux; mais, finalement, dans la vieillesse, les macrophages ont la victoire. »

On voit comme c'est simple : on injecte dans les veines un sérum qui détruit les macrophages, et l'heureux client peut espérer ainsi atteindre l'âge de Mathusalem. C'est sans doute parce qu'ils sont tous vieux et ont besoin de ce traitement que les membres de l'Institut ont décerné un prix de 50.000 francs à ce grotesque, qui n'en dirige pas moins les services de l'Institut Pasteur.

C'est ce même Metchnikoff qui a produit à l'Académie de médecine une retentissante communication sur la pathogénie de l'appendicite — cette inflammation spontanée suivie de gangrène de cette portion de l'intestin appelée « appendice » — où il fait jouer un rôle important aux vers intestinaux, aux « ascarides lombricoïdes » et aux « trichocéphales », à ces derniers surtout, qui provoquent des érosions de la muqueuse intestinale, lesquelles, souvent, facilitent l'infection par les germes pathogènes contenus dans le tube digestif.

Cette fois nous ne sommes plus dans le microbe, et le savant pastorien fait une excursion dans la clinique. Cela lui a valu d'être appelé auprès de nombreux malades qui ont voulu avoir son avis, après avoir lu son « travail » dans le *Petit Journal.*

Mais, sur ce terrain clinique, il a trouvé à qui parler. M. Matignon, qui a pratiqué dans un pays où l'helmintiase est extrêmement fréquente, affirme qu'il n'existe aucune relation entre les vers intestinaux et l'appendicite.

Chez les Célestes, les vers s'observent chez 75 sujets sur 100. Chez les enfants, la proportion est de 98 p. 100. Chez les Européens adultes, elle est de 25 p. 100.

Malgré cette grande fréquence des vers intestinaux, M. Matignon n'a jamais eu l'occasion de voir, dans les quatre années et demie qu'il a passées à Pékin, un « seul cas d'appendicite » sur les Chinois. Il n'a pas davantage observé cette maladie sur la petite population européenne (environ 120 personnes) à laquelle il donnait ses soins.

Ce n'est pas la première fois que la clinique vient démentir les faits audacieusement avancés par le laboratoire.

Entre les Metchnikoff, qui occupent leur existence à cultiver le microbe, et les médecins qui passent leur vie au chevet du malade, il y a un abîme. Espérons que la génération qui nous suit restituera à la clinique ses droits méconnus depuis trop longtemps (1).

(1) *Journal de Médecine de Paris.*

LES RATS ET LA PESTE OFFICIELLE

Le docteur Abbate Pacha fait remarquer qu'il y a des milliards de gros rats en Égypte et que la maladie, malgré cela, ne s'est pas étendue partout, à travers les champs et les villes. Elle apparaît en été et disparaît en hiver.

Les rats ne sont donc pas de dangereux propagateurs de la peste, et, même, il apparait que le meilleur moyen de les détruire, c'est de leur laisser prendre la peste.

La peste est peu contagieuse, puisque l'inoculation réussit peu, et elle n'est pas terrible, puisque, dans 50 p. 100 des cas, le bacille est détruit sur place.

On n'en vantera pas moins les immenses bienfaits des sérums préventifs. Et, malheureusement, c'est qu'on ne se contentera pas de courir après les rats pour saisir le bacille — comme d'autres recueillent les crachats pour arrêter la tuberculose — un jour viendra où, près des malades isolés par la police, le médecin arrivera, paroles humanitaires à la bouche, décrets ministériels en main et gendarmes derrière lui, leur inoculer de force ces sérums soi-disant sauveurs!

(*Journal de Médecine interne.*)

∴

Les journaux quotidiens, payés pour rabattre le gibier humain aux instituts Pasteur, s'obstinant à ne pas mettre leurs lecteurs et leurs abonnés en garde contre les injections homicides qui continuent à se pratiquer dans ces boites à virus, la *Fraternité* croit devoir publier ci-dessous deux entrefilets du *Médecin de Bruxelles*, du 16 mars dernier, en attendant la publication prochaine des moyens les plus efficaces de combattre cette terrible maladie dès le début.

MORT DE LA RAGE

1° *Villeneuve-sur-Lot.* — Il y a quatre mois et demi, un jeune homme de dix-huit ans, nommé Dantous, habitant chez ses parents, à Marquès, près Villeneuve, fut mordu par un chien enragé. Il se rendit aussitôt à Bordeaux, où il suivit le traitement antirabique.

Le jeune homme, qui se croyait parfaitement à l'abri des suites de sa morsure, a été pris subitement d'un violent accès de rage et, malgré les soins les plus empressés, il est mort dans d'atroces souffrances.

2° *Marseille*, 19 *février*. — Un garçonnet de huit ans, Louis Garnier, vient de mourir d'une mort atroce.

Cet enfant, qui habite dans la banlieue de Marseille, avait été mordu, le 24 décembre dernier, par un chien reconnu ensuite atteint de la rage.

Le petit garçon fut envoyé en traitement à l'Institut Pasteur de Marseille ; il y suivit un traitement de vingt jours et sortit soi-disant guéri.

Avant-hier, le pauvret fut pris de douleurs subites et symptomatiques : c'était la rage qui se déclarait.

L'enfant est mort aujourd'hui dans d'horribles souffrances, malgré les soins qu'il a reçus.

Lorsqu'on réfléchit que le rédacteur en chef de *l'Intransigeant* sait pertinemment à quoi s'en tenir sur la valeur de ces inoculations, on ne saurait trop faire ressortir le *je m'en foutisme* de ce prétendu rénovateur de la société, en constatant que la note ci-dessous a été publiée par *l'Intransigeant* du 16 courant:

LA RAGE

Hier après-midi, vers 1 heure, un chien terrier atteint de la rage a mordu un sommelier, Jules Bartonnier, de la maison Maxim's, rue Royale.

L'animal a été abattu à coups de sabre par les agents

M. Jules Bartonnier a été se faire soigner à l'Institut Pasteur.

Docteur Ch. DURR.

(*La Plume libre*, 15 août 1902.)

Extrait des Cours de Magnétisme

NEUVIÈME LEÇON (*suite*)

« 5° Un bon curé, au milieu de son sermon, se voit enlever sa soutane par ce fluide qui n'a pourtant pas l'entrée de la présumée maison de Dieu. Cette soutane est mise en paquet, déposée à quelques pas de son propriétaire ; cela prouve que ce fluide n'est pas un voleur, mais un adroit prestidigitateur.

« 6° A Argenteuil, presque sous nos yeux, deux sœurs se marient en même temps. Pendant que le curé officiait, le fluide, sans droit d'entrée dans l'église, y entre cependant, enlève le bonnet de l'une des fiancées, et le châle de l'autre, jette le brave curé à terre et s'en va percer un trou parfaitement rond à la plus forte cloche ; il descend se promener dans la rue sous forme de boule de feu, sur la place de l'église, riant sans doute de la surprise du curé, qui malgré la sainteté du lieu et la puissance de l'eau bénite, n'a pu éviter sa chute et sa peur. La leçon n'a pas fait de victimes, le fluide était dans un jour de bonne humeur.

« 7° Un homme se trouve être un jour surpris par un orage de premier ordre ; il se met à l'abri sous un arbre, car les ondins s'en mêlaient ; un autre arbre lui faisait vis-à-vis. A un coup foudroyant notre homme se croit tué ; il en est quitte pour avoir une épreuve photographique sur toute sa poitrine de l'arbre qui était vis-à-vis de lui, ni une branche, ni une feuille n'y manquaient. Le savant Daguerre se trouvait surpassé dans ce moment.

« 8° Dans la forêt de Rambouillet, des bûcherons en train de faire des lattes sont tout étonnés de voir ce fluide débiter d'un seul coup un des plus forts chênes du lieu en lattes comme il n'en ont fait de leur vie. Dans une autre manifestation, c'est l'écorce d'un arbre qui est proprement enlevée du tronc aux dernières branches de cet arbre. L'homme n'est pas encore arrivé à un tel degré d'adresse.

« 9° Ce fluide parait en vouloir aux églises depuis qu'elles font semblant de le maitriser au nom d'un Dieu dont elles le regardent comme étant l'agent de sa justice (ce qui est entre nous un contresens) ; ce fluide, disons-nous, eut un jour l'idée de ravir une pierre de taille du clocher d'une église et de la porter à travers la rue dans une maison dont il brisa la fenêtre pour entrer et la déposa sur le plancher. Nos médiums ont des transports d'objets dans leurs communications avec les esprits, où ces derniers apportent, disent-ils, des fleurs et de menus objets, mais non des pierres de taille.

« 10 Un homme se trouve être un jour surpris par ce capricieux fluide accompagné de nombreux agents de Neptune. Il se met à l'abri sous un arbre ; un maître coup lui fait croire qu'il est passé de vie à trépas ! Il n'en est rien. Le fluide va ailleurs exercer son industrie, et notre homme va chez le marchand de vin le plus voisin pour se remettre de sa frayeur au moyen d'un canon. Venant à en solder le prix, il s'aperçoit qu'il a dans son porte-monnaie, deux pièces de vingt francs quand il est assuré de n'en posséder qu'une ; il cherche une pièce d'un franc, qu'il sait avoir, et ne la trouve plus ; il regarde à deux fois ses deux pièces de vingt francs et reconnaît que la pièce de un franc se trouve être recouverte d'une couche d'or, qui a dû se détacher, comme par le procédé de la galvanoplastie, de la pièce de vingt francs pour se poser sur elle. Mais ce qui ne le surprend pas moins,

c'est que les deux pièces étaient séparées par le diaphragme du porte-monnaie. Nous savons que nos savants voudront expliquer ces phénomènes ou les nieront. Les expliquer est au-dessus de leur savoir. Nous répétons que ce fluide, sortant de deux présumés glaçons se rencontrant en sens contraire, doit pouvoir sortir de même. nous le croyons, de deux êtres mieux organisés, qui, par leur intelligence et leur volonté, peuvent lui faire produire des effets en rapport avec leurs besoins. »

Je pourrais presque, pour ma part, affirmer, dans la production des phénomènes de la nature, l'action d'intelligences occultes venant se poser comme autant de point d'interrogation pour pousser sans cesse l'homme à la recherche des causes.

Pendant que tout obéit à deux grands courants, que l'on peut aisément constater d'une façon mathématique, tels que le flux et reflux de la mer, des causes secondaires n'en existent pas moins ; les vents les orages et, je dirai mieux, les épidémies de toutes sortes semblent obéir à des lois supérieures, si nous en croyons les faits, et ils sont nombreux.

Cahagnet croit reconnaître de l'intelligence dans l'orage ou dans la foudre ; personnellement, je fus témoin de divers phénomènes qui peuvent donner à réfléchir malgré leur simplicité apparente.

Il y a quelques années j'allais voir un malade à Genas ; il faisait un temps magnifique. Pour profiter de la belle nature, je faisais la route à pied, tout en ramassant du plantin pour mes oiseaux ; arrivé dans la plaine qui sépare le but de ma course des dernières maisons d'un village voisin, je fus tout à coup surpris par un violent orage ; ne voyant aucun abri pour me réfugier, j'eus l'idée de tenter une expérience ; les premières gouttes tombaient larges sur le sol poussiéreux lorsque, me retournant face à la nuée, je fis un brusque mouvement de haut en bas avec ma main droite, comme si de ce geste j'eus voulu la fendre pour la disperser à droite et à gauche, et je constatais bientôt avec surprise que de chaque côté de mon chemin l'eau tombait en abondance, alors que, sur une largeur d'environ 100 mètres, la terre était à peine arrosée, ce qui me permit de continuer ma course sans être mouillé.

Un autre jour, j'allais de Saint-Fons, sur la route d'Heyrieux, en l'endroit dit la Femme Morte, sur le chemin de Parilly à Venissieux, Je longeais les fortifications lorsque je fus surpris à mon point de départ par un orage d'une violence extrême ; de même que pour le cas précédent, je me retournais et je fis le geste d'arrêter la nuée avec un état d'âme tout particulier ; je mis environ 45 minutes à parcourir mon chemin sans me presser : la nuée semblait se complaire à me suivre, restant toujours quelques centaines de mètres en arrière ; sitôt arrivé dans la maison où j'allais, une véritable trombe d'eau inonda l'endroit.

Le fait suivant est peut-être plus caractéristique. C'était un lundi de Pentecôte. Comme tant d'autres citadins j'eus l'idée d'aller me promener à la campagne ; le temps était beau néanmoins ; j engageai ma femme à prendre une filoche pour le cas où la rosée du matin nous permettrait de ramasser quelques escargots, histoire de passer notre temps le long des buissons ; à 10 heures du matin nous étions encore bredouilles, le soleil avait fait disparaître les dernières gouttes de rosée et fait rentrer les escargots dans leur coquille, ce que voyant nous nous fîmes servir à déjeuner dans un restaurant du Pont-d'Alas, à quelques kilomètres de Lyon, mais non sans avoir maugréé de n'avoir rien trouvé, ce qui semblait amuser la dame qui nous faisait le service et que j'engageais vivement, sous forme joviale, à prier pour qu'il tombe de l'eau de façon à nous satisfaire ; sa réponse, il fallait s'y attendre, fut que sa prière n'aurait pas l'efficacité voulue ; sur quoi je lui dis que, si la sienne ne pouvait rien, la mienne serait certainement exaucée, et nous quittâmes le restaurant par un soleil splendide ; de mon côté, j'avais le désir intense d'être mouillé et de remporter quelques mollusques.

Il y avait environ une heure que nous nous promenions regardant en vain les haies et les vignes, lorsqu'un léger nuage, moins gros que la fumée qui sort d'un fusil, fit son apparition au-dessus de nos têtes, ce qui me fit désirer plus ardemment encore de voir se former une nuée capable d'arroser la campagne et par ce fait faire sortir les limaçons tant convoités. J'en fis la remarque à ma femme, en lui disant que nous serions servis à souhait, ce qui la fit rire tout en me taxant d'un nom bien familier aux gens sceptiques, car à cette époque, bien qu'habituée à divers phénomènes, elle n'acceptait pas facilement ce que je pouvais lui dire se rapportant à l'occulte, comme tant d'autres elle faisait l'esprit fort.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées qu'un coup de tonnerre déchire la nue, et le branle des ondins commence, la légère vapeur apparue au-dessus de nos têtes s'était transformée en véritable nuée versant des torrents d'eau ; pour abri nous avions la voûte céleste, trop haute pour nous protéger ; nous fûmes mouillés jusqu'aux os : mais nous avons ramassé des escargots ; et de retour au restaurant la dame nous plaisantait sur l'efficacité de ma prière, qui, en somme, n'avait été qu'un simple désir, formulé il est vrai avec foi.

Certainement ce sont là des faits qui ne disent rien : le hasard, une coïncidence, etc., peuvent en fournir une explication satisfaisante, et certes je suis loin de les mettre sur le compte de mon propre vouloir. Il y a tant de phénomènes relevant de causes diverses que j'aurais pu les passer sous silence; mais, si je les cite, ce n'est qu'incidemment, parce que d'autres beaucoup plus sérieux sont venus me faire analyser ceux-ci, et aussi pour montrer que parfois les nuées ou l'état atmosphérique sont vraiment complaisants.

Je sais bien que ces faits ne disent rien à l'observateur ; du reste je ne les signale qu'à titre de curiosité, de même que je me fais un plaisir d'emprunter le suivant au R. P Dom Augustin Calmet (1) :

« Le prince de Radzeille, dans son voyage de Jérusalem, raconte une chose fort singulière, dont il a été témoin : il avait acheté deux momies d'Égypte, un homme et une femme, et les avait enfermées fort secrètement dans des caisses, qu'il fit mettre dans son vaisseau, lorsqu'il s'embarqua à Alexandrie, pour revenir en Europe. Il n'y avait que lui et deux domestiques qui le sussent, parce que les Turcs ne permettent que difficilement qu'on en emporte d'Égypte, croyant que les Chrétiens se servent de ces momies pour des opérations magiques. Lorsqu'on fut en mer, il s'éleva une tempête, qui revint à plusieurs reprises avec tant de violence que le pilote désespérait de sauver son vaisseau. Tout le monde était dans l'attente d'un naufrage prochain et inévitable. Un bon prêtre polonais, qui était en la compagnie du prince de Radzeille, récitait les prières convenant à une telle circonstance ; le prince et sa suite y répondaient. Mais le prêtre était tourmenté, disait-il, par deux spectres, un homme et une femme, noirs et hideux, qui le harcelaient et le menaçaient de le faire mourir. On crut d'abord que la frayeur et le danger du naufrage lui avaient troublé l'imagination. Le calme étant revenu, il parut tranquille ; mais, la tempête ayant recommencé, il fut tourmenté plus qu'auparavant et ne fut délivré de cette infestation que quand on eut jeté dans la mer ces deux momies qu'il n'avait pas vues, et que ni lui, ni le pilote, ne savaient être sur le vaisseau.

« Étaient-ce les âmes de l'Égyptien et de l'Égyptienne qui craignaient que leurs corps ne demeurassent au pouvoir des Chrétiens. ou deux démons qui prirent leurs figures ? D'où vient qu'il n'y eut que ce prêtre qui les vit, lui qui ne savait pas même qu'ils fussent sur le vaisseau ? N'y eut-il que son imagination de frappée ? D'où vient cela et quelle fut la cause d'un événement si singulier ? Les âmes des

(1) *Dissertations sur les apparitions*, etc., p. 86.

morts ou les démons ont-ils la puissance de produire de tels effets dans nos esprits ? » C'est sur quoi le R. P. dom Calmet n'ose rien décider.

Vous trouverez sans doute trop ancien ce récit de dom Calmet ; mais, si je cite des savants de notre temps, si je m'appuie sur des hommes de la plus haute valeur, il faudra cependant bien admettre qu'il y a là quelque chose de vrai, ou tout au moins quelque chose qui ne doit pas être précisément sans fondement.

(*A suivre.*)

A. BOUVIER.

RECHERCHES SUR LA MÉDIUMNITÉ

Par GABRIEL DELANNE.

Librairie des Sciences psychiques, 42, rue Saint-Jacques, Paris. Prix : 3fr.50

Ce nouveau livre de M. Gabriel Delanne vient combler une lacune importante parmi les ouvrages spirites. La médiumnité étant la base du spiritisme, tout ce qui se rapporte à son étude est du plus haut intérêt pour la doctrine.

Depuis la mort d'Allan Kardec, bien des progrès ont été accomplis par la science, et il était nécessaire de rechercher dans quelles proportions ces connaissances nouvelles combattent ou appuient le problème des rapports entre les vivants et ceux qu'on appelle improprement les morts.

C'est l'étude approfondie du phénomène de l'écriture mécanique qui fait l'objet de cet ouvrage.

L'auteur, très au courant des travaux des savants, examine d'abord les objections des incrédules. Il démontre que l'imitation par les hystériques des procédés spirites n'a rien de comparable avec la véritable médiumnité. Ensuite, il fait comprendre ce que c'est que l'automatisme naturel et prouve que certains écrits inconscients sont produits involontairement par l'écrivain lui-même, qui ne se doute pas d'en être l'auteur. On lira avec intérêt les recherches si curieuses de MM. Salomon et Stein, ainsi que celles du docteur Patrick sur ce sujet, encore si peu connu du public. Cette constatation éclaire un des points obscurs du spiritisme et permet de repousser un grand nombre de prétendues révélations — parfois ridicules — qui ont pendant longtemps retardé l'essor de cette jeune science.

M. Delanne a entrepris la tâche ardue de passer en revue toutes les causes qui peuvent donner aux écrits automatiques une apparence spirite. C'est ainsi qu'il est amené à définir et à étudier l'influence de la mémoire latente, de la suggestion orale ou mentale, de la transmission de pensée, de la télépathie et de la prémonition. Tous ces facteurs sont analysés, leur action est définie, et des exemples sont fournis pour soutenir les thèses de l'auteur. Il ressort de cet ensemble de recherches une certitude : celle de la communication des âmes pendant la vie terrestre, indépendamment des organes des sens.

Par une discussion serrée, l'auteur fait ressortir les raisons qui permettent de différencier les écrits automatiques des véritables communications spirites. Un très grand nombre d'observations sont relatées, et l'on peut dire que ce travail est le premier qui présente, sous une forme très condensée, une grande quantité de faits que l'on ne trouve que dans des ouvrages spéciaux, ou épars dans les revues qui traitent de ces matières.

Dans la dernière partie, l'écrivain a réuni toutes les preuves certaines qui affirment la réalité des communications par l'écriture. Une sélection sévère a présidé au choix de ces récits, qui résistent à toutes les critiques. On y trouve des exemples de communications en dehors ou au-dessus des connaissances du médium : des autographes de personnes mortes absolument inconnues des écrivains ; des messages donnés par des nourrissons ou des enfants en bas âge ; des communications en langues étrangères écrites par des ignorants, etc. Des figures dans le texte reproduisent certains de ces écrits.

Une étude très soigneuse et très méthodique de tous ces témoignages en démontre l'authenticité et prouve qu'ils ne peuvent être produits que par ceux qui s'en déclarent les auteurs, c'est-à-dire par les Esprits.

Nos lecteurs connaissent déjà M. Gabriel Delanne. Dans ses précédentes publications, ils ont eu souvent l'occasion d'apprécier la clarté de ses démonstrations, la sûreté de son érudition et la rigueur de son esprit scientifique.

Nous croyons donc que ce nouvel ouvrage est appelé à un grand succès, car, dans ses 500 pages, il répond victorieusement à toutes les objections et indique les règles simples qui permettent de distinguer, parmi les produits de l'automatisme, ceux qui sont réellement attribuables aux Esprits.

X.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(*Suite.*)

Nous sommes heureux de voir que l'élan donné ne se ralentit pas : déjà plus de deux cent mille signatures figurent dans notre pétitionnement ; les listes et envois suivant viennent encore augmenter le chiffre précédemment donné par la *Paix universelle*.

2206e	liste recueillie par	M. Luidemberger. .	92	signatures
2207e	—	M. Manet, Bordeaux.	222	—
2208e	—	Mme Desseignes, à Lyon.	55	—
2209e	—	M. Perruchot, à Lyon.	3	—
2210e	—	Mme Morel, aux Gamby (Ain) . .	110	—
2211e	—	Mme Morel, aux Gamby (Ain) . .	92	—
2212e à 2235e	—	M. Em. Vauchez, 36e envoi de 24 listes, contenant ensemble.	4 203	—
2236e	—	M. E. Troula, Gers. .	36	—
2237e	—	—	50	—
2238e	—	—	28	—
2239e	—	—	29	—
		Total. . .	4 920	signatures
		Listes précédentes.	197 192	—
		Total général. .	202 112	signatures

Parmi les signataires des listes ci-dessus, il convient de citer les noms suivants :

MM. Burtin, Frédéric, conseiller municipal à Saint-Cyr-sur-Meuthon (Ain) ;

Maingaud, Henri, conseiller municipal à Saint-Cyr-sur-Meuthon (Ain) ;

Doucet, François, conseiller municipal à Saint-Cyr-sur-Meuthon (Ain) ;

Gamby, J.-B., conseiller municipal à Saint-Cyr-sur-Meuthon (Ain) ;

Douvre, Victor, maire, à Saint-Cyr-sur-Meuthon (Ain) ;

Neveux, Jean-Claude, conseiller municipal à Saint-Cyr-sur-Meuthon (Ain), etc.

Parmi les listes de M. E. Vauchez, venues de la Gironde, de la Haute-Garonne, de la Dordogne et de la Charente, figurent également beaucoup de notabilités, que nous ne pouvons donner faute de place dans ces colonnes.

A. B.

Dans notre prochain numéro nous ferons connaître *les nouvelles souscriptions* pour la défense du magnétisme curatif, de même que sera continuée l'étude *dans le domaine des recherches* avec de nouveaux faits.

A. B.

Le Gérant : A. BOUVIER.

22-8-02. — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Douzième Année. — N° 285. **10 Centimes.** 1er-15 Octobre 1902

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr. }

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

Un Monsieur qui n'ost pas à son aise

Nous croyions en avoir fi ·i avec M. Salomon ; pas du tout. Soit par peur ou par entêtement, il se débat comme un possédé, sans doute parce qu'à ses yeux les mouches se changent en éléphants et que la moindre parole des magnétiseurs, devenus sa bête noire, a pour résultat de le mettre en excès de mauvaise humeur, de sorte que le sourire qui orne habituellement ses lèvres se transforme vite en l'affreuse grimace qui le montre tel qu'il est.

J'étais sur le point de répondre à ses doléances, lorsque mon ami Brémond, prenant fait et cause, le met en face de lui-même. Inutile de se mettre deux : le poids de sa propre impuissance suffit à l'écraser. Il ne me restera qu'à lui offrir une glace pour bien se mirer, afin qu'il admire chez lui toutes les qualités qu'il prête aux autres ; ceci fait, je continuerai mes études sur les questions qui le troublent tant, et, puisqu'il tient à orner les colonnes de *la Paix Universelle* de son savoir, elles lui seront désormais toutes grandes ouvertes ; trop heureux d'entendre *de dures vérités* et de montrer que de par le monde, il existe encore un être vraiment supérieur, un véritable puits de science capable de nous enseigner la vérité sur l'art de guérir, en nous faisant connaître que l'homme est un bipède qui porte la tête sur les épaules, qu'il a deux bras et deux jambes, lorsqu'il est né avec et qu'un accident ne les lui a pas enlevés, qu'au bout des bras se trouvent les mains et qu'au bout des jambes se trouvent les pieds ; de même que sur la tête il y a des cheveux, lorsqu'elle n'est pas chauve, etc., etc.

Il nous dira encore, avec preuves à l'appui et le plus sérieusement du monde, que dans la nature se trouvent des choses bonnes et mauvaises, et il nous apprendra ce que jusqu'ici nous ignorions : qu'un fruit savoureux est à la fois très mauvais, que la beauté est à la fois laideur, que les rayons du soleil ne sont que ténèbres, que le platine est lourd et léger, que l'or qui brille est en même temps l'ordure du ruisseau, etc., puis il terminera son exposé scientifique en nous prouvant par A+B que l'homme ne se connaît pas et qu'il est à la fois et véritablement une femme ! ! !

Enfin, ne voulant pas pousser la plaisanterie trop loin, je lui laisse la parole ; la réponse ne se fera pas attendre, et les lecteurs me sauront gré d'avoir laissé libre cours aux affirmations du grand penseur qu'est le docteur Salomon. Il me sera toujours loisible de reprendre la plume, s'il désire grandir encore davantage, afin de le mettre bien à son aise, puisqu'il ne l'est pas.

A. Bouvier.

A MM. BOUVIER ET BRÉMOND

Messieurs,

Je veux bien admettre avec vous qu'il suffise d'être docteur pour être un ignorant, et que je sois le plus ignorant de tous les docteurs. Je crois même sans peine que, très savant la veille, celui qui commet l'imprudence de prendre le titre de docteur, devient fatalement le lendemain le plus ignare des hommes. N'avons-nous pas vu, en effet, un masseur, poursuivi pour exercice illégal de la médecine, exhiber un diplôme de docteur et répondre au juge, stupéfait à la vue de ce titre : « Lorsque j'exerçais la médecine en qualité de docteur, mon cabinet était vide ; aujourd'hui, simple masseur, j'ai la plus belle et la plus riche clientèle de Paris. »

Aussi, vous appuyant sans doute sur ce bel exemple de la bêtise humaine, vous ne manquez pas de nous apprendre que seuls les

magnétiseurs, grâce au fameux « don » sans doute, ont le monopole de toutes les sciences et s'en servent habilement.

Celui qui a la bonne fortune d'être magnétiseur, car on naît magnétiseur, on ne le devient pas, sait naturellement tout sans prendre la peine de ne rien apprendre. Telle est, je crois, votre prétention. Je ne vois aucun inconvénient à l'admettre, et, pendant que nous y sommes, il m'est fort indifférent de vous accorder encore d'autres qualités et d'autres vertus qui vous vont si bien, par exemple cette modestie charmante, grâce à laquelle étant tous quelqu'un vous n'êtes jamais quelque chose.

Mais ces légères concessions faites, vous me permettrez de continuer à vous dire quelques dures vérités, qui vous révèlent tels que vous êtes.

Vous vous vantez de posséder un « don » vous permettant d'agir à distance sur vos semblables ; il faut que l'on sache à quoi pourrait servir ce « don » naturel ou surnaturel qui vous placerait à cent coudées au-dessus de nous, si vous le possédiez réellement. Il faut que l'on apprenne, et par vous-mêmes, que ce pouvoir mystérieux vous permettrait d'accomplir aussi facilement tous les crimes que de faire le bien.

Ce pouvoir existe ou n'existe pas. Si vous le possédez, il demeure tout entier, vous devez en supporter tout le poids et l'accepter avec toutes ses conséquences bonnes ou mauvaises.

Je comprends maintenant votre hésitation à publier une dernière réponse, je comprends pourquoi vous m'avez obligé à vous poursuivre.

Vous vous demandiez avec inquiétude quelle drôle de tête allaient faire vos lecteurs, et en particulier ceux qui ont poussé l'indiscrétion jusqu'à s'enquérir « si, pouvant faire le bien à distance, vous pourriez également faire le mal ».

Vous avez prévu le trouble que mon argument, sans être scientifique, produirait dans l'esprit d'un grand nombre. Vous hésitiez à répondre « non », et en répondant « oui » vous vous seriez montrés plus naïfs que ceux dont vous exploitez la crédulité.

Aussi votre explication de ce « demi-don », uniquement destiné à faire le bien, complètement réfractaire au mal, est-elle si confuse qu'il faut peut-être une autre intelligence que celle d'un modeste docteur pour en bien saisir le sens.

Si je vous ai bien compris, il faut que vous ayez encore plus d'aplomb que je ne le supposais pour employer certains arguments qui ne prouvent qu'une chose : votre impuissance à sortir du dilemme où je vous ai enfermés.

En voulant nier « la possibilité pour vous de faire le mal », vous êtes bien près d'avouer qu'il « vous est impossible de faire le bien ». Dans tous les cas votre argumentation, toute scientifique qu'elle soit, se retourne contre vous. Aussi, puisqu'après m'avoir déclaré ne vouloir plus prendre la peine de répondre à un contradicteur aussi peu « savant » vous continuez à le faire, et toujours avec autant de courtoisie que d'habitude, je me vois, à mon grand regret, contraint de remplir de nouveau vos colonnes d'une prose sans valeur, espérant cette fois ne pas être obligé, comme la dernière, de vous envoyer un huissier pour faire respecter mon droit de réponse. Au risque de vous être désagréable et de retarder l'éducation magnétique de vos chers lecteurs en les privant de vos savantes causeries, je vous adresse une réponse qui n'est pas plus scientifique que la précédente.

Je poursuis en effet un but sans prétention : démasquer vos jongleries, qui ne sont pas plus scientifiques que mes réponses, et dont le bon sens suffira à faire justice.

Je dois vous prévenir, puisque vous y mettez un certain entêtement, que je cesserai de remplir vos colonnes lorsque vous aurez cessé de vous occuper de moi, conservant le droit de vous répondre le dernier.

Votre aplomb n'est égalé que par votre impudence, car on s'imagine facilement l'étonnement de ces braves confrères, les docteurs-médecins qui ont signé votre pétition, en s'apercevant que l'acte libéral qu'ils viennent d'accomplir a eu pour résultat d'aider les magnétiseurs, fort pratiques du reste, à faire « sombrer la médecine classique » à laquelle ils appartiennent peut-être encore un peu, « la noyant dans les flots de son impuissance ». Ils seront sans doute heureux d'apprendre que « la médecine magnétique » est sur le point de se substituer officiellement à la médecine hypnotique.

Celle-ci, sans doute parce qu'elle est exercée par des médecins diplômés, a besoin suivant vous d'être codifiée et soumise à un contrôle sérieux, afin « d'éviter aux malades de devenir entre les mains des médecins hypnotiseurs un instrument d'expérience amusante plutôt que d'observation scientifique ».

Je cite textuellement votre phrase, qui, résumée, aurait perdu de sa saveur.

Ainsi vous marchez à pas de géant : après avoir réclamé la liberté de votre exercice, vous ne craignez pas d'aspirer à son monopole.

Pour vous, non seulement les médecins ne devraient plus avoir la prétention de faire interdire aux magnétiseurs l'exercice de la médecine, mais les magnétiseurs l'exerceraient désormais librement, auraient le droit et le devoir de faire interdire aux médecins l'exercice du magnétisme lorsqu'ils ne seraient pas pourvus de votre diplôme.

C'est charmant en vérité, et dans notre naïveté nous étions loin de nous attendre à ce renversement des rôles. C'est tout simplement le débiteur poursuivant le créancier et le faisant mettre en prison. Vous m'avez habitué à vos plaisanteries, mais celle-là est tellement forte qu'elle m'étonne encore. Plus loin, vous avouez que vos clients, inquiets, désirent savoir s'il est possible à celui qui fait le bien à distance de faire également le mal. Un autre qu'un magnétiseur aurait été « collé » ; mais vous, vous ne l'êtes pas pour si peu et vous trouvez immédiatement une explication aussi simple que lumineuse. « Vous ne pouvez pas faire le mal à distance », dites-vous, parce que « pour qu'une action soit exercée et ressentie il faut deux volontés, « une active et l'autre passive, et personne ne consentirait à être le jouet d'un être quelconque. » Vous oubliez, cher Monsieur Bouvier, qu'il vous arrive de guérir à distance des malades qui ignorent votre intervention (voir *Paix universelle*, 1-15 juin 1902) : vous guérissez à distance M. M. Privat, atteint de congestion cérébrale, qui, en raison de son scepticisme, n'est pas avisé de l'expérience tentée sur lui. Ignorant votre intervention il n'a pas pu opposer sa volonté, ce qu'il aurait fait étant un sceptique ; n'ayant pu l'opposer à votre « influence bienfaisante », il n'aurait pu l'opposer davantage à votre influence mauvaise.

Votre argumentation est tellement enfantine que le plus ignorant des docteurs est capable de la réfuter.

Dans votre second argument vous vous placez sur un terrain trop élevé pour qu'il me soit très facile de vous suivre ; cependant j'essaierai.

« La nature même du magnétiseur, dites-vous, étant pénétrée de sa sainte mission ne saurait avoir d'autres pensées que le toujours mieux, même en face d'ennemis irréductibles. »

Vous n'êtes pas d'une modestie exagérée et je ne croyais pas que les magnétiseurs fussent des êtres parfaits, pleins d'amour et sans haine, comparables aux « anges gardiens ».

N'étant pas convaincus sans doute de la force de ces deux arguments, vous vous empressez d'ajouter qu'il y a des êtres « rayonnant le mal » et dont l'approche est souvent funeste à leur entourage, mais, ajoutez-vous prudemment, « tout le monde les fuit », et s'ils « font le mal, ce n'est pas parce qu'ils le désirent, c'est le simple fait de causes liées intimement à l'être psychique » ; ce sont les anges des ténèbres, les messagers de Satan.

Je voudrais bien, moi simple mortel qui n'ai pas « le don » comme vous, savoir distinguer le « bon magnétiseur » de « l'agent du mauvais œil », afin de me laisser faire par le premier et de résister au second. A distance principalement cela me semble difficile, surtout s'ils agissent sur moi sans me prévenir.

Votre argument me semble bien ténébreux et sent le moyen âge à plein nez.

Dans votre désir d'expliquer ce qui est inexpliquable, vous ne vous apercevez pas que vous vous diminuez devant ceux dont vous êtes les apôtres : vous réduisez votre pouvoir à néant et vous vous calomniez. Je suis persuadé en effet que comme de simples hypnotiseurs, mais comme de simples hypnotiseurs seulement, votre action est aussi réelle que puissante sur les sujets habituellement influencés par vous, et c'est pourquoi je vous considère comme un danger permanent pour ces malheureux qui ne sauraient résister à votre influence, quelquefois bonne, mais plus souvent mauvaise. Enfin vous n'êtes plus d'accord avec vos amis et confrères du *Journal des Magnétiseurs*, qui parlent de l'envoûtement et des maléfices comme de choses facilement réalisables (voir ma dernière réponse). Ce qui est vérité à Paris ne serait-il plus vérité à Lyon. Bouvier nierait-il ce que Durville avance. Qui croire des deux ? Avouez que vous êtes en mauvaise posture devant les malheureux qui vous prennent au sérieux. Ils commencent à douter; prenez garde, si nous continuons longtemps cette discussion, ils ne douteront plus.

Veuillez recevoir, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués.

Docteur Salomon.

MISE AU POINT

Le docteur Salomon, dont la célébrité s'accroît de plus en plus, surtout depuis qu'il s'est implanté par voix d'huissier comme rédacteur à *la Paix universelle*, vient de me faire parvenir un pamphlet de redites, dans le but de répondre, paraît-il, à la protestation que m'inspirèrent ses outrages à l'adresse de tous les guérisseurs empiriques et de tous les magnétiseurs de France et de Navarre. En vain j'ai cherché dans ce gâchis de phrases inconhérentes la moindre trace du caractère que l'inventeur a voulu lui donner ! Je n'ai rien trouvé qui réponde à ma protestation, pas la moindre justification des suspicions des outrages déversés par le docteur sur les êtres malfaisants qui continuent et continueront encore longtemps de le gêner, en dépit de ses ébats désespérés. A peine s'il laisse échapper de son cœur d'homme un soupir d'affliction sur le sort malheureux de « ses braves confrères, encore un peu docteurs peut-être », dit-il, qui se sont faits les défenseurs du magnétisme des magnétiseurs sans le consulter, lui ! l'Oie ! l'Aigle doctoresse ! de Savigné-Lévêque ! O science infuse ! quel outrage à ta suprématie ! quel crime de lèse-majesté ! soixante-cinq docteurs en médecine, quelques-uns ès-sciences, se concertant pour demander aux pouvoirs publics la liberté de combattre les souffrances humaines, les tares physiques, qui oublient, peut-être volontairement, ô déshonneur ! que dans un des plus coquets villages de la Sarthe réside l'omniscience omnipotente qui doit les conduire, les diriger vers tout le savoir, vers toute la vérité et leur éviter les plus fâcheuses imprudences.

Décidément, docteur, vous plaisantez, et j'en rougis, — non pour vous : vous paraissez trouver exquis les fruits de votre aveuglement, de votre myopie intellectuelle, — mais pour le corps médical tout entier duquel vous compromettez considérablement la haute considération dont il jouit encore ! Rendez-vous compte enfin que, si la médecine de Savigné-Lévêque se contente de ne voir le soleil que par un trou, même en plein mois de juillet, il est des membres de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine, des professeurs de physiologie, docteurs en médecine, qui en toute saison aiment à en recevoir les bienfaisants rayons et à vivre de toute la clarté qu'ils émettent.

Vous m'accusez de vous avoir traité d'ignorant, mais je revendique toute la responsabilité de cette accusation, que je renouvelle, quoique je vous sache diplômé, car je n'ai jamais cru que le diplôme conférant le titre de docteur en médecine puisse au préalable conférer celui de savant. Vous ne connaissez rien en magnétisme, c'est vous-même qui me l'avez appris par vos réponses à M. Bouvier ; je ne pouvais donc reconnaître que ce que vous me démontriez : votre ignorance en la matière. Il m'en arriverait de même si je m'obstinais à vouloir faire une montre ou un parapluie. Je répète donc qu'en magnétisme vous êtes un ignorant ; ne vous en fâchez pas, et, de grâce, ne pouvant pas discuter ce que vous ne connaissez pas, n'insultez plus, n'outragez pas ceux qui pourraient vous l'apprendre et, faute de mieux, abstenez-vous : ce sera plus sage.

Que vous nous parliez de « bêtise humaine, d'excès de modestie, de pouvoir mystérieux, de jongleries » et autres momeries ornant votre vocabulaire, cela nous importe peu ; et si vous vous en étiez tenu à ce langage qu'inspire votre savoir d'à côté, je n'aurais pas pris la peine de protester, pour ne pas m'exposer à prendre au sérieux des enfantillages; mais vous nous avez outragés sans nous connaître, moi du moins, et comme la civilité, la politesse française n'excluent pas les diplômés de leur observation, je devais vous le rappeler, puisque vous l'aviez oublié. En ce qui me concerne personnellement, je répondrai toujours à vos attaques, et le dernier, parce que la vérité a droit de priorité sur l'erreur en tout pays, principalement en France, et par nécessité absolue dans votre clinique de Savigné-Lévêque.

Si je n'avais à défendre ici que ma dignité, je ferais fi de toutes vos rodomontades, que seules justifient votre ignorance et la peur de voir enrayer le grossissement de vos capitaux ; mais j'ai à y défendre tous ceux qui, comme moi, avec un désintéressement des plus complets, sacrifient leurs loisirs au soulagement des misères humaines, au redressement de vos innombrables erreurs ; mon infime personnalité atteinte vous laisserait à vos incohérences, à vos mesquineries ; mais la tâche est plus élevée que ne pourrait l'être celle de sa défense, elle consiste à défendre une collectivité d'hommes imbus des vrais principes de charité, semant à profusion autour deux et au loin les bienfaits que la nature dans sa divine prévoyance a placés en leurs facultés. Conscient de la vérité, je ne vous laisserai pas libre de la profaner, pas plus que je ne vous laisserai libre d'outrager, de railler même ses admirateurs.

Vous prétendez nous avoir enfermés dans ce dilemme que, « pouvant faire le bien par notre rayonnement, nous pouvons aussi faire le mal ». Votre assertion est aussi enfantine que toutes vos diatribes vides de sens et stupides ; comment pouvez-vous nous démontrer que, dans une seule et même responsabilité, il puisse y avoir un honnête et malhonnête homme ? A-t-on jamais pu imaginer la communion du bien et du mal ? Un homme peut-il à la fois être bon et méchant ? Il peut substituer en lui quelquefois, mais rarement, la volonté de pratiquer l'un et de faire l'autre, et réciproquement, mais il ne peut faire l'un et l'autre. On vous a répondu oui et non, prétendez-vous, à la question posée ; eh bien ! moi, je vous répondrai que n'ayant pratiqué le magnétisme que pour faire le bien, je ne sais pas comment par son intermédiaire on peut pratiquer le mal, et croyez bien, docteur, que je ne ferai aucun effort pour arriver à le savoir : ce talent ne me sourit pas. Vous auriez dû nous citer des exemples de maux engendrés par le magnétisme, et, si vous ne l'avez pas fait, c'est que

sans doute votre expérience en cela est aussi dépourvue, que l'est en arguments votre bagage scientifique. Et si nous renversons les rôles, docteur, et qu'à notre tour nous vous demandions : Pouvant faire le bien, le faites-vous ? Pouvant faire le mal, l'évitez-vous ? en médecine bien entendu ! — hélas ! que répondrez-vous ? Que nous dira l'expérience ? Que nous diront les tristes leçons du passé, les faits écœurants du présent ? La plupart, avec une autorité qui vous écrasera, montreront votre insuffisance, vos imprudences, toujours excusées, mais honnies à tout jamais par ces cacochymes, ces paralytiques pelés ou galeux qui donnent à nos promenades d'été, à nos cagnards d'hiver l'aspect désolant, désespérant des abords d'un hôtel réservé aux incurables.

Ah ! certes, mieux que tous les rayonnements vous pouvez assurer la disparition des êtres humains confiés à vos soins ! Que de drames de Gonzague se sont joués et se jouent encore dans notre humanité desquels nul ne connaîtra jamais l'énigme véritable. Oh ! non, docteur ! vous ne rendez pas, dans votre clan, à la société la confiance qu'elle vous accorde ; aussi vous échappe-t-elle plus que jamais : elle ne veut plus se dépouiller de ses hardes pour solder les interminables notes où figurent des visites toujours plus fréquentes qu'utiles. C'est un signe des temps nouveaux, la société évolue, se transforme, s'achemine vers la route du plus de bonheur, du plus de confiance, en vous laissant comme bornes à chacune des étapes franchies, vous confiant le soin de montrer aux attardés les derniers vestiges de ses ères de tribulations, de souffrances, d'infériorité.

Docteur, un dernier mot : Ou vous ignorez totalement qu'il existe une force fluidique naturelle pouvant rayonner autour de l'individualité humaine, qui a la faculté d'émettre des effluves, ou bien vous niez ce que vous connaissez, de crainte que cela nuise à ce que vous pratiquez. Dans les deux cas vous êtes un grand coupable au point de vue scientifique. Vous supposant dans le deuxième cas, je m'abstiendrai de tout commentaire ; mais, dans le premier, je me mets à votre disposition pour vous fournir expérimentalement des preuves pouvant vous convaincre ; je vous laisse le choix des maladies, qui devront être très variées ; comme précaution, car il en faut avec le parti pris, je vous demande l'égalité de voix dans la Commission que vous voudrez bien faire instituer, de laquelle Commission vous aurez la présidence, sous la réserve toutefois, de vous y tenir dans l'expectative.

Voyez-vous, docteur, de tous les arguments, les meilleurs sont encore les faits, ils terrassent les plus sceptiques d'entre les incrédules, quand, en hommes de bon sens, ils savent se garder contre les fantaisies des mauvais caractères, qui plus ils regardent moins ils voient. Je suis encore loin de vous tenir en cette estime de ne pas vouloir. J'aime à croire que vous vous intéresserez à ma proposition dans un but d'observation, de recherche ou, tout au moins, de curiosité. J'ose vous promettre par avance de réelles surprises et la naissance en vous de meilleures dispositions en notre faveur. Cette naissance de dispositions meilleures se soupçonne déjà en vous, vous avez fait trêve aux expressions qui, dans l'article qui me suggéra une vive protestation, dégradèrent considérablement le noble caractère de votre mission ; le contact des magnétiseurs vous a été salutaire par correspondance, que sera-ce lorsque vous assisterez à leurs expériences ! Vous pourrez vous entendre, cher docteur, avec vos êtres dangereux, ils ne sont pas tout aussi mauvais que ce que vous l'aviez cru. N'oubliez pas surtout ma proposition : je la crois digne d'intérêt. Si vous reculiez, vous vous feriez juger très sévèrement par les gens impartiaux, et votre clientèle pourrait bien ouvrir l'œil, non pas le mauvais dont vous parlez, mais le bon, celui qui rend plus avisé.

BRÉMOND,
de la Fédération spirite du Sud-Est.

Qui veut trop prouver ne prouve rien

Tel est le cas du docteur Salomon qui, je crois, aime mieux écrire que d'affronter une discussion honnête face à face avec ses adversaires (Voir à cet effet mon article « Conscients et Déséquilibrés », du 1er au 15 juillet, n° 279, article sans réponse). Peut-être est-ce pour lui faire la main au cas où il aurait besoin de faire une ordonnance ? Pour toute autre cause, ses écrits sont presque nuls, il patauge dans un cercle vicieux où il s'embourbe de plus en plus. Les magnétiseurs, dit-il, sont ceci, les magnétisés sont cela, le magnétisme est dangereux, etc., et voilà ce qu'il nous prouve, véritable jeu de roquet faisant du bruit le plus loin possible.

Je crois que le docteur doit avoir chez lui une *salle des Glaces*, et chaque fois qu'il y pénètre, son image reflétée des centaines de fois doit être considérée par lui comme étant la masse des magnétiseurs et des magnétisés ; de là sa colère sourde qu'il répand sur la société qui ne veut pas faire partie de la sienne.

Quant au danger qu'il attribue au magnétisme, je dois faire remarquer au docteur que jamais personne n'en fut victime mortelle ni même souffrante du fait des magnétiseurs. Il en est autrement avec la médecine ; ici on ne les compte plus, c'est même passé à l'état d'habitude ; pour peu que le Parlement y prête son concours, la dépopulation n'est pas près de prendre fin. Question à l'ordre du jour cependant. Jamais un magnétiseur n'aura pour lui les moyens de maléfices que possède le docteur puisque, comme le dit M. Salomon, *nous pouvons ce que vous pouvez*. Or, docteur, vous seriez magnétiseur et médecin — à moins que vous soyez des saints, et les temps sont passés — vous possédez les qualificatifs que vous attribuez aux magnétiseurs et ce que tout le monde attribue aux médecins de votre trempe.

« Je n'aurais pas dû m'occuper de tels êtres, qui salissent tout ce qu'ils touchent ; mais, élevé au fond de la campagne, au nombre des bêtes, j'ai pris pour habitude de ne pas craindre la fange et parfois j'ose aller tirer l'oreille de celui qui s'y roule, afin de faire cesser les éclaboussures qu'il provoque autour de lui. »

Dans son milieu, le docteur Salomon peut être un homme distingué ; certes, il démontre amplement que son éducation comporte une infusion de science et de religion poussées jusqu'au fanatisme, seule chose qui lui reste de l'ensemble, sauf toutefois la pensée du Paradis. Or, il doit savoir, ce bon docteur, que, de chaque côté de la porte, Dieu mit un arbre du bien et un arbre du mal, et si ce n'était si loin, le Paradis (*des fanatiques*), et surtout si coûteux, je l'engagerais à ce petit voyage ; mais, en bon vivant, il doit bien avoir un jardin où se trouvent quelques arbres, les uns sans aucun doute y rapportent de bons fruits et les autres de mauvais, tout cela d'après les lois naturelles bien entendu. Les arbres ne sont pas des hommes, peut-il me dire. Mais, docteur, les uns et les autres sont régis par les mêmes lois en tant que faisant partie de la nature, je dois même ajouter que les premiers subissent une éducation tout comme les seconds ; il faut s'entendre, il est vrai : au lieu de leur apprendre à lire et à faire de grands salamalecques, à jouer à l'hypocrite, on leur pose tout simplement une greffe pour les affranchir, mais, va te faire lanlaire, quand le pied n'est pas bon naturellement, la tête ne rapporte rien de bon malgré son affranchissement. Au contraire, quand le pied est bon, qu'il y ait une greffe éducatrice ou non, le fruit est toujours savoureux ; et, n'importe quand, n'importe où, on reconnaîtra toujours l'arbre à son fruit. Jamais, pas plus le docteur Salomon que d'autres, ne feront dévier cette loi naturelle de son but.

En mettant ici les arbres et les hommes sur le terrain des lois naturelles, nous prouverons donc au docteur Salomon et à sa suite

que chacun ne peut agir, même volontairement, que d'après ses dispositions, la loi des contrastes étant en dehors de l'individu. Or, si le magnétiseur a de bons sentiments, s'il rayonne un bon fluide, s'il a fait le *bien* jusqu'alors, il ne pourra pas plus que d'autres transformer les lois de sa nature et, en conséquence, ne fût-ce même qu'un instant, provoquer le plus petit *mal*, sa nature s'y opposant, malgré la volonté qu'il en aurait. Ces hommes-là peuvent être comparés aux bons arbres du jardin du docteur ou à l'arbre du bien du paradis cherché.

Quant au docteur Salomon, qui se plaît tant à mettre la conscience des magnétiseurs et des magnétisés à contribution, qu'il permette à ces derniers de lui renvoyer la balle. Nous pouvons sans crainte le considérer comme l'arbre du mal, d'abord par sa critique malveillante vis-à-vis des uns et des autres, et ensuite par choc en retour de sa polémique. Quand il peut croire les hommes mauvais, c'est qu'il l'est lui-même et qu'il est prêt à faire tout ce qu'il suppose d'eux. Du reste, qui mieux que lui peut posséder les armes meurtrières à cet effet : fluide hypnotique, *poison satanique* attribué par lui aux magnétiseurs, puis les poisons chimiques de toutes sortes que ne possèdent pas les magnétiseurs et qui cependant présentent de terribles dangers? Qu'il ne cherche pas à nous faire croire, ce bon docteur, que des vessies sont des lanternes, que la lueur sera toujours blafarde; un peu plus de franchise de sa part ferait mieux dans son jeu, et, si les magnétiseurs étaient susceptibles de lui créer une clientèle en rendant malades les pauvres gens qui s'adressent à eux en désespoir de cause, il ne les traiterait ni de voleurs ni de charlatans, peut-être leur offrirait-il un tant pour cent sur les affaires, et les malades ne seraient plus de vulgaires gogos ni les niais qui vont chercher du soulagement où ils le trouvent.

En attendant que le docteur Salomon me prenne à partie avec les Bouvier et les Brémond et qu'il réponde à « Conscients et Déséquilibrés », que je lui signale plus haut, ainsi qu'à cet article (*puisqu'il veut avoir le dernier mot?*), nous crierons bien haut avec tous les honnêtes gens : Epuration sociale ! — Sus aux charlatans, aux empiriques, aux faux savants ! et, tandis que nous y sommes, sus également à tous ceux qui gangrènent la société à quelque marque qu'ils appartiennent !

A bon entendeur, salut.

TH. MOUROUX.

LES PROGRÈS DE LA MÉDECINE

La médecine n'a jamais fait tant de bruit qu'aujourd'hui. La théorie microbienne est à l'ordre du jour et ses nombreux partisans éprouvent la nécessité d'envahir notre système circulatoire de ces soi-disant microbicides qui doivent supprimer tous les maux dont nous avons à supporter les cruelles tortures.

Les sérums nous arrivent de toutes parts et la terrible tuberculose elle-même sera bientôt terrassée par le sérum des sérums, *puisque certains savants et non des moindres, nous affirment que sa plus grande cause est justement la sérumthérapie*. La grande babillarde, plus complaisante que compétente dans la matière, nous annonce à grand fracas les découvertes d'éminents chercheurs où tout a été prévu ; il n'y a pas de petits détails auxquels on n'a pas songé, on nous offre le biberon idéal et le lait lui-même ne communiquera plus de microbes, il est stérilisé.

Ce sont, parmi les plus petites choses, de triomphants exemples de l'ardeur qu'apporte la médecine au soulagement de notre pauvre monde.

Chez les gens très bien, où la jeune mère, trop occupée par le rôle qu'elle a à remplir dans la comédie de son milieu, ne peut évidemment pas nourrir son enfant elle-même, la remplacera-t-on par une nourrice ? Il y en a de tous les genres et de toutes nationalités. C'est aujourd'hui la négresse qui détrône l'alsacienne qui, elle aussi, eut son moment de célébrité. Quelquefois même, et c'est bon genre, à défaut de ces dernières, la chèvre ou la vache y suppléent. Il est bien entendu que, conformément aux usages de la mode actuelle, le lait de la nourrice ou de la bête est scrupuleusement analysé.

Nous voici donc, maintenant, à l'abri de tout danger, et rien désormais ne pourra troubler le bon fonctionnement de notre pauvre machine. Nous pouvons même espérer que, à l'entrée de la vie des générations futures, l'inoculation d'un sérum spécial, ou plutôt d'une série de microbicides de choix, viendra mettre un terme à cette insolente échéance qu'est le passage de la vie à trépas.

Cela semble être dans le domaine du possible — n'a-t-on pas déjà commencé ? Ainsi, paraît-il, la variole n'engendre presque plus de cas de décès et, on nous affirme que les ravages du croup ne sont plus qu'à l'état d'exceptions.

Tout permet donc déjà d'apercevoir, dans un avenir prochain, les conditions de la vie entièrement transformées, et cet âge d'or des temps bibliques, caractérisé par des exemples de longévité singulière, devenir le régime commun de notre sphère planétaire.

Sous peu, chacun de nous, grâce à ces inventions extra-humanitaires, pourra se mettre sous la bienveillante protection de saint Macrobe, auquel nos illustres savants doivent leur inspiration heureuse, car on parle fort dans les milieux bien informés de la fameuse passoire automatique qui aura pour but de pasteuriser l'air que nous respirons.

Les comités d'hygiène auront aussi à cœur sans doute de donner un coup de main à ces grandes découvertes académiques et n'oublieront pas de munir nos boulevards de crachoirs, de transpiroirs et d'une foule de choses dont le nom se termine en *oir*, peut-être même du fameux parloir-isolatoir, pour qu'enfin toute contagion funeste soit désormais impossible.

On n'oubliera pas de concevoir tous ces indispensoirs dans un style élégant, afin que le bon effet produit par la vue d'une œuvre d'art ajoute son influence salutaire à l'action thérapeutique tant désirée.

Quant à la chirurgie, c'est bien autre chose ; ses progrès sont incontestablement supérieurs à ceux de la médecine. Oyez un peu ! Vous avez le ventre ballonné, plus ou moins douloureux, à supposer qu'un bobo encombrant s'y trouve ; vite on vous le pourfend en quatre en fin de renseignement. C'est la simplicité par excellence !

— Votre foie est-il le siège de quelque affection qui vous fait voir tout en noir ? un simple petit coup de scalpel dont la section sera plus ou moins nette, avec replâtrage subséquent, et le tour est joué — à moins toutefois que le maître de l'art se soit oublié jusqu'à laisser, aux lieu et place de ce qu'il supposait enlever, ses pinces ou son éponge...

Ce nouveau sport bistourical est très goûté; c'est le dernier cri, et, pour les gens du monde, avoir été charcuté par un de nos grands maîtres, c'est, paraît-il, très bon genre et les pauvres bougres qui en meurent, leur nom fût-il affublé de quelque particule, doivent certainement dans l'autre monde s'enorgueillir d'avoir servi de sujets d'expériences à d'aussi habiles praticiens, pour la plus grande gloire de la science.

On comprend facilement que ce genre de sport ne peut pas être à la portée de tout le monde et, c'est du reste ce qui en fait le charme; pas plus que de passer *ad patres* à la vitesse de 120 kilomètres à l'heure, comme viennent de le faire tout dernièrement nos bons automobilistes américains.

Donc, plus de secrets dans les diverses branches de l'art médical; nous arrivons au moment où, sans aucun doute, nos grands bazars pourront offrir à leur clientèle le diaphragme en celluloïd, des estomacs en baudruche et des pylores de rechange en gutta-percha.

C'est dans son plein la grande comédie du jour ; mais si, pendant l'ent'racte, nous passons dans les coulisses, nous voyons par exemple que, depuis 30 ans, le nombre des médecins a quintuplé, ce qui n'empêche pas la maladie — *qu'ils affublent de noms ronflants suivant la mode et ses besoins*, — de venir quand elle veut et de disparaître quand bon lui semble. Si, après la représentation, nous regardons derrière le rideau, en pénétrant dans la sphère des acteurs, nous constaterons qu'ils mentent ou alors qu'ils ont créé cette pièce purement et simplement — *illusioniste* — à leur avantage exclusif et au détriment de l'auditoire en général qui aura payé, mais... car les statistiques officielles nous disent que la mortalité augmente toujours d'une façon inquiétante.

Donc, si la mortalité augmente en raison directe que le nombre des médecins s'accroît et que les méthodes thérapeutiques se perfectionnent, on est en droit de supposer que l'illusion est grande et que le bon public est toujours disposé à s'ingérer et digérer, sous le couvert de la science, les aberrations les plus invraisemblables.

ALBERT.

ŒUVRE QUI S'IMPOSE

Appel aux partisans du magnétisme et du spiritisme.

Depuis déjà longtemps nous mûrissons un projet, que nous pensons être grandiose; sans plus tarder, nous le soumettons à nos amis.

Il n'existe pas, en France, pas plus du reste qu'à l'étranger, de maison, d'hôpital où l'on applique le *magnétisme*, le *somnambulisme* et la *médiumnité* au traitement des maladies; il serait bon et urgent de combler cette lacune.

Nous n'avons point besoin de faire le panégyrique du vieux magnétisme et du spiritisme à ceux qui, comme vous, lectrices et lecteurs, sont au courant de la question; mais il est de notre devoir à tous d'en répandre les bienfaits. Ne laissons pas plus longtemps l'hypnotisme pseudo-officiel envahir notre champ.

Nous voyons, par les pétitions présentées à la Chambre des députés, combien sont nombreux les partisans et les défenseurs du magnétisme humain; aussi, nous croyons que le moment d'agir est venu.

Relevons le gant et portons haut le drapeau de nos proches devanciers et maîtres : Allan Kardec, du Potet, Lafontaine, etc. Nous piétinons sur place et nous n'avançons que très peu, malgré les efforts de quelques hommes d'élite, tels que Bouvier, Delanne, Denis, Durville et d'autres encore.

Si nous voulons marcher de pair avec nos contradicteurs, nos ennemis scientifiques, les dépasser facilement même, nous devons procéder tout autrement : nous devons, comme eux, nous servir du prestige que confère un diplôme.

Certes, nous sommes loin de vouloir amoindrir en quoi que ce soit le mérite et le savoir de ceux qui, sans diplôme, guérissent ou soulagent les maux d'autrui, ou propagent les saines et consolantes théories spirites ; nous avons seulement le ferme désir de créer une œuvre nouvelle, afin de faire échec à nos détracteurs. Ce préambule bien compris, voici la proposition que nous faisons à nos partisans : *Fondation d'une maison de santé et d'un Institut magnético-spirite.*

Pour cela faire : *formation d'une société en commandite au capital de 500.000 francs.*

CET ARGENT SERA GARANTI PAR HYPOTHÈQUE. M. B. Voici l'origine des avantages qu'un hasard providentiel a mis entre nos mains:

Un de nos amis loue, il y a une douzaine d'années, avec promesse de vente, aux portes de Paris, presque dans le bois de Boulogne, une immense propriété d'un hectare de terrain. Au centre de ladite propriété est un véritable palais entouré de grands arbres avec une superbe pièce d'eau : on peut loger là plus de 30 pensionnaires. Trois autres bâtiments entourent et font partie de cette splendide propriété; ils pourraient, étant agencés, recevoir 20 autres pensionnaires. Le locataire actuel, admirateur, depuis peu il est vrai, du magnétisme — nous avons eu la satisfaction de guérir par ce moyen une de ses parentes atteinte d'une maladie réputée incurable — veut contribuer selon ses moyens, il a perdu la plus grande partie de sa fortune, à l'édification de notre œuvre; il nous offre sa promesse de vente; il nous en fait don.

Depuis dix ans, la propriété en question a augmenté presque du double de sa valeur et elle augmente chaque jour, surtout depuis la proximité du Métropolitain.

Or, avec 300.000 francs, nous acquerrions cet immeuble : *c'est le prix de vente consenti il y a douze ans.*

Aujourd'hui, dans ce quartier, le terrain se vend au minimum 100 francs le mètre; *il ne nous coûterait à nous qu'environ 35 francs*, et les constructions seules ont coûté plus de 200.000 francs ; *c'est donc une excellentissime affaire à réaliser.*

La maison de santé projetée serait donc la base fondamentale, la « nourrice », si nous pouvons employer cette expression, de l'Institut magnético-spirite qui, lui, vivrait d'une part prélevée sur les bénéfices de la maison de santé. Là, les malades seraient traités par les agents physiques et psychiques et non par les drogues ; ce serait une maison unique en France, et nous pouvons dire dans le monde.

Pour son fonctionnement, nous nous sommes assuré, *d'une façon particulière*, le concours de nombre de nos confrères ; nous sommes ainsi certain d'avoir à soigner beaucoup de malades.

Outre les internes, pensionnaires, les malades du dehors pourront suivre nos traitements et *une clinique gratuite sera à la disposition des indigents.*

Pour la question qui nous tient tant au cœur — le spiritisme — un comité de sept personnes seulement est déjà formé. Ce comité, composé d'hommes diplômés, étudiera scientifiquement et sans aucune espèce de parti pris tous les phénomènes psychiques; il s'attachera surtout à démontrer l'existence de l'âme, sa survivance à la matière et fera connaître *coram populo* ses travaux.

Pour réaliser nos *desiderata*, il nous faut des capitaux; en un mot le nerf de la guerre, que nous pensons, eu égard aux circonstances particulières énoncées rapidement, pouvoir trouver parmi nos amis.

Voici les avantages que nous offrons à nos bailleurs de fonds :

1° L'argent des commanditaires sera garanti par l'immeuble;

2° Il rapportera d'abord le 3 p. 100, intérêt compris dans les frais généraux ;

3° Les commanditaires toucheront, en plus, un tiers des bénéfices.

Nous pouvons affirmer la véracité absolue de ce que nous avançons ; or, comme nous ne pouvons ici donner tous les détails de notre organisation, nous prions instamment les personnes désireuses de collaborer à cette œuvre magnifique de s'adresser, soit par lettre, soit verbalement, à M. Gabriel Delanne, 40, boulevard Exelmans, Paris; ou à moi, 4, rue du Pavillon (Parc des Princes), à Boulogne-sur-Seine. Nous donnerons ainsi tous les renseignements désirables.

Docteur MONTIN.

FÉDÉRATION SPIRITE DU SUD-OUEST

Appel aux spirites et nouveaux spiritualistes du sud-ouest de la France.

Le Congrès de 1900 a démontré la vitalité croissante du spiritisme. L'idée nouvelle, d'une façon lente, mais sûre, ininterrompue, poursuit sa marche ascendante. Un mouvement d'opinion qui s'accentue chaque jour, entraîne la pensée et la science vers l'étude du monde invisible, vers la certitude de la survivance, vers la démonstration de l'immortalité.

Les spirites peuvent lever la tête et affirmer tout haut leurs croyances. Après avoir établi les preuves expérimentales de la survie, ils ont maintenant le devoir d'en dégager les conséquences et de fonder leur œuvre sur des bases solides. L'heure est venue de donner au spiritisme ce qui lui a manqué jusqu'ici, ce qui sera sa force et lui permettra de prendre dans le monde la place qui lui est due; nous voulons dire : l'esprit d'entente et d'organisation.

Le spiritisme possède de nombreux éléments de puissance et de vie, mais ces éléments sont épars, disséminés, et par là même réduits à l'état passif. Il faut songer à les réunir par un lien commun, à les grouper, à les mettre en action, une action méthodique qui se fixe un but et travaille résolument à l'atteindre.

Tout en laissant à chaque groupe son autonomie propre et sa liberté absolue, quant à la direction de ses travaux, il convient d'organiser nos forces en vue d'une action plus générale et plus étendue. C'est par l'union étroite des groupes et des adeptes isolés que le spiritisme assurera le triomphe définitif de ses principes; c'est par là seulement qu'il créera les œuvres fécondes, les institutions par lesquelles s'affirme et s'impose toute grande idée : institutions d'enseignement et d'assistance, œuvres de mutualité et de solidarité.

Autour de nous, nous voyons la société s'affaiblir et se corrompre, faute d'un principe d'éducation qui prépare les générations aux véritables destinées de l'être sur la terre et dans l'Au-delà, faute d'un système d'éducation et de conduite sociale qui prépare l'âme humaine aux grands efforts, aux grandes épreuves, aux grands devoirs. Ce système, les spirites le possèdent en germe. Ils peuvent offrir à la société les principes essentiels, la sanction morale nécessaire à toute œuvre de rénovation. Il n'est pas de plus pressante nécessité que de les appliquer.

Nous avons le devoir de réagir de toutes nos forces contre les maux de notre temps, contre l'indifférence et l'égoïsme, contre le scepticisme amer et railleur qui nous envahit. Ce sont là des germes de décomposition sociale, des symptômes de décrépitude morale, des menaces pour un prochain avenir. C'est par là que s'amoindrissent et s'éteignent peu à peu les nobles pensées, les élans du cœur, le dévouement, le sacrifice, tout ce qu'il y a de grand ici-bas.

Nous avons le devoir de nous tourner vers ceux qui nous succèderont dans la vie et de leur apprendre à croire, à agir, à se dévouer. Il faut qu'ils sachent que l'existence n'est pas une lutte pour la conquête des jouissances, mais pour le développement des qualités fortes et des mâles vertus qui assurent notre progression sur l'échelle infinie et la satisfaction de la conscience dans l'Au-delà.

A quoi nous servirait de savoir et de croire, de nous sentir en communion avec le monde invisible et soutenus par lui, si ces avantages ne nous inspiraient un sentiment profond de nos responsabilités et la résolution de répandre autour de nous, par tous les moyens en notre pouvoir, les croyances fortes et saines, qui sont notre soutien, notre consolation, et de réaliser les œuvres grandes et utiles qui doivent en découler logiquement pour le bien de l'humanité ?

Pour tout cela, une organisation s'impose. Des tentatives de fédération générale, universelle, ont été faites autrefois et n'ont pas abouti. Il convient de procéder d'une façon plus pratique et de créer des fédérations régionales, comme cela a été fait avec succès dans le sud-est de la France, en Algérie, en Catalogne, etc. La nouvelle loi sur les associations créant de grandes facilités, les membres de la Société des Etudes psychiques de Toulouse (ancien Cercle de la morale spirite), ont pensé que le moment était venu de provoquer un mouvement analogue dans le sud-ouest de la France. MM. Laforgue, président, et Cadaux, secrétaire, ont le mérite de cette initiative.

Répondant à leur invitation, M. Léon Denis, président du Congrès spirite de 1900, vient de parcourir la région. Des réunions préparatoires ont eu lieu à Bordeaux, Agen, Toulouse et Pau, et les premiers jalons de l'œuvre fédérative y ont été posés.

En novembre et décembre prochain, M. Léon Denis, reviendra donner, dans ces mêmes villes, une série de conférences sur le spiritisme. Au terme de ce voyage, vers la fin de l'année, une assemblée générale sera provoquée dans un des principaux centres de la région, ultérieurement désigné. Tous les groupes ou spirites isolés sont invités, dès maintenant, à y assister, soit personnellement, soit par l'envoi de délégués. Dans cette réunion, le projet de fédération sera discuté et on procédera, s'il y a lieu, à l'élection d'un comité définitif et d'un bureau.

Frères et sœurs, concentrons nos forces, serrons-nous les uns contre les autres, car c'est par l'union seule que nous affirmerons la puissance et la vitalité du spiritisme. Après la période de vulgarisation doit venir la période d'organisation. Celle-ci s'impose comme une nécessité impérieuse, sans elle le spiritisme ne pourrait que s'amoindrir et s'émietter.

Nous adressons un pressant appel à tous les hommes de cœur qui veulent contribuer à la diffusion de nos croyances, au relèvement des caractères, à l'élévation des intelligences, qui sentent la nécessité de faire pénétrer dans tous les milieux un idéal meilleur de justice, de lumière et de progrès.

Nous adressons un pressant appel aux femmes spirites, à toute mère qui veut préserver les siens des contagions de l'immoralité et du scepticisme ; à la femme, qui, toujours, fut l'inspiratrice du dévouement, de la charité et qui peut nous aider efficacement à sauver l'âme moderne des périls qui la menacent.

A tous ceux enfin qui veulent mettre au service de notre cause le concours de leur bonne volonté et de leurs efforts. Nous avons la ferme espérance que notre appel sera entendu

Les adhésions sont reçues :

A *Bordeaux*, chez Mme Agullana, rue Gratiolet, 4;

A *Agen*, chez M. Beaubial, rue Rouget-de-l'Isle, 26;

A *Toulouse*, chez M. Cadaux, rue Arnaud-Bernard, 13

POUR ET CONTRE

(*Suite.*)

Source intermittente de démonstrations plus ou moins bruyantes, suivant le degré d'épanouissement des sentiments, faisant mouvoir les jeux de l'hilarité ou de simple quiétude.

— Définissez le Sabbat.

— Sabbat : réunion des plus turbulentes et des plus fantastiques, où les assistants sont obligés de faire les choses les plus extravagantes en vertu de la loi du plus fort; Satan en personne présidant ces foules et hypnotisant à l'aide de fluides diaboliques.

35 — 24 février 1889. — Qu'est-ce que la sagesse ?

— La Sagesse est le premier pas de l'homme vers l'infini. Cette

sagesse lui fait comprendre la vanité de son espèce, les tristes conséquences de ses inconséquences. Jamais l'homme sage ne tombera dans les erreurs fatales à ceux qui ne suivent que leurs caprices et l'instinct grossier de leurs passions.

L'homme sage raisonne ses actes et suit l'impulsion donnée par ce sentiment personnel et exclusivement réservé aux privilégiés, qui, devinant la vie future, sont sans cesse dans le calme et savent éviter les tempêtes néfastes à l'enchaînement de leur vie liée à l'éternité.

La Sagesse est l'apanage des âmes fortement trempées par l'expérience alliée à un besoin naturel de confiance et de spontanéité dans les actes. Si la sagesse était accessible à tous, elle ne serait plus la sagesse, mais l'état naturel de l'homme, et détruirait par ce fait même toutes les passions ; l'homme sage sera toujours l'exception.

La sagesse ne s'acquiert pas (1), elle est le résultat d'un état particulier, calme parfait de l'âme joint à un jugement sain et pondéré.

Le calme est toujours nécessaire à l'homme en toutes circonstances, la fougue de certains tempéraments sera toujours le roc contre lequel viendra se briser toute idée nette et claire des situations.

L'homme sage sera toujours le privilégié qui établira sa gloire future ; ses idées bien arrêtées subsisteront malgré le temps et les distances.

— Selon vous les hommes sont inégaux devant la nature ; cela ne crée-t-il pas une injustice ?

— Il n'est pas d'injustice dans la nature ; la brute, ou l'homme qui ne pense pas, n'est aucunement privé par ce manque de spiritualité et de continuation de son moi dans la vie future ; inconscient il a vécu, inconscient il meurt et inconscient il survit, la vie continuant le laisse dans son état antérieur, moins le souvenir de sa vie passée qui lui serait inutile.

(*A suivre.*) A. GOUPIL.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(*Suite.*)

Nous avons reçu à nouveau de notre infatigable collaborateur M. EMMANUEL VAUCHEZ, dans un 37e envoi, 19 listes contenant ensemble 3.464 signatures, venues de la Charente, de la Gironde, de la Loire-Inférieure et du Jura.

Ces listes comprennent les nos 2.240 à 2.258 de notre répertoire.

LISTES DIVERSES

2259e	liste recueillie par M. Janin, à Bourgoin. .	11	signatures
2260e	— M. Luidemberger, à Lyon	50	—
2261e	— — —	80	—
2262e	— M. Dézay, Le Mans . .	10	—
2263e	— M. Mouroux, à Angers .	6	—
2264e	— M. Hochet Victor, à St-Bomer-les-Forges . .	28	—
	De M. Em. Vauchez, ci-dessus.	3 464	—
	Total. . .	3 649	signatures
	Listes précédentes.	202 112	—
	Total général. .	205 761	signatures

Dans l'envoi de M. E. Vauchez, nous relevons les noms suivants :
MM.
Pernot, maire de la ville de Beaufort (Jura) ;
Bion, conseiller municipal de la ville de Beaufort (Jura) ;
Brunet, adjoint au maire de la ville de Beaufort (Jura) ;
Chevillard, conseiller municipal de la ville de Beaufort (Jura) ;
Sachon, juge de paix à Beaufort (Jura) ;
Monot, conseiller municipal à Beaufort ;
Gindre, instituteur en retraite à Beaufort ;
Coste, conseiller municipal à Beaufort ;
Nayard, conseiller municipal à Beaufort ;
Courgeon, huissier, à Beaufort ;
Cuisiat, conseiller d'arrondissement, à Maynal (Jura ;
J. Ponsot, maire de Grusse (Jura) ;
Bussière, maire de Cesancey ;
A. Vaucher, maire de Saint-Agnès.
Gauthier, maire de Rotalier ;
Fournier, maire de Vercia ;
A. Mitanchet, maire d'Orbagna ;
Tournier, maire d'Augisey, etc.

AVIS

Nous prions instamment tous nos amis porteurs de listes de faire remplir celles qu'ils ont entre les mains et de nous les retourner au plus vite, afin de faire un troisième dépôt pour obliger ainsi la nouvelle législature à tenir les promesses de justice et de liberté faites par la plus grande partie des candidats.

A. BOUVIER.

SOUSCRIPTION NATIONALE

(*Suite.*)

Pour continuer le pétionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

Liste de Mme Amélia Lamaison, à Bordeaux.

Souscriptions diverses.	7 fr. 45
Listes précédentes. . . .	7.582 65
Total.	7.590 fr. 40

AVIS. — Toutes listes de pétitions et les souscriptions recueillies doivent être adressées au plus tôt à M. EMMANUEL VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; ou à M. A. BOUVIER, directeur de *la Paix universelle*, 5, cours Gambetta, à Lyon (Rhône). A. B.

SECOURS IMMÉDIAT
ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

Du 30 août, de M. Giraud, Montélimar.	1 fr. 05
Du 19 septembre, de Mlle E. Bonvalot, suite d'un vœu.	5 »
Total	6 fr. 05

COURS DE MAGNÉTISME

Les cours de Magnétisme appliqué à la guérison des malades, de A. Bouvier, seront repris à partir du mercredi 8 octobre, comme les années précédentes ; ils se composeront : 1° d'une partie orale ; 2° d'une partie expérimentale et 3° d'une partie thérapeutique où seront spécialement étudiées les actions à distance.

Le Gérant : A. BOUVIER.

22-8-02. — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 286. 10 Centimes. 16-31 OCTOBRE 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

ÉMANCIPATION DES IDÉES ET DES PEUPLES

Il est des époques dans la vie des peuples où un vent impétueux de liberté intellectuelle et d'indépendance sociale submerge tout ce qui obstrue son passage. Dans ces moments d'effervescence, les têtes s'exaltent, les cerveaux s'enflamment. On entend alors le bruit sourd des idées qui se heurtent et se coudoient comme de terribles fantômes, dans les sombres ténèbres d'une nuit sans étoiles. Cette fièvre du mouvement des idées constitue des commotions sociales qui frappent de stupeur les esprits étroits, rebelles à la loi du progrès, glace de frayeur les cœurs égoïstes, qui méconnaissent la fraternité humaine, mais réjouit les hommes de progrès qui prennent la direction du mouvement progressif et émancipateur des peuples. Ces apôtres de la pensée humaine poussent les générations dans la voie lumineuse de l'avenir et font scintiller à leurs regards la douce lumière d'une révélation supérieure qui est l'avant-garde du progrès intellectuel, moral et social.

Depuis un siècle, le mouvement des idées se convulsionne et menace de bouleverser la société moderne. De toutes parts, la poussière s'est soulevée, des cris d'émancipation se sont fait entendre : c'est la jeune génération qui s'est mise en marche vers le but synthétique du progrès qu'elle doit atteindre.

L'humanité avance rapidement dans la voie du progrès matériel ; mais il n'en est pas de même du progrès moral, qui est encore arriéré. Pour marcher d'un pas ferme dans la voie de l'harmonie sociale, il faut s'éclairer de la lumière divine, qui seule peut guider nos efforts dans le pénible sentier de la vie.

Pour naviguer sûrement dans la voie du progrès moral et social, il faut prendre pour boussole la raison, pour carte routière la conscience et pour pilote Dieu et nos guides spirituels. C'est par la gravitation de l'humanité vers l'union fraternelle que le progrès s'accomplit avec ordre et harmonie. Pour cela il est nécessaire que les hommes se hâtent de quitter l'atmosphère du doute et qu'ils s'empressent d'entrer dans la voie lumineuse de la vérité.

Laissons les retardataires, ces douaniers du progrès, ces esprits réfractaires, grimacer d'un air sardonique et railleur des grandes vérités qui inondent notre siècle de leurs sublimes splendeurs. Pour nous, missionnaires du progrès moral et social, plaidons avec énergie la cause de tous les progrès de la pensée. Démontrons que sa possibilité résulte de sa nécessité.

Marchant au sommet de l'édifice social, nous avons pris la face la plus saillante, celle dont les rayons du soleil levant baigne d'une pure lumière les enfants privilégiés qui ont su ouvrir leurs yeux à la vérité divine qui inonde les cœurs droits et bienfaisants des splendeurs éternelles.

L'homme qui sonde le passé, qui apprécie le présent et s'efforce de préparer l'avenir étend sans cesse ses connaissances dans le domaine des sciences ésotériques, qui sont appelées à révéler à l'humanité les arcanes de sa nature et la voie de sa destinée.

Ce travail incessant des chercheurs des vérités psychologiques constitue l'élément le plus puissant de progrès moral et social; mais ces vérités ne sont véritablement bien comprises que par les esprits éclairés de la lumière divine qui cherchent dans toutes les opérations de l'âme la connaissance de Dieu.

Malgré que dans l'antiquité ces grandes vérités aient toujours été renfermées dans des sanctuaires impénétrables et que leur connaissance ait été le privilège d'un petit nombre, ce voile mystérieux est tombé devant l'émancipation de l'esprit humain et l'égalité morale et sociale. Le souffle du progrès emportant les barrières qui séparaient le monde vulgaire de la caste des initiés, une ère nouvelle est venue niveler les diverses situations sociales.

Mais l'humanité terrestre reste encore le jouet des mauvaises passions. Il importe donc que les hommes qui ont reçu le flambeau de la vérité psychologique s'efforcent de la faire pénétrer parmi leurs frères qui en sont encore privés.

La lumière divine étant claire et limpide, il faut éviter de la noyer dans un océan de futilités.

L'art des manifestations de la pensée humaine jette entre le ciel et la terre ses brillants enseignements, qui sont destinés à ouvrir les yeux aux plus sceptiques et à leur faire envisager les idées grandioses qui inondent notre siècle de leur brillante lumière. C'est par l'élévation des cœurs vers Dieu que tous les yeux et toutes les espérances se tourneront vers les beautés infinies des mondes supérieurs.

Nous sommes à une période de transition. A la foi aveugle succède la foi intelligente qui repose sur la raison. L'œuvre de l'émancipation de l'esprit humain a sonné. La lumière brille à tous les regards; l'astre de la foi aveugle s'éteint devant les rayonnements des clartés divines; les temples seront délaissés; la faim en haillons lèvera les yeux vers la douce espérance: la terre tremblera sous les pas des opprimés; les puissances de la terre s'écrouleront sous le souffle de la jeune génération; mais les hommes de cœur resteront impassibles en présence de cette rénovation sociale. Alors l'humanité terrestre se débarrassera des symboles et des mythes, qui lui cachaient la vraie lumière, pour faire place à la manifestation des splendeurs de la vérité divine.

Puissent ces belles espérances se réaliser bientôt!

DÉCHAUD,
Publiciste à Alger.

M. Emmanuel Vauchez

Les lecteurs de *la Paix Universelle* nous sauront gré de reproduire les lignes suivantes, empruntées à *la Vendée Républicaine;* elles montrent une fois de plus la valeur de notre éminent collaborateur et ami, dont le précieux concours est un gage de succès pour notre pétitionnement.

M. Gabriel Compayré, correspondant de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon, vient de publier, à l'occasion du Congrès de la Ligue de l'enseignement qui s'est tenu ces jours derniers à Lyon, une brochure faisant partie de la série consacrée aux grands éducateurs, et dans laquelle il rappelle le rôle joué par Jean Macé et ses collaborateurs.

Nous trouvons sous la plume autorisée de M. Compayré le portrait si vivant de notre excellent ami et compatriote Emmanuel Vauchez que nous tenons à le publier, sachant que nous ferons plaisir à tous nos amis de l'enseignement laïque :

« On ne diminuera pas la gloire de Macé, en rappelant que, dans ses travaux et dans ses luttes, il a eu la bonne fortune de s'attacher des collaborateurs dignes de lui. Seul au début, quand il pouvait dire: « J'étais alors à moi seul le président, le trésorier, le garçon de bureau de la Ligue », il s'est vu très vite entouré d'hommes de cœur qui mêlèrent et confondirent leur énergie avec la sienne. Au premier rang, il faut citer M. Emmanuel Vauchez. « Si l'histoire est juste, disait Macé, à côté du nom qu'immortalisera la loi Ferry (la loi de 1882 sur l'obligation), elle gardera une place à celui d'Emmanuel Vauchez, de l'homme qui, pendant dix ans, a remué la France et préparé la victoire parlementaire du Ministre de la République (1). » Il ne laissait pas échapper une occasion de faire valoir les mérites de son collaborateur, de mettre en relief les services qu'il avait rendus à la Ligue, le grand rôle qu'il avait joué dans le pétitionnement monstre de 1871-1872. Il rappelait que M. Vauchez, — dont Challemel-Lacour, au Sénat, disait qu'il était « le dévouement même », — avait renoncé, en 1870, à une situation commerciale assez avantageuse, pour se consacrer tout entier au service de son pays, soit pour la défense du territoire, — il s'engagea comme volontaire en 1870, et fut caporal au 1er zouaves, comme Macé avait été caporal au 1er léger, — soit pour la diffusion de l'instruction, comme secrétaire du cercle parisien de la Ligue. Il se conformait d'avance à ces nobles paroles de son livre *la Terre* (2). Les créatures doivent s'unir dans la fraternité universelle, et les meilleurs et les plus savants ont le devoir d'entraîner le troupeau hostile et ignorant... »

« M. Vauchez était digne des éloges que lui prodiguait son ami. Macé a eu souvent besoin de lui : d'abord de son aide matérielle, dont on aura une idée si l'on rappelle que, lors du pétitionnement pour l'obligation, M. Vauchez écrivit près de 7.000 lettres et expédia 80.000 circulaires. Mais combien plus encore Macé a-t-il profité de son concours moral ? Les hommes du plus ferme caractère n'échappent point à certaines défaillances. Macé était parfois hésitant : M. Vauchez, avec sa foi robuste, intrépide et résolu, était là pour le réconforter. Il a été heureux pour Macé qu'il ait trouvé dans son entourage des hommes parfois plus audacieux qu'il ne l'était lui-même, et qui savaient au besoin relever son courage, l'exciter et le pousser en avant. Après les désastres de 1870, qui l'avaient atteint doublement dans ses intérêts personnels et dans son cœur de patriote, nous croyons savoir que Macé, abattu et désolé, hésitait à lancer la pétition pour l'obligation. Il craignait que le moment ne fût pas favorable ; il considérait que les esprits étaient démoralisés, découragés : bref, il redoutait un échec. Ce fut M. Vauchez qui, non sans rudesse, et après de vives discussions, persuada Macé et le décida à agir.

« M. Vauchez était donc de ces disciples qui, à l'occasion, en remontrent au maître, et même le dirigent. Il était plus avancé d'idées que Macé, presqu'un jacobin, tandis que Macé demeurait un libéral, s'imaginant, comme les hommes de 1848, — il en était, — que la liberté suffit à tout. Il y eut entre eux des dissentiments, presque des ruptures, comme nous en avons vu éclater entre Pestalozzi et les plus chers de ses collaborateurs, Niederer ou Schmid. Mais ce n'étaient là que des nuages qui se dissipaient vite. Après la brouille passagère venait la réconciliation. Pestalozzi embrassait Niederer ou Schmid, et pleurait comme un enfant. Les choses se passèrent quelquefois ainsi entre Macé et M. Vauchez, entre deux hommes qui, malgré les différences de leur caractère, avaient pourtant les mêmes sentiments de dévotion à la cause de l'instruction, et dont la postérité unira les noms dans sa reconnaissance. »

(1) M. Emmanuel Vauchez est né en 1836. Il s'occupa d'abord de commerce en Algérie, puis à Paris. Ouvrier de la première heure, il s'affilia à la Ligue dès 1865, et son nom est inscrit, avec le n° 8, dans la liste des premiers adhérents. Il a joué un rôle important dans l'histoire de la Ligue, et il méritait une étude spéciale. Aujourd'hui retiré aux Sables-d'Olonne, il y continue avec une infatigable activité sa vie de dévouement aux œuvres sociales. Fidèle à la méthode du pétitionnement, qui lui a si bien réussi dans la question de l'instruction obligatoire, il y a recours encore en de tout autres matières : il a pris récemment l'initiative d'une pétition adressée au Parlement, pour la revision de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine, en vue surtout des intérêts des « masseurs » et des « magnétiseurs ». Cette pétition a recueilli près de 200.000 signatures. Le 1er juillet 1902, il a fondé un *Comité de solidarité républicaine*, pour venir en aide aux électeurs républicains qui seraient persécutés pour leurs opinions : — n'oublions pas que M. Vauchez habite la Vendée. — Ses publications sont nombreuses. Signalons un *Manuel d'instruction nationale ; une Enquête sur la suppression des congrégations religieuses et la séparation des Eglises et de l'Etat ;* une brochure sur l'*Éducation morale* (sans oublier son très important ouvrage philosophique en deux volumes: *la Terre*). M. Vauchez a pour doctrine ce qu'il appelle un « spiritisme scientifique », tout pénétré de croyances idéalistes, et qui conclut à la pluralité des existences, un peu à la façon de Jean Reynaud, dans son livre jadis célèbre, *Terre et Ciel*.

(2) *La Terre*, gros ouvrage en deux volumes in-8°, où M. E. Vauchez fait preuve de beaucoup de science. Le titre exact est : *la Terre, évolution de la vie à sa surface ; son passé, son présent et son avenir.*

La Vendée Républicaine ne peut rien ajouter au portrait si véridique fait de M. Vauchez par M. Compayré.

Elle se joint de tout cœur au savant recteur de l'Académie de Lyon pour présenter ses sincères hommages à l'un des plus grands philanthropes de notre époque.

Responsabilité humaine et justice divine

Cher Monsieur,

Voudriez-vous permettre à l'un de vos lecteurs habituels quelques observations au sujet de l'article intitulé comme ci-dessus, paru dans *le Progrès Spirite* du 20 septembre 1902 ? On y lit : « *Les fqutes sont personnelles*. Toute autre doctrine n'est pas spirite. »

Tenir un langage aussi dépourvu d'atténuation est, ce me semble, s'avancer beaucoup. Si le spiritisme était, comme le catholicisme, une doctrine codifiée ; s'il avait ses dogmes précis et invariables ; s'il jouissait de par l'autorité — divine — ne fût-ce que par délégation — qui les aurait établis, d'une valeur incontestable et incontestée auprès de ses adeptes, alors, on pourrait, avec raison sans doute, affirmer que telle doctrine donnée, ou tel point déterminé de doctrine, n'est pas spirite. Mais en sommes-nous là, vraiment ? Allan Kardec, qui a basé tout un long et complet enseignement sur les communications des esprits, n'a jamais prétendu, que je sache, imposer cet enseignement *comme vrai*, à l'exclusion de tous les autres. L'eût-il fait, il aurait eu tort. Nous ne sommes plus au temps où l'on édifie de toutes pièces — et *ne varietur* — des systèmes philosophiques et religieux. Ou, si l'on s'aventure dans cette voie, on ne les peut que proposer à la réflexion, à l'examen de ses contemporains. Les donner comme fixes et irrévocables, immuables, ainsi que des vérités tombées toutes faites du ciel, serait une outrecuidance qui provoquerait le rire de tous ceux qui pensent. Allan Kardec était trop sage pour tomber dans ce travers. Il n'aurait jamais voulu boucher les avenues de l'avenir à ses successeurs. Ne soyons pas plus spirites que lui.

Cela dit, voyons un peu la doctrine elle-même qui est l'occasion ou la cause de ces réflexions. *Les fautes sont personnelles*. Cela saute aux yeux, c'est l'évidence même. Le nier serait nier la lumière du jour. Mais la question n'est pas là tout entière. Il ne s'agit pas uniquement de savoir si les fautes sont personnelles. Le problème est plus vaste, et d'une complexité, d'une gravité telles qu'il déconcerte les plus grands esprits. Il se pose ainsi : Les fautes qui, assurément, sont personnelles, ne sont-elles que cela ? N'y-a-t-il pas en elles une part qui revient à la collectivité, à la société, à l'humanité dans son ensemble ? J'en ai, pour ce qui me concerne, l'intime, l'absolue conviction, heureux si l'on me convainc d'erreur. Il en est de même, quant à la responsabilité. Elle aussi est à la fois personnelle et collective.

Cela peut sans doute, à première vue, choquer notre sens de la justice. Nous pouvons trouver dure une loi qui nous impose des souffrances pour des fautes que nous n'avons pas personnellement commises. Il est possible que nous allions jusqu'à accuser Dieu d'arbitraire.

Accuser Dieu d'arbitraire, toutefois, serait une autre affirmation téméraire. Que savons-nous si la justice de Dieu est notre justice ? si l'Esprit Universel pense et sent comme nous ? si sa vision des choses est semblable à la nôtre ? Chacun se fait de Dieu une image à sa façon. Il y a, en fait, autant de dieux que d'hommes qui le pensent en leur cœur. Lequel se rapproche le plus de la Réalité ? Est-ce le vôtre ? Est-ce le mien ? Est-ce celui du voisin ? On ne se tromperait guère, j'imagine, en posant ce principe général : La distance est infinie entre la grandeur de Dieu et notre petitesse, entre sa sagesse et notre ignorance, entre la plénitude de son être et notre quasi non-être.

Comment, cela étant, oserions-nous le juger, nous prononcer, d'une façon absolue, sur ce que doit être, sur ce qu'est nécessairement sa justice souveraine ? Un aveugle qui dirait la beauté et la valeur d'un tableau commettrait une moindre hérésie.

Surtout, ne condamnons pas, avec trop de sévérité, ceux qui comprennent Dieu et sa justice, les fautes et les responsabilités qui en découlent, autrement que nous ne le faisons nous-mêmes. Soyons humbles et réservés, quand il est question de l'Immuable, de l'Invisible, de l'Inconcevable, de ce, en un mot, qui nous dépasse de tout l'Infini.

∴

Et quant aux souffrances qui sont l'inéluctable conséquence de de nos fautes, à moins que, parfois au moins, elles n'en soient la cause, dira-t-on qu'elles se justifient toutes aux yeux de la raison ou du sentiment ? Mais d'abord, quand on veut traiter ce très grave problème, qui est le cauchemar de tous les penseurs sérieux, il faut, avant toutes choses, ne pas s'arrêter à l'homme. L'homme, en effet, n'est qu'un échelon d'une très longue échelle, une unité dans une immense série, dont il n'occupe ni la base ni le sommet. La souffrance, qui n'a pas commencé par lui, ne se termine pas non plus à lui. Elle lui est antérieure, elle lui sera postérieure. Cependant, pour ne pas engager l'avenir, dont, malheureusement, nous ne savons pas grand'chose, ne parlons que du passé. Quelle est la faute, cause de la première douleur ? Auquel des êtres de l'indéfinie succession desquelles nous sommes l'un des chaînons, la ferons-nous remonter ? Cette souffrance, d'ailleurs, ne serait-elle point la condition du progrès de tout ce qui vit ? Si nous étions heureux, si rien ne nous manquait de ce qui est nécessaire à la vie du corps, si toutes les aspirations de notre âme avaient trouvé de tout temps leur plénitude de satisfaction, aurions-nous agi comme nous le faisons ? nos efforts se seraient-ils sans cesse ajoutés les uns aux autres ? Les découvertes auraient-elles suivi les découvertes ? chaque jour aurait-il apporté de nouvelles conquêtes à joindre au patrimoine de l'humanité ? Ne nous serions-nous pas plutôt complus dans l'état primitif et rudimentaire qui est celui de tous les êtres à leur origine ?

∴

Dans le monde chrétien et juif, le mal a toujours été considéré comme la suite fatale de la désobéissance d'Adam. « Par un seul homme, le péché est entré dans le monde. » Tous ceux qui naissent portent en eux la tache originelle. D'autres, des philosophes, des incrédules, des croyants aussi, en ont accusé l'arbitraire divin : c'est une forme de la prédestination. Parmi les sages de tous les temps, il s'en est trouvé un grand nombre pour qui le mal n'est rien autre que l'état d'imperfection où nous naissons et vivons, mais pour nous élever, par étapes successives, vers une situation incessamment meilleure et supérieure. Pour ceux-ci la souffrance est *médicale*. Nous souffrons précisément pour nous hausser toujours davantage vers plus de vérité, plus de lumière, plus de bonté, plus de bonheur. La souffrance, toutefois, qui serait ainsi un stimulant permanent vers le mieux, d'une part, serait aussi, d'autre part, une expiation, une réparation. C'est à cette dernière idée que se rattachent la plupart des spirites. Ont-ils raison ? Ont-ils tort ? Ne poussent-ils pas, tout au moins, la théorie de l'expiation jusqu'à l'exagération ?

Ainsi que les autres êtres, nous sommes, physiquement et morale-

ment, placés sous l'influence bonne tantôt, et tantôt mauvaise, de l'organisme terrestre, notre actuel séjour. Or, cet organisme est instable, sujet à de périodiques commotions. De formidables tremblements de terre le secouent ; il vomit des flammes par les bouches de ses volcans ; les gaz délétères qui s'échappent de ses profondeurs soudain tarissent les sources de la vie ; les cours d'eau qui l'arrosent fréquemment en submergent de vastes étendues ; l'Océan qui gronde et qui menace, dans ses heures de colère, en arrache des lambeaux considérables. Les hommes, par centaines et par milliers, périssent, déplorables victimes d'horribles catastrophes. Dirons-nous que par leur mort, subite, effroyable, pleine de terreurs momentanées, ils expient je ne sais quelles fautes antérieures inconnues?

La théorie a été soutenue avec talent et conviction, même des communications spirites sont venues l'appuyer. L'avouerai-je ? Malgré tout, il me reste des doutes. Car, qu'on remarque ceci, l'homme n'est pas seul à souffrir de ces bouleversements, il ne meurt pas seul dans ces funèbres catastrophes. Les animaux qui n'ont pas péché, dont la conscience n'est pas responsable, pour qui, par conséquent, le mot expiation n'a pas de sens, tombent, eux aussi, asphyxiés, brûlés, écrasés, noyés. Leur culpabilité étant nulle, ne sont-ils pas frappés injustement ? Mais, si la justice est violée à leur égard, au nom de quel droit, en vertu de quel privilège, réclamerions-nous un traitement différent du leur ? Accuserons-nous donc l'injustice de Dieu ? En aucune façon. Nous estimons qu'elle est sauve dans l'un et l'autre cas. La mort qui s'abat instantanée, violente, terrifiante sur des multitudes d'êtres n'est peut-être pas plus une expiation que celle par laquelle nous exhalons lentement une longue vie. Peut-être n'a-t-elle ni plus de terreurs ni plus de souffrances. Quoi qu'on en pense, l'hypothèse de l'expiation ou devra être grandement élargie, ou singulièrement rétrécie. A chacun de choisir, à ses risques et périls. Tout au fond, pour être sincères, nous sommes obligés d'avouer ici, comme tout à l'heure, notre ignorance. *Nous croyons, nous* ne savons pas.

Que conclurons-nous de tout ce qui précède ? Une leçon de sagesse et d'humilité. Puisque nous ignorons tant de choses ; que le passé nous est à peine entr'ouvert ; que l'avenir est presque entièrement fermé à notre vue ; que Dieu est hors de nos prises, et hors de notre compréhension ; — ayons, oui, ayons notre foi ; soyons fermes dans nos espérances ; ne sacrifions pas sur l'autel du doute les douces certitudes qui sont le soutien et la force de notre vie. Agissant de la sorte, nous avons mille fois raison. Mais, d'autre part, soyons tolérants pour les idées de ceux de nos frères qui ne pensent pas comme nous. N'excommunions personne. Que telle hypothèse particulière soit spirite ou non, qui a autorité pour en décider ? A qui, spécialement, le dépôt de la cause spirite a-t-il été confié ? Qui est, entre tous, le gardien infaillible de la saine et pure doctrine ? Est-ce Pierre, Paul, Jacques ? Il est le patrimoine commun. Chacun y a droit. Et comme il est infini, nous pouvons, chacun de son côté, en prendre la part qui convient à ses besoins, sans diminuer celle des autres, mais aussi sans leur crier : Le trésor que vous possédez, la vérité que vous croyez, les paroles que vous dites ne sont pas spirites. Car, j'y insiste, nul n'a embrassé toute la vérité, nul ne sait exactement *tout* ce qui est, *tout* ce qui n'est pas spirite. La Réalité dépasse de toute l'immensité de l'Infini le petit entendement qui est le nôtre. Soyons tolérants et larges, nous serons sages.

Croyez, cher Monsieur, à mes meilleurs sentiments.

DANIEL METZGER.

Extrait des Cours de Magnétisme

NEUVIÈME LEÇON (*Suite*).

Plus près de nous le commandant Courmes, directeur du *Lotus bleu*, nous raconte sous le titre *Une adjuration en mer* un fait qui lui est personnel. Il s'exprime ainsi :

Une adjuration en mer (1).

« Le récit suivant est tiré de mes souvenirs personnels de marin, appuyés toutefois sur les notes de mon *Journal de bord*. On pourrait donc retrouver la corroboration des faits eux-mêmes dans les Archives de notre marine.

« En 1882, j'étais embarqué, en qualité de lieutenant de vaisseau, officier en second, sur la frégate mixte *la Garonne*, armée en flûte, et commandée par le capitaine de frégate Gâtier. Ce dernier était un officier de grande valeur que la Marine aurait dû porter aux étoiles, c'est-à-dire faire arriver au grade d'amiral, parce qu'il réunissait les plus belles qualités de l'homme et du chef, l'intelligence, le caractère et la valeur morale. Je connaissais le commandant Gâtier depuis mon entrée dans la marine ; il avait été mon premier officier de quart, dans les longues croisières des mers du Sud : c'est même dans sa riche et éclectique bibliothèque personnelle, à bord, que j'avais trouvé le premier ouvrage sur l'Occulte qui ait frappé ma vue, en cette vie. Je devais enfin naviguer plus tard, encore, avec lui, dans les mers de Chine, dans la Méditerranée, etc. Cela soit dit par simple hommage rendu à l'amitié et à la vérité, car mon ancien chef n'a pas de rôle spécial dans le récit qui va suivre.

« La frégate *la Garonne* avait pris armement, à Toulon, dans le but de visiter et de ravitailler nos établissements de l'Océan Indien. Partis le 1er avril de ladite année, nous passions le canal de Suez le 11 et touchions à Aden le 23. Notre première destination était ensuite l'île de la Réunion, située, comme on le sait, dans l'hémisphère austral.

« Notre bâtiment, en raison de la faiblesse de sa machine, devait faire presque exclusivement la route à la voile : nous devions dès lors nous élever d'abord le plus possible dans le sud-est, pour que les vents alisés de cette partie nous fissent arriver directement à Bourbon.

« A cette époque de l'année, la *mousson* de nord-est ne règne plus à la hauteur de Socotora, et celle de sud-ouest n'y est pas encore établie ; mais on peut compter sur une zone de petits vents d'ouest au nord de l'équateur, et cela nous suffisait. C'est ainsi que nous avons doublé le cap Gardafui, le 26, et que nous pensions continuer de même, lorsque la brise, déjà molle depuis quelques jours, tomba complètement et nous laissa en calme plat, par le neuvième degré de latitude nord et le cinquantième de longitude orientale.

« Au moment où commence la scène que je vais décrire, le 27 avril 1882, la frégate se tenait donc immobile, sous ses seuls huniers, au milieu d'un lac tranquille, la pleine mer, avec son horizon circulaire, large nappe d'eau qu'aucun souffle ne ridait.

« J'avais pris le quart à quatre heures du matin. Le jour n'était pas encore venu, et, durant que mes marins, étendus sur le pont, devisaient entre eux ou se reposaient encore, prêts toutefois à la manœuvre, je me promenais sur la passerelle avant du navire, partageant mon attention, comme c'était le devoir, entre l'horizon de la mer, la voilure du bâtiment et la boussole.

(1) Extrait du *Lotus bleu*, n° 1, 27 mars 1902.

« Mais rien en vue, les voiles battaient le long des mâts, et la frégate gouvernait à peine. Je me demandais combien de temps cela durerait, parce que nous ne pouvions utiliser notre faible machine qu'aux atterrissages et que nous étions dès lors soumis aux caprices des vents. Or, les calmes quasi-équatoriaux durent parfois de nombreux jours. On a vu, dans ces parages, des navires à voiles consommer leurs provisions sur place, sans avancer, d'où le nom de *Horse's latitudes* donné à ces parallèles, par les Anglais, parce que ceux-ci y ont perdu, jadis, d'innombrables chevaux destinés à l'Australie, chevaux qu'ils ne pouvaient plus abreuver et qu'ils jetaient à la mer. Nous n'en étions pas là, mais l'immobilité fatigue plus, à la mer, que le mouvement même, et j'appelais de mes vœux une brise quelconque qui gonflât nos voiles et nous fît bouger.

« Comme l'instant me donnait du loisir, je m'adonnais plus librement à mes pensées. Je me rappelais alors que les marins croient qu'il n'est pas impossible d'appeler la brise et de la voir répondre à l'appel. La tradition en existait, du moins, dans l'ancienne marine, et il ne reste peut-être plus beaucoup de gens qui l'aient vu réaliser. Dans les nombreuses traversées à la voile du début de ma carrière, je n'ai été moi-même témoin que d'un embryon de réalisation du genre, sur la corvette *la Cordelière*, où le vieux contre-maître de cale assurait savoir *siffler à la brise*. En fait, je l'avais parfois entendu moduler certains sons, sur le sifflet d'argent de son grade, et ces sons, émis par calme plat, avaient effectivement suscité des rides, en forme de segments, sur la surface de l'eau, segments dont la flèche était parallèle à la direction du sifflet et la courbure contraire, quelque chose comme *la réponse du sylphe* au loup de mer, en somme, une réaction. Mais je me hâte de dire que ces rides, cette « fraîcheur », comme on appelait ce souffle de vent, suffisait à peine pour soulever la toile des huniers et que cela expirait presque aussitôt. Je ne connaissais pas la science occulte, à l'époque de *la Cordelière*, sans quoi j'eusse compris davantage les possibilités qui se trouvaient dans des modulations vibratoires capables d'éveiller et de faire agir des *Élémentins de l'air*. C'est ce qu'on appelle des *Mantrams*, et ce sont choses réelles, quand on les connaît.

« Sur mon banc de quart de *la Garonne*, le 27 avril 1882, j'étais plus au courant que jadis, sans être bien expert quand même. Et, comme je ne savais pas user ainsi du sifflet, j'eus idée de me servir de la parole.

« Aussi bien, le principal réside, en cet ordre, dans le mode de vibrations émises plutôt que dans leur force. Il suffisait donc que je modulasse à demi-voix, mais dans le ton voulu, les mots que je croyais aptes à produire l'effet cherché. Or, je me souvenais aussi d'avoir lu dans un vieux grimoire le nom allégué de l'une des puissances de l'air, le nom du prince même des vents du nord ! Peut-être ce renseignement de grimoire était-il imaginaire ou si éloigné du véritable vocable que c'était peine perdue de compter dessus ; mais peut-être aussi se rapprochait-il du nom réel, s'il en est vraiment un qui synthétise les pouvoirs de l'air, et, alors, la promulgation de ce mot, les vibrations résultant de sa profération, dans le mode requis, pouvaient éveiller l'entité ou les entités impliquées et les faire se manifester sur le plan physique. J'ignorais naturellement aussi le mode en question, tout en sachant qu'il fallait y mettre *toute son âme ;* et c'est ainsi que, dans le silence de la nuit, en calme parfait, sans compter précisément sur quoi que ce soit, par manière de passe-temps plutôt que de propos déterminé, je résolus d'appeler « le vent du nord », puisque c'était celui auquel pouvait répondre le vocable que je possédais.

« Le vent du nord, il est vrai, n'est pas habituel en ces parages, à cette époque de l'année, mais il était assurément favorable à notre route, puisque la Réunion se trouvait dans le sud de notre position, et puis je n'avais pas le choix.

« Je me tournais donc vers le septentrion. Le ciel était admirablement pur, partout ; la lune avait disparu, et, bien que l'aube fût prochaine, les étoiles scintillaient encore. La petite Ourse inclinait sur l'horizon ses astres pâlis dont le plus brillant, l'étoile polaire, pivot apparent de notre monde, s'élevait de quelques degrés à peine au-dessus des brumes de mer.

« A mes pieds, le silence et l'immobilité. Toute activité semblait suspendue à bord, sauf les vigies apostées aux bossoirs et à la poupe, les timoniers à leurs postes et l'officier de quart, c'est-à-dire moi-même, au sien, sans personne à mes côtés.

« Je fis alors une sorte d'évocation à demi-voix, avec une articulation parfaite, et — je le remarquai ultérieurement, plutôt que je n'y pensai sur le moment — avec une concentration et une énergie extraordinaires. Pour le rythme et le ton qui convenaient, je me laissai simplement aller à mon inspiration.

— « *Borée*, m'écriai-je, — mais je me hâte de dire que tel n'est pas le nom que j'avais lu dans le grimoire, ni celui que je proférai, ne croyant pas devoir publier le mot dont l'émission semble avoir été potentielle, — *Borée, Maître puissant des plaines de glace, des banquises et des frimas ;*

« *Borée, Prince des vents du nord, chef des cohortes vagabondes dont les rangs serrés couvrent la mer, lorsqu'elles y donnent, et la soulèvent et la creusent ;*

« *Borée, Maître du septentrion, haut Messager du pôle ;*

« *Entends ma voix, et l'écoute, et l'accueille ;*

« *Envoie l'une de tes légions emplir nos voiles et nous conduire ;*

« *Viens vers qui t'appelle !*

« *Viens à nous et nous demeure !*

« *Viens, Borée !*

« Après avoir dit ces mots, je restai un certain temps muet, les yeux perdus vers l'horizon du nord, loin, me semblait-il, de tout ce qui m'entourait, en quasi extériorisation d'état de conscience.

« J'en fus arraché par la voix du timonier disant :

— « *Lieutenant, il est l'heure de faire le branlebas !*

« Il était l'heure, en effet, de réveiller tout l'équipage et de faire succéder l'activité générale du jour au repos de la nuit, comme la clarté se substituait de même à l'obscurité, presque soudainement. C'est, on le sait, la caractéristique des latitudes équatoriales, et, en quelques instants, l'aube, disparue, avait fait place aux resplendissants rayons du soleil levant.

« Dès le commandement de : — *Branlebas !* les tambours, les clairons et les fifres avaient résonné partout, à bord. Les hommes de quart avaient couru aux bastingages pour y loger les hamacs des camarades arrachés au sommeil, et ceux-ci, surgissant rapidement des écoutilles, s'étaient épandus dans les passavents, semblables, avec leurs blancs costumes, aux moutons de la mer fouettés par une jolie brise.

« Mais, les couchages portatifs ramassés, une bordée avait été envoyée prendre le café et l'autre mise à laver le pont, habits bas, pantalons relevés et pieds nus, en même temps que des gabiers avaient été envoyés dans les hunes pour y faire la visite matinale du gréement.

« J'avais alors quitté la partie avant du navire et m'étais porté sur la dunette, à l'extrême arrière, où, en ma qualité d'officier en second, je devais recevoir le rapport de la maistrance du bord sur les incidents survenus dans ses divers services durant la nuit écoulée. J'étais là depuis un quart d'heure à peine, lorsque, soudain, un violent coup de tonnerre éclata au-dessus de nos têtes, accompagné d'une courte *projection d'eau*. Je répète que le ciel était entièrement pur, sans un nuage. D'où venaient donc ce coup de tonnerre et cette pluie ?...

« — *Les chaînes du paratonnerre à la mer!* avais-je aussitôt commandé.

« Et les marins s'étaient de même élancés. Mais l'un d'eux, celui du mât d'artimon, tombait, à l'instant même, foudroyé, et un second coup de tonnerre, plus strident que le premier, remplissait nos oreilles de son terrifiant fracas et nos âmes d'une certaine émotion. C'est qu'un danger insolite nous menaçait en outre, imminent et terrible : non pas le péril ordinaire de la foudre à bord, que conjurent suffisamment d'ordinaire les paratonnerres des mâts et les mesures arrêtées en pareil cas, mais une circonstance exceptionnelle, dont les conséquences graves se révélaient soudain.

« Nous portions à la Réunion les diverses parties d'un important feu d'artifice destiné à la célébration de la fête du 14 juillet dans cette colonie, pièces que les paquebots n'avaient pas voulu prendre parce que le danger en est toujours très grand à bord. Le pulvérin, qui sert à la confection des artifices, présente, en effet, plus de risques que la poudre ordinaire de déflagrer, de prendre feu, en espaces clos, sans causes extérieures : quelque chose d'analogue à la combustion spontanée des meules de foin. C'est pourquoi la colonie de la Réunion avait demandé au Ministre de la Marine et obtenu de mettre ces dangereux colis sur un bâtiment de guerre, — en la circonstance, sur le nôtre. Nous avions pensé amoindrir le danger en laissant les caisses à l'extérieur du bord, dans les porte-haubans, prêtes, au moindre risque, à être jetées à la mer ; mais nous avions compté sans une décharge soudaine d'électricité céleste survenant avant même d'avoir établi la communication nécessaire entre les mâts et la mer, et le fait venait de se réaliser. Les deux premiers coups de tonnerre, surgis à court intervalle, avaient frappé le bâtiment : le premier, sur le grand mât, dont le platine du paratonnerre fut fondu, le second, sur le mât d'artimon, dont la chaîne était tellement chargée que le timonier qui l'avait saisie était tombé renversé.

« Avais-je donc, dans mon incantation de la nuit, rencontré la note juste ? Je reconnus à l'instant, et la gravité de la situation, et l'imprudence que j'avais sans doute commise. Une singulière clarté se fit, à ce moment, en moi, et les deux éclats me parurent être la grande voix de Borée lui-même disant :

— « *Me voici !*

« Et, avec lui la foudre et ses dangers, au milieu des poudres qui nous entouraient...

— « *Grand Dieu*, m'écriai-je dans une pensée rapide, *cette faute est à moi seul ; épargnez les autres et ne frappez que moi !*

« Un troisième coup de tonnerre retentit, accompagné de détonations multiples, semblables à l'explosion de maints obus chargés, — mais à 100 mètres derrière le navire. Nous étions sauvés.

« Au même instant, le maître de quart cria :

— « *Masqués devant!*

« C'était la brise qui s'était levée et frappait les voiles en dessus au lieu de le faire en dessous. Il fallait manœuvrer au plus tôt.

— « *Aux bras de tribord derrière !*

« Heureusement que les basses voiles, les perroquets et la brigantine étaient cargués.

« Sous l'effet de la manœuvre commandée, le navire avait bientôt pris le vent dedans, de la vitesse, par suite, était venu en route, et que vîmes-nous alors ? — la frégate filant grand largue, babord amures, le cap au sud 45° est.

« Nous avions donc des vents de nord! Bientôt la voilure entière avait été établie et tout rectifié. Le timonier renversé par la commotion et envoyé à l'infirmerie avait repris ses sens. Son cas ne devait pas avoir de suite, Les caisses d'artifices n'avaient pas été touchées. Tout avait donc bien fini.

« La brise de nord fraîchissait progressivement et dans le courant de la journée nous filions de 6 à 7 nœuds, en route. Et cela dura ainsi une huitaine de jours, jusqu'à ce que nous ayons atteint, presque sans discontinuité, l'alizé du sud-est, qui règne constamment au-dessous de la ligne et qui devait nous conduire, vent de travers, à la Réunion où nous arrivâmes, en effet, le 14 mai.

« Le plus étrange de l'histoire, pour des marins au moins, c'est que dans ces parages et à cette époque de l'année, *on ne trouve* pour ainsi dire *jamais de vents du nord*. Les cartes de Maury dressées sur le relevé de milliers de journaux de bords de toutes nations, confirment absolument le principe.

« Le cas de *la Garonne*, fin avril 1882, avait donc fait exception à la règle. Sous l'action de quelle cause ? — C'est ce à quoi je ne prétends pas répondre, tenant personnellement pour peu de chose l'essai d'adjuration d'un simple étudiant de la science occulte que j'étais à cette époque.

« Aussi me paraît-il plus à propos de conclure ce récit véridique en répétant simplement la phrase que Shakespeare met dans la bouche d'Hamlet :

« *Il y a certes plus de choses sous le Ciel que n'en explique la philosophie ordinaire.* »

Ce récit d'un officier supérieur de notre marine rappelle Jésus calmant les flots et la tempête ; il n'y a donc rien de plus invraisemblable dans un cas que dans l'autre et nous pourrions affirmer hautement que le domaine des possibilités dépasse infiniment les conceptions que le commun des mortels peut se faire, surtout au sujet ces forces intelligentes qui obéissent à des volontés supérieures. Les vrais savants du reste reconnaissent de l'intelligence en dehors de nous.

(*A suivre.*) A. BOUVIER.

L'ENGOUEMENT MAGNÉTIQUE

Si nous nous donnons la peine de jeter un coup d'œil sur le passé, aussi rapide qu'il puisse être, nous constatons que le magnétisme est aussi vieux que le monde et, en pénétrant l'histoire, nous pourrons nous persuader que le nombre des hommes qui ont rempli un rôle vraiment humanitaire dans cette voie était des plus restreints, bien que beaucoup se soient occupés de soulager les misères d'autrui. Nous ne voulons parler ici que de ceux qui ont ouvert la marche aux hommes modernes possédant les mêmes facultés pour l'obtention des merveilles au point de vue thérapeutique, merveilles qui leur valurent, dans ce passé lointain, les galères à perpétuité ou le bûcher, comme récompense de leur dévouement, après avoir subi les épithètes les plus malsonnantes.

Sans citer de noms, ni rappeler la vie de ces hommes, qu'il nous soit permis cependant de faire allusion, en bloc, à leur façon d'envisager les choses. Ils n'avaient qu'un seul but : le soulagement des souffrances de leurs pères déshérités, et, pour y arriver, ils n'hésitaient devant aucun sacrifice, pas même celui de la plus petite passion. La perspective du bûcher n'entravait pas davantage leur désir du bien. Ils étaient en un mot l'exemple vivant de l'amour fraternel ; les privations de toutes sortes ne savaient aucunement prévaloir sur l'accomplissement de leur mission, du devoir qu'ils s'étaient imposés volontairement.

Malgré le clergé persécuteur de cette époque et son acharnement à la perte de tant de cœurs généreux, ce sont bien leurs procédés qui ouvrirent la conscience de quelques-uns de ses membres en compagnie de maints savants de la docte faculté, et précipitèrent l'avènement du progrès magnétique par la force des choses, car on peut le

dire, c'est bien malgré ces derniers, puisqu'à chaque fois qu'il prenait trop d'essor et ouvrait trop grands les yeux des masses sur les fourberies de ceux qui voulaient les diriger, ils faisaient tous leurs efforts pour le faire trépasser. Heureusement il avait la vie dure et la ténacité de tout ce qui est régi par la nature; il sut se rire des hommes et suivre sa route.

Ces faits étaient bien à propos pour renverser tout ce qui était admis scientifiquement et théologiquement. Des hommes d'une valeur incontestée, tout en recherchant les lois de ces faits, suivirent la voie des premiers apôtres; ils n'avaient plus cette fois la crainte du bûcher et c'était pour eux un véritable soutien. Aussi se lancèrent-ils éperdument dans la grande bataille pour l'amélioration de la société tant au point de vue physique que moral: les ouvrages qu'ils nous ont légués en font foi. Leurs armes étaient toutes de charité et de vérité ; c'est par elles qu'ils se sont conquis une si belle place dans l'histoire en entraînant sur leurs pas les masses avides de bien-être et surtout de renouveau.

C'est le moment où le prêtre crie au sorcier et le médecin au charlatan. Mais les faits renversent leur dire et, après avoir, les uns condamné le souffrant à la déportation dans un monde meilleur et les autres, ciré ses bottes pour le long voyage, le patient en rappelle, et, en grande pompe, assisté de parents et d'amis, il reprend le cours ordinaire de sa vie et de ses travaux.

Il n'en fallut pas davantage pour émouvoir l'omnipotente corporation qu'est l'Académie de Médecine, qui n'en peut, mais... qui cherche par tous les moyens en son pouvoir à faire maintenir le drôle, après lui avoir donné un nom approprié pour les besoins, sous sa domination absolue. Ce milieu n'est pas du tout destiné pour le rôle qu'il s'est imposé et poliment il tourne le dos aux maîtres de l'art, la simplicité lui sied mieux, il préfère des cœurs sincères, sachant compatir aux douleurs et, sous leur direction moins brillante de grands mots, mais supérieure en action, des cours aux miracles se sont fondées dans notre vieille France, où un nombre considérable de condamnés pour l'Au-delà viennent se retremper à la source de vie qui leur est offerte avec moins de fracas ; et combien rappellent du sort qui les attendait !

Malheureusement l'ambition humaine veille, et nombre d'hommes, confiants qu'il n'y a que de tendre la main pour recevoir, croyant que la souffrance humaine doit être de bon rapport pour le magnétiseur pratiquant ainsi l'amour et opérant tant de bien, se lancent tête basse dans cette pratique, avec l'intention bien arrêtée qu'il est de toute justice que, si l'on donne, on doit recevoir. Ils comptent, d'une part, sans l'ingratitude de l'homme et, d'autre part, sans la faiblesse de leur pouvoir et de leurs connaissances. Nous verrons plus loin où cela peut bien les conduire; en attendant touchons la loi des contrastes en revenant à l'Académie de Médecine.

La guerre des religions eut pour but de provoquer l'athéisme, niant Dieu et diable, afin de délivrer les masses du grand fouet qui les liait au nom de Dieu. L'Académie nie magnétisme et magnétiseurs; elle présente aux masses le fouet hypnotique qui doit les lier au nom de la science et les laisser sous sa tutelle. Voilà bien où nous en sommes actuellement : « l'engouement du magnétisme », sur le nom duquel une exploitation indigne se fait sentir. Se laissera-t-il faire? C'est ce que nous verrons plus tard; maintenant il nous reste à nous justifier.

Pas plus chez les médecins que chez les magnétiseurs, chacun sait se mettre, mathémathiquement parlant, dans les conditions requises pour agir comme l'ont fait les premiers apôtres, en admettant qu'ils aient le nécessaire à cet effet. Partout il y a des hommes supérieurs et inférieurs; les premiers écouteront la voix de leur conscience, la récompense leur viendra sous toutes les formes; les derniers écouteront de préférence la voix de la matière qui pousse à l'égoïsme, l'orgueil et tout le batacian des passions antihumaines. Cependant, ils voudront égaler les premiers, ne serait-ce que superficiellement. Dans ce cas, démunis du principal agent d'action, il leur faut truquer, simuler. — Que ne ferait-on pas pour grandir à l'ombre d'un vieux chêne? — Beaucoup de tam-tam d'abord, puis on crée des officines plus ou moins bizarres, voire même interlopes, où on installe un petit commerce afin de pouvoir vivre dans le rang que l'on s'est imposé. Aussi voyons-nous des médecins sans clientèle se lancer dans l'hypnotisme, devenir même des maîtres, oh ! pas pratiquement parlant, car les effets sont au second plan ; le premier est de gagner de l'argent; on vend d'abord la consultation, et à quel prix, bon Dieu ! Elle consiste en ceci : Donnez ! vous ne souffrez plus ! je ne veux plus que vous souffriez ! ! ! C'est commode et pas banal, encore moins fatigant.

Les Américains ont un autre procédé : ils lancent une brochure appropriée pour la circonstance, par tous les pays du monde. Pour 30 francs et plus .. ils donneront le moyen de tout faire par le magnétisme, de se faire aimer, voire même admirer, et gagner 50.000 francs par an. Qui donc n'osera pas tenter? Et combien de gogos apporteront leur petit billet bleu qui grossira la bourse du farceur, tout en grandissant leur niaiserie?

A côté de ceux-là, dans un autre champ d'exploitation, d'autres se sont révélés; toujours la fameuse loi des contrastes, toujours la lutte pour la vie. Là il y a un parchemin qui couvre l'immunité médicale ; ici, il faut bien une image pour faire entrevoir l'imbécillité du magnétiseur dans tout son éclat: il ne peut pas aller chez le voisin chercher son grade officieux, il lui faut une petite boutique à lui, une petite concurrence. Non pas que je veuille mépriser ces braves gens de magnétiseurs qui sans doute font tout ce qu'ils peuvent et en conséquence sont bien moins coupables que les diplômés officiels qui exploitent aussi incongrûment que sciemment la pauvre société. Dans leur incapacité (ils ne savent qu'exploiter), ils ne pourraient même pas définir ce qu'est le magnétisme. Écoutez un peu la réponse d'un diplômé au professeur X, lui demandant comment le magnétisme pouvait détruire le microbe d'une maladie organique. Réponse : « Le magnétisme est un microbe plus puissant que tous les autres et il les engloutit. »

L'engouement du magnétisme a donc fait naître nombre de marchands d'orviétans de toutes sortes. Commerçants de visites ou de diplômes méritent la même réprobation ; leurs manœuvres sont plus inqualifiables que l'escroquerie au trésor des Espagnols, car, au lieu de grandir une cause basée primitivement sur l'humanité et la charité, ils la rabaissent, au même titre que certaine science et la religion, à un vulgaire trafic. Nous pouvons dire que la faute incombe entièrement aux faux savants, aux hommes de carton-pâte qui se trouvent dans tous les milieux. Devons-nous nous en attrister? Non! Le magnétisme, assez puissant pour avoir vécu jusqu'alors malgré tous les partis pris des uns et le mauvais vouloir des autres, saura à nouveau dévoiler toutes ces jongleries et démolir l'obstacle, car il aura toujours avec lui les défenseurs de la justice et de la vérité.

Pol-Ycarpe

LOURDES ET TROMPERIE

Grand émoi depuis quelque temps chez les hommes noirs. Notre-Dame de Lourdes est convaincue d'être une grotesque opération de bazar. La supercherie est évidente ; les cléricaux sont affolés.

Un ingénieur hydrologue, M. Louis Probst, vient de démontrer, clair comme de l'eau.. filtrée, que l'eau prétendue miraculeuse est tout bonnement de l'eau du Gave, amenée à la grotte au moyen de procédés souterrains du plus modern-style.

L'auteur de cette découverte était un croyant. Venu à Lourdes avec sa femme malade, celle-ci s'en retourna plus malade encore. La foi de l'époux fut, à vrai dire, un peu ébranlée par cette constatation.

Plusieurs fois depuis, il retourna à Lourdes pour se livrer à des investigations méthodiques et vérifier si, oui au non, cette source abondante était un don de la Vierge.

Après des recherches consciencieuses, M. Probst constata que l'eau, débitée aux croyants comme divine et miraculeuse, est tout simplement l'eau du Gave, que les prêtres, au moyen d'une canalisation habile, ont amenée au point voulu.

Il offre un pari de 40.000 francs que, vérification matérielle faite, il prouvera leur tromperie.

Il a déjà prouvé devant plusieurs croyants que l'eau débitée aux cannettes ne vient pas de la prétendue source miraculeuse.

Il les défie de mettre à exécution leurs menaces de poursuites.

Lisez les détails plus complets dans *l'Aurore* du 15 août.

Rappelons à ce propos que les *Petites Sœurs des Pauvres* sont des plus habiles à s'enrichir et qu'elles possèdent à elles seules une fortune de plus de 25 MILLIONS.

(*La Plume Libre.*)

1er septembre 1902.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(*Suite.*)

2265e liste recueillie par	M. Denis Fruchon, Tours	47	signatures
2266e	—	M. Morel à Saint-Cyr-sur-Menthon	108	—
2267e	—	Mme Luidemberger Lyon.	42	—
		De M. E. Vauchez, son 38e envoi, 14 listes recueillies par divers des nos 2268 à 2281 inclus.	2 092	—
2282e	—	M. Grevon, à Communay	31	—
		Total . . .	2 320	signatures
		Listes précédentes .	205 761	—
		Total général. .	208 081	signatures

Dans notre prochain numéro nous donnerons le total général des signatures recueillies et probablement déposées sur les bureaux des Chambres, mais déjà nous pouvons affirmer qu'il dépassera 212.000 signatures. A. B.

SOUSCRIPTION NATIONALE

(*Suite.*)

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

De M. Eugène Dubief, vice-consul de France, et Mme Dubief, à Bakou (Russie)	20 fr.	60
Mme Marie Ortarit de Alonzo, à Bordeaux, de divers .	3	»
Mme Lamaison, à Bordeaux, a reçu de divers . . .	6	40
Total.	30 fr.	»
Listes précédentes	7.590	40
Total.	7.620 fr.	40

AVIS. — Toutes listes de pétitions et les souscriptions recueillies doivent être adressées au plus tôt à M. EMMANUEL VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée); ou à M. A. BOUVIER, directeur de *la Paix universelle*, 5, cours Gambetta, à Lyon (Rhône). A. B.

COURS DE MAGNÉTISME

A Paris.

L'*École pratique de Massage et de Magnétisme* rouvrira ses cours le lundi 3 novembre.

Fondée en 1893, autorisée par l'Etat en 1895 et classée avec les grands établissements de l'enseignement supérieur libre, l'*École* forme des praticiens dignes en tous points de la confiance des malades et des médecins, et met la pratique du *Massage magnétique* à la portée des gens du monde. Ceux qui désirent profiter de cet enseignement — qui permet presque toujours à l'homme d'être le médecin de sa femme, à celle-ci d'être celui de son mari et de ses enfants — doivent se faire inscrire à la direction de l'*École*, 23, rue Saint-Merri, de 1 heure à 4 heures.

A Lyon.

Tous les mercredis, de 8 à 10 heures du soir, cours théorique et pratique de magnétisme appliqué au soulagement et à la guérison des malades.

Salle d'études Psychiques et Magnétiques, 6, rue Paul-Bert.

A. B.

Le Gérant : A. BOUVIER.

14-10-02. — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Douzième Année. — N° 287. 10 Centimes. 1er-15 Novembre 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 • LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

Conséquence sociale de l'amélioration morale

La régénération sociale a pour conséquence inévitable l'amélioration morale. Ces deux genres de progrès étant inséparables, ils marchent donc ensemble ; car une morale qui n'améliorerait pas la société serait vaine dans son principe et nulle dans ses effets.

Aujourd'hui, des chercheurs pleins de foi et d'espérance se livrent avec ardeur aux investigations psychologiques : le champ, trop peu exploré, qui embrasse l'étude de l'âme, des facultés intellectuelles et morales, est aussi vaste que le monde.

La science, qui devrait marcher à la tête de tous les progrès, s'efforce d'entraver celui qui a pour objet la connaissance de l'âme humaine et de ses facultés. Son matérialisme systématique la rive aux choses tangibles qui bornent ses aspirations aux phases et aux besoins de la vie présente. Liée à la terre, elle ne sait pas s'élever jusqu'aux mondes innombrables qui sillonnent l'espace infini. Ces hommes, qui méconnaissent les plus belles inspirations de l'âme et les riantes perspectives du monde universel, se cramponnent à leurs erreurs. N'opérant que sur la matière, ils ne voient que la matière. Leur âme accolée à la terre semble ne pouvoir s'élever vers les régions sereines, que nous devons tous atteindre, après bien des étapes plus ou moins longues. Mais, le scepticisme étant le caractère de la société moderne, cette situation d'esprit engendre le doute et même la négation.

Les abus des religions, les absurdités des dogmes qui en forment la base et l'exploitation à laquelle se livrent les représentants de ces religions engendrent le matérialisme néantiste et toutes les conséquences fâcheuses qui s'ensuivent. Pour ramener les hommes à la croyance spiritualiste, il faut réagir utilement en faveur du principe inéluctable de Dieu et de l'immortalité de l'âme ; il faut reprendre l'œuvre par sa base ; il faut surtout enseigner des vérités prouvées qui montrent la marche du monde universel dans toute sa splendeur. Il serait inutile de chercher à ramener les religions existantes dans la voie de la vérité, parce que l'intérêt matériel de ceux qui les exploitent absorbe toutes leurs pensées vers Dieu, souverain principe de toutes choses. Les abus qu'elles ont engendrés sont d'abord trop tenaces pour être déracinés. Et puis l'histoire de tous les peuples nous apprend que les générations ne remontent pas le cours des idées méconnues et que les religions en décadence ne peuvent être régénérées, parce qu'elles ne sont plus en rapport avec la civilisation et les progrès des peuples. Elles sont donc fatalement condamnées à disparaître et à être remplacées par des croyances plus élevées et plus conformes à la science toujours progressive.

La raison nous a trop démontré la fausseté de théories religieuses pour qu'elles puissent désormais servir de base aux convictions des hommes qui réfléchissent et qui raisonnent. Ce n'est pas d'ailleurs dans les dogmes religieux que l'on peut trouver les principes de la morale éternelle et universelle.

L'intelligence humaine, dont les horizons sont bornés sur notre globe arriéré, ne peut assurément apprécier toute l'étendue des causes qui produisent d'innombrables effets qui dépassent nos visions terrestres, parce qu'une intelligence limitée ne peut concevoir l'infini sans limites dans toute la plénitude de ses opérations universelles.

Dieu étant l'infini des infinis, échappe aux conceptions humaines, dont la base ne consiste que dans des visions finies. L'existence de Dieu étant démontrée comme une nécessité absolue, nous devons l'admettre comme nous admettons l'infini du temps et de l'espace.

Mais chaque peuple, chaque civilisation a façonné Dieu à son image, en lui prêtant ses passions, ses vengeances et ses animosités. Le Dieu cruel et vengeur des cléricaux en est une preuve irrécusable qui se manifeste continuellement dans leurs enseignements. Pour eux la terreur forme le fonds de leur doctrine. Aussi, ces idées de vengeance implacable paralysent toutes les bonnes inspirations et toutes les grandes et belles pensées de l'amour de nos semblables. Ils ne comprennent pas que cet amour épuré fait le bonheur de ceux qui en sont bien pénétrés et satisfait pleinement la raison.

L'amour de Dieu et de nos semblables est inscrit dans tous les cœurs purs qui comprennent le centre d'harmonie de toutes choses ; mais ce sentiment sublime est étouffé surtout par les dogmes religieux, qui produisent le doute, et les controverses, qui font naître les basses passions qui entravent le progrès de la société.

Le cléricalisme, ce fléau social, s'efforce de dominer les masses pour mieux exploiter leur ignorance et abuser de leur inconscience.

Il est donc nécessaire qu'une croyance plus épurée, plus élevée et plus conforme à la loi de Dieu, vienne montrer aux hommes leur véritable destinée et le chemin qu'ils doivent suivre pour y parvenir. Mais pour arriver à ce résultat désiré, il faut que ceux qui marchent à la tête du progrès moral et social donnent l'exemple de la pratique de toutes les vertus qui ont pour base l'amour de nos semblables : car cet amour élève l'âme et inspire les sentiments les plus sublimes de grandeur et de générosité. C'est la vraie fraternité humaine et la solidarité universelle, personnifiées dans la bienfaisance active et modeste, qu'il faut prêcher.

L'homme bienfaisant recueille dès ce monde le fruit de ses bonnes œuvres par le bonheur qu'il en ressent.

Les œuvres de bienfaisance se traduisent sous une foule de formes: car partout où il y a la souffrance, il y a lieu à soulagement.

La bienfaisance émane de la bonté ; elle laisse après elle le véritable bonheur.

Déchaud,
publiciste à Alger.

AU DOCTEUR SALOMON

Permettez-moi, Monsieur le Docteur, d'ouvrir une parenthèse à tout ce que j'ai à vous dire: elle me permettra une mise au point, qui m'a paru avoir quelque intérêt.

Quelques-uns d'entre les très honorables lecteurs de *la Paix Universelle* — au nombre desquels, nous avons le grand avantage de vous compter — chercheurs méticuleux, croyant aux réincarnations, — ne vous troublez pas, — se sont demandé en admirant la rareté de votre savoir, de votre grandeur d'âme, si le grand roi Salomon de l'ancien Testament, ne serait pas revenu parmi nous dans le but — vu la substition qu'il aurait faite du scalpel au sceptre des monarques — d'y renouveler à satiété le fameux jugement dont nous parle l'Écriture sainte. Je dois, en outre, vous avouer un peu timidement que cette similitude de nom a fait naître en moi un sentiment de curiosité auquel je n'ai pu résister. J'ai recherché, j'ai comparé, — superficiellement, bien entendu. — Il est souvent inutile d'aller au fond des choses : tel est votre avis, je crois ; vous ne m'en voudrez donc pas trop, et ces mêmes lecteurs m'en sauront gré.

J'ai trouvé, donc, que Salomon roi dit dans ses proverbes (ch. Ier, vers. 5) :

« Le sage écoutera et en deviendra plus éclairé, et l'homme intelligent en acquerra de la prudence. »

Que Salomon docteur dit (n° 285 de *la Paix Universelle*) : « Je veux bien admettre que je sois le plus ignorant de tous les docteurs, mais je dois vous prévenir que je ne cesserai de remplir vos colonnes que lorsque vous aurez cessé de vous occuper de moi. »

Que Salomon roi dit encore dans ses proverbes (ch. XI, vers. 12): « Celui qui méprise son prochain est dépourvu de sens ; mais un homme discret se tait. »

Que Salomon docteur dit encore, s'adressant aux magnétiseurs guérisseurs qu'il ne connaît pas (n° 281 de *la Paix Universelle*) : « Vous êtes d'affreux charlatans, des êtres dangereux qu'il faut museler sans retard, car pour vous venger, vous pourriez vouer mon propre enfant à une mort inévitable. »

Puis j'ai comparé, et j'ai dit : Il est écrit quelque part, de deux ours, l'un de blanc, l'autre de noir habillés : « qu'ils se suivent, et ne se ressemblent pas » ; mais que les Salomon nous offraient mieux encore, car ni ils se suivent, ni ils se ressemblent, ce qui revient à dire — plaisanterie à part — que Salomon docteur, malgré toute sa science — vous en êtes un puits — malgré toute sa sagesse — vous êtes presque un saint — malgré, enfin, son scalpel, sa clinique, ses laboratoires, son trône de vice-président de l'Union des syndicats médicaux de France, ne pouvait pas avoir été : Salomon roi !

Avouez, cher docteur, qu'à défaut de réfutation scientifique, une telle comparaison ne nuit pas à notre polémique, et ne manque surtout ni d'à-propos ni d'intérêt.

Ce point établi, revenons à notre discussion. Le docteur Salomon ne croit pas au magnétisme ; il nie son action à distance, et il nous laisse croire qu'il niera toujours et sans cesse, malgré toutes les cures, malgré toutes les attestations qui s'accumulent journellement, malgré lui et son syndicat, en faveur de ce grand bienfait de la nature ; toutefois, on pressent qu'il croirait, si nous lui accordions qu'avec le magnétisme on peut faire le mal, tuer son enfant, par exemple. Il fait comme tous ces bons curés qui, ne pouvant réfuter les phénomènes du spiritisme, ce qui compromettrait considérablement la vaste exploitation qu'ils font de certaines apparitions, les mettent sur le compte du diable ; avec eux il considère Satan, le psychopompe, comme l'auteur de tous les faits occultes observés de tout temps, de toutes les cures obtenues par les magnétiseurs guérisseurs. Dans ce monde-là, ne pouvant réfuter la vérité qui gêne, que l'on redoute, on la dénature. C'est là que l'on vous dit avec le docteur Salomon : « Ne cherchez pas à trouver l'introuvable, à expliquer l'inexplicable ! » Un tel conseil sent le jésuite à cent lieues à la ronde, ne trouvez-vous pas, docteur ? Cela me rappelle cette exhortation d'un vieux rentier un peu gaga, qui disait à un de mes amis en voie d'initiation : « Dites votre *Pater* et votre *Ave* et laissez-moi ça tranquille. » C'est fort, hé, docteur ! Ou encore cette appréciation d'un conseiller municipal de mon village, vieux cagot, qui, lors de la discussion d'une proposition tendant à fournir gratuitement aux élèves laïques divers ouvrages classiques, laissa échapper ce cri du cœur, cette monstruosité : « Oh ! les enfants en savent toujours assez ! » Faut-il être dépourvu de bon sens, pour formuler de telles appréciations ! Qu'en pensez-vous, docteur ? N'est-ce pas que cela vous indigne ? à moins, toutefois, que vous n'en soyez satisfait.

Il est vrai que ces hautes intelligences ! ces savoirs hors pair ! d'essence toute supérieure, ces tentacules de plus en plus raréfiés de la science infuse, ont la douce consolation d'être guidés, protégés, secourus par leurs bons anges gardiens ; vous en parlez, docteur Salomon, dans vos épîtres aux magnétiseurs guérisseurs, et vous paraissez même redouter que nous arrivions tôt ou tard à nous substituer à eux ! Au cas où, selon vos pronostics — qui ne sauraient vous tromper, émanant d'un tel cerveau — cela se produirait un jour, je ne pense pas que vous ayez à le regretter. Combien il nous sera facile d'y faire meilleure figure qu'eux ! En effet, que sont devenus tous ces bons anges gardiens chargés de guider, de protéger, de secourir toutes ces nonnes, moines et moinillons qui, sous le simple souffle léger d'un contrôle, ont dû quitter le doux nid de France, pour aller vivre à l'étranger des déboires de l'éloignement, de l'isolement le plus complet ? Que sont devenus ceux à qui avait été confiée la garde de cette vieille science, encore imbue de vieux préjugés monastiques, sacerdotaux, dont les représentants s'en tiennent opiniâtrément au bon vieux temps ? Hélas ! ils ont abandonné la partie, pensant bien que ni leur nombre ni leur qualité ne pourraient fournir la somme d'efforts nécessaires pour arrêter la poussée, dominer le courant.

Fictions, cher docteur, balivernes, que tous ces enseignements du passé ! La Société ne veut plus s'en nourrir, elle se refuse à absorber de nos jours cet aliment fétide, anémié, qu'est le mystère ; il révolte et sa raison, et sa conscience ; elle veut vivre désormais de réalités objectives, soit en science, soit en philosophie, et tous les efforts des anges, des saints, des apôtres, des disciples du paradis, de Savigné-Lévêque — nom prédestiné — ne feront que hâter la désagrégation du vieil édifice corrompu. Consolez-vous-en !

Vous devenez de plus en plus rares, vous qui savez vous satisfaire des vieilleries, qui vous obstinez à la résistance, en face de tous les progrès humains ; et bientôt, cher docteur, si vous persistez dans vos vues étroites, nous ne pourrons plus vous apercevoir quand, nous acheminant sur la route de la perfection, nous aurons la pensée généreuse de lancer en arrière un dernier regard de pitié sur les attardés, les aveugles, qui n'ont pas voulu accepter la lumière, alors qu'elle se répandait sur tous.

Avez-vous lu dans le n° 285 de *la Paix Universelle*, sous ce titre : « Œuvre qui s'impose » et la signature du docteur Moutin, le projet qu'à bref délai on se propose de mettre à exécution ? Pensez-vous que ce magnétiseur diplômé, docteur en médecine comme vous, hélas! mais un peu plus complet, s'apprête, de concert avec les confrères dont il s'est assuré le concours, à donner « un bel exemple de bêtise humaine » ? (Voir, dans le même numéro de *la Paix*, votre lettre à MM. Bouvier et Brémond). Son annonce était bien la réponse qui convenait à votre campagne en faveur de la médecine classique, et permettez-moi de vous remercier chaleureusement, de vous féliciter humblement, d'avoir contribué à une telle irruption chez un de vos confrères, c'est-à-dire, entendons-nous, chez un diplômé.

Je crois devoir vous prévenir, Monsieur, que vous n'en avez pas fini avec ces surprises : l'irruption est loin de vouloir s'arrêter là, elle continuera pour s'étendre à d'autres personnalités diplômées non moins marquantes que celle du docteur Moutin, cela dit sans vouloir en rien amoindrir la grande valeur, et surtout le rare, l'exceptionnel mérite de celui qu'admire quiconque le connaît ; d'autres projets verront bientôt le jour ; toute chose vient en son temps, et à point, pour qui sait attendre. Sans doute l'exécution de ces projets vous permettra de mieux connaître les magnétiseurs, les guérisseurs, de continuer avec eux, de vive voix, cette polémique, de voir naître en vous, à leur adresse, beaucoup plus de sympathie. Vous verrez alors ce que jusqu'à maintenant vous n'avez pas voulu voir, car à force d'entendre siffler, la petite bête finit par boire, comme finit par se creuser le roc sur lequel ne se lasse pas de tomber la petite goutte d'eau.

Vous verrez, dis-je, que les magnétiseurs, diplômés ou non, ne savent pas s'inspirer de haine ou de vengeance, à l'égard même de leurs plus farouches ennemis, de leurs plus irréductibles détracteurs, mais qu'ils savent, au contraire, étendre jusqu'à eux l'amour que leur ont inspiré leurs propres expériences. Vous trouverez en eux les défenseurs conscients d'une vérité vieille comme Salomon, vérité qu'ils vénèrent, qu'ils admirent, qu'ils chérissent, parce que, malgré toutes les atteintes dirigées contre elle dans tous les siècles par l'esprit rétrograde, elle a conservé intact son caractère sacré de véracité.

Après ces constatations, vous ne leur en voudrez plus d'avoir lutté contre les mauvais vouloirs, les partis pris, contre les infériorités qui, inconsciemment, luttent contre le magnétisme, comme contre tout ce qui est progrès, bienfait humain. Vous verrez encore que ces « êtres dangereux » savent reconnaître la bonne foi dont s'inspirent ceux qui luttent en ignorants, et que leur seule et unique ambition est de leur faire partager leur bonheur de connaître, et surtout celui d'espérer.

Je vous ai dit une fois que nous étions nombreux, en dehors des écoles de Bouvier, de Durville et d'ailleurs, — je tiens à vous le répéter encore aujourd'hui, pour que vous ne soyez pas trop surpris quand vous aurez à nous reconnaître, — qui avons cherché, et trouvé, qui sommes devenus des disciples fervents de la science nouvelle, nous disputant l'honneur d'avoir à la défendre, après avoir mis en cendres tout le bagage d'acquisitions erronées, desquelles l'aveuglement des âges passés avait cru devoir doter notre naissance. Je vous ai offert, malgré la restriction de mes moyens d'étude, d'expérience, qui, à mon avis, glorifient, honorent les résultats plutôt que de les amoindrir, de vous fournir des faits ; je maintiens ma proposition, et au cas où vous la dédaigneriez trop longtemps, je me propose d'en publier ici même qui n'appartiennent à aucune école patentée ou diplômée, mais qui démontrent avec une autorité supérieure l'insuffisance de la médecine classique, la suprématie du traitement dynamique, exercé à distance, sans pour cela qu'il soit nécessaire de connaître le malade, son mal, son entourage, n'ayant sur sa résidence que des indications générales. Tout ceci, bien entendu, à condition que votre bonne foi ne puisse être mise en doute, car si toutefois vous apparteniez à ce clan où, sous la foi du serment, on a fait vœu de lutter sans merci contre les vérités, quelles qu'elles soient, et quels qu'en soient les bienfaits, je tiens à vous faire connaître, que vous trouverez en moi le plus irréductible, le plus opiniâtre des hommes, celui qui chaque jour, à chaque instant du jour, renouvelle le vœu de défendre la vérité contre tout et malgré tout, quels que puissent être les sacrifices imposés. Permettez-moi, en terminant, de vous rappeler cet autre proverbe du grand roi (ch. XXV, vers. 8) : « Ne te hâte pas de sortir pour plaider, de peur qu'à la fin tu ne saches que faire, après que ton prochain t'aura rendu confus. »

BRÉMOND,
De la Fédération spirite du Sud-Est.

Correspondance et lettre au Docteur Salomon

Dijon, le 21 octobre 1902.

MONSIEUR BOUVIER,
Directeur de *la Paix Universelle*, à Lyon,

Je vous envoie ci-dessous copie de la lettre que je viens d'écrire à M. le docteur Salomon, de Savigné-Lévêque (Sarthe). Vous ne me connaissez pas personnellement ; mais je crois que mes amis Grandjean et Thirion vous ont dit quelques mots de mes expériences spirites. J'ai tenu, je ne sais pourquoi, à donner mon opinion à ce Monsieur dans cette discussion ; je tiens à vous mettre au courant de ce que je lui ai dit.

Dijon, le 21 octobre 1902.

MONSIEUR LE DOCTEUR SALOMON,

Lecteur de *la Paix Universelle*, travaillant depuis quinze ans le magnétisme, le spiritisme et la magie, je prends la liberté de vous communiquer mes idées au sujet de certains points que vous discutez actuellement avec MM. Bouvier et Brémond. Vous semblez y attacher de l'importance ; je vais essayer de vous intéresser.

Ces points sont au nombre de deux : 1° ce que vous appelez ironiquement *le Don* ; 2° la possibilité pour un magnétiseur de faire indistinctement le bien ou le mal (1).

Le don de guérir existe bien réellement ; il prend sa source dans ce fluide mystérieux qui fait partie de notre organisme aussi indiscutablement que la chair, les os ou le sang. Peut-on, en effet, en nier l'existence, alors qu'il transmet continuellement les ordres de notre

(1) Voir *Paix Universelle*, 1er au 15 octobre 1902.

cerveau, le long des cordons nerveux, à toutes les parties de notre corps ? Peut-on prétendre qu'une dépêche passe d'un bureau télégraphique à son destinataire en suivant les fils métalliques, si l'existence du fluide électrique est mise en doute ?

Tous les hommes possèdent naturellement le fluide magnétique, l'énergie vitale, l'od, appelez-le comme vous voudrez ; de même que la force et l'intelligence, mais à des degrés différents. La plupart n'ont que le juste nécessaire, d'autres en ont à revendre. Cela semble vous étonner ! Vous devez être alors également étonné de ce que tous les hommes qui s'adonnent à la lutte n'arrivent pas à terrasser Pons; de ce que tous les peintres n'égalent pas Raphaël, tous les musiciens Gounod, tous les poètes Racine, tous les « savants » Pasteur, etc.

Ceux que l'on appelle les magnétiseurs possèdent l'énergie vitale à un degré plus élevé que les autres ; c'est un don. Mais tous les maîtres en quoi que ce soit n'ont-ils pas un don que chacun n'a pas. Du reste, même entre maîtres, il y a encore des degrés; combien d'entre eux qui, étant bien doués, s'adonnant au magnétisme, arriveront à égaler feu baron du Potet ou M. Bouvier par exemple ? Bien peu certainement.

Monsieur le docteur, lorsqu'on envisage une chose pour la première fois, elle paraît souvent extraordinaire ; mais si on la ramène au niveau des autres faits, si on établit des points de comparaison, on s'aperçoit bien vite que, dans la nature, tout s'enchaîne et se ressemble. Il n'y a d'extraordinaire que ce que l'on n'avait encore jamais regardé.

Maintenant, puisque je suis en train de vous communiquer le résultat de mes observations, très personnelles d'ailleurs, j'ajouterai que je ne considère pas le magnétisme comme le seul agent opérant en faveur des magnétiseurs guérisseurs ; il y en a un autre que je soupçonne d'être un puissant adjuvant. C'est la suggestion, la foi même si vous voulez. J'ai vu des malades sur qui l'ordonnance du médecin auquel ils avaient confiance produisait l'effet salutaire avant que le pharmacien n'ait livré la potion ordonnée. Il est donc difficile de nier que l'autosuggestion influe sur certaines maladies. Je suis convaincu qu'à Lourdes des malades ont été guéris, et je ne crois guère à la vertu de l'eau miraculeuse.

Quant à l'action à distance, ne trouvez-vous pas, Monsieur le docteur, qu'elle vous paraîtra moins extravagante si vous concentrez un moment votre pensée sur les dernières expériences de télégraphie sans fil. Electricité, énergie vitale sont deux fluides qui ont plus d'un point de ressemblance. Vous le savez si bien que vous remplacez dans vos cliniques le fluide magnétique, que vous ne possédez pas toujours suffisamment, par le fluide électrique facile à se procurer et moins fatigant à employer. Est-il aussi salutaire que l'autre ?...

Pour la foi, elle ne connait pas les distances.

Maintenant vous avez fait très justement remarquer à vos contradicteurs que M. Bouvier prétendait opérer avec succès sur des personnes non prévenues. Je crois ce Monsieur, pour qui j'ai la plus profonde admiration, incapable d'avancer quelque chose dont il ne soit pas certain. Les expériences du baron du Potet établissent du reste incontestablement la possibilité de l'action magnétique à distance sur des personnes non prévenues. Je considère seulement que les magnétiseurs capables de produire des effets sur des personnes non consentantes *et non encore magnétisées par eux*, j'insiste sur ce point, sont extrêmement rares.

Passons maintenant au deuxième point :

Vous n'avez pas manqué de relever la contradiction de M. Bouvier qui, après avoir parlé de magnétisme à distance, semblerait dire qu'il faut deux volontés, et qu'alors le mal est impossible.

Cette réponse ne me satisfait pas plus que vous, je vais essayer de vous en faire une autre.

Oui, Monsieur le docteur, certaines personnes peuvent faire le mal à distance, l'envoûtement, si vous voulez, et dans ce cas encore le fluide magnétique jouera un rôle. Mais ses adjuvants ne seront plus les mêmes, l'entraînement pour l'opérateur variera du tout au tout ; d'autres forces seront mises en mouvement ; bref, nous sortons du magnétisme curatif pour entrer dans la magie noire. Voilà pourquoi la réponse de M. Bouvier ne vous satisfait pas plus que vous ne pourriez le satisfaire s'il vous posait une question au sujet de la fabrication des horloges. La seule réponse que ces Messieurs avaient à vous faire est la belle phrase de M. Brémond : «... N'ayant jamais pratiqué le magnétisme que pour faire le bien, je ne sais pas comment par son intermédiaire on peut faire le mal. » Voilà, je crois, qui est beaucoup plus capable de vous «coller» que votre question de magie noire posée à des magnétiseurs guérisseurs. Mais, allez-vous dire, le magnétisme et la magie s'enchaînent de près ! En apparence seulement. Dans la pratique, il faut pour l'un comme pour l'autre un long entraînement différent dans chaque cas, et des hommes qui passent leur temps à s'occuper de guérir les malades ne peuvent trouver celui de faire de l'envoûtement, qui nécessite un travail considérable.

En vérité, je ne vois pas ce qu'il y a de « collant » dans votre question ! L'envoûtement aux mains des magnétiseurs serait-il plus redoutable que tous les poisons qui encombrent vos laboratoires ? Avez-vous besoin du fluide magnétique, vous, pour tuer à distance, et quelqu'un a-t-il jamais songé à se servir de cet argument pour demander la suppression de la médecine et de la pharmacie ? Alors !...

Du reste, la question des poisons entre vos mains est infiniment plus grave que l'envoûtement dans celles des magnétiseurs : les poisons sont aveugles; le bien et le mal ont un côté moral.

« Le bien, le mal, allez-vous dire, qu'est-ce qu'il me chante là ? des choses abstraites ! » Non, Monsieur, mais bien des forces rayonnantes obéissant à l'attraction et à la répulsion.

Ecoutez : — Je connais quelqu'un qui a réussi quelques expériences de magie noire. D'abord il y a passé un temps considérable pendant lequel il n'aurait pu se livrer à d'autres occupations mettant en jeu sa volonté et ses fluides. Ensuite il s'est attaqué à de parfaits gredins sur la scélératesse desquels il avait de bons motifs pour ne conserver aucun doute.

Mais que serait-il arrivé si les scélérats en question avaient été des honnêtes gens pris comme sujets par vengeance ou tout autre motif ? Le mal projeté par l'opérateur ne pouvant obéir à l'attraction du bien aurait été repoussé par lui et serait revenu sur le mage. Les exemples sont nombreux. C'est ce que l'on appelle le choc en retour.

La strychnine, l'arsenic et les ordonnances mal faites n'ont pas de pareils effets.

Vous voyez, Monsieur le docteur, que nous voilà bien loin du magnétisme curatif ; et c'est surtout cela qui m'a engagé à écrire cette lettre. En posant votre question à des gens qui passent leur temps à soulager les misères humaines, vous n'avez pu faire autre chose que leur bouleverser les idées. S'étaient-ils jamais demandé si leur science pouvait produire le mal ? La magie est si loin du magnétisme. Les prédispositions sont-elles les mêmes seulement ? Un individu apte à faire un magnétiseur guérisseur pourrait-il faire un mage noir ? J'en doute. En tous cas, ce n'est nullement prouvé ; tandis qu'il est clair et indiscutable qu'un médecin qui voudrait tuer son malade ne serait nullement embarrassé pour en trouver le moyen.

Vous voyez donc, Monsieur le docteur, que votre objection contre l'usage du magnétisme curatif est parfaitement nulle, et que si vous n'avez que cela pour soulever une croisade contre les guérisseurs, je crois que vous verrez passer de l'eau sous les ponts avant d'arriver à vos fins.

Et pour finir, si cela peut vous intéresser, je puis vous affirmer que, ma femme étant malade il y a deux ans, M. Bouvier (ce fumiste qui exploite, selon vous, la crédulité humaine) s'est occupé d'elle à la distance qui sépare Lyon de Dijon. La maladie, que la médecine soignait en vain depuis un an, a disparu juste à ce moment. Coïncidence! direz-vous. Peut-être!... La punition des gredins dont j'ai parlé tout à l'heure n'est-elle pas aussi une coïncidence (quel mot commode), ou l'effet de la justice immanente qui défend à un voleur de jouir longtemps du bien mal acquis.

Je ne veux nullement vous contrarier dans vos conclusions.

Veuillez agréer, etc.

Signé : RAOUL MARQUE.

Vous pouvez publier cette lettre si cela vous plaît, bien que nos idées ne soient pas identiquement les mêmes. Et je vous prie, Monsieur Bouvier, d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

RAOUL MARQUE.

A propos de l'action à distance

Relevant l'observation de M. Raoul Marque au sujet de l'action à distance et du bien et du mal, je ferai observer que mes expériences s'appuient toutes sur des faits et, qu'en réalité, il faut bien deux volontés pour agir sur une tierce personne : 1° parce que ne connaissant pas ou ignorant complètement cette dernière, il n'y a aucune raison pour s'en occuper ; 2° parce que le magnétiseur — je ne parle pas du magiste, je me réserve de l'étudier assez sérieusement pour montrer ce qu'il y a de fondé ou non sur ses pouvoirs — parce que le magnétiseur, dis-je, n'agit que d'autant plus qu'une personne quelconque vient lui faire penser au malade. Là, il y a donc bien deux volontés, l'une passive, celle qui vient mettre en communication, et l'autre active, celle qui agit pour le mieux ; 3° parce qu'une personne désirant le mal préféra tenter de le faire elle-même que de confier ses projets à un tiers ; 4° parce que celui qui dirige ses pensées et ses actes vers le bien le fait avec connaissance de cause, et par un véritable égoïsme, *puisqu'il y trouve satisfaction*, flétrira, comme ils le méritent, tous ceux venant l'entretenir de leurs projets plus ou moins louches, plus ou moins humains ; 5° parce que je connais des quantités de déséquilibrés qui ont tenté de faire le mal, soit pour assouvir une vengeance, soit par cupidité, et que tous furent leur propre victime ; et enfin, 6° parce que, jusqu'ici, malgré le long entraînement à manier les forces occultes, et malgré toute ma bonne volonté, quoi qu'en disent ceux qui ont écrit sur ce sujet délicat, je n'ai rencontré aucun mage blanc, magiste rouge, ou magicien noir, capable de me prouver ce qu'ils avançaient. Des théories, toujours des théories, encore des théories, mais des faits... je les attends !... Et pourtant, j'ai la prétention d'appuyer mes observations *par des faits* — mais qui, eux, ne sont pas ceux que j'attends, puisqu'ils en combattent les théories et qu'ils sont de nature opposée — pour démontrer que l'homme ne peut pas volontairement faire le mal à autrui par le seul fait de son rayonnement magnétique, bien que, comme je l'ai déjà dit, il y ait des êtres néfastes qui le font involontairement et inconsciemment.

Ces questions étant traitées dans mon cours de magnétisme, appliqué à la guérison des malades, seront publiées à leurs places respectives.

En terminant ces quelques lignes, je dirai que tout ce qu'il y a de *collant* dans la question soulevée par le docteur Salomon est bien fait pour le coller lui-même. MM. Brémond et Raoul Marque s'en sont suffisamment acquittés.

A. BOUVIER.

CORRESPONDANCE

CHER MONSIEUR A. BOUVIER,

DIRECTEUR DU JOURNAL *la Paix Universelle*, A LYON,

Vous avez recueilli au delà de 200.000 signatures en faveur du magnétisme, où figuraient celles d'un nombre respectable de médecins; une adhésion de plus aura encore sa place.

Après tant de polémiques contre le magnétisme et ceux qui l'emploient pour guérir l'humanité souffrante, nous croyons bon de rappeler les guérisons qui se firent, il y a dix-neuf siècles, par une poignée d'hommes (non diplômés) qui révolutionnèrent la Judée, la Palestine, etc., par leurs guérisons miraculeuses d'aveugles, de sourds-muets, de paralytiques, de lépreux et de malades.

Cette secte se composait d'hommes du peuple, de simples pêcheurs, qui, sous la conduite du Christ, leur professeur et maître, étonnèrent le monde, et ils déchaînèrent contre eux toute la gent au pouvoir, et on les traita de charlatans, de magiciens, de possédés du Démon; mais ces humanitaires étaient convaincus par leur foi et leurs bonnes intentions qu'ils étaient dans la vérité, et rien ne put les arrêter en leurs élans généreux envers ceux qui souffraient.

Ni leur maître ni eux ne s'occupaient des microbes pestilentiels ou autres; ils imposaient simplement leurs mains sur la tête des souffrants, sans étude, sans autre préparation que la pitié envers leurs frères malheureux.

Là s'arrêtait leur art magique, et tous les remèdes s'y trouvaient dans la foi que mettaient en eux ces éprouvés par les maladies ou douleurs. Le Christ, magnétiseur et professeur de cette divine panacée occulte, était fils de charpentier, et le peuple savait qu'il n'avait point fait des études universitaires, et moins encore ses apôtres; et, néanmoins, ils accomplissaient des choses inouïes, que les savants d'alors ne voulaient ou ne pouvaient comprendre; et, leur prestige diminué, ils conçurent une haine noire de vengeance contre cette poignée d'intrus, la plupart illettrés, et ces prétendus savants les faisaient traîner de prétoire en prétoire et, finalement, firent crucifier le maître, et les disciples furent dispersés, persécutés, et quelques-uns moururent dans les prisons.

Ne serait-ce pas le cas actuel qui se pratique, en haut lieu, parmi les intéressés de la clinique médicale ?

Si Christ et ses apôtres revenaient en ces temps-ci, échapperaient-ils à nos lois tordues ? — Nous ne le pensons pas, car le bon sens et la raison sont aussi absents que voilà dix-neuf siècles en certains clans ; et Christ et apôtres seraient remis en jugement par les esculapes du jour, à part quelque hommes d'élite, qui ont la justice dans le cœur et nous aident de leur mieux pour soutenir cette science qui est appelée à régénérer et le corps et l'esprit du monde entier. Chacun y trouvera un secours efficace et ne pourra nuire en aucun cas, pratiqué comme il l'est par les guérisseurs dévoués à l'humanité souffrante. Le magnétisme agit toujours en mieux : si la personne soumise ne peut être guérie directement, il apporte néanmoins un grand soulagement immédiat.

Une pratique de plus de trente années nous a fourni les preuves de ce que nous avançons. Et nous-même, nous avons été deux fois condamné par la clinique et chaque fois rétabli par le magnétisme. Et, encore, nous nous sommes trouvé en des cas où la médecine recula, et nous avons guéri en peu de temps.

Que peut faire la science médicale pour l'épilepsie, l'hystérie, la danse de Saint-Gui et en la majeure partie des folies? Oh! bien peu ou rien! Eh bien! ces maux doivent être traités par le magnétisme: les ordonnances pharmaceutiques sont nulles en ces occurrences. Nous en avons les preuves.

Mais il est préférable qu'un homme compétent parle, et nous laissons la parole à M. le baron du Potet :

« Le champ de la science médicale a été cultivé par plus de trois millions d'hommes, et, après tant de travail et de labeur, pas une vérité-mère n'a été découverte, pas une certitude n'est venue surgir au milieu des doutes pour ennoblir cet art. Ah ! c'est assez. Cessez donc, médecins, de poursuivre votre œuvre ; abandonnez cette terre maudite que vous avez en vain voulu rendre féconde. Ne voyez-vous pas que toutes les sciences ont marché, excepté la vôtre, usant bien moins d'hommes.

« Ne voyez-vous pas que tout se rajeunit ou change de forme autour de vous, et vous, vous restez couverts de la *rouille des siècles passés* ; des germes féconds sont partout répandus à la surface du globe, et seuls, au milieu du mouvement général, vous restez immobiles ; les hiéroglyphes de vos maîtres sont indéchiffrables à vous-mêmes, et vous le savez bien. N'ayant plus la vertu des premiers temps, vous ne trouvez plus que des paroles amères pour les hommes qui cherchent dans la sincérité de leur cœur à vous ramener aux vrais principes. La science est à votre porte, et vous ne voulez lui ouvrir la porte ! Elle vous supplie et vous l'insultez ; plusieurs d'entre vous l'ont outragée, l'ont frappée même et cette fille divine ne cesse de vous implorer au nom de l'humanité souffrante, au nom de la loyauté, pour vous empêcher de commettre des crimes pour vos expériences. Ouvrez-lui donc si vous ne voulez vous charger de nouveaux méfaits!

« C'est Hygie, chassée par vous, qui revient dans votre temple ; son voile est levé, vous ne pouvez méconnaître ses traits. Le charlatanisme impur lui a déjà dit : Viens ici ! Elle y est venue, et des guérisons surprenantes sont venues confondre votre raison. Elle s'est retirée de ces lieux qui n'étaient point faits pour elle, car ces nouveaux prêtres ne pouvaient la comprendre ni la servir. Désolée, elle vous implore de nouveau ; c'est de vous qu'elle a besoin, vous qui connaissez l'homme physique jusque dans ses moindres ressorts. Si vous restez sourds à son appel conciliateur, vous encourrez une terrible responsabilité devant les générations futures, comme devant celle-ci. Car c'est d'elle que partiront les vérités destinées à éclairer les hommes et à les rendre meilleurs. Préférez-vous le mensonge à la vérité, les ténèbres à la lumière ? Voulez-vous continuer à verser inutilement des flots de sang humain ? Si c'est de l'or que vous voulez, la vérité vous en donnera plus que l'erreur ! Et les larmes que vous ferez répandre ne seront plus les larmes du désespoir, mais des larmes de joie.

« Certes, il faut qu'on meure, mais qu'on ne meure pas avant l'âge, victime d'assassinat !

« Un acte de conscience serait-il de trop, lorsque nous voyons tant de misères qui affligent cette pauvre humanité ; tout honnête homme doit se sentir ému, pour secourir son semblable, avec le moins de souffrances possible, s'il y a lieu de les épargner par une thérapeutique quelconque, mais plus humanitaire que celle qu'on emploie par routine ? Si, n'est-ce pas ? Apercevez-vous les traces de vos instruments en vigueur ? Voyez-vous ces *vésicatoires*, ces *sétons*, ces *cautères*, ces *ulcères*, ces *bras sans muscles*, ces *poitrines amaigries*, cette *peau livide*, ces *cancers* ? Y a-t-il un de ces corps qui n'ait reçu quelques-unes de vos cruelles atteintes et n'ait dans le sang quelques-uns de vos poisons ? L'air semble vicié par cette population confiée à vos soins et à votre sagesse. Mais, sans dépouiller cette génération, ne voyez-vous pas ces gibbosités, ces corps courbés, atrophiés, déviés, ces membres amputés ?

« Tant de maladies que vous n'avez su ni empêcher, ni guérir, n'éclaireront donc jamais vos esprits ?

« Sont-ce là les signes d'une vengeance divine, ou plutôt n'existez-vous que pour montrer aux hommes leur néant et l'impuissance de votre savoir ?

« Allons, Messieurs de la Clinique, un bon mouvement du cœur, il n'est pas trop tard, il y a remède à toute erreur. La Toute-Puissance nous vient en aide, elle veut le salut de l'humanité, et contre toute rétivité, elle suscite un agent universel, qui s'appelle magnétisme, qui fera une large déchirure dans le voile qui cache tant de merveilles, pour ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Donc, si nous ne voulons marcher au pas du progrès, le progrès nous devancera et nous serons relégués à l'arrière-plan comme des individualités inutiles, sinon nuisibles. »

Signé : BARON DU POTET.

Seraing (Belgique), le 4 octobre 1902.

PIERRE ENGEL,
Membre de la Fédération Liégeoise.

Spiritisme, Cléricalisme, Médecine, Magnétisme !

Voilà les quatre éléments qui, dans le domaine de la pensée et de la science, se trouvent actuellement aux prises, pour y marquer l'œuvre de la révolution, l'œuvre de la contre-révolution.

Que va-t-il jaillir du choc ? Sera-ce bien cette étincelle de vérité devant à jamais éclairer l'humanité, la conduire plus sûrement que toutes les connaissances acquises jusqu'à ce jour, vers plus de justice, vers plus de liberté ? Tout penseur doit y croire, les temps nouveaux ne pouvant naître, en vertu de l'immuable et éternelle loi du monde, que d'un choc violent entre les temps écoulés et les temps présents, ne voulant en rien abdiquer ni les uns ni les autres en faveur du Progrès.

Le Spiritisme avait eu à soutenir jusqu'ici, contre ses adversaires, une lutte par trop inégale, et de même que les rayons solaires, dont la clarté et la chaleur neutralisées par les épais nuages couvrant le disque de feu d'où ils nous arrivent, ne nous parviennent plus, ou nous parviennent incomplètement en de rares éclaircies aux jours sombres, de même les vérités de la psychologie ne nous arrivaient que bien rarement, et avec bien peu d'autorité. Il n'en est plus ainsi à l'heure actuelle, soit que l'heure ait sonné, soit que les êtres arrivés au degré de l'évolution qui veut que l'on sache se réclament de plus de bonheur, la vérité apparaît à tous, avec la même puissance ; la recueille, et s'en sert qui veut, seuls les bons vouloirs lui font quelquefois défaut ; on rejette sans examen, ou si celui-ci se montre par trop superficiel, c'est que l'on craint que ses conséquences ne se montrent par trop exigeantes envers les usages, les mondanités, dont nous avons toujours vécu. La science positive, railleuse, sceptique pendant de si longs siècles, semble toutefois avoir renoncé, pour l'instant du moins, à ce rejet pur et simple, à cet examen superficiel. Depuis que les découvertes lui ont fait mieux connaître la matière, ce trône « indestructible » d'où elle est « infaillible », elle croyait pouvoir dominer éternellement la terre ; depuis que tout en lui a par elle été reconnu d'essence dynamique, elle a dû se contraindre, non sans douleur, à une observation plus rigoureuse, mieux ordonnée de cet inconnu où le spiritisme expérimental scientifique lui permettra désormais de découvrir tant de choses ignorées, tant de vérités cachées, choses et vérités si riches en subjectivités passionnantes et troublantes qu'elles constituent tout le patrimoine intellectuel de la société humaine. Ce qui nous réjouit surtout dans cette observation, c'est qu'elle s'étend à la nature entière, à toutes les sciences en général, il n'y a pas jusqu'à l'âme des bêtes que l'on n'y soupçonne, que l'on n'y étudie. Les bas-fonds de l'Univers, où grouillent une infinité d'êtres, forces tangibles et animées, intéressent nos hommes

de sciences pasionnément, parce que les forces intangibles inconnues, insoupçonnées, de l'Au-Delà lui ont apparu comme un monde nouveau à découvrir, pouvant bien être la contiuuation de cette vie, localisée si longtemps à leurs yeux en la matière organique.

Elle cherche à cette heure la corrélation existant entre ces deux extrémités de la nature, le fil invisible les reliant, les relations existant entre elles, en un mot, ce qui peut être l'évolution autrefois négligée, mais que rendent si subjective la pluralité des mondes, l'étude de leurs différentes constitutions, et les certitudes acquises de leur habitabilité. Les résultats de ces recherches, auxquels auront tant contribué les apôtres du spiritisme, et le grand savoir, la haute impartialité, des Duclaux, des d'Arsonval, etc., seront la gloire du vingtième siècle, et marqueront la première heure de l'ère nouvelle, toute de science, de paix et d'amour.

Mais si la science positive, faisant abnégation de son passé, se complaît dans l'observation, dans l'acceptation de réalités objectives, il n'en est pas de même du cléricalisme, dont le grand soin est de les nier *a priori* et de les repousser, craignant par leur acceptation de nuire à son œuvre d'obscurantisme lui facilitant une domination des masses, de plus en plus étendue ; il reste l'unique plaie sociale contre laquelle aura à lutter le spiritisme ; c'est lui qui, par son enseignement, son opiniâtreté, lui fournira le plus grand nombre de victimes à sortir du chaos, les plus grands maux à soulager, à réparer.

Malgré toutes les certitudes acquises et proclamées par la science il continue et continuera avec le même cynisme à montrer la philosophie spirite comme une « œuvre satanique » ; abusant de la bonne foi des uns, de l'ignorance des autres, il leur montre encore « l'ange rebelle » Lucifer écrasé par la Vierge, le diable relégué aux enfers, par Dieu, en sortir à volonté et venant parmi les hommes sous les formes du spiritisme continuer son œuvre de dépravation ; le montrant pêcheur d'âmes pour son antre, comme si les siècles écoulés ne lui en fournirent pas assez pour l'occuper dans toute son étendue.

Du haut de la chaire, descendent encore sur les fidèles assemblés ces insanités, ces mensonges. L'abjecte passion de dominer, la soif insatiable de l'or, portent ainsi les faux disciples du Christ, négociateurs de consciences, enjôleurs de veuves et d'orphelins fortunés, à prêcher l'erreur aux lieu et place de la vérité.

La médecine officielle, malgré toutes les certitudes que lui offre le magnétisme, ne montre pas moins de sauvagerie, à l'égard de celui-ci, que n'en montrent les princes de l'Église à l'égard du spiritisme, Messieurs les Docteurs prétendent comme eux à l'infaillibilité ; il nient à de rares exceptions près les bienfaits de son exercice sur les malheureux abandonnés par eux sur le chemin de la vie ; quelques-uns se syndiquent et traînent ceux qui l'exercent devant les Tribunaux où une loi mal interprétée les condamne. Tel que les prêtres le désiraient pour les spirites, les docteurs semblent regretter que ne puisse revenir l'ère des bûchers vengeurs, où tous ces sorciers purifiaient l'air de la fumée de leurs cadavres se consumant sous leurs rires sardoniques.

Négociateurs de chair humaine, comme les prêtres le sont des consciences, ils s'attachent à en conserver le monopole, se souciant peu si, par leur ignorance voulue, ils ne risquent de peupler les cimetières au-delà des prévisions naturelles. Eux aussi ne voient que des détracteurs en ceux qui réparent leurs fautes, compromettent leur exploitation. Guérir sans remède passe encore, se disent-ils, mais guérir sans frais, c'en est trop : car les satisfactions que procurent les sentiments humains observés envers soi-même dépassent de beaucoup en douceur celles qu'ils procurent par leur observation envers ses semblables ; dès lors, sus aux magnétiseurs ! sus aux guérisseurs empiriques ! Vive la médecine rémunératrice !

Halte-là ! prêtres et médecins : le spiritisme sera la religion universelle de l'avenir, le magnétisme sa médecine officielle ; vous lutterez toujours en vain contre ces deux puissances, armes indestructibles de la contre-révolution. Elles se manifesteront toujours invisiblement, pour que vous ne puissiez les atteindre ; en vous en prenant à leurs interprètes, vous servez on ne peut mieux leur action dans le monde : la persécution honore toujours les défenseurs du droit, de la raison et de la justice ; vos tracasseries font leur renommée et leur gloire, préparent votre débâcle. Sous peu, vous constaterez.

Brémond,
De la Fédération spirite du Sud-Est.

CE QUE L'ON REPROCHE AU SPIRITISME

Il y a deux ans, alors que le dix-neuvième siècle rendait le dernier soupir, on s'est amusé volontiers à récapituler ce qui l'avait caractérisé, les découvertes qu'il avait faites, les progrès qu'il avait accomplis, les déficits qu'il avait présentés, les conquêtes de toute sorte qu'il avait préparées ou réalisées, les idées — nouvelles ou seulement rajeunies qu'il avait lancées dans la circulation ; et de cet inventaire on a tiré la conclusion que rares sont, dans l'histoire de l'humanité, les siècles où de tels pas de géant ont été faits et où l'activité s'est déployée à la fois dans tant de directions diverses.

Or, c'est au milieu de cette période de vie intense et d'éclosion superbe, au sein de cette société si avide de nouveautés et d'inventions, qu'a surgi tout à coup le spiritisme ; et il faut croire que cette atmosphère était bien celle qu'il fallait à son développement, puisque en cinquante années, il a conquis des milliers et des milliers d'âmes, et cela surtout dans les contrées où la vie civilisée actuelle a atteint son maximum d'activité, en Amérique en particulier.

Il peut paraître étrange au premier abord que la grave préoccupation de l'Au-Delà soit venue germer et ait pu prospérer dans un milieu et à une époque où les préoccupations de la vie terrestre jouent un très grand rôle et où le matérialisme est si fort à la mode. Quoi qu'il en soit, le fait est là : le spiritisme a paru ; le spiritisme progresse ; le spiritisme lutte ; en un mot, le spiritisme vit.

Ce n'est pas cependant qu'on ait fait un accueil gracieux à ce nouveau-né, ni qu'on ait pris soin de ses premiers ans. Non. Dès qu'il a paru, on l'a traité en intrus, voire même en ennemi. On en a eu peur, et on a cherché par tous les moyens possibles à l'empêcher de grandir, puisqu'on n'avait pas pu l'empêcher de voir le jour. On a tenté d'abord de le rendre suspect et on lui a décoché les flèches empoisonnées du ridicule, puis on l'a accusé de diablerie et de méfaits innombrables ; si l'on avait osé, enfin, on aurait rallumé quelques-uns de ces bons vieux bûchers qui débarrassaient si proprement le moyen âge des sorcières et des hérétiques.

Malgré tout cela, on ne l'a point anéanti, on ne l'a pas même abattu ; au contraire, l'obligation de lutter l'a forcé de s'aguerrir, et il tient aujourd'hui bravement tête à l'orage.

Car, hélas ! l'orage n'a pas cessé, les hostilités continuent. Au mois d'avril dernier, l'empereur Guillaume II donna au préfet de police l'ordre de sévir rigoureusement contre le spiritisme. Peu après, le gouverneur de la Bohême décréta que toute personne ayant assisté à une réunion spirite serait condamnée à 200 francs d'amende et à 14 jours de prison.

Si les hostilités continuent, les reproches pleuvent.

Ils pleuvent même si dru que, malgré toute ma bonne volonté, je n'ai pas pu en dresser une liste complète. Tous ne sont pas d'ailleurs de même valeur, je me bornerai donc à ceux qui nous sont adressés le plus souvent et qui sont les plus sérieux, et je m'efforcerai d'être juste, c'est-à-dire de rechercher en toute sincérité et de montrer ce

qu'il y a de fondé dans tel ou tel d'entre eux, ce qu'il y a d'excessif dans d'autres, ce qu'il y a d'absolument faux enfin dans quelques-uns.

Le spiritisme touche, par sa nature même, à deux domaines bien distincts : d'un côté, le domaine de la foi, de l'autre celui des faits : religion, doctrine d'une part, observation et expérimentation, d'autre part. De là deux grands groupes de reproches absolument distincts aussi, ceux des croyants et ceux des savants.

Je ne veux pas dire, bien entendu, qu'un savant ne puisse pas être un croyant, ni qu'un homme à la foi sincère soit forcément un ignorant, mais il y a des reproches qui s'adressent spécialement au côté scientifique du spiritisme ; ce sont ceux-là que j'appelle les reproches des savants, les autres visant le côté religieux forment l'autre groupe. Enfin on en peut établir un troisième, qui sera composé des accusations souvent erronées ayant cours dans le monde et que répètent quantité de personnes d'opinion et de culture très diverses.

C'est par les reproches dits des savants que je commencerai. Voici les principaux :

1° La prétention du spiritisme à être scientifique est insoutenable ;

2° Les expériences du spiritisme sont toutes insuffisantes ;

3° Les expériences du spiritisme sont dangereuses ;

4° Les preuves de la survivance sont toutes discutables ;

5° Les médiums ne se prêtent pas aux expériences des savants.

Pour répondre d'une manière un peu satisfaisante sur chacun de ces points, il faudrait des mois, alors que nous n'avons que quelques minutes à consacrer à chacun d'eux. Passons-les cependant rapidement en revue :

1° Le spiritisme a la prétention d'être une science.

Mais oui, puisque parmi les sciences, il en est « qui étudient les phénomènes qui n'ont pas été provoqués, et qui, le plus souvent, ne peuvent pas l'être ; ce sont les sciences d'observation ».

(La définition est de M. Ch. Richet.)

Or, que fait le spiritisme, sinon d'étudier des phénomènes qui n'ont pas été provoqués et qui, le plus souvent, ne peuvent pas l'être. Donc, le spiritisme est une science d'observation, puisqu'il répond exactement à la définition donnée. Cela suffirait déjà à montrer que sa prétention n'est après tout pas si déraisonnable. Mais il y a plus. Il est des sciences qui sont nettement sciences d'observation, l'astronomie, par exemple ; d'autres nettement expérimentales, comme la physique, la chimie, la physiologie. Mais « il n'y a pas, au point de vue de la méthode philosophique, de différences essentielles entre les sciences d'observation et les sciences d'expérimentation. Le seul caractère différentiel qui les sépare, c'est que l'expérience est une observation provoquée ».

(La définition est de Claude Bernard.)

« Il est certaines sciences, dit encore M. Richet, qui, tout en étant principalement sciences d'observation, peuvent parfois être éclaircies par des observations provoquées, donc par des expériences. »

Or, que fait le spiritisme dans certaines de ses séances, sinon de provoquer certaines observations, par conséquent de faire des expériences. Donc le spiritisme est non seulement une science d'observation, mais aussi une science expérimentale.

2e reproche : les expériences du spiritisme sont toutes insuffisantes.

J'accorde très volontiers que beaucoup, la plupart peut-être des expériences spirites sont insuffisantes, mais non pas toutes. Il en est en effet un nombre très considérable qui ont été tentées par des chercheurs sérieux et qui ont donné des résultats inespérés, voire même des résultats contraires à ceux qu'on souhaitait, puisque des hommes de science, qui s'étaient mis à l'œuvre avec la ferme intention de démasquer les supercheries des médiums, seule cause, selon eux, des phénomènes produits, sont sortis de l'épreuve en avouant qu'ils s'étaient trompés. Rappelez-vous seulement Crookes, disant : « Je ne dis pas que cela est possible, je dis que cela est. » Les expériences tentées lui paraissaient donc suffisantes. Et combien d'autres après lui se sont adonnés à des recherches analogues ! Ces tentatives, très intéressantes, ont été publiées et remplissent des volumes et des volumes. Je ne m'y arrête donc pas. Mais si, comme je viens de le reconnaître, la plupart des expériences du spiritisme sont insuffisantes, parce que toutes les précautions indispensables n'ont pas été prises par les expérimentateurs peu au courant des exigences de la méthode scientifique, est-ce au spiritisme lui-même qu'il faut en faire le reproche, lui qui en pâtit, au contraire ?

La cause de cette insuffisance est, me semble-t-il, dans notre ignorance, car ce n'est pas en un demi-siècle, surtout quand on est obligé de se cacher, comme c'était le cas jusqu'en ces dernières années, ce n'est pas, dis-je, dans un si court espace de temps et dans de telles conditions qu'on peut apprendre grand'chose sur un sujet aussi délicat et aussi complexe à la fois. Plus on avancera, plus on saura, meilleures deviendront les expériences. Le reproche tombera de lui-même.

3° Les expériences du spiritisme sont dangereuses.

CH. CHAMPURY,
Secrétaire de la Société d'Etudes psychiques de Genève.

(*A Suivre.*)

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(*Suite.*)

A l'heure où paraîtront ces lignes notre troisième dépôt de signatures, s'élevant à plus de 212.000, sera effectué sur les bureaux des Chambres ; nous en ferons connaître le chiffre exact dans le prochain numéro de *la Paix Universelle*.

Ci-dessous les listes qui nous sont arrivées à nouveau, indépendamment de celles recueillies par *le Journal du magnétisme*, qui viendront s'y ajouter dans quelques jours.

2283e liste recueillie par	Mme Luidemberger .	14	signatures
2284e —	M. E. Troula, à Eauze	77	—
2285e —	M. Désormiers, Lyon.	16	—
2286e —	M. Gardet, Lyon . .	36	—
2287e —	M. Gardet, Lyon . .	21	—
2288e à 2293e —	M. Toupet, magnétiseur	30	—
2294e —	M. Grumel, Tarare . .	3	—
2295e —	M. Poutet, Paris. . .	21	—
2296e —	M. Luidemberger, Lyon	51	—
2297e —	M. E. Vauchez 39e envoi	164	—
2298e —	M. Ortarix de Alonzo, Bordeaux	220	—
	Total. . . .	653	signatures
	Listes précédentes. . .	208 081	—
	Total général . . .	208 734	signatures

SECOURS IMMÉDIAT
ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

18 octobre, de M. J. Malosse.	1 fr.	»
22 — de Mme S. V..., abonnée.	5	»
Total	6 fr.	»

Le Gérant : A. BOUVIER.

-10-02. — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 288. **10 Centimes.** 16-30 NOVEMBRE 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

L'AMBIANCE NÉFASTE

Dans le numéro du 16-31 juillet dernier, nous lisions, dans *la Paix universelle*, un remarquable article signé Déchaud, publiciste, à Alger, sous ce titre : *Démoralisation sociale*. Ce penseur y constate, entre autres misères, celle, absolument hideuse, de l'augmentation de la criminalité chez les jeunes gens encore mineurs et même adolescents.

Ce n'est que trop vrai. Il indique la cause : défaut de culture morale, d'où violente appétence aux jouissances de la vie et absence de sens moral et de foi quelconque ; le remède inévitablement logique : équilibre à créer entre les diverses formes du progrès, sous son triple aspect : social, matériel et moral.

Tous les honnêtes gens qui se donnent la peine de voir et de conclure abonderont dans le sens de M. Déchaud ; mais beaucoup regretteront amèrement de constater, en même temps, que notre société tout entière est, dans une proportion sensible, complice de cette lamentable situation, à raison du vice dont elle est rongée : l'individualisme. Le monstre, en effet, revêt les formes les plus diverses. Tantôt il se montre exclusivement personnel, tantôt il se dissimule dans une collectivité fermée ; mais toujours il s'inspire du plus féroce et, disons-le, du plus aveugle égoïsme.

Précisons. Par un bien curieux retour des choses de ce monde, le régime des castes et des sectes qui paraissait aboli par l'individualisme même, reparaît, plus âpre, plus militant, plus nocif que jamais. Toutefois, il reste en concordance avec l'ambiance générale : le but que chacune des sectes en question poursuit *per fas et nefas*, son objectif personnel est l'individualisme ; ce but, disons-nous, est immuable. C'est ainsi que telle secte vise à la prépondérance par le moyen cultuel ; telle autre en combattant celle-ci ; une troisième, sceptique et plus brutale que cette dernière, tend à l'hégémonie avec une impudence dans le fond et un cynisme dans la forme qui ne le cèdent qu'à l'hypocrisie des moyens.

Nous ne désignons pas ces sectes, chacun les reconnaîtra, inutile de les nommer.

Or, donc, que veut-on que des enfants élevés comme le sont les sept dixièmes d'entre eux se disent, lorsqu'arrivés à l'âge où la raison s'éveille ? Eh ! mon Dieu ! ils jugent ce qui les entoure : choses, bêtes et gens. Voient-ils autre chose que le mensonge sous toutes ses formes, le matérialisme déversant ses déjections sur tout ce qu'il était convenu de considérer comme respectable. Ne voient-ils pas les gredins toujours triomphants des justes et ceux-ci ridiculisés et traînés aux gémonies ? Ne constatent-ils pas, ces nouveaux arrivés dans la vie, que leurs contemporains ne s'agitent si fiévreusement que pour acquérir la richesse, pour, lorsqu'ils l'ont enfin *conquise*, se faire les bourreaux, le terme n'est pas exagéré, les bourreaux, dis-je, des autres, c'est-à-dire de ceux qui ne se sont pas inféodés à aucune secte, à aucune coterie, à aucune société fermée, se donnant des airs de philanthropie.

Et puisque, aussi bien, à l'heure présente, la lutte est ouverte entre l'enseignement universitaire et l'enseignement clérical, pourquoi donc, NOUS AUTRES, qui ne relevons ni de l'un ni de l'autre, car nous sommes des spiritualistes libres, n'émettrions-nous pas, à cet égard :

UNE IDÉE.

Cette idée n'est pas tout à fait nouvelle ; mais elle est toujours dans l'œuf. A qui sera-t-il donné de faire éclore cet œuf ?

Voici. Les spiritualistes, dits spirites, sont pénétrés de la vérité d'une doctrine basée sur des faits aujourd'hui scientifiquement établis. Cela est entendu. Point n'est besoin de faire — ici surtout — une longue énumération de toutes les hautes intelligences qui, depuis un demi-siècle, lui ont apporté le concours de leur science, de leur talent et de leur haute initiation intellectuelle et morale. Encore une fois, cela est bien entendu.

Ces spirites ont des enfants qu'il leur faut, bon gré mal gré, faire instruire dans des écoles où leur doctrine est non seulement inconnue, mais souvent *méconnue*, de la façon la plus inepte. De là une

situation fausse que l'influence des parents n'arrive pas toujours à neutraliser : c'est l'ambiance néfaste.

Dès lors, pourquoi les milliers de spirites épars en France ne se grouperaient-ils pas pour créer des maisons d'éducation où l'enseignement universitaire serait — quant à la morale et à la philosophie — conforme à leur doctrine, qui est d'ailleurs, quant au fond, celle de la plupart des *premiers* Pères de l'Eglise : Justin, Jérôme (le traducteur de la Vulgate), Clément d'Alexandrie, Origène, Bonaventure. Pour des hérétiques, nous sommes en assez bonne compagnie orthodoxe, soit dit en passant.

Il est juste, d'ailleurs, de reconnaître que si ces pères susnommés eussent tombé sous la coupe du non moins célèbre Torquemada, dans l'époque du seizième siècle, ils eussent fait l'ornement d'un bel autodafé.

. . . .

Oh ! je sais, on objectera entre autres difficultés les frais d'une telle entreprise, l'éternelle et inéluctable question d'argent.

Or, cette difficulté est-elle bien réelle ? Nous ne le croyons pas, et voici pourquoi.

Il ne manque pas d'instituteurs et d'institutrices *libres*, qui sont spirites, le tout est de les bien connaître. La clientèle ne leur manquerait pas.

D'autre part, et dans les centres où ceux-ci feraient défaut, ne serait-il pas facile de placer les enfants chez des spirites recommandables, un, deux ou trois, selon les possibilités de chaque maison, pour le logement et la nourriture ? Alors les enfants suivraient, comme externes, les cours des lycées, collèges ou écoles quelconques, et la désastreuse ambiance néfaste serait ainsi, sinon supprimée, du moins tellement atténuée qu'elle cesserait d'être nocive.

Je ne vois donc pas les choses en rose, comme il arrive souvent lorsqu'on est épris d'une idée, mais je les envisage prosaïquement, comme il convient en toute affaire pratique.

Et voyez donc combien féconds seraient les avantages moraux d'un tel système :

Les familles et les individualités spirites, se connaissant mieux, se fusionnant par la force des choses au moyen des rapports directs, intimes même, ainsi établis.

En somme, c'est ce qui se pratique couramment en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, aux Etats-Unis.

Il n'y aurait, en réalité, qu'une routine à briser. Or, n'est-ce pas le fait des spirites de rompre avec *toutes* les routines ?

Et puis, quel puissant moyen de propagande et d'union.

Quelle force nouvelle cela donnerait à notre cause, qui est bien celle de l'Humanité d'ailleurs, surtout à cette époque critique que nous traversons, où les ruines s'accumulent tous les jours des cultes et des croyances évanouis.

Les spirites du sud-ouest de la France donnent, depuis quelques années, un silencieux et superbe exemple de confraternité. Ils se sont fédérés absolument, et c'est chose délicieusement consolante que d'assister à leurs agapes, à leurs réunions périodiques, où se rencontrent les Frères de Marseille et de Bordeaux, de Toulouse et de Nîmes, etc., etc. Ils ne reculent ni devant le déplacement, la dépense ; inspirés par la vivacité de leur foi, ils viennent échanger leurs pensées, se sentir les coudes, si j'ose m'exprimer ainsi, et surtout écouter la bonne parole qui leur est largement dispensée par les plus remarquables, comme par les plus humbles de la fraternité, j'en connais et m'abstiens de les nommer, car je connais également leur modestie.

Oh ! l'ambiance néfaste ! C'est notre plaie sociale la plus insidieuse, car elle nous atteint, même à notre insu. C'est l'élément morbide dans lequel nous nous mouvons, quoi que nous fassions, comme nos corps se meuvent dans l'atmosphère et s'y trouvent en contact avec tous les agents invisibles acharnés à leur destruction intégrale ou partielle.

Nous livrons donc l'idée qui précède aux méditations de nos frères en croyance, espérant qu'elle fera son chemin, et quand j'aurai déclaré que Léon Denis en est très partisan, je ne lui aurai pas fait tort. Aussi je n'y manque pas.

J. BEARSON.

La Clôture !

MONSIEUR LE DOCTEUR SALOMON,

Pardon, si je viens à nouveau m'occuper de vous, surtout à une heure où, livré aux méditations suscitées à votre esprit par notre polémique, vous semblez oublier votre résolution d'y avoir *le dernier mot*. Par votre mutisme, vous reconnaissez que la vérité a droit de priorité sur l'erreur ; vous vous taisez ! je suis satisfait. Ce n'est donc que dans le but de vous prouver qu'elle est prodigue de la beauté de ses enseignements, — cette fille de la nature, — que je viens clore notre discussion par l'exposé d'un fait récent. Je ne pense pas que vous ayez à vous en plaindre ; votre imagination aussi facile que subtile pourra s'y exercer à la réfutation.

Avant de donner la parole au narrateur, je tiens à vous redire avec précision que je ne suis ni praticien, ni exploiteur de mes facultés, que je n'appartiens à aucune école, que je suis un chercheur, un expérimentateur tenace, mais très modeste, qui s'intéresse à tout dans la nature, dans la vie, qui, n'étant martyr de rien, combat les railleries, les outrages des inconscients, comme les agissements de ceux qui se sont donné pour tâche de dénaturer la vérité dans le but de satisfaire l'appétit des imperfections humaines.

Je suis l'homme qui combat tout ce qui nuit aux autres comme à lui-même ; le bonheur de tous me captive, j'aime à aider l'utopie à devenir réalité, et je n'accepte qu'en protestant la négation d'un fait d'où elle émane.

Ceci dit, écoutez un de vos futurs confrères, loin encore d'être initié au magnétisme, mais qu'une intervention de ma part a paru vivement intéresser.

Communication relative à la guérison de graves métrorrhagies à la suite d'une intervention psychique.

Mme R..., âgée de 46 ans, est atteinte en juin 1901 de graves hémorragies utérines provenant d'une ménopause prématurée. La malade avait ultérieurement un tempérament nervoso-sanguin qui, sous l'influence de surmenage physique et violentes secousses morales, eut une déperdition considérable d'hématies qui voua fatalement la malade à la forme hémophile.

De juin 1901 à décembre de la même année, la déperdition sanguine augmenta avec quelques intervalles de répit qui réconfortaient la malade pour la décourager encore davantage lorsqu'elle reprenait.

Compliquée d'une appréciable altération des centrifuges nerveux (neurones), une pénible névropathie affligea la patiente, qui, à la moindre manifestation contraire à son initiative, était sous l'empire de vives émotions, frayeurs, colères, aggravant encore l'émission sanguine. Du côté circulatoire, une vieille hypertrophie cardiaque, qui était depuis longtemps en voie d'amélioration, revint à son état primitif ; des douleurs de reins caractéristiques firent craindre la métrite du col. Elle fut de plus affectée de plusieurs phénomènes douloureux de ténesme vésical.

Tous les spécifiques usités en de pareils cas furent employés ou appliqués, l'*Hamamelis virginica*, la teinture d'*Hydrastis canadensis*, l'ergotine à hautes doses, le *Gassypium herbaceum* (principe actif du coton), les injections d'eau à 60 et 70° de chaleur, additionnées de tannin, de phénosalyl, de chlorure de sodium. Ces pratiques donnaient pas ou peu d'améliorations, la plupart du temps d'ailleurs, appliquées au petit bonheur, sur la pathogénie mal définie de la plupart de ces hémorragies. L'état de la malade s'aggrave de plus en plus, la déperdition sanguine devient effrayante, une syncope se déclare.

A cette époque (février et mars 1902), la patiente a beaucoup maigri, est d'une pâleur excessive, tout justifie les craintes qui commencent à circuler dans son entourage.

Les divers traitements furent conduits par MM. les docteurs M... et R..., de Marseille, et R..., d'Avignon.

Vers le 15 mai de ladite année (1902), M. J. R... rencontra, en vaquant à ses affaires, M. B..., voyageur de commerce comme lui. M. J. R. lui ayant expliqué les craintes qu'il avait au sujet de l'affection de sa femme, ce dernier lui confia tout le bien que l'on retirait et que l'on pouvait retirer d'une intervention psychique. Quoique assez incrédule, M. J. R... n'en accepta pas moins de se rendre, de concert avec M. B..., chez M. Brémond, qui était plus particulièrement désigné pour mener à bien la guérison surprenante promise.

M. Brémond promit de produire une manifestation pour la soirée même ; effectivement, celle-ci se produisit entre 6 heures et demie et 7 heures, sous la forme d'une violente hémorragie suivie d'un grand calme, d'un sentiment de dégagement dans les reins. MM. J. R... et B... assistaient à cette manifestation. Le lendemain matin, M. R... fils alla rendre compte de ce phénomène à M. Brémond, qui lui remit un complément thérapeutique de traitement purement végétal, se composant de décoctions d'écorces d'ormes, de fleurs d'acacia et de feuilles de vigne.

Après trois jours de ce traitement, qui n'était qu'un auxiliaire de celui purement psychique que M. Brémond appliquait à distance, la forme grave de l'affection commença à s'atténuer : moins violentes furent les hémorragies ; une détente générale se produisit, qui faisait conclure à une guérison prochaine.

De nos jours (août 1902), tout se réduit à de légères perturbations, douleurs fugaces, lourdeurs de l'utérus, les hémorragies ne se produisent plus.

En terminant, félicitons vivement de son zèle désintéressé M. Brémond, qui a réussi à nous faire comprendre tout le bien que pourraient retirer les générations futures d'une science qui, malgré les ironies et les sarcasmes dont elle est l'objet, a de fervents et conscients défenseurs. Ce qui précède n'a trait qu'au point de vue médical ; remercions et félicitons encore, en notre nom personnel et au nom de nos amis, ces divulgateurs de l'occultisme qui se proposent d'appliquer leurs bienfaits à toutes les manifestations vitales.

M. R..., fils.

Avignon, le 5 août 1902.

Il est bon que vous sachiez, Monsieur le docteur :

1° Que je ne connaissais pas la famille avant mon intervention ;

2° Que je n'avais sur son domicile que l'indication vague du quartier ;

3° Que la malade n'était pas prévenue de mon intervention ;

4° Que l'infusion n'a pas été prescrite par moi, mais par l'invisible qui m'assistait au cours de cette expérience.

Sans rancune, docteur. Je vous prie de croire à l'expression de mon excellent souvenir. Je fais des vœux pour votre rétablissement intellectuel.

Brémond,

De la Fédération spirite du Sud-Est.

Extrait des Cours de Magnétisme

Neuvième leçon (*Suite*).

Voici comment s'exprime, à ce sujet, un savant français, mort à Bruxelles, en 1861, il s'appelle Jobard, mais il ne l'est que de nom, il dit ceci :

« Je tiens une découverte qui m'effraye ! Il y a deux électricités, l'une, *brute et aveugle*, est produite par le contact des métaux et des acides ; *l'autre est intelligente et clairvoyante*. L'électricité s'est bifurquée sous les mains de Galvani, Nobeli et Mateucci ; le courant brut a suivi Jacobi, Bonelli et Moncel, pendant que le courant intellectuel suivait Boisrobert, Thilorier et le chevalier Duplanty... *Le tonnerre en boule ou l'électricité globuleuse contient une pensée qui désobéit à Newton et à Mariotte pour n'en faire qu'à sa guise.*

Il y a, dans les annales de l'Académie, des milliers de preuves de l'intelligence de la foudre.

S'il n'y avait que ces preuves pour démontrer d'une façon sérieuse la raison d'être d'une intelligence en dehors de nous, ou plutôt d'intelligences en dehors de nous, ce ne serait certes pas suffisant, mais lorsque l'on voit des faits d'ordre tout à fait supérieurs s'imposer aux hommes, on est bien forcé de les admettre. Les puissances qui conduisaient Jeanne d'Arc à la victoire avaient certainement leur raison d'être, les visions des saints et des prophètes méritent bien aussi d'être prises en considération ; néanmoins, tout cela ne suffit pas pour asseoir une certitude, ce qu'il nous faut, ce sont des faits prouvés scientifiquement, c'est-à-dire enregistrables par des instruments de précision, car, en somme, nos sens peuvent nous tromper, nous pouvons être les jouets d'hallucinations créées par nos vœux et nos désirs, nous pouvons nous croire influencés par des choses qui n'existent pas en réalité, par suite d'une hyperestésie des sens.

Eh bien ! pour démontrer qu'il n'en est pas ainsi, un savant, le docteur Baraduc, eut, un des premiers, sinon le premier, l'idée de se rendre compte expérimentalement, non seulement de la réalité d'une force en dehors de nous ou en nous, mais aussi de la propre intelligence de cette force, et ceci au moyen d'un petit appareil construit par l'abbé Fortin. Le Magnétomètre, en effet, enregistre les moindres vibrations émises par les sujets en observation.

D'après le docteur Baraduc, notre force vitale impressionne le biomètre en attraction et répulsion, mais d'une façon toute personnelle et qui, par son allure, indique mathématiquement le tempérament de chacun.

« En résumé, dit-il (1), en attendant qu'on puisse capter et guider cette force, disons que la force vitale est de l'intelligence créatrice, dirigeant du mouvement libre et concrétant de la matière primordiale atomique, qu'elle module suivant la gamme des créatures. »

Le docteur Baraduc nous dit que l'esprit, sous forme de force vitale, peut s'extérioriser, que nous pouvons projeter notre volonté, non seulement sur une personne qui dit et croit éprouver ce contact, mais encore sur un appareil dont l'aiguille obéit à l'impulsion voulue.

Après avoir fait ressortir le bien fondé de ses expériences par des faits précis, il continue ainsi :

« Je pense avoir pu, scientifiquement, par la méthode expérimentale, rattacher l'animisme antique au spiritualisme moderne en montrant, en dehors de l'énergie, la force vitale se traduisant par un mouvement intelligent en soi, se produisant à distance et donnant, par la biométrie, la formule du principe *vie* pénétrant en nous, comme *celle de l'être psychique* vivant dans et par ce principe.

(1) *La Force vitale*, Docteur Baraduc. Georges Carré, éditeur, Paris.

Je ne suivrai pas le docteur Baraduc dans toutes ses expériences, qui ont pour but de nous faire voir qu'il y a certainement en dehors de nous beaucoup plus de force intelligente que nous le supposons, je me contenterai de vous renvoyer à son livre : *la Force vitale*.

Je pourrais allonger les citations pour démontrer expérimentalement que les théories spiritualistes ont aussi leur raison d'être et que, peut-être, ce sont les seules vraies, capables de se prêter à toutes les manifestations de la vie.

Donc si, d'un côté, le monde savant veut tout mettre sur le compte de la suggestion, de l'hallucination, d'un autre, les magnétistes sur le compte du fluide vital sous l'action de la volonté et, en troisième lieu, sous l'action de la foi, de la prière, nous pouvons, d'ores et déjà, nous faire une idée aussi juste que possible de la façon dont se produisent tous les phénomènes dont la source véritable, et encore cachée à bien des yeux, réside dans une seule et véritable cause, la spiritualité, qui, dans son travail d'épuration de la matière, cherche à briller de plus en plus par une évolution constante pour reconquérir son unité.

Aussi puis-je dire, avec les spiritualistes : Vivons en espérance, une vie plus brillante et plus large nous réserve de nouvelles surprises.

Lorsque nous aurons entièrement conscience de nous-mêmes, nous éviterons bien des maux.

En attendant cet heureux jour, unissons nos cœurs dans un même élan d'amour afin de disperser les ténèbres de la matière en la dominant par la pureté de l'esprit.

Tournons nos regards vers le Haut, et l'angoisse qui épouvante et dessèche les cœurs ne nous atteindra pas.

Laissons de côté l'amour de la matière, qui n'est fait que de vices et de désillusions, il cache à nos yeux tout ce qui est beau et grand, tout ce qui nous convie au véritable bonheur.

Ne croyons plus au mauvais rêve de ce monde, buvons à longs traits à la coupe divine, et notre soif du réel sera apaisée.

Oui, espérons, et aspirons au mieux, déployons toutes nos énergies et nous atteindrons bientôt cette région céleste, où les intelligences supérieures puisent leur force et les immortels chefs-d'œuvre qu'elles laissent aux humains, malgré les souffrances profondes qu'elles doivent éprouver à modeler la matière pour exprimer l'objet de leur contemplation, et lorsque, comme elles, nous aurons franchi les barrières de l'ignorance, toutes nos pensées, sans cesse tournées vers le bien, se réalisant par le verbe et par l'action, deviendront la force toute-puissante capable de ramener la vie et la santé chez nos frères souffrants et désespérés, torturés par la maladie, sous l'empire de mille et une causes différentes.

A. Bouvier.

CE QUE L'ON REPROCHE AU SPIRITISME

(*Suite*).

Voilà peut-être l'accusation la plus sérieuse parmi celles qui nous sont adressées. Oui, il y a un certain danger à jouer avec des forces inconnues, à entrer en contact avec des êtres que nous ne percevons qu'indistinctement. Mais il y a danger, ce me semble, à manipuler des substances chimiques, des explosifs, des poisons de toutes sortes. Mais il y a danger à entrer en contact avec le courant électrique. Mais il y a danger à cultiver des microbes, à soigner des diphtériques et des varioleux, et à panser certaines plaies. Il faut donc renoncer à pratiquer la chimie, la physique, la médecine, la charité même qui fait qu'on se penche sur un malade pour venir à son secours, si l'on doit renoncer à toute expérience parce qu'il y a du danger ! On répondra : « Le chimiste, l'électricien, le médecin prennent des précautions. » Et qui empêche les expérimentateurs spirites d'en prendre, eux aussi ? Et d'en prendre d'autant plus qu'ils connaissent moins bien le terrain sur lequel ils s'aventurent. Prudence n'est pas pusillanimité. Allons donc prudemment, mais allons ! Il y a des découvertes intéressantes à faire. Il y a surtout du bien à réaliser.

4e reproche : Les preuves de la survivance sont toutes discutables.

Ici encore, j'accorde que beaucoup des faits relatés par les journaux spirites ou racontés par ceux qui en ont été témoins, et qu'on donne comme prouvant la survivance et l'identité de l'intelligence invisible qui se manifeste, ne fournissent pas des preuves absolues ; et j'ajoute que nombre de spirites, parmi les plus sincères, déplorent cette manie de vouloir à toute force convertir ou épater son prochain en présentant comme preuves d'identité des faits, intéressants sans doute, mais qui ont été obtenus dans des conditions de contrôle insuffisantes.

Nous devons de la reconnaissance à la science de nous avoir obligés à plus de méthode, à plus de précautions, à plus de sévérité, car si les faits qui méritent d'être considérés comme probants sont beaucoup plus rares, du même coup ils deviennent beaucoup plus précieux. Ils sont rares, en effet, mais il y en a ; quelques-uns sont devenus classiques, comme le cas de Siegwart Lekebusch, que cite M. Gardy dans *Cherchons*. Fût-il même unique, et ce n'est pas le cas, il suffirait à faire tomber l'accusation d'insuffisance absolue des preuves d'identité fournies par le spiritisme. Voici un exemple tiré des procès-verbaux du groupe dont je fais partie et dont les membres pourraient au besoin confirmer l'authenticité. Ce groupe, très peu nombreux, n'est composé que de membres de la Société d'études psychiques de Genève, auxquels un médium très bien doué, non professionnel, prête son précieux concours.

L'an dernier, dans une de nos séances, se manifeste spontanément un esprit récemment désincarné que seule dans le groupe j'avais connu, mais très superficiellement. Je le savais spirite et malheureux. Il nous donna d'abord par la table les renseignements essentiels qui devaient le faire reconnaître et manifesta par des mouvements très caractéristiques de cette table sa joie d'être délivré des ses souffrances. Les renseignements enregistrés tout au long du procès-verbal que j'abrège furent reconnus exacts. Mais nous ne nous contentons pas si aisément. Nous lui demandâmes de se montrer au médium, qui le dépeignit d'une façon frappante pour moi qui l'avait vu.

Nous lui demandâmes encore qu'il nous fournît quelque chose d'inédit qui fût une preuve de son identité pour d'autres que pour nous. Comme spirite, il devait comprendre notre désir. Il le satisfit d'ailleurs en dictant par la table une phrase dans le dialecte de son enfance, dialecte que nous ne connaissions ni les uns ni les autres. Les lettres dictées furent transcrites les unes après les autres sans que nous sachions même comment les assembler en syllabes et en mots. Puis nous nous mîmes à la recherche d'un compatriote de l'invisible, qui pût nous donner la traduction de ce texte mystérieux. Ce ne fut que trois mois plus tard que nous réussîmes à découvrir ce bienheureux compatriote et que nous obtînmes la signification des mots dictés. C'était un proverbe de son pays, très peu usité, et que par conséquent aucun de nous, même inconsciemment, n'avait pu suggérer au médium.

Voilà bien, me semble-t-il, un fait d'identité digne d'être classé parmi les plus probants. En effet, non seulement l'esprit a manifesté spontanément sa présence et sa joie par une communication typtologique très caractéristique, et a fourni sur son compte des renseignements reconnus exacts ; non seulement il s'est montré à un médium qui ne le connaissait pas, de façon si nette qu'il a signalé certains détails vrais qui auraient pu passer inaperçus ; mais, et sur-

tout, l'esprit a mis pour ainsi dire le sceau à cette triple manifestation par la phrase, incompréhensible pour nous, qu'il a dictée et qui s'est trouvée présenter un sens absolument clair.

5e reproche : Les médiums ne se prêtent pas aux expériences des savants.

C'est vrai, surtout si l'on ajoute l'adverbe volontiers : ne se prêtent pas volontiers aux expériences des savants.

On compte sur les doigts les grands médiums qui ont travaillé pour la science. Mais on compte également sur les doigts les savants dignes de ce nom qui ont été assez courageux pour braver l'opinion générale et pour s'occuper de ces phénomènes si décriés que l'on appelle phénomènes spirites.

Il y a cependant du progrès de ce côté-là ; on commence à s'intéresser à ce mystérieux domaine des faits psychiques ; on s'occupe d'Eusapia Paladino et de Mrs Piper ; on publie, non plus seulement en Amérique, mais à Genève même, de gros volumes où le mot médium étincelle à chaque page. C'est d'un heureux augure. Aussi pouvons-nous espérer que le jour viendra où tout médium consentira à prêter son concours sans se faire trop prier, et où tout psychologue attendra, pour conclure à la non-existence de la communication spirite, d'avoir beaucoup vu et beaucoup observé.

D'autre part, si les médiums en général ne se soumettent pas assez docilement aux conditions de méthode et de contrôle rigoureux qu'exige l'étude scientifique du phénomène, c'est que beaucoup d'entre eux, les médiums féminins surtout, ne comprennent pas toute la portée des critiques qu'oppose au spiritisme la science officielle. Ces médiums sont souvent des gens sans grande culture, des travailleurs sans loisirs qui leur permettent de lire les ouvrages dans lesquels ils s'instruiraient. En outre, ils ont remarqué que la soumission aux conditions exigées n'a pas servi à grand'chose ; sauf quelques belles exceptions, les expérimentateurs qui ont obtenu des phénomènes très remarquables et dans d'excellentes conditions, n'ont ont pas conclu, de parti pris, que l'hypothèse spirite fût la vraie; ils s'en sont le plus souvent servis pour échafauder de nouvelles hypothèses. Les médiums spirites, par le fait même de la certitude où ils sont de la réalité de ce qu'ils sentent, ont perdu patience et ont abandonné la partie dans le camp scientifique.

J'arrive maintenant au 2e des trois groupes que j'ai établis en commençant, aux reproches des croyants.

En voici quelques-uns :

1° Le spiritisme, en évoquant les âmes des morts, touche à un domaine défendu ;

2° Le spiritisme, en questionnant ces âmes sur l'Au-delà comme un sacrilège ;

3° La doctrine spirite ne tient pas un compte suffisant de la Bible et interprète d'une façon tout à fait hétérodoxe les faits miraculeux de l'Évangile;

4° Le spiritisme remet en honneur le miracle ;

5° La prière pour les morts comme la pratique le spiritisme est insuffisante selon les uns, tout à fait inutile selon les autres.

Vous voyez déjà que, parmi ces reproches, les uns émanent de chrétiens protestants, les autres de catholiques.

J'aurais pu augmenter cette liste des critiques très vives que l'on adresse de part et d'autre aux spirites sur l'idée qu'ils se font dela personnes de Jésus. Mais ces critiques sont, au fond, celles des traditionnalistes aux partisans des idées libérales actuelles ; elles ne visent pas spécialement les spirites ; c'est pourquoi, malgré leur très grande importance et leur très haut intérêt, je passe sans m'y arrêter, pour répondre immédiatement aux attaques directes que voici :

1° Le spiritisme, en évoquant les âmes des morts, touche à un domaine défendu.

Je demanderai d'abord qui a décidé que c'est un domaine défendu ? — Des hommes. — Et de la part de quelle autorité ?

—La leur.

Sans doute, ils ont dû avoir une raison pour défendre cette évocation. On peut supposer qu'ils y voyaient à la fois un agent de puissance pour eux et un danger pour une humanité encore ignorante. L'autorité et le savoir nous apparaissent dans toute l'antiquité monopolisés par les initiés et les prêtres, qui seuls pratiquaient l'évocation tout en l'interdisant aux masses. De sorte que l'idée de ce quelque chose de mystérieux mais de défendu se maintint et s'enracina; elle se transmit de génération en génération, s'atténua avec le christianisme primitif, se releva pendant le moyen âge, pour reparaître cependant toujours, de temps en temps, jusqu'à ce que l'humanité, mûre sans doute pour une nouvelle conception de la vie dans l'Au-delà, ait été amenée, *par des faits spontanés*, à donner une plus grande importance au rôle des soi-disant morts à l'égard des vivants. Car, ne l'oublions pas, les premières manifestations spirites n'ont pas été provoquées ; c'est l'invisible qui est venu à nous et qui nous a dit: « Je suis là, et je viens pour entrer en relation avec mes frères de la terre ; l'heure a sonné où les portes de l'Au-delà s'entr'ouvrent pour que les deux humanités sœurs se donnent la main. » L'Église, à cette nouvelle, a compris qu'une autorité plus haute que la sienne allait paraître et, prévoyant ce qu'elle y perdrait, elle 'est opposée aux relations des invisibles avec nous ; elle a dit de nouveau et très haut : « C'est déefndu !»

Mais l'amour est plus fort que l'Église; et c'est l'amour que nous portons à ceux qui nous ont quittés et qu'eux de leur côté continuent à ressentir à notre égard, qui a fait qu'en dépit des défenses et des menaces, l'humanité actuelle tend à entrer en relations toujours plus fréquentes avec ceux qu'autrefois elle considérait comme séparés d'elle par une barrière infranchissable.

La barrière est tombée ; les invisibles l'ont démolie de leurs propres mains.

Le 2e reproche est, pour ainsi dire, une aggravation du 1er. On nous dit : En questionnant les esprits sur l'Au-delà, vous commettez un sacrilège.

C'est donc que le spiritisme ne s'est pas contenté d'établir de simples relations affectueuses avec les habitants de l'Au-delà ; il a voulu en savoir plus long sur cette patrie des âmes : or, comme c'est le ciel ou le royaume de Dieu, par conséquent un terrain sacré, celui qui ose y toucher commet un sacrilège. Cette opinion s'explique chez les croyants qui pensent que seule la mort ouvre à l'âme le royaume de Dieu. Mais si, comme le font d'ailleurs nombre de chrétiens non spirites, on admet que l'univers entier est le royaume de Dieu, que la terre que nous habitons en fait partie, que nous y sommes, par conséquent, que nous y étions avant notre vie actuelle ; si l'on admet que le ciel n'est pas un coin réservé de ce royaume, où n'entreraient que les rachetés de Christ ; si l'on admet, en un mot la paternité de Dieu, non pas restreinte aux purs, mais sans bornes, sans limites, alors où est le sacrilège ? J'avoue que, pour ma part, je ne le comprends pas.

3e reproche : La doctrine spirite ne tient pas suffisamment compte de la Bible.

Ch. Champury,
Secrétaire de la Société d'Etudes psychiques de Genève.

(A Suivre.)

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(*Suite.*)

Le vendredi 31 octobre dernier, une députation, présidée par M. Emmanuel Vauchez, remettait aux bons soins de M. Gustave Rivet, député de l'Isère et questeur à la Chambre, notre troisième dépôt de signatures du pétitionnement en cours, qui, ajouté aux deux précédents, forme un total de 212.749 signatures, pour être déposé sur les bureaux des Chambres.

A ce dépôt étaient jointes différentes pièces venant appuyer nos justes revendications, ainsi que la lettre ci-dessous, déjà publiée, suivie des trois listes des noms patronnant chacun des dépôts ; les deux premières ayant été publiées dans *la Paix Universelle*, nous ne donnons que la troisième.

MESSIEURS LES SÉNATEURS,
MESSIEURS LES DÉPUTÉS,
MESSIEURS,

Permettez-nous d'attirer votre attention sur la situation anormale et, à beaucoup d'égards, contradictoire que crée aux masseurs et magnétiseurs la loi votée le 30 novembre 1892, sous la pression du corps médical.

Le massage et le magnétisme pourraient être souvent d'heureux auxiliaires de la médecine, tandis qu'un antagonisme les sépare.

La médecine applique des remèdes, le magnétisme a pour toute pharmacie la puissance de la volonté tendue sur un mal déterminé avec l'intention de le détruire. Le masseur, après des études anatomiques spéciales, remet dans leur état normal les nerfs et les muscles altérés par des accidents.

Le corps médical ne peut nier, que là où la science a échoué, le magnétisme a souvent réussi.

En présence de ces faits, il est logique de demander l'inscription dans la loi du passage contenu dans l'exposé des motifs, déclarant que le massage et le magnétisme ne sont pas défendus, du moment où masseurs et magnétiseurs n'ordonnent pas de médicaments.

Interdire aux masseurs et magnétiseurs l'exercice de leurs facultés curatives serait synonyme de l'interdiction de la liberté de penser.

Nous ne doutons pas, Messieurs, que si nous réussissons à attirer votre attention sur ces faits, votre sympathie sera acquise à une cause humanitaire.

Veuillez agréer, Messieurs les Sénateurs et Messieurs les Députés, l'assurance de notre considération distinguée.

Anthelme, conseiller général du canton de Collobrières (Var) ; Alzieu, publiciste, rédacteur du *Petit Var*, à Toulon ; L. Augé de Lassus, auteur dramatique, Paris ; A. André, directeur de l'*Avenir de l'Orne*, du *Courrier Normand*, du *Journal de Sées* et de la *Revue de l'Éducateur*, à Alençon (Orne) ; Arrault, directeur de la *Dépêche* et de l'*Union Libérale*, à Tours (Indre-et-Loire) ; Léon Aumeran, conseiller municipal, directeur de l'*Union Républicaine*, à Philippeville (Algérie) ; L. Allard, agriculteur, conseiller municipal, à Angers (Maine-et-Loire) ; Angue, négociant, à La Lande-Patry (Orne) ; Ardilouse, greffier au tribunal de Condom (Gers) ;

D. Barodet, ancien sénateur, à Vincelles (Jura) ; Jean-S. Barès, directeur du journal *le Réformiste*, Paris ; Georges Batiot, ancien député, conseiller général, maire de Talmont (Vendée) ; Basset, médecin-vétérinaire à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; Belfort, maire de la ville de la Seyne (Var) ; Bitton, receveur principal des contributions indirectes en retraite, publiciste, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; Bontemps, sénateur de la Haute-Saône ; Borie, député de la Corrèze ; Belleville, compositeur, président de la Musique municipale, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; Félix Bourmaud, conservateur des hypothèques en retraite, président du *Cercle du Progrès*, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; René Bourmaud, conseiller d'arrondissement, maire du Bernard (Vendée) ; Joseph Burgaud, directeur de l'*Écho de la Vendée*, à Luçon ; Antide Boyer, député des Bouches-du-Rhône ; Baillière, conseiller municipal, Paris ; docteur Bonnet-Delaville, Paris ; Bain, conseiller d'arrondissement, à Angers (Maine-et-Loire) ; Charles Bazelin, directeur-rédacteur en chef du journal *la Tribune*, à Nevers (Nièvre) ; E. Basset, conseiller d'arrondissement, maire de la ville de Calais (Pas-de-Calais) ; Baron, adjoint au maire de la ville d'Angers (Maine-et-Loire) ; Bacquerie, adjoint au maire de Lectoure (Gers) ; J. Bretz, directeur du journal l'*Avenir libéral*, à Angers (Maine-et-Loire) ; A. Bouhier, conseiller municipal de la ville d'Angers (Maine-et-Loire) ; Louis Béjean, maire de la ville de Clairvaux (Jura) ; Barbaud, maire des Planches-en-Montagne (Jura) ; Jérome Bertagna, conseiller général, maire de la ville de Bône (Algérie) ; Bouthors, publiciste, Paris ; L. Bouteille, archiviste, Paris ; Brunet, adjoint au maire de Beaufort (Jura) ; Bussière, maire de Cesancey (Jura) ; Boullier, maire d'Arthenas (Jura) ; L. Baulne, pasteur protestant, à Nérac (Lot-et-Garonne) ; Bernet, pharmacien, à Nérac (Lot-et-Garonne) ; Berge, ancien juge de paix, à Nérac (Lot-et-Garonne) ; Barradot, chef de gare, à Lavardac (Lot-et-Garonne) ; L. Bousquet, directeur du *Journal de Condom et de l'Armagnac*, à Condom (Gers) ; Biran, percepteur à Condom (Gers) ; Broua, publiciste, à Nérac (Lot-et-Garonne) ; Bloi, avoué, à Condom (Gers) ; Bordeneuve, avoué à Condom (Gers) ; Boué, avoué, à Condom (Gers) ; Bion, conseiller municipal de Beaufort (Jura) ;

A. Caduc, sénateur de la Gironde ; Caron, capitaine en retraite, directeur du Refuge des prisonniers libérés à Bordeaux (Gironde) ; Jules Cazot, sénateur inamovible, ancien ministre de la justice ; Chamerlat, député du Puy-de-Dôme ; Chandioux, député de la Nièvre ; Chapelot-Condat, publiciste, à Bordeaux (Gironde) ; Victor Chabosseau, avoué, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; Octave Chenavaz, député, conseiller général de l'Isère ; Lucien Cornet, député de l'Yonne, maire de la ville de Sens ; Couprie-Lalande, avocat à la Cour d'appel, à Bordeaux (Gironde) ; V. Carayol, directeur du *Réveil du Tarn*, à Mazamet ; docteur J. Carrière, à Pradelles (Haute-Loire) ; Pétrus Chevalier, rédacteur en chef de *l'Impartial de Saône-et-Loire*, à Montceau-les-Mines ; H. Coulon, avocat, Paris ; P. Champsaur, homme de lettres, Paris ; D.-A. Courmes, directeur de la *Revue Théosophique Française*, Paris ; Louis Cannac, directeur du *Républicain de Gaillac* et de l'*Avant-Garde Républicaine* de Lavaur (Tarn) ; F. Collinet, conseiller d'arrondissement, à Poligny (Jura) ; Chauveau, propriétaire, maire de Martigné-Briand (Maine-et-Loire) ; Chicotteau, secrétaire général de la mairie, à Angers (Maine-et-Loire) ; Louis Claret, conseiller général, maire de la ville de Bourgoin (Isère) ; Camille Chaigneau, lieutenant de vaisseau en retraite, à Toulon (Var) ; Chailley-Bert, publiciste, Paris ; G. Chailley, bibliothécaire, Paris ; L. Coquet, publiciste, Paris ; C. Champon, maire de la ville de Salins (Jura) ; Albert Christophle, ancien député, gouverneur honoraire du Crédit Foncier de France, président du conseil général de l'Orne ; Chevillard, conseiller municipal de la ville de Beaufort (Jura) ; Coste, conseiller municipal de la ville de Beaufort (Jura) ; Cuisiat, conseiller d'arrondissement, à Maynal (Jura) ; Courgeon, huissier à Beaufort (Jura) ;

Fernand David, député de la Haute-Savoie ; docteur Degans, à Condom (Gers) ; Desmons, sénateur du Gard, président du conseil de l'ordre du Grand-Orient de France, Paris ; Auguste Dide, ancien sénateur ; Dufretin, ingénieur, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; Julien Dumas, député de l'Ariège ; Georges Dailly, rédacteur en chef

de l'*Eclaireur de l'Est*, à Reims (Marne) ; Jules Devriès, ancien professeur agrégé de l'Université, directeur du *Progrès d'Aix-les-Bains* (Savoie), et du *Progrès de Nice* (Alpes-Maritimes) ; L. Dousinelle, publiciste, directeur du journal l'*Avenir*, à Saint-Germain (Seine-et-Oise) ; L. Dumont, conseiller d'arrondissement, à Poligny (Jura) ; Edgard Désaulnay, ancien rédacteur en chef de l'*Indépendant*, à Mascara (Algérie) ; Eugène Duffaut, propriétaire, rédacteur en chef du *Petit Mascaréen*, à Mascara (Algérie) ; Dumisnille, lieutenant-colonel en retraite, à Toulon (Var) ; docteur Darroux, conseiller d'arrondissement, à Lectoure (Gers) ; Louis Détang, maire de la ville de Beaune (Côte-d'Or) ; E. Duras, maire de la ville de Cognac (Charente) ; Adolphe Defarge, député, conseiller général, maire de Manosque (Basses-Alpes) ; Camille Dehogues, ancien président du Tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce du département de la Vienne, maire de la ville de Châtellerault ; R. Dubrouil, maire de la ville de Lectoure (Gers) ; G. Denoual, publiciste, Paris ; Ernest d'Hauterive, publiciste, Paris ; Diot, directeur-gérant du *Magasin des Abeilles*, à Flers (Orne) ; Duchesnay, négociant, à Flers (Orne) ; A. Duval, manufacturier, à Flers (Orne) ; R. Duplantier, avocat, docteur en droit, conseiller municipal de Poitiers (Vienne) ; Dupont, sous-inspecteur des Enfants-Assistés, à La Roche-sur-Yon (Vendée) ; Durey, publiciste, à Nérac (Lot-et-Garonne) ; Delcour, notaire, à Nérac (Lot-et-Garonne) ; docteur Dreyès-Defer, Paris ;

Eveno, conseiller municipal, à Angers (Maine-et-Loire) ;

Joseph Fabre, sénateur ; Ed. Fougeirol, sénateur de l'Ardèche ; docteur Jean Fréchou, publiciste, Paris ; Hector France, homme de lettres, Paris ; Folloppe, pharmacien, à Bellême (Orne) ; L. Franchi, directeur du journal le *Réveil*, à Souk-Ahras (Algérie) ; Fréchou, maire de la ville de Nérac (Lot-et-Garonne) ; E. Fallot, ancien chef de service du Commerce et de l'Émigration à Tunis, Paris ; Félici, chef de gare à Saumur (Maine-et-Loire) ; Alphonse Ferrut, maire de Publy (Jura) ; Fournier, maire de Vercia (Jura) ; Sever-Frelin, conseiller municipal, à Chilly-le-Vignoble (Jura) ; Filiastre, pharmacien, à Laverdac (Lot-et-Garonne) ;

Mme Marguerite Gagneur (Syamour), sculpteur, Paris ; Paul Guieysse, député du Morbihan, ancien ministre des Colonies ; Guillemé, maire de la ville de La Roche-sur-Yon (Vendée) ; J. Germain, avoué, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; De Gourcuff, publiciste, à Paris ; Paul Grouslé, avocat, à Paris ; Edouard Guerber, publiciste, à Paris ; Guinard, président du cercle de l'*Alliance Sociale*, à Toulon (Var) ; Gautier-Meslier, conseiller d'arrondissement, à Angers (Maine-et-Loire) ; Jean Goachet, directeur du journal *le Granvillais*, à Granville (Manche) ; Emile Gauthier, rédacteur scientifique au *Figaro*, au *Petit Journal* et au *Journal*, Paris ; Ch. Grandmougin, homme de lettres, Paris ; J.-N. Gung'l, homme de lettres, Paris ; Petit Gaulois, secrétaire de la rédaction du *Petit Mascaréen*, à Mascara (Algérie) ; P. Girard, manufacturier, à Angers (Maine-et-Loire) ; Gruet, maire de la ville d'Auxonne (Côte-d'Or) ; P. Gauquelin, négociant à Flers (Orne) ; docteur Goudard, à Marseille (Bouches-du-Rhône) ; Léon Garnier, conseiller général, maire de Crançot (Jura) ; docteur H. Grasset, licencié ès-sciences physiques, à Royat (Puy-de-Dôme) ; Gavault, auteur dramatique, Paris ; Martin Ginouvier, publiciste, directeur du *Postillon de Longjumeau*, Paris ; A. Guillaume, artiste dramatique, Paris ; Grit, chef de bureau de l'état civil, La Roche-sur-Yon (Vendée) ; Alexandre Girard, conseiller municipal, à Chilly-le-Vignoble (Jura) ; Gindre, instituteur en retraite, à Beaufort (Jura) ; Grin, avoué à Condom (Gers) ; Granger, avoué, à Condom (Gers) ;

Henriquet, architecte, à Bergerac (Dordogne) ; Hobal, pharmacien, à Condom (Gers) ; Huguet, conseiller général, à Vertaizon (Puy-de-Dôme) ; Hamelin-Zanote, directeur du *Républicain de l'Yonne*, à Joigny ; L. Humbert, directeur de l'*Avant-Garde Jurassienne*, à Poligny (Jura) ; Ch. Henry, directeur du laboratoire de physiologie des sensations à la Sorbonne, Paris ; Eug. Hoffmann, publiciste, correspondant du *Publicateur des Côtes-du-Nord*, à Vanves (Seine) ; A. Houel, avocat, Paris ; Houdaille, publiciste, Paris ; Hermay, publiciste, à Paris ; Hamon, directeur de l'*Humanité nouvelle*, Paris ; Herbin, avocat à Paris ; Hild, avocat à Paris ; Ernest d'Hauterive, homme de lettres, à Paris ;

Jouffray, sénateur de l'Isère ; D. Joucla, rédacteur en chef de l'*Avenir de la Dordogne*, Périgueux ; Joxé, ancien député, à Angers (Maine-et-Loire) ; Jaham-Desrivaux, rédacteur en chef de l'*Avenir de Rennes* (Ille-et-Vilaine) ; H. Jagot, directeur du *Patriote de l'Ouest*, à Angers (Maine-et-Loire) ; Charles Jouanjan, conseiller général, maire de la ville de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) ; Hippolyte Jahier, maire de Chilly-le-Vignoble (Jura) ;

Lagrange, maire de Montréal (Gers) ; Lago, pharmacien à Condom (Gers) ; Lestrade, pharmacien, à Condom (Gers) ; Lebaud, capitaine au 89[e] régiment d'infanterie, Paris ; C. Loup, conseiller d'arrondissement, à Vienne (Isère) ; Henri Lambert, directeur du *Journal de Beaune* (Côte-d'Or) ; Laynaud, directeur du *Radical de la Drôme*, à Montélimar ; L. Leconte, avocat aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; de Larmandie, administrateur délégué de la Société des Gens de lettres, Paris ; A. Lavat, auteur dramatique, directeur du *Progrès du Midi*, à Toulouse ; Georges Lebas, directeur du journal l'*Impartial*, à Dieppe (Seine-Inférieure) ; G. Laguerre, avocat, ancien député, Paris ; Laffargue, conseiller municipal, à Lectoure (Gers) ; Louis Lauzero, publiciste, à Lectoure (Gers) ; J. L'Heureux-Molle, avocat près la Cour d'appel, maire de la ville de Cette (Hérault) ; docteur Liptay, à Paris ; Antoine-Jules Luciani, négociant, ancien maire de Saint-Laurent (Corse) ; A. Levesque, directeur du *Courrier de Flers* (Orne) ; Edmond Legemble, teinturerie mécanique, à Flers (Orne) ; Larcher, manufacturier, à Flers (Orne) ; Ledruz, rédacteur du *Patriote Normand*, à Flers (Orne) ; Paul Laurent, manufacture de chaussures, à Flers (Orne) ; L. Launay, publiciste, à Montmorency (Seine-et-Oise) ; R. Leblond, avocat, à Paris ; Lemercier de Neuville, publiciste, à Asnières (Seine) ; Levatois, avocat, à Paris ; Lheureux, publiciste, à Paris ; Mme P.-G. Leymarie, directrice de la *Revue Spirite*, à Paris ; Marc Lapierre, directeur de la *Cocarde*, à Paris ; Louineau, sous-chef de bureau de la Préfecture, La Roche-sur-Yon (Vendée) ; Lepart, agent-voyer, La Roche-sur-Yon (Vendée) ; Marc Legrand, directeur de la *Revue du Bien*, Paris ; Laubenheimer, industriel, Brasserie de Nérac (Lot-et-Garonne) ; Launet, caissier à la Société Générale, à Condom (Gers) ;

L. Martin, pharmacien, à Condom (Gers) ; Massebœuf, conseiller général du canton Est, à Toulon (Var) ; L. Maurice, publiciste, conseiller général de la Guadeloupe, Paris ; L. Monnet, directeur de l'*Echo de la Montagne*, à Saint-Claude (Jura) ; G. Magnoac, maire de la ville de Tarbes (Hautes-Pyrénées) ; Mitonneau, conseiller municipal, à Angers (Maine-et-Loire) ; A. Montier, avocat, docteur en droit, maire de la ville de Pont-Audemer (Eure) ; A. Magnat, publiciste, Paris ; A. Milhe-Poutingon, directeur de la *Revue des Cultures coloniales*, Paris ; Albert Morelles, manufacturier, à Flers (Orne) ; Meney-Dargis, secrétaire de la rédaction du *Petit Calaisien*, à Calais ; Louis Michaud, maire de Briod (Jura) ; Abel Masson, maire de Perrigny (Jura) ; Maindron, publiciste, à Paris ; G. de Molinari, correspondant de l'Institut, directeur du *Journal des Economistes*, Paris ; Ch. Mongel, auteur dramatique, Paris ; Michot, rédacteur à la direction départementale des Postes et Télégraphes, La Roche-sur-Yon (Vendée) ; Monot, conseiller municipal de la ville de Beaufort (Jura) ;

L. Narquet, rédacteur en chef du *Patriote de la Vendée*, à Fontenay-le-Comte (Vendée) ; Louis Nachon, conseiller d'arrondissement,

maire de Conliège (Jura); H. Nobis fils, manufacture de corderie, à Flers (Orne); A.-J. Naudin, directeur du *Petit Calaisien*, à Calais; Naillard, conseiller municipal de la ville de Beaufort (Jura); Naples, avocat à Condom (Gers);

Antoine Oliva, conseiller d'arrondissement, maire de Saint-Laurent (Corse); Antonio-Durano Oliva, capitaine d'infanterie de marine en retraite, à Bastia (Corse);

Le général de division Parmentier, ancien directeur du génie au ministère de la guerre, grand officier de la Légion d'honneur, Paris; Pochon, sénateur de l'Ain, président du conseil général; S. Plissonnier, député, vice-président du conseil général de l'Isère, à Primarette (Isère); Joseph Pabre, directeur du journal l'*Hérault*, à Béziers; Pezous, directeur de l'*Union Républicaine du Tarn*, à Albi; Francis de Pressensé, député du Rhône, publiciste, Paris; E. Péraudin, maire de la ville de Vierzon (Cher); J. Pujol, maire de la ville de Saint-Girons (Ariège); Pernot, maire de la ville de Beaufort (Jura); Edmond Piétri, maire de la ville de Biskra (Algérie); Poite, publiciste, Paris; S. Picamal, chirurgien-dentiste, à Angers (Maine-et-Loire); Pavat, maire de Saint-Maur (Jura); Peureut, député de la Haute-Saône; G. Pessard, publiciste, à Rueil (Seine-et-Oise); Pauffin de Saint-Maurel, avocat, à Paris; Eugène Prévost, avocat, à Paris; Piveteau, direction des contributions directes, La Roche-sur-Yon (Vendée); Pissard, capitaine à La Roche-sur-Yon (Vendée); Périvier, homme de lettres, ancien directeur du *Figaro*, Paris; Ponsot, maire de Grusse (Jura); Auguste Poirier, conseiller municipal à Chilly-le-Vignoble (Jura); Peyrié, avoué, à Nérac (Lot-et-Garonne); A. de Péraldi, avocat, à Condom (Gers);

Robach, chirurgien-dentiste, à Condom (Gers); A. Rolland, pharmacien, à Condom (Gers); Bonnelle, ancien conseiller général, à Cambrai (Nord); Rousselle, avocat, à Paris; Roche-Jourdain, directeur du journal la *Démocratie Vendéenne*, La Roche-sur-Yon (Vendée); Roger des Varennes, président de la Société des écrivains français et étrangers, à Paris; Joseph Reinach, publiciste, ancien député, Paris; Richard, maire de la ville de Poligny (Jura); E. Roland, directeur du *Courrier de Saumur* et du *Bonhomme Angevin*, à Saumur (Maine-et-Loire); Alfred Rossetti, directeur du *Petit Niçois*, à Nice (Alpes-Maritimes); Reiter, directeur d'école supérieure et professionnelle en retraite, directeur du journal le *Démocrate*, à Douai (Nord); E. Robenne, rédacteur en chef de la *Dépêche* et de l'*Union libérale*, à Tours (Indre-et-Loire); L. Raclet, conseiller général, à Villiers-les-Bois (Jura); Roche, directeur du journal la *République*, à Brives (Corrèze); J. Raybaud, 1er adjoint au maire de la ville de Bougie (Algérie); Henri Reydellet, maire d'Arinthod (Jura); Auguste Richard, notaire, maire de Chaumergy (Jura); docteur Ripault père, à Dijon (Côte-d'Or); Alix Rivot, maire de Poids-de-Fiole (Jura); Romand, maire de Nogna (Jura); L. Riotor, publiciste, à Paris; Roché, ingénieur, directeur de la compagnie Ouest des tramways électriques; Roques, professeur au collège de Condom (Gers);

Docteur Samuelian, à Paris; docteur Paul Sauze, à La Seyne (Var); docteur Signard, ancien sénateur, président du conseil général de la Haute-Saône, maire de la ville de Gray; Raphaël Sigogneau, rédacteur en chef de la *Vendée Républicaine*, aux Sables-d'Olonne (Vendée); R. Sainte-Marie, rédacteur en chef du *Réveil*, à Dreux (Eure-et-Loir); Camille Sallesses, publiciste, directeur du journal le *Démocrate*, à Lectoure (Gers); Soucadauch, conseiller d'arrondissement, à Lectoure (Gers); H. Senen, directeur du *Journal de Domfront* (Orne); Sottano, directeur du *Journal de Flers*, du *Courrier d'Athis*, du *Courrier d'Argentan*, du *Journal de Merlerault*, du *Journal de Livarot* (Orne); Saillard, maire de Blye (Jura); S. Simon, maire de Vevy (Jura); Schaffhauser, docteur en droit, rédacteur en chef des *Lois Nouvelles*, directeur de la *Revue du Palais*, à Paris; le vicomte A. de Sordes, publiciste, à Paris; G. de Saint-Loup, homme de lettres, ancien fonctionnaire de l'État, Paris; Camille de Sainte-Croix, homme de lettres, Paris; Sachon, juge de paix à Beaufort (Jura); Saint-Laurent, pharmacien, à Nérac (Lot-et-Garonne); E. Sorbet, publiciste, à Nérac (Lot-et-Garonne);

Emile Ternois, avocat, conseiller général, à Abbeville (Somme); Thuau, pharmacien, à Angers (Maine-et-Loire); docteur Turigny, député de la Nièvre; Laurent Thiéry, rédacteur en chef du journal la *Frontière*, à Belfort (Haut-Rhin); Trémont, adjoint au maire de la ville de Lectoure (Gers); J. Touzard, agriculteur, membre du conseil supérieur de l'agriculture, administrateur de la succursale de la Banque de France à Fougères, maire de Roz-sur-Couesnon (Ille-et-Vilaine); Tournier, maire d'Augisey (Jura); Aldonce Thorin, adjoint au maire de Chilly-le-Vignoble (Jura); Taillade, directeur de la Société Générale de Condom (Gers); A. Thalosso, homme de lettres, Paris;

Octave Uzanne, publiciste, Paris.

Constant Verpillat, conseiller municipal, directeur de l'*Union Républicaine du Jura*, à Lons-le-Saulnier; A. Vallette, publiciste, à Paris; P. Webre, publiciste, directeur de l'*Echo des Premières*, à Paris; Louis Valet, conseiller municipal, à Chilly-le-Vignoble (Jura); A. Vaucher, maire de Sainte-Agnès (Jura).

Bien que l'importance de notre pétitionnement soit considérable — DEUX CENT DOUZE MILLE SEPT CENT QUARANTE-NEUF SIGNATURES —, nous continuerons néanmoins notre mouvement jusqu'au résultat final; dans ce cas, les porteurs de listes sont priés de faire remplir celles qu'ils ont entre les mains, et les retourner à M. EMMANUEL VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée), ou à M. BOUVIER, directeur de *la Paix Universelle*, 5, cours Gambetta, Lyon.

A. B.

SECOURS IMMÉDIAT

ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

Du 5 novembre, de Mme Mollard		2 fr.
Du 9 —	à l'intention d'un anniversaire	10
	Total	12 fr.

ERRATA

Dans le numéro 286 de la *Paix Universelle*, à l'article *l'Engouement magnétique*, page 349, 2e colonne, premier paragraphe, 12e ligne, lire *dormez* au lieu de *donnez*.

Même colonne, troisième paragraphe, 11e ligne, lire : *ils ne savent pas exploiter*, au lieu de : *ils ne savent qu'exploiter*.

Le Gérant : A. BOUVIER.

14-11-02. — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Douzième Année. — N° 289. 10 Centimes. 1er-15 Décembre 1902

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

PRINCIPES D'ÉCONOMIE SOCIALE

Les véritables principes d'économie sociale consistent à travailler, d'un commun accord, à l'utilisation de tous les éléments sociaux par des moyens pacifiques. Mais cette utilisation a besoin de tous les concours, réunis dans une union fraternelle. Il faudrait donc s'efforcer d'extirper de la société les antagonismes, les haines et les jalousies qui divisent les actions des personnes.

Les passions, qui sont, en général, l'expression violente des désirs irréfléchis, ne raisonnent pas, parce qu'elles se bornent à de vagues aspirations et qu'elles ne sondent pas le fonds et les conséquences des choses.

En matière d'économie sociale, il ne faudrait pas que la question de forme l'emportât sur la question de fonds, parce que le but poursuivi ne devrait jamais varier, puisqu'il repose sur la vérité absolue. Ce but, étant l'idéal du bonheur de tous, a pour élément l'union de tous dans la solidarité fraternelle. Mais ce bonheur, comme tous les sentiments, est essentiellement relatif ; car l'idéal que le cœur désire et que la volonté poursuit varie selon les individus et les civilisations. Malgré ces variations relatives, il y a cependant des conditions de bonheur, reposant sur des questions morales, personnelles à chaque individu.

Les grandes conséquences des tendances modernes, qui ont pour mobile l'égoïsme étroit du chacun pour soi, nous font perdre de vue que l'idéal du vrai bonheur consiste à faire du bien à nos semblables et à atténuer le fléau produit par la misère et une foule d'autres causes. Malgré que ces sentiments épurés semblent se réveiller dans les esprits qui marchent à la tête du progrès moral, il est essentiel que ces belles aspirations humanitaires soient propagées et encouragées par les hommes de cœur qui mettent en pratique les sentiments de solidarité fraternelle.

De tout temps l'homme a cherché à dominer l'homme, au lieu de s'efforcer à maîtriser les éléments de manière à acquérir la plus grande somme d'utilités, contenue dans les éléments généraux de la nature. Le progrès intellectuel et moral doit donc tendre sans cesse à assurer à chacun toutes les facultés qui sont de nature à améliorer l'ordre social et développer toutes les ressources et les moyens d'action pour augmenter le bien-être de tous et atteindre le maximum de bonheur que la terre peut donner. Pour arriver à ce résultat désiré, il faut trouver un point d'appui où les intérêts de tous puissent se rencontrer dans un commun accord. C'est ce point d'appui qui a toujours fait défaut, parce que les hommes n'ont jamais su s'unir dans des sentiments de fraternité, de solidarité, dont la morale qui en découle place le bonheur de tous les hommes dans l'amour de chacun pour ses semblables.

Ce sujet inépuisable a fait l'objet d'une foule de théories philosophiques, sans résultat appréciable. Les efforts des penseurs de tous les temps n'ont pu aboutir à une solution réelle, donnant satisfaction à tous les intérêts.

L'homme considère attentivement l'ensemble des choses et la marche des événements humains, et qui calcule les variations des tendances des peuples ou du progrès des civilisations constate avec peine que le progrès matériel marche à pas de géant, tandis que le progrès moral piétine sur place et que les belles théories émises restent lettre morte.

Mais ne désespérons pas. Le progrès moral, dont la lenteur le fait paraître stationnaire, finira par accélérer sa marche et atteindre le progrès matériel ; car ces deux progrès doivent marcher ensemble dans un avenir peut-être peu éloigné.

Le spiritisme et toutes les croyances qui s'y rattachent sont destinés à régénérer la société. La sublime morale qui en forme le fondement se propage lentement, mais sûrement. Sous l'empire des enseignements qui en découlent, l'homme est amené à envisager toutes les phases de son existence générale, embrassant le passé, le présent et l'avenir.

Ces sublimes croyances planent au-dessus de toutes les religions et des divers cultes ; elles renferment les plus beaux principes de

morale sociale. Le rayonnement qui en est le résultat éclaire les ignorants, fortifie les faibles, console les affligés et forme la base inébranlable des plus sublimes vertus ; ces croyances refrénent les deux vices les plus enracinés : l'orgueil et l'égoïsme.

Le spiritisme ne nécessite la pratique d'aucun culte ; car, marchant avec le progrès, il ne peut être dogmatique ni doctrinaire ; il inspire l'amour de la fraternité, de la solidarité entre tous les hommes ; il apporte au monde troublé des principes de paix, de joie et de consolation. Il a donc pour but l'application vécue des liens d'amour qui doivent unir tous les hommes dans la voie d'harmonie générale.

DÉCHAUD,
Publiciste à Alger.

OCCULTISME

Du *Réveil des Pyrénées et des Landes :*

Rencontré à Bordeaux, en face de l'Hôtel-de-Ville, le docteur G..., un jeune savant fort distingué et d'un bel avenir. Avec quelques esprits libres et curieux, il a conçu le projet de fonder à Bordeaux un *Cercle d'Études psychiques*, où seraient étudiés, sous un contrôle avisé, cet ensemble de phénomènes troublants connus des plus anciens *magiciens* et que l'*arrivisme scientifique* contemporain, avec un soin jaloux et intéressé, maintient sur les frontières de la science.

« Cette fois, nous vous tenons, me dit-il. Vous assisterez à l'une de nos séances. Savez-vous que nous possédons de remarquables médiums : Mme A..., que vous connaissez de nom et chez laquelle ont lieu nos réunions ; le jeune R..., une véritable trouvaille ; et aussi votre serviteur. C'est entendu, n'est-ce pas ? A ce soir..... Mais j'y pense, pour être bien sûr que vous ne vous échapperez pas, suivez-moi, voulez-vous ? Une courte *ponction* à pratiquer et nous courons chez Mme Aguillana.

— Je n'ai qu'un goût très médiocre pour les opérations chirurgicales. Et puis voyez ce beau soleil ! Bordeaux s'est encore transformé depuis un mois ; des quartiers entiers, noirs et insalubres, disparaissent sous la pioche des démolisseurs. Dans les nouvelles et larges avenues, où passe plus souriante et plus jeune, la gaieté bordelaise, circule aussi un air plus vivifiant et plus sain.

Laissez-moi jouir de ces deux bonnes heures. A ce soir. »

*
* *

Six heures et demie.

Chez Mme Aguillana, rue Gratiolet, n° 4. Nos médiums sont là : le *docteur G...*, physionomie fine et très mobile ; intelligence très alerte. Le *jeune R...*, grand et bel homme, à la tête de Christ, un neurasthénique bien caractérisé. *Mme Aguillana*, qui, depuis plus de vingt ans, étudie avec succès les phénomènes psychiques. M. D..., un brun aux yeux énergiques, licencié ès sciences, esprit très ouvert. Puis, quelques invités. L'un d'eux s'entretient avec Mme Aguillana d'une de ces récentes *incarnations* qui date de *deux cents ans*. C'est un malade poursuivi, journellement, dans tous les actes de sa vie, par une *vibration* qui veut l'aveugler. La vibration vient de son cerveau et n'appartient point au monde des esprits. Mme Aguillana lui parle avec douceur, le soulage par des passes.

Le salon est bien un salon de spirites. Partout des dessins médianimiques, des chefs-d'œuvre de délicatesse minutieuse obtenus en peu d'instants, sous l'influence des esprits, par les doigts inexpérimentés de Mme Aguillana ; des photographies de matérialisation, de fantômes, des empreintes de mains de spectre réalisées dans le plâtre.

« Si nous commençions notre séance ? Voulez-vous, madame Aguillana ? »

Le guéridon est apporté. Il est en bois de noyer et pèse 7 kilos. Une lampe avec abat-jour rouge et une petite lanterne de photographe sont allumées. Les médiums se placent : G..., R..., Mme A..., Je m'installe entre le docteur G... et Mme Aguillana.

Les mains sont dans les mains, les pieds sur les pieds, ce qui facilite la surveillance.

Interrogé, le guéridon répond que l'esprit qui l'anime s'appelle *Baga ;* il désire que la lampe soit placée sous la table et que la clarté soit plus douce. Presque aussitôt la table s'agite avec une violence extrême ; elle frappe à droite, elle frappe à gauche ; des craquements, de petits coups discrets se font entendre ; les médiums, surtout, sont frôlés et parfois même frappés par des esprits. Nous assistons à de curieux phénomènes de *lévitations :* la table s'élève dans un mouvement irrésistible.

Tout à coup G... s'écrie : Un esprit me soulève, il m'entraîne ; *je lévite, je lévite.*

— Sans calembour, lui dis-je. Je tiens la main de G... ; une force puissante et mystérieuse paraît, en effet, le soulever de terre.

Sans rompre la chaîne, nous sommes forcés de suivre le guéridon dans ses pérégrinations.

En face de nous, se trouvait une armoire. Je l'avais examinée. Elle contenait du linge, quatre ou cinq chapeaux de femme, de nombreuses boîtes de dragées, de pastilles de chocolat. *Je l'avais fermée moi-même soigneusement. La clef était dans ma poche.*

— Au lieu de nous faire voyager ainsi, dis-je à mes *compagnons de chaîne*, l'esprit serait bien plus aimable de nous régaler.

A l'instant, trois ou quatre boîtes sont doucement posées sur la table en même temps qu'une pluie de bonbons submerge nos mains.

J'en porte quelques-uns à ma bouche. Ils sont exquis.

La lampe est aussitôt allumée. Nous constatons que l'armoire est toujours fermée et que cependant les objets projetés étaient, quelques minutes auparavant, placés dans cette armoire. Dans cette séance, quelques lueurs incertaines et vagues, pas de matérialisation. J'ajoute qu'aucune supercherie n'était possible.

*
* *

Le dimanche suivant, 9 heures et demie du soir, nouvelle réunion. Présents les mêmes médiums et des curieux, des curieuses surtout, en plus grand nombre.

Cette fois, d'intéressantes *matérialisations* sont obtenues. Un rideau blanc avait été tendu dans une encoignure de la chambre. Dans cette encoignure une chaise et sur la chaise un accordéon. Dès le début, le guéridon exige une obscurité à peu près complète.

Comme les photographes, le monde des esprits redoute la lumière.

Des sons d'une infinie douceur — semblables aux soupirs d'une harpe éolienne — se font entendre. Ce sont les fibres harmonieuses du guéridon qui frémissent, sans doute sous la caresse légère des esprits. Puis c'est le petit accordéon qui donne sa note légère. Nous nous mettons à chanter, pour multiplier les vibrations favorables aux *extériorisations.* La douce musique des esprits redouble.

Un souffle, imprégné d'une forte odeur d'ozone, passe sur les visages. Une sorte de lueur blanche enveloppe M. D... Il s'écrie qu'un fantôme l'entoure de ses bras. On allume. C'est le rideau qui s'était avancé et entortillé autour du jeune licencié.

En ce moment, R... s'endort du profond sommeil de l'hypnose. Le guéridon, consulté, demande qu'il soit placé dans l'alcôve fermée par le rideau ; des phénomènes de matérialisation se produiront.

Supplément de la **PAIX UNIVERSELLE,** Revue indépendante
MAGNÉTISME - PHILOSOPHIE - PSYCHOLOGIE
LYON, 5, Cours Gambetta.

PÉTITION DES MASSEURS ET MAGNÉTISEURS

Les soussignés demandent (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 Novembre 1892), l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du massage et du magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES

La présente PÉTITION, signée par les intéressés, tant en France que dans les Colonies et par les Français domiciliés à l'Étranger, doit être adressée à M. A. Bouvier, directeur de la *Paix Universelle*, 5, Cours Gambetta. — Lyon.

SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES

SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES

SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES

Nous nous plaçons alors à l'extrémité de la pièce, près du canapé où sont assis les invités.

Des lueurs violettes, d'une jolie teinte qui charme la vue, se produisent alors près du rideau sous lequel dort le médium R... Grosses d'abord comme une pièce de quarante sous, elles grandissent peu à peu, s'avancent, se reculent, revêtent des aspects fantomatiques.

C'est le fluide du jeune médium R... qui se matérialise.

Le guéridon réclame un appareil photographique. Il est certain que de fort beaux phénomènes étaient en voie de formation, mais il se fait tard. R..., qui vient d'être réveillé par le docteur G..., se déclare très fatigué.

Pour terminer la séance, nous voulons reproduire les expériences déjà faites l'avant-veille, c'est-à-dire le vendredi 29 août.

Après avoir examiné une fois encore l'armoire, je la ferme soigneusement et je confie la clef à une invitée, Mme L...

Le guéridon est alors placé près du rideau blanc. Mentalement, je forme le désir de recevoir « quelque chose de bon ».

La table gesticule avec une force terrible. De jolies lueurs paraissent sur le front des médiums.

Je ressens, sur le haut de la tête, comme une caresse de velours.

Presque aussitôt, je m'écrie : De l'eau, de l'eau ! Je constate que mes mains sont toutes mouillées, et aussi mon front, mon pantalon.

On allume. C'est une bouteille de vin de Barsac, qui, du placard de l'alcôve, a été apportée sur la table avec deux gâteaux. La bouteille se trouvait fortement bouchée dans ce placard à vaisselle. J'ignorais l'existence de ce placard.

Nous nous replaçons. Cette fois, la table est projetée avec une incroyable puissance vers le milieu de la chambre. Des bruits de craquement se font entendre dans l'armoire. Des serviettes, des draps de lits, des boîtes à dragées tombent sur le guéridon et s'écroulent par terre.

Des lueurs fantomatiques paraissent. La lampe est allumée. Le plancher est jonché de linge, de chapeaux de femme, de boîtes de bonbons, etc. C'est toute l'armoire qui, en quelques secondes, a été déménagée. Cette armoire est ouverte, et la clef est toujours dans la poche de Mme L...

Tels sont les phénomènes dont j'ai été témoin.

Des faits semblables ont été vérifiés par les savants les plus connus et les plus dignes de créance. Ceux dont j'ai fait la relation sont réels, et, bien que les médiums soient, *volontairement* ou *inconsciemment*, de grands fraudeurs, aucune supercherie ne s'est produite.

Sommes-nous en présence de manifestations d'un fluide vital ? Sans doute. Mais cette force peut-elle tout expliquer et devons-nous admettre l'existence du monde des esprits ? Pour tous ceux qui croient à l'immortalité de l'âme et ne peuvent admettre que la mort soit un anéantissement absolu, cette croyance peut être admise.

Le dogme de la perfectibilité et de l'évolution contenu dans le darwinisme anime aussi les croyances spirites.

Au reste, il serait imprudent, dans l'état actuel de nos connaissances, de s'aventurer dans des hypothèses. Il faut observer, vérifier, noter, amasser des faits.

C'est pourquoi nous applaudirons à la fondation, à Bordeaux, du Cercle des Études psychiques, fondé par de jeunes médecins et hommes de sciences.

Leurs expériences, vues avec intérêt et bienveillance par les célébrités scientifiques que renferme Bordeaux, sont comme un regard hardi jeté sur l'avenir et une reconstitution scientifique des pratiques de la magie et de la kabbale antiques.

Grâce à M. de Rochas, l'*envoûtement* du moyen âge est devenu une réalité scientifique. Peu à peu les ténèbres et les terreurs du passé s'effacent, la jeune science rayonne, malgré l'obstruction des *pontifes officiels arrivés* et figés sur leurs fauteuils.

Elle rayonne, dis-je, bienfaisante, pour le bonheur de l'humanité. C'est pourquoi nous la saluons.

S. TRÈBUCQ.

Extrait des Cours de Magnétismo

DIXIÈME LEÇON (*Suite*).

MESSIEURS,

Après avoir pris connaissance des différentes théories et méthodes appliquées au traitement des maladies, aussi bien aux époques les plus reculées que de nos jours, nous avons pu nous convaincre d'une chose, c'est qu'il existe un moyen unique et la possibilité pour tous de s'en servir pour guérir ou soulager ceux qui souffrent, sans employer d'autres remèdes que l'action toute-puissante de l'homme sur son semblable, lorsque surtout il sait s'élever assez haut pour ne vouloir que le bien.

Or s'il en est ainsi et que partout et toujours les effets soient identiques malgré les divergences de vue, c'est que la cause agissant doit toujours être la même, car, aussi bien dans le domaine du matérialisme que dans le domaine du spiritualisme, dès que l'être humain recherche sincèrement le bien de la grande famille à laquelle il appartient, il peut être sûr à l'avance que ses travaux porteront leurs fruits.

Ici comme là, sous l'empire de la bienveillance, de la charité, de la bonté de cœur et de la pureté de l'âme, des faits d'ordre surnaturel en apparence seulement, renversent bientôt les conceptions les plus hardies et les doctrines les mieux établies.

Pour nous convaincre de cette vérité, nous n'aurons qu'à examiner les faits qui, eux, parleront toujours et finiront bien un jour par être considérés par l'œil du monde savant bien mieux qu'ils ne l'ont été jusqu'ici, bien que ce même monde savant rapporte lui-même des choses vraiment merveilleuses, capables de donner le vertige aux moins timorés.

Laissant de côté les cures de l'allopathie et de l'homéopathie, je m'occuperai tout particulièrement de celles où l'impuissance de ces deux médecines est démontrée, pour faire voir qu'en dehors des poisons minéraux ou végétaux trop souvent administrés trop à la légère, il existe vraiment un remède universel, unique en son genre, mais multiple dans ses manifestations, remède agissant partout suivant la pureté de sentiments des êtres qui servent ou se soumettent à sa puissance curative ; à défaut d'autre nom, j'ai nommé le magnétisme humain, se divinisant parfois, suivant les temps, les lieux et les circonstances où se produisent ses différentes manifestations.

Mais quelles sont ces cures ?

Comment s'opèrent-elles ?

Elles sont à l'infini, elles s'opèrent tantôt spontanément, tantôt par un travail lent et persévérant, soit sous l'empire d'une volonté occulte, soit sous le vouloir d'un thaumaturge, soit encore sous l'empire de la foi ; mais, comme ici tout semble mystère, nous n'avancerons dans notre étude qu'avec beaucoup de prudence en remarquant autant que possible la corrélation existant entre chaque fait. Que ce soit dans le domaine religieux, que ce soit dans les domaines scientifique ou profane, nous n'avancerons que pas à pas, ayant soin de peser le pour et le contre, afin de nous faire une idée aussi ration-

nelle que possible de chaque chose, et, lorsque suffisamment fixé il nous sera permis de pénétrer plus avant dans l'occulte ou plutôt dans le merveilleux apparent pour admirer la *cause*, ses effets et ses conséquences, nous pourrons plus facilement aider l'humanité à gravir le roc aride du progrès, sur le sommet duquel nous découvrirons enfin la Vérité.

J'ai parlé de cures : il me faut maintenant y revenir pour faire entrevoir le jeu des forces en action et nous faciliter ainsi l'étude de ces cures.

Je procéderai par ordre, allant progressivement d'un simple bobo à ces cas réputés miraculeux, pour démontrer ensuite que tout est soumis à la même loi.

Nous savons tous que la plupart des campagnes possèdent leurs guérisseurs, c'est-à-dire des individus qui possèdent de soi-disant secrets pour arrêter ou combattre les différents maux, tels que la brûlure, l'entorse, les coliques, les fièvres, les maux de dents, etc., et que chacun dans sa spécialité fait mieux et plus vite que n'importe quel disciple d'Esculape.

Nous savons également que tel village a son saint qui fait des miracles et que nombre de fidèles préfèrent se mettre sous son égide que d'aller trouver l'homme de l'art le plus compétent.

Je n'aurai garde d'oublier les fontaines merveilleuses, dont le nombre augmente en raison directe du besoin des foules qui ne savent où trouver de soulagement à leurs maux, et où chaque année des légions innombrables viennent trouver, sinon une guérison, tout au moins un adoucissement à leurs peines physiques et morales.

Ceci dit, voyons un peu ce qui se passe lorsque souffrants, accablés par le mal, nous désirons un mieux. Tout d'abord nous faisons nous-mêmes des remèdes anodins, tisanes, sirops, cataplasmes, emplâtres, vésicatoires, etc., dont nous sommes soulagés ainsi sans avoir recours à autrui. Mais, lorsque nos essais sont infructueux, lorsque le mal persiste, nous commençons à penser au voisin qui, généralement, nous conseille ce que nous avons déjà fait, ce qui nous oblige à demander ou plutôt à chercher autre chose.

C'est là que nous commençons à avoir recours au guérisseur en renom, après que, bien timidement, ceux qui nous portent intérêt nous ont fait entrevoir la possibilité d'une guérison ; mais la peur de l'inconnu, soutenue par la crainte de faire rire de soi, amènent bien vite de nouvelles hésitations, nouveaux retards qui permettent au mal de faire des progrès ; ce n'est que poussés par la souffrance que nous cédons enfin à tout respect humain pour avoir du soulagement. Peu importe le moyen employé, que ce soit par le diable ou par le bon Dieu, ce que nous désirons avant toute chose, c'est la disparition du mal.

C'est ainsi que, poussés par la douleur, nous allons trouver le père Un Tel, qui détient le secret de son père ou de son aïeule ; souvent c'est un simple paysan, un berger, quelquefois un mendiant, mais en général ce sont des gens excessivement simples, qui marmottent quelques paroles et font quelques signes sur le mal, qui, très souvent et presque de suite, disparaît entièrement pour notre plus grande satisfaction.

Ces guérisseurs ne possèdent généralement aucune notion des lois du magnétisme ; leur foi, leur confiance en leur secret, supplée à tout, mais ils ne se bornent qu'à guérir ce qui rentre dans la formule du fameux secret. Si vous osez leur parler du magnétisme vous les ferez sauver, ils croiront eux-mêmes avoir à faire au diable.

Dans la plupart des campagnes, il est admis que celui qui guérit ne doit transmettre son secret qu'à ses enfants ou sa famille, sans quoi il perdrait sa valeur.

Eh bien ! j'ai pu me convaincre que ce fameux secret, qui remonte certainement à plusieurs siècles et probablement au commencement de l'humanité, est partout le même et repose sur une même idée, mais j'ai pu me convaincre aussi qu'on guérissait tout aussi bien sans en faire usage.

(*A suivre.*) A. BOUVIER.

A propos du diagnostic

Encore une fois nous venons d'avoir la preuve que les éléments naturels n'accordent à personne le droit de les juger. Dans une récente et pénible circonstance, les animaux viennent de nous prouver que, tout en étant dénués de bon sens, nos inférieurs, en écoutant leur instinct ils peuvent, dans certains cas, nous dépasser.

En effet, quelques jours avant le cataclysme de la Martinique, tous les animaux qui habitaient les parages voisins auraient manifesté de singuliers symptômes de panique : les chiens aboyaient, les bestiaux beuglaient dans les étables, les oiseaux affolés abandonnaient la région, et les serpents eux-mêmes quittaient la montagne pour se réfugier dans les pays environnants.

Ces sans-cervelle ont donc senti la venue de cette catastrophe qui devait anéantir quarante mille individus mieux doués qu'eux.

On serait, ma foi, en droit de se demander si la raison qui a été donnée à l'homme ne nuit pas à l'instinct naturel, qui doit nécessairement exister aussi bien chez lui que chez tous les êtres organisés.

La science, toujours prétentieuse, n'a pas perdu dans ce cas l'occasion de nous offrir une de ces aberrations qui lui sont familières. Ses représentants, toujours gonflés d'importance, ont dit :

Le volcan a vécu. Tout danger est désormais conjuré, et la presse, toujours complaisante, rassurait les survivants apeurés en leur faisant connaître le diagnostic consolateur de cette savante mission.

Mais voilà que tout à coup, comme par ironie, la montagne se réveille faisant d'autres victimes, anéantissant par là même toutes ces prétentions académiques.

Cette erreur de la science n'est pas pardonnable, et si les savants qui parlent en son nom ne peuvent se reposer que sur des bases aussi peu certaines, leurs connaissances se réduisent véritablement à bien peu de chose. Comme ils ont été si affirmatifs, on pourrait en somme leur imputer la plus grande part des responsabilités dans ce malheureux événement, à moins que l'on veuille bien toutefois leur accorder des circonstances atténuantes en plaidant pour eux l'irresponsabilité.

Est-ce que notre organisme n'est pas, ainsi que le globe sur lequel nous évoluons, sujet à des perturbations que les investigations les plus autorisées sont incapables de justifier ?

Ne voit-on pas tous les jours, pour cette raison, l'insolente maladie déjouer les prévisions de nos Esculapes les plus renommés ?

Vous avez une douleur dans la jambe, un médecin déclare y reconnaître une sciatique. Si votre mal persiste et que vous vous attribuiez le droit de vous faire soigner par qui bon vous semble, votre douleur s'affuble d'autant de noms différents que vous avez consulté de docteurs. C'est ainsi qu'après avoir été traité pour une sciatique, vous vous voyez ensuite soigner pour un rhumatisme, une phlébite ou bien même pour une coxalgie.

Alors, las de souffrir, vous vous décidez enfin à vous recommander aux bons soins d'un brave homme ou d'une brave femme dépourvus de parchemins, dont vous avez entendu vanter les guérisons merveilleuses.

Ce n'est pas que vous ayez grande confiance en eux, mais lorsqu'ils vous auront guéri ils auront fait preuve de connaissances suffisantes pour vous débarrasser d'un mal que les médecins ont été incapables de soulager.

Cela m'amène à croire qu'en matière de diagnostic le plus savant docteur n'est souvent qu'un ignorant patenté.

La publication des bulletins de santé faisant connaître les diverses phases des maladies des grands personnages, m'intéresse toujours beaucoup.

J'ai encore sous les yeux un des derniers bulletins se rapportant à l'état du Président de la République des États-Unis qui, comme on s'en rappelle, a été victime d'un attentat anarchiste.

La blessure occasionnée par la balle n'était pas mortelle.

Un mieux sensible se faisait quotidiennement sentir, et la guérison n'était qu'une affaire de jours.

Le malade se plaignait bien d'une douleur dans les reins, mais les experts dans l'art de juger les douleurs qui ne sont pas les leurs accusaient, comme étant l'auteur de tout le mal, la position de décubitus dorsal qu'avait dû subir le patient pendant assez longtemps.

On comprendra que dans une telle circonstance l'expression *décubitus dorsal* désignait clairement la position sur le dos que l'illustre malade était tenu d'observer.

Le malade était donc dans un état des plus satisfaisants, lorsque la maladie, qui aime de temps en temps faire des siennes, en décida autrement en le faisant passer dans l'autre monde avec tous les honneurs dus à son rang.

Comment interpréter le fait? La blessure n'était pas mortelle et le malade mourut néanmoins. Eh bien ! voilà l'explication académique de tout le mystère :

La blessure occasionnée par la balle n'avait par elle-même aucun caractère de gravité, la mort ne fut occasionnée que par l'apparition de la gangrène qui s'était déclarée au moment où on s'y attendait le moins.

Comme on peut s'en rendre compte, c'est tout ce qu'il y a de plus facile à comprendre.

Prenons un exemple analogue :

Un ouvrier couvreur tombé du sixième étage s'est tué sur le coup. La chute ne pouvait avoir par elle-même aucune suite fâcheuse, la mort n'a été que la conséquence de la présence du sol, qui, faisant obstacle résistant, a déterminé un choc assez violent pour réduire en bouillie le corps du malheureux ouvrier.

Il faudrait être véritablement difficile pour ne pas se contenter d'un diagnostic de ce goût-là. Ceux qui pleurent leur regretté président de même que ceux qui se lamentent sur les cadavres de la Martinique, doivent une rude reconnaissance à nos savants qui ont pu leur fournir des données aussi techniques sur les causes ayant déterminé la mort de tous ces malheureux.

En dehors de toute plaisanterie, je crois que le diagnostic, d'une façon générale, n'a pas dit son dernier mot, et jusqu'à présent un cor au pied nous a toujours aussi éloquemment averti des changements de température que les baromètres les plus perfectionnés, aussi bien qu'un peu de gelée détruit dans une seule nuit plus de punaises dans nos appartements que les insecticides les plus recommandés.

Quant à nos douleurs, écoutons ce qu'a dit le célèbre Coazet dans un discours de l'Académie :

« Dans les maladies ordinaires les gardes-malades en savent autant que les médecins, et, dans les cas extraordinaires, les médecins n'en savent pas plus que les malades eux-mêmes. »

Doit-on vraiment se glorifier d'être savant?...

Albert.

De la Dignité de l'Homme en face son origine et ses destinées

Tout dans la nature est le reflet de Dieu puisque, le fini comme l'infini, tout est son œuvre et par conséquent le reflet de sa bonté immense, de ses lois immuables et de sa lumière éternelle. L'homme a été par Lui et en Lui la créature par excellence choisie pour mieux refléter son image, sa grandeur et sa puissance. Puisque même les philosophes les plus en matière ne lui assignent pas d'âge, pas de commencement et pas de fin, pourquoi serait-Il réduit à corporéité si petite des autres esprits. Il est immense comme le disent ses titres. Éternel Il l'Est. Immuable Il l'Est. Lumière et Sagesse. Il est toujours tout cela, en Lui réside le sommet des perfections. Sagesse, Amour et Vie. Un corps, une forme, quel est l'insensé qui ait pensé à le représenter ainsi. Dieu le Père, c'est la vie immense qui gronde au fond de nous-mêmes. C'est le feu le plus pur, l'énergie vivifiante qui balance les mondes, c'est le principe régénérateur et divin, qui, ayant par lui-même la somme de toutes les puissances, dispose de tout et dont les actes sont indiscutables. Il ne saurait être né du mouvement des mondes ayant présidé à leur mise en demeure et à la grande loi de l'affinité des atomes qui régissent et ont formé ces mondes.

Si l'homme, ai-je dit, est le reflet le plus apparent de la Beauté, la Bonté, en un mot le reflet vivant et idéal de ce Dieu, il est donc logique que cet homme en soit toujours le reflet conscient comme inconscient, volontaire comme involontaire dans ses manières intimes et apparentes, pensées et actes. Ainsi, il est bien entendu que l'homme qui se dira Homme agira en Homme, et voici les préceptes qu'il méditera et assimilera à ses manières, à sa conscience d'homme et d'esprit de Dieu (*considérant sa dérivation directe du principe divin*).

Dieu étant le régulateur des lois naturelles, il est par conséquent indiscutable que tout lui obéisse. Les choses le font, les êtres animalisés le font, seul l'être intelligent lui résiste. Pourquoi?

Parce que l'orgueil ou un vague sentiment d'égalité, par un je ne sais quoi qui lui révèle une puissance inconnue, lui souffle des pensées d'orgueil.

L'homme doit donc en ouvrant les yeux s'adresser à son créateur comme à son père et lui demander directement soumission, aide et protection, et rien, jusqu'au pain quotidien, ne lui sera refusé s'il le demande avec humilité, sincérité et amour. Si rien, pas même un Dieu, ne peut résister à la prière de l'homme, on peut donc arrêter sa puissance ? C'est à vous de le définir aussi loin que vous le voudrez.

Soyez simples dans vos manières, sachez que votre corps est un temple et que dans ce temple rayonne un Dieu, et vous saurez les égards que l'on doit à ce Dieu. Parlez-vous donc souvent à vous-mêmes afin de vous familiariser avec sa voix ; écartez donc de vous les rires et les paroles qui distraient de sa présence.

Sachez aussi (*puisque vous le reconnaissez*) qu'une multitude infinie d'êtres de toutes sortes vous entourent et dont vous êtes le jouet souvent inconscient, et, si vous savez parler à Dieu, vous ne serez pas long à définir l'espèce d'êtres qui vous entourent. Ce qui est de Dieu demeure, mais, pour être de Dieu, il faut reconnaître et pratiquer sa loi, ce que peu d'hommes font aujourd'hui. Ces êtres qui vous entourent sont les messagers des ordres divins, les intermédiaires entre les esprits et les incarnés.

L'homme pénétré de ceci sait ce qu'il doit en résulter et surtout la conduite qu'il a à tenir. Il n'a qu'un but, quelle que soit sa faiblesse : il dérive de Dieu, il doit retourner à Dieu; il doit donc tendre de toutes ses forces vers ce Dieu qui est son prémice et sa fin. De plus, cet homme, dès son passage sur cette terre, doit être et agir comme un

vrai Dieu ou du moins comme un esprit de Dieu (*en vertu de l'égalité fraternelle prêchée par Jésus dans la spiritualite divine et vulgarisée par sa parole évangélique*).

Le temps viendra où les vrais Hommes de Dieu mettront en pratique sa parole, ses œuvres et ses lois et porteront le vrai costume qui aille dignement à un esprit de Dieu, la robe sans couture. J'ai dit, ne riez pas. Les esprits ne varient pas, l'habillement est unique chez eux et il domine toujours la robe des prophètes et des thaumaturges; elle reviendra, soyez-en sûrs.

M. M...

CE QUE L'ON REPROCHE AU SPIRITISME

Si l'on veut dire que les spirites n'acceptent plus la création du monde, l'origine du péché, le déluge universel, comme les donne la Genèse ; qu'ils ne comprennent plus le Dieu fort et jaloux de Moïse ; qu'ils considèrent les livres où est relatée l'histoire du peuple juif comme des œuvres historiques et non plus comme la parole de Dieu, on a raison. La critique historique, l'archéologie, la linguistique d'une part, la géologie et l'astronomie d'autre part, ont montré ce qu'il y a de faux dans la conception enfantine que les Israélites s'étaient faite du monde et, en conséquence, dans l'interprétation littérale de leur Bible; et on l'a mise à sa vraie place, cette Bible, c'est-à-dire à côté et non plus au-dessus des livres sacrés des autres religions antiques. Cela ne lui a rien ôté de sa beauté, de sa grandeur, de sa poésie; cela n'a pas diminué la puissante éloquence de ses prophètes ; cela a simplement montré que la Bible, ou mieux l'ancien testament doit être mis au second plan par le chrétien, et que celui-ci doit chercher dans les Evangiles la vraie compréhension de Dieu, de l'humanité et de la vie. Or, les spirites sont des chrétiens, des chrétiens venus à cette époque où les sciences ont ouvert de nouveaux horizons, des chrétiens qui veulent jouir des conquêtes réalisées, qui veulent marcher avec le progrès, qui sont heureux d'asseoir leurs convictions sur des bases solides. Cela mérite-t-il un blâme ?

On ajoute que la doctrine spirite interprète d'une façon tout à fait hétérodoxe les faits miraculeux de l'Evangile. — Je réponds que nous ne donnons pas au mot *miracle* le sens de fait surnaturel qu'on lui donne ordinairement. Nous considérons ce qu'on est convenu d'appeler les miracles, comme des faits naturels, mais nous ne connaissons pas encore la loi. Tel phénomène qui paraît miraculeux aujourd'hui, perdra peut-être ce caractère demain, parce qu'on en aura trouvé l'explication et découvert la cause. C'est de cette façon que nous considérons ceux des miracles du Christ et des apôtres pour lesquels nous n'avons pas encore une explication satisfaisante. Pour d'autres, en particulier pour les guérisons dites miraculeuses et pour les apparitions de Jésus ressuscité, nous connaissons des faits analogues, par conséquent nous ne pouvons plus considérer ceux de l'Evangile comme surnaturels. On m'objecte aussitôt : « Mais vous diminuez le Christ ! » Je ne le pense pas, et je n'en ai aucune intention.

Il me semble, au contraire, qu'en le comprenant mieux on l'aime davantage. Il me semble que ce qui domine en lui, ce qui fait de lui le maître, c'est sa grandeur morale, c'est sa bonté, c'est sa charité, c'est sa confiance dans le Père Céleste. Or, à côté de cela, qu'est donc le plus beau miracle, je vous le demande ?

D'ailleurs, si les uns reprochent aux spirites de ne pas faire la place assez large aux miracles, d'autres nous font l'objection contraire; c'est le n° 4 de ma liste. Les rationnalistes intransigeants, en effet, qui se sont appliqués à démontrer que tous les faits extraordinaires qui ont fleuri sous les pas de Jésus sont des symboles ou des légendes, reprochent au spiritisme de les expliquer autrement, de leur donner une certaine dose de possibilité. A ceux-là nous dirons simplement :

Faites des expériences spirites pendant quelques années avec des médiums guérisseurs ou à matérialisation, et vous verrez si vous n'obtenez pas autre chose que des symboles et des légendes!

5° reproche. La prière pour les morts comme la comprend le spiritisme est insuffisante ou inutile.

Le spiritisme, en effet, donne une large place à la prière pour les morts. Le catholicisme la pratique, mais sous forme de culte, le protestantisme la laisse de côté. Or nous savons par expérience, pour en avoir eu plus d'une preuve dans nos relations avec les invisibles, qu'elle agit puissamment sur eux. Elle éclaire, elle soutient, elle soulage, elle relève. Mais point n'est besoin pour cela qu'elle soit dite par un prêtre, suivant un rite consacré ! Non ! du fond de votre cœur elle peut jaillir et s'en aller porter la lumière et la joie, enlevée qu'elle est sur les ailes de votre tendresse et de votre pardon.

Oh ! ne croyez pas qu'elle soit inutile ! Si vous la pratiquez en faveur des vivants d'ici-bas, dites-vous qu'elle peut agir mieux encore sur les vivants de là-haut, où elle ne se heurte plus à l'obstacle de la matière, où tout est plus pur et plus sensible. Ne demandez pas que vos chers disparus reposent en paix, mais qu'ils vivent en paix, qu'ils progressent, qu'ils comprennent davantage, qu'ils voient mieux et qu'ils aiment toujours plus, puisque ainsi ils seront plus heureux.

Mais le temps passe, et je vois encore défiler devant moi le long cortège de tous les reproches, de toutes les accusations, de tous les préjugés qui courent les rues au sujet de ce pauvre spiritisme tant décrié.

Voyons-en vite quelques-uns.

Vous avez peut-être été étonnés que je n'aie pas attribué aux savants une affirmation comme celle-ci :

Le spiritisme prétend expliquer par l'intervention des désincarnés des faits qui s'expliquent bien plus simplement par la transmission de pensée, la suggestion, la conscience subliminale du médium, l'hallucination, le somnambulisme, etc., etc. Si je ne l'ai pas fait, c'est que, depuis un certain temps, ce ne sont plus seulement les hommes de science qui nous la présentent — et ils seraient dans leur droit — ce sont aussi et surtout les pseudo-savants, une foule de gens qui croient se distinguer en employant de grands mots qu'ils ont entendus ou qu'ils ont rencontrés dans leurs lectures, mais dont souvent ils ne connaissent que d'une façon bien vague et incomplète la signification. Demandez-leur, par exemple, une définition exacte de la conscience subliminale du médium. S'ils vous la donnent d'une façon satisfaisante, vous avez de la chance et je vous autorise à leur décerner un brevet de psychologie.

Pour répondre sérieusement, complètement à ce reproche, il faudrait reprendre l'une après l'autre chacune des hypothèses proposées, suggestion, transmission de pensée, hallucination, etc. C'est impossible ici. Mais d'autres l'ont fait, et d'une façon magistrale ; en particulier M. D. Metzger, dans son *Essai de spiritisme scientifique* et plus récemment dans *Autour des Indes à la planète Mars*, et M. le docteur Gyel dans son *Essai de revue générale et d'interprétation synthétique du spiritisme*. Je vous renvoie donc à ces trois ouvrages qu'on lit toujours avec un réel profit.

Le 2ᵉ reproche parmi ceux qui courent les rues est que les médiums sont tous des malades et que le spiritisme conduit fatalement à la folie.

J'appelle cela un préjugé.

Il y a des médiums qui sont parfaitement bien portants, ainsi que le déclare M. le professeur Flournoy en parlant d'Hélène Smith. Il en est qui se fatiguent outre mesure et qui se rendent malades, c'est

leur faute : l'excès dans la pratique de la médiumnité est pernicieux comme tous les excès. Le médium est généralement un nerveux, ses nerfs sont les véhicules, les fils conducteurs du courant fluidique qui produit le phénomène, comme les fils électriques sont les conducteurs du courant électrique qui transmet la dépêche. Si les nerfs sont bien portants, le phénomène ne peut que gagner en puissance et en netteté, sans que le médium en souffre ; s'ils sont fatigués, surmenés par une pratique imprudente de la médiumnité, des troubles en résultent inévitablement. Mais les mêmes troubles peuvent avoir leur source dans le surmenage intellectuel, dans une tension trop soutenue vers un même but ou une même aspiration, dans l'alcoolisme ou dans tel autre abus. Dans tous ces cas-là, on trouve la chose toute simple ; mais surviennent-ils à la suite d'expériences spirites, aussitôt l'aventure prend des proportions extraordinaires et les malédictions pleuvent sur la malheureuse doctrine qui ne fait, dit-on, que des victimes.

Qu'on veuille donc seulement être juste dans les sentences que l'on prononce, et tout ira bien.

Quant à l'affirmation que le spiritisme conduit fatalement à la folie, tombe-t-elle, oui ou non, devant cette double question : N'y avait-il donc pas d'asiles d'aliénés avant l'apparition du spiritisme ? Et, actuellement, le nombre des gens rendus fous par cette doctrine est-il supérieur à celui des fanatiques religieux qui, de tout temps, se sont rencontrés parmi les aliénés ?

Si l'affirmation tombe, c'est qu'elle était fausse.

Sinon, je m'incline, et je demande à être hospitalisée, car je suis spirite et médium par-dessus le marché.

Passons, je vous prie, à un sujet moins désolant.

On accuse le spiritisme d'être un recul et de nous replonger dans la superstition.

Ceux qui portent ce jugement-là songent évidemment aux histoires de revenants dont on a bercé leur enfance, auxquelles ils ont cru — ce qu'ils se gardent bien d'avouer — et qu'ils ont de la peine à oublier. Eh bien ! oui, nous croyons aux revenants : non pas spécialement à ces personnages effrayants et toujours insaisissables qui hantent certaines demeures et surtout certaines ruines ; mais à ces bons revenants qui ont été notre père, notre mère, notre enfant, notre ami ; qui reviennent à nous, attirés par notre tendresse et par leur propre désir de nous être encore utiles et de nous assurer de leur fidélité ; — mais à ces tristes revenants qui souffrent des conséquences de leur vie mal employée, qui gémissent sous le poids de leurs remords ou de leur impuissance, et qui viennent nous demander aide, force, courage, pardon, apaisement ; — mais à ces grands revenants de l'histoire qui ont joué un rôle dans l'humanité et qui le continuent pour la faire avancer sur la voie du progrès et du bien ; — mais à ces revenants plus grands encore qui guident et qui conduisent à la lumière et à la perfection. C'est là la superstition des spirites. Elle me paraît supérieure à celle, bien plus répandue cependant, qui ne veut pas que l'on soit treize à table, et à tant d'autres que beaucoup portent au fond d'eux-mêmes, qu'ils rougiraient d'avouer et auxquelles ils croient cependant.

Les esprits, nous dit-on encore, ne répondent pas toujours aux questions qu'on leur pose et donnent souvent des réponses erronées.

La première partie de ce reproche est justement une constatation en faveur de l'origine spirituelle des réponses.

En effet, puisqu'on n'obtient pas toujours cette réponse, c'est qu'elle doit venir de quelqu'un qui a sa volonté propre, qui est libre de se taire si bon lui semble, et qu'elle n'émane pas du médium ou des personnes qui l'entourent. Quant aux réponses erronées, elles sont très fréquentes, et cela pour deux raisons : d'abord, l'esprit ne devient pas savant, omniscient, par le fait seul qu'il a franchi l'étroite porte du tombeau. Ce qu'il était ici-bas, il le sera encore de l'autre côté, pendant longtemps peut-être. Si donc vous lui demandez quelque chose qu'il ignorait sur la terre, il se peut fort bien qu'il ne l'ait pas appris depuis son départ. Ou bien il vous répondra selon ce qu'il croit juste ; or, il n'est pas infaillible, il peut se tromper de bonne foi, comme nous nous trompons, hélas ! journellement. L'avis d'un invisible n'a, en réalité, que la valeur d'une opinion personnelle, ne l'oublions pas. Plus cet invisible est avancé, plus grande est la valeur de son avis ; mais, comme nous ne pouvons jamais en avoir la mesure exacte, nous devons toujours peser à la balance de notre propre bon sens les réponses qui sont fournies. La seconde cause d'erreur réside dans la difficulté de la transmission. La réponse doit forcément passer par un médium, et les médiums sont très diversement doués ; ils traduisent comme ils peuvent ce que l'esprit leur transmet. Si l'harmonie entre leurs fluides et ceux de l'invisible n'est pas complète, les réponses seront incohérentes, obscures, quelquefois même impossibles à saisir. A cela il n'y a pas de remède ; il faut essayer de les obtenir par l'intermédiaire d'un autre médium.

Voilà, trop rapidement passées en revue, les objections principales adressées au spiritisme. Il nous reste à tirer une conclusion de cet exposé.

L'impression que, pour ma part, j'en retire est celle-ci : il faut que l'importance du spiritisme soit bien grande, pour qu'on s'acharne ainsi à l'attaquer de tous côtés. S'intéresse-t-on au même degré, dans le monde des croyants, aux innombrables petites sectes qui fleurissent à l'ombre des grandes Églises ? S'intéresse-t-on au même degré, dans le monde des savants, aux recherches relatives à la cristallisation ou à tel autre phénomène physique ? S'intéresse-t-on surtout au même degré, dans le public en général, aux questions qui touchent à la science et à la religion ? Non, certes. On ne trouverait pas aisément l'exemple d'un attrait comparable à celui qu'exerce malgré tout le spiritisme.

C'est qu'il satisfait à la fois notre esprit et notre cœur ; c'est qu'il répond à l'une des plus vivaces aspirations de notre âme, au besoin de certitude quant à notre avenir et à celui de ceux qui nous sont chers.

Ch. Champury,
Secrétaire de la Société d'Études psychiques de Genève.

POUR ET CONTRE

(Suite.)

— Comment expliquez-vous cette continuation partielle du moi actuel, dont, selon vous, certains seraient privilégiés ?

— Le travail de la mémoire du cerveau a pour conséquence le développement de cet organe qui, sans cesse se perfectionnant, a des tendances à la continuation qui devient machinale. C'est un besoin qu'on se crée pour toujours. La destruction du corps n'entraîne pas nécessairement celle de tous les organes qui ne sont pas complètement matériels au sens attribué par les humains.

L'intelligence provient du cerveau, mais ce cerveau est-il complètement formé de la matière ? Non, il est des parties spirituelles se développant sans le secours des forces de la matière.

L'homme n'est pas formé seulement de chair, mais aussi de spiritualité qui forme ses parties pensantes et son âme immortelle ; l'homme, enfin, est un être complexe, formé de la matière et de l'immortalité.

— La difficulté est de concevoir ce qu'est, en tant que chose, la spiritualité. Avez-vous constaté cette chose scientifiquement, senso-

riellement ? En êtes-vous certain ? Êtes-vous certain de votre immortalité ?

— La certitude de ces choses n'existe pas ; tout dans la nature est approximatif. L'assurance que je puis vous donner de ce système repose sur une quantité de déductions naturelles, jointe à l'habitude qu'a mon espèce de juger votre monde d'une façon complètement désintéressée.

Je ne veux rien affirmer ; chacun doit, suivant sa conscience et ses affinités, préjuger la vie future. Le sourd et l'aveugle seront toujours infirmes malgré les efforts que l'on fera pour leur enseigner ce qu'ils ne peuvent comprendre ; le bonheur n'existe que pour ceux qui s'en font une idée nette et claire.

Nous aimons les âmes flexibles qui, sans parti pris, observent et respectent en nous la cause surnaturelle d'où émanent les instructions parfois si spontanées que nous nous plaisons à vous offrir.

(L'esprit, ici, paraît quelque peu vexé.)

— Nous n'arrivons toujours pas à bien saisir ce que vous pouvez être.

— Comment voulez-vous que je nomme cette chose qui vous paraît étrange et qui est le produit d'une cause que vous ne pouvez analyser ? Le vent qui passe tombe encore sous vos sens, vous pouvez encore sentir la force qui l'anime, mais le surnaturel, ce qui anime nos faits et gestes, traités parfois d'hallucinations, comment voulez-vous que je le désigne ? Il nous est naturel puisqu'il est notre fait, notre bien, notre vie, à nous, êtres issus d'une force universelle et pour jamais jetés dans la nature.

La voie qui nous est accessible semble grandir parfois et prendre des proportions grandioses : l'homme s'agitant dans le vide a parfois des envolées qui le transportent dans le bleu ; les illusions surgissent alors et le mettent dans un état de bonheur bien supérieur aux jouissances qu'il éprouve dans son état ordinaire.

Nos illusions à nous sont moins sensibles, mais pourtant, hantant l'homme souvent, nous prenons un peu sa manière de voir, à son contact continuel nous subissons aussi l'illusion, le travail de la pensée nous éclaire et nous ouvre des horizons ensoleillées que nous désirons franchir.

— C'est nébuleux ! Définissez-moi la chaleur ?

— Me croyez-vous à même de résoudre tous vos problèmes ? Je ne recule pas devant une question de philosophie, mais dans les sciences je suis incompétent ; néanmoins, je veux essayer de vous satisfaire :

La chaleur : Force motrice rayonnant dans un milieu toujours apte à saisir ses effets divers et tendant toujours au même but qui est la régénération de la partie soumise à son action. La chaleur : Agent naturel nécessaire à l'homme pour son bien-être et sa vie même. Elle est le centre, le pivot de tout règne animal ou végétal. Sans elle la vie n'existerait pas, par elle la nature est féconde et engendre de nouvelles vies qui sont en harmonie avec le grand tout.

— Définissez l'espérance, mais en onze mots. (Le crayon de suite et rapide.)

— Instinct, désir naturel et toujours croissant chez l'homme, toujours désirant l'inconnu.

— Voilà ce qui nous empêche de vous nier.

Des savants ont soutenu que le phénomène ne reproduisait jamais que les idées et les aptitudes des opérateurs. Je vois bien des cas attestant votre indépendance relative, mais en général vous nous avez reproduit nombre de nos hypothèses, de nos idées, et en grande partie vous confirmez les dires des partisans de l'action réflexe.

GOUPEL.

REVUE DES LIVRES

A la Librairie du Magnétisme, 23, rue Saint-Merri, Paris-VI[e].

Arguments des Médecins, en faveur de la pratique du Massage et du Magnétisme par les masseurs et les magnétiseurs. Documents recueillis par H. DURVILLE. 5 brochures de 36 pages. Prix de chaque brochure, 30 centimes.

Arguments des Savants, hommes de lettres, hommes politiques, artistes et notabilités diverses, en faveur de la pratique du Massage et du Magnétisme par les masseurs et les magnétiseurs. Documents recueillis par H. DURVILLE. 2 brochures de 36 pages. Prix de chaque brochure, 30 centimes.

La *Ligue nationale pour la pratique du Massage et du Magnétisme par les Masseurs et les Magnétiseurs*, formée dans le but d'obtenir une loi permettant aux malades de pouvoir confier le soin de leur santé aux guérisseurs — médecins ou non — qui ont le plus de chance de les guérir, continue sa campagne avec la plus grande activité.

Un pétitionnement organisé pour cela a déjà recueilli près de 250.000 signatures ; et, en dehors de ces adhésions *populaires*, qui ont déjà un poids considérable, la *Ligue* recherche l'adhésion des médecins honnêtes, amis des malades, celle des savants, hommes de lettres, hommes politiques et notabilités diverses, en les priant de bien vouloir formuler les *arguments* qu'ils émettent en faveur de la réforme demandée.

Ces réponses sont successivement publiées en deux séries de brochures destinées à la propagande en faveur de l'idée.

Les 5 brochures de la première série contiennent les *Arguments des médecins* reçus à ce jour ; les 2 de la seconde série, les *Arguments des Savants* et notabilités diverses.

La Librairie du Magnétisme, dans un but de propagande, envoie franco les unes et les autres aux conditions suivantes : 100 exemplaires, 15 fr. ; 50 ex., 8 fr. ; 25 ex., 5 fr.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite.)

Afin de continuer notre mouvement en faveur du magnétisme curatif, nos lecteurs et amis sont priés de faire remplir nos feuilles de pétitions par les personnes qui ne les ont pas encore signées et les renvoyer ensuite à M. EMMANUEL VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée), ou à M. BOUVIER, 5, cours Gambetta, Lyon.

Il y a là une œuvre humanitaire de la plus haute importance, que chacun doit avoir à cœur de faire grandir et fructifier pour le plus grand bien de chacun.

A. B...

SECOURS IMMÉDIAT
ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

Du 11 novembre,	de M. J. Mollosse	. . . .	5 fr.
Du —	— Souvenir de Mme G. M.	. . . .	5 »
Du 18	— Mlle Marie Molosse	. . . .	1 »
	Total	. . . .	11 fr.

Le Gérant : A. BOUVIER.

28-11-02. — Tours, Impr. E. ARRAULT et C[ie], 6, rue de la Préfecture.

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 290. 10 Centimes. 16-31 DÉCEMBRE 1902.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

AVIS

Afin d'éviter tout retard dans l'envoi du journal, nous prions nos abonnés de bien vouloir nous faire parvenir au plus tôt le montant de leur réabonnement pour l'année 1903, ou bien de faire bon accueil au reçu de 3 fr. 25 pour la France et 4 francs pour l'étranger, que nous leur ferons présenter par la poste courant janvier.

L. D.

FONDEMENT DES CROYANCES ÉSOTÉRIQUES

Conséquences du matérialisme.

Il n'y a pas d'effet sans cause, répète à tous les échos la philosophie scolastique. Les visions des ergoteurs de la pensée ne dépassent pas les choses matérielles de la terre et des autres globes habités. Ils perdent de vue que Dieu et l'Univers n'ayant pas de commencement ne peuvent, par conséquent, avoir une fin.

Dieu étant éternel et immuable ne peut avoir une cause dans son existence éternelle.

La philosophie spéculative qui généralise tous les principes ne peut opposer aucun argument logique à cette vérité immuable qui est combattue par les matérialistes.

La philosophie matérialiste est une monstruosité ainsi bien dans ess principes que dans ses conséquences.

Une nation matérialiste, formée d'un peuple sans foi et sans espérance en la vie future, dépourvu de tout idéal, de tout amour et de tout sentiment, manquerait totalement de tous les éléments qui unissent les hommes dans la voie d'harmonie et l'amour réciproque qui constituent le bonheur.

Un tel peuple, n'ayant aucune perspective d'avenir, manquerait totalement de poésie ; il aurait un flambeau sans lumière, une liberté purement fictive, une fraternité et une solidarité apparentes sans effet et sans résultats. Ce serait donc la confusion du vice avec la vertu, la négation de l'être humain et l'éclipse du progrès.

La croyance en la vie future, la connaissance de la vérité éternelle, l'amour de Dieu, manifesté par l'amour du prochain, les considérations des beautés éternelles du monde infini illuminent tous les cœurs dociles aux vérités éternelles.

Il est nécessaire que chez l'homme la force objective soit neutralisée par la force intellective, qui n'est autre chose que la pensée humaine.

L'homme dispose de son libre arbitre dans tous les actes, les faits et les événements à son pouvoir. Mais de tous les actes de la vie, la volonté inébranlable est une émanation de la liberté invincible.

Les grandes pensées de fraternité et de solidarité doivent s'épanouir dans les cœurs dociles aux inspirations de Dieu, comme les fleurs aux premiers rayons du soleil du printemps.

Les beautés humaines n'illuminent que l'homme qui s'efforce de suivre les lois divines, qui en montrent la voie d'harmonie et d'amour. Il est alors attiré par l'idéal qui émane des beautés éternelles.

Pour pouvoir étudier utilement la vie de l'âme, il faut consulter la raison et la conscience, qui nous montrent les besoins d'une croyance en la vie future sur laquelle repose le bonheur de la vie présente ; car à l'aspect des perspectives infinies, le souffle invincible de la vie morale raisonne comme la harpe éolienne sous la brise du soir.

En examinant les beautés de la nature, aux clartés brillantes de la raison, sous le contrôle de la conscience, le rideau épais qui nous cache la connaissance de la vérité se déchire. Les sombres nuages qui l'obscurcissaient ont fait place à la lumière qui montre à tous les regards les voies de la sagesse éternelle.

L'esprit qui n'est pas atrophié par le vice constitue la source de l'amour, de la lumière, de l'intelligence. Celui qui connaît les facultés

de l'être humain ne peut se méprendre sur les opérations de l'âme. Cette connaissance ouvre la clef de l'intelligence aux grandes vérités éternelles; elle forme l'élément invisible qui façonne la nature humaine et la rattache à l'infini; c'est la chaine d'or chantée par les poètes; c'est la base de la philosophie cachée que Pythagore, Platon, Démocrite et Appollonius sont allés demander aux hiérophantes égyptiens, aux brahmanes et aux gymnosophistes de l'Inde qui en cachaient l'épanouissement aux peuples attardés d'alors dans la voie du progrès et de la civilisation.

Les hommes qui connaissent les notions des épreuves initiatives de l'enseignement et des pratiques ésotériques des peuples anciens, comprennent aussi l'importance qui était attachée à ces grandes vérités. Les doctrines des hiérophantes sur l'esprit et les facultés médiamniques faisaient l'objet du magisme et de l'hermétisme. Platon et Pythagore sont les premiers philosophes qui aient soulevé un coin du voile qui cachait les grandes vérités ésotériques au peuple, qui était encore incapable de les recevoir utilement.

A ces époques lointaines les croyances religieuses enseignées au peuple étaient appropriées au besoin moral de chaque catégorie d'individus.

On enseignait aux masses populaires des principes à leur portée et capables de frapper leur imagination par des perspectives de crainte et de frayeur. Ces principes, basés sur la force brutale, édictaient des peines d'une grande sévérité contre les coupables. Mais à côté de ces croyances primitives, empreintes d'une certaine barbarie, se trouvaient dans les profondeurs des temples des principes purs et très élevés que les prêtres enseignaient aux initiés. Cette initiation était le privilège des âmes d'élite qui étaient capables de recevoir cet enseignement ésotérique. L'initiation n'était accordée d'ailleurs qu'après de nombreuses épreuves qui étaient franchies graduellement.

Ces souvenirs du passé nous montrent que tout passe et que tout se transforme.

Le temps ressemble à une grande mer qui déborde des débris des anciennes humanités et des civilisations disparues. Chaque période lointaine, chaque siècle qui passe ont eu leurs heures de splendeur et leurs moments de déclin; leur disparition ne laisse souvent que des souvenirs incertains et des chiffres dans l'histoire. Chaque individu a aussi ses heures de félicité, ses rêves de bonheur et ses moments de douleurs, de peines et d'ennuis.

En nous rappelant le passé, nous devons utiliser le présent, afin de préparer l'avenir.

Malheureusement, l'esprit, qui est le centre de la force mobilisante génératrice et de toutes les lumières, est souvent confondu avec la matière; mais avec le temps ces éclipses de la vérité disparaissent rapidement devant le rayonnement de la lumière, qui finit toujours par briller d'une nouvelle splendeur; car la vérité est une émanation de Dieu qui ne peut subir une éclipse totale et définitive.

DÉCHAUD,
Publiciste à Alger.

IMPUISSANCE MÉDICALE!

TRIOMPHE MAGNÉTIQUE!

L'heure approche où le législateur va avoir à se prononcer sur la pétition faite en France en faveur du magnétisme; il est donc nécessaire de le fixer, par une démonstration éclatante de l'impuissance de la médecine classique, de la suprématie du traitement dynamique. Trêve aux discours, aux écrits, place aux faits dont se sert comme langage la nature pour assurer la défense de ses droits.

En septembre 1902 nous étions sollicité par M. D..., chef de section principal des chemins de fer, dans le but de donner des soins à Mme D..., son épouse; voici les renseignements qu'il nous faisait parvenir trois jours avant notre intervention :

« Je m'empresse de vous donner ci-dessous les renseignements que vous m'avez demandés hier touchant les diverses phases de la maladie de Mme D...

« Cause première ou cause déterminante de la situation qui dure depuis quatorze ans et trois mois : Pratiques imprudentes et maladroites du docteur M..., d'Angers, qui exerçait à Paris et qui, dans le but de procéder à une dilatation du col de l'utérus, a réussi à produire une péritonite. Cette péritonite, mal guérie, a été suivie d'une seconde à deux mois d'intervalle par suite de l'intervention d'un médecin de Cosne (Nièvre), qui a touché le col au nitrate d'argent. L'onguent napolitain employé pour combattre les péritonites détermine une stomatite qui dure six mois, jusqu'en juin 1889.

« En 1890, consultation du docteur S..., de la Faculté de médecine de Paris. — Résultats nuls. Trois mois après, consultation du docteur F..., secrétaire de l'Académie de médecine de Paris, assisté d'un docteur de Melun. — Résultats nuls.

« En 1891, intervention du chirurgien T..., qui procède à un curettage de l'utérus, dont les préliminaires sous forme de dilatation du col furent très douloureux, au grand étonnement du praticien. Après l'opération, il m'affirme que les organes de la malade sont en bon état, que rien ne justifie ses souffrances, qu' « elle pourrait aller en Chine », mais qu' « elle est une nerveuse » et que « si elle ne marche pas, c'est qu'elle ne veut pas ».

« Six mois après, nouvelle intervention du chirurgien T..., mais à titre consultatif seulement, et il se fait assister du docteur L..., major au 2e hussards à Melun. La visite de M. T... n'a eu pour résultat que de l'avoir entendu répéter que les souffrances sont injustifiées, et que le nervosisme est l'unique facteur du mal.

« En 1892, visite au docteur Ch..., qui fait préalablement examiner la malade par le docteur B..., professeur d'accouchement à la Faculté de médecine de Paris, afin de déterminer la nature d'une grosseur située dans le côté gauche du ventre. Le docteur B... conclut à un muscle contracté, ce qui rassure beaucoup la malade, qui redoutait une tumeur qui n'a jamais existé.

« Le docteur Ch..., reconnaissant alors la nature essentiellement nerveuse des douleurs, déclare qu'il fait son affaire du cas qui lui est soumis et prescrit des polybromures, la phénacétine et des pointes de feu sur le ventre. Les remèdes peut-être, mais plus sûrement l'effet moral produit par les paroles rassurantes du docteur Ch..., déterminent une amélioration dont la durée ne va pas au delà de quatre mois, et toutes les douleurs réapparaissent.

« En 1894, intervention des cousins R..., chirurgiens à Genève, jouissant d'une belle réputation de praticiens généralement heureux dans leurs opérations. Ces médecins pratiquent un nouveau curettage de l'utérus, mais ils ne s'expliquent pas plus que M. T... les souffrances déterminées par les préparatifs de l'opération. Cet utérus qui saigne au moindre attouchement leur paraît extraordinaire. Le résultat de cette intervention est nul. M. R..., par moi interrogé sur les causes de cet insuccès, me répond : « Je n'y comprends rien; pour moi, c'est un mystère. »

« En 1895, nombreuses visites du docteur T..., un Allemand habitant Genève et qui applique la méthode de l'abbé K..., qui croyait reconnaître toutes les maladies par l'analyse des urines et les traitait indistinctement par l'hydrothérapie. Résultats nuls. Ensuite intervention d'un docteur de Genève qui recommande l'application sur le ventre d'emplâtres de sa composition. Effets déplorables.

Encore en 1895, nombreuses visites d'une doctoresse russe, Mme S..., qui n'obtint aucun résultat.

« Immédiatement après le médecin de la localité reconnaît une grande déperdition de phosphate par les urines, et pour combattre l'affaiblissement qui en résulte, il préconise des médicaments phosphatés qui ne donnent pas de résultats. L'affaiblissement s'accentuant, il pratique d'abord et fait pratiquer ensuite par la malade des injections sous-cutanées de sérum artificiel qui remontent sensiblement l'énergie de la patiente, jusqu'au jour où, à défaut de place pour se piquer, le traitement est suspendu. Le dépérissement revient rapidement.

« C'est alors qu'en désespoir de cause ce docteur, qui a suivi la malade pendant longtemps, me dit qu'à son avis, on a affaire à une maladie psychique, que la suggestion seule peut produire des effets durables, et nous décidons alors de transporter la malade à Paris et de la soumettre au docteur D..., qui obtint des résultats surprenants en quelques séances. A noter que pendant l'amélioration la malade n'a jamais pu faire le moindre effort, pas même celui de soulever une chaise, et qu'enfin les douleurs sont revenues aussi aiguës qu'auparavant.

« Il y a deux ans, nous avons vu le docteur B..., qui, à Marseille, traite par la suggestion ; il n'a rien obtenu. Il a tenté sans succès d'endormir la malade, qui s'est montrée réfractaire à tout assoupissement. Préalablement, ce docteur avait fait examiner Mme D... par un chef de clinique de la Maternité. Cet examen, comme tous les autres, a démontré le bon état des organes.

« Les souffrances sont en général des pincements dans la matrice et dans les ovaires, des brûlures, des élancements, des ballonnements, de la fièvre, des difficultés de digestion, des douleurs plus ou moins accentuées dans le ventre, s'irradiant jusque dans les reins et dans les jambes, puis, sous l'influence de l'immobilité, se rétrécissant pour se condenser en un point qui n'est pas toujours le même, mais qui se trouve ordinairement dans la matrice ou dans l'un des ovaires.

« Des médecins continuent à voir encore de temps en temps la malade ; mais tous sont unanimes pour n'apporter aucun soulagement. Depuis quatorze ans et trois mois, la patiente est ainsi contrainte à rester au lit dans une immobilité complète, livrée à d'atroces souffrances : en aurez-vous raison dimanche ? »

A la lecture de ce document peu encourageant, on en conviendra, pour un guérisseur empirique, toutes les cordes de la sensibilité vibrèrent en nous ! Nous fûmes pris d'un vif sentiment de pitié à l'égard de cette martyre de l'infériorité humaine, et d'un non moins vif désir de la délivrer. Il faut, nous dîmes-nous, que cette délivrance ait lieu ! L'heure est propice ! Cette résolution ne fut point vaine. Qu'on en juge par l'exposé des résultats acquis à la première séance et que M. D... s'empressa de nous faire parvenir comme suite au rapport qui précède.

« Je ne vous cacherais pas bien, cher Monsieur, qu'il y a quelques jours, en présence de tous ces échecs successifs, j'en étais arrivé à considérer l'éventualité d'un décès prochain. Mais la Providence ne l'a pas permis. Accouru à notre appel, guidé par des enseignements de l'Au-delà, vous avez appliqué votre méthode de magnétisme transcendantal et vous avez plus fait dans une heure que vingt-cinq médecins en quatorze années. Sous l'influence de votre action, le mal a disparu en quelques instants, après lesquels la malade, qui depuis dix-neuf mois n'avait pas quitté le lit, s'est levée, habillée, mise à table et y a mangé comme nous.

« Depuis, l'appétit règne, les forces renaissent, le besoin de mouvement se fait sentir, et, dans quelque temps, nul doute que toute trace des tortures et souffrances passées aura disparu.

« Nous sommes impuissants à vous témoigner notre reconnaissance et notre admiration pour l'œuvre que vous venez d'accomplir. Jamais nous n'avions pu croire que vous vous rendriez maître ainsi d'une situation où le savoir de tant de célébrités était demeuré impuissant.

« Vous êtes jeune, Monsieur, l'avenir vous permettra de faire beaucoup de bien par lequel s'affirmera la puissance de vérité d'une science et d'une religion nouvelles pour le progrès et le bonheur des générations futures.

« D...,

« *Chef de section principal des chemins de fer.* »

Il nous a paru utile de résumer en toute modestie notre opinion sur la nature essentielle du mal que seul le magnétisme transcendantal a pu faire cesser en si peu de temps. Bien des lecteurs de ce journal se sont déjà demandé s'il n'y avait pas là un simple effet d'hypnotisme, un résultat suggestif. Telle n'est pas notre opinion : car, en effet, comment en ce cas pourrions-nous concilier les résultats négatifs du docteur B..., de Marseille, avec ceux obtenus par le docteur D..., de Paris, ayant employé simultanément le même procédé? La conciliation nous paraît impossible si nous ne faisons pas intervenir l'agent magnétique ne rayonnant pas chez l'un, pour rayonner chez l'autre, — sans qu'ils s'en doutâssent peut-être — ce qui, dans le cas contraire, aurait porté le dernier à étendre son procédé jusqu'aux passes magnétiques qui ont délivré la malade, et lui ont rendu ses forces, autant que l'appauvrissement de tout l'organisme pouvait le lui permettre.

Notre opinion est donc que cette maladie d'ordre psychique, comme l'a dit un seul des docteurs qui l'ont observée, revêtait le véritable caractère d'une obsession. Nous serions reconnaissant envers ceux qui voudraient bien, dans un but de recherche et d'instruction, nous convaincre du contraire.

Nous avons eu soin au cours de cet exposé d'écarter autant que faire se peut toute personnalité; c'est qu'à notre avis, tout doit s'effacer devant l'idée.

Loin de nous donc la pensée de vouloir blesser la moindre susceptibilité. Aujourd'hui comme autrefois, nous restons sur la brèche pour y lutter contre l'obscurantisme et y contribuer dans la mesure de nos moyens à la proclamation, à l'affermissement du vrai sur les bases immuables des faits. Entre temps nous nous y défendons, n'ayant jamais pu envier le sort des martyrs en tant que résignation ; mais en nous, nous tenons à le proclamer, pas le moindre sentiment de malveillance. Il nous en coûte toujours beaucoup d'avoir à protester contre les attaques qu'inspire ce sentiment.

Les docteurs se plaignent amèrement que les magnétiseurs sont très durs à leur égard. Il convient, ce me semble, avant de partager leur avis, de nous demander si les faits ne le sont pas davantage encore.

En terminant, nous exprimons le vif désir que nos résultats, aussi empiriques soient-ils, servent à la cause de la vérité, entre les mains des scientistes qui la recherchent. Peut-être qu'unis à tant d'autres, ils faciliteront l'alliance sainte de la science et de la foi, pour plus de bonheur parmi les hommes. C'est le vœu que nous formons.

BRÉMOND,

De la Fédération spirite du Sud-Est.

Extrait des Cours de Magnétisme

DIXIÈME LEÇON (*Suite*).

Dans ma famille, mon grand-père guérissait les entorses et les foulures, un oncle guérissait les coliques et les tranchées des chevaux, une cousine guérissait les maux de dents, etc., mais pour tout

au monde ni les uns ni les autres n'auraient voulu confier leur secret à autrui, lorsque un jour, par un hasard providentiel, je trouvais au milieu de vieux bouquins rongés par la poussière, un recueil de prières propres à guérir à peu près tous les maux.

Jugez un peu de mon enthousiasme, j'allais pouvoir moi-même en remontrer à ceux qui voulaient conserver leur secret. Aussi, pour m'assurer de ce qu'il y avait de bien fondé sur la valeur de ma trouvaille et m'assurer que je tenais bien les véritables secrets, j'interrogeais séparément mon grand-père et les autres guérisseurs, et je fus bientôt convaincu que je possédais les véritables formules.

Depuis cette époque, il y a quelque quarante ans, j'ai retrouvé au fond de toutes les campagnes les mêmes formules et surtout les mêmes résultats comme cures.

A titre de documents, je donne ci-dessous quelques-unes des formules usitées pour les différents cas, de même pour se mettre en garde contre les éléments.

Voici :

Prière pour se préserver de l'orage et des tempêtes.

Quand il fait un grand orage, on récite cette prière trois fois comme ayant trois propriétés :

Jésus étant monté dans une barque en compagnie de ses apôtres, voici qu'il s'éleva une grande tempête. La barque était couverte de flots, et Jésus dormait. Alors, ses apôtres s'approchèrent de lui et le réveillèrent en disant : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. » Jésus leur répondit : « Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi ? » Et il se leva et commanda aux vents et à la mer. A l'instant même il se fit un grand calme, et tous les hommes furent frappés d'admiration et s'écrièrent : « Quel est cet homme à qui les vents et la mer obéissent ? »

Seigneur Jésus, vous à qui les vents et la mer obéissent, préservez-nous de cet orage ; commandez qu'il se retire dans des endroits où il ne pourra nuire aux récoltes de vos serviteurs. Nous vous en supplions, Seigneur Jésus-Christ, en l'honneur de votre saint nom, et au nom de la bienheureuse Vierge Marie, votre mère, et du bienheureux saint Joseph, et au nom de la bienheureuse sainte Barbe, de saint Marc, et de saint Jean, l'apôtre bien-aimé. *Jésus! Maria!*

(Dire trois fois *Notre Père*... et trois fois *Je vous salue, Marie*...)

Pour arrêter le sang. — ✠ Coupure que tu es, coupure, ce qui t'a fait est bien fait. Coupure, que tu ne sois pas coupure : ce que Dieu a fait est bien fait. (*Répétez trois fois en mettant le pouce gauche sur le mal et le pouce droit par-dessus.*)

Pour les épines. — ✠ Pointe contre pointe, que Dieu bénisse la pointe, et qu'elle ne fasse pas plus de mal que Notre-Seigneur Jésus-Christ lorsqu'il a été trahi par les Juifs. (*Répétez trois fois en mettant le pouce gauche sur le mal et le pouce droit par-dessus.*)

Quand il rentre quelque chose dans les yeux. — ✠ Mon Dieu, portez-y votre main avant que j'y porte la mienne ; que Notre-Seigneur Jésus-Christ soit à jamais béni et remercié pour nous avoir sauvés au prix de son sang. (*Répétez trois fois en passant le pouce en dessus en forme de croix.*)

Pour les foulures. — ✠ *Entèsitès super, en tès, tès escas, rabilliatis.* Que la bénédiction du Dieu tout-puissant, du Père, du Fils et du Saint-Esprit descende sur nous et y demeure à jamais. Ainsi soit-il. *Pater, Ave*, gloire soit au Père. (*Répétez trois fois en mouillant le pouce de votre salive et faisant la croix sur le mal à chaque parole.*)

Guérison du mal de dent. — Mouillez votre doigt de salive, placez-le sur la dent qui vous fait mal en disant : ✠ « Au nom de Dieu, je te conjure, dent, os, dent, os, dent, que Jésus-Christ veuille calmer la douleur aussi vite qu'il pardonne au pécheur qui croit en lui toute la vérité de son crucifiement. » (*Répétez trois fois.*)

Pour calmer un feu quelconque. — ✠ Feu de Dieu, perds la chaleur comme Judas perdit sa couleur quand il trahit Notre-Seigneur dans le jardin des Olives. (*Répétez trois fois en passant le pouce en croix sur la brûlure.*)

Cors aux pieds. — ✠ « Pointe sur pointe, mon Dieu, guérissez cette pointe comme saints Cosme et Damien ont guéri les cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ au jardin des Olives. » Puis dire : *Natus est Christus, mortuus est et resurrexit Christus.* « On prononce ici le nom de la personne, puis on ajoute : « Dieu t'a guéri par sa puissance. Ainsi soit-il. » (*Répétez trois fois en mettant le pouce gauche sur le mal et le pouce droit par-dessus.*)

Guérison du venin. — Réciter cinq *Pater* et cinq *Ave Maria*, puis dire : ✠ « Venin, je t'arrête par la voix de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; venin, je conjure, par où tu es entré tu sortiras. Bienheureux saint Cloud ! Par les cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! »

Pour arrêter les abeilles. — ✠ Mouche, arrête-toi, la cire est à la Sainte Vierge, le miel est à moi ; descends, belle. (*Répétez trois fois, mais soyez au-devant d'elles, et étendez les bras avant qu'elles soient tombées sur votre tête.*)

✠ **Conjuration des bestiaux pour la météorisation ou gonflement par les trèfles, luzernes, etc., des bœufs, vaches, moutons et chèvres.** — Verdure, toi qui tiens cet animal malade, pour l'amour de saint Luc, saint Marc et saint Paul, que cet animal soit aussitôt guéri que Judas a trahi Notre-Seigneur dans le jardin des Olives. (*Répétez trois fois, en touchant la bête et promenant la main sur le flanc gauche.*)

✠ **Pour plusieurs autres cas.** — Saint Jean et saint Romain se promenant par un grand chemin, saint Jean dit à saint Romain : « Qu'est-ce que j'entends qui se plaint? — C'est une bête ; allez-y, touchez-y aux poils des poils, à la peau de la peau, aux os des os, aux entrailles ; au nom du Seigneur, que la maladie s'en aille aussi vite que la rosée devant le soleil à la Saint-Jean d'été. » (*Répétez trois fois, en passant la main sur tout le corps de l'animal.*)

La quantité de formules étant en raison directe de la multiplicité des maux, il est difficile de les reproduire toutes ; néanmoins, celles-ci sont suffisantes pour démontrer que la plupart des guérisseurs de campagne n'agissent que sous l'empire de la foi naïve qu'ils ont en leur secret, sans se rendre compte en partie de quelle loi le phénomène a sa raison d'être, et certes ils sont étonnamment surpris lorsque je leur dis que pour opérer les guérisons il n'est pas besoin de formules spéciales, que *la seule et unique* remplaçant toutes les autres réside dans un ardent désir du bien soutenu par une volonté énergique du toujours mieux lorsqu'on se trouve en face de la souffrance.

Quelques-uns, il est vrai, se hasardent bien à dire : « Ah ! oui, c'est que vous avez aussi un secret particulier, mais vous ne voulez pas le dire », tellement ils sont habitués à mettre leur foi dans des paroles plus ou moins banales.

Une chose bonne à retenir toutefois, en dehors des paroles prononcées, ce sont les signes, les gestes, passes, imposition des mains, attouchements, etc., c'est peut-être là une des bases essentielles de l'action magnétique.

Voilà pour ce qui se passe au sein des campagnes où, quoique profanes en apparence, les gens sont encore profondément religieux : les guérisseurs puisent leurs forces dans la prière et dans leurs signes ; mais il ne faut pas oublier qu'où l'idée religieuse existe, en dehors des simples, des bergers ou des mendiants qui guérissent, il y a les prêtres, qui, eux aussi, s'exercent consciemment ou inconsciemment à la pratique du magnétisme. S'ils ne disent pas les mêmes prières, ils n'en ont pas moins un rituel particulier ; ils disent des évangiles en imposant les mains sur la tête de l'intéressé ; plus d'un bon curé de campagne soulage de cette façon bon nombre de ses ouailles ;

c'est un fait suffisamment connu pour ne pas avoir à s'y arrêter davantage.

Jusqu'ici nous ne voyons que des maux relativement simples disparaître sous l'empire de ces diverses formules, et cela aussi bien dans le monde profane que dans le domaine religieux ; mais il ne faut pas oublier que ces faits, quoique simples, n'en sont pas moins un acheminement certain vers des phénomènes bien plus surprenants.

En effet, ces curés ne sont rien ou presque rien puisqu'en maintes circonstances la médecine officielle les réalise elle-même ; ce qu'il nous faut, ce sont des cas où elle paraît impuissante.

Je pourrais citer de nombreux cas de guérison qui me sont personnels où le merveilleux semble renverser toutes les lois connues et en allonger la liste d'une quantité prodigieuse, tous plus stupéfiants les uns que les autres.

Ne voulant pas mettre ma personnalité en avant, je me contenterai de faire passer sous vos yeux des cures des plus merveilleuses obtenues par des savants et par des magnétiseurs vraiment dignes de notre confiance.

Pour aujourd'hui, retenons seulement ceci : c'est qu'indistinctement dans tous les milieux en dehors des sanctuaires académiques, des guérisons surprenantes s'opèrent au contact de certains êtres, réputés jusqu'ici, et bien à tort, sorciers ou saints, suivant qu'ils appartiennent à la plèbe ou au clergé ; et ce qu'il faut retenir aussi, c'est que les moyens employés sont partout les mêmes et d'une simplicité sans égale. Dans ces conditions, nous pouvons donc poser en principe que la cause agissante doit être partout la même, peu importe le nom sous lequel elle est connue, puisque partout les effets sont identiques, et cela toujours en raison directe de l'amour que possèdent les êtres les uns pour les autres, lorsqu'ils se trouvent en face de la souffrance.

(*A suivre*). A. Bouvier.

VOIX DE L'AU-DELA

Selon l'usage mondain établi par l'incarné lui-même, l'heure approche où une multitude d'incarnés s'apprêtent par des expressions banales, sans fond, dénaturées par l'égoïsme, avilies par l'orgueil à souhaiter soi-disant une bonne année avec tous les bonheurs possibles et inimaginables à leur prochain. Hélas ! combien sont rares ceux qui, avec le sentiment fraternel et la conviction profonde de l'amour d'autrui, forment ces souhaits avec franchise et du fond du cœur ! Combien sont nombreux ceux qui, le poison sur les lèvres et la haine au fond de l'âme, simulent cette comédie et cette bassesse ! Nous ne chercherons point à démontrer l'origine d'un usage restreint où l'ambition, la lâcheté et le mensonge règnent en tyrans, car cette origine, qui date de milliers de siècles, se perd dans la nuit des temps, pour l'incarné bien entendu. Nous ne chercherons pas non plus à vous expliquer comment et pourquoi cet usage renferme à l'heure actuelle tant de germes corrompus ; sachez seulement que cet usage est passé à l'état de banalité à votre heure.

Où trouver un exemple plus frappant et plus complet que celui-là en ce qui concerne la fraternité humaine, où puiser un argument plus convaincant et plus juste pour vous démontrer que vous êtes tous frères et par l'esprit et par la matière.

Cette habitude de souhaiter une fois l'an prospérité, bonheur et longue vie, d'où peut-elle découler, où peut-elle prendre sa source, si ce n'est dans le sein d'une famille unique ? Où peut-elle exister, si ce n'est encore entre les membres épars de cette grande famille qui peu à peu a embrassé le genre humain ? Ah ! les temps sont bien changés où tout cela n'avait qu'un but, qu'une seule conviction, le bonheur de son frère, de son semblable. Sans doute, le vice qui la dégrade aujourd'hui date de longtemps ; sans doute, l'égoïsme qui la rend odieuse l'a englobée de bonne heure, mais cependant la racine existe, l'arbre n'est point tout à fait mort et, quoique les fourmis malfaisantes l'aient gagné, il conserve assez de sève, assez de force pour se relever une fois l'an et dire aux humains : « Je suis là, c'est moi l'arbre de la fraternité, c'est moi l'arbre du bien ! Réfléchissez un instant à mon importance. Que chacun d'entre vous examine le terrain que j'occupe, que chacun de vous examine le peu qui reste de mes rameaux, qu'il les compare aux rameaux malfaisants qui s'entrelacent dans les miens, et vous trouverez quelque chose de grandiose et de sublime qui me conserve la vie. Mais aussi, je vous en prie, profitez de ce court espace de temps pour me soulager en enlevant les fourmis qui me dévorent et les rameaux parasites qui dévorent mes propres rameaux, et vous verrez combien je répandrai le bonheur et l'amour parmi vous ! » Voilà le raisonnement de cet arbre fraternel, voilà ses paroles, voilà son destin ! Quand donc, humains, chercherez-vous à comprendre et quand donc vous mettrez-vous en œuvre pour debarrasser cet arbre de tous ses parasites ? Quand donc irez-vous verser une à une les gouttes de cette rosée bienfaisante qui doit le ranimer, le faire prospérer et embellir de fleurs odoriférantes, de fruits exquis, ses grands rameaux.

Alors seulement, confiants en vous-mêmes, sans arrière-pensée, sans haine, mais avec amour et joie, par un sentiment partant directement du cœur, vous pourrez tenir la main et souhaiter à vos frères cette prospérité et ce bonheur jusqu'ici égoïstes et factices qui s'envolent dans l'espace sans laisser la moindre trace là où vous aviez feint de l'adresser. Et, enfin, au lieu d'adresser simplement les vœux à quelques-uns, signe de la partialité et de l'injustice, vous l'adresserez à l'humanité entière ; vous demanderez à Dieu dans vos prières de bénir cette humanité, d'alléger ses souffrances, de faire fructifier son épreuve et d'activer la marche de son règne. Quelle différence, frères, trouverez-vous alors dans le monde ! quels transport de joie et d'allégresse y verrez-vous ! Mais, pour atteindre ce résultat, ne perdons pas de vue les principes régénérateurs ; n'oublions pas notre conduite et l'amour que nous devons à Dieu, car sans cela point de régénération possible, point d'idéal relatif, point de progrès, point de perfection.

Servez-vous de notre argument chaque fois que vous serez en présence de l'égoïsme et de l'être passif sans raison et sans volonté ; que ce soit une arme contre les esprits superficiels qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez ; n'ayant point de crainte ni de doute sur l'efficacité du remède que vous essayerez et que vous appliquerez, soyez fermes, confiants, animés du désir de bien faire et de préparer le règne de Dieu.

Frères, jetez un coup d'œil sur l'horizon ; que votre regard se prolonge par la pensée au delà et embrasse en entier le genre humain, et vous verrez que les peuples, de l'orient à l'occident, sont dans une fiévreuse attente. Partout les cerveaux sont en ébullition, on dirait que tous les humains ont été frappés en même temps d'une impatience nerveuse. Les têtes se dressent, les muscles se détendent, les yeux étincellent, des poitrines suffoquées s'échappent des soupirs aigus ; et les jambes raidies, les fronts hauts semblent heurter l'horizon dans l'inconnu.

Que se passe-t-il, mon Dieu ? D'où vient ce brusque changement ? Quelle baguette magique a donc pu agir pour produire une telle influence ? Quelle révolution sanguine ou nerveuse a ainsi agité les hommes ? Mais que vois-je ? Oh ! les tyrans, les despotes, ceux qui gouvernent et tiennent sous leur joug toutes ces brebis jadis si dociles sont accablés, leurs trônes croulent, leurs sceptres se brisent, leur

faste se meurt, leur autorité n'en est plus une, leurs pouvoirs chancèlent, leurs jambes tremblent, leur tête s'incline, leurs mains osseuses se cramponnent aux derniers vestiges de leur orgueil, leur figure blême porte déjà le signe de la mort, et leurs yeux égarés, presque éteints, ne voient qu'à grand'peine ce qui se passe autour d'eux. Et tous ces rois, ces empereurs, ces seigneurs, tous ceux qui, hier, nageaient dans l'opulence, traînaient après eux richesse et fortune, sont frappés de stupeur et paralysés au milieu de leurs forces. Que signifie tout cela, mon Dieu? Que va devenir ce genre humain? D'où viennent ces terreurs? Ainsi interroge tout homme qui pense en sondant l'horizon. Mais une voix autorisée frappe son oreille, et sa parole, vibrante comme la foudre, douce comme celle de l'agneau, mais ferme comme celle du Christ, lui dit : « L'attitude du genre humain est celle de l'homme sortant d'un affreux cauchemar et qui se demande où est la réalité, où est la vérité? Cette attitude est celle des peuples asservis se levant d'un commun accord pour regarder fièrement devant eux et décider si oui ou non ils ont été faits pour la liberté ou pour les hommes, si les droits d'autrui sont les leurs; ils attendent impatiemment celui qui doit les sauver du péril et de l'abîme qui se creuse de plus en plus sous leurs pieds. La frayeur et l'angoisse des tyrans, l'effondrement de leur trône, leurs mains crispées, impuissantes à maintenir leur autorité, leurs visages livides et leurs yeux ternes, ne proviennent que du regard foudroyant et froid de leurs peuples, les jets de lumière que leur lancent ces yeux flamboyants ont terni leur visage et brûlé leur vue; leur volonté s'est égarée, parce qu'ils avaient abusé de la leur et qu'il a suffi du regard de l'humanité pour les foudroyer, preuve palpable de leur force mesquine et de leur faible pouvoir. Et tous ces tyrans, toutes ces sangsues avides d'opulence et de richesse, tous ces égoïstes qui croyaient leur puissance établie, se trouvent, par leur imprudence, pulvérisés devant ce qu'ils appelaient auparavant leur bête de somme. Toute puissance établie par l'épée périra par l'épée; le temps n'est plus où la force doit primer le droit, car mon œil a visité le monde, ma parole a vibré et ce que j'ai annoncé arrivera. Ne voyez-vous pas devant vous cette multitude pâle et laborieuse, courbée sous le labeur, infatigable dans ses veilles, mais renfermant une âme solide, capable de connaître, de comprendre qui je suis, cette multitude sera mon arme de guerre, c'est elle qui combattra pour ma cause, c'est elle qui m'assurera la victoire le jour où elle devra régénérer le genre humain, et, ce jour-là, ce sera le règne prophétisé par le Christ. »

O frères, l'heure approche où les trompettes de la gloire sonneront; ce jour-là, il faut que vous soyez à même de distinguer leur son pour pouvoir participer avec fruit à la régénération de votre planète. Tout ce qui a été annoncé par le Christ est arrivé ou arrivera dans un temps prochain, et ce que nous ajoutons par le spiritisme n'est que le complément de la mission de Jésus, n'est que la partie la plus développée, la plus claire, la plus naturelle du christianisme, que les incarnés vivant à son époque ne devaient point connaître, que les disciples ne devaient point comprendre. O christianisme, noble et sainte religion! O vérité des vérités, où es-tu? Qu'es-tu devenue? Qu'ont fait de toi tes gardiens, ceux qui, dépositaires de ta sainteté, feignent encore d'agir en ton nom? Où es-tu? Peux-tu montrer encore au genre humain le tableau palpable de la grandeur de Dieu? Hélas! non. Prisonnier du catholicisme, tu subis le joug de ses perversités, tu as été, par ses soins, ensevelie sous les décombres du vice. Tu n'es plus présente aux humains dans ta noble pauvreté, dans ta sainteté, pour rendre la vue aux aveugles et ressusciter les morts; tes appels n'ont que de faibles échos dans l'âme des humains. Cette trinité qu'ont façonnée les faux disciples, près de périr comme ceux d'Israël, a une bien vilaine bannière; on ne lit plus sur ses plis les mots : amour, fraternité et humanité, mais, en revanche, lève les yeux et regarde cette abominable maxime qui souille la conscience : orgueil, égoïsme et idolatrie; au-dessus, en lettres minuscules, mais cependant visibles : vanité, intolérance et fanatisme, et plus loin : monopole de la divinité!

Enfin, pour compléter cette épitaphe, deux figures symboliques; l'une représentant un Dieu méchant, vindicatif et cruel, et une vierge cherchant à le calmer.

O Christiani sme où es-tu? Que ne pouvons-nous te dégager du milieu de ces décombres pour te montrer au genre humain tel que tu dois être. Que de vertu et de gloire ont accompagné ta naissance! Tu étais fait pour régénérer l'humanité et l'amener à Dieu et aujourd'hui te voilà baffoué, souillé par l'hypocrisie, anéanti par des intrigues indignes, dénaturé dans ta sainteté. Aux dogmes chrétiens sont venus s'ajouter des dogmes impies, n'ayant que le caractère de l'orgueil; aux douces et saintes aspirations sont venu se mêler l'ambition et la jalousie, la haine et l'impiété; par eux l'athéisme voltige sur ta tête et la suite d'iniquités qu'il engendre jette son souffle empoisonné sur ta sainte nature. Au lieu de ces chrétiens fervents en guenilles, mais renfermant un cœur pur, agenouillés sur la pierre du temple, on ne rencontre qu'une masse orgueilleuse mondaine simulant une comédie que Judas lui-même aurait repoussée; et ces prieurs orgueilleux croient leur conscience pure et tranquille après avoir souillé une fois de plus le sanctuaire de Dieu par leur présence. O vous, prêtres, disciples de Jésus, maîtres enseignant cette grande doctrine, que faites-vous au milieu de tant de pauvres vaniteux? que dites-vous au milieu de cette musique harmonieuse des sens, mais qui ne va point à Dieu? Ne pensez-vous pas devenir parjures en vous servant des paroles de Dieu pour défendre une cause qui n'est point la sienne? Prenez garde que l'œil du maître ne se montre un jour dans tout son éclat et ne vous terrifie de son regard; prenez garde à vos paroles et à vos discours, car celui qui juge les hommes a toute puissance pour les juger, et ces ministres qui n'ont rien de commun avec ceux des cours de vos royaumes ne jugeront point par faveur ou par caprice. Dans ce sanctuaire seul se trouve la balance de la justice des justices.

Spirites, médiums, à vous de prêter votre concours à la grande œuvre, de saper une à une les racines du parasite démoniaque! A vous de montrer le noble exemple, à vous d'annoncer la venue de ce nouveau Messie qui doit régénérer l'humanité! A vous de cœur, et que votre esprit, soutenu par l'amour de Dieu, s'élève insensiblement dans les sphères éthérées pour y puiser la science et les arguments nécessaires à votre mission. A vous de prêcher la religion universelle, c'est-à-dire le christianisme chrétien doublé du spiritisme divin.

Un groupe d'esprits chargés du relèvement moral et intellectuel de la planète Terre.

Pour copie conforme :

Brémond,
de la Fédération spirite du Sud-Est.

De la Dignité de l'Homme en face de son origine et de ses destinées

(Suite.)

Les hommes d'idées supérieures ayant toujours accepté comme certaine l'existence d'un Dieu unique et éternel, il est donc inutile de disgresser plus longtemps sur ce que votre conscience admet librement. Il est peut-être plusieurs points obscurs à éclaircir. J'ai dit que le Christ était bien le véritable esprit de Dieu son père et qu'il

n'y a eu rien d'impossible à ce Dieu et rien de troublant pour une âme que ce Dieu incarnât son verbe dans le sein d'une femme.

Je développerai plus tard (*aujourd'hui je veux être bref*) la propriété sanctificatrice et purifiante de l'eau. Une parole évangélique citée ici me sera peut-être un appui : « *Nul ne verra le royaume de Dieu s'il ne renaît à nouveau.* » Oui, ceci explique suffisamment la réincarnation ; mais la religion catholique dit : « Renaître à nouveau, c'est sortir du péché originel pour entrer dans l'état de grâce sanctifiante », tache effacée selon elle par la propriété de l'eau baptismale, — il y a là un rapprochement, mais non une confirmation de vérité. Il est certain et c'est un fait acquis que pour voir Dieu il faut renaître à nouveau tant que nous n'aurons pas satisfait suffisamment à sa volonté. Mais il est aussi vrai que l'eau est, à l'esprit naissant et dans l'état profond de trouble, un secours et une nécessité première qui dissipe l'influence ténébreuse toujours trop tôt prête à envelopper cet esprit. Ceci n'est pas vérité chrétienne, tant qu'à présent, mais elle le sera, car le Christianisme sera transformé ou plutôt rétabli dans sa primitive pureté.

L'homme qui a au fond de sa conscience l'assurance qu'il y a un Dieu et que ce Dieu est son Père saura lui rendre le respect et l'hommage dus à ce Père céleste en tant qu'il est le créateur de son esprit et le dispensateur de sa vie. Et si cet esprit a été créé à l'image de son Dieu, il a pour lui l'obligation pesante de suivre sa loi et de se l'appliquer en principe et en action. Elle l'a été tout au long par les prophètes de la Bible, les plus belles figures des magnétiseurs désintéressés qui furent autrefois, et eurent pour corollaire et sommet le véritable esprit de Dieu appelé Jésus, la personnification vivante de la loi divine et humaine mise en action dans toute sa beauté simple et sublime.

Il ne serait pas besoin pour moi de vous retracer des règles déjà données et si bien mises au net par lui. « Aimez Dieu comme votre père et considérez-vous comme ses enfants et, en tant que ses enfants, les héritiers directs de sa puissance et de sa bienveillante bonté. — Soyez dignes d'être appelés les enfants de l'Éternel, car ceux qui se disent tels ne s'en flattent point, ils font la volonté divine et cela leur suffit ; ils savent voir dans le plus pauvre et le plus abject d'entre eux un malheureux frère humilié. »

Ce Dieu, votre père, vous a envoyé son fils direct, le fruit de son verbe, mélange sublime de force divine et de faiblesse humaine, résultante de ce Dieu et d'une femme, leçon incomprise des desseins immuables et paternels du Dieu bon. Il vous a envoyé ce fils en vous disant : Vous êtes mes enfants au même titre, ses égaux par mon amour pour vous; vous êtes mon âme sortie de mon souffle à l'heure de la création et de la perfection des êtres peuplant les mondes. Cette loi à suivre vous l'avez eue en exemple, elle gronde au fond de votre conscience, mais effrayés par sa hauteur austère, vous la laissez crier dans le silence et ne vous en rapportez qu'à vos aspirations matérielles.

Aimez mon Fils comme votre frère et votre égal ; suivez sa loi, qui est la mienne, et vous serez tous les bénis de mon nom. Honorez votre père et votre mère qui s'en vont mourir sous le poids des ans et où le trouble de l'esprit prêt à s'envoler se fait sentir déjà. Respectez les représentants de la divinité (mais ils ne savent plus se faire respecter, ne se respectant plus eux-mêmes). Ne considérez parmi vous ni supérieur, ni inférieur, vous êtes tous égaux devant votre Dieu. Celui que le monde aura humilié sera élevé et celui qui se sera élevé sera abaissé. Vous pouvez vous élever par votre humilité ; mettez-la en pratique, il n'est que ce moyen pour arriver à Dieu ; ce qui ne dit pas : Laissez-vous meurtrir au front par la boue qu'on vous jette au passage. Votre maître et précepteur divin démasquait les fourbes et les hypocrites jusqu'au fond du sanctuaire, entre le vestibule et la table des sacrifices et chassait à coups de fouet les vendeurs du Temple.

Soyez aussi hommes et Dieu que lui pour chasser le vice et l'impudique mensonge par votre présence ; mais, pour vous autoriser à ceci, soyez pudiques vous-mêmes.

Il ne manque pas de clauses pour être ce que Dieu vous veut, afin que vous puissiez voir sainement avec les yeux de l'âme cette puissance formidable qu'il a versée en vous. Tout dans le maintien de l'homme doit refléter quelque chose de supérieur, qui impose et qui déborde d'une âme déifiée par le contact des plus sublimes vertus et touchants renoncements. Tout doit s'harmoniser dans l'homme, son ton, son langage, ses pensées et ses manières, de sorte qu'aucune de ces choses ne soit en contradiction avec l'autre, condition indispensable pour l'entière possession de cette puissance.

M. M.

Les Anonymes

Depuis quelque temps, de nombreuses feuilles anonymes sont jetées dans les boîtes aux lettres ou distribuées aux portes, les unes ayant trait à la politique, d'autres à la religion ; ici c'est une personnalité quelconque qui est mise en évidence, là c'est un directeur de conscience qui fait appel aux fidèles sous le couvert de la charité. Ailleurs, politique et religion sont exclues pour ne parler qu'au cœur ; c'est de la morale pure et simple enseignée gratuitement et pour le bien de tous, telles les *Réflexions* suivantes, qui nous sont tombées dans les mains sous forme de prospectus et que nous reproduisons avec le désir de voir leur auteur continuer sa propagande moralisatrice.

A. B.

RÉFLEXIONS

L'amour, le sentiment sont la logique des Mères ! C'est avec elles que nous allons étudier la logique du *devoir*.

Instruments de la volonté divine dans l'œuvre de la procréation, elles doivent l'être dans l'œuvre de la régénération des esprits.

Les principes puissants qui, dans le bien, font la force de la famille se développent et subsistent par leur tendre prévoyance ! C'est en sa mère que l'enfant puise tout élément de vie, tout principe du *devoir ;* c'est par la vigilance que doivent se développer en son cœur et en son esprit les germes puissants de l'intelligence et du sentiment du devoir.

L'esprit de l'enfant n'est pas une cire molle sur laquelle s'empreint tout vouloir maternel ou autre. L'enfant est un Esprit dont les facultés voilées par le manque du développement physique ne se manifestent que peu à peu... juste ce qui est nécessaire pour que la prévoyance maternelle juge ce qu'elle a à élaguer, c'est-à dire ce qu'elle doit apprendre à l'enfant à élaguer lui-même pour se mettre en harmonie avec la loi du devoir : *Vouloir pour autrui ce que l'on veut pour soi dans la droiture du jugement qui* a pour base unique : *Aime Dieu au-dessus de tout ! Aime ton prochain comme toi-même!* Là est toute la loi, a dit le Christ, et il n'en est point d'autre, puisque le principe divin de la Solidarité ou Fraternité la confirme !

Apprendre la loi du devoir à vos enfants est donc le travail saint et divin qui vous est confié, ô Mères ! En le faisant, vous vous mettez en harmonie avec ce qui fait votre force et votre foi : Dieu ! car il est la seule force des mères et leur unique recours en tout !

Vous vous dites : Oui ! Dieu est notre force et notre unique recours en tout ! Mais cependant nous pleurons parfois sur un berceau vide.

Oui, vous pleurez, mais c'est parce que vous ne connaissez que la loi qui tue, et non la loi de vie !

— Qu'est-ce que la loi qui tue, vous dites-vous ?

— *C'est celle qui ferme le cœur aux justifications divines !*

Nous vous avons dit que la Mère est l'instrument divin dans l'œuvre de la régénération des esprits. En voici la raison :

La femme est un être libre ou appelé à l'être ! L'enfant, l'esprit auquel elle donne la vie, est un être appelé aussi à être libre. Il était libre avant d'avoir poussé son premier cri ; il doit l'être tout le long de ses jours. Il le sera quand il saura faire usage de sa liberté, c'est-à-dire quand, en apprenant le devoir, il apprendra à s'y soumettre.

O Mères ! lorsque vous accomplissez le devoir qui vous oblige envers vos enfants, vous accomplissez le devoir qui vous oblige envers l'humanité, et vous vous faites en sa faveur les instruments de la tendresse divine.

Jusqu'à ce jour, vous avez eu besoin de croire en Dieu, mais vous n'avez pu le justifier. Si vous ne l'avez pu, c'est que vous ignorez le point de départ de l'être humain.

L'enfant qui naît dans vos bras n'a pas pour point de départ l'heure où vous l'avez conçu. Son point de départ remonte haut dans le passé, et il atteindra son but !

Son point de départ, c'est l'ignorance complète. Son point d'arrivée, c'est la connaissance, la compréhension de toute loi, c'est la soumission à tout devoir sacré ! *Respect de l'être dans l'aide fraternelle !* C'est le progrès complet au point de vue moral, intellectuel et spirituel.

Quelques rares pionniers de l'amour, du jugement, du savoir se sont faits forts dans les justifications divines !

En l'ordre moral, nous nommons le Christ ! En l'ordre intellectuel, nous nommons tous ceux qui ont soutenu le vrai aux dépens de leur vie ! Le sacrifice de la vie fut la force qui sanctionna le sentiment du vrai en l'homme. Ce sacrifice n'est plus nécessaire aujourd'hui : il suffit d'être désintéressé pour prouver de sa foi : c'est l'œuvre des humbles !

L'enfant auquel vous donnez la vie vient donc pour accomplir une mission, un devoir, supporter une épreuve. S'il faillit à sa tâche, il ne retire pas de sa vie les bons résultats qu'il s'était proposés !... mais les souffrances que lui causeront ses erreurs le fortifieront dans le vouloir du bien, et il retournera dans l'espace, où il se jugera lui-même et connaîtra le résultat de ses œuvres.

S'il a accompli l'effort pour lequel il s'est incarné, il entre dans la voie des libérations où l'Esprit se fait libre et acquiert des forces nécessaires pour le progrès qu'il a à effectuer.

L'être humain est un être progressif qui continue dans l'espace comme sur la terre son effort sur lui-même !

Tout ce qu'il apprend de bon et d'utile à tous, comme à lui-même, lui crée des richesses que nul ne peut lui enlever et qui, insensiblement, constituent ces acquis moraux et intellectuels qui font l'admiration des mères dans les enfants précoces.

Les germes du bien sont ceux qui sont à développer en lui !

Les germes du mal, ou vestiges du passé, sont ce qu'il faut l'aider à enrayer, à rendre nul par la force de sa volonté en harmonie avec la volonté divine : *Amour de Dieu ! Amour du prochain ! Respect pour tous !* La loi est là. Tout la justifie. Le prophète a dit : « *Quand tes mains seraient rouges de sang, je les blanchirais.* » Il a dit encore : « *Je suis le Dieu des vivants et non le Dieu des morts ! Je soutiens le juste en mille générations ! Je poursuis l'iniquité de même !* »

Chaque infraction doit se réparer ! Là est la cause des épreuves !

Chaque effort pour se soumettre à la loi de la justice est l'acquis qui s'ajoute au précédent et a pour conséquence le progrès moral, intellectuel et spirituel. Toute défaillance ou ignorance en l'un quelconque de ces progrès doit être vaincue. Voilà le *but de la vie !* Voilà le *but humain !*

Il appartient aux Mères de le connaître, car leur tendresse maternelle doit leur faire comprendre qu'elles sont responsables des écarts de leurs enfants lorsqu'elles n'ont point usé de leur sainte autorité pour les rendre forts contre les faiblesses qui leur font entreindre la loi du devoir ou loi d'amour et de respect qui veut tous les êtres égaux dans la société, comme elle les veut tous égaux dans la famille.

L'ACACIA

Sous ce titre vient de paraître une nouvelle Revue d'études maç∴ rédigée exclusivement par des F∴ M∴ et que nous recommandons spécialement à nos lecteurs. Cette Revue, très éclectique, réunit dans la liste de ses collaborateurs plusieurs noms autorisés dans la M∴, et notamment nos amis spiritualistes Oswald Wirth, Ourdeck, Bonnardot, Ch. Limousin, etc.

Nous signalons tout spécialement dans le premier numéro une intéressante étude du F∴ Hiram sur la *Franc-Maçonnerie*, son but, son programme, et des réponses aux principales accusations des auteurs anti-maçons, ainsi qu'un article très documenté du F∴ Limousin sur Dieu et le Libre arbitre. Nous sommes persuadés que cette Revue intéressera nos lecteurs désireux d'être au courant du mouvement maçonnique.

SOUSCRIPTION NATIONALE

(*Suite.*)

Pour continuer le pétitionnement en faveur du massage et du magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du massage et du magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

Souscription Ferrand à Villegly (Aude).	2 fr.
Listes précédentes.	7.620 40
Total. . . .	7.622 fr. 40

AVIS. — Toutes listes de pétitions et les souscriptions recueillies doivent être adressées au plus tôt à M. EMMANUEL VAUCHEZ, aux Sables-d'Olonne (Vendée), ou à M. A. BOUVIER, directeur de *la Paix universelle*, 5, cours Gambetta, à Lyon (Rhône). A. B.

FÊTE DE LA VIEILLESSE

Salle d'études, 6, rue Paul-Bert.

Dimanche 21 décembre courant, à 2 heures et demie précises, aura lieu la fête annuelle de la vieillesse.

La première partie sera consacrée à diverses expériences psychiques et magnétiques, la deuxième au tirage de la tombola, et la troisième à la distribution des secours aux vieillards nécessiteux.

La salle sera ouverte à 2 heures et quart.

Le Gérant : A. BOUVIER.

12-12-02. — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.